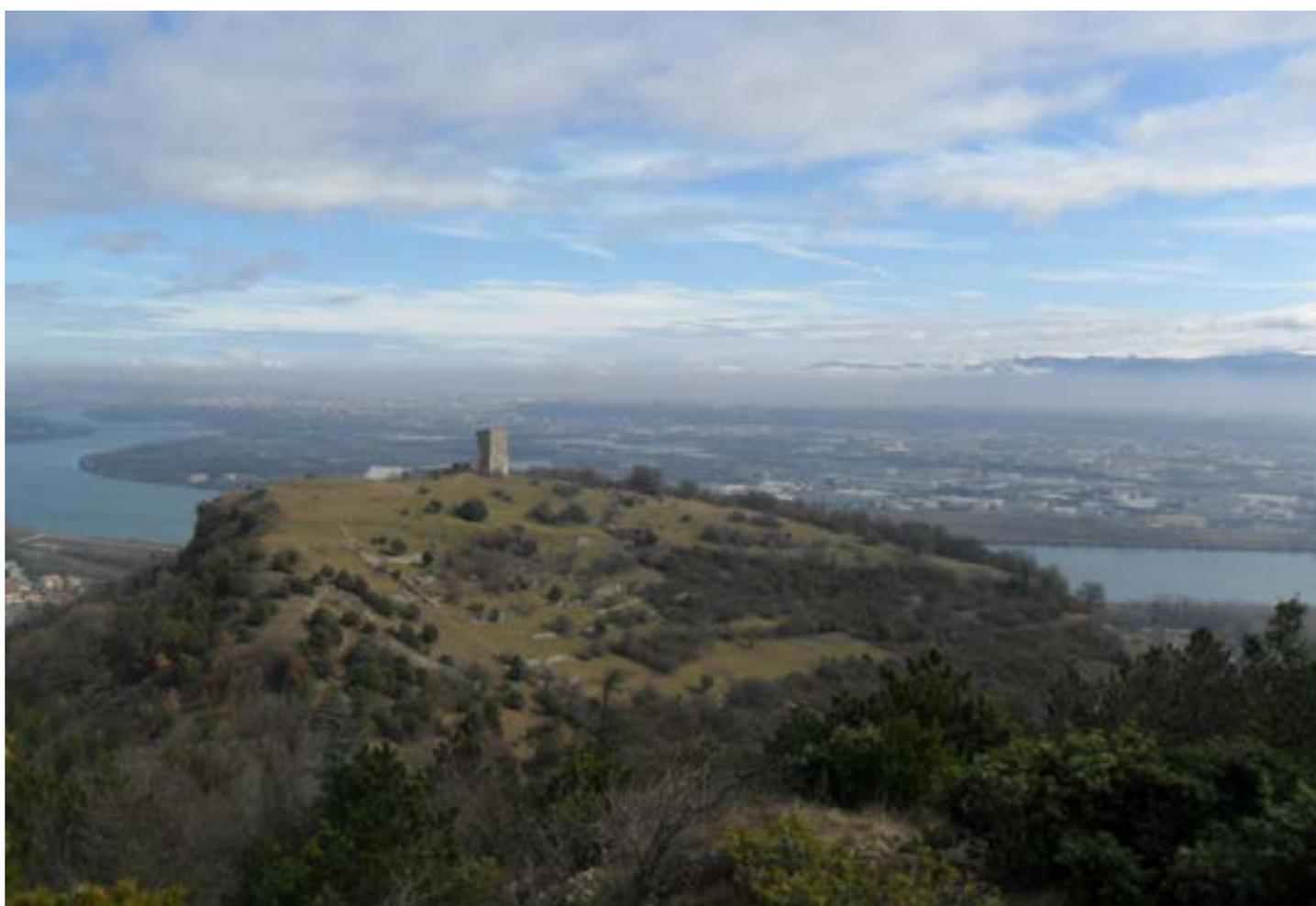


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RHÔNE-ALPES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 2 - 1



**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
RHÔNE-ALPES**

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES**

2012

Tome 1

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS DIRECTION DE L'ARCHEOLOGIE
2013**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
Le Grenier d'Abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 LYON CEDEX 01

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

*Les textes publiés dans la partie "Travaux archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Image de couverture :
Vue aérienne du site de Soyons (Ardèche)
Cliché Jean-Claude Courtial*

*Coordination maquette, relecture : Michel LENOBLE
Mise en page des textes et illustrations : Sylviane BRUN
Cartographie : Fiorella COCCO
Bibliographie : Jean-Philippe SEVILLA (DRAC- CID)*

Vous pouvez désormais consulter les notices Bsr en ligne sur le site d'AdIFI, Archéologie de la France-Informations, coédition du ministère de la Culture et du CNRS.

<http://www.adifi.fr/SiteAdifi>

RHÔNE-ALPES

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

Résultats scientifiques significatifs

11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

15

Carte régionale

16

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AIN 17

Tableau des opérations autorisées	17
Carte des opérations autorisées	17
Ambérieu-en-Bugey, Château de Saint-Germain	21
Ambronay, La Laupinière, rue des Ruettes	21
Ambronay, RD 1075, Coutelieu	22
Briord, Route des Ecoles	22
Ceyzeriat, les Plans, chemin de Closy	22
Chalamont, rue de l'Eglise, Grande Rue	23
Château-Gaillard, rue du Stade	24
Divonne-les-Bains, Les Grands Champs	24
Divonne-les-Bains, rue Guy-de-Maupassant	26
Fareins, ZAC Parc d'Activité le Montfray	26
Peronnas, chemin du Bief, de l'Etang Neuf	28
Ramasse, Villeversure, Chaux Demarchand, Marbre, La Combette,	
Combe Rongin, Mont Grenier, Les Balmes	29
Saint-Genis-Pouilly, Les Hautins	29
Saint-Genis-Pouilly, Malivert, rue Georges Charpak	30
Saint-Vulbas, chemin du Port, aux Grands Prés	31
Saint-Vulbas, Grand Champ	31
Saint-Vulbas, Les Grandes Vignes	31
Saint-Vulbas, rue des Claires Fontaines	32

ARDECHE 37

Tableau des opérations autorisées	37
Carte des opérations autorisées	39
Alba-la-Romaine, Quartier Saint-Pierre	41
Alba-la-Romaine, Quartier La Roche	41
Alba-la-Romaine, la Plaine	42
Aubenas, Place du 14 Juillet	43
Balazuc, Grotte des Barasses II	44
Berrias-et-Casteljau, Commanderie de Jalès	45
Grospierres, Les Ferriers	46
Grospierres, Les Rodes	47
Guilherand-Granges, Bayard Nord, Déviation RD 96	47
Guilherand-Granges, les Croisières	48
Larnas, Imbours	49
La Voulte-sur-Rhône, La Boissine 36 montée de Celles	49
Mazan-l'Abbaye, restauration de l'aile des Convers	50
Orgnac-l'Aven, Cône d'Eboulis, Salle Robert Joly	50
Ruoms, Tournelles	52
Saint-Martin-d'Ardèche, Grotte des Deux-Ouvertures	52
Saint-Martin-d'Ardèche, Abri du Maras	53
Saint-Laurent-du-Pape, Bégouier, avenue des Plantas	54
Saint-Remèze, Touroulet, moulin du Four	54
Sainte-Marguerite-Lafigère, Le Colombier	56
Serrières, La Côte de Vernat	56
Tournon-sur-Rhône, place Jean-Jaurès	58
Vallon-Pont-d'Arc, Grotte Chauvet-Pont-d'Arc	60
Vallon-Pont-d'Arc, Baume du Guetteur	61
Vallon-Pont-d'Arc, Réseau Salomé	62
Vallon-Pont-d'Arc, Saint-Martin	63
Vallon-Pont-d'Arc, Vieux Vallon, réhabilitation du château et de ses abords	63
Viviers, Cathédrale Saint-Vincent, jardins	63
prospections :	
Le Pouzin, prieuré Saint-Pierre de Rompon	65
Montpézat-sous-Bauzon, église Notre-Dame-de-Prévenchères	66
Soyons, La Baume, Abri Moula-Guercy	67
Les Meulières du département de l'Ardèche	68

DROME 69

Tableau des opérations autorisées	69
Carte des opérations autorisées	71
Albon, Tour d'Albon	73
Die, Places Cathédrale et du Marché	75
Les Granges-Gontardes, Le Logis de Berre	75
Malataverne, Grotte Mandrin	76
Montélimar, ZI Daurelle sud	78
Montélimar, Les Champs, rue Ivan Borel	81
Montélimar, Pôle d'activité Fortuneau	81

Montélimar, rue du Bouquet	82
Montélimar, voie de liaison nord-est RN 7	82
Montélimar, ZAC des Portes-de-Provence	83
Pierrelatte, Les Blachettes	83
Saillans, Grande rue et rue Faubourg du Temple	84
Saillans, Place Maurice-Faure	85
Sainte-Jalle, le Prieuré	85
Sainte-Jalle, L'Estang	86
Saint-Paul-Trois-Châteaux, Chemin de Frémignières	86
Saint-Paul-Trois-Châteaux, rue Bonne-Rue	87
Saou, RD 538, déviation	87
Tain-l'Hermitage, chemin des Dionnières	88
Valence, 15, rue de l'Université	88
Valence, Plateau de Lautagne	89
Venterol, hameau des Estangs	90
prospections :	
Ballons, Tresclard	91
Lachau, le Luminaire	92
Mirmande	92
Moras-en-Valloire, Le Château, les Bises	93
La Roche-Saint-Secret-Beconne, Rocher des Aures	93
Saint-Paul-Trois-Châteaux, Boussoux Sud	95
Taulignan	95

ISERE

97

Tableau des opérations autorisées	97
Carte des opérations autorisées	99
Aoste, La Planche, rue des Sources	101
Charvieu-Chavagneux, Lotissement le Petit Prince	102
Creys-Mépieu, Sommier, Côte Vallier, Le Devin	102
Grenoble, ancien cloître de la cathédrale	102
Huez, Brandes	103
La Côte-Saint-André, ZAC du Rival-Olagnières	103
La Tour-du-Pin, 8 rue de la Nation	104
Moirans, ancienne église Saint-Pierre	104
Optevoz, Les Verchères, 369, rue Philippe Tassier	104
Panossas, Boissières	105
Sassenage, La Grande Rivoire	106
Seyssins, Pré Nouvel est	108
Vienne, 53, chemin de Pipet	109
Vienne, Abbaye Saint-André-le-Haut	110
Vienne, 1, place des Capucins	111
Villette-d'Anthon, Charvas sud	111
Viriville, extension ZAC de Chambaran	112
Voiron, Les Marteaux, Centre Hospitalier	112
prospections :	
La Côte-Saint-André, Brezins, Gillonnay, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs,	
Saint-Hilaire-de-la-Côte, Saint-Siméon-de-Bressieux, Sardieu, Thodure, Viriville,	
Plaine de la Bièvre	114
Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Sassenage,	
Circulations et occupations pré et protohistoriques dans la vallée du Furon	114
Oz, Vaujany, Exploitation du cuivre à l'âge du Bronze	
dans le massif des Rousses	115

Tableau des opérations autorisées	117
Carte des opérations autorisées	119
Ambierle , ancien prieuré Saint-Martin	121
Andrézieux-Bouthéon, La Fouillouse , ZI Opéra Parc, ZAC Zain	121
Bonson, Sury-le-Comtal, Saint-Marcellin-en-Forez , ZAC des Plaines	123
Charlieu , Logis du Prieur	123
Chambéon, Magneux-Hauterive , le Pège, le Châtelard, les Rompets, les Chalinas	124
Civens , La Motasse	127
Cleppé , ZAC de la Font de l'Or	127
Cleppé , ZAC de la Font de l'Or, tranche 2	130
Feurs , La Ronzière	131
Feurs , Prévoiriaux	132
Feurs , rue de Randan	132
Marclopt , Tassin	133
Montbrison , Hôtel de Ville	135
Périgneux , place de l'Eglise, cimetière	136
Pommiers-en-Forez , Prieuré	137
Roanne , 13, Bd Jules-Ferry	137
Roanne , 17, Bd de Belgique	138
Roanne , Centre hospitalier, 28 rue de Charlieu	138
Saint-Chamond , route de la Varizelle	141
Saint-Héand , 6, rue des Terreaux	141
Saint-Just-Saint-Rambert , rue d'Occiacum et rue de Simiane-de-Montchal	142
Saint-Marcellin-en-Forez , rue Porte-Gaillard, RD 498	143
Saint-Nizier-sous-Charlieu , chemin des Varennes	144
Saint-Romain-le-Puy , ZA de Chézieu	144
Roanne , Archives et correspondance de Joseph Déchelette	145
prospections :	
Mably, Perreux, Riorges Villerest, Vougy, Occupation du sol dans la plaine du Roannais	146
Marcoux, Trélins	146
Les enceintes urbaines du département de la Loire	147
Prospection aérienne sur la Plaine du Forez	148

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	153
Ambérieux, Les Chères, Quincieux , A 466, liaison A6/A46	155
Anse , chemin des Hauts de Bassieux	157
Anse , La Grange du Bief, chemin du Chiel en Gémilleux	157
Anse , 3 rue des Pépinières	158
Anse et Pommiers , ZAC de la Logère, Bel Air	158
Anse et Ludna , Deux agglomérations antiques et leur territoire	160
Belleville et Charentay , ZAC Lybertec	161
Caluire-et-Cuire, Fontaines-sur-Saône ,	
Lyon 4e, Rochetaillée-sur-Saône , Projet Rives de Saône	161
Chaponost , Place Maréchal Foch et place du 8 mai 1945	162
Chassieu, Décines-Charpieu, Meyzieu , Echangeur n° 7, desserte du Grand Stade	162
Décines-Charpieu , Le Montout OL Land	164
Genas , ZA G Sud	165

Atlas topographique de Lyon antique	168
Lyon 1er , place Chazette	168
Lyon 1er, 2e, et 4e , Projet Rives de Saône, tranche 2	169
Lyon 2e , Reconversion du site de l' Hôtel-Dieu, tranche 3	169
Lyon 5e , Ancien Hôpital de l'Antiquaille, cour du cloître, caveau de Saint-Pothin	170
Lyon 5e , Eglise Saint-Irénée	170
Lyon 5e , 1, place Abbé Larue	172
Lyon 5e , Primatiale Saint-Jean	173
Lyon 5e , Cimetière de Loyasse, 43 rue du Cardinal-Gerlier	173
Lyon 5e , 45, rue Edmond Locard	174
Lyon 5e , 4, rue Saint-Jean	174
Lyon 5e , 8, rue Saint-Jean	175
Lyon 7e , Îlot Domer, 23, rue Marc Bloch, rue du Père Chevrier, rue Saint-Lazare	176
Lyon 7e , 51, route de Vienne	177
Lyon 9e , 37, rue Joannès Masset	177
Lyon 9e , 23, Bd de la Duchère, lavoir du parc du Vallon	178
Lyon 9e , 13, rue de la Martinique	179
Lyon 9e , l'Île Barbe, le Châtelard	179
Lyon 9e , 35, rue Auguste Isaac	180
Lyon 9e , 19, rue des Docks	180
Lyon 9e , Ecole Laborde, 59, rue des Docks	180
Lyon 9e , 13, rue de la Fraternelle	181
Lyon 9e , 81 b, rue Gorge-de-Loup	181
Lyon 9e , 38-40, rue Marietton, 7, rue de Bourgogne	181
Lyon 9e , 11-13, rue Roquette	182
Lyon 9e , 4, rue Saint-Didier, 13, rue des Nouvelles-maisons	184
Lyon 9e , 4, rue Saint-Simon	185
Pusignan , ZAC Syntex Parc	189
Saint-Jean-d'Ardières , ZAC de Balmont les Villards	186
Saint-Pierre-de-Chandieu , Forêt de l'Aigue, les Quinonières	186
Saint-Pierre-la-Palud , Le Mas	186
Saint-Romain-en-Gal , Avenue de la Gare, rue du Trye	187
Sainte-Colombe , 330, rue du Docteur Trénel	187
Sainte-Colombe , Agrandissement du cimetière	187
Savigny , Abbaye	188
Tassin-la-Demi-Lune , 48-50, rue du Professeur-Duperret	188
prospections :	
Chessy-les-Mines, Châtillon-d'Azergues, Le peuplement ancien de la moyenne vallée d'Azergues	189
La Mulatière, Lyon, La Saône, du PK 0 au PK 6	190
Lyon 9e, l'Île Barbe	192
Mornant, Saint-Laurent-d'Agny, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Taluyers,	
Campagne ouest lyonnais	193
Saint-Fons, Les Balmes,	193
Ternay, église Saint-Mayol	193

SAVOIE

195

Tableau des opérations autorisées	195
Carte des opérations autorisées	197
Aime , Basilique Saint-Martin	199
Aix-les-Bains , 156, avenue Saint-Simond	201
Albens , Les Prés Langard	201
Albens , Sous le Cimetière, rue du Paradis, chemin des Romains	202
Bassens , Clos de Bressieux	202
Chambéry , 8, rue Burdin	203
Cognin , ZAC du Coteau	203
Conjux , Station littorale	203

Conjux, Le Port 3	205
Entremont-le-Vieux, grotte Tempiette	205
Novalaise, Plage de Pré Argent	206
Saint-Jean-de-Maurienne, Cathédrale Saint-Jean-Baptiste	207
Saint-Jean-de-Maurienne, Îlot du Tabellion	207
Seez, Col du Petit-Saint-Bernard, détournement de la RD 1090	208
Viviers-du-Lac, rue Antoine Montagnole	209
prospections :	
Conjux, le Pré Nuaz, la Vacherie, site PNLV 1	210

HAUTE-SAVOIE	213
---------------------	------------

Tableau des opérations autorisées	213
Carte des opérations autorisées	215
Allinges, Château Neuf	217
Allinges, Château Vieux	218
Allinges, suppression passage à niveau n° 68	222
Annecy, 79, avenue de Genève	222
Annecy-le-Vieux, le Château	223
Bonneville, Place de l'Hôtel-de-Ville	223
Chens-sur-Léman, le Pré d'Ancy	223
Douvaine, Vers les Portes	224
Douvaine, Les Hutins, route d'Artangy	225
Douvaine, rue du Lac	225
Lullin, Chef Lieu	225
Massongy, Champ de la Croix	225
Menthon-Saint-Bernard, 151, promenade du Vieux-Port	226
Messery, Sergleu nord, 26, route de la Pointe	226
Musièges, abri des Douattes	226
Saint-Jorioz, Impasse des Libellules, Le Port	229
Thonon-les-Bains, Marclaz	230
Thonon-les-Bains, route des Drébines	230
Thonon-les-Bains, Tully, route de Tully	230
Thyez, route de la Plaine	231
Viuz-en-Sallaz, Allée des Tattes	231
Yvoire, Les Bâtardes, RD n° 25	231
Yvoire, Reverriaz nord, Site de Rovorée	232
prospections :	
Passy, premières occupations des versants du col d'Anterne	233

INTERDEPARTEMENTS	235
--------------------------	------------

Tableau des opérations autorisées	235
Massieux (01), Genay et Quincieux (69), Autoroute A 46, Section Anse Genay	237
Le monde antique rural dans l'Est lyonnais de Lyon à Crémieu (Rhône et Isère)	239
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes	239
prospections :	
L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire, Rhône)	241

Bibliographie régionale 245

Liste des abréviations 248

Liste des programmes de recherches nationaux 249

Index 250

Personnel du Service régional de l'archéologie 252

RHÔNE-ALPES

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

■ Préhistoire

Le PCR interrégional “Réseau des lithothèques” qui concerne l’ensemble de la période préhistorique en Rhône-Alpes engagé depuis 2003, couvre progressivement tout le territoire de la région, ce qui permet de focaliser désormais plus particulièrement les travaux sur certains départements, comme en 2012, celui de l’Ain.

En Ardèche comme les années précédentes, une part importante de l’activité archéologique concerne l’ensemble du Paléolithique.

Pour le Paléolithique moyen, des travaux de prélèvements et d’analyses ont concerné le gisement de l’abri Moula à Soyons. Les résultats seront à intégrer à la publication monographique attendue de ce site de référence internationale.

Toujours en ce qui concerne le Paléolithique moyen, deux opérations ont eu lieu en Basse Ardèche : Dans la grotte des Barasses n°2 à Balazuc, des sondages stratigraphiques révèlent l’importante potentialité subsistant de ce gisement anciennement fouillé. Pour l’abri du Maras, les décapages extensifs permettent d’ores et déjà d’aborder l’organisation spatiale du site.

Concernant le Paléolithique supérieur, on notera la poursuite des travaux de relevés et de sondages dans la grotte ornée des Deux Ouvertures à Saint-Martin d’Ardèche et les travaux de recherche engagés par l’équipe pluridisciplinaire qui étudie la Grotte Chauvet (art pariétal, contexte archéologique, paléontologie, quartzologie, ADN...). Toujours pour le Paléolithique, une opération d’urgence a été conduite dans le réseau Salomé à Vallon-Pont-d’Arc qui abrite un repère d’hyènes des cavernes.

En Drôme, la poursuite de la fouille programmée de l’abri Martin à Malataverne a permis d’étudier les structures et les niveaux attribués au Moustérien de type Quina. Parallèlement des travaux sur l’ADN humain (Homme de Néandertal) ont été engagés.

Dans le Rhône, à l’occasion d’opérations d’archéologie préventive des occupations du Paléolithique Moyen ont été mises en évidence à Belleville-sur-Saône et l’éven-

tualité de la présence d’une occupation humaine pressentie pour cette période à Quincieux.

En Savoie, une intervention programmée à Entremont-le-Vieux, sur la grotte Tempiette (aven piège) permet d’étudier des assemblages de faune sub-actuelle datée autour de 9000 BP. Ce site est donc contemporain des nombreux habitats mésolithiques fouillés les années précédentes dans le département et offre ainsi un référentiel naturel.

En Haute-Savoie, à Mussièges, dans l’abri des Douattes, la fouille a permis de poursuivre l’étude des niveaux aziliens et magdaléniens en prévision de la publication monographique du site attendue par la communauté scientifique.

Concernant le Néolithique, deux opérations de fouilles préventives d’ampleur ont concerné le vaste site de plein air de Daurelle-Gournier-Fortuneau-Portes-de-Provence (Drôme) occupé en particulier au Néolithique moyen (structures d’habitats, fosses, silos, foyers empierrés et surtout sépultures avec ou sans dépôt funéraire). Signalons en particulier la présence de deux alènes en cuivre découvertes dans des structures fossoyées et correspondant à la première trace d’outil métallique connue à ce jour pour cette période sur le territoire national. En Isère, les travaux de recherche se poursuivent sur l’habitat rupestre de la Grande Rivoire à Sassenage où l’accent a été porté sur les horizons néolithiques anciens, moyens, campaniformes et du Bronze ancien.

■ Protohistoire

A Chambéon, et Magneux-Haute-Rive (Loire), en rive gauche de la Loire, une fouille préventive, a permis de documenter sur plus de 5 ha, la longue période d’occupation du site. Succédant aux niveaux du Néolithique ancien, représenté par des épandages de mobilier, un des secteurs fouillé a révélé une enceinte de 125 m de long, fermée sans doute par une palissade. A proximité une vingtaine de foyers domestiques ont été mis au jour. Le Néolithique moyen est caractérisé par un grand nombre de structures appartenant à une unité d’habitat.

Les vestiges de l’âge du Bronze mis au jour correspondent eux aussi à des structures d’habitat auxquelles est

rattaché un ensemble funéraire.

A La Tène finale, l'occupation est composée d'une ferme comprenant au moins trois enclos.

Les études paléoenvironnementales effectuées sur l'ensemble des niveaux d'occupation observés révèlent l'évolution du paysage et des cultures qui y ont été pratiquées. Des niveaux d'occupation du Bronze ancien ont été observés en de nombreux points de la région : Ghuillerand-Granges (Ardèche), Montélimar, Valence (Drôme)... Une intervention d'urgence qui concerne le Néolithique et l'âge du Bronze, a été menée dans la cavité perchée de la Baume du Guetteur à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).

A Conjoux, la station littorale du lac du Bourget a fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles subaquatiques permettant de mieux appréhender l'organisation de l'espace. Les plans de deux bâtiments se distinguent ; construits sur trois rangs de poteaux, ils ont été édifiés en -839 et en -840. La campagne 2012 a mis également en évidence les particularités de ce site qui témoignent d'une spécialisation des occupations littorales autour du lac du Bourget à la fin de l'âge du Bronze, en termes d'exploitation des terroirs et de production.

Dans le massif des Grandes-Rousses (Isère et Savoie) les prospections ont révélé un très important district minier d'exploitation du cuivre remontant au Bronze ancien. Depuis le commencement du programme en 2007, 222 points d'exploitation ont été enregistrés entre 2300 et 2700 m d'altitude. L'outillage lithique utilisé par les mineurs a été étudié et inventorié et permet de retracer toutes les phases du travail d'exploitation du minerai. A Chens-sur-Léman, un grand tumulus de 4 m de diamètre a été mis au jour, il remonte au Bronze ancien. Après celle de la Douvaine, fouillée en 1908, c'est la seule nécropole de cette période fouillée dans le secteur. L'ensemble des structures de l'âge du Bronze mises au jour au cours des diverses opérations archéologiques démontre la riche et dense occupation de ce territoire à cette période.

A Tournon-sur-Rhône (Ardèche), la période de transition entre le premier et le second âge du Fer est concernée par de nombreux vestiges. Une installation métallurgique est confirmée par les vestiges d'une forge et une abondance de fragments de bronze, de scories et d'éléments attestant des diverses étapes de la chaîne opératoire de production d'objets en bronze qui semble avoir produit des éléments de parure de type fibules et armilles. La céramique associée témoigne d'importations de provenance méridionale.

Sur la ZAC de la Logère, à Anse et à Pommiers (Rhône), trois enclos présentant la même orientation remontent à la période de La Tène D1b. Dans l'un deux, un grenier sur quatre poteaux a été observé. Le mobilier renvoie à un établissement de type ferme d'un niveau social qui paraît élevé.

Les prospections et études menées sur "L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du fer sur le versant

oriental du Massif Central" concerne les départements de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône. Ce programme a eu pour objet, cette première année, de vérifier sur le terrain le corpus des sites d'habitats fortifiés protohistoriques recensés. Il a consisté en des relevés de sites présentant des structures défensives remarquables, des études de la documentation existante et du mobilier.

■ Antiquité

Comme toujours en Rhône-Alpes, les opérations d'archéologie préventive ayant livré des vestiges remontant à la période gallo-romaine sont très nombreuses. Des diagnostics et des fouilles effectués sur des surfaces conséquentes liées à des aménagements de ZAC au nord de Lyon, sur le secteur de Villefranche-sur-Saône, Anse, Belleville, ont permis de mettre en évidence la densité de l'occupation de ce territoire situé le long de la voie de l'Océan et du Rhin. Le plus souvent, il s'agit de fossés limites de parcelles et d'ensembles de constructions aux fonctions agricoles ou artisanales.

Les travaux d'élargissement de l'autoroute A46, sur les secteurs de Massieux (Ain), Genay, Quincieux (Rhône) ont offert une zone d'étude de plus de 27 ha, où l'occupation à la période antique est bien représentée. Ces opérations archéologiques sur des grandes étendues permettent souvent de mettre en évidence les continuités d'occupation et les transitions avec les périodes protohistoriques puis avec celles de l'Antiquité tardive.

Il est intéressant de tenter d'étudier les formes de l'occupation du territoire autour de la capitale des Gaules, alternant riches *villae* et petits établissements ruraux.

Un ensemble funéraire remontant à l'Antiquité tardive et au haut Moyen-Age a été mis en évidence à Quincieux, dans la cadre de la création de l'autoroute A 466.

Le PCR « *Anse et Ludna, deux agglomérations antiques et leur territoire* » a atteint en 2012 sa dernière année de fonctionnement avant la mise en œuvre de la publication de synthèse. *Ludna* apparaît comme une étape routière en lien avec la voie de l'Océan et du Rhin. Ce PCR démontre la densité et l'importance des habitats situés dans le val de Saône en lien avec ses axes de circulation. Dans l'Est lyonnais, sur le projet d'aménagement du Grand Stade, à Décines-Charpieu, à une occupation datée de la première moitié du Ier siècle et axée sur le travail du fer, succèdent deux édifices carrés construits durant le IV^e siècle. Leur morphologie et le mobilier associé (monnaies) les ont fait interpréter comme des édifices cultuels, mais il est étrange de constater que leur mise en place semble remonter à la fin du Bas Empire ou à l'Antiquité tardive. A Genas, sur la vaste ZAC des Grandes-Terres, la fouille a permis d'étudier un établissement rural s'étendant de l'époque tibérienne jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle. Les évolutions des différents espaces dédiés à l'habitat, à l'artisanat et au bétail, ont pu être observées.

Le PCR « *Monde antique rural dans l'Est lyonnais* » a pour ambition de regrouper dans une base de données

l'ensemble des données provenant des travaux archéologiques réalisés depuis plusieurs décennies dans l'Est lyonnais, de Lyon à Crémieu (Isère). Cette base devrait permettre d'accéder au riche potentiel de données accumulées par les travaux d'archéologie préventive réalisés dans ce secteur et d'en mettre en œuvre une synthèse.

A Lyon, des opérations préventives ont été effectuées notamment dans la presqu'île et dans la ville haute de Fourvière. Dans le cadre du réaménagement de l'Hôtel-Dieu ces opérations confirment l'occupation de cette partie de la ville dès l'époque claudienne. Sur la colline de Fourvière, le diagnostic réalisé place de l'abbé Larue sera suivi d'une fouille en 2013 ; elle devrait permettre de lever le doute sur l'existence d'une enceinte urbaine à *Lugdunum* au Haut Empire.

A Vaise, dans le *suburbium* de Lyon, une parcelle abritant un établissement agricole et artisanal antique était dotée d'un système de moulin à roue à aube dont le coursier a pu être mis au jour et étudié.

A Sainte-Colombe (Rhône), en rive droite du Rhône, face à Vienne, un diagnostic a révélé la présence de riches *domus*, dont l'une était dotée d'une partie thermale.

A Alba (Ardèche), une opération préventive a permis de documenter une partie d'un quartier d'habitat et artisanal de la ville antique et vient enrichir l'état des connaissances sur la topographie du site. Sa présentation se fera dans le cadre du musée de site qui vient d'ouvrir au public en octobre 2013.

A Annecy, *Boutae*, la nécropole nord de la ville antique a été mise en évidence.

Aux abords de Valence (Drôme), sur le plateau de Lautagne, site stratégique occupé dès le Néolithique, les fouilles préventives ont permis de poursuivre la documentation des fossés correspondant aux camps militaires contemporains de la conquête des Gaules. La presque totalité de l'un de ces enclos vraisemblablement carré a été mise en évidence ; elle couvre 27 ha.

Le PCR Inter régional « *atlas topographiques des villes de Narbonnaise* » se poursuit. Les villes de la région concernées par ces travaux sont Alba-Viviers, Valence. En ce qui concerne Vienne une pause est marquée afin de permettre la réalisation de l'ouvrage « carte archéologique de la Gaule, Vienne ».

De son côté, le PCR « *atlas topographique de Lyon antique* » se poursuit. Les travaux sont centrés aujourd'hui sur la réalisation du premier volume d'atlas consacré à la ville haute de Fourvière.

Dans l'Ain, à Divonne-les-Bains, une fouille préventive réalisée sur l'aqueduc alimentant Nyon (*Noviodunum*) a permis de documenter ce dispositif hydraulique enterré et le système de regards disposés tous les 42 m, dont il était pourvu.

Dans ce même département des prospections ont été réalisées sur le réseau viaire du Valromey. Des prospections ont été également effectuées dans la Loire, dans la plaine du Forez.

A Panossas, en Isère, une fouille programmée a été mise en œuvre sur un établissement thermal antique dont les substructions étaient encore en partie conservées dans une zone boisée. A proximité, à la suite de prospections géophysiques, un grand bâtiment a fait l'objet de sondages. Son usage (habitation, entrepôt ?), en l'état des recherches, n'a pas encore été assurément défini.

■ Moyen-Age et période moderne

Les opérations d'archéologie préventive mises en œuvre à l'occasion de travaux d'aménagement ont permis de révéler des sites d'habitats occupés durant de longues périodes et souvent jusqu'au Moyen Age. Sur le site de Villette-d'Anthon (Isère), sur des surfaces conséquentes, des bâtiments sur poteaux, sur solins maçonnés et comportant parfois des sols excavés, permettent d'enrichir le corpus architectural des époques mérovingienne et carolingienne et de connaître l'organisation des sites à ces périodes.

Les études portant sur les exploitations minières médiévales se sont poursuivies.

A Sainte-Marguerite-la-Figère, (Ardèche) sur le site du Colombier, à la suite des études sur les chantiers miniers, la fouille se concentre dorénavant sur les installations de surface : ateliers de concassage, places charbonnières, maisons des mineurs...

A Huez (Isère), mine de Brandes, les études ont porté sur les problématiques liées à l'eau et à ses usages dans l'exploitation. Les aménagements du site en terrasses et pour la circulation de l'eau provenant des sources, ont été mis en évidence. Sur les terrasses une canalisation qui alimentait des bassins de lavage du minerai a été identifiée. Au fil des différentes campagnes de fouille réalisée sur ce site, c'est toute l'organisation d'une importante exploitation minière qui est révélée et qui permet d'en comprendre le fonctionnement.

Un certain nombre d'opérations préventives ont porté sur des tronçons d'enceintes urbaines dans la Loire : à Saint-Marcellin-en-Forez, à Saint-Just-Saint-Rambert. Ces études ont permis de faire des observations sur les mises en place et l'évolution de ces dispositifs de défenses. En parallèle à ces travaux, une opération d'étude et de prospection s'est donné pour ambition la création d'un corpus de ces enceintes d'agglomérations dans le département de la Loire qui vient compléter celui déjà apporté par la publication de l'Armorial de Revel (DARA, 35, 2011).

Les études archéologiques portant sur les édifices culturels ou monastiques ont été assez nombreuses. Pour l'essentiel, il s'agit d'études de bâti mettant en évidence les différentes étapes de construction de ces bâtiments. La campagne préalable menée sur le prieuré clunisien de Saint-Pierre-de-Rompon au Pouzin (Ardèche) qui surplombe la vallée du Rhône, démontre le riche potentiel archéologique de cet établissement.

A Montbrison (Loire), l'église des Cordeliers, destinée à abriter une médiathèque, a fait l'objet d'études exhaus-

tives. Les caveaux situés dans la nef, la galerie nord du cloître qui abritait plusieurs enfeus ainsi que de nombreuses sépultures, ont été étudiés. Pour la plupart, il s'agissait d'inhumations en cercueil ou en linceuls.

A Vienne (Isère), à l'abbaye Saint-André-le-Haut, où une petite structure tardo-antique avait été observée en 2010, la nouvelle campagne de fouille a permis de mettre au jour une abside orientée, située dans l'axe de l'église du XI^e s. ; ce qui pose la question de l'existence d'un mausolée et de l'origine de cette abbaye.

Les études portant sur les châteaux ont été nombreuses. Sur la motte castrale d'Albon, l'accompagnement archéologique des travaux liés à la valorisation du site a mis en évidence les étapes de création de la motte. Plusieurs aménagements maçonnés, probablement XII^e s., ont ainsi été reconnus sur l'éminence originelle surplombant *aula* et *camera*. C'est dans le dernier quart du XIII^e s. que la motte définitive, sur laquelle a été construite la tour, fut édifiée par les Dauphins du Viennois.

Le programme d'étude archéologique des châteaux d'Allinges (Haute-Savoie) réalisée dans le cadre du projet européen AVER "*des montagnes de châteaux*", est arrivé à son terme fin 2012. Durant ce programme, le système défensif de Château-Vieux a pu être analysé ; le processus de lotissement de son bourg castral a été étudié et cette année la fouille des cellules d'habitats a été achevée.

Situé face à Château-Vieux, son rival durant le conflit opposant Comtes de Savoie et Dauphins du Viennois, et séparé par un vallon de 150 m, le site castral de Château-Neuf a fait l'objet d'une opération d'archéologie préventive. Les différentes phases d'aménagement de la courtière ont pu ainsi être étudiées et témoignent de l'évolution des dispositifs de défense.

Ces deux châteaux forment un ensemble exceptionnel, dont l'étude va apporter un enrichissement notable de l'état des connaissances sur la mise en place et l'évolution des sites castraux.

Parmi les études de bâti consacrées à des édifices civils de la Renaissance certaines ont porté sur des immeubles situés à Lyon, dans le quartier Saint-Jean ; elles viennent compléter le riche corpus d'études du bâti collecté depuis une trentaine d'années sur ce secteur de la ville.

Pour l'époque moderne, on notera le travail sur le moulin du Touroulet à Saint-Remèze (Ardèche) dont l'étude démontre qu'il remonte au XVI^e s. et les différentes chambres de travail qui le compose.

Les prospections conduites sur la recherche des meulières dans le département de l'Ardèche ont permis d'identifier différents sites d'exploitation des granites et des calcaires.

SRA Rhône-Alpes

RHÔNE-ALPES

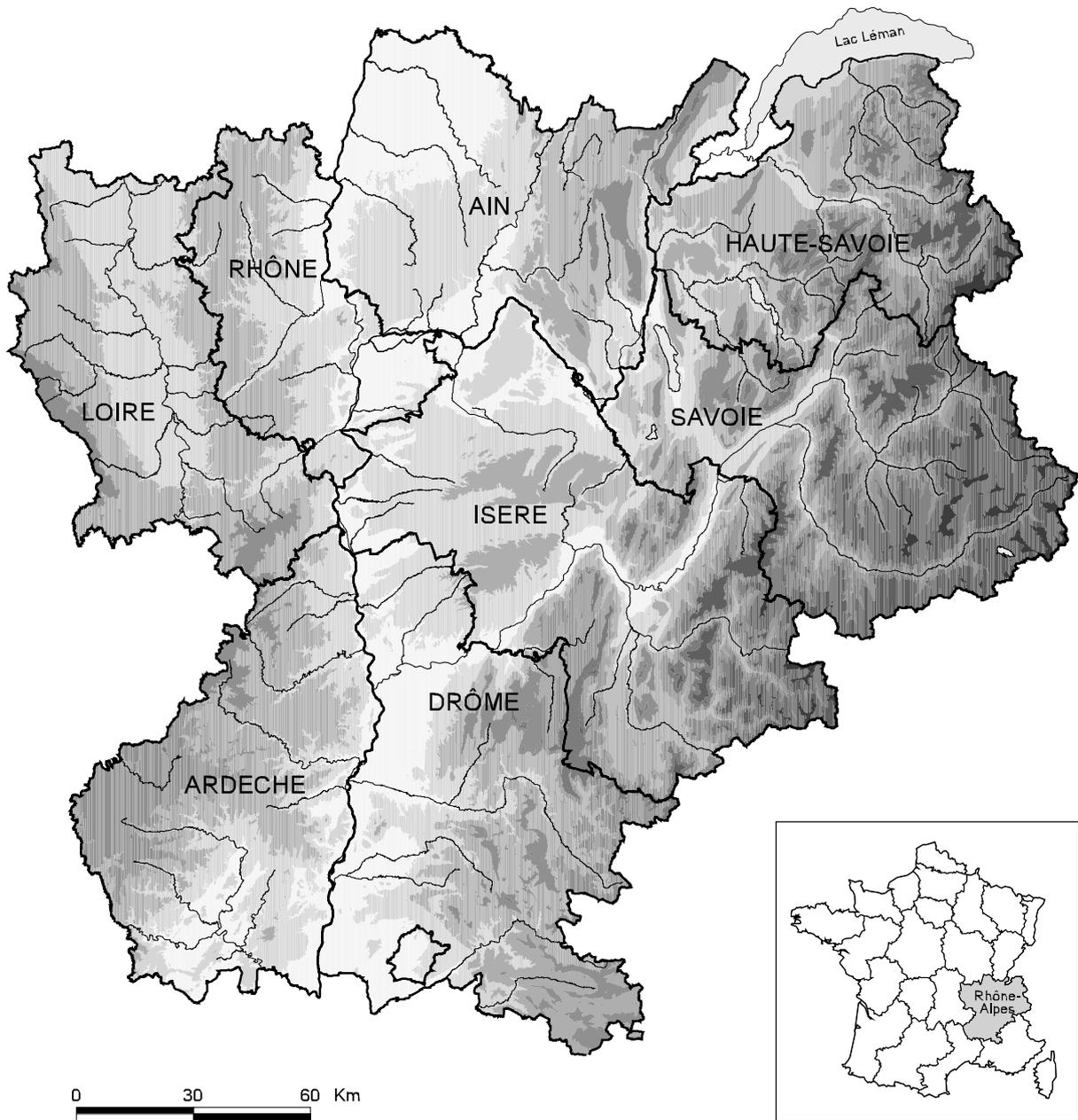
Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Projets collectifs Interdépartementaux	TOTAL
Sondage (SD)				1		1	1	2		5
Fouille préventive (SP)	3	5	7	5	9	16	2	4		51
Fouille préventive d'urgence (SU)		1	2	1	1	1				6
Opération préventive de diagnostic (OPD)	20	14	23	8	15	35	10	24		149
Fouille programmée (FP)		5	1	4		1	1	2		14
Projets collectifs de recherche (PCR)				1		4			1	6
Prospections thématiques (PT)	3	9	5	2	2	4	1			26
Prospections inventaires (PI, PA PR)		1	3	2	3	2				11
Relevés d'art rupestres (RE)		2								2
TOTAL	26	37	41	24	30	64	15	32	1	270

La région Rhône-Alpes



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ©
© IGN - PARIS - Autorisation n° 7106
Reproduction interdite

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
AMBERIEU-EN-BUGEY, Château de Saint-Germain	KERSUZAN Alain	BEN	24	SD	MA	★	1
AMBERIEU-EN-BUGEY, Le Gardon, tome 2	PERRIN Thomas	CNRS	13	OPP	BRO	--	--
AMBRONAY, La Laupinière rue des Ruettes	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	MA	★	2
AMBRONAY, RD 1075, Coutelieu	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	FER	★	2
BRIORD, route des Ecoles	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	A	★	3
CEYZERIAT, les Planx, chemin de Closy	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	●	4
CHALAMONT, rue de l'Eglise, Grande Rue	GOY Michel	INRAP		OPD	MA MOD	★	5
CHATEAU-GAILLARD, rue du Stade	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	--	●	6
CHAZAY-BONS, Grotte de l'Abbaye 1	BUARD Jean François	AUT	10 - 11	OPP	MESO - NEO	--	
DIVONNE-LES-BAINS, les Grands Champs	ACKX Gilles	INRAP		OPD	A - NEO	★	7
	HAUSARD Olivier	PRIV		SP			
DIVONNE-LES-BAINS, rue Guy de Maupassant	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	--	●	7
FAREINS, ZAC Parc d'activité du Montfray, zone B	PRANYIES Audrey	PRIV		SP	FER A MOD	★	8
	JULITA Bastien	PRIV		SP			
PERONNAS, chemin du Bief, de l'Etang Neuf	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A	★	9
RAMASSE, VILLEVERSURE, Chaux Demarchand, Marbre, la Combette, Combe Rongin, Mont Grenier, Les Balmes	MAZUY Dominique	INRAP		OPD	MOD	★	10
SAINT-GENIS-POUILLY, les Hautins 1 Les Hautins 1 bis	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD	NEO ? BRO -FER	★	11
SAINT-GENIS-POUILLY, Malivert rue Georges Charpak, aménagement urbain	SEGAIN Ellebore	INRAP		OPD	A - MOD ?	★	11
SAINT-VULBAS, Aux Grands Prés, chemin du Port	GISCLON Jean Luc	INRAP		OPD	A	★	12
SAINT-VULBAS, extension des réseaux EU/EP, Grand Champ	REMY Anne Claude	INRAP		OPD	FER - A	★	12

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⚙ : opération en cours.

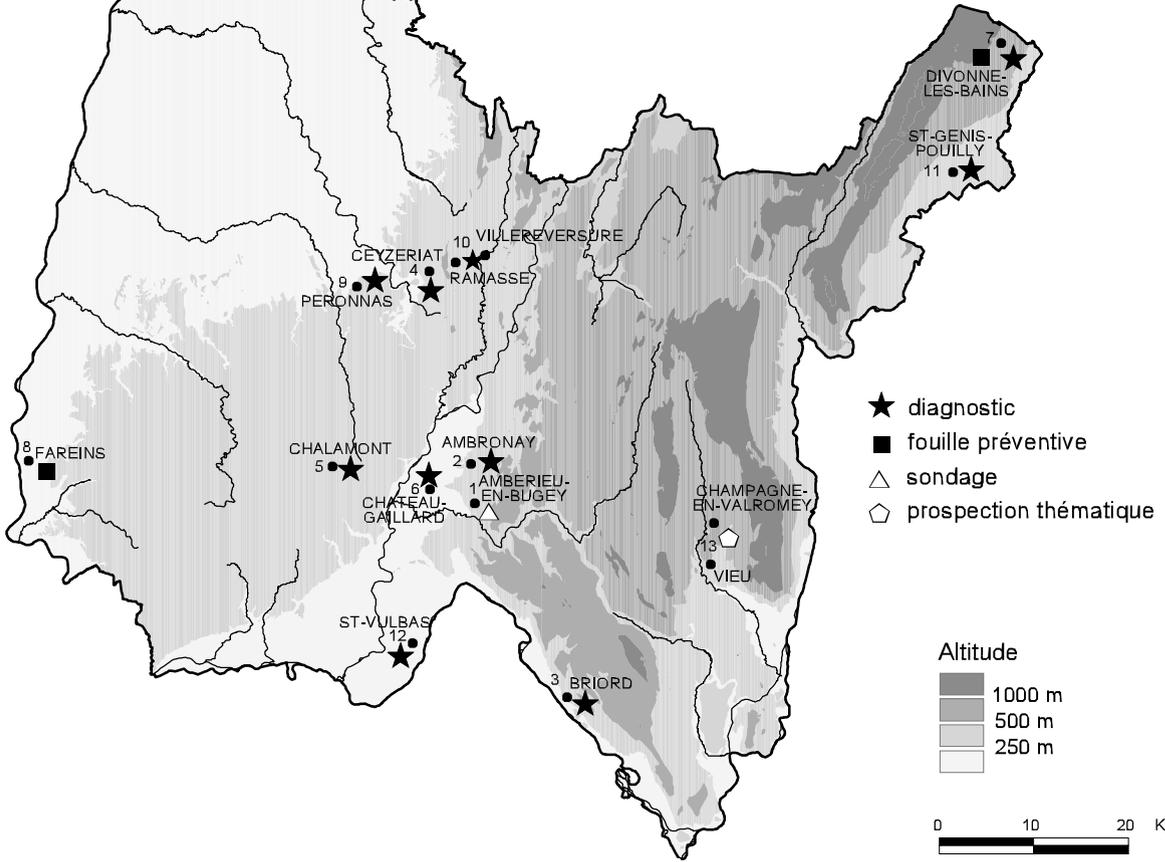
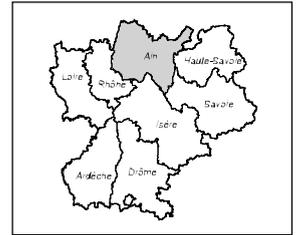
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
SAINT-VULBAS, les Grandes Vignes	GISCLON Jean-Luc	INRAP		OPD	MA MOD ?	★	12
SAINT-VULBAS, rue des Claires Fontaines	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	BRO -FER	★	12
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	--	--

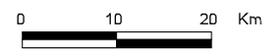
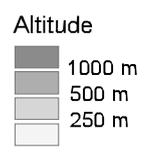
Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
VIEU et CHAMPAGNE-EN-VALROMEY Réseaux viaires anciens en Valromey	MELO Alain	AUT	27	PT	A MA	★	13

AIN



- ★ diagnostic
- fouille préventive
- △ sondage
- ◑ prospection thématique



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
 © IGN - PARIS - Convention n° 7106
 Reproduction interdite

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

MOYEN AGE

**AMBERIEU-EN-BUGEY
Saint-Germain**

La campagne de travaux de dégagement, de relevés et d'étude du bâti de la façade méridionale de la grande tour du château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey (Ain) s'est déroulée de mars à octobre 2012.

Les membres bénévoles de l'association (350 journées de travail en 2012) ont participé à ces travaux qui ont été organisés chaque dimanche.

L'opération de prospection thématique de l'année 2012 a été consacrée à la haute cour du château de Saint-Germain-d'Ambérieu (Ain), dans l'espace cantonné au sud de la grande tour et à l'angle sud-est de la cour. L'espace est délimité par la tour maîtresse au nord, l'enceinte au sud et à l'est.

Les travaux ont permis d'évacuer la majeure partie des niveaux d'effondrement et de dégager le parement sud de la tour ainsi que l'enceinte orientale. Les dégagements

ont été arrêtés au fond du niveau d'effondrement des matériaux de construction et au sommet d'une couche pouvant correspondre à l'abandon du site et peut-être à l'affleurement des niveaux d'occupation. Ces niveaux n'ont pas été fouillés.

Une demande de fouille programmée, dirigée par Laurent D'Agostino (HADES), a été proposée pour cet espace.

Une valorisation du site en lien avec le propriétaire (municipalité d'Ambérieu) a été établie, elle comprenait conférences, visites scolaires, Journée Nationale de l'Archéologie à Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain).

**Alain KERSUZAN
Chercheur bénévole
Université Lyon II - UMR 5648**

MOYEN AGE

**AMBRONAY
La Laupinière, rue des Ruettes**

Le diagnostic conduit rue des Ruettes à Ambronay (Ain), au lieu-dit La Laupinière, a mis en évidence un site en contexte colluvial de faible versant. L'expertise sédimentaire menée dans les six sondages ouverts a isolé le substrat fluvio-glaciaire fossilisé par un recouvrement colluvial important d'argiles limoneuses sur lequel se déroule la couverture végétale. Le profil sédimentaire de la parcelle la plus basse (parcelle 7) est marqué par un niveau de colluvions d'épaisseur moyenne renfermant du

mobilier céramique situé aux alentours des Xe-XIe siècles. Aucune structure maçonnée ou fossoyée n'a été repérée dans les larges fenêtres de décapage ouvertes. Cette observation accrédite l'existence d'un site en amont du secteur diagnostiqué.

**Grégoire AYALA
INRAP**

AMBRONAY

RD 107, Déviation de Coutelieu

Le nouveau site de plein air détecté sur le territoire du hameau de Coutelieu (commune d'Ambronay - Ain) au cours d'une campagne de diagnostic conduite au mois d'octobre 2012 à l'occasion du projet de contournement de la RD 1075, apporte des connaissances sur une zone fréquentée et/ou occupée depuis la déglaciation mais où les séquences protohistoriques sont particulièrement mal connues. Les investigations sur la superficie diagnostiquée ont permis de localiser quatre structures archéolo-

giques réparties en deux secteurs bien précis de l'emprise : le sondage 6 dans la zone 1 et le sondage 71 dans la zone 3. Cependant, il est clair que seuls les vestiges contenus dans le sondage 6 sont bien identifiés (structures de combustion à pierres chauffées), organisés en batterie et datés de l'âge du Fer.

Grégoire AYALA
INRAP

BRIORD

Route des Ecoles

Le diagnostic se situe au nord du bourg actuel, route des Ecoles, sur la parcelle E 329 où la SCI du Port de Briord envisage la réalisation de deux maisons d'habitation. Située en zonage archéologique, l'emprise est localisée dans un secteur relativement sensible. La parcelle occupe un terrain relativement plan, situé sur le sommet de la terrasse glaciaire, à une altitude moyenne de 205-206 m NGF.

Lors de cette évaluation, cinq sondages ont été réalisés à la pelle mécanique sur l'ensemble de l'emprise. Ces derniers, en fonction du terrain naturel, ont atteint la profondeur maximum de 1,05 m. Au total, une surface de 122 m² aura été ouverte, soit 6,9 % de l'emprise. Les sondages ont tous atteint le substrat fluvio-glaciaire, correspondant au cailloutis de la terrasse würmienne.

L'ensemble des sondages permet de restituer un transect de la parcelle. La stratigraphie est conforme à celle atten-

due montrant sous la terre végétale (US 1), de 0,30 à 0,40 m, un léger recouvrement limoneux (US 2) et le cailloutis fluvio-glaciaire würmien (US 3). Cette opération a permis d'observer une série de structures en creux dans la zone ouest de l'emprise. Deux fonds de bassins (Sd. 4, F. 1 et F. 3), une sablière basse (Sd. 5, F. 6) et plusieurs trous de poteau (Sd. 5, F. 4, F. 5, F. 7 et F. 8) formant des alignements (structure légère sur poteaux de bois ?) qui sont attribués au Haut-Empire. Il semble que l'on puisse identifier ces structures à une aire de travail peut-être liée à l'artisanat céramique (stockage et préparation de l'argile) et bâtiment de remise (?). Aucun indice de fréquentation humaine ancienne n'a été décelé sur la zone est.

Stéphane BLEU
INRAP

CEYZERIAT

Les Plans, chemin de Closy, VC n° 26

La campagne de diagnostic sur les parcelles impactées par le projet de construction d'un lotissement d'activités au lieu-dit Les Plans sur le territoire de la commune de Ceyzériat n'a pas permis de localiser des occupations historiques anciennes. Quelques 111 sondages ont été ouverts sur l'emprise du projet d'aménagement. Aucun vestige n'a été mis en évidence hormis ceux appartenant

à des drains très modernes sur la parcelle et des traces du compactage des déblais provenant du creusement autoroutier en limite d'emprise.

Grégoire AYALA
INRAP

Chalamont, cité médiévale de la Dombes citée dès le Xe s., est un bourg médiéval fortifié qui s'est fixé au pied du *castrum* de *Calomonte*, bâti dès le Moyen Âge sur le sommet du Signal, à 334 m, au carrefour de deux axes routiers, la voie antique de Lyon-Bourg-en-Bresse (Cassini) et une voie secondaire qui relie Ambérieu-en-Bugey à Villefranche-sur-Saône. Chalamont est le chef-lieu d'une importante châtelainie. À la fin du XVIe s., la ville est saccagée par les seigneurs de Haute-Savoie qui la détruisent en partie ainsi que l'enceinte médiévale.

L'intervention archéologique se situe au coeur du village entre la Grande Rue à l'ouest, la rue des Fossés à l'est et la rue de l'Église au sud et les maisons donnant sur la place du Marché, au nord, délimitant un îlot urbain comprenant cinq maisons mitoyennes : maisons 1, 4 et 5 sur la Grande Rue et maisons 2 et 3, sur la rue des Fossés.

L'étude de bâti d'un segment du rempart a fourni des données sur les techniques et matériaux de constructions locaux, classiques de la Dombes et de la Bresse. La mai-

son 1 est construite avec un soubassement alternant briques et galets en *opus spicatum* lié par un mortier de terre portant des élévations à pans de bois et remplissage de torchis ou de briques, avec des poteaux porteurs verticaux reposant sur une sablière, dont on retrouve des éléments de comparaison dans les maisons situées en face de l'îlot, aux angles de la Grande Rue avec les rues de l'Église et des Halles.

Chronologiquement, les maisons 4 et 5 sont antérieures à la maison 1, qui est agrandie au XVIIIe s. par une galerie de bois.

Le rempart possède un double parement de briques (modèle du carron savoyard) avec blocage interne de galets, conservé en élévation sur 5,25 m, dont 4,50 m de courtines et 0,75 m de parapet, avec chemin de ronde. Construit à une époque indéterminée, le rempart peut être comparé à celui de Châtillon-sur-Chalaronne daté de la fin XIIIe s., ou du début du XIVe s. Il serait antérieur aux maisons de l'îlot.



Fig.1 Chalamont : Vue du rempart (cliché Monique Le Nezet-Célestin, INRAP)

Les sondages ont mis en évidence les premiers vestiges d'une occupation antérieure aux maisons étudiées dans la phase 1, qui est datée des Xe-XIIIe s. Un premier paléosol médiéval (surface de circulation) a été repéré, recoupé par un fossé large orienté nord-sud. Deux paléosols médiévaux lui succèdent chronologiquement comprenant une petite aire d'ensilage (7 silos) daté des Xe-XIIIe s., avec un probable fond de cabane arasé. Des lambeaux de foyer antérieur à l'habitat ont été mis en évidence. Le mobilier céramique présente les caractéristiques de plusieurs époques. Il s'agit d'une part de fragments à cuisson post-réductrices des environs de l'An Mil (Xe-XIIIe s.) et d'autre part de productions glaçurées du bas Moyen Âge (XIIIe-XVe s.). Des scories provenant de déchets de forge peuvent évoquer une activité artisanale d'atelier ou de métallurgie.

Deux bâtiments médiévaux ont été identifiés dans le sud de la parcelle, ils évoquent une architecture de terre sur solin et des soubassements en galets et mortier avec une fondation de pieux plantés dans le substrat. La nature argileuse humide a conduit les bâtisseurs à privilégier ce type de fondation pour la période comprise entre le XIIIe et le XVIe s. L'analyse ¹⁴C d'une partie de ces échantillons de bois devrait lever les doutes. Une « ruelle » en gravier, d'époque post-médiévale est à signaler dans le nord de la parcelle. Un niveau de cour en galets est associé à un bâti tardif, ainsi qu'un puits.

**Monique LE NEZET-CELESTIN, Michel GOY
INRAP**

OPERATION NEGATIVE

CHATEAU-GAILLARD Rue du Stade, lot B

La prescription du service régional de l'archéologie a été motivée par le projet de construction de trois maisons individuelles dans la plaine de Cormoz, rue du Stade à Château-Gaillard. La parcelle sise dans la zone de saisine archéologique fait partie d'un secteur particulièrement riche connu notamment par les recherches de J.E. Valentin-Smith en 1862. A l'époque, quarante-six *tumuli* ont été repérés dont dix-huit fouillés. L'un d'entre eux est

situé à une quarantaine de mètres de notre secteur d'investigation. A l'issue de notre intervention, aucune structure, mobilier ou artefact archéologique n'a pu être mis au jour sur l'emprise concernée malgré la proximité de vestiges majeurs.

**Stéphane BROUILLAUD
INRAP**

NEOLITHIQUE
PROTOHISTOIRE

DIVONNE-LES-BAINS Les Grands Champs

ANTIQUITE

■ Diagnostic

La zone d'intervention se trouve dans la commune de Divonne-les-Bains au lieu-dit « Les Grands Champs » à environ quinze kilomètres au nord de Genève.

Plusieurs découvertes fortuites anciennes et deux opérations d'archéologie préventive réalisées sur des parcelles voisines à notre intervention, ont mis au jour l'aqueduc romain qui alimentait en eau la ville de Nyon (en Suisse) depuis la source Emma actuellement appelée la Versoix, située dans le centre ville de Divonne-les-Bains.

C'est dans la perspective de localiser précisément le tracé de l'aqueduc romain à l'intérieur de l'emprise du futur projet de construction du lotissement qu'un diagnostic archéologique a été prescrit. L'aqueduc romain a été mis au jour dans la partie sud de l'emprise du projet ainsi que des réseaux de drainage, une inhumation animale

probablement modernes et un foyer protohistorique. La datation ¹⁴C est en cours.

**Gilles ACKX
INRAP**

■ Fouille

L'opération de fouille préventive menée sur la commune de Divonne-les-Bains, au lieu-dit « Grands Champs » en septembre 2012, a permis de mieux documenter l'aqueduc romain qui alimentait la ville antique de Noviodunum (Nyon). Une portion de 142,50 m de cet ouvrage a été mise au jour, ce qui constitue pour l'heure le plus long tronçon jamais excavé. De l'étude de cet aqueduc, intégralement souterrain, la principale avancée concerne la mise au jour de regards. Au total, trois regards consécutifs ont pu être étudiés, permettant de constater qu'ils



Fig.2 Divonne-les-Bains, Les Grands Champs : Au premier plan, le regard n° 2 de plan carré (de 0,90 m de côté d'ouverture). Vue vers le sud. (cliché Laurent d'Agostino).

sont régulièrement espacés d'environ 42 m. Dans le cadre de ce rapport, nous avons aussi intégré la découverte de deux autres regards effectuée en 2001 par le groupe de bénévoles divonnais « Divonarium » et jamais répertoriée jusque-là auprès du S.R.A. Tous deux ont été repérés sur la commune de Divonne-les-Bains et se trouvent en amont de la fouille des « Grands Champs ». Le premier était situé à « La Charmeraiie », parcelle mitoyenne au sud-ouest des « Grands Champs ». Le second regard se trouve sur un terrain communal (parcelle cadastrale AE 362) et est toujours visible. Le groupe de bénévoles nous a également transmis une importante documentation concernant l'aqueduc divonnais, d'ordre principalement photographique, que nous avons jointe à notre inventaire.

Une autre avancée concerne le mode de construction de l'aqueduc. Il est maintenant avéré que les piédroits de l'aqueduc situés dans l'emprise de la fouille ont bien été liés à l'origine à l'aide d'un mortier de chaux. Cependant, ce liant a en grande partie été lessivé et remplacé par de l'argile au sein des piédroits. La question du type d'aménagement pour le fond du canal demeure. Bien que quelques dalles en terre cuite aient été retrouvées *in situ* (uniquement en zone D), leur absence dans toutes les autres coupes et sondages pose le problème de savoir si l'aqueduc était à l'origine entièrement dallé ou non. Par conséquent on peut se demander si le dallage de l'aqueduc a pu faire l'objet d'une intense récupération, ou s'il a existé un mode de construction différent qu'il reste à découvrir. L'hypothèse d'une récupération reste toutefois la plus probable. Par ailleurs, un mode de construction du fond de l'aqueduc nettement différent a été repéré à son extrémité aval : sur une longueur d'au moins sept mètres, un solide béton de tuileau, composant une sorte de dalle d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, tapisse le fond du canal et pourrait être l'amorce d'un dispositif particulier.

Concernant la pente de l'aqueduc, la différence altimétrique entre le début et la fin de ce tronçon de 142 m de long est d'environ 4 m. Sur les soixante premiers mètres l'aqueduc suit les courbes de niveau et sa pente est assez douce (0,55 %). Puis, sur le tronçon suivant d'au moins cinquante mètres de long, la pente est beaucoup plus forte (5,05 %) et correspond à un endroit où le tracé de l'aqueduc amorce un net virage et recoupe les courbes de niveau. Sur la dernière partie de l'aqueduc, là où se trouve le béton de tuileau, la pente semble se radoucir. Ce béton de tuileau, disposé au débouché de cette forte pente, a peut-être servi à renforcer localement le *specus* à un endroit où l'eau devait avoir une grande vitesse et donc être susceptible d'endommager rapidement la canalisation.

Notons pour terminer la présence dans la partie sud du chantier des « Grands Champs » d'un paléosol, recoupé par la tranchée d'installation de l'aqueduc, et daté par radiocarbone d'environ 4300 à 4000 av. J.-C., soit une fourchette appartenant au Néolithique moyen. Aucun mobilier ni structure qui pourraient lui être associés n'ont été retrouvés.

**Olivier HAUSARD
HADES**

DIVONNE-LES-BAINS

Rue Guy de Maupassant

Dans un quartier excentré au nord du centre ville de Divonne-les-Bains, le diagnostic « rue Guy de Maupassant » intervient en préalable à la construction d'un groupe scolaire. Occupé depuis une quarantaine d'années par une maison de retraite entourée d'un parc arboré, ce terrain de 13 683 m² présente une pente de 5 %, de l'ONO vers l'ESE, en partie artificielle. Trente-deux tranchées réparties en quinconce ont permis d'étudier 823 m² de la surface accessible du projet.

Aucune structure, aucun vestiges ni aucun mobilier archéologiques n'ont été découverts dans les sondages, qui attestent surtout des remaniements récents et profonds du sous-sol.

Néanmoins, le diagnostic a permis quelques observations géomorphologiques pour ce secteur jouxtant une section de l'aqueduc gallo-romain qui alimente en eau provenant de la Divone la proche colonie de Nyon (Suisse). Les plus anciens niveaux enregistrés correspondent à la moraine de fond du glacier würmien. Ils sont recouverts par des sédiments limono-argileux et argilo-sableux, enrichis en gravillons et en galets centimétriques, qui résultent de processus de type coulée de boue, puis par des colluvions. Au-delà, les couches observées renvoient à des remblais contemporains liés à la construction de la « Résidence des Anciens », détruite en 2012, et de l'aménagement paysager environnant.

Sylvie BOCQUET
INRAP

FAREINS

ZAC Parc d'activité de Montfray

■ Zone B

Le site de Fareins est situé dans le département de l'Ain, à proximité de Villefranche-sur-Saône. Il est localisé au sud-est de la commune, le long de la RD 44, sur le plateau de la Dombes qui surplombe d'une cinquantaine de mètres la vallée de la Saône. La fouille précédait la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Parc d'Activités de Montfray », initiée par la communauté de Communes Porte Ouest de la Dombes. Menée sur une superficie de 18 000 m², elle a révélé une occupation relativement lâche, conforme à ce qui pouvait être attendu en regard des résultats du diagnostic.

Les 75 structures mises au jour constituent les vestiges d'une installation à vocation domestique extrêmement lacunaire, compte tenu sans doute de l'arasement certain du site. Cette occupation est matérialisée par plusieurs séries de trous de poteau épars qui ne permettent pas de restituer de plans de constructions cohérents. Quelques fosses dépotoirs jalonnent également le site, associées à deux foyers en cuvette comblés de galets chauffés, à une structure de stockage excavée (fosse-silo) et à un enclos fossoyé de plan circulaire, conservé sous une forme très ténue. L'étude du mobilier céramique extrait, pour l'essentiel, des fosses dépotoirs, permet de dater cette occupation du début du premier âge du Fer (Hallstatt C1). La plupart des structures n'offrent cependant aucun élément susceptible d'en préciser la datation.

Plus inattendue, une nécropole à inhumation constituée de huit sépultures a été découverte au cœur de l'emprise. La disposition resserrée des sépultures permet de penser qu'elles étaient peut-être enserrées, à l'origine, par un dispositif de clôture de type palissade ou fossé, disparu sous l'effet de l'érosion. Les huit tombes mises au jour forment un chapelet de 23 m de long orienté selon un axe est-ouest. Six d'entre elles sont disposées en enfilade les unes à la suite des autres, tandis que la sépulture centrale est doublée, au sud, par une tombe parallèle. Il s'agit d'inhumations simples, à l'exception de l'une des deux inhumations centrales, dans laquelle ont été découverts une femme adulte et un enfant.

Bien que les squelettes soient très mal conservés, les tombes offrent dans l'ensemble un état de conservation remarquable. L'humidité ambiante du terrain a notamment permis la préservation des empreintes liées à la décomposition des matières organiques (cercueils, chaussures, vêtements). La présence systématique d'un riche mobilier d'accompagnement déposé soit dans les cercueils, soit à l'extérieur dans la tombe, permet de retracer les gestes du rituel funéraire qui ont présidé à l'inhumation des défunts : vaisselle en céramique et en verre, quartiers de viande, monnaies, parure, chaussures, etc. Si toutes les sépultures ont livré des récipients en céramique complets (de un à trois) et si dans six d'entre elles, le défunt était accompagné de monnaies (de une à quatre), il est intéressant du point de vue de l'organisation spatiale de la nécropole de relever que la tombe centrale, doublée par la sépulture contenant une femme et un enfant, est aussi la plus riche.

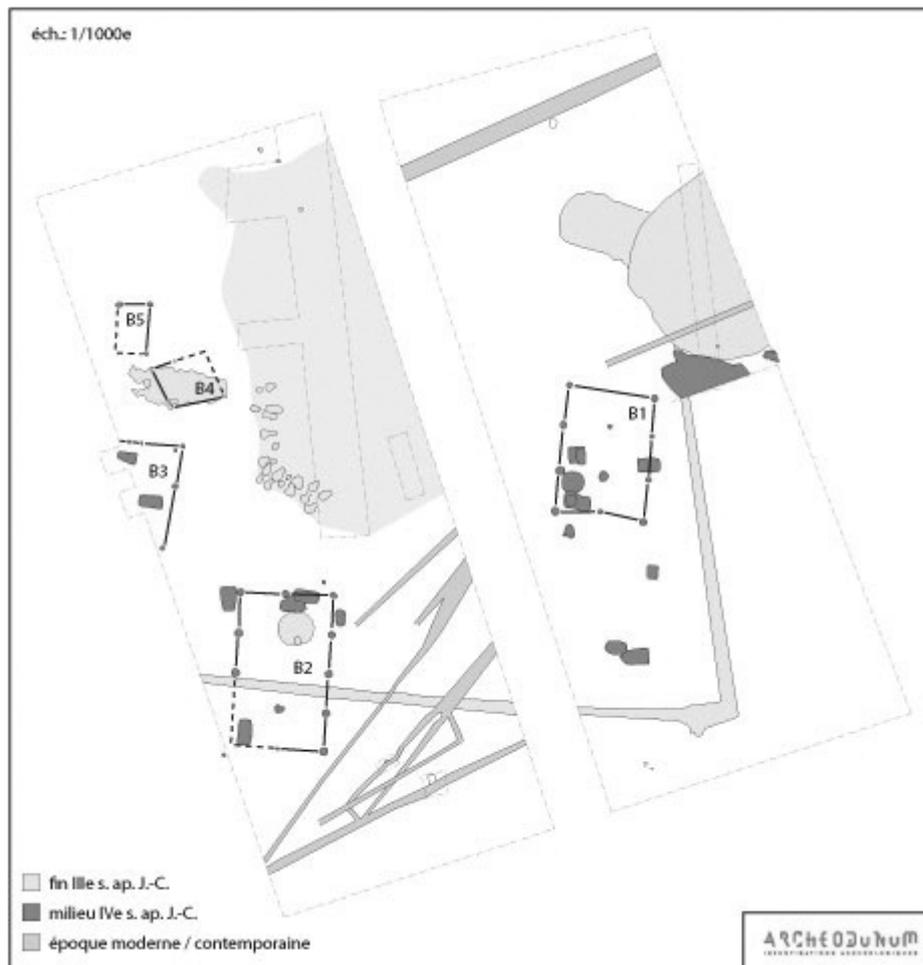


Fig.3 Fareins, ZAC Parc d'activité de Montfray, zone B : plan du site et de la nécropole (Audrey Pranyies, Archéodunum)

Compte tenu du mauvais état de conservation des squelettes, les analyses et études mises en oeuvre ne permettent pas de déterminer si la disposition des tombes renvoie ou non à une logique particulière, notamment familiale, et si les inhumations sont contemporaines ou non. Constituée de huit sépultures, cette petite nécropole est probablement liée, quoi qu'il en soit, à l'habitat contemporain fouillé une centaine de mètres plus à l'ouest.

Audrey PRANYIES Archéodunum

■ Zone C

La société Archéodunum a réalisé une opération de fouille préventive dans la commune de Fareins, sur le futur Parc d'activités de Montfray – (Zone C), du 26 mars au 1er juin 2012 et qui concerne une surface de 3300 m² située en bordure occidentale du plateau de la Dombe. Les parcelles concernées par le projet avaient fait l'objet d'une campagne de diagnostic menée de janvier à mars 2007 par S. Motte (INRAP).

La fouille et les différentes études ont permis de définir deux états d'occupation durant l'Antiquité tardive, ainsi

qu'un ensemble de fossés attribué à l'époque moderne voire contemporaine.

Le premier état est daté de la fin du IIIe s. ap. J.-C. Il se caractérise par l'aménagement d'une dépression naturelle sur le bord de laquelle est implantée une batterie de seize fours. La fonction de ces structures n'a pas pu être déterminée (fours culinaires, à vocation agricole ou liés au travail des métaux). Autour de la dépression est creusé un fossé drainant protégeant trois des côtés de la zone de travail et aboutissant, à son extrémité nord-est, dans une mare. Cette dernière a été aménagée pour permettre la production d'argile par lessivage.

Un puits et une petite bâtisse vraisemblablement utilisée pour le stockage sont installés au sud-ouest, à proximité immédiate de la batterie de fours. Dans le courant de la première phase, l'édifice est démolit et laisse la place à un puisard de grandes dimensions. L'étude des restes osseux mis au jour dans le comblement du puits atteste une exploitation des matériaux issus de l'os durant le premier état.

L'occupation de l'état I s'étend au-delà des limites de la fouille. L'habitat lié aux vestiges explorés n'a pas été retrouvé et il n'a pas été possible de préciser sa localisation.

Le second état est daté du milieu du IV^e s. ap. J.-C., soit environ un demi-siècle après la première installation sur le site. Il n'est pas possible de définir s'il y a une continuité dans l'occupation ou si les deux états sont séparés par un hiatus. Les structures et les aménagements de l'état I sont abandonnés, comblés ou remblayés à l'exception de la mare qui est encore sporadiquement en usage. L'état II est matérialisé par un ensemble de bâtiments sur poteaux, tous orientés nord-sud. Il s'agit de trois bâtisses d'un module relativement uniforme présentant un plan à une ou deux nefs et érigés en matériaux légers. A cet ensemble s'ajoute un grenier, implanté au nord-ouest de la zone de fouille. Les autres aménagements associés à cette période se répartissent entre fosses dépotoir et foyers excavés. Les premières sont présentes dans tous les grands bâtiments. Les foyers en fosse sont installés uniquement à l'intérieur et autour du bâtiment B1. Ils sont tous de forme rectangulaire et de grande taille, suggérant un usage particulier qui pourrait être une activité de fumaison à chaud ou éventuellement de travail du plomb. L'étude de l'*instrumentum* a également permis de mettre en évidence des éléments liés à la pratique de la pêche et peut-être au façonnage de la céramique.

Malgré l'absence de foyers domestiques à l'intérieur de ces édifices, leurs caractéristiques s'accordent avec celles de bâtiments d'habitat, au moins pour une partie

d'entre eux. D'autre part, l'absence d'un lieu de vie parmi toutes ces constructions paraît difficile à imaginer. De manière générale, la nature de cette nouvelle occupation n'est pas clairement définie, mais elle semble répondre à de nouvelles fonctions plus complexes, ne se limitant plus à un espace artisanal autour duquel gravitent quelques aménagements. L'état II a été abandonné vers la fin du IV^e s. ap. J.-C. et le site n'a pas été réoccupé depuis.

Dans les deux cas, il s'agit donc d'un site à caractère rural regroupant des activités agricoles et artisanales et très vraisemblablement un habitat (non reconnu mais fortement supposé pour l'état I) et un espace funéraire privé à inhumation regroupant huit tombes mises au jour sur la Zone B qui complète très certainement les découvertes de l'état II. Les vestiges reconnus lors de cette opération ne se limitent pas à ce qui caractériserait un site artisanal. L'hypothèse d'installations périphériques à une *villa* doit également être écartée principalement en raison de l'absence quasi certaine d'une telle installation dans les environs du site. Il s'agit donc plus certainement d'un habitat rural ou d'une « occupation dispersée ».

Bastien JULITA
Archéodunum

ANTIQUITE

PERONNAS

Chemin du Bief de l'Étang neuf

Au vu des résultats de cette intervention conduite Chemin du Bief de l'Étang Neuf sur le territoire de la commune de Péronnas (Ain), on peut certifier que des indices matériels permettant de localiser un site archéologique structuré et se référant à une occupation archéologique ancienne ont été révélés. Les traces d'occupation qui ont été décelées couvrent une période chronologique réduite aux premières décennies qui ont suivi la conquête romaine (époque républicaine tardive). Pour ce qui est de la caractérisation de cette occupation, on peut dire qu'elle n'est pas uniforme sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic. Trois groupes de structures fossoyées bien espacés, marquent l'occupation au sol. Nous n'avons pas ren-

contré de structures se référant à des fonctions bien établies qui pourraient nous renseigner sur la nature de l'activité qui s'est organisée sur le site. Parallèlement, la densité relative des vestiges mobiliers (les tuiles parfois ralliées à une chronologie centrée sur le I^{er} siècle après J.C.) infiltrés sur le site à l'occasion de phénomènes de colluvionnement laisse envisager ici les marges d'un site d'habitat plus important.

Grégoire AYALA
INRAP

RAMASSE, VILLEREVERSURE

Chaud Demarchand, Marbre, La Combette, Combe Rongin, Mont Grenier, Les Balmes

La campagne de diagnostic effectuée sur les parcelles impactées par la tranche d'exploitation de la carrière n'a pas véritablement permis de caractériser ou de préciser des occupations humaines appartenant à des périodes représentées par ces découvertes archéologiques anciennes faites à proximité, et un contexte archéologique plus large très riche. Cependant, la prise en compte des indices fournis par les couches sédimentaires rencontrées dans les sondages a contribué à une meilleure compréhension des lessivages et des colluvions liés à cet éperon rocheux. L'action de l'homme sur le milieu naturel a accentué ces phénomènes par les déboisements successifs, et les mises en valeur de type pâturage dont témoigne un mur de parcelle en pierres sèches. La nature karstique du socle sous-jacent aurait pu contribuer à la conservation de traces d'occupations anciennes piégées dans certaines anfractuosités ; les

failles découvertes et accessibles ont été explorées, elles n'ont rien livré. Seule l'activité récente (XIXe et XXe siècle) d'extraction (blocs) et de transformation de pierre (chaux) a pu être caractérisée par la reconnaissance des fronts de taille, de cordons de terre issus des stériles de découvertes, et de traces de chaux. Ce premier contact avec ce lieu aux configurations topographique et géomorphologique particulières n'a pas été fructueux sur le plan archéologique, toutefois, d'autres investigations situées plus au nord pour d'autres tranches d'exploitation de la même carrière seront menées et nous permettront peut-être de réactualiser pour partie les connaissances des nombreuses occupations déjà repérées sur ce territoire.

Dominique MAZUY
INRAP

SAINT-GENIS-POUILLY

Les Hautins

■ Les Hautins 1

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 20 au 24 février 2012. L'emprise, d'une superficie du 19 915 m² est vouée à un projet de lotissement. Quarante quatre sondages ont été ouverts, représentant 6,6% de la surface totale du projet.

Plusieurs fosses se concentrent dans la partie sud-est de l'emprise. Elles sont datées pour la plupart par le mobilier céramique qu'elles renferment, de l'extrême fin de l'âge du Bronze et de la première moitié de l'âge du Fer (soit entre les IXe et VIIIe siècles avant notre ère). Elles apparaissent au niveau d'un paléosol, qui s'étend aussi vers le nord de l'emprise. Une partie de ces niveaux semble avoir été altérée postérieurement par des ravinements et des nappes d'alluvions.

■ Les Hautins 1bis

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 27 février au 2 mars 2012. L'emprise d'une superficie du 16 387m² est vouée à un projet de lotissement. Quarante sondages ont été ouverts, représentant 7,08% de la surface totale. Quelques fosses de formes diverses ont été repérées, dont un ensemble de cinq petites fosses circulaires de dimensions semblables, certaines ayant livré des inclusions d'argile rubéfiée et du charbon de bois. Le peu de mobilier céramique récolté dans ces structures s'inscrit très largement entre les périodes du Néolithique et de l'âge du Fer.

Alan MAC CARTY
INRAP

Cette opération de diagnostic archéologique intervient en amont de l'aménagement d'une zone urbaine dans le cadre du projet « Porte de France » mené par la commune de Saint-Genis-Pouilly, au lieu-dit « Malivert ». Cette opération de grande ampleur concerne les parcelles AW 24, 28, 29, 30, 31, 32, 80 et 81. L'emprise du projet est de 8,7 ha, sur laquelle 176 sondages ont été réalisés.

Les parcelles concernées par l'opération sont situées au sud-est de la commune, au niveau du lieu-dit « Malivert », dans un espace encore non construit, jouxtant le rond point permettant l'accès au CERN et à la douane de Meyrin. Le projet impacte un grand pâturage.

D'un point de vue géologique, le terrain est situé à la terminaison sud du bassin molassique suisse, mais également au pied de la première chaîne du Jura (anticlinal du Reculet). Plus précisément, il se situe sur un dépôt de nappe fluvio-glaciaire (FGy5) würmien qui forme une plaine alluviale caillouteuse dont la partie supérieure présente des caractéristiques pédologiques de type rubéfaction. L'opération de diagnostic intervient sur cet espace plan à la stratigraphie monotone, déconnecté des apports alluviaux du cours d'eau situé à l'ouest, le Lion, et des versants à l'est. Son évolution est à considérer comme soumise éventuellement à des apports éoliens et à l'action de nivellement anthropique. Des indices d'occupation du territoire datés de différentes époques sont connus pour la commune de Saint-Genis-Pouilly et pour les communes limitrophes. Ces indices sont majoritairement issus de découvertes anciennes. La période antique est la mieux documentée, essentiellement au niveau du pôle d'urbanisation de Pouilly. Les autres périodes sont mal connues, documentées essentiellement par des découvertes fortuites d'objets isolés ou de tombes.

Les 8,7 hectares impactés par l'aménagement urbain de la zone « Porte de France » représentent donc une large fenêtre concernant les marges de la commune jusque là non documentées.

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs faits, dont une majorité n'est pas, ou mal datée. En premier lieu, notons la découverte d'une fosse qui a livré de la céramique antique en bordure est du terrain. Cette fosse est isolée et son usage reste indéterminé. Non loin, les vestiges d'une haie, orientée selon un axe nord-est / sud-ouest sont visibles, correspondant à une limite cadastrale identifiée sur le plan cantonal de 1807 et sur le cadastre napoléonien de 1845. En bordure ouest de cette haie, un fossé, à l'orientation légèrement divergente (nord nord-est / sud sud-ouest) est visible. Il ne semble correspondre à aucune limite identifiée sur les plans cadastraux anciens.

Des indices linéaires ont été identifiés sur photos aériennes, ainsi que sur le terrain, en topographie (via la réalisation d'un MNT), mais ils n'ont laissé aucune trace en profondeur. Ils semblent organisés selon deux axes : nord nord-est / sud sud-ouest et nord-est / sud-ouest, ainsi que leurs perpendiculaires. Il pourrait s'agir de deux systèmes parcellaires différents fossilisés dans le paysage. Notons cependant que le système orienté selon l'axe nord nord-est / sud sud-ouest pourrait être rapproché de certaines limites parcellaires actuelles, alors que le système nord-est / sud-ouest semble se rapprocher de celui représenté sur les cadastres anciens.

Au nord-est du terrain, deux ensembles construits ont été identifiés, susceptibles d'être rattachés à des périodes récentes (moderne ou contemporaine). Le premier ensemble concerne deux tranchées de fondation de mur particulièrement arasés, dessinant les contours d'un ensemble construit de grande dimension (au moins 15 m de long sur 7,50 m de large). Un unique tesson céramique moderne a été retrouvé aux environs, limitant la datation et l'interprétation de cet ensemble.

Le second ensemble, plus complexe, correspond à un bâtiment carré, mesurant 19,50 m de côté. Sa construction spécifique, avec un système de « double mur » partiel, est à remarquer, mais sa fonction n'a pu être déterminée. La faible quantité de céramique retrouvée nous fait penser qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment destiné à l'habitation. Le bâtiment a fait l'objet d'un important phénomène de récupération de matériaux. Le remblai recouvrant la zone n'a livré que de rares fragments céramiques datés de la période allant des XVIe-XVIIe s. au XXe s. Ce bâtiment n'apparaît pas sur les plans cadastraux de 1807 ou de 1845, mais il présente une orientation générale qui diffère très légèrement de certains indices parcellaires identifiés dans les photos aériennes (axe nord nord-est / sud sud-ouest) et associés au parcellaire de datation plutôt contemporaine. Les autres vestiges découverts correspondent à quelques fosses stériles et à des aménagements de galets pouvant correspondre à des pierriers.

L'étude réalisée lors de ce diagnostic ne nous permet donc pas d'attester la présence d'une véritable occupation de ces terrains situés en marge du centre urbanisé actuel de Saint-Genis-Pouilly, mais elle confirme une exploitation de ces espaces par l'homme. L'angle nord-est semble avoir été utilisé, mais pas forcément à des fins d'habitat. Cette opération a donc permis d'attester le caractère relativement peu attractif de ces marges, nous permettant ainsi de mieux cerner les espaces où l'occupation est plus dense.

SAINT-VULBAS

Chemin du Port, aux Grands Prés

L'opération de diagnostic à Saint-Vulbas aux Grands Prés, chemin du Port, a été réalisée en raison de la présence d'une *villa* gallo-romaine sur la parcelle voisine, aux Sétives. Un fossé du 1er s. orienté NE-SO a été découvert sur la parcelle sondée, les autres vestiges étant une série de fossés parallèles, serrés, couvrant tout le terrain, évoquant des labours ou des plantations (vignes ?) d'époque probablement moderne. Le fossé gallo-romain, par sa situation et son orientation, peut être mis en relation avec une voie arasée donnant accès à la

villa des Sétives, entrée matérialisée par un porche monumental à la fin du IIIe s. L'orientation similaire des fossés de labours ou de plantations révèle la perdurance de la cadastration antique du 1er s dans le paysage moderne.

Jean Luc GISCLON
INRAP

SAINT-VULBAS

Extensions des réseaux EU/EP - Grand Champ

L'opération archéologique est localisée à Saint-Vulbas, sur la rive droite du Rhône en amont de son confluent l'Ain et sur la bordure orientale de la plaine de l'Ain à 35 km au nord-est de Lyon.

Cette intervention est nommée « Tranchée d'extension des réseaux EU/EP-Grand-Champ ». Elle est orientée nord-sud et mesure 2,40 m de large (sauf aux extrémités jusqu'à 3 m) sur 45 m de long (surface de 131,43 m²). Elle traverse les parcelles A725, A726 et A727 sur leur limite est et concerne la mise en place de réseaux EU/EP de gros diamètres (environ 0,80 m) du nord vers le sud qui se raccordent de part et d'autre à des regards. En ce qui concerne les périodes anciennes, du mobilier non tourné a été prélevé dans un niveau de cailloutis, localisé au-dessus du substrat. La datation est indéterminée en ce qui concerne ces fragments. Des fragments d'amphore (Dressel 1) récupérés par l'entreprise d'installation des réseaux, confirme la présence de mobilier de La Tène

finale, issu d'une structure inconnue. Mais une occupation est certifiée sur la fouille faite en 2011 (Remy, 2011).

Les éléments recueillis démontrent une occupation dense au sud matérialisée par du bâti et de nombreuses fosses. Le mobilier dans les différentes couches stratigraphiques atteste de deux occupations en tout début du 1er s. ap. J.-C. (US 12) et dans la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. (US 6). La tranchée de récupération F5 donne une limite franche à ces installations denses. Les vestiges mis au jour sont très mal conservés, ils semblent très remaniés. On note en revanche l'existence d'une occupation postérieure connue uniquement par du mobilier céramique trouvé dans les US 2 et 3 et qui est daté du IIe-IVe s. ap. J.-C.

Anne Claude REMY
INRAP

SAINT-VULBAS

Les Grandes Vignes

L'opération de diagnostic réalisée à Saint-Vulbas, les Grandes Vignes, à la suite d'un projet de construction d'une maison, a été décidée par le SRA en raison de la présence sur la parcelle voisine d'occupations néolithiques (structure de maintien, mobilier) et d'un petit ensemble de tombes de la transition premier/second âge du Fer et de fosses (fouille Inrap, Gisclon 2011). Le site se situe sur une petite butte morainique dominant la terrasse alluviale du Rhône à l'est et la terrasse fluvio-glaciaire à l'ouest où se trouvaient les occupations néoli-

thiques et l'ensemble funéraire protohistorique. Trois sondages sur quatre ont révélé une petite douzaine de structures de maintien (trous de poteau), surtout au nord (bâti), certains d'époque récente (XVIIIe-XIXe s.), d'autres non datées, un possible chemin empierré également récent (XIXe s.), nord-sud, et à l'ouest deux fosses-silos non datées (pas de mobilier), peut-être médiévales, le quatrième sondage au sud étant entièrement occupé par des dépôts fluvio-glaciaires postérieurs à la moraine. Aucun vestige d'occupations anciennes n'a été décelé, à

l'exception d'un tesson de céramique décorée d'époque médiévale trouvé sous le chemin. Ce diagnostic a permis

de vérifier la limite orientale des occupations pré et proto-historiques voisines.

Jean Luc GISCLON
INRAP

AGE DU BRONZE
ANTIQUITE

SAINT-VULBAS

Rue des Claires-Fontaines

AGE DU FER

L'opération archéologique est localisée à Saint-Vulbas, sur la rive droite du Rhône en amont de son confluent avec l'Ain et sur la bordure orientale de la plaine de l'Ain à 35 kilomètres au nord-est de Lyon. Cette intervention nommée « rue des Claires Fontaines - A 726 » concerne la parcelle A 726 de 749 m², elle-même touchée à l'est par la tranchée des réseaux d'extension EU/EP. Quatre sondages archéologiques ont été réalisés sur la totalité de l'emprise concernée par le projet de construction. La surface diagnostiquée atteint un total de 20 % d'ouverture de sondages.

Cette opération atteste de la continuité des sites protohistorique et antique au nord de la fouille réalisée en 2011 (Argant-Latour 2012, en cours). Pour la période ancienne, un niveau de cailloutis (sol, chemin ?) est daté par la céramique de l'âge du Bronze final III. Aucune structure n'a été découverte dans le cadre de ce diagnostic. Il s'agit uniquement de couches archéologiques pou-

vant correspondre à des niveaux de circulation (chemin ?). La présence de mobilier daté de La Tène finale, bien que hors stratigraphie, permet d'établir malgré tout la possibilité de structures. Rappelons qu'une occupation de La Tène finale a été mise au jour lors de la fouille de la maison de retraite (MAPAD). Pour l'Antiquité, les études céramiques attestent de trois phases chronologiques : l'une du tout début du 1^{er} s., la seconde de la deuxième moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. et la dernière des III^e-IV^e s. Les deux premières périodes sont associées à des niveaux de circulations et à des murs (bâti denses et complexes) et la troisième est présente uniquement dans un remblai et dans une couche remaniée par les labours. On peut également renvoyer le lecteur au rapport de fouille de la maison de retraite (Remy 2011) qui présente des datations identiques pour les occupations antiques.

Anne Claude REMY
INRAP

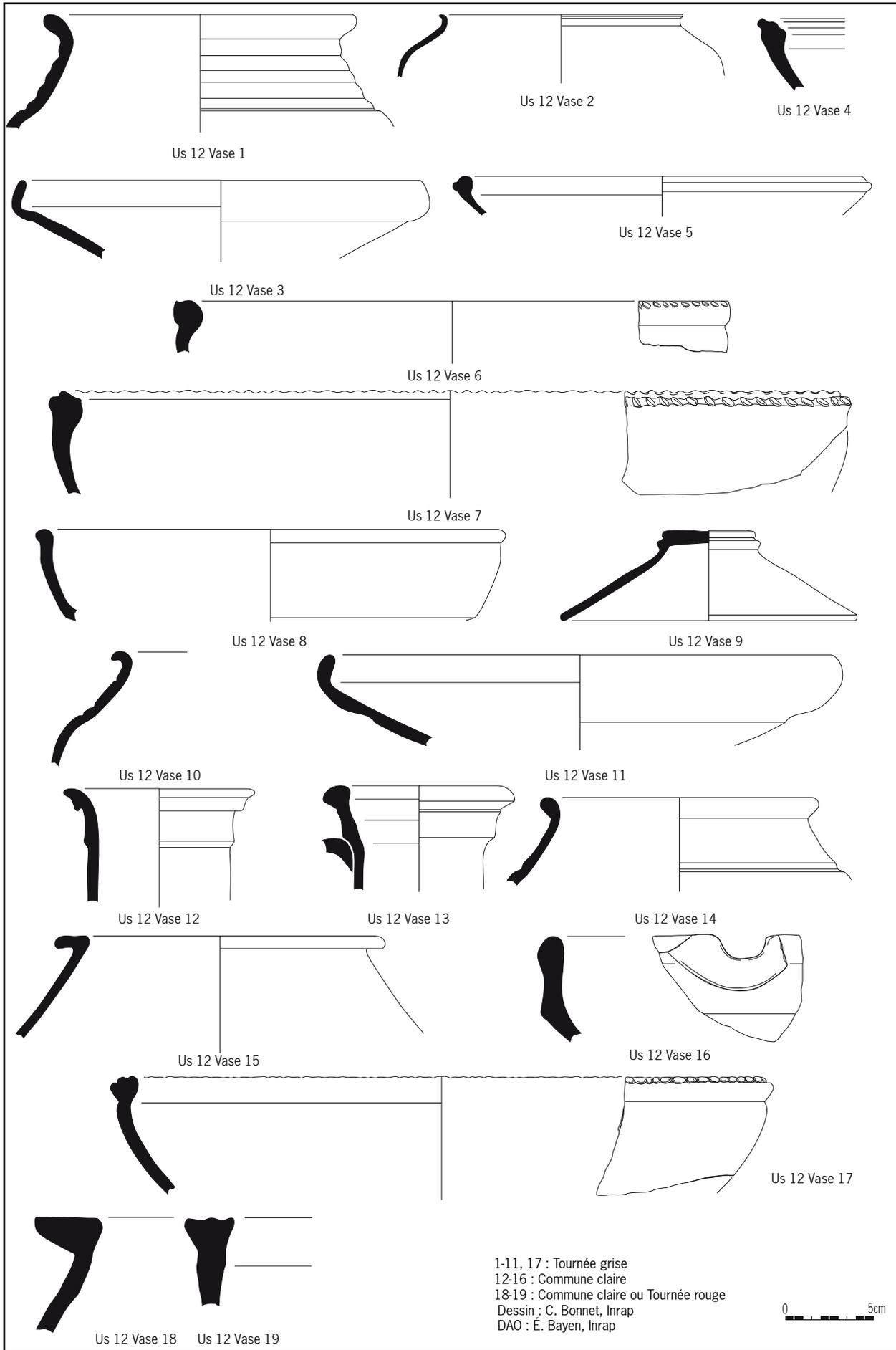


Fig.4

Saint-Vulbas, rue des Claires-Fontaines : céramiques, 1-11-17 tournée grise, 12-16 commune claire, 18-19 commune claire ou tournée rouge (C. Bonnet, E. Bayen, INRAP)

Après plusieurs campagnes qui visaient à estimer le potentiel archéologique routier en Bugey, Valromey et Pays de Gex, les recherches se sont concentrées sur un secteur plus étroit localisé entre les deux agglomérations antiques de Vieu-en-Valromey et d'Izernore, mettant en évidence les processus de constitution d'itinéraires et de transmission des traces d'organisation ancienne de la voirie. Les résultats ont donc livré avant tout des sites linéaires, tracés potentiels sur des itinéraires définis concernant tant l'Antiquité que le Moyen Age (Izernore-Lyon, cité au VI^e s. ; Vieu-Izernore, médiéval ? ; Belley-Nantua, XII^e s. au plus tard). Ils ont également mis en évidence le rôle fondamental de la topographie dans l'aménagement des circulations : la montagne est praticable partout sauf en de très rares cas (vaste zone humide, barre rocheuse) mais les populations ont avant tout exploité l'orientation des plissements, reléguant dans une fonction secondaire les multiples petits passages dans les crêts. La Cluse des Hôpitaux fut longtemps le moyen le plus commode pour traverser le massif.

La campagne de 2012 visait à investir un territoire limité à deux communes, Vieu et Champagne, afin de comprendre les modes d'organisation historiques des circulations notamment en relation avec ce qu'on sait aujourd'hui de la localisation de l'agglomération antique de Vieu. L'analyse s'est fondée sur un corpus varié de sources : prospection pédestre (collecte des vestiges routiers), photo-interprétation et carto-interprétation (planimétrie des linéaires, chemins, cours d'eau, limites), sources écrites (toponymie, pratiques de circulation et d'exploitation des territoires). La prospection a confirmé l'existence d'une voie ou plutôt d'un faisceau de voies probablement antiques en étroite relation avec ce qu'on sait aujourd'hui de l'occupation gallo-romaine de Vieu. Mais elle a surtout mis en évidence des pratiques de circulation et des processus de transmission des formes

induites par ces circulations : utilisation des plateaux plutôt que des fonds de vallée ; franchissement en lieux particuliers (« golets ») des ressauts rocheux ou des « crêts » ; utilisations des gorges étroites (« marmites » ou réels canons) pour jeter des ponts pérennes sur les cours d'eau ; larges pratiques de circulation hors des chemins (concept de *sarvitèda*, dialecte local), sorte de droits de passage très codifiés.

Ces informations sur les pratiques et les modalités récurrentes ont permis de constater la pérennisation de « limites fortes », pour reprendre un terme des archéo-géographes, sur des lignes de force des circulations : chemins ou cheminements anciens marquant durablement la planimétrie. La voirie de Vieu détermine ainsi trois soles de champs distincts, avec chacune leur organisation parcellaire spécifique - sans pour autant qu'on puisse en tirer des conséquences chronologiques, le site étant malheureusement trop mal connu. Les agglomérations de Champagne et de Charron furent construites à l'écart des voies présumées antiques. On connaît un site gallo-romain à Charron et le sous-sol de Champagne est soupçonné conserver des vestiges de la même époque ; installer sa demeure à l'écart de la voie : une pratique antique ?

Le Moyen Age apporta son lot de transformation des réseaux, par évolution des fonctions des déplacements : naissance de la paroisse, qui va « centraliser » certaines fonctions sur l'église et son cimetière ; du château féodal, qui va accaparer certaines fonctions juridiques et économiques ; organisation de marchés locaux, de foires lointaines, de pèlerinage (dans notre région vers Saint-Claude, par ex.), etc. L'avènement d'une collectivisation de certains usages des terres (vaine pâture), d'une forme d'exploitation de la montagne avec transhumance saisonnière, vont induire une réorganisation des communi-

cations. Enfin, la naissance du concept de « grand chemin » au XVII^e s. va ici faire évoluer un axe majeur qui reliait Belley et Nantua : sans doute à l'origine par le versant occidental du Valromey (Belmont-Ruffieu), il se déplaçait vers le centre avec une reconsidération du rôle du bourg de Champagne probablement dès le XV^e siècle se renforçant aux XVII^e et XVIII^e, avec le tracé renouvelé de la « route royale » voulue par Louis XV. Ces rectifications de tracé influèrent, par capture, sur les tracés des voies locales.

Toutefois, l'absence d'une carte archéologique sérieuse pour le Valromey - toutes époques archéologiques confondues - entrave considérablement l'élaboration d'hypothèses plus solides concernant les circulations protohistoriques ou antiques dans cet espace.

Alain MELO
Chercheur bénévole

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ALBA-LA-ROMAINE, Quartier Saint-Pierre	RONCO Christine	INRAP	19	OPD	NEO	★	1
ALBA-LA-ROMAINE, la Roche	FERBER Emmanuel	INRAP	19	OPD	--	●	1
ALBA-LA-ROMAINE, Valorisation du site antique	ZAARAOUI Yahya	PRIV	19	SP	A - HMA ?	★	1
AUBENAS, réaménagement place du 14 Juillet et place Cocons	SAISON Audrey	COL	3	OPD	MA - MOD	★	2
BALAZUC, Grotte des Barasses II	DAUJEARD Camille	CNRS	23	FP	PAL	★	3
BERRIAS-ET-CASTELJAU, Commanderie de Jalès	BONNAL Maxime	BEN		FP	MA - MOD	★	4
GROSPIERRES, les Ferriers	RONCO Christine	INRAP		OPD	FER	★	5
GROSPIERRES, les Rodes	DURAND Eric	INRAP		OPD	--	●	5
GUILHERAND-GRANGES, Déviation RD 96	SAISON Audrey	COL		OPD	FER - BRO FER - A	★	6
GUILHERAND-GRANGES, Les Croisières, avenue Sadi-Carnot	NERE Eric	INRAP		OPD	NEO - BRO A	★	6
LARNAS, Imbours	CORDIER Frédéric	INRAP		OPD	--	★	7
LA VOULTE-SUR-RHONE, la Boissine, 36 montée de Celles	JACOB Vincent	PRIV		SP	MA - MOD	★	8
MAZAN-L'ABBAYE, restauration aile des Convers	JOUNEAU David	PRIV		SP	--	⌘	9
ORGNAC-L'AVEN, Cône d'Eboulis, Salle Robert Joly	GAMBERI Lydia	COL		FP	BRO	★	10
RUOMS, Tournelles	LURROL Jean-Marc	INRAP		OPD	--	●	11
SAINT-MARTIN-D'ARDECHE, Grotte des Deux-Ouvertures	MONNEY Julien	ETU	9	PCRPRE	PAL	★	12
SAINT-MARTIN-D'ARDECHE, Abri du Maras	MONCEL Marie-Hélène	CNRS	3	FPP	PAL	★	12
SAINT-LAURENT-DU-PAPE, Bégouier, avenue des Plantas	RONCO Christine	INRAP		OPD	--	●	13
SAINT-REMEZE, Touroulet, Moulin du Four	RAIMBAULT Michel	EDU	25	FP	MOD	★	14
SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE, Le Colombier, le Filon des Anciens	BAILLY-MAITRE, Marie Christine	CNRS	25	FP	MA	★	15
SERRIERES, La Côte de Vernat	DURAND Eric	INRAP		OPD	BRO - FER - A MA - MOD	★	16
TOURNON-SUR-RHONE, parking souterrain, place Jean Jaurès	RONCO Christine COLLOMBET Julien	INRAP PRIV		OPD FP et MET	FER - MA MOD	★	17

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.
★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⌘ : opération en cours.

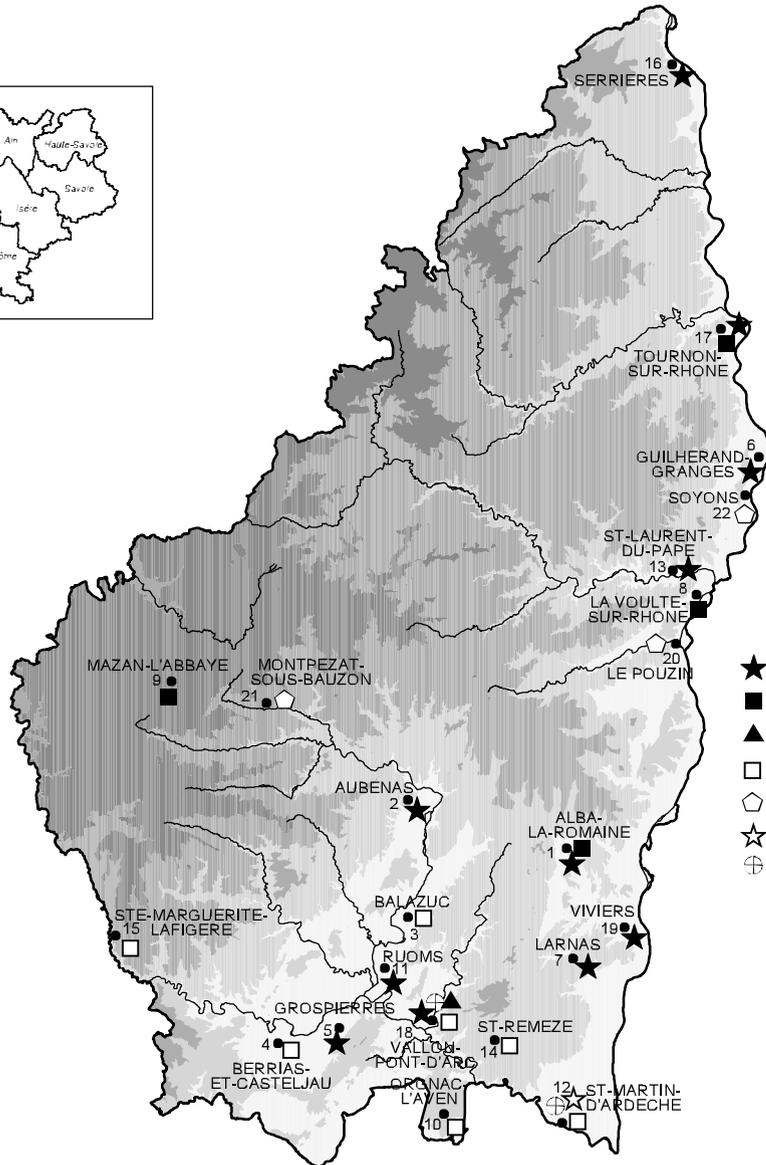
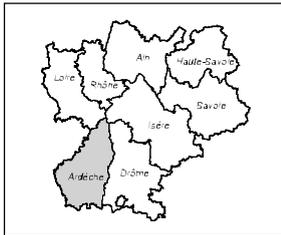
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
VALLON-PONT-D'ARC, Grotte Chauvet	GENESTE Jean-Michel	MCC	9	RE	PAL	★	18
VALLON-PONT-D'ARC, Baume du Guetteur	FURESTIER Robin	MUS	1	SU	NEO-BRO	★	18
VALLON-PONT-D'ARC, Réseau Salomé	PHILIPPE Michel	COL		FP	PAL	★	18
VALLON-PONT-D'ARC, Saint-Martin	FERBER Emmanuel	INRAP		OPD	A - MA MOD	★	18
VALLON-PONT-D'ARC, Vieux Vallon, réhabilitation du château et de ses abords	MODAT Jean-François	PRIV	24	SP	MA	★	18
VIVIERS, Cathédrale, jardins	SAISON Audrey	COL	23	OPD	A -MA	★	19
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdép.)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	--	

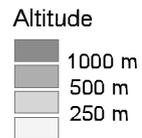
Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
LE POUZIN, Prieuré Saint Pierre de Rompon	BARRE Natacha	BEN	23	PT	MA	★	20
MONTPEZAT-SOUS-BAUZON, Prieuré de Clastres	FOURNET Frédérique	BEN	23	PT	MA - MOD	★	21
SOYONS, Abri Moula, prélèvements	MICHEL Véronique DEFLEUR Alban	CNRS	3	PT	PAL	★	22
Les meulières du département de l' Ardèche	VERON Colette	BEN	25	PT	MA -MOD	★	

ARDÈCHE



- ★ diagnostic
- fouille préventive
- ▲ fouille préventive d'urgence
- fouille programmée
- ◑ prospection thématique
- ☆ programme collectif de recherche
- ⊕ relevé rupestre



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®

© IGN - PARIS - Convention n° 7106

Reproduction interdite

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

NEOLITHIQUE FINAL

**ALBA-LA-ROMAINE
Saint-Pierre**

La parcelle sondée au lieu-dit Saint-Pierre n'a pas livré de vestiges antiques ou médiévaux malgré la proximité de la nécropole de sortie de ville et les édifices paléochrétiens. Un seul niveau désorganisé a été localisé dans les sondages 5 et 6, il s'est avéré qu'il correspondait aux remblais de la fouille du site de Saint-Pierre réalisée dans les années 60 et située immédiatement à l'est de la parcelle sondée. Les niveaux supérieurs montrent un apport important généré en période de crue par le ruisseau qui traverse la parcelle (apport de 0,80 m sur les remblais de la fouille). Les tranchées 1 à 4 ont mis en évidence un niveau important contenant un abondant mobilier céramique, lithique et faunique ainsi que quelques fragments de meules. Ce niveau, malgré l'absence de structures repérées, semble correspondre de par la quantité et la qualité du mobilier à un vrai niveau d'occupation en place. Il doit être mis en relation avec une occupation de même période déjà reconnue sur les parcelles situées au

nord de l'autre côté de la route départementale. À partir des observations réalisées sur les critères techniques et typologiques, les silex répondent majoritairement aux caractéristiques des industries taillées du Néolithique final : gestion des matières premières et production à tendance d'éclats larges et d'éclats allongés, persistance du débitage de lamelles larges et plus épaisses qu'au Chasséen mais aussi de lamelles assez fines en silex bédoulien importés du Vaucluse, utilisation de la percussion directe et indirecte, assez faible variabilité de la matière première. D'un point de vue stylistique et culturel, l'attribution de ces industries à une phase ancienne du Ferrières n'est pas à écarter, et ceci sur la base des modèles de flèches représentées.

**Christine RONCO
INRAP**

OPERATION NEGATIVE

**ALBA-LA-ROMAINE
Quartier La Roche**

Le projet de construction de locaux viticoles sur la commune d'Alba-la-Romaine a suscité l'intérêt du SRA qui a demandé la réalisation de sondages afin de connaître le potentiel archéologique du secteur. La commune d'Alba-la-Romaine possède un patrimoine particulièrement riche : elle abrite les vestiges du chef-lieu de cité des Helviens durant la période antique. Autour de la ville établie dans la plaine, un réseau de fermes et de *villae* s'est développé pour subvenir aux besoins de l'agglomération.

La parcelle étudiée se situe au sud du village médiéval de La Roche, sur les pentes d'un promontoire rocheux dominant la route principale. Elle est à équidistance de la *villa* de Chabanne occupée du I^{er} au III^e s. et de la *villa* du Colombier qui est en usage du II^e au V^e s. Les sondages n'ont révélé aucune trace d'occupation humaine.

**Emmanuel FERBER
INRAP**

La pose d'un réseau d'assainissement traversant un quartier de la ville romaine d'Alba au lieu de La Plaine a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique, mené par la cellule archéologique du Conseil Général de l'Ardèche (Saison, 2011). Les sondages, sur les parcelles 1166b, 1243 et 1245 ont permis de repérer de nombreuses structures construites (murs, caniveaux, sols) associées à une ou plusieurs maisons urbaines ainsi que des indices rattachables à un *decumanus* secondaire de la ville romaine. A la suite de ces résultats le service régional de l'Archéologie a prescrit une fouille systématique d'une bande de 3 m de large, sur une emprise d'environ 490 m².

Cette opération mise en place de juin à juillet 2012 a permis de distinguer plusieurs ensembles en relation avec la structuration topographique de ce secteur. Un espace lié à une activité artisanale, ainsi que deux *domii* séparées par un *decumanus* ont fait l'objet d'une étude détaillée. D'autre part des vestiges de ce qui pourrait être un *cardo* secondaire et deux structures de berge ont été observés à la limite sud de l'emprise à quelques mètres au nord des rives actuelles du ruisseau du Palais.

Au nord de l'emprise, la fouille a permis de caractériser un premier ensemble de petites cellules où ont été observés des foyers. Ces structures semblent constituer un espace artisanal où plusieurs activités se seraient développées, notamment la métallurgie. L'étude architecturale du bâti, l'analyse stratigraphique et céramologique ont permis d'identifier deux phases distinctes de fonctionnement de ces structures. La première phase correspondant à l'installation de cet édifice se situe durant la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. Le bâtiment est alors pourvu de deux piliers centraux et l'espace de circulation entre les différentes cellules est plus ouvert. Une seconde phase de réaménagement est caractérisée par l'abandon des piliers centraux et une extension des murs de cloison des cellules vers l'est. Elle est datée du 1^{er} s. apr. J.-C.

Un second ensemble est remarquable par la qualité de son architecture. Cette première *domus* est constituée de plusieurs pièces d'habitation. Une des pièces présente un sol en tuileau et des traces de pilettes d'hypocauste ainsi qu'un *praefurnium*. Ces vestiges témoignent de la qualité de vie de ses occupants. Une autre pièce de ce même bâtiment située plus au sud a été identifiée comme une cuisine grâce aux découvertes de nombreux ossements issus de résidus de consommation et surtout d'une structure bâtie associée à une banquette observée contre le mur est de cette salle. Les niveaux de remblai de construction ont livré un contexte céramique permettant de dater probablement la fondation de cette *domus* entre le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. et le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Le haut niveau d'arasement des niveaux d'occupation et des sols dans ce secteur du site n'a pas permis de préciser avec certitude les chronologies.

A quelques mètres au sud du mur de façade fermant le corps de bâtiment de cette première maison urbaine, un *decumanus* (fig. 5) a été identifié. Il mesure 4,50 m de largeur et une phase de remaniement au moins a pu être distinguée. Deux bas-côtés nord et sud attenants à la voie ont été repérés. Au nord, des bases de piliers permettent de restituer un portique supporté par le mur de façade sud de la *domus* n°1. Au sud, la fouille précise du bas-côté a permis de dater l'installation de la voie dans le courant du premier quart du 1^{er} s. apr. J.-C.

Une seconde *domus* s'étend au sud du *decumanus*. La hauteur des fondations apportées aux murs de ce bâtiment pour rattraper le pendage important du terrain naturel vers le ruisseau est remarquable. Les fondations atteignent parfois un mètre de profondeur. De même la qualité du sol en *terrazzo* observé dans une pièce située tout au sud de cet ensemble permet d'évaluer la qualité des architectures. Les niveaux de remblai de construction ont livré systématiquement du matériel datant au moins de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. La chronologie d'installation semble difficile à appréhender pour ce bâtiment, mais les données indiquent qu'elle est probablement plus tardive que la *domus* observée au nord. La datation du contexte céramique du niveau de comblement de la pièce au sol à *terrazzo* situe l'abandon de cette demeure plus précisément en raison du faciès plus homogène de mobilier à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C.

À l'extrémité sud du site, au niveau du coude que décrit le chemin dit de la Téoule vers le sud-ouest, un *cardo* secondaire a été repéré. Il semble que le chemin de la Téoule soit installé sur le même tracé qu'une voie antique d'orientation nord-sud. Sa structure interne est similaire en tout point à celle observée préalablement lors de la fouille du *decumanus*. Sa chronologie située au Haut-Empire n'a pas pu être précisée en raison de l'exiguïté de la fenêtre d'investigation.



Fig.5

Alba-la-Romaine, La Plaine : *decumanus*
(Cliché Yahya Zaaraoui, Mosaïques Archéologie)

Plus au sud deux structures de berge ont été identifiées. Une structure composée d'imposants galets de basalte a été datée du Haut-Empire, la seconde plus au sud du Bas-Empire ou du haut Moyen Âge. Elles sont en relation avec la fluctuation du ruisseau du Palais. Ce ruisseau instable est en grande partie responsable de l'érosion importante des vestiges de ce secteur.

Le caractère longitudinal de cette fouille, d'une modeste superficie, a permis néanmoins de documenter un quar-

tier de la ville romaine où plusieurs ensembles de diverses fonctions voiries, habitats et artisanats, ont pu être étudiés et évalués à la fois par leurs degrés de structuration et leur richesse architecturale. Ces données d'une importance capitale s'inscrivent dans la trame urbaine du début I^{er} siècle à la fin du IV^e s. apr. J.-C. de l'agglomération antique d'Alba-la-Romaine.

Yahya ZAARAOUI
Mosaïques archéologie

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

AUBENAS

Place du 14 Juillet

Un diagnostic archéologique a été prescrit place du 14 Juillet au coeur du centre historique d'Aubenas en amont de son aménagement (réfection des réseaux, poubelles enterrées). Deux sondages ont été réalisés sur 9 % de la superficie totale.

Située dans le périmètre de la première enceinte du *castrum* d'Aubenas, la place du 14 Juillet était autrefois la place de l'Hoûme dont la physionomie fut profondément modifiée au milieu du XIX^e s. à la faveur d'une politique générale d'alignement des façades et d'extension de la place. Les deux sondages ont permis de redécouvrir des bâtiments figurant sur le cadastre napoléonien de 1834.

Le premier sondage a ainsi révélé l'angle nord de la Maison consulaire détruite en 1851. L'entre-sol de la maison est conservé et livre un niveau de sol à plusieurs recharges sur 7,2 m². Cet ensemble repose sur une importante cave encore voûtée mais en partie remblayée dont le mur nord se fonde sur le substrat rocheux. Une deuxième cave a été localisée au sud du sondage ; détruite, elle a fait l'objet d'un remblaiement au XIX^e s. Son dégagement jusqu'à 2,40 de profondeur a permis de retrouver un escalier dont les marches, également détruites, s'appuyaient sur une voûte construite directement sur le substrat rocheux. Cette cave mène à une citerne dont l'ouverture rectangulaire a été bouchée au XIX^e s. ; citerne encore en place mais remblayée. Voûtée, elle possède un revêtement typique d'enduit de tuileau hydraulique. Elle est alimentée en eau depuis un conduit réalisé dans un des murs de refend de la Maison consulaire. Cette citerne n'était pas présente originellement et a été bâtie, dans un second temps.

Il n'a pu être découvert dans ce sondage aucun marqueur chronologique permettant d'affiner la date de construction de cet édifice majeur de la vie municipale albenassienne abritant les consuls. Celui-ci pourrait avoir été offert comme « Maison commune » à la ville au XIV^e

s. C'est en effet en 1375 que les consuls font leur apparition.

Le deuxième sondage a mis au jour plusieurs structures maçonnées imbriquées les unes dans les autres, dont un important mur (1,05 m de large, 2,60 m de haut et 4,60 m de long). Ce mur repose sur le substrat rocheux. C'est à 302,50 m NGF, à 3,60 m de profondeur, reposant sur le rocher, qu'un empièchement médiéval a été repéré sur une petite superficie de moins de 1m². La céramique recueillie, uniquement de la commune sombre à bandes rapportées (44 tessons) sans comparaison régionale, suggère une datation lâche entre le XIII^e et le XV^e s. Mais les deux monnaies associées (une obole du Puy du XII^e et une obole de Vienne du XIII^e) offrent un *terminus post quem* au milieu du XIII^e s. Sans connexion avec l'imposant mur, l'empièchement pourrait correspondre à un fond de cave. Le bâtiment abritant cette cave a été également pourvu d'une citerne lors d'un état postérieur.

Cet ensemble est entièrement remblayé au XIX^e s. lors de la création de la place. Ces remblais ont livré deux fragments de vases à pharmacie : un *albarello* et une chevrette datés du milieu du XVII^e s. Rares et luxueux, ils sont produits en Languedoc, dans les ateliers de Nîmes ou de Montpellier. Tous deux possèdent des décors à godrons et a *quartieri* inspirés des productions italiennes de Faenza.

Les deux sondages montrent un périmètre densément construit qui atteste d'une urbanisation continue depuis les XIII^e-XIV^e siècles jusqu'au XIX^e siècle dans une zone située dans le bourg primitif, près de la porte du premier rempart du Château-Vieux, construit probablement autour du XI^e-XII^e s.

Audrey SAISON
Cellule archéologique
du Conseil général de l'Ardèche

La Grotte des Barasses II à Balazuc est une petite cavité ouverte au sud dans une situation escarpée, à une cinquantaine de mètres du niveau actuel de l'Ardèche, sur la rive droite de son cours moyen. Les investigations conduites en 1967 et 1968 par J. Combié et J.-L. Porte avaient permis de mettre au jour plusieurs niveaux archéologiques du Paléolithique moyen attribués alors au Würm II, ainsi qu'une occupation plus récente par des ours des cavernes. L'industrie mise au jour était relativement pauvre en regard de la très grande quantité de matériel faunique (Combié, 1968).

L'étude taphonomique de la faune alors mise au jour a permis d'en distinguer la variété caractérisée par d'importantes accumulations de bouquetin (probablement naturelles) avec des passages fréquents de carnivores et des haltes ponctuelles de Néandertaliens. Le site a été considéré comme un bivouac.

Dans le cadre du PCR "Espaces et subsistance au Paléolithique moyen dans le sud du Massif central" porté par J.-P. Raynal et M.-H. Moncel, un sondage a été entrepris en 2011 par C. Daujeard. Suite aux résultats obtenus, il est apparu nécessaire d'obtenir des données complémentaires sur les modalités de mise en place des unités sédimentaires, sur la séquence paléoclimatique et sur les modes d'occupation de cet habitat par les Néandertaliens. Une deuxième opération de sondage a donc été effectuée en juillet 2012.

■ Données de terrain 2012

La fouille de deux carrés dans la partie centrale de la salle a permis de prolonger les coupes stratigraphiques transversales et longitudinales et de mettre en place un protocole de récupération systématique des sédiments le long de la colonne (fraction et poids).

Les observations provisoires sur le remplissage confirment la présence de deux grands ensembles sédimentaires : l'ensemble supérieur (US 1 à 5) et l'ensemble inférieur (US 6 à 8). Il faut noter toutefois la particularité de l'US 5, quasi-stérile.

Dans le carré F13, la fouille de l'ensemble inférieur s'est poursuivie dans la partie inférieure de l'US 7 jusqu'à l'apparition d'un niveau bréchifié très induré impossible à fouiller de façon classique (US 8). En F12, le sommet de l'ensemble inférieur a été atteint (US 6a). Il est apparu très riche en matériel lithique, en particulier en basalte. Toujours en F12, la zone rubéfiée apparue en 2011 sous une grosse dalle dans l'US 4, a été fouillée et prélevée intégralement. L'hypothèse d'une possible zone de combustion contenant des composés colorants est avancée. Un silex brûlé a été retrouvé à proximité.

■ Paléoenvironnement et chronologie

La richesse taxonomique de la grande faune, attestée par le matériel des anciennes fouilles, a été confirmée par la présence de Caprinés, d'Equidés, de Bovinés, de Cervidés, de Canidés, de Félidés et d'Ursidés. Leur répartition au sein de la séquence, l'identification des charbons de bois et l'abondance de la microfaune, notamment des micromammifères, ont permis de proposer un premier bilan paléoenvironnemental et biostratigraphique alimenté par des datations radiométriques préliminaires.

Les datations ont donné un âge de 98,4 +/- 15,1 ka au sommet de l'ensemble inférieur (US 6a : OSL 2) et des âges de 62,7 +/- 6,4 ka (US 2 : OSL 1) et de 48 +/- 4 ka (US 3 : ESR/U-Th) pour l'ensemble supérieur.

Selon ces dates et les données paléoenvironnementales, l'ensemble sédimentaire inférieur (US 6, 8) correspondrait à un épisode froid du stade isotopique 5 ou de la fin du stade 6 (présence de *Pliomys lenki* et d'*Allocricetus bursae*) et l'ensemble supérieur (US 1 à 5), toujours caractérisé par un environnement froid et ouvert, appartiendrait globalement au stade 3.

■ Occupations de la grotte

L'étude des éléments mis au jour en 2011 avait révélé des indices d'occupation de la grotte de nature différente entre la base et le sommet de la séquence. La fouille de 2012 a permis de conforter cette hypothèse, même si la surface fouillée reste encore très réduite. S'opposent ainsi un ensemble supérieur très riche en faune (importantes accumulations naturelles de bouquetins et de carnivores) et un ensemble inférieur plus homogène, avec une faune beaucoup plus fragmentée et plus marquée par l'action humaine et la présence d'artefacts à la fois en silex et basalte.

L'étude taphonomique témoigne d'accumulations mixtes dans une grotte fréquentée en alternance par les carnivores et par les hommes. L'action humaine est ponctuelle par rapport à celle des carnivores. L'US 1 est principalement marquée par sa fréquentation par les ours des cavernes et par des accumulations d'origines naturelle et animale. En revanche, les US sous-jacentes, principalement celles de l'ensemble inférieur, indiquent un impact humain plus important.

A l'issue de ces deux campagnes, plusieurs remarques préliminaires peuvent être énoncées sur le corpus lithique : forte proportion de silex mais également usage de basalte et autres roches volcaniques (plus abondantes à la base de la séquence) ; chaînes opératoires incomplètes ; débitage complémentaire *in situ* d'éclats de

petites dimensions (rares petits nucléus sur éclats) ; outillage rare (quelques grands outils portant une retouche envahissante de type semi-Quina) ; assemblage varié composé surtout de produits de débitage peu corticaux avec des bords tranchants courts ou allongés apportés déjà débités pour la plupart (débitage Levallois prédominant) ; quelques grandes pièces en roches volcaniques.

Bien que la superficie explorée soit encore réduite, l'assemblage des deux ensembles suggère un corpus trié et sélectionné par l'homme. Malgré la réduction progressive de la dimension de la cavité par le remplissage et le recul de la falaise, les grands traits techniques et la composition de l'assemblage subsistent tout au long de la

séquence, suggérant une récurrence dans le type d'occupation et les activités. Est-ce dû à l'aspect de la cavité, à sa taille, à sa localisation dans un secteur plutôt pauvre en silex ? Est-ce à rapprocher de ce qui est observé à l'Abri des Pêcheurs où des bivouacs ont été suggérés ? S'agit-il d'un autre type d'occupation pour les plus anciennes traces de passages humains avec un plus grand usage du basalte ou d'un biais dû à la superficie limitée de notre reconnaissance stratigraphique ?

Camille Daujeard
CNRS, UMR 7194

Muséum National d'Histoire Naturelle Paris

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

BERRIAS et CASTELJAU

Commanderie de Jalès

La Commanderie templière puis hospitalière de Jalès, située au sud-est de la chaîne des Cévennes consiste aujourd'hui en une antenne du laboratoire de recherche de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Archéorient, spécialisée dans l'étude des populations du Proche-Orient Néolithique. On y organise également, à l'attention des étudiants en Doctorat ou en M2 Pro divers stages voués à l'apprentissage des principes de l'archéométrie. La commanderie est classée en partie au titre des Monuments Historiques (le cellier).

La commanderie fut édifée sur une légère éminence, située elle-même à environ 130 à 140 m d'altitude par rapport au niveau de la mer. Elle se situe à une dizaine de kilomètres au sud-est de la ville des Vans.

La fondation de la commanderie de Jalès intervient en juin 1131. Le complexe architectural originel, dont l'étude des sources indique qu'il fut érigé entre 1148 (la chapelle Sainte Marie-Madeleine) et la fin du XIIe s., se présente comme suit : une cour dite « du puits » autour de laquelle on plaça une chapelle (au sud), un logis des chevaliers/*Palacium* (à l'est), un cellier, dit « roman » (au nord) et des communs (à l'ouest). Après la dévolution des biens du Temple en faveur de l'ordre de l'Hôpital, en 1312, des corps de logis sont adjoints aux quatre bâtiments originels, et un système d'enceinte ferme le complexe, menant à la création progressive de deux cours supplémentaires, au sud-ouest et au nord de la commanderie.

Des études du Chartrier de Jalès ont été effectuées au début des années 1980 par Daniel Le Blévec (D. Le Blévec, 1980, in *Revue du Vivarais*), et ont été suivies par des études d'ensemble du bâti réalisées par Robert

Saint-Jean en 1987. Le plan étudié par Robert Saint-Jean reste à ce jour le plan de référence en ce qui concerne la commanderie de Jalès.

En 1990-1991, une équipe d'archéologues mandatés par le SRA Rhône-Alpes a effectué, sous la direction de Joëlle Dupraz et Anne Allimant, une campagne de fouilles et d'étude (par une série de relevés) des sols du cellier dit « roman ». L'objectif des fouilles était alors de proposer des résultats permettant de préciser la chronologie du complexe et de déterminer les conditions de construction du cellier « roman » et de son vestibule XVIIIe. Selon le rapport, il serait possible de prouver, après fouilles, la présence de vestiges archéologiques placés sous le vestibule XVIIIe et indiquant l'existence passée (c'est-à-dire, concurrente ou légèrement postérieure de l'édification du cellier) d'un corps de bâtiment construit en avant du cellier, à l'instar du vestibule XVIIIe.

En 1998, Florence Patrie a mené à Jalès une campagne de relevés du bâti sur la chapelle de la commanderie. Ont été relevés les parements muraux intérieurs de la chapelle, sur la quasi-totalité des niveaux de sols, mais également les décors de l'abside, présentant une série de vasques fleuries et de fausses colonnes à chapiteaux corinthiens. Le parement extérieur du mur gouttereau sud a également été relevé. La présente étude vise notamment à compléter et à préciser ces relevés.

Hormis ces recherches celles des textes s'est limitée à l'étude historique des événements s'étant déroulés à Jalès et dans la plaine environnante pendant et après la Révolution Française : les « contre-manifestations » de Jalès de 1790-1791, constituent donc le sujet principal d'étude traité par des érudits tels Albin Mazon.

■ Organisation et bilan provisoire de la campagne

L'objectif de cette campagne était avant tout de vérifier et de préciser le phasage chronologique des bâtiments de la commanderie, en commençant en 2012 par la chapelle.

Dans cette perspective, dans un premier temps une série de relevés des niveaux de sol et d'élévation des gouttereaux nord et sud (parements intérieurs et extérieurs), le parement intérieur du mur ouest à laquelle s'adjoindrait un prélèvement de mortier, permettaient d'apporter des éléments nouveaux concernant le phasage recherché.

L'architecture de la chapelle a ainsi été mise en lumière, révélant les différentes structures du bâti, comme les contreforts des murs gouttereaux, les percements de portaux et de baies, les différences fondamentales visibles au niveau du module des pierres, mettant en avant une séparation nette entre niveaux de sol et niveaux d'élévation.

Restent à effectuer : le relevé en déroulé de l'abside, le prélèvement de mortier, le plan topographique, et une série d'ortho-photographies des niveaux d'élévation du gouttereau nord, que l'on adjoindra au relevé des niveaux de sol. L'UMR 5138 propose d'effectuer dans un avenir proche le relevé laser des parements du bâtiment des communs de la commanderie, qui ainsi s'adjoindra aux relevés des parements de la chapelle.

Le fait important révélé par la reproduction au 1/20e des structures architecturales de la chapelle réside dans ce que les données recueillies tant par les relevés que par l'observation directe correspondent aux hypothèses et affirmations émises dans les années 1980 par Robert Saint-Jean. Tout porte à croire que le prélèvement de mortier et l'étude de l'architecture de la chapelle confirmeront un peu plus ces postulats en ce qui concerne le phasage global de la commanderie, à savoir l'existence de trois phases de construction/réfection : un Etat I, correspondant à l'occupation templière du site entre 1148 et 1312, un Etat II correspondant à l'occupation hospitalière du site entre 1312 (année de la dévolution des biens du Temple à l'Hôpital) et le XVe siècle, comprenant une phase d'élévation des quatre corps de bâtiments et une réfection partielle de la commanderie. Enfin, un troisième état de construction correspond à la reconstruction/réorganisation du bâti, mise en oeuvre par les chevaliers de Malte après 1740. Une fouille des sols situés au sud du complexe, le long du gouttereau sud de la chapelle, permettrait de vérifier une information contenue dans le chartrier du Temple de Jalès, faisant état de la présence d'un cimetière réservé aux Frères templiers.

Le but final est la remise en valeur du patrimoine templier à Jalès, et l'ouverture de nouvelles problématiques de recherche en ce qui concerne les ordres religieux-militaires dans la vallée du Rhône.

Maxime BONNAL
Université Lumière Lyon II

AGE DU FER

GROSPIERRES Les Ferriers

Vingt sondages ont été réalisés sur la parcelle ZD 283 au lieu-dit Les Ferriers à Grospièrres en préalable à la construction de quatre maisons. Le substrat de calcaire marneux a été atteint dans plusieurs sondages.

Mais son niveau reste très variable et démontre sans doute un terrain naturel valonné, sujet à une forte érosion liée à l'eau, comme en témoigne encore aujourd'hui la présence de fossés drainants en limite orientale et occidentale de la parcelle. Les niveaux de limon argileux gris à jaune retrouvés dans la majeure partie des sondages semblent correspondre à des niveaux de marne décomposée, colluviée. Deux sondages (S 14 et S 17) situés au sud de la parcelle, sur le secteur le plus élevé, ont livré chacun une structure. Elles s'ouvrent sous la terre végétale. La structure 14-6, (largeur observée d'environ 4,50 m pour une profondeur maximale conservée de 0,26

m) contient un abondant mobilier céramique et des scories provenant d'un artisanat métallurgique. La fosse 17-4 est moins anthropisée. D'une surface plus réduite pour une plus grande profondeur, elle ne contient que quelques tessons dans les comblements inférieurs. Le mobilier retrouvé dans les autres sondages reste rare et n'appartient pas à des structures en place, mais semble provenir des niveaux colluviés. Aucune autre structure domestique ou artisanale (foyer, trou de poteau) n'a été repérée. La datation fournie par la céramique est très homogène et bien calée entre la fin du Ve et le milieu du IVe s. avant notre ère et aucune autre période n'est représentée sur cette parcelle. La présence de cette fosse contenant un mobilier abondant et bien conservé ainsi que des résidus de métallurgie reste intéressante car extrêmement rare pour la fin du premier âge du Fer dans ce secteur. Toutefois, en l'absence d'autre structure

sur cette parcelle, l'atelier correspondant à cet artisanat ne peut pas être attesté avec certitude et peut se situer à proximité. Cette installation vient s'ajouter à une occupation déjà connue sur cette commune pour le premier âge du Fer avec l'éperon des Conchettes sur lequel un habitat de type *oppidum* daté de la deuxième moitié du Ve

début du IVe s. avant notre ère est reconnu (Dupraz, Fraisse 2001)

**Christine RONCO
INRAP**

OPERATION NEGATIVE

GROSPIERRES Les Rodes

Malgré la présence proche de sites archéologiques connus, en l'occurrence les trois sites moustériens (Paléolithique moyen) repérés en surface au quartier Les Rodes, Les Monteils et les Toulouzes, situés à moins de 500 m du projet, les trois sondages mécaniques (210 m²) implantés sur les 1502 m² de l'emprise d'une construction individuelle (quartier Les Rodes, Grospierres) n'ont révélé aucun vestige archéologique *in situ* et ne confirment pas la présence conservée du site moustérien reconnu dans les années 1960 au lieu-dit Les Rodes.

Seuls quelques rares nodules roulés de tuile et de terre cuite ont été mis au jour dans la faible séquence stratigraphique conservée sur 0,55 m de puissance. Cette dernière est composée de deux horizons de colluvions limono-argileuses fortement perturbées par les sillons et les labours du vignoble actuel qui ont atteint partout le substrat marno-calcaire sous-jacent.

**Eric DURAND
INRAP**

NEOLITHIQUE

AGE DU BRONZE ANCIEN

GHUILERAND-GRANGES Bayard nord, déviation RD

AGE DU FER

ANTIQUITE

Dans le cadre de l'aménagement d'un pont-rail sous la voie ferrée, entre la RN 86 et la RD 96, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Guilherand-Granges, au quartier Bayard sur deux parcelles situées de part et d'autre du chemin de fer (AT 35 et AT 59).

Dix-huit sondages ont été réalisés sur une emprise totale de 9 400 m², représentant 8,10 % de la superficie. Neuf sondages se sont avérés positifs, livrant des vestiges de trois périodes différentes.

Les vestiges les plus anciens se situent dans le sondage 16 (parcelle AT 59) et livrent un épandage de silex. Cette zone, bien circonscrite au centre du sondage sur environ 10 m², à 110,28 m NGF, offre une série d'éclats de silex sans aucune autre structure ou mobilier. L'outillage est composé d'une pièce à coche et de 10 grattoirs. Le contexte typo technologique rattache chronologiquement cette industrie au Néolithique final ou au Bronze ancien (étude de R. Guilbert). Cet atelier de débitage complète ainsi les découvertes faites à proximité, chemin des Mulets (fouille Jacquet 2004), datées pour une partie du début du Bronze ancien.

La seconde occupation concerne la fin du premier âge du Fer. Un important lot mobilier a été découvert dans le sondage 12 (parcelle AT 35). La céramique compte 306 tessons et 11 importations dont des amphores massaliètes. Le mobilier offre également 2 fragments de fibules dont une à arbalète (type Mansfeld F4 et F4 A2) et de nombreux fragments de soles de foyers. Ce niveau se cale chronologiquement à la fin du premier âge du Fer (fin Ha D3 et de La Tène A1), soit dans la première moitié du Ve siècle avant notre ère.

D'autres empierrements ont été observés dans cinq sondages sans que l'on puisse déterminer leur nature ou leur datation. Le sondage 10 montre ainsi un empierrement linéaire dans un axe est/ouest, bien délimité au nord sur 9,80 m de long.

Enfin, outre des fragments de *tegulae* et deux Dressel 1, plusieurs structures antiques ont été mises au jour dans la parcelle est (AT 59). Un fossé orienté NE/SE profond de 0,5 m présente un profil en cuvette. Son comblement limono-argileux très compact n'a pas livré de mobilier : seule la position stratigraphique du fossé le cale à la période antique. Le sondage 18 offre quant à lui un

empierrement de blocs et d'éclats de calcaire qui s'apparente à une voie mais son prolongement dans les sondages au nord de l'emprise n'a pas été repéré. Les quelques tessons recueillis (sigillée Claire B) datent cette structure de l'Antiquité tardive.

Ce diagnostic sera suivi d'une fouille qui sera réalisée en 2013.

Audrey SAISON
Cellule archéologique
du Conseil Général de l'Ardèche

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

GUILHERAND-GRANGES

Les Croisières

ANTIQUITE

Le diagnostic de Guilherand-Granges « Les Croisières » est extrêmement riche en découvertes. Au moins sept phases d'occupations ont pu être identifiées de façon certaine et plusieurs autres sont possibles. Les 45 sondages ont permis d'échantillonner les parcelles à environ 11 %. Au total, ce sont 186 structures archéologiques qui ont été relevées et datées pour une bonne partie d'entre elles. Le niveau de conservation est globalement bon avec plusieurs phases d'occupation dont les niveaux de sols sont encore conservés. La mesure des susceptibilités magnétiques a ainsi permis de mettre en évidence trois couches anthropisées, les deux plus récentes étant bien datées.

La première occupation date du Campaniforme / Bronze ancien. Outre un niveau de sol partiellement conservé, plusieurs structures attestent d'une installation à cette époque. Des structures empierrées, des trous de poteaux, des fosses et des foyers à pierres chauffées permettent d'envisager une importante installation à cette période au sud-ouest du site.

La seconde phase d'occupation est la plus importante par le nombre d'artefacts, de structures archéologiques et par sa superficie. Elle est datée du Bronze ancien II. Le plus important secteur se trouve au sud. Il entoure une fouille réalisée en 2004 (Jacquet, 2004). On y retrouve les mêmes types de structures (fours circulaires, blocs hiératiques, trous de poteaux, niveaux de sols...) à la même profondeur. Le corpus céramique est plus dense que dans la zone fouillée.

Un second secteur est conservé au nord du diagnostic. On peut directement lier ces deux secteurs qui non seulement ont fourni les mêmes corpus typologiques céramique, mais un élément beaucoup plus flagrant permet de les rattacher.

Dans deux fosses, une au nord et l'autre au sud, des fragments de cervidés, avec traces de découpes se raccordent. Il n'y a donc aucun doute sur la contemporanéité des deux secteurs (pourtant distants de 200 m). Il faut noter que le cervidé a été largement exploité à cette période puisque le nombre d'éléments conservés dépasse celui de la faune domestique.

Des fragments de bois ont été utilisés comme outil. Le secteur nord semble aussi posséder un ensemble artisanal.

En effet, les traces de chauffes sont nombreuses dans les structures (avec de grosses quantités de charbons de bois) et de multiples traces de rubéfaction. Certains éléments permettent d'envisager des fontes de bronze. Un troisième secteur, moins bien défini, se développe à l'ouest du site. Les fosses datées de cette période ne posent aucun doute.

La difficulté vient des sablières basses formant peut être des bâtiments dans la fenêtre ouverte à cet endroit. Ce type d'habitation n'a jamais été mis en relation avec cette période. De plus, le secteur a été perturbé par de gros fousseurs (fragments de squelettes de blaireaux retrouvés en connexion à l'intérieur de terriers). On peut juste conclure, que d'une part, une occupation du Bronze ancien II est présente dans ce secteur et que, d'autre part, des plans de bâtiments sur sablières basses sont probables au même endroit.

La troisième phase d'occupation concerne le Bronze moyen. Une seule fosse est concernée par cette phase, mais il y a peu de chance qu'elle soit isolée. Tout d'abord, il se peut qu'une partie du matériel mis au jour par P. Jacquet, en 2004, date de cette période (matériel en cours d'étude par J. Vital) et, la fosse, au-delà de la tranchée de diagnostic, semble former un ensemble de fosses polylobées. Ce type de période est peu représenté ce qui en rend la découverte importante. Il faut noter, là encore, la présence de cervidés en bonne quantité.

A ce premier ensemble d'occupation, il faut ajouter une occupation datée du tout début du Bronze final, au sud ouest entre les Tr 19 et 20.

Ainsi, on se trouverait en présence d'un site comprenant toutes les périodes existantes entre le Campaniforme / Bronze ancien et le Bronze final I, soit une occupation comprise entre 2300 et 1300 av. notre ère. D'autres périodes sont présentes sur le site. On trouve plusieurs

fosses datées du Bronze final IIIb et du Hallstatt. Là encore, la présence de fosses peut laisser penser qu'il s'agirait de petites occupations domestiques comme certaines ont déjà été vues dans diverses opérations dans ce secteur.

Ensuite, la période antique est également présente dans cette opération. Le « Chemin des Mulets », route actuelle située à l'ouest du diagnostic prend son origine à la période antique et même légèrement avant. Le chemin est d'abord en creux avant d'être damé et aménagé avec des fossés latéraux. Il suit un axe parallèle au Rhône. Les fossés d'un parcellaire antique viennent se caler sur lui perpendiculairement pour ceux qui sont est-ouest et en parallèle pour ceux qui sont nord-sud. Une grande fosse rectangulaire, calée sur l'un de ces fossés, contenait, en surface, plusieurs vases entiers, en place et alignés. Ils sont datés du IIIe s., et pourraient marquer des limites de parcelle, peut être pour la *villa* située au nord de l'opération. Deux séries de bornes en calcaire ont été

découvertes au centre de l'opération. Aucun matériel n'était présent dans les comblements. Le parcellaire gallo-romain perdure jusqu'à aujourd'hui et ces bornes marquent des angles de fossés actuels existants déjà à l'Antiquité.

Pour terminer, une phase d'occupation plus ancienne se trouve sous les niveaux du Bronze ancien. Son niveau de sol a été régulièrement sondé (vers 1,80 m minimum) et il a livré deux trous de poteaux en Tr 13. Cette occupation a été mise en évidence par l'analyse géomorphologique et pourrait remonter au Néolithique ancien comme cela avait été suggéré, lors d'un diagnostic, par la découverte d'une fosse (Ferber, 2002).

**Eric NERE
INRAP**

OPERATION NEGATIVE

LARNAS Imbours

Cette opération de diagnostic archéologique concerne l'aménagement du camping du Domaine d'Imbours, au sud-ouest de la commune de Larnas. L'emprise s'étend sur le plateau calcaire dans un domaine arboré ce qui n'a pas facilité l'accessibilité à cette zone. Au total dix huit sondages, sous forme de tranchées, ont été réalisés représentant 477 m² soit 4,08 % de la surface accessible. Le faible recouvrement sédimentaire du plateau à cet endroit n'a pas permis la conservation d'indice anthropique. Aucun sondage ne s'est révélé positif. Bien que dans un environnement archéologique sensible, présence de dolmens et d'une zone tumulaire dans une

proximité immédiate, aucune information supplémentaire sur les types d'occupations humaines, tant sur le plan fonctionnel que culturel, durant les périodes de la Pré-Protohistoire, n'a pu être recueillie. Seule l'observation visuelle de l'environnement proche a confirmé l'existence d'au moins deux *tumuli* dans l'enceinte du Domaine d'Imbours.

**Frédéric CORDIER
INRAP**

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

LA VOULTE-SUR-RHONE La Boissine, 36, Montée de Celles

Situé hors de l'agglomération de La Voulte, sur le flanc d'un vallon, La Boissine a été choisie en raison de la valeur de son patrimoine géologique, pour abriter une maison de site (espace naturel sensible). Au terme d'un diagnostic réalisé en 2011 par l'INRAP sur le bâti ancien, une opération de fouille préventive s'est déroulée, du 2 au 20 avril 2012, afin de parfaire la connaissance de l'établissement médiéval qui a été choisi pour accueillir le projet.

Les constructions médiévales consistent en deux corps de bâtiments de plans rectangulaires, situés dans le prolongement l'un de l'autre, en un ensemble dont l'unité est perceptible dès l'abord de leur façade occidentale continue, qui masque pourtant une édification en deux temps.

Au nord, une première construction disposée en contrebas de la pente, se compose de deux volumes superposés aux amples proportions : une salle basse voûtée,

que surmonte une salle charpentée, équipée d'une cheminée monumentale, de baies trilobées à coussièges et d'armoires. Son mur pignon septentrional est couronné de redents. Du fait de la déclivité du terrain, les accès à ces intérieurs se font de manière dissociée et de plain-pied, une porte ouvrant dans le mur pignon nord et l'autre dans le mur gouttereau est. Au sud, un second corps de bâtiment vient compléter le programme architectural de cette maison-forte ou résidence aristocratique. De moindres proportions et sans étage, il communique avec le volume septentrional et s'ouvre également à l'extérieur. Le souci de la continuité transparaît dans l'alignement des murs à l'ouest, la qualité de la construction, le style des baies et l'équipement intérieur. En effet, on retrouve ici plusieurs armoires et niches et l'espace était en outre

partiellement divisé par une mezzanine, supportée par des corbeaux saillants.

Cet ensemble cohérent, certainement érigé au XIVe s., semble n'avoir pas connu d'aménagements complémentaires jusqu'à l'époque industrielle, où l'exploitation du fer local a entraîné la réaffectation de l'édifice médiéval au XIXe s. Le bâtiment nord est contreforté et sa salle supérieure est divisée en étages d'habitation. Le bâtiment sud est surélevé et cette adjonction communique avec les combles du précédent.

Vincent JACOB
Archéodunum

MAZAN-L'ABBAYE

Abbaye, restauration des ailes des Convers

Opération en cours de réalisation.

AGE DU BRONZE

ORGNAC-L'AVEN

Cône d'Eboulis - Salle Robert de Joly

■ Nouvelles données sédimentaires

La mise en place du cône d'éboulis n'a pu se faire que graduellement, car tributaire de l'ouverture progressive de l'aven sur le monde extérieur.

Suite à la troisième et dernière campagne de fouille sur le cône d'éboulis, de nouvelles données liées aux dépôts allochtones et aux sédiments endokarstiques ont été mises en évidence. La limite du remplissage externe du cône s'arrête où commence la stratification argileuse. Le gros bloc d'effondrement, en contrebas de l'éboulis, repose sur ces mêmes argiles, entre deux planchers stalagmitiques : le premier étant une reprise de la calcification, au même titre que le spéléothème à son sommet (et probablement contemporain), le deuxième, servant de base aux dépôts argileux (cf. figure 6).

■ Mise au jour d'un nouveau taxon

Des restes de Cervidés ont été mis au jour. Ils ne représentent qu'une petite partie du squelette, mais sont cependant identifiables comme étant une patte postérieure d'un individu probablement du genre *Cervus elaphus*

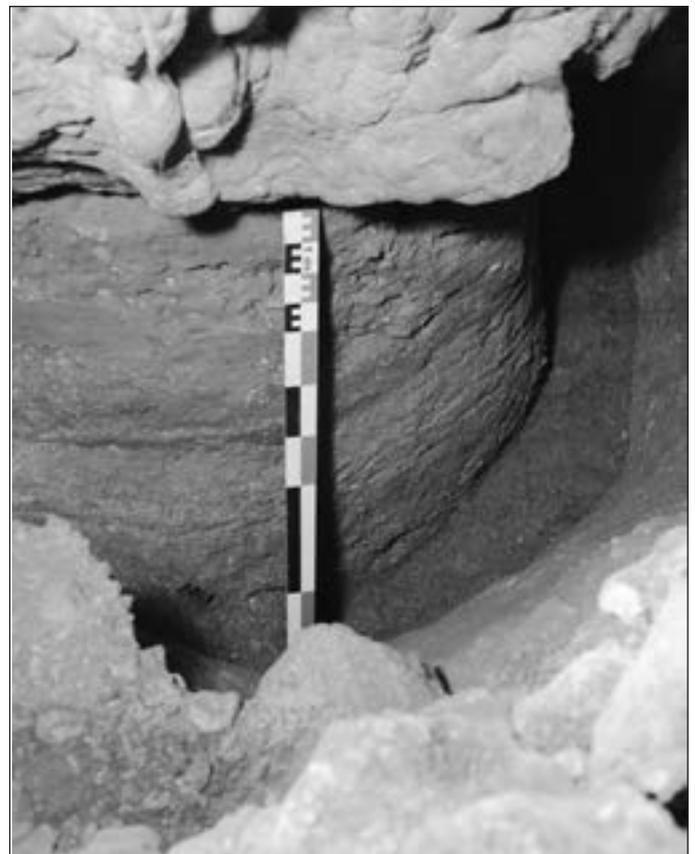


Fig.6

Orgnac-l'Aven, cône d'Eboulis, Salle Robert de Joly : strates argileuses visibles (Cliché F. Prud'homme)

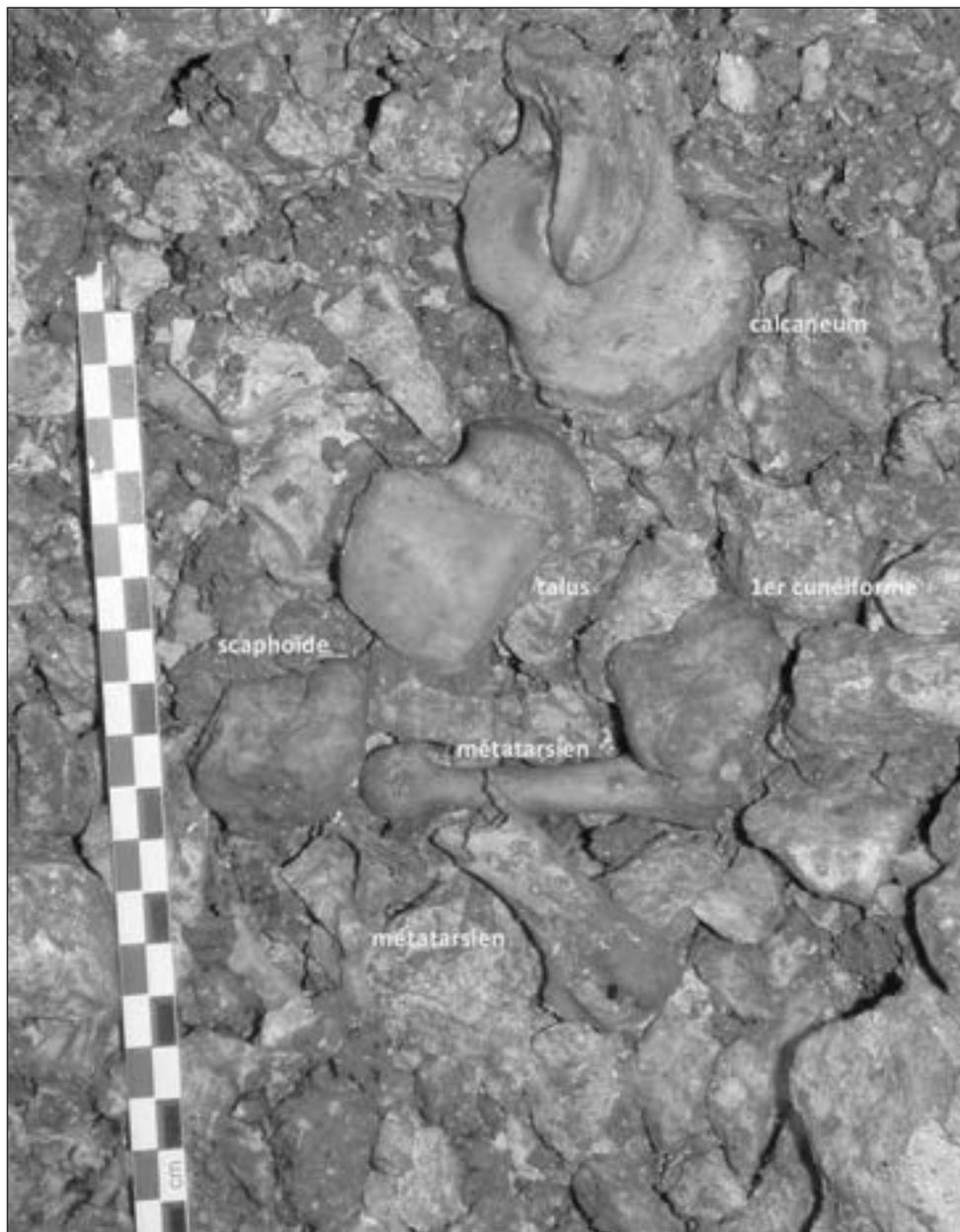


Fig.7 Orgnac-l'Aven, cône d'Eboulis, Salle Robert de Joly : éléments d'un pied d'Hominidé (Cliché P. Battesti)

■ Les restes humains

En 2011, des fragments crâniens et une série dentaire d'Hominidés avaient été exhumés dans l'éboulis. Aucun élément du post-crânien n'avait été détecté. La campagne 2012 a permis de mettre en évidence d'autres restes correspondant à une partie des os d'un pied (cf. fig. 7). Par ailleurs, un métacarpien était associé à un tesson céramique. Toutefois, étant donné le contexte du remplissage du cône, il est difficile d'affirmer la contemporanéité du tesson et des restes humains, d'autant plus qu'aucun indice ne nous permet de rattacher le fragment de vase à une période spécifique.

■ Vestiges osseux dans les dépôts argileux

Jusqu'à présent, tous les restes osseux ont été trouvés dans l'éboulis du cône. En découvrant les argiles, plusieurs fragments osseux, d'un aspect plus « fossile », ont

été mis en évidence, particulièrement une épiphyse proximale d'ulna, dont, malheureusement, le taxon d'appartenance n'a pu être déterminé. Cet échantillon fera l'objet d'une datation, ce qui permettra de dater indirectement la mise en place de la strate sédimentaire.

L'acquisition de ces informations, le résultat des dates 14^c sur échantillons osseux, et celles qui seront effectuées sur les carottages des spéléothèmes, pourront préciser une fourchette chronologique.

Lydia Gambéri
Musée d'Orgnac l'Aven

RUOMS Tournelles

Un diagnostic archéologique a été réalisé en 2012, à Ruoms, sur la parcelle E 928, dans le cadre du projet d'extension de l'école primaire.

L'ouverture d'un sondage d'environ 10 m² sur l'emprise du projet qui couvre moins de 100 m² de surface totale n'a pas révélé l'existence de vestiges en place.

La stratigraphie de ce secteur est composée dans sa partie supérieure (de 0 à - 0,9 m de profondeur) de différentes couches contemporaines : sol actuel et niveau très

hétérogène sans doute en rapport avec la construction de l'école actuelle, au cours des années 1980.

La partie inférieure de la stratigraphie (- 0,9 m à - 1,7 m) est formée d'un niveau de sédiment limoneux, très argileux, homogène, d'origine alluviale dans lequel ont été repérés quelques fragments de tuiles (*tegulae*), des charbons de bois et des pierres répartis de manière éparse.

Jean Marc LUROL
INRAP

SAINT-MARTIN-D'ARDECHE Grotte des Deux-Ouvertures

Projet Datation Grottes Ornées (5e volet)

Dans la continuation des recherches réalisées depuis 2008 dans le cadre du Projet Datation Grottes Ornées, plusieurs opérations ont été menées à la Grotte des Deux-Ouvertures. En premier lieu, un sondage d'un 1/2 m² (SG1) a été effectué dans la Salle des Griffades. L'objectif était de retrouver d'éventuels niveaux archéologiques en lien avec les traces d'extraction d'argile visibles dans cette partie profonde du réseau et qu'aucun élément chronologique ne permettait encore de situer précisément dans le temps.

Le sondage implanté sur la banquette ouest de la Salle des Griffades, immédiatement au pied de l'un des massifs argileux portant des traces de doigts et d'outils (Locus 5) a révélé la présence d'un unique horizon archéologique. Cet horizon se situait immédiatement sous la surface et était matérialisé par la présence d'un éclat de silex (Lith-09) accompagné de petits charbons, lesquels ont été soumis à datation. D'un point de vue stratigraphique, rien n'indique par ailleurs l'existence de plusieurs phases distinctes de fréquentation humaine tandis que le sondage s'est arrêté sur un ancien plancher stalagmitique formant l'assise de la banquette.

Parallèlement à cela, des prises de vues destinées à la réalisation de modélisations tridimensionnelles par corrélation dense d'images (photogrammétrie et compilation d'images) ont été effectuées sur les gravures rupestres et les marques présentes dans l'argile. L'objectif principal était de préciser la chronologie relative des gravures

(d'ores et déjà réalisée à l'oeil nu) en effectuant des observations à échelle microscopique sur les zones où celles-ci se trouvaient superposées et de préciser également le profil laissé sur la roche par les outils employés. Si ce protocole d'enregistrement s'est révélé très satisfaisant du point de vue de sa mise en oeuvre pratique sur le terrain, en revanche, l'état des parois calcaires n'a pas permis d'aller au-delà des observations effectuées jusqu'à présent ni de lever certaines ambiguïtés de lecture. En effet, les gravures se sont révélées être recouvertes d'un très fin voile de calcite, indécélable à l'oeil nu, mais qui interdit d'en établir l'ordre de succession. Par contre, cette méthodologie a permis d'obtenir des profils d'outils pour les traces conservées dans l'argile et de réaliser des comparaisons terme à terme entre les divers tracés.

Enfin, a été réalisée une analyse anthracologique des charbons prélevés au sein du sondage M6 de la Salle du Carrefour. Ces déterminations permettent de mieux appréhender la position stratigraphique de la transition entre les phases de fréquentation paléolithique supérieur de la cavité (qui sont essentiellement représentées par des charbons de Pin sylvestre) et celles se rapportant à l'Holocène (flore mésophile). Comme attendu, cette transition se situe quelque peu en dessous de la côte z = -113. Ces résultats ouvrent ainsi sur la sélection de charbons en vue de nouvelles datations.

Julien MONNEY
Université Paris X - Nanterre

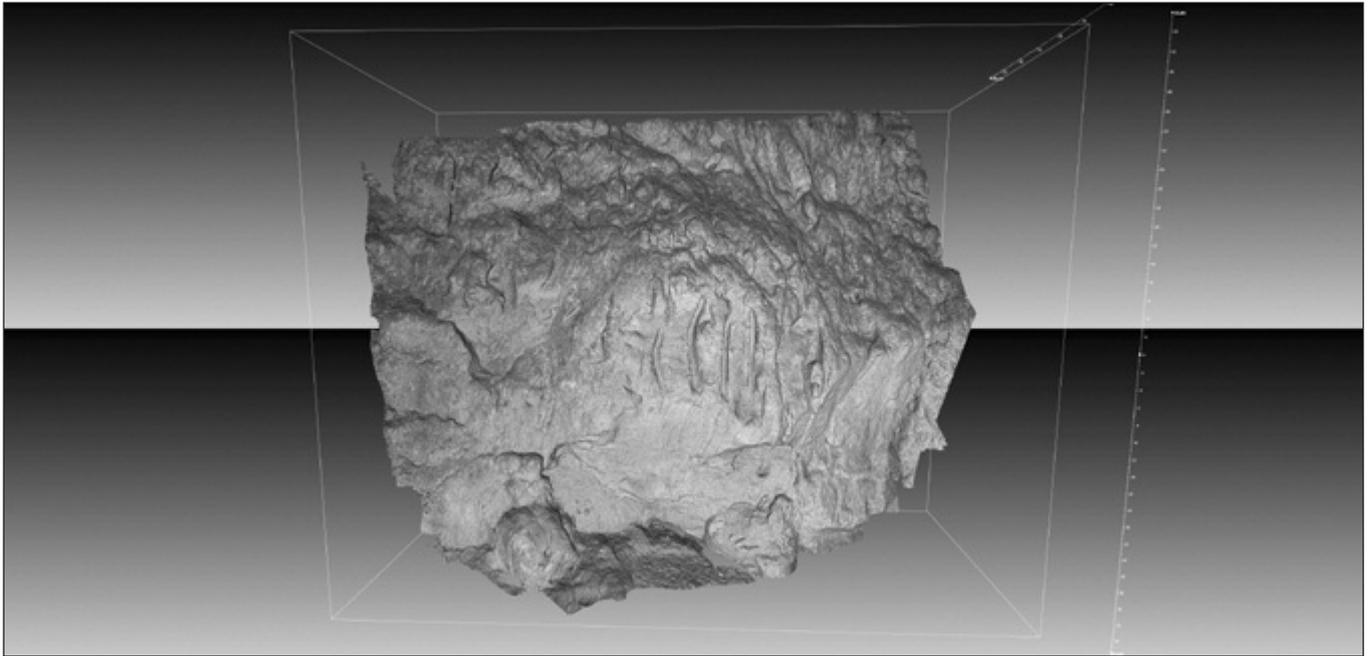


Fig. 8

Saint-Martin-d'Ardèche, Grotte des Deux-ouvertures : modélisation photogrammétrique de la partie centrale du locus 3 présentant entre autres des traces d'outils dans l'argile de la salle des Griffades (Clichés et traitements informatiques, Hugues Plisson)

PALEOLITHIQUE

SAINT-MARTIN-D'ARDECHE Abri du Maras

L'opération a eu comme objectif de poursuivre la fouille de la couche 4 en étendant son périmètre à la bande 5 qui apparaît très riche au vu du matériel situé dans la coupe. Le sommet de la couche 4 a été atteint au niveau de la bande 5 mais n'a pas été fouillé. Ceci a permis de dégager une lentille inconnue à ce jour située entre les couches 3 et 4. Elle est localisée au niveau du carré 15, préservée entre les galeries d'un ancien terrier suivant le sommet de la couche 4 dans cette partie du site. Cette lentille est riche en matériel archéologique.

La couche 4 a été fouillée principalement au niveau de la bande 6 qui est à ce jour la plus riche. Un niveau de petites dalles a été atteint sous une nappe de matériel osseux et lithique très dense. Le matériel est encore présent au milieu des dalles. Le relevé systématique des coupes (avec prélèvements pour analyse des téphras éventuels) permet à ce jour de commencer à observer deux sous-niveaux et l'analyse spatiale par SIG débutée cette année devrait conduire à préciser la présence de ces phases d'occupations distinctes au sein de la couche 4 et leur relation avec les sous-unités sédimentologiques qui commencent à se dessiner latéralement et verticalement. Plusieurs lentilles cendreuses avec micro-fragments de coquilles ont été identifiées et prélevées. Elles reposent parmi les dalles parmi le matériel osseux composé toujours principalement de rennes et de chevaux. La présence du bison et du mégacéros a été confirmée. Le matériel lithique en silex est produit principalement selon la méthode Levallois (éclats, lames, pointes). L'origine des silex est en cours d'identification et les résultats préli-

minaires indiquent une fréquentation du plateau situé au nord du site et des plateaux sur la rive droite de l'Ardèche. Les résultats seront comparés avec les données technologiques (chaînes opératoires de débitage partielles pour les plus grands produits et complètes sur nucléus sur éclat) et permettront d'estimer le périmètre de mobilité des matériaux autour de l'abri. Il est déjà possible d'affirmer que les plus grandes pièces ont été apportées sur place pour des activités diversifiées (boucherie, végétaux) et une production s'est déroulée dans le site dans le but de produire des éclats et des pointes Levallois de petite dimension sur nucléus sur éclat. Un fractionnement des chaînes opératoires caractérise l'occupation humaine qui a eu lieu principalement en automne selon les études archéozoologique et cementochronologique.

Deux carrés test ont été ouverts en avant du site sur une grande profondeur.

L'un est localisé sur la bande 8 afin d'estimer l'épaisseur de la couche 4 restant à fouiller et voir si la couche 5 a été préservée en avant du site. Le sommet de la couche 5 a été dégagé à 80 cm de profondeur dans le carré G8 et la fouille a permis de constater la rareté du matériel à la base de la couche 4 en avant du site. Il est donc probable que l'essentiel de l'occupation soit localisé au niveau des bandes 6, 5 et peut-être 4 pour cette phase d'occupation, donnant une idée de l'étendue du plafond à cette période. Le sommet de la couche 5, en revanche, est riche et cette richesse atteste que l'occupation a été préservée en bordure du vallon.

Un second carré a été ouvert à l'extérieur du site, à l'Est afin d'identifier la limite du site. Les couches supérieures ont été observées parmi un chaos de blocs incluant quelques pièces lithiques et fauniques. La mise en concordance de la base du sondage, qui est stérile, avec le reste de la séquence (couche 4 en particulier) pose encore question.

La campagne 2012 a permis également de réaliser une couverture de protection permanente du site. Le toit couvre la majeure partie de la fouille : il démarre au niveau du sondage de 2006 (carrés E et F) et s'étend sur 10 mètres linéaires dans le sens Est/Ouest. Dans le sens Nord/sud, il va de la paroi de l'abri jusqu'au périmètre en bois du

carroyage. Cette couverture est constituée de bâches fixées sur une ossature en bois.

L'objectif de l'année 2013 est de poursuivre la fouille de la couche 4 (bandes 6, 7 et 8). Pour le moment, la bande 5 reste en l'état (sommet de la couche 4 dégagé). Il est souhaité poursuivre la fouille des carrés E et F sous la dalle de manière à dégager une coupe transversale complète de la séquence nécessaire à la compréhension de l'ensemble du remplissage.

Marie-Hélène MONCEL
CNRS

Département de Préhistoire MNHN Paris

OPERATION NEGATIVE

SAINT-LAURENT-DU-PAPE

Bégouier, avenue des Plantas

Aucun vestige n'a été mis en évidence dans les sondages. La partie du lotissement en bordure immédiate du ruisseau de la Crotte présente des niveaux alluviaux et des limons de débordement. Dans les autres parcelles, il

a été observé des colluvions de pente d'arène granitique plus ou moins compacte.

Christine RONCO
INRAP

EPOQUE MODERNE

SAINT-REMEZE

Moulin du Touroulet

Ruisseau des Fonts

La ruine du moulin est implantée sur la rive droite du ruisseau des Fonts qui se développe à l'ouest de Saint-Remèze, entre les ravins de Bourboulet et de Touroulet, à moins d'un kilomètre du village.

Il est le plus ancien des trois moulins du ruisseau et le plus en amont. Colette Véron a recensé trois documents d'archives le concernant datés de 1576, 1737 et du Directoire. Le moulin appartenait au Clergé puis fut vendu comme Bien National à la Révolution. Le premier document permet d'émettre l'hypothèse que le moulin du Touroulet est probablement antérieur au XVI^e siècle. Figuré sur le cadastre Napoléon de 1829, il semble avoir fonctionné près de trois siècles.

Le relevé du plan permet de cerner les différentes structures encore apparentes. Le bâtiment principal s'inscrit dans un pentagone à trois angles droits. Le mur attenant au bassin-réservoir est sensiblement plus épais que les autres. A l'intérieur, le massif des deux meules horizontales et de la chambre des eaux sous-jacente est relati-

vement bien conservé. Il s'avère qu'une deuxième chambre est présente au sud de la précédente couverte d'une meule horizontale encore enterrée et d'une meule verticale. L'examen des deux niveaux de plan confirme un minimum de deux batteries de meules en place dans le moulin, l'une pour le blé et une seconde sans doute pour l'orge et l'huile. Le bassin-réservoir et son canal d'amenée sont clairement apparents. Le canal d'amenée, long de 300 m, large de 2 m, était raccordé à la confluence du ruisseau du Bourboulet avec le ruisseau des Fonts. Il est en partie aménagé dans le rocher. Le bassin-réservoir atteint 7 m de largeur pour une profondeur actuelle de 1,60 m au niveau du mur-barrage. On distingue l'amorce en redan du canon dans la partie la plus profonde.

Le relevé en élévation, pierre par pierre, du mur nord-est, révèle une construction relativement homogène faite avec de moyens moellons de pierre calcaire de formes irrégulières. Seuls quelques blocs taillés apparaissent dans la partie basse du mur, principalement autour des deux niches. Les pierres étaient liées avec un mortier de médiocre qualité. On distingue trois niveaux



Fig. 9

Saint-Remèze, Moulin du Touroulet : intérieur de la structure avec en fond le mur attenant au bassin-réservoir et devant le dispositif de mouture (chambre des meules et chambre des eaux voûtée) - (cliché, Michel Raimbault)

dans l'élévation de la meunerie :

- la chambre des eaux voûtée,
- la chambre des meules,
- l'« appartement » du meunier.

Seul le mur sud-ouest présente une transformation intéressante avec un chaînage de blocs taillés inclus dans le mur, près de l'angle sud-ouest. Il évoque une adjonction au bâtiment primitif qui pourrait correspondre à la deuxième chambre de meules repérée au sud. La surface du bâti aurait été agrandie de près d'un mètre en longueur.

L'opération a donné l'occasion de distinguer plusieurs types de roches pour les six meules recensées sur le site : deux « françaises » en silex, une en poudingue, trois

en grès. Un bloc de basalte a été employé dans la couverture de la première chambre des eaux.

Une fouille dans le remplissage de cette chambre ferait avancer la recherche en meunerie en retrouvant les éléments du « rodet » et les accessoires associés à son fonctionnement et éventuellement des témoins pour la chronologie. Elle permettrait encore de placer sur le long terme ce moulin dans la chaîne des autres moulins du ruisseau des Fonts et de suivre les évolutions et adaptations technologiques pour répondre aux approvisionnements de plus en plus pressants surtout au cours du XIXe s. avec l'accroissement démographique.

Michel RAIMBAULT
Education Nationale

SAINTE-MARGUERITE-LAFIGERE

Le Colombier

Le site du Colombier se trouve sur le territoire de la commune de Sainte-Marguerite-Lafigère. Il comporte des vestiges d'exploitation de minerais polymétalliques – plomb, cuivre, argent – datés des XIe-XIVe s. Les premières campagnes ont porté sur l'étude des chantiers miniers, mais l'opération de « mise en sécurité » réalisée à la demande de la DRIRE en 2009 les a détruits. Depuis 2010, les campagnes se sont recentrées sur la fouille et l'étude des installations de surface : ateliers de concassage, places charbonnières, maison des mineurs, ... L'ensemble de la colline qui borde le filon est entièrement loti de constructions liées au fonctionnement de l'entreprise minière et le terrain est vierge de toute reprise agricole.

La campagne de fouille 2012 a porté sur un ensemble de 440 m² (secteur RD 23 situé en bordure occidentale de la colline) qui, fouillé en aire ouverte, a révélé 4 bâtiments entrecoupés d'aires de circulation.

La fonction exacte de ces structures reste à préciser, mais d'ores et déjà il est certain qu'il s'agit d'ateliers. Chaque bâtiment, de petite taille – en moyenne entre 12 et 16 m² - contient un grand foyer, un mortier pour concasser le minerai pour l'un d'entre eux, ainsi qu'une réserve de charbon de bois. Plusieurs percuteurs ont été récupérés.

L'occupation de l'espace est particulièrement dense, mais il a été possible de distinguer des aires de circulation.

Un lot important de céramique est en cours d'étude au Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) car il s'agit d'une production encore peu connue qui intéresse les céramologues languedociens.

Pour 2013, outre la poursuite de la fouille des ateliers déjà engagée, deux axes de travail sont prévus :

1 - Un dépouillement des sources écrites car l'étude de ce site se place dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire et archéologie médiévales débutée en 2012 à l'Université d'Aix-Marseille, au LA3M intitulée : « *Les ressources minières dans les Cévennes médiévales – Xe-XVe siècle - : Gestion, commerce et territorialisation* », entreprise par Nicolas Minvielle- Larousse, sous la direction de Marie-Christine Bailly-Maître (DR CNRS, LA3M), et Philippe Allée (PR HDR en Géographie et géo-archéologie, GEOLAB Université de Limoges).

2 - Une recherche de l'habitat des mineurs avec un premier sondage réduit sur un bâtiment du Serre de Vignelongue. Il s'agit d'un hameau en ruine, découvert en prospection et qui ne figure sur aucun cadastre.

Marie-Christine BAILLY-MAITRE
et **Nicolas MINVIELLE LAROUSSE**
CNRS

SERRIERES

La Côte de Vernat

L'opération de diagnostic est située au sud du village de Serrières, au lieu dit La Côte de Vernat. Réalisée sur les 4,6 ha accessibles d'un projet de lotissement (phase 1), elle a permis de renouveler la connaissance archéologique de ce terroir implanté entre le Rhône et le massif cristallin des Boutières et du Pilat.

Les 51 sondages mécaniques (2741 m² ; 5,95 %) ouverts au pied du versant oriental du massif de Vernat (356 m) ont mis au jour 43 structures conservées *in situ* attribuées à 7 périodes chronologiques distinctes : Bronze final 1 et 2, La Tène finale (Ier s. av. n. è), Antiquité (Ier s. et IIIe s. ap. J.-C.), Moyen Age (VIe-VIIe s. ap. J.-C. ; Xe-XIe s.; XIIIe-XIVe s.), Période moderne XVIIIe et XIXe s.

Globalement, l'emprise du projet est implantée entre les berges actuelles du Rhône (250 m) et le bas de versant de la colline de Vernat. Le site est logiquement caractérisé par un très fort recouvrement sédimentaire. La séquence stratigraphique est exclusivement représentée par une succession de colluvions déposées par coulée de boue et ruissellement sur plus de 3 ha sur plus de 4 m de puissance. Ce cône de déjection est implanté et conservé dans la moitié nord du site au pied d'une butte rocheuse (177 m NGF). Un transect de 6 sondages orientés Ouest-Est dans le sens de la pente a permis de reconnaître sa stratigraphie entre 162 m (S16) et 139 m (S1). Outre deux structures en creux médiévale et antique, cette séquence colluviale a livré deux paléosols conservés. Mis au jour en bas de pente à -2 m, ils ont été



Fig.10 Serrières, La Côte de Vernat : vase - (cliché, Eric Durand, INRAP)

identifiés par la géomorphologie et datés du Bronze final 1 (carbonatation) et de La Tène finale (brunification).

La première occupation du site a pu être calée au début du Bronze final. Elle est représentée par une fosse, quatre vases de stockage, dont un conservé entier (293 fragments, 30 kg, contenance 100 l, 137,19 m NGF) en place et un riche horizon à artefacts répartis sur environ 600 m². Cet ensemble est localisé dans deux sondages ouverts aux confins nord-est de l'emprise dans la zone actuelle de replat au pied de la butte rocheuse. L'examen de ce corpus (907 fragments, 41 bords, 20 fonds, 26 décors) a permis de distinguer une seule phase d'occupation du Bronze final 1 confirmée par les données stratigraphiques. Quelques rares éléments céramiques isolés (S18 et S30) mis au jour 200 m au sud-ouest dans la pente (entre 154,52 m et 152,96 m) indiqueraient une fréquentation sporadique du site au Bronze final 2.

Une fosse à pierres chauffées mise au jour 35 m plus au Nord dans le même horizon limono-argileux brun rouge (139,09 m) que le vase en place, pourrait être rattachée à

cette phase. Malgré l'indigence du mobilier (1 micro tessou de céramique non tournée), le plan subrectangulaire à angles arrondis et les dimensions (1,45 m x 1,1 m) renvoient à la fin de l'âge du Bronze ou au début de l'âge du Fer.

La fréquentation du site à La Tène finale concerne le même secteur. Elle est caractérisée par la présence mal conservée de trois fosses « empierrées » mises au jour dans un sondage et scellées par 1,6 à 1,9 m de recouvrement (entre 138,38 et 137,83 m). L'examen des 74 tessons de céramique (amphore italique, campanienne A...) répartis dans 2 sondages sur une surface d'environ 500 m² permet d'attribuer cette phase au I^{er} siècle avant notre ère.

Connu depuis 1892 avec la découverte a priori de sépultures antiques sur l'emprise de la voie ferrée, l'occupation gallo-romaine du site est confirmée par la présence d'une fosse charbonneuse et par 23 fragments de céramique mis au jour dans 8 sondages. La cartographie de deux phases chronologiques mises en valeur par quelques rares marqueurs (commune grise côtelée ; amphore africaine) montre une occupation du I^{er} siècle ap. J.-C. au nord du site alors qu'au sud (S25, S26), la présence d'amphore africaine indique un TPQ à partir du III^e s.

Le Moyen Age connu à Serrières pour son bourg castral fortifié (mention de 1183) est représenté sur le site par cinq structures conservées dans la partie médiane de l'emprise (3,2 ha). Une seule fosse conservée dans la pente actuelle (190,91 m) a pu être datée des Xe-XI^e s. Les autres faits médiévaux concernent principalement deux restes de murs conservés sur 1 à 3 assises maximum et une fosse. L'examen des 91 fragments de céramique a mis en valeur trois périodes distinctes localisées dans trois secteurs : les VI^e-VII^e s. ap. J.-C. au nord du site ; les Xe-XI^e s. au centre-ouest et les XIII^e-XIV^e s au centre-est.

Si la fin de la période moderne (XVIII^e siècle) n'est représentée que par un tesson, la période contemporaine, XIX^e et début XX^e siècle, conserve de nombreux témoins de (re)mise en culture du site (12 fosses empierrées type puisard ou trous de plantation, 3 drains) et de traces de parcellaire (cadastre de 1833) : sept murs dont un maçonné.

Eric DURAND
INRAP

Un diagnostic a été réalisé en janvier 2012 dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un souterrain place Jean Jaurès pratiqué sous forme de sept sondages dont six de grandes dimensions, il a permis de mettre en évidence trois occupations successives.

La première, une occupation de l'âge du Fer, est datée par le mobilier de la fin du VI^e- fin du Ve s. avant J.-C. auquel il faut ajouter quelques éléments résiduels plus anciens (VII^e s. avant J.-C.). Elle occupe la partie est de la place (S. 3, 4 et 5) et reste assez profondément enfouie, entre 2,30 m à 3,40 m sous le sol actuel. Les deux trous de poteaux localisés sur un seul mètre carré fouillé manuellement dans le sondage 5 laissent supposer la présence d'un site d'habitat en place bien conservé, avec sans doute des niveaux de sols associés aux structures. Le mobilier plus ancien peut, quant à lui, être colluvié, sans que la possibilité de structures en place soit complètement écartée en raison des observations limitées par la profondeur des niveaux et les contraintes de sécurité.

La place ne présente pas d'occupation anthropique autre qu'une éventuelle mise en culture et cela jusqu'au bas Moyen âge, où la partie septentrionale est occupée par le

rempart et son fossé extérieur. Les datations fournies par le mobilier céramique sont homogènes et permettent de proposer un abandon de ce fossé dans le courant du XIV^e s. Quand à sa mise en place, elle semble fonctionner avec la construction du deuxième état de rempart de la fin du XIII^e s. Les limites du fossé reconnues dans les sondages 1 et 2 semblent correspondre au fossé visible sur le plan de Marcel Gallia. Le tracé du rempart est aussi représenté sur ce plan. Il se situe entre les sondages et les façades des maisons actuelles. Une tour circulaire est localisée juste entre les sondages 1 et 2 dans une zone qui n'a pu être sondée en raison de la présence d'arbres bordant la place. Aucune structure d'habitat n'a été retrouvée pour cette période. Il semble donc que ce secteur hors les murs n'était toujours pas occupé. Il faudra attendre le XVIII^e s. pour voir un changement avec la construction de la caserne dite de Greffieux, à la place des vignes qui bordent la ville, construction décidée le 7 avril 1786. La construction stoppée en 1789, semble reprendre en 1791, pour être définitivement abandonnée. Une partie seulement est achevée jusqu' à la toiture, le reste n'étant réalisé que jusqu'au niveau des fondations. Le bâtiment retrouvé dans les sondages 5, 6 et 7 correspond bien à cette caserne. D'après les dimensions mentionnées dans le procès verbal de 1820 et le plan du cadastre de 1819, elle s'étend sur toute la lar-



Fig.11 Tournon-sur-Rhône, Place Jean-Jaurès : vue d'ensemble de la zone 1 depuis le sud-est (cliché, J. Collombet, Archéodunum)

geur de la place et sur 20 m au nord des façades méridionales actuelles. La partie observée dans les sondages correspond à une grande pièce d'au moins deux travées séparées par une rangée de piliers à 5 m du mur de façade nord. Les dimensions importantes de cette pièce laissent supposer qu'il pourrait s'agir des écuries mentionnées au rez-de-chaussée dans la description de 1809. La partie construite en élévation se termine entre les sondages 6 et 7. Pour la petite moitié du bâtiment dessiné en pointillé sur le cadastre seules les fondations ont été réalisées, et les éléments retrouvés dans le sondage 7 le confirment. Les méthodes particulières de construction des fondations, mêlant l'utilisation du bois et d'imposants blocs de granite mériteraient une étude approfondie.

Cet édifice brûlera vers 1832 et sera entièrement rasé au niveau des fondations.

**Christine RONCO
INRAP**

A la suite du diagnostic, une opération de fouille archéologique s'est déroulée du 22 octobre au 21 décembre 2012 dans la partie est de la place, sur une emprise totale de 1400 m².

Les vestiges protohistoriques observés sont concentrés dans un paléo-talweg occupant la moitié est de l'emprise et présentant un léger pendage en direction du Rhône (au nord-est). Une succession de couches de colluvions de pente recouvrant la terrasse alluviale rhodanienne a été mise en évidence au pied d'un affleurement rocheux (substrat granitique) dégagé sur le quart sud-ouest de la parcelle.

Plusieurs phases d'occupation ont été identifiées. Le niveau le plus ancien se situe au-dessous de la côte inférieure du projet d'aménagement et n'a donc pu être observé que sur la surface réduite d'un sondage profond. Un trou de poteau et quelques éléments lithiques (silex taillés) y ont toutefois été identifiés. Une datation ¹⁴C (en cours) permettra de préciser la chronologie de cette occupation. Ce niveau est recouvert d'une succession de couches de colluvions grossières, correspondant à une érosion massive des versants probablement liée à un défrichage intensif de ces derniers. Quelques structures en creux marquent alors une nouvelle occupation du site. Parmi elles figurent trois foyers à pierres chauffées dans le comblement desquels a été découvert du mobilier céramique attribuable au début du premier âge du Fer (étude en cours).



Fig.12 Tournon-sur-Rhône, Place Jean-Jaurès : Foyer à pierres chauffées , (cliché, M. Caillet, Archéodunum)

C'est toutefois à la période de transition entre le premier et le second âge du Fer (Hallstatt D3 - La Tène A1) qu'appartient l'essentiel des vestiges observés. Un niveau très organique, conservé sur une large moitié est de l'emprise, a livré un mobilier abondant et varié. Il recouvre une série de fosses et de trous de poteaux dont l'implantation suggère l'existence de plusieurs bâtiments installés perpendiculairement à la pente. Les vestiges d'une forge, associés à une abondance de fragments d'objets en bronze, de scories et d'éléments caractéristiques des diverses étapes d'une chaîne opératoire de production, témoignent de l'existence d'un atelier de bronzier. Cet artisanat local semble avoir produit des éléments de parures parmi lesquels figurent en bonne place les fibules et les armilles.

Le mobilier céramique recueilli présente une forte proportion d'importations de provenance méridionale : céramiques grises monochromes, amphores massaliètes, céramique attique à figure rouge... Il permet de dater l'occupation du Ve siècle avant notre ère et témoigne de contacts étroits avec la basse vallée du Rhône et le monde méditerranéen, facilités par la proximité de l'axe de communication fluvial que constitue le Rhône.

A partir de la fin du Ve s. av. J.-C., le site semble abandonné et il faudra attendre la fin du XVIIIe s. pour que soient implantées, sur l'emprise, les fondations de la caserne de Greffieux, détruite par un incendie en 1832.

Julien COLLOMBET
Archéodunum

PALEOLITHIQUE SUPERIEUR

VALLON-PONT-D'ARC Grotte Chauvet-Pont-d'Arc

En 2012, deux campagnes de terrain ont eu lieu, en mars-avril et octobre. Elles ont rassemblé sur le terrain une trentaine de scientifiques et de collaborateurs issus de différentes disciplines et rattachés aux laboratoires impliqués dans le programme de recherche archéologie des parois ornées, archéologie des sols, des aménagements anthropiques et fouille des sédiments, géologie et géomorphologie karstique, taphonomie des parois, paléontologie animale, paléogénétique animale, datations par le radiocarbone en AMS, datations U/TH et cosmogéniques (36CL), études physico-chimiques des parois rocheuses.

Toutes ces études ont donné lieu à des résultats très divers : description plus ou moins directe et instrumentalisée de traces et vestiges anthropiques et biologiques, analyses et caractérisation de phénomènes physico-chimiques qui éclairent les activités humaines et l'évolution du milieu dans ce vaste site, approches plus théoriques et interprétatives. Les travaux de 2012 seront évoqués seulement pour quelques-uns des grands domaines qui fondent le programme d'étude de la grotte Chauvet.

1 - Poursuite des études pariétales par trois équipes, totalisant sept personnes qui ont travaillé respectivement dans la Galerie des Mégacéros, le fond de la Salle du Crane et la Salle du Fond. Ces personnes ont aussi, dans le même temps, approfondi ou repris selon le cas, l'étude des oeuvres des zones communément désignées sous le terme de Secteur Rouge afin d'en parachever l'étude monographique qui doit aboutir fin 2012.

Un travail complémentaire de relevé est aussi entrepris, par une partie seulement de l'équipe, à partir d'une documentation 3D dont l'acquisition par l'Etat est en cours auprès de la société Pérazio. Cette méthode envisagée depuis des années ne peut finalement être abordée que tardivement par l'équipe scientifique alors que les expres-

sions pariétales, par essence tridimensionnelles, exploitent la plupart du temps les volumes et les caractéristiques morphologiques et les textures des parois rocheuses.

Des résultats originaux et inédits dans leur application aux grottes ornées ont été portés à la connaissance et soumis à publication rapidement (Delannoy et al., Quilès, Sadier).

2 - Les datations archéologiques constituent un axe de recherche spécifique depuis le début des travaux dans ce site.

- Datations de spéléothèmes, par le LSCE/CEA, recueillis en des emplacements stratégiques de la cavité (Genty *et al.* à paraître). Ces datations sont destinées à corréler la croissance des stalagmites, les phases d'occupation animale et humaine et les variations climatiques dans la perspective de l'établissement d'un cadre chronologique le plus complet et le plus rigoureux qui soit basé sur une des approches multidisciplinaires indépendantes.

- Datation par le Chlore 36 de l'effondrement progressif de la falaise au-dessus du porche d'entrée, par les Laboratoires CEREGE, et EDYTEM de l'université de Savoie entre 29 000 et 21 000 ans apporte des éléments forts à l'étude des occupations humaines et animales de la cavité (Sadier *et al.* 2012).

- Datations par radiocarbone AMS de micro échantillons, par le LSCE, des panneaux peints les plus anciens et récemment étudiés, en particulier ceux des espaces profonds de la grotte Chauvet. Il s'agira là de valider et d'explorer le détail de la composition des panneaux de dessins noirs sur la base des études formelles et des superpositions (par exemple).

Ce travail d'élaboration d'une chronologie générale, entrepris depuis plusieurs années est parvenu à une phase productive en 2012 ; on peut ainsi considérer dans ce sens les trois communications collectives présentées en 2012 au colloque international sur le Radiocarbone, tenu à Paris (Quilès *et al.* 2012 à paraître ; Genty *et al.*, 2012 à paraître ; Sadier *et al.*, 2012 à paraître), ainsi que la commande au LSCE d'une étude de calibration bayésienne de l'ensemble des datations radiocarbone obtenues dans ce site sur divers matériaux. Les résultats préliminaires déjà posés vont dans le sens de l'établissement d'une chronologie synthétique des différentes occupations et par conséquent, de l'art pariétal de la grotte Chauvet .

3 - La fouille du remplissage d'une dépression dans une formation de plancher stalagmitique dans le secteur d'entrée au niveau de la corniche du mégacéros rouge, paroi droite en entrant est achevée. L'essentiel des dépôts s'est avéré à cet endroit quasiment stérile du point de vue des vestiges archéologiques .

4 - Les aménagements de l'espace font l'objet d'un réexamen attentif assorti d'une méthode d'enregistrement tridimensionnel depuis fin 2010. Au cours de la campagne de printemps 2012, les bassins de la Galerie du Cierge et l'accumulation de blocs au pied de la paroi gauche à l'entrée de la Salle Hillaire ont été étudiés et modélisés. Ces études permettent de nouvelles considérations sur les aménagements souvent conséquents réalisés au Pléistocène en milieu souterrain. À Chauvet, ils sont moins rares et plus significatifs et volumineux, qu'il n'y paraissait au premier abord. Une classification de ces

actions physiques sur le milieu souterrain doit par ailleurs permettre de distinguer les simples actes techniques de dépôt ou d'abandon occasionnels, d'origine individuelle, d'autres types d'aménagements récurrents et systématiques d'origine certainement plus collective. Les traces de telles manifestations sont nombreuses et bien conservées dans la grotte Chauvet, même si l'étiologie de certaines d'entre elles demeurera discutable.

5 - Des études paléo-environnementales et physico-chimiques se poursuivent.

L'étude de l'élévation thermique des parois par le laboratoire IRAMAT de l'université de Bordeaux 3, doit autoriser la localisation d'emplacements de foyers au sol dont les vestiges sont peu visibles ou ont disparu.

L'étude de la taphonomie des parois de la cavité constitue un axe de recherche de l'UMR 5199-PACEA qui reste important et emblématique dans ce site.

Les études sur l'ADN ancien, ursidés puis actuellement canidés pléistocènes, par l'équipe de J.-M. Elalouf du CEA est particulièrement productive et illustre bien la diversité des ressources archéologiques de la grotte Chauvet.

Jean-Michel GENESTE
Directeur des recherches
scientifiques à la grotte Chauvet
Responsable du Centre national de la Préhistoire

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

VALLON-PONT-D'ARC

Baume du Guetteur

L'opération de protection du site de la Baume du Guetteur s'est déroulée durant la dernière semaine du mois de juin 2012, afin de mettre en sécurité ce site avant la période estivale qui représente une période de forte exposition aux déprédations en tout genre.

Localisée dans les gorges de l'Ardèche, au-dessus du site préhistorique de la Grotte d'Ebbou, cette petite cavité ne semble pas connue dans la littérature. Toutefois, elle a malheureusement fait l'objet de plusieurs pillages qui ont mis à mal les niveaux archéologiques supérieurs. Elle a été redécouverte récemment par Christophe Bernard, grimpeur de la FFME.

Les travaux ont permis la réalisation d'une topographie générale de la baume sur laquelle le carroyage installé a été reporté. L'ensemble du mobilier qui jonchait le sol a été prélevé selon ce carroyage afin de mettre en évidence les zones de plus fortes densités. La céramique et la faune constituent les éléments majoritairement pré-

sents, même si quelques artefacts lithiques ont également été découverts.

Le mobilier est actuellement en cours d'étude, mais les premiers résultats mettent en évidence l'homogénéité des éléments mis au jour. Ainsi, excepté quelques tessons attribuables à de grands contenant du Néolithique final/Fontbouisse (jarres de collecte d'eau ?), le reste de la céramique est attribuable au Bronze final. La quantité et la variabilité typologique témoignent d'une occupation très importante du site. Cette hypothèse est confortée par la faune, très présente, parmi laquelle on a pu distinguer des restes d'ovins, de caprins, de lagomorphes, de bovins, de suidés, et d'équidés.

Une coupe réalisée au milieu d'un sondage clandestin nous a permis de mettre en évidence une forte stratigraphie ainsi qu'une sole de foyer très bien conservée. Enfin, une protection et un comblement du site ont été réalisés. La grande quantité de mobilier et une stratigra-

phie encore largement épargnée permettent d'espérer une bonne conservation des niveaux de l'âge du Bronze et du Néolithique. Si de nombreux sites des gorges de l'Ardèche ont livré du mobilier de ces périodes, la Baume du Guetteur présente l'opportunité de mieux connaître le contexte spatial de ces occupations aux caractéristiques

topographiques exceptionnelles, et dont le statut reste à déterminer.

Robin Furestier
Musée de Préhistoire d'Ornac-l'Aven
Thibault Lachenal CNRS
et Erik Van den Broeck

PALEOLITHIQUE SUPERIEUR

VALLON-PONT-D'ARC

Réseau Salomé

En octobre 2010, cherchant à comprendre l'origine d'une galerie remontante s'ouvrant sur la paroi sud de la grotte du Déroc, des membres du Spéléo-Club d'Aubenas parvenaient à pénétrer, après une désobstruction, dans une galerie inconnue donnant accès à un réseau auquel ils donnèrent le nom de « Réseau Salomé ». Après plusieurs passages délicats ils découvraient, au-bas d'une petite salle, une grande quantité d'ossements apparemment fossiles.

D'après les relevés topographiques effectués, cette « Salle aux Os » se situant juste au-dessous de la salle d'entrée de la grotte du Chasserou, il paraissait évident que le réseau Salomé reliait les deux cavités : celle du Déroc et celle du Chasserou. La jonction, confirmée par l'acoustique, ne sera cependant pas réalisée de façon effective afin d'éviter si possible toute intrusion et, surtout, la détérioration du gisement mis au jour.

La campagne de fouille effectuée courant août 2012 a globalement permis d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés et, notamment, de mieux comprendre la formation et l'évolution de ce nouveau gisement.

Comme indiqué précédemment, le réseau Salomé faisant la jonction entre les grottes du Déroc et du Chasserou, toutes deux bien connues pour leur richesse en vestiges pré et protohistoriques, on pouvait s'attendre à trouver quelques pièces lithiques ou des tessons de poteries, mais il n'en est rien. Aucun indice de fréquentation anthropique n'a été décelé. Par contre, le gisement s'est révélé d'une extrême richesse et tout à fait intéressant d'un point de vue paléontologique.

Dans un premier temps, après l'installation du carroyage, nous avons extrait tous les ossements visibles sur l'ensemble de la « salle aux os », ce qui représente une vingtaine de mètres carrés et près de 150 vestiges osseux épargnés des piétinements. Puis nous avons procédé à un sondage stratigraphique. En outre, d'autres vestiges osseux (près d'une cinquantaine) ont été repérés et extraits en plusieurs points du réseau (en dehors de la « salle aux os » soit hors du secteur fouillé) assortis d'observations permettant de mieux comprendre la formation du gisement.

C'est au bas de l'éboulis fossilifère, là où devrait en toute logique se trouver la plus grande concentration de vestiges, que le sondage stratigraphique a été effectué. Nous avons envisagé de travailler sur 2, voire 4 mètres carrés mais, devant la densité importante d'ossements, nous nous sommes limités à un seul carré : B6.

357 restes osseux (dont 10 à cheval sur un autre carré de fouille) y ont été repérés et rigoureusement reportés sur plans successifs de décapage, et ceci sur à peine une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Cela va du simple fragment de côte ou de l'esquille osseuse à des os longs parfaitement conservés ou à des hémimandibules complètes. On peut cependant regretter que nous n'ayons pas eu le temps d'atteindre le bas de la couche fossilifère.

Les restes osseux appartiennent presque exclusivement à l'hyène des cavernes (*Crocuta spelaea*) et à l'ours des cavernes (*Ursus spelaeus*). Contrairement aux autres gisements paléontologiques pléistocènes du secteur, l'hyène est abondamment représentée ce qui constitue un intérêt tout particulier car cet animal n'est jamais abondant dans les autres sites connus des gorges de l'Ardèche. Quelques ossements de bouquetin, probablement de bouquetin des Alpes (*Capra ibex*) et deux dents de lagomorphe ont également été recueillis. La microfaune est pratiquement inexistante.

Indépendamment des ossements, nous avons mis au jour plusieurs coprolithes d'hyène et avons remarqué de nombreux ossements présentant d'évidentes traces de charognage. Ces découvertes remettent en question l'idée que nous nous faisons de la formation du gisement. Dans un premier temps, nous pensions que les os, tout comme les blocs caillouteux et le sédiment formant le cône d'éboulis de la « salle de la Trémie » provenaient de soutirages issus de la salle d'entrée de la grotte du Chasserou située, d'après la topographie, une vingtaine de mètres plus haut. Mais il paraît donc évident qu'au Pléistocène supérieur le réseau Salomé était accessible et qu'il a été fréquenté, au moins sporadiquement, par des hyènes. La découverte de métapodes en connexion anatomique stricte plaide aussi en faveur d'une telle hypothèse. Ce qui n'exclut pas, pour autant, l'apport de vestiges osseux par la cheminée remontante, à l'origine du cône d'éboulis formé dans la salle de la Trémie,

actuellement colmatée à son sommet et qui doit rejoindre la grotte du Chasserou.

Afin de protéger au mieux le gisement, le sol a été remis en état, tel qu'il se présentait, après avoir recouvert la zone fouillée d'un voile de tissu imputrescible.

En définitive, nous sommes en présence d'un gisement complexe, très riche en vestiges osseux, d'âge pléistocène supérieur et peut-être même contemporain ou, en tout cas, chronologiquement proche de celui de la grotte Chauvet-Pont d'Arc toute proche. Les datations par le radiocarbone envisagées le préciseront.

Nul doute que ce gisement comptera rapidement parmi les plus importants sites paléontologiques contemporains de l'Homme préhistorique dans les gorges de l'Ardèche et servira de jalon pour une meilleure connaissance des conditions paléo-environnementales régionales au Pléistocène supérieur.

Michel PHILIPPE
Musée Guimet d'Histoire Naturelle

ANTIQUITE
MOYEN AGE

VALLON-PONT-D'ARC Saint-Martin

EPOQUE MODERNE

Le projet de construction d'une maison individuelle sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc dans un secteur particulièrement riche en vestiges antiques a suscité l'intérêt du Service régional d'Archéologie qui a demandé la réalisation de sondages afin de connaître le potentiel archéologique du terrain.

Les sondages ont mis en évidence un réseau de drains relativement récents coupant une couche de colluvions contenant de très rares fragments roulés de céramique antique et médiévale.

Emmanuel FERBER
INRAP

MOYEN AGE

VALLON-PONT-D'ARC Château du Vieux Vallon

Un projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) voit le jour dès 2008. Du site féodal du Vieux Vallon, volet ruines et cheminements, le projet vise notamment à sécuriser les ruines du château et à aménager un circuit touristique en son sein. La proposition faite par le groupement d'architecte-paysagiste (Stéphanie Zugmeyer, Antoine Sanchez et Patrice Pierron) pour l'accès au château, prévoit la pose de passerelles et de rambardes de sécurité qui entameront les niveaux archéologiques sous-jacents.

Ainsi une opération d'archéologie préventive a été prévue par le service régional de l'Archéologie pour la réalisation de fouilles sur l'emprise du projet, ainsi qu'une opération d'archéologie du bâti avant toute intervention de restau-

ration des élévations.

Les relevés en plan et en élévation obtenus à la suite de cette opération ont révélé les différentes phases de construction et de réfection qu'a connues le château au cours de son occupation. Ces premières études pourraient fournir des informations quant à la morphogenèse de ce *castrum*. Il est à noter que des habitats troglodytiques sont avérés, et il serait intéressant de connaître le lien chronologique entre les différentes structures bâties et creusées sur ce site du Vieux Vallon.

Jean François MODAT
ALC Archéologie

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans la partie est du jardin de la cathédrale Saint-Vincent de Viviers en juin 2012 en préalable au passage d'une canalisation d'eau pluviale et au creusement d'un puisard. Il fait suite au diagnostic réalisé par l'INRAP en 2009 dans la partie sud-ouest du jardin. D'anciennes canalisations et de nombreuses fosses contemporaines viennent également perturber le sol. Quatre sondages ont pu y être implantés et ont révélé plusieurs structures.

Quatre murs ont été mis au jour, tous de facture différente. Le premier (sondage 1) est un mur NNE-SSO composé de blocs de calcaire et de galets sans liant, et de datation indéterminée (sous une couche de remblai). Le second (sondage 3) est un lambeau de mur en blocs de calcaire et mortier gris orienté est-ouest de construction probablement tardo-antique. Le même sondage livre un imposant mur contemporain lié par un mortier compact gris (réservoir ou fosse sceptique de l'ancien cabinet

d'aisance de la cathédrale). Pour finir, le sondage 4 montre le parement ouest d'un mur orienté nord-sud et composé de blocs de calcaire, de galets dans un mortier fin gris. Possédant quatre assises et un ressaut, ce mur est contemporain ou antérieur au Moyen Age central.

Outre ces maçonneries, un lambeau de sol en *terrazzo* a été observé dans le sondage 2 sur une très mince superficie (10 cm²). Il est construit sur un radier de TCA et de petits blocs de calcaire.

Des niveaux tardo-antiques (IV-Ve s.) ont par ailleurs été mis en évidence dans le sondage 3 (céramiques luisante et DSP).

Audrey SAISON
Cellule archéologique
du Conseil général de l'Ardèche

LE POUZIN
Prieuré Saint-Pierre

Le prieuré Saint-Pierre de Rompon se situe sur le plateau du même nom, sur les contreforts orientaux des Monts d'Ardèche. Installé à 30 km au sud de Valence et à 26 km au nord de Montélimar, il surplombe la vallée du Rhône et le village du Pouzin. À proximité de l'actuelle carrière Lafarge et de sentiers de randonnée, il est aujourd'hui connu sous le nom « Couvent des Chèvres ».

Le prieuré est fondé après la donation de 977 à l'Ordre de Cluny, par la famille Clérieux (Charte 1434, *in* Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par A. Bernard, 1976). Il nous est parvenu à l'état de vestiges, suffisamment bien préservés pour donner une idée de l'aspect du prieuré au XIIe s. Des érudits locaux du XIXe s. ont laissé quelques textes, tel P. d'Albigny, avec onze articles le concernant. De plus, des diagnostics ont été menés en



Fig.13 Le Pouzin, Prieuré Saint Pierre

2003 par l'INRAP sur le plateau, au nord et nord-ouest du prieuré, lors de la demande d'agrandissement de la carrière Lafarge Granulat. Ces fouilles ont mis au jour un site fortifié tardo-antique sans relation avec le prieuré clunisien.

La campagne menée en 2012 avait pour objectif l'étude du bâti de la prieurale, afin de comprendre sa construction et l'installation des bâtiments conventuels, ainsi que les raisons des choix pour l'implantation sur ce site d'un monastère clunisien. Afin de mener à bien cette étude, des relevés manuels ont été réalisés sur l'ensemble des vestiges de la prieurale, dans les limites du possible imposées par la nature du terrain. Il s'agit, notamment, des importantes variations des niveaux des couches de démolition rendant parfois inaccessibles certaines parties des élévations et l'état de délabrement de certaines parties hautes des élévations, rendant leur approche dangereuse. Les relevés manuels ont été complétés avec un scanner laser (UMR 5138). Ainsi, les données concernant les parties hautes des parements du transept sud et de la deuxième travée deviennent utilisables lorsque celles-ci sont couplées aux premiers relevés. Ceci permet de tirer les informations des zones inaccessibles tout en respectant la mise en sécurité des personnes. Pour la compréhension de l'ensemble du site, un plan provisoire a été exécuté dans l'attente d'une étude topographique adéquate. Ce premier jet a néanmoins permis d'effectuer un certain nombre d'observations sur les bâtiments conven-

tuels et de découvrir de nombreux éléments visibles au sol (parties de murs, dalles, etc.). Une prospection pédestre exécutée autour du prieuré a permis d'entrevoir le potentiel d'étude au sud du site : de nombreuses parties de murs et de grandes zones de démolition sont prises dans une végétation dense, interdisant pour le moment tout relevé en plan.

L'étude de la prieurale a démontré une phase de construction avec de multiples interventions de consolidation, sur les parties les plus instables. Les quelques données recueillies sur le cloître permettent de considérer au moins deux états actuellement visibles dans l'implantation des bâtiments, ainsi qu'une occupation tardive du bâtiment à l'ouest, appelée plus communément bergerie. Pour une plus ample compréhension, une fouille archéologique permettrait l'identification des bâtiments du XIIe s. et des états postérieurs ; l'éventuelle mise au jour des premiers bâtiments construits après la fondation du prieuré ; l'étude des phases de chantier et ses relations avec les possibles vestiges de carrière à proximité du site. Une consolidation préalable des vestiges est toutefois nécessaire avant une quelconque intervention archéologique au sol.

Natacha BARRE
Etudiante Master 2 - Université Lyon II

MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

Eglise Notre-Dame-de-Prévenchères

Le prieuré de Clastres, se situant sur la commune de Montpezat-sous-Bauzon, se compose de l'ancienne église Notre-Dame-de-Prévenchères et du logis annexe. Fondé à une date inconnue, il fut donné au XIe s. à l'abbaye bénédictine de Saint-Chaffre du Monastier (Haute-Loire).

Cette deuxième année de recherches apporta une analyse complémentaire de Notre-Dame-de-Prévenchères, afin de mieux comprendre son organisation et l'évolution générale du site. Elle permit d'en déduire la disposition initiale de l'église suivant un plan cruciforme, à transept saillant, dont ne subsistent que le chevet et le portail pouvant remonter au XIIIe s. Cette datation correspond à la mention de la première église paroissiale de Montpezat à la fin de ce siècle. Par ailleurs, les différentes phases d'aménagements furent mises en relief, de la première chapelle funéraire au XVe s. à l'importante reconstruction, engendrée par les guerres de Religion, ainsi que les différentes reprises de restauration opérées jusqu'au XXe s. suite à son abandon à la fin du XIXe s.

En l'absence d'archive prieurale, l'analyse du logis associé s'est concentrée principalement sur le bâti encore en élévation. La datation relative des structures a pu être réalisée grâce à la mise au jour de différentes archives

notariales mentionnant certains espaces ainsi que les personnes y ayant vécu. Il en fut déduit divers agrandissements aux XVIe et XVIIe s., sur la base d'un édifice médiéval s'élevant sur trois niveaux. Enfin, suite à la désacralisation de l'église, de nouvelles ouvertures et de nouveaux espaces furent créés au sein de ce logis, aux XIXe et XXe s. par la municipalité, pour l'accueil de locataires infirmes ou valides.

Cette étude a permis d'émettre l'hypothèse, suite à la mise au jour d'une anomalie de parement dans le contrefort nord de la façade occidentale de la nef, de l'organisation initiale du site en un lieu clos, fermé par des murs de clôture reliant ces édifices, ayant pu induire l'appellation locale de « Clastres ». Cette configuration semble avoir perduré jusqu'au XVIIe s., lors de l'adjonction d'une nouvelle travée au bras nord du transept et de la construction du mur sud de clôture du logis, comprenant une porte couronnée d'un fronton triangulaire.

Par ailleurs, un net ralentissement des aménagements est perceptible au XVIIIe s. pour ces deux édifices probablement en raison de l'absence significative des prieurs commendataires, accumulant les charges. La seule modification apportée à cette période est la reconstruction des stations du calvaire par les Franciscains ou par

une communauté extérieure au prieuré, dont deux sont comprises dans la façade occidentale de Notre-Dame-de-Prévenchères.

Frédérique FOURNET Etudiante, Master 2,
Université de Montpellier

PALEOLITHIQUE

SOYONS La Baume, Moula-Guercy

Une campagne de prélèvement et de mesures de la radioactivité environnante s'est déroulée sur le site de Moula-Guercy et au Musée de Soyons le 11 mai 2012. Des prélèvements de sédiments ont été réalisés dans les couches en place ainsi que des mesures de spectrométrie gamma. Les couches VIII, XIV, XV et XVI ont donc été prélevées en petite quantité (= 100 g environ pour analyse en laboratoire). Des mesures par spectrométrie gamma ont été enregistrées par un spectromètre gamma portable. Les mesures des éléments radioactifs, tels que U, Th et K contenus dans les sédiments prélevés (figure 2) se feront au laboratoire de Canberra au cours de l'année 2013. Les doses de radioactivité mesurées par le spectromètre gamma portable seront également traitées en 2013, au laboratoire de Canberra pour déterminer la dose annuelle, nécessaire au calcul de l'âge ESR des échantillons.

Quatorze dents de restes fauniques ont été sélectionnées dans les collections du Musée de Soyons pour la datation ESR/U-Th. Il s'agit de trois dents dans la couche IV (2 dents de *Cervus elaphus* et 1 dent de *Capra*), de deux dents dans la couche VIII (1 dent de *Rangifer* et 1 dent de *Equus*), de quatre dents dans la couche XIV (2 dents de *Bos* et 2 dents de *Cervus elaphus*), de cinq dents dans la couche XV (3 dents de *Cervus elaphus*, 1 dent de *Capra* et 1 dent de *Bos*). Ces échantillons dentaires ont été remis à Rainer Grün pour datation ESR/U-Th au laboratoire de Canberra. Ces analyses se feront au cours de l'année 2013. Les premiers résultats obtenus par la datation $^{40}\text{Ar}/^{39}\text{Ar}$ de la couche VI peuvent être résumés.

Une datation par thermoluminescence (TL) de quartz du téphra, révélé dans le niveau VI, a donné un âge de 72 ± 12 ka. Un prélèvement de sédiment de la couche VI provenant d'anciennes fouilles a été préparé et des feldspaths potassiques (minéral adéquat pour la datation de site « relativement jeune ») ont été extraits par séparation aux liqueurs denses. Des centaines de grains ont été récupérés par un tri à la binoculaire (figure 14) et certains d'entre eux ont été analysés au MEB (EDS/EDX) de

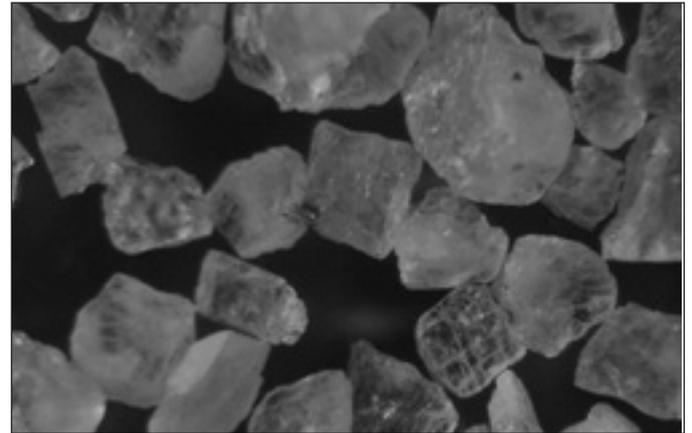


Fig.14 Soyons, La Baume Moula-Guercy : cliché des sanidines (taille 500 μm) pris à la binoculaire

l'école des Mines de Sophia Antipolis pour vérifier la présence de potassium et ainsi la présence de grain de sanidine datable par la méthode $^{40}\text{Ar}/^{39}\text{Ar}$. Les sanidines ainsi que les standards sont alors traités aux acides HNO_3 ou HF et préparés pour une irradiation courte (1 heure) à l'université de McMaster .

Les standards et les sanidines de la Baume Moula-Guercy ont été analysés, au spectromètre de masse VG $^{40}\text{Ar}/^{39}\text{Ar}$ de Géoazur. Pour les sanidines de Moula-Guercy, le signal en ^{40}Ar obtenu était systématiquement extrêmement élevé ($> 6\text{Volt}$) avec pratiquement pas d' ^{39}Ar (~ 15 mV). Le rapport $^{40}\text{Ar}/^{39}\text{Ar}$ est de ce fait extrêmement élevé indiquant un âge de plusieurs millions d'années. Par conséquent, ces sanidines proviennent certainement du socle. Malheureusement, il n'est pas possible d'obtenir par cette méthode l'âge réel de l'éruption volcanique contemporaine de la couche VI. De nouvelles analyses seront tentées fin 2013, à l'aide d'un nouveau spectromètre de masse plus performant dont Géoazur vient de se doter.

Véronique MICHEL et Alban DEFLEUR
CNRS

Les prospections conduites dans le département de l'Ardèche au cours de l'année 2012 ont permis l'identification de petites meulières d'importance locale dans les granits et les calcaires.

L'essentiel de ces prospections ont été faites en direction du massif du Coiron et en particulier dans la partie sud. En effet celle-ci est caractérisée par une série d'habitats défensifs de type *oppidum* sur les digitations même ou à proximité. Sur deux de ces sites, des ébauches de meules inachevées ont été identifiées (Le Cheylard, Jastre nord). Les prospections ont consisté à déterminer un secteur dans lequel on retrouve le même type de roche que celui employé pour les meules c'est à dire un basalte vacuolaire de forte densité avec présence ou pas de phénocristaux d'amphiboles. Ce type de roche est bien représenté dans le secteur de l'*oppidum* du Cheylard - Balmes de Montbrun où des échantillons ont été prélevés. D'autres prélèvements ont été réalisés à Mirabel et au nord du massif.

Des prélèvements ont été faits sur cinq meules. Des analyses ont été réalisées par Gilles Fronteau (groupe meule du GEGEMA)

L'ensemble des analyses établit l'existence parmi ces échantillons de deux types appelés Coiron 1 et Coiron 2 « Le groupe Coiron1 est composé de roches avec d'assez rares gros cristaux, parfois plurimillimétriques et d'assez nombreuses petites taches de couleur rouille. En microscopie, les phénocristaux, des amphiboles altérées de couleur rouille et des pyroxènes légèrement bruns, peu altérés, sont pris dans une mésostase claire, assez pauvre en minéraux opaques, mais très riche en gros microlithes, jusqu'à 0.5 mm de long », « Le groupe Coiron

2 est composé de roches avec de gros phénocristaux, souvent plurimillimétriques et bien visibles au sein d'une pâte massive à petites taches de couleur rouille. En microscopie, les phénocristaux, des grosses amphiboles peu altérées et des pyroxènes sont pris dans une mésostase sombre très fine, où les microlithes sont peu visibles».

Se rattachent au type 1 des prélèvements effectués sous les Balmes de Montbrun, à Mirabel-Moulon (seul échantillon non vacuolaire) et sur des meules provenant de l'*oppidum* du Cheylard, de Saint-Remèze et Genestelle.

Se rattachent au type 2 les prélèvements réalisés sur des basaltes provenant du nord du Coiron au dessus d'Alissas et ceux de meules provenant du Cheylard-Aric et de Davezieux.

Dans l'état actuel des prospections aucun site présentant une roche vacuolaire de haute densité telles celles des meules n'a été repéré ailleurs que dans la partie sud du Coiron.

Reste à déterminer au cours de l'année 2013 si le microfaciès Coiron 1 très caractéristique et relativement homogène d'un prélèvement à l'autre est ou pas localisé au secteur sud du massif du Coiron ou s'il existe dans tout le massif et si on le retrouve dans des roches basaltiques du Velay auxquelles sont rattachées les coulées volcaniques ardéchoises. Reste aussi à trouver les sites d'extraction.

Colette VERON
Chercheur bénévole

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ALBON, Tour d'Albon	MICHAUDEL Benjamin	PRIV		SP	MA	★	1
ALLAN, Sanctuaire de Beauvoir	BOIS Michèle	AUT	20	OPP	--	--	
BOURG-LES-VALENCE, Chanelets	RETHORE Pascale	INRAP		OPD	--	●	2
CONDORCET, La Bégude	MEGE Jean-Claude	BEN		SU	--	●	3
DIE, Place Cathédrale et du Marche	RONCO Christine	INRAP		SP	--	✂	4
LES GRANGES-GONTARDES, Le Logis de Berre	ACKX Gilles	INRAP		OPD	--	●	5
MALATAVERNE, Abri Mandrin	SLIMAK Ludovic	CNRS	3	FPP	PAL	★	6
MONTE LIMAR, Daurelle ZI sud	THIERCELIN-FERBER Frédérique	INRAP		SP	NEO	★	7
MONTE LIMAR, les Champs	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	IND	★	7
MONTE LIMAR, Pôle d'activité Fortuneau	DURAND Eric	INRAP		OPD	NEO	★	7
MONTE LIMAR, rue du Bouquet	CORDIER Frédéric	INRAP		OPD	BRO - A MOD	★	7
MONTE LIMAR, Voie de liaison nord Est RN 7	LUROL Jean Marc	INRAP		SP	--	✂	7
MONTE LIMAR, ZAC des Portes de Provence	RATSIMBA Antoine	INRAP		SP	NEO - BRO A - MOD	★	7
PIERRELATTE, les Blachettes	DURAND Eric	INRAP		OPD	--	●	8
SAILLANS, Grande Rue	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	A - MA - MOD	★	9
SAILLANS, place Maurice Faure	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	MOD	★	9
SAINTE-JALLE, le Prieuré	VICARD Tommy	INRAP		OPD	A	★	10
SAINTE-JALLE, l'Estang	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	BRO	★	10
SAINTE-PAUL-TROIS-CHATEAUX, chemin de Frémignières	RONCO Christine	INRAP	19	OPD	A	★	11
SAINTE-PAUL-TROIS-CHATEAUX, rue Bonne Rue	LERT Mylène MARTIN Serge	MUS INRAP	19	SP	A	★	11
SAINTE-PAUL-TROIS-CHATEAUX, 26 chemin Jean Pradelle	RONCO Christine	INRAP	19	OPD	--	●	11
SAOU, RD 538, déviation	RONCO Christine	INRAP		OPD	PROTO - A	★	12

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ✂ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.
★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ✂ : opération en cours.

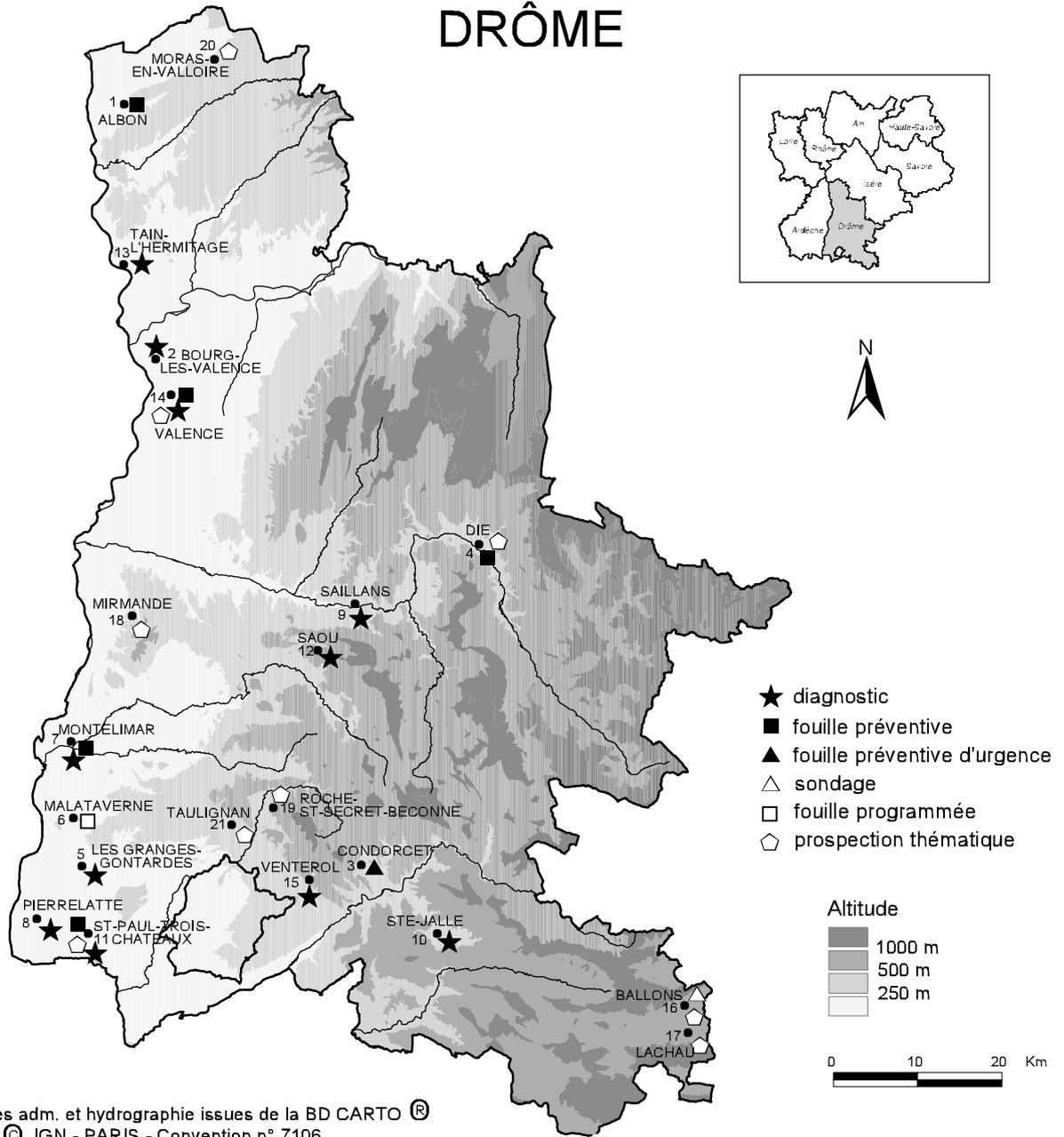
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
TAIN-L'HERMITAGE, chemin des Dionnières	NERE Eric	INRAP		OPD	A	★	13
VALENCE, 15, rue de l'Université	RETHORE Pascale	INRAP	19	OPD	A - MA	★	14
VALENCE, chemin des Beaumes, jardins du Coeur 1 et 2 Lautagne nord, Bassin Maussan	RETHORE Pascale	INRAP	19	OPD	NEO - BRO FER	★	14
	PEQUIGNOT Claire	PRIV	19	SP	A - HM - MA		
VENTEROL, Hameau des Estangs	ACKX Gilles	INRAP		OPD	--	●	15
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdép.)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	★	

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
BALLONS, Tresclard	RAYNAUD Karine	INRAP	12	PT - SD	NEO - A - MA	★	16
LACHAU, Le Luminaire	VERNIN Alexandre	AUT	20	PT	A - MA	★	17
MIRMANDE, Zone de la citerne Petit Jean	HOUAL Jean Baptiste	CNRS		PI	A - MA - MOD	★	18
MORAS-EN-VALLOIRE, le Château, les Bises	PAYRAUD Nicolas	COL	24	PT	MA	★	20
ROCHE-SAINT-SECRET-BECONNE, Rocher des Aures	SCHMID Stéphane	SUP	15	PT	BRO- FER A - HMA	★	19
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, Le Boussoux sud	NICAULT Jérôme	EDU	25	PT	--	⌘	11
TAULIGNAN, Carte archéologique	MEGE Jean-Claude	BEN		PI	A - HMA MA - MOD	★	21
Arrondissement de Die et de Valence	TRAUTMANN Frédéric	BEN		PI	--	--	
Les campagnes de la colonie romaine de Valence (IIe s. av. J.-C. VIe s. ap. J.-C.) Peuplement et exploitation (Cf. Interdép.)	GILLES Amaury	BEN	20	PT			

DRÔME



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

MOYEN AGE

**ALBON
Tour d'Albon**

Une étude archéologique préventive a été mise en oeuvre sur le site médiéval de la Tour d'Albon, préalablement à l'exécution de travaux de restauration et de mise en valeur du site. Cette étude archéologique, dont la phase terrain fut exécutée en plusieurs étapes entre mai 2012 et le début de l'année 2013, a répondu à un souci de documentation et de conservation d'informations scientifiques

amenées à être perturbées voire détruites par les travaux de terrassement. Elle a combiné d'une part des opérations d'archéologie sédimentaire, localisées sur plusieurs zones de la motte castrale destinées à être terrassées, et d'autre part des études archéologiques du bâti réalisées sur la «barbacane» et sur la tour maîtresse.



Fig.15 Albion, Tour d'Albon : zone septentrionale du site (à gauche, les vestiges de la chapelle castrale)

Les fouilles sédimentaires réalisées sur la motte castrale ont permis la mise en évidence des étapes de sa création. Ainsi, il apparaît qu'à une époque précédant la constitution de la motte, vraisemblablement au XIII^e s. plusieurs aménagements furent mis en place sur l'éminence originelle surplombant le site, sans doute associés au complexe palatial (*aula* et *camera*) à l'ouest et à la chapelle au nord (fig. 16). Durant le XIII^e s., la motte primitive fut constituée par la superposition de plusieurs remblais. Ces remblais furent ensuite recouverts par des niveaux de destruction issus des parties hautes de l'*aula* et de la chapelle suite à un incendie du site qui aurait eu lieu au XIV^e s., ce qui a conduit à une surélévation de la hauteur de la motte à ses extrémités nord et ouest.

Parallèlement, un sondage de taille réduite fut pratiqué à l'angle nord-est de la *camera*, à l'intérieur du bâtiment palatial et au droit de la porte séparant l'*aula* et la *camera*. Il a conduit à la découverte d'un escalier de trois marches desservant le rez-de-chaussée de la *camera* depuis la porte séparant l'*aula* et la *camera*, et à celle du niveau de sol originel du rez-de-chaussée de la *camera*.

La «barbacane» correspond à un ensemble architectural composé de deux segments de murs d'enceinte aujourd'hui séparés par une brèche. L'étude archéologique de cet ensemble a révélé en premier lieu que sa dénomination actuelle de «barbacane» est erronée : en effet, les données architecturales recueillies montrent que

la brèche marque l'emplacement d'une simple porte ou poterne ménagée dans l'enceinte castrale et vraisemblablement défendue par un assommoir ou une herse.

L'élévation de la porte fut accompagnée du montage de parements intermédiaires au niveau des segments de muraille contigus à l'ouverture, parements intermédiaires qui furent immédiatement chemisés par l'actuel parement ouest de l'enceinte : ces parements intermédiaires avaient un rôle structural de contreforts destinés à soulager la portée des voussoirs de la porte sur les murs latéraux. Ils ont pu servir également d'encadrement pour le logement d'une herse ou la fente d'un assommoir ménagés en avant de l'arc de la porte.

En ce qui concerne l'époque de construction de cette porte/poterne, les relations stratigraphiques avec la tour maîtresse et la motte indiquent qu'elle fut édifiée au plus tôt dans le dernier quart du XIII^e s., période où le principe de la barbacane fut développé sur le territoire français.

L'étude archéologique de la tour maîtresse, ouvrage le plus remarquable du site, tant du fait de sa situation de commandement au sommet de la motte, de ses dimensions imposantes (environ 7,50 m de côté et 12 m de hauteur) et de la belle qualité constructive de son parement externe, a permis d'obtenir des informations clés sur la nature, la fonction et l'évolution de la structure dans le contexte du site castral.



Fig. 16 Albon, Tour d'Albon : Muret préexistant à la création de la motte

Ainsi, la tour d'Albon et la motte sur laquelle elle est posée furent édifiées durant le dernier quart du XIIIe s. par les Dauphins du Viennois, dans le contexte d'une évolution du statut du château comtal suite à l'extinction de la maison originelle d'Albon au profit de celle de Bourgogne au milieu du XIIe s. La tour fut bâtie sur le modèle des tours-beffrois du territoire français des XIIe-XIIIe s., avec un premier niveau destiné au stockage, ouvert uniquement sur l'extérieur par le biais de deux jours ; un deuxième niveau sur plancher qui constituait le niveau d'accès grâce à une porte ouverte dans le mur ouest et qui était défendu par une archère à niche percée dans le mur sud ; un troisième niveau partiellement sur plancher défendu par une archère à niche percée dans le mur nord ; enfin un quatrième niveau de terrasse non conservé qui jouait le rôle de poste d'observation.

L'ouvrage semble avoir été édifié dans le cadre d'une unique campagne de construction subdivisée en trois

phases distinctes, des changements de parti architectural intervenant durant le chantier : le premier changement de parti concernait le deuxième niveau, le niveau d'accueil, où une archère à niche, initialement prévue dans le mur est fut partiellement mise en place avant d'être condamnée en cours de chantier, vraisemblablement pour des raisons structurelles. Le second changement de parti concernait le premier niveau, où une voûte en berceau fut montée sur des sommiers creusés sommairement dans les murs nord et sud : l'élévation de cette voûte semble avoir eu lieu avant l'achèvement de la construction de la tour et pourrait s'expliquer soit par le souhait des constructeurs de renforcer structurellement la partie basse du bâtiment, soit par le souci d'améliorer l'isolation du premier niveau de l'extérieur et du deuxième niveau en prévision de son utilisation comme espace de réclusion.

Benjamin MICHAUDEL
Hadès

DIE

Places Cathédrale et du Marché

Opération en cours

OPERATION NEGATIVE

LES GRANGES-GONTARDES

Logis de Berre

Le diagnostic archéologique s'est déroulé sur la commune les Grandes-Gontardes, à environ dix-huit kilomètres au sud de Montélimar, au lieu-dit « Logis de Berre ».

Au carrefour du Logis de Berre en 1961, C. Boisse a pu observer la coupe de la voie d'Agrippa (Planchon *et al.* 2010). La même année plusieurs vestiges romains sont découverts lors de l'agrandissement du carrefour. Les fouilles programmées qui ont suivi ont pu démontrer l'existence d'une importante occupation antique considérée comme une *mutatio* (relais routier) située le long de

la voie. Il s'agit de bâtiments à vocation artisanale, associés à plusieurs fours de réduction de minerai de fer, des thermes alimentés par un système de chauffage par le sol (hypocauste). Malgré un environnement archéologique favorable, les cinq sondages réalisés n'ont révélé aucun vestige. Seuls des artefacts de la période antique ont été reconnus dans des niveaux de colluvion.

Gilles ACKX
INRAP

L'essentiel des efforts s'est porté sur la mise en place d'une coupe stratigraphique continue reliant la zone préalablement fouillée, à l'intérieur de l'abri, à un sondage extérieur qui avait été amorcé en 1998. Ces travaux ont permis de dresser une coupe d'une dizaine de mètres de long (figure 17) qui s'est arrêtée en couche E, surface actuellement dégagée dans la zone sous abri sur une cinquantaine de m² attenants. Ces opérations permettent de préciser le degré de préservation des niveaux archéologiques au nord de la zone protégée par la voûte actuelle de l'abri. Il en ressort que les niveaux supérieurs, A à C semblent affectés par des phénomènes érosifs, montrant une gradation, du sud, où les niveaux sont parfaitement préservés, vers le nord, où les phénomènes érosifs s'expriment progressivement.

A compter de la couche D, les niveaux archéologiques apparaissent moins affectés par ces phénomènes. Les niveaux E et sous-jacents apparaissent globalement intègres, permettant leur exploitation archéologique sur les espaces intérieurs et extérieurs de la cavité.

Ces opérations préparent l'extension des opérations sur une centaine de m² attenants afin d'aborder l'organisation spatiale en couche E, niveau ayant livré une vaste structure anthropique circulaire comprenant une structure de combustion en limite intérieur/extérieur de l'abri.

Le sondage extérieur a été ré-ouvert. Sa coupe Ouest a été établie dans l'alignement de la grande coupe Nord-sud. Sa stratigraphie est visible jusqu'en couche H, sans que le substrat n'ait été atteint. Les premières analyses des dynamiques sédimentaires Intérieur/Extérieur montrent un léger pendage vers l'extérieur des niveaux A à F et une inversion de cette tendance à compter de la couche G, qui apparaît sub-horizontale depuis le sondage intérieur 1991 jusqu'au sondage 1998 en extérieur. Cette dernière couche semble montrer un léger pendage vers l'intérieur, mais sa visibilité est ici limitée à 2m² en ses deux extrémités.

Au niveau du sondage extérieur, cette couche apparaît intégralement noire, cendreuse. Le mobilier lithique et paléontologique y est d'une rare densité et se trouve presque intégralement brûlé. Son interprétation actuelle peut s'orienter vers un large foyer d'une trentaine de cm d'épaisseur que le sondage aurait atteint dans cette zone. Il faut aussi relever l'existence régionalement de niveaux moustériens fortement impactés par des activités liées au feu et pouvant être intégralement noirs, parfois sur plusieurs dizaines de m², et livrant un mobilier archéologique fortement altéré par le feu.

La couche H sous-jacente n'a été qu'effleurée et ne montre pas d'implication particulière de ce type.



Fig.17 Malataverne, grotte Mandrin

D'un point de vue archéologique, 2425 pièces ont été relevées durant les opérations 2012. La zone livrant les restes humains n'a pas fait l'objet d'opérations extensives, cet espace s'étendant latéralement vers le sud et le nord. Un sondage limité y a cependant été établi dans la zone la plus basse, sous-jacente aux restes humains reconnus jusqu'alors, afin de comprendre la dynamique sédimentaire dans cette zone de la cavité. La stratigraphie butte ici rapidement en couche F sur de vastes blocs que Hubert Camus (Karstologue, PROTEE) interpréterait comme un effondrement plutôt que comme le substrat de la cavité. Deux dents humaines proviennent de cette couche F, opérations 2012. Une troisième dent humaine, une molaire déciduale a été rencontrée dans le sondage extérieur, également en couche F. L'opération 1998 avait

déjà livré dans cette zone extérieure une molaire humaine à l'interface des couches E et F.

La couche F a été localement atteinte en zone ouest du gisement, livrant des restes paléontologiques montrant une préservation taphonomique excellente. On relèvera plusieurs restes provenant d'un loup, dont un crâne intégralement conservé. Un tibia associé à cet individu présente une marque de découpe très nette. Ce niveau livre une industrie riche en racloirs larges, épais dont une fraction pourrait avoir été confectionnée hors du gisement. La retouche Quina est omniprésente. A noter dans ce niveau la mise au jour d'un racloir sur plaquette oligocène mesurant plus de 230 mm, en faisant le plus grand racloir actuellement connu en contexte moustérien, à rapprocher d'un exemplaire de 223 mm signalé en 1886 par Gabriel de Mortillet.

Ces éléments ancrent sans ambiguïté cette installation dans un Moustérien de type Quina, offrant pour la première fois dans le couloir rhodanien et probablement dans l'espace méditerranéen, si l'on est exigeant sur les critères définissant les Moustériens de type Quina, une collection homogène, riche et en association paléontologique sûre.

La couche G connue sur les seules reprises stratigraphiques du sondage extérieur, livre une industrie fondée sur des débitages Levallois, riche en pièces retouchées à bords convergents, rattachable, en l'état, à une mouvance Ferrassie dans son entendement le plus large. Quoi qu'il en soit, cette industrie lithique est clairement fondée sur des systèmes techniques non compatibles avec ceux reconnus en couche sus-jacente F.

La fin des opérations s'est synchronisée avec l'amorce des travaux de protection du gisement, par la mise en place d'une grille entourant l'intégralité du gisement ainsi que d'une couverture de 90m² assurant la mise hors d'eau de la partie externe du gisement. Ces travaux ont été assumés à hauteur de 80% par l'Etat, et 20% par la commune de Malataverne.

L'équipe PROTEE d'Hubert Camus et Manon Rabanit a travaillé sur les questions d'évolution des paysages et reliefs immédiats de la cavité. Leurs travaux se sont parallèlement portés sur une cartographie des blocs marquant un effondrement partiel de la cavité. Le but est ici à terme d'en définir l'emprise passée et l'évolution de sa morphologie. Il semble que la cavité ait connu des volumes nettement plus importants que ceux préservés

actuellement, ce qui s'accorderait avec la nette extension des niveaux archéologiques en zone nord et la marque d'un pendage inverse, rentrant, à partir de la couche G.

Les opérations 2012 ont aussi amorcé des travaux sur les restes paléontologiques, collections 1991-2011 qui ont été rétriées afin d'essayer d'y reconnaître d'éventuels restes humains non indentifiés jusqu'alors. Le mobilier a été intégralement amené sur Saint-Thomé où s'organise notre laboratoire de terrain ces dernières années. Les collections ont été triées durant trois semaines par David Degusta (Université de Berkeley, Californie) et a permis de mettre en évidence des restes humains dépendants des niveaux C, D et E, ensembles attribués respectivement au post-Néronien II (C), post-Néronien I (D) et Néronien (E). Ces trois semaines de travail intensif n'ont pas permis le tri intégral des collections, 1/3 du mobilier sera donc l'objet de la même opération lors de la mission 2013.

Dans un deuxième temps, Morten Rasmussen, du département de Biologie de l'Université de Copenhague, est venu échantillonner une douzaine de ces restes humains afin d'essayer d'en extraire de l'ADN. Une deuxième phase d'extraction est envisagée suivant ces premiers résultats entre l'automne 2012 et le printemps 2013.

Evelyne Crégut-Bonnoure (paléontologue, directrice du musée Requien d'Avignon, UMR TRACES) est venue à Saint-Thomé pour établir un tri et du mobilier afin d'établir l'analyse paléontologique du bouquetin et du loup. Ces éléments sont en cours d'analyse par le Musée d'Avignon. Ces analyses doivent être finalisées vers fin 2012 afin d'être intégrées à la monographie du gisement à paraître dans la revue *Gallia*.

L'exercice 2012 a aussi été l'occasion de travaux sur les industries osseuses par Elise Tartar (UMR 7041 - ARS-CAN, Nanterre), effectués au printemps 2012.

Sur ces bases d'aménagement du gisement et de mise en place de sa stratigraphie intérieur/extérieur, la mission 2013 pourra engager dans les meilleures conditions les opérations d'extension de la surface de fouille dans la zone extérieure à l'abri, et amorcer une vision globale quant à l'organisation de ces installations humaines à travers le temps.

Ludovic SLIMAK
UMR 5608 -Toulouse le Mirail

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement de l'usine Autajon située dans la zone industrielle de Daurelle à Montélimar et suite à un diagnostic réalisé par E. Durand, la fouille préventive s'est déroulée au sein du grand site de plein air, dit du Gournier, daté du Néolithique moyen récent (entre 3950 et 3700 avant notre ère), connu depuis 1988. Des lambeaux de sols de circulation, 23 foyers à pierres chauffées et 125 fosses, dont quatre à inhumations, ont été mis au jour.

Les découvertes réalisées à Daurelle doivent être replacées dans le contexte des très grands sites de terrasse de la plaine du Rhône, comme Le Gournier (dont elle fait partie) à Montélimar, et les Moulins à Saint-Paul-Trois-châteaux.

Durant cette période du Néolithique moyen, les témoins de pratiques agricoles sont réduits, et cette activité semble n'occuper qu'une place minimale au profit du pastoralisme. Un système de ce type semble s'être organisé, caractérisé par une certaine mobilité dans les modes de gestion de l'espace (Beeching et al. 2000) laissant supposer un mouvement de fond permanent, alternant installations brèves et déplacements (Brochier *et al.* 1995, Brochier et Beeching 2008) reliant probablement des lieux d'habitats, des aires de paturages, des grottes bergères. Ce mode de vie serait à l'origine de l'émergence des grands sites de plaine, à occupations multiples dont le très vaste site de Gournier est un exemple. Installé au cœur d'un vaste territoire, il concentre certaines activités parmi lesquelles celles évoquant l'habitat et l'aspect purement domestique sont rares. En revanche, l'activité « sépulcrale » semble omniprésente et les activités empreintes de ritualisation constituent un bruit de fond permanent qui s'amplifie au regard des nouvelles découvertes de Daurelle-Autajon. On peut se demander d'ailleurs, si dans ces sociétés tout n'est pas ritualisé.

Les données recueillies, et notamment l'étude du mobilier céramique et lithique, rendent compte d'une occupation plutôt homogène, rattachable au Chasséen récent rhodanien, datée entre 3900 et 3750 avant J.C.

Toutefois, certains critères céramiques et lithiques ont été discernés (par exemple le vase très décoré de la fosse 135), nous signalant que vraisemblablement une phase plus ancienne est aussi présente. Cette occupation antérieure, mêlée aux installations plus récentes, est difficile à discerner. Elle semble plus discrète, probablement parce qu'elle est moins marquée typologiquement et aussi moins bien établie dans l'espace.

Par ailleurs, l'uniformité de la représentation céramique ne signifie pas nécessairement que toutes les structures ont fonctionné synchroniquement. Malgré tout, l'absence de recoupement entre les structures plaide en faveur d'installations successives, peu espacées dans le temps.

Les observations étayaient encore un peu plus l'hypothèse d'un peuple nomade ou semi-nomade revenant régulièrement sur un même site.

Le remplissage de certaines structures s'apparente à celui observé pour les sépultures, accentuant le caractère prépondérant du rituel dans ce secteur, où quatre fosses sépulcrales ont été découvertes, ainsi que quatre structures isolées contenant des fragments d'os humains. On peut d'ailleurs imaginer qu'un lien existe entre ces faits. Dans F 87, le squelette 630, montre effectivement que des os peuvent être prélevés sur des inhumations primaires. Mais cet exemple reste le seul avéré sur Daurelle-Autajon et n'est donc pas suffisant pour envisager qu'on se trouve dans un cadre funéraire dans lequel la pratique des secondes funérailles serait systématique.

Les différents types de structures se trouvant associés sur l'ensemble du secteur décapé, l'analyse de la répartition spatiale générale des structures doit passer par l'observation de ces associations afin de mettre en évidence l'existence d'interaction de certaines structures les unes avec les autres. Ces interactions sont à rechercher avec application car c'est probablement à leur niveau que se trouvent certaines clés du site.

Cette recherche passe par l'analyse des corpus complets de tous les types de mobiliers. La typologie et la technologie céramique et lithique permettent déjà de relier certaines structures entre elles, mais plus que tout, les recollages inter-structures d'objets éparpillés sont révélateurs des liaisons rapprochant certaines structures contemporaines dans le jeu d'une activité commune.

À cet effet, la mouture a vraisemblablement un rôle important à jouer. L'abondant mobilier lié à ce type d'activité est disséminé sur l'ensemble du site où il est présent dans tous les types de structures, excepté peut-être celles contenant des os humains isolés. En plus de son omniprésence, ce mobilier semble avoir un statut très particulier sur un site qui ne paraît ni domestique, ni spécialement lié à l'agriculture : son étude confirme une hypothèse déjà émise à Fortuneau et stipulant que les activités de mouture et de broyage ne semblent pas avoir été effectuées sur place. Ce mobilier lié à la mouture est très fragmenté, et pourrait l'être intentionnellement. Il est possible qu'un travail systématique pour recoller les éléments de mouture permette de relier certaines structures, empierrements, fosses sépulcrales ou non, en laissant enfin apparaître une organisation spatiale plus cohérente.

Sur cette parcelle de Daurelle-Autajon, l'association de certains assemblages, leur répétition dans l'espace permettent de repérer l'existence de séquences dans les-

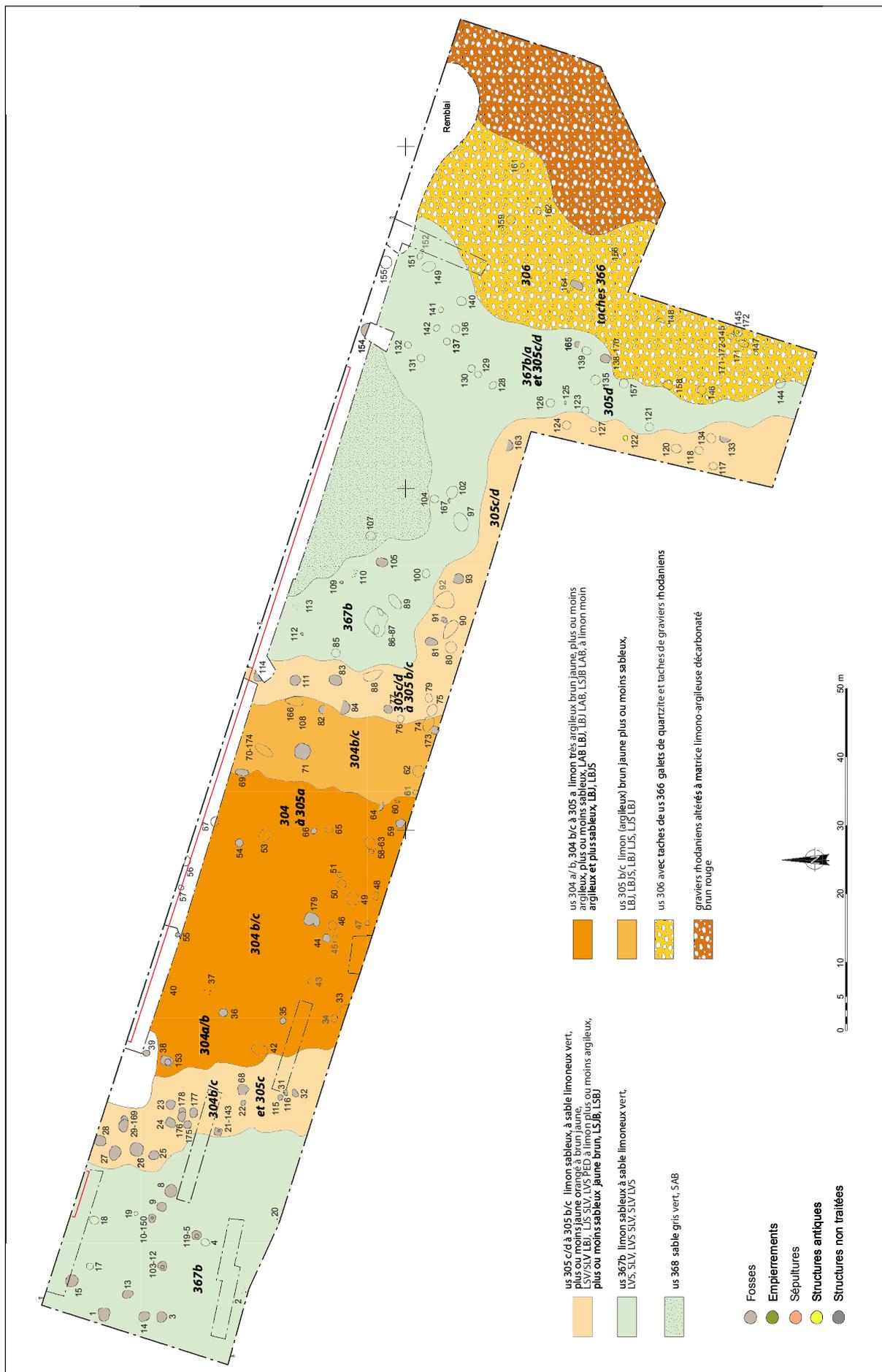


Fig.18 Montélimar, Daurelle ZI sud : cartographie des faciès sédimentaires à l'affleurement au niveau de décapage de l'ouverture des structures en creux

quelles des pleins et des vides se dessinent. Les vides pouvant alors correspondre aux zones d'habitat.

L'analyse de la répartition spatiale des critères particuliers permet de distinguer trois zones dans lesquelles les artefacts et les structures se répartissent de manière un peu comparable, évoquant des séquences d'occupation. Ces séquences pourraient correspondre à des installations propres à des groupes, des familles qui ont pu se répartir l'espace de manière synchrone ou non. De telles occupations ont pu se répéter dans le temps.

Si, à l'issue de cette fouille, les questions de fonction, du statut du site ne sont certes pas totalement comprises, il apparaît néanmoins évident que l'empreinte du rituel, marque fortement cette occupation.

Même si les données semblent indiquer que certains secteurs de ce vaste site sont probablement à vocation plutôt domestique - zone A et B de Fortuneau, (Cordier 2006) - il apparaît pourtant, et ce nouveau décapage en témoigne, complétant ainsi les résultats obtenus sur d'autres secteurs (notamment le secteur EF du Gournier et le lot 5, Treffort 2001), que ce lieu est investi d'un statut particulier.

Les datations 14^c , l'étude de la faune, un travail sur les pâtes céramique, sur les phytolithes pour la mouture, en tracéologie pour le lithique, une synthèse des structures à inhumation et à ossements isolés associée à l'étude du mobilier qui les accompagne, toutes ces études pourraient être entreprises dans le cadre d'une éventuelle publication concernant cette parcelle de Daurelle, afin d'affiner certaines questions, notamment la mise en évidence de l'existence de liaisons entre structures, mais aussi entre mobiliers et structures. Ces observations supplémentaires viendraient enrichir la réflexion sur l'organisation spatiale de ce site en essayant de mettre en évidence les règles orchestrant ces installations.

Les deux alènes en cuivre retrouvées dans les structures 27 et 90 correspondent à la première trace d'outils métalliques connus pour cette période sur le territoire national.

Cette découverte en contexte chronologique chasséen pose la question de l'origine du Chalcolithique. Déjà, d'après Alain Beeching (Beeching 1991) l'organisation dans certaines fosses à inhumations, par exemple à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme, laissait supposer la possibilité d'une organisation hiérarchique entre les individus inhumés dès le Néolithique moyen. La mise en évidence d'individus ayant un statut spécifique impliquerait dès lors que des transformations importantes avaient bien eu lieu dans la société. Or, ces transformations apparaissent dans la définition du Chalcolithique de la terminologie européenne introduite en France par Bohumil Soudsky, Jano et Marion Lichardus, dans laquelle les auteurs soulignent l'importance des transformations techniques permettant un surplus de production et entraînant

la spécialisation et l'apparition des inégalités sociales. La découverte de ces objets en cuivre pourrait bien être un argument supplémentaire à l'hypothèse d'un passage au chalcolithique durant le Chasséen. Le statut de ces deux objets en cuivre reste à définir, il pourrait s'agir d'objets de prestige, ou simplement d'outils. L'analyse de la présence éventuelle de micro-traces d'utilisation devra être réalisée afin de préciser leur fonction.

Outre la présence de ces alènes et de ce vase inédit, d'autres singularités propres à Daurelle laissent envisager que ce vaste site drômois possédait un statut particulier. La découverte de certains objets comme les lamelles d'obsidienne, nombreux chanfreins en silex, du matériel de mouture abondant, fragmenté et disséminé sur l'ensemble du site, une série de dix haches polies, tous ces objets particuliers, exogènes pour un grand nombre d'entre eux, retrouvés dans un contexte où les inhumations sont très présentes attirent l'attention, d'autant que par ailleurs, la faiblesse des rejets de la vie quotidienne attestant de l'aspect domestique de l'occupation est frappante. Par ailleurs, il semble que les sites rhodaniens du Néolithique moyen 2 n'accordent qu'une part minime à l'agriculture, au profit du pastoralisme (Beeching *et al.* 2000). Dans ce Chasséen récent, l'agriculture pourrait ne jouer qu'un rôle secondaire, peut-être empreint de symbolisme, où le matériel de mouture, d'ailleurs plus fréquent dans les sites sépulcraux aurait une fonction expressément symbolique. D'autre part, de nombreux indices évoquent indéniablement l'ordre du rituel, à commencer par le caractère multiple de nombreuses inhumations et par leur mise en scène (Beeching 2003). Le fait que des meules incomplètes soient souvent retrouvées ne relève pas non plus du hasard et doit peut être mis en rapport avec les bris et les rejets volontaires des vases sur le fond des fosses comme dans F66.

Comme on l'a vu, le sédiment lui-même, le sable en particulier, les niveaux de pierres peuvent aussi être considérés comme des dépôts intentionnels. Ces nombreuses particularités associées à l'absence des caractères d'un habitat villageois pérenne renvoient forcément aux interprétations de types : « grands site centraux », « centres funéraires », peut-être pôles économiques et politiques.

En dépassant le cadre de ce dernier secteur fouillé, et puisque ce vaste site du Gournier fait l'objet d'opérations archéologiques depuis maintenant une trentaine d'années, il n'y a que la synthèse des données issues de toutes ces interventions qui permettront de vraiment préciser la ou les spécificités de ce site.

C'est bien à cette échelle plus vaste du site qu'il conviendrait de travailler, dans un cadre de recherche à long terme fédérant les spécialistes, réunis pour croiser leurs données et faire converger leurs observations.

**Frédérique THIERCELIN-FERBER
INRAP**

MONTELMAR

Les Champs, rue Ivan Borel

Un diagnostic a été réalisé à Montélimar les 30 et 31 janvier 2012, rue Ivan Borel, au lieu-dit «les Champs» en amont d'un projet de construction d'un groupe de quatre maisons individuelles sur la parcelle cadastrale BN 319p.

Acusio Colonia (Montélimar) est citée par Ptolémée, mais dans l'état actuel de nos connaissances, peu de découvertes permettent de localiser ce site qui était à proximité de la voie d'*Agrippa*. Dans le secteur dit des Champs, traversé par cette voie, des éléments de nécropoles sont mentionnés.

Ce diagnostic était l'occasion de vérifier ces données anciennes.

L'ouverture de cinq sondages n'a révélé la présence d'aucun indice archéologique pouvant être daté. Dans

chaque sondage la terrasse rhodanienne a été atteinte, son sommet apparaît entre 0,50 m et 0,70 m de profondeur par rapport au sol actuel. Cette terrasse est partout recouverte d'une couche de sédiment sableux à sablo-limoneux, brun rouge, légèrement caillouteux, épais de 0,20 à 0,35 m, sur laquelle se développe un niveau de terre végétale.

Trois ensembles fossoyés circulaires ont été repérés au sommet de la terrasse : fosses de plantation ? En l'absence de traceur chronologique, ces ensembles ne sont pas datables.

Jean Marc LUROL
INRAP

MONTELMAR

Pôle d'activité de Fortuneau, avenue du Gournier

Dans la lignée des opérations Inrap limitrophes (diagnostics Treffort 2002 et Durand 2011 et fouilles Jallet 2004 et Thiercelin-Ferber 2012), les quatorze sondages (957 m²) du diagnostic Inrap réalisés en 2012, sur 1 ha au lieu-dit Avenue de Gournier, ont permis de préciser l'extension méridionale du complexe chasséen de Fortuneau-Daurelle situé à 200 m au Nord-Ouest et sa jonction avec les vestiges mis au jour sur la berge nord du lac du Gournier localisé 100 m plus au Sud.

Le site se trouve, entre 81 et 82 m NGF, sur la basse terrasse fluvio-glaciaire de Saint-James-Les Blaches, mise en place par le Rhône au Würm ancien. Ce substrat alluvial a été atteint dans la totalité des sondages : la cartographie des deux faciès de substrat graveleux confirmée par l'altimétrie marque les restes d'une butte sableuse conservée sur 100 m², et bien repérée sur le site voisin de Daurelle ZI sud. Excepté en S1, la stratigraphie générale est caractérisée par un décaissement du site jusqu'au terrain naturel et un remblaiement (entre 0,6 m et 1,9 m) composé de matériaux de construction de la 2e moitié du XXe s. Seule une zone de 1000 m² (S9, 11, 12) a conservé, sous un remblai, l'horizon sédimentaire « chasséen » scellant le substrat.

Outre quelques rares fragments de céramique gallo-romaine inclus dans le sommet de remplissage d'une

fosse isolée (S2), une seule période chronoculturelle a été mise en évidence : le Néolithique moyen 2, Chasséen récent.

Seuls subsistent donc les restes de 6 structures en creux dont les niveaux d'ouverture ont totalement disparu. Si deux paraissent isolées (SU nord et S8 sud), 4 sont concentrées sur 50 m² dans le sondage 5. Cinq d'entre elles ont été coupées à la pelle mécanique et deux vidées entièrement à la main. Les fosses présentent en majorité un plan circulaire dont le diamètre varie entre 1 m et 1,2 m. Deux exemplaires de forme oblongue et subrectangulaire complètent le corpus et révèlent une longueur variant entre 1,6 et 2 m pour une largeur moyenne de 1 m.

Le corpus céramique (229 tessons) provient de 3 sondages (étude F. Thiercelin-Ferber). Les éléments typologiques (jarres à barette multiforée et biforée, écuelles carénées) sont homogènes et tout à fait distinctifs du Chasséen rhodanien récent (Néolithique moyen 2), se situant probablement entre 3900 et 3700 av. J.-C.

27 éléments lithiques (silex bédoulien de Provence) correspondant à 4 outils, à 21 éléments de débitage et à 2 blocs de matière première ont été mis au jour sur le site (étude S. Saintot). Ce petit échantillonnage issu de 3

fosses s'inscrit bien au cours de la phase récente du Néolithique moyen. Les observations sur les techniques de débitage et stylistiques employées révèlent la prédo-

minance de lamelles du Chasséen de style récent sur celles de style ancien.

**Eric DURAND
INRAP**

AGE DU BRONZE
ANTIQUITE

MONTELIMAR

rue du Bouquet, Lotissement le Bouquet Nature

EPOQUE
MODERNE

Cette opération de diagnostic archéologique se situe au Nord-est de la commune de Montélimar, en vue de l'aménagement d'un lotissement. Ce diagnostic se positionne à proximité de diverses opérations archéologiques précédemment réalisées (Vermeulen et al. 2006, Thiercelin-Ferber *et al.* 2010, Thiercelin-Ferber 2010, Néré *et al.* 2011).

L'emprise du diagnostic s'étend sur une surface de 22 947 m². Au total une série de 16 tranchées a été réalisée, pour une superficie de 1 359 m², soit 10 % du terrain accessible.

Le principal intérêt de ce diagnostic réside dans la présence d'un niveau d'occupation (niveau de sol ou de circulation) présent sur quasiment la totalité de la zone étudiée. Les quelques tests manuels réalisés au cours de cette opération montrent l'existence de niveaux d'occupations, bien conservés, avec de nombreux tessons posés à plats, aussi bien pour le Bronze ancien que pour le Bronze final. De plus quelques structures en creux viennent compléter ces occupations, la présence de matériel de mouture, l'attribution fonctionnelle des céramiques, confirment l'interprétation de ces niveaux comme niveaux de sol et / ou de circulation.

Le manque de mobilier dans de nombreuses anomalies sédimentaires ne permet pas de rattacher ces structures à une période précise. La difficulté de lecture, dans ces sédiments très argileux, rend très difficile l'observation des niveaux d'ouverture des structures. Toutefois la posi-

tion stratigraphique de certaines d'entre elles correspond aux niveaux protohistoriques. L'ensemble de ce diagnostic révèle la présence de vestiges couvrant quatre périodes :

- La période moderne (XVIe/XIXe s.) est représentée par une structure linéaire et les bases d'une construction. On retient pour cette occupation un caractère domestique et une fonction d'aménagement du paysage.
- Pour la période gallo-romaine un fossé a été observé, il correspond également à un aménagement du paysage.
- Le Bronze final est caractérisé par un niveau de sol et/ou de circulation renforcé par la présence de quelques structures en creux (fosses, trous de poteau). Cette occupation à fonctionnalité domestique couvre pratiquement la totalité de l'emprise des travaux.
- Le Bronze ancien est également présent et reprend des caractéristiques identiques à celles décrites pour la période précédente. Les résultats de cette opération complètent amplement ceux des quatre diagnostics réalisés précédemment dans ce secteur. Ils confirment l'existence des niveaux de sols du Bronze ancien et final déjà observés et amplifient la superficie de l'occupation humaine durant la Protohistoire sur ce territoire.

**Frédéric CORDIER
INRAP**

MONTELIMAR

Voie de liaison Nord-Est, RN 7

Opération en cours

L'opération de fouille préventive ZAC « Les Portes-de-Provence » - Quartier Les Blaches du Couchant et Le Grand Pélican Lot n° 6, prescrite préalablement à l'implantation d'une zone d'activité commerciale, fait suite à un diagnostic réalisé en 2005 (Hénon *et al.* 2005). Celui-ci, situé au sud de la ville actuelle de Montélimar a concerné une surface de 66 ha. Les parcelles diagnostiquées, divisées en plusieurs lots, ont déjà fait l'objet de plusieurs opérations de fouille (Ferber *et al.* 2008, Treffort *et al.* 2011, Treffort *et al.* 2011a).

Située à l'extrémité sud de l'emprise de la future ZAC, cette opération de fouille s'étend sur une surface de 22300 m².

La fouille a permis la mise au jour de vestiges dont les chronologies s'étalent du Néolithique moyen chasséen à nos jours.

L'occupation la plus ancienne du secteur remonte au Néolithique moyen chasséen. Cette période est représentée par un niveau d'occupation conservé sur plus de 200 m². L'ensemble de cette surface a fait l'objet d'une fouille manuelle. Les données issues des deux décapages réalisés sont actuellement en cours d'étude.

Les vestiges protohistoriques, datés de l'âge du Bronze final 1, se répartissent en deux groupes. Le premier localisé en bordure est de l'emprise est une vaste fosse

« polylobée » de 150 m². Cette structure, fouillée entièrement manuellement, a livré un matériel abondant et chronologiquement très homogène.

165 m plus à l'ouest, a été mis au jour un fossé circulaire de 15 m de diamètre. Cette structure, malheureusement fortement dégradée par les travaux d'aménagement du bassin de rétention d'eau voisin, a elle aussi livré du matériel céramique caractéristique de l'âge du Bronze final 1. Si l'important dérasement de cet aménagement ne permet pas de définir catégoriquement sa fonction, signalons toutefois la découverte, 50 m plus à l'est, d'un dépôt secondaire à incinération (malheureusement très perturbé par les labours) et d'un couteau en bronze à lame courbe et dos décoré dans les niveaux de labours.

C'est à la période augustéenne ou au début du Haut-Empire qu'il faut associer un axe de circulation orienté est-ouest. Le tracé de ce chemin a été observé sur une longueur de 195 m. Il est conservé sur une largeur de 3 m et est bordé de trois fossés, deux au nord et un au sud.

Enfin, 14 fossés constitutifs du parcellaire agricole de la fin de la période moderne et/ou de la période contemporaine ont été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise du décapage.

**Antoine RATSIMBA
INRAP**

Malgré la présence proche d'indices de sites néolithiques et antiques reconnus à 400-500 m au sud du site (Blachettes « Espace Moulin »), les six sondages mécaniques (550 m² implantés sur les 4 500 m² accessibles de l'emprise de l'extension de la Serre aux Crocodiles, quartier Les Blachettes, Pierrelatte) n'ont révélé aucun vestige archéologique conservé *in situ*. Seule une « fosse » non datée a été mise au jour en limite nord d'emprise. La séquence stratigraphique est conservée entre 0,8 m et

1,3 m de puissance. Elle est caractérisée principalement par deux horizons limono-sableux brun à brun rouge installés sur la terrasse würmienne du Rhône. Ponctuellement un « dépôt » sableux brun jaune clair et un horizon limono-sableux brun jaune scellent directement le substrat alluvial ou son niveau altéré.

**Eric DURAND
INRAP**

Grande Rue et rue Faubourg du Temple

La prescription du service régional de l'archéologie est motivée par la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la Grande Rue et du faubourg du Temple dans la ville de Saillans.

Ces deux rues traversent la commune du nord au sud par un axe principal de circulation, et n'ont fait l'objet d'aucune intervention archéologique jusqu'à présent.

Le diagnostic a donné lieu à la réalisation de deux tranchées réparties sur la voirie, côté chevet, à l'est de l'église, et sur la voirie, à l'extrémité orientale de l'emprise, avant le tunnel, selon des contraintes techniques liées à une forte densité de réseaux. Le premier sondage (Sond.1) proche de l'église Saint Géraud a révélé la présence de nombreux vestiges. Il est traversé par un large mur visible dès la surface et a dévoilé l'existence de plusieurs sépultures orientées le long de celui-ci. Deux sondages profonds ont permis de restituer une stratigraphie dense jusqu'à au moins 2 m de profondeur, à laquelle nous avons atteint d'autres constructions pouvant appartenir à des niveaux gallo-romains.

Le deuxième sondage proche du tunnel nous a permis de retrouver le niveau de l'ancienne route nationale juste avant l'affleurement rocheux.

La présence de vestiges archéologiques denses et bien conservés sur une séquence d'au moins 2 m a été mise en évidence. La présence d'un gros mur transversal (Mr3) nous a conduit à nous questionner sur sa fonction et sur son rattachement éventuel à l'édifice culturel adjacent.

Après l'étude du cadastre napoléonien daté de 1822, et sa superposition avec le relevé actuel des bâtiments du centre ville, il ressort plusieurs constats intéressants. Tout d'abord, en projetant le transept nord de l'église, on constate que le retour de son mur correspondrait à la distance à laquelle nous avons retrouvé le mur Mr3. Cependant, ce dernier suit une direction davantage calquée sur les façades actuelles de la Grande Rue.

D'autre part, nous avons constaté que le mur est du transept nord initial de l'église prenait une direction nord-est assez surprenante sur le cadastre napoléonien. La projection de ce mur pourrait se connecter à notre mur Mr3 dans un angle presque droit, avoisinant les 80°. Cependant, et ce malgré l'exiguïté de notre sondage, nous n'avons relevé aucun mur en connexion avec le mur Mr3, tout de moins en surface.

Ainsi, il paraît évident, étant donnée la proximité avec cet édifice religieux et la nature particulièrement imposante du mur Mr3, qu'une relation étroite les liait, mais qu'il existe un hiatus manifeste entre ces deux constructions.

Nous avons constaté une forte différence de niveau entre le sol même de la nef actuelle et le niveau d'ouverture des vestiges dans la Grande Rue. Cette différence d'au moins 1,5 m place le cœur de l'église enterré sous le niveau de la rue côté nord. Or, selon les archives, un clocher primitif aurait été abattu par sape en 1575, entraînant une partie du mur nord, la voûte de la nef, et peut être le transept. Il est évident que des vestiges correspondants à cette destruction sont encore présents dans le sous-sol sous la chaussée.

Les remblais s'appuyant le long du mur ont été datés du début du XVIIIe s. On peut alors émettre l'hypothèse suivante : suite à l'effondrement massif de toute l'aile nord de l'édifice, entraînant de fait une restructuration de l'espace, cette partie a été remblayée en masse, rehaussant les niveaux de circulation côté nord. Ceci pourrait expliquer en partie la différence importante de niveau entre l'église et la Grande Rue. Parallèlement à cela, la place du Prieuré au sud est aménagée en terrasse grâce à un gros mur de soutènement. Au vu de la topographie de la rue et du mur Mr3 on peut aussi émettre l'hypothèse d'un autre mur, côté nord, qui refermait l'espace claustral. La présence de plusieurs niveaux d'inhumations intérieures et extérieures au mur corrobore cette hypothèse pour ce dernier niveau de fonctionnement de cet espace religieux.

La stratigraphie, encore en place, converge dans ce sens. Nous avons pu restituer une séquence d'environ 2 m d'épaisseur dans la partie est du sondage 1. Les niveaux datant du début du XVIIe s. selon la datation céramique, se succèdent en remblais le long du mur Mr3 sur une épaisseur d'environ 1 m à 1,20 m. Ces niveaux étaient percés d'au moins sept niveaux de sépultures superposées impliquant une longue période d'inhumation de part et d'autre du mur. Se succèdent ensuite sous la fondation de Mr3 des horizons qui pourraient être médiévaux, selon l'analyse des quelques tessons retrouvés dans le sondage profond côté sud. A noter la présence d'une sépulture en coffre sous dalle (F16) au fond du sondage qui atteste la présence récurrente de la nécropole sous les dernières rénovations ou restructurations de l'église.

Du côté nord, nous avons mis au jour au fond du sondage un autre mur (Mr20), orienté nord-sud, qui paraît correspondre à un horizon gallo-romain. Celui-ci s'insère dans une stratigraphie dont les couches 25 et 26 ont livré quelques fragments de sigillée. Cependant, étant donné l'exiguïté du sondage qui ne nous permet pas d'avoir toute la largeur du mur, et le caractère ténu du matériel récolté dans les US 25 et 26, on pourrait tout aussi bien être en présence d'un mur médiéval. La continuité de l'un des murs nord de la nef du cadastre napoléonien pourrait correspondre en orientation et en profondeur aux niveaux médiévaux de l'église.

Si cet horizon antique est toutefois attesté, il serait alors le premier dans le centre-ville de Saillans qui possède, par ailleurs, de très importants vestiges gallo-romain alentours. Cumulé avec cette épaisse stratigraphie médiévale et moderne, ainsi que d'importants éléments de maçonnerie bien conservés, et des sépultures intactes

en place, cette artère principale de la ville possède un potentiel archéologique de tout premier ordre.

**Fabien ISNARD
INRAP**

EPOQUE MODERNE

SAILLANS Place Maurice Faure

La prescription du service régional de l'archéologie est motivée par la construction de deux immeubles de logements, place Maurice Faure à Saillans. L'implantation de ce projet remplacera un bâtiment dont la façade se trouve place Maurice Faure, et qui se développe à l'ouest. Il est flanqué de trois terrasses étagées vers la rivière « Le Riousset ». Le diagnostic effectué dans les jardins nous a permis de mettre en évidence les derniers vestiges d'une installation industrielle datée de la dernière moitié du XVIII^e s. Cette usine installée sur les bords du « Riousset », un affluent direct de la Drôme a été démantelée dès l'installation de la propriété et l'implantation de ses deux jardins en terrasse, dans le courant du XIX^e s.

Les vestiges conservés sont une série de biefs formant un réseau complexe et dense sur la dernière restanque. Les sondages 5 et 6 nous ont permis de repérer au moins huit canaux d'aspects similaires, mais de direction totalement différente. La fonction précise de cette petite usine reste énigmatique, et n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien de 1822. Elle se trouvait juste en dehors des limites de la ville, mais selon H. Langlois, il existait à Saillans, en 1807, plusieurs fabriques de soie et de coton.

Jusqu'en 1850 environ, l'eau était utilisée pour de nombreuses activités industrielles. Cette force motrice a permis l'implantation d'usines avant la Révolution Industrielle comme à Die sur les canaux de la Meyrosse. Pour être plus efficace sur ce cours d'eau peu profond, on utilise des bras très longs, qui traversent le cours

d'eau et sont équipés d'une multitude de petites roues plutôt qu'une roue unique. Dans ces usines, on travaillait à la fois la farine, les noix, le bois. L'endiguement de la Drôme à Saillans est couplé à un canal pour alimenter les usines.

On trouve une multitude de petites usines implantées le long des cours d'eau dont l'énergie était fournie par des roues à aubes :

- des papeteries, comme à Mirabel et Blâcons ou Poney qui utilisait également le bois local,
- des moulins,
- du travail de la soie, des filatures, du tissage,
- des poteries, une faïencerie à Vercheny
- des chapelleries qui utilisaient les poils de castors et de ragondins importés des Etats-Unis, des tanneries.

L'installation de ces jardins en restanque lors de la construction de la grande bâtisse, place Maurice Faure, a totalement arasé les constructions associées à cette fabrique dont il ne reste que les réseaux complexes de biefs.

**Fabien ISNARD
INRAP**

ANTIQUITE

SAINTE-JALLE Prieuré

Le village de Sainte-Jalle, niché dans la vallée de l'Ennuyé, à l'est de la ville de Nyons, possède un fort passé historique allié à une remarquable continuité d'occupation. La construction d'une maison individuelle au nord-ouest de l'église médiévale, à proximité d'une

nécropole du Moyen Âge et de vestiges antiques a conduit à une opération de diagnostic archéologique réalisée les 3 et 4 avril 2012. Le site se présente sous la forme d'un rectangle d'axe est/ouest, d'une surface de 2 408 m², avec une pente nord/sud. Trois sondages

larges de 3 mètres ont été effectués selon un axe nord/sud. Malgré un emplacement prometteur, l'opération apporte la découverte de deux drains antiques et l'extrémité d'un aménagement de même période constitué de

cailloutis, dans la partie sud-ouest du site, mais dont la nature n'a pas pu être précisée.

Tommy VICARD
INRAP

AGE DU BRONZE ANCIEN

SAINTE-JALLE L'Estang

Un projet de construction d'un hangar de stockage sur la commune de Sainte-Jalle, au lieu-dit L'Estang, est à l'origine de la prescription de diagnostic archéologique. Cette opération, a permis de révéler la présence d'un horizon de l'âge du Bronze ancien en position secondaire, piégé dans une incision naturelle. Les niveaux d'occupation associés sont arasés dans la surface de l'emprise, mais devaient être importants au vu de la quantité de matériel récolté et de l'épaisseur importante du dépôt.

De manière générale, on note la présence résiduelle de céramique gallo-romaine assez diffuse sur toute l'emprise, et plus précisément caractérisée par l'US 9. Cette occupation attestée dans toute la vallée de Sainte-Jalle paraît néanmoins très ténue dans la parcelle concernée.

Nous avons également pu confirmer la présence d'un horizon du Bronze ancien. Cette occupation repérée en dépôts secondaires issue d'un profil géologique accidenté, nous permet tout de même d'indiquer que les vestiges devaient se situer directement à proximité de cette

incision naturelle. En effet, étant donnée la fragilité de ce type de matériel céramique et la qualité de sa conservation dans une épaisseur importante, la présence d'une occupation marquée de la pente à l'époque du Bronze ancien est plus qu'envisageable.

Cependant, la forte érosion des terrasses et le défonçage des sols à 0,8 m, suite au remplacement des vignes (selon le témoignage du propriétaire) ont certainement arasé complètement les niveaux de sols associés à cette occupation. La bibliographie disponible indiquait bien une présence néolithique autour du lieu-dit de L'Estang, mais aucune étude n'avait jusqu'alors détecté de site protohistorique de l'âge du Bronze ancien. Et si celui-ci est fortement érodé dans la pente, peut-être sera-t-il mieux conservé autour de la terrasse horizontale en contrebas qui accueille actuellement les quelques maisons constituant le hameau de L'Estang.

Fabien ISNARD
INRAP

ANTIQUITE

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX Chemin de Frémignières

Malgré la présence à proximité du site néolithique des Moulins, le diagnostic réalisé sur la parcelle CC 75 n'a pas permis de mettre en évidence une occupation pré ou protohistorique. La seule occupation anthropique reconnue date de l'Antiquité. Elle correspond à un angle de bâtiment très mal conservé dans le sondage 2 (un angle de murs d'une seule assise de blocs avec peut-être un sol de terre battue et un lambeau de niveau de démolition de 0,10 m d'épaisseur), situé dans l'angle sud-est de la parcelle. Il semble fonctionner avec un niveau contenant du mobilier observé dans le sondage 4 (US 4-4) qui pourrait témoigner de la présence d'une zone humide ou d'un aménagement des berges de la Robine daté de la fin du I^{er} s., début du II^e s ap. J.-C.. Ce ruisseau coule aujourd'hui plus au sud, il est séparé de la parcelle son-

dée par une série de parcelles loties. Il est probable que son cours se situait plus au nord comme en témoignent les niveaux de sables alluviaux retrouvés dans les sondages 7 à 9. Un sol pédogénéisé contenant de la tuile est présent sur la totalité de la parcelle (US 1-3, 2-5, 3-4, 4-4, 5-3, 6-3, 7-2, 8-3, 9-3, 9-4 et 10-2). Il témoigne d'une certaine stabilité et une mise en culture à l'époque antique. Ce niveau fonctionne avec le fossé nord-est/sud-ouest observé dans le sondage 1. Aucune occupation postérieure n'est visible sur la parcelle.

Christine RONCO
INRAP

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

Rue Bonne-Rue

Lors de travaux d'entretien et de réfection des réseaux souterrains antiques de la rue Bonne-Rue dans le centre ancien de Saint-Paul-Trois-Châteaux, deux segments d'un pavement ont été mis au jour.

Cette mosaïque est la suite d'un *opus tessellatum* étudié en 1976 par Henri Lavagne *in situ* dans une cave adjacente à la Bonne-Rue.

Le pavement se compose d'un semis de tesselles de calcaire noir posées en lignes obliques dessinant des chevrons où viennent s'insérer tous les 0,12-0,15 m des cabochons carrés ou *crustae* de calcaire blanc correspondant à 4 tesselles ; cette bande de 1,85 m de large est limitée à l'est et à l'ouest par une bordure composée de bandes blanches et noires (0,45 m de large). Il s'agit des vestiges du sol du péristyle d'une *domus* antique datée du I^{er} siècle de notre ère enserrant un espace non cou-

vert, libre de construction, sans doute un jardin permettant l'accès à une pièce de réception.

Jusqu'ici, les vestiges antiques mis au jour à Saint-Paul-Trois-Châteaux ne permettaient pas d'identifier précisément le plan des maisons. Cette opération a permis de révéler une portion d'une *domus* qui s'articulait autour d'une lumineuse galerie décorée de façon luxueuse (mosaïque et peintures murales colorées avec décor floraux) donnant accès aux pièces d'habitation et au jardin.

La dépose de la mosaïque a été réalisée en urgence par l'équipe de l'Atelier de restauration des mosaïques de Saint-Romain-en-Gal.

Mylène LERT
Musée de collectivité territoriale

SAOU

RD 538 - déviation de Saou

Une déviation pour éviter le centre de l'ancien bourg abbatial de Saou (abbaye Saint-Thiers, mentionnée en 900) a été mise en projet. Son tracé évite les vestiges médiévaux, mais la plaine passe pour avoir livré de nombreux points de découvertes attestant d'une occupation antique. Un diagnostic a donc été prescrit sur l'ensemble de son tracé.

À l'exception d'un fond de fosse retrouvé dans un sondage, aucune occupation n'a été mise en évidence dans ce secteur de la plaine de la Vèbre. Cette fosse préhistorique ou protohistorique n'a pu être datée précisément en l'absence de mobilier assez bien conservé.

Une vaste zone humide a été mise en évidence dans une grande partie de la plaine. Observé très profondément dans le secteur nord du tracé, le niveau de tourbe est beaucoup plus affleurant en se rapprochant de la Vèbre, témoignant probablement d'un assèchement progressif. Un niveau de limon argileux gris compact contenant des graviers et des fragments de tuiles roulés est présent sur les parcelles nord. Il semble correspondre à une mise en culture de toute la partie nord du tracé durant l'Antiquité. La présence d'amas de galets et de blocs dans les

niveaux antiques et post-antiques témoigne d'un travail de drainage permanent pour rendre ces parcelles propices à une mise en culture. Ce niveau de culture antique disparaît lorsque celui de la tourbe est plus affleurant. La partie basse de la cuvette est sans doute restée marécageuse beaucoup plus longtemps que les bas de pentes. Les sondages les plus proches du cours d'eau ont été réalisés dans le lit majeur de la Vèbre.

En l'absence totale de mobilier ce marais n'a pas été daté. Des prélèvements ont été effectués dans les niveaux de tourbes des sondages 13 et 22 en vue d'une éventuelle datation radiocarbone et d'études palynologique et anthracologique.

Après assèchement du marais, la plaine voit le plus souvent des épisodes de débordements lents de la Vèbre avec un rehaussement du niveau de sol par des apports de limons de crue, parfois entaillés par des écoulements torrentiels concentrés en chenaux étroits.

Christine RONCO
INRAP

TAIN-L'HERMITAGE

Chemin des Dionnières

Le site de Tain s'est développé dans l'un des défilés du Rhône, voie de passage historique. La ville, sur la rive gauche du méandre passe pour être le site de *Tegua* mentionné dans les itinéraires antiques. Le site retenu pour le projet de construction se trouve être à proximité du tracé présumé de la voie d'*Agrippa*, et des vestiges d'époque gallo-romaine ont été trouvés dans le quartier des Dionnières

Le diagnostic de Tain l'Hermitage « Chemin des Dionnières » permet d'imaginer au moins une phase

d'occupation gallo-romaine dans son secteur. Cependant, les 3 sondages effectués montrent que le paysage actuel avec un faible relief de bas de pente douce ne ressemble plus du tout à ce qu'il était ne serait-ce qu'à l'Antiquité. En effet, les colluvions de l'époque antique mesurent plus de 4,50 m d'épaisseur, niveau le plus bas ayant pu être atteint durant cette opération.

Eric NERE
INRAP

VALENCE

15, rue de l'Université

Ce projet est situé dans le centre ancien de la ville de Valence, à proximité du groupe épiscopal et du *cardo* de la cité antique.

Un sondage, à l'emplacement d'un projet de piscine a été ouvert dans une cour, à l'arrière d'un immeuble ayant façade au 15 rue de l'Université. Huit états d'occupation ont été enregistrés dans la stratigraphie de ce sondage. Ils se rapportent essentiellement à la période médiévale. Celle-ci est bien représentée des débuts du Moyen Age classique au Bas Moyen Age. Comme pour la plupart des sites valentinois, le haut Moyen Age est difficile à percevoir. Les niveaux enregistrés passent du Bas-Empire (IVe-Ve s.) aux IXe-Xe s.

Pour le Bas-Empire, seuls des remblais et niveaux de démolition ont été observés. La présence dans ces niveaux de démolition d'une importante couche de mortier mêlée de fragments de bétons de tuileau grossier indique bien que ce secteur est alors bâti en « dur » même si aucune trace construite n'a pu être observée ici.

Pour le Moyen Age, domine la présence de jardins, représentés par les niveaux de « terres noires » caractéristiques à cette période. Mais bien plus que ces zones de jardin, on perçoit avec la présence de deux murs et d'un fossé, l'évolution parcellaire du secteur. Celui-ci n'est pas sans rappeler des observations déjà faites, soit sur le site du Musée (P. Conjard-Réthoré, C. Delomier, en cours), soit sur le site de la place de l'Université (P. Réthoré, 2000). Ainsi, le premier mur associé à la période des IXe-Xe siècles, se rapporte vraisemblablement au mur de façade d'un petit bâtiment (type petite maison) donnant sur une cour au sol de graviers compactés. Le mur est trop étroit pour correspondre à celui d'un immeuble, assez bien construit et assez large néanmoins pour n'être

qu'un simple mur de clôture de cour. Il rappelle beaucoup, par son mode de construction, le bâti observé au cours d'une opération de surveillance de travaux sur la place voisine de l'Université en 1999-2000 (P. Réthoré, 2000). Ce bâti est relayé à partir des XIe-XIIe siècles, par un mur de plus ample envergure susceptible de se rapporter à un petit immeuble (murs de 0,70 m de large). A partir du XIIIe siècle, ce petit immeuble est détruit et le terrain est utilisé en jardin durant une assez longue période vu l'épaisseur des terres noires observées dans la coupe du sondage. A la fin du XIIIe siècle ou au XIVe siècle, le terrain continue d'évoluer en jardin mais un vaste fossé ou une fosse, y est creusé. La fonction de cette structure pour cette période, demeure difficile à intégrer à un schéma historique quelconque. On notera simplement sa présence en espérant qu'un jour, d'autres segments plus « parlants » soient mis au jour et offrent une interprétation valable à ce type de structure.

Ce fossé (ou fosse) est rapidement comblé, et la zone reprend sa fonction de jardin tout au long de l'époque moderne. Un petit muret (limite de plate-bande ?) est la seule structure observée.

Au XIXe s., un mur de clôture vient délimiter un secteur cour, d'un secteur jardin. Il est étonnant de remarquer que ce muret s'implante à peu près au même niveau que les murs des périodes antérieures pourtant depuis longtemps oblitérés par les jardins. Cela signifie peut-être que le parcellaire, dans son acceptation de limite foncière, est encore actif ou mémorisé par les habitants, indépendamment de sa fonction. L'époque contemporaine est renseignée par le plan en date de 1970. Ce plan indique bien la présence d'un bâtiment sur toute la partie nord de la cour actuelle. Un mur, sans doute limite entre cour et jardin au XIXe siècle, devient limite de bâti au

XXe s. Le peu d'éléments se rapportant à la démolition de ce récent bâti implique que la construction avait plutôt une fonction d'appentis. Ce dernier sera détruit après 1970

pour laisser place à la cour actuelle et à une éventuelle piscine au XXIe s.

**Pascale CONJARD-RÉTHORÉ
INRAP**

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE
SECOND AGE DU FER

VALENCE Plateau de Lautagne

ANTIQUITE
HAUT MOYEN AGE
MOYEN AGE

Le projet se situe sur le plateau de Lautagne, relief dominant au sud la cité de Valence. Ce plateau correspond à une terrasse alluviale ancienne (datant du Mindel) constituée de cailloutis polygéniques et hétérométriques recouverts, vraisemblablement au cours du Riss mais peut-être aussi au Würm, d'un épais apport éolien de limons (loess). Cette terrasse a été modelée ensuite par l'érosion tout au long du Würm, lui donnant des allures de plateau plus ou moins vallonné au cours du temps, dominant la vallée du Rhône d'une soixantaine de mètres. Ce relief se situe juste en face de l'*oppidum* de Malpas, à Soyons, chef-lieu probable du peuple gaulois des Segauvelones. Le plateau de Lautagne présente donc une position stratégique de premier plan qui a été utilisée par différents peuplements dès le Néolithique. Il est connu pour avoir accueilli différents camps militaires correspondant vraisemblablement à des camps de marche des troupes romaines lors de la conquête des Gaules. Ceux-ci se caractérisent par de vastes fossés défensifs associés à des fosses et des foyers dont les comblements se distinguent par d'abondants lots d'amphores italiques. En outre, plusieurs interventions archéologiques ont permis de vérifier une occupation encore plus ancienne sur ce plateau, avec des témoins datant du Paléolithique, du Néolithique, puis du Bronze.

■ Aménagement des jardins du coeur, jardin des Baumes

L'un des objectifs de cette opération était de vérifier la présence et l'extension de ces différentes occupations.

Ainsi, six tranchées ont permis d'observer plusieurs types de structures :

La partie nord de la parcelle a révélé une occupation datée du Néolithique final caractérisée par des fosses et trous de poteau. Ils sont sans doute le fait d'une occupation domestique. L'ensemble de la parcelle est concernée par une seconde occupation datée de l'âge du Bronze ancien. Au sud est, elle est vraisemblablement associée à un niveau de sol. Elle se caractérise elle aussi par des fosses et trous de poteau. La richesse des comblements des fosses permet d'approcher la réalité d'une occupation domestique de cette période. Une fosse, dissociée des différents noyaux d'occupation, recèle du mobilier daté du Bronze final.

Un fossé défensif forme un angle au milieu de la parcelle sondée. A l'est la présence d'amphores et de foyers atteste d'une occupation à l'intérieur de l'enclos fossoyé. Ces éléments datés de La Tène finale à la fin du 1er s. av. J.-C. se rapportent, à l'un des camps militaires déjà observés sur l'ensemble du plateau de Lautagne. Grâce à la mise en évidence de cet angle fossoyé il est possible de cerner, en lien avec les observations faites lors du diagnostic de 2011 (Ferber 2011), la presque intégralité d'un de ces enclos. Celui-ci, vraisemblablement de forme carrée couvre quelques vingt-sept hectares.

Le recouvrement de la plupart des structures se limite à une trentaine de centimètres de terre végétale. Les labours, bien que recouvrant directement les sites anciens, semblent avoir été peu destructeurs.

■ Aménagement de jardins du Coeur 2

La parcelle explorée, située en contrebas du plateau s'est révélée stérile de toute occupation ancienne.

**Pascale CONJARD-RETHORE
INRAP**

■ Bassin du plateau de Lautagne nord

Le diagnostic qui a précédé cette fouille était en relation avec l'aménagement d'un bassin de rétention (bassin Mossan) d'eaux pluviales. Les vestiges étaient essentiellement des structures en creux d'époque médiévale.

La fouille préventive du Bassin du plateau de Lautagne nord a mobilisé une équipe de 5 archéologues entre le 27 février et le 13 avril 2012, et permis l'étude de 115 vestiges répartis sur quatre 4 aires repérées au sein de la zone de fouille.

La répartition globale de ces différentes zones n'était pas fortuite mais vraisemblablement liée au paléo-vallon dont un tracé fut ponctuellement restitué dès le décapage. En effet, la première d'entre elles apparaissait concentrée contre le bord nord de ce talweg et au niveau de son possible rétrécissement. Les deuxième et troisième ensembles furent respectivement repérés en sections haute et basse de ce linéaire d'origine naturelle, suggérant qu'ils aient matérialisé deux jalons, l'un récent, l'autre plus

ancien, dans son processus de comblement. Enfin, la limite septentrionale de la quatrième aire, de tracé sensiblement curviligne correspondait au bord méridional du paléo-vallon.

La Protohistoire ou l'époque pré-coloniale est présente dans les comblements d'une fosse située au sein de la première aire de vestiges, de celle sise au sein des structures mises en évidence par le décapage complémentaire du paléo-vallon, mais est également attestée par un dépôt reconnu au sud-ouest de la précédente.

Pour la période antique, la représentation du Haut Empire par des vestiges situés en bordure de paléo-chenal, soumise à une activité hydraulique plus ou moins intense, tend à relativiser la prise en compte comme marqueur topographique d'une occupation de cette époque. En revanche, le positionnement des autres faits associés à des lots mobiliers de cette époque à proximité de la limite orientale de l'aire centrale de vestiges suggérerait l'éventuelle localisation d'un établissement du Haut Empire dans cette zone.

La répartition des structures ayant livré des mobiliers relevant de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge suggère que l'occupation se soit déplacée vers le nord-ouest en se surimposant ponctuellement à la précédente après une période d'abandon. La période de transition entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge est également marquée par une certaine diversification fonctionnelle des vestiges qu'il est tentant d'estimer révélatrice d'une phase de prospérité d'un nouvel établissement rural. L'occupation du seul haut Moyen Âge semble quant à elle s'être inscrite dans la continuité de la précédente.

La datation de trois murs du bas Moyen Âge matérialise l'ultime phase d'occupation reconnue sur le site. Elle semble procéder d'une mise en culture des terrains probablement associée à la création d'une terrasse et de nouveaux bâtiments s'étendant hors zone de fouille.

Claire PEQUIGNOT
Chronoterre Archéologie

OPERATION NEGATIVE

VENTEROL

Hameau des Estangs

Le diagnostic archéologique s'est déroulé sur la commune de Venterol au lieu-dit « Hameau des Estangs » situé à environ sept kilomètres à l'ouest de Nyons. C'est en raison de découvertes de mobilier antique dans les labours, au lieu-dit les Estangs que le SRA a été amené à prescrire une opération de diagnostic. L'intervention archéologique s'est révélée négative. Les deux sondages

réalisés à l'intérieur de l'emprise du futur projet de construction d'une maison individuelle avec piscine, n'ont pas révélé les vestiges antiques escomptés. Seules deux grandes fosses probablement d'exploitation de la molasse de période indéterminée ont été mises au jour.

Gilles ACKX
INRAP

Une opération de prospection thématique a été menée en 2012 sur la commune de Ballons. Ciblée sur le site de Tresclard, elle a pu s'étendre à la totalité du territoire communal dans la limite des espaces accessibles.

La commune de Ballons est située à l'extrémité orientale des Baronnies, étagée de 700 à 1392 m NGF sur 17,2 hectares (canton de Séderon). De nombreux terrains sont en déprise agricole et ont été recolonisés par une végétation secondaire depuis quelques décennies.

Les choix méthodologiques ont suivi les contraintes du milieu : parcours en forêt, abandon des plus fortes pentes, resserrement des prospecteurs dans les secteurs les plus favorables. Au final, les résultats sont très modestes, notamment au regard de ceux acquis sur la commune de Vers-sur-Méouge en 2011. La vigueur du relief et des processus d'érosion y sont sans doute les facteurs déterminants.

Pour ce qui est du site archéologique de Tresclard, sondé et documenté par C. Pomerol, J.C. Daumas et R. Laudet de 1991 à 1993, un quadrillage fin a été opéré sur sa totalité. Malgré une mauvaise visibilité, il apparaît que l'extension des niveaux d'occupations protohistoriques est assez restreinte dans l'espace, limitée au nord et à l'est soit par la rupture de pente du plateau soit par une enceinte localement bien conservée. Le versant sud a pu bénéficier d'aménagements agraires anciens (petite vallée perchée et terrasses) tandis que le versant nord, plus accessible, a livré une industrie lithique néolithique disposée en épandage très lâche. En lien probable avec la récurrence des occupations au sommet, des témoins d'installation gallo-romaine parsèment ce même versant nord. Le secteur sondé est en cours de dégradation tant par des visites clandestines que par l'effet naturel de l'effondrement du talus ; les niveaux archéologiques, éventrés, montrent toute leur richesse.

Hormis cette installation d'éperon barré dominant la plaine et l'accès à la Méouge, la commune n'a livré que

des indices ténus et espacés. Quelques éléments néolithiques ont pu être documentés sur de vastes zones de landes, dont celles menant au Col de Séouze, passage vers Eygalayes ; un indice néolithique final (céramique) se trouve à l'est du hameau historique, sur le chemin de Saint-Colombe. Ces deux communes sont connues pour leur fréquentation préhistorique et protohistorique. Un autre indice de site de plein air, détruit récemment par des travaux, domine la confluence Méouge/Mouessoron.

En écho à nos observations faites à Vers-sur-Méouge, il faut attendre la période antique pour retrouver une emprise anthropique sur le territoire communal. Déjà évoquée par S. Bleu en 1995, elle s'exprime en particulier par de petits bâtiments agricoles posés à la limite amont des terres cultivables, en bas de versants. Le bourg lui-même semble avoir accueilli un habitat gallo-romain dont les vestiges mobiliers sont décelables dans la partie haute de l'espace construit ; rappelons la proximité de l'occupation voconce de Lachau, située dans la même plaine à 2,5 km.

Enfin notons l'état très dégradé du village médiéval, lui-même perché sur un étroit promontoire rocheux et abandonné très récemment. Le choix de ce lieu, plus éloigné de la Méouge que Tresclard, fait pourtant suite à l'abandon de ce dernier site après l'Antiquité. Il conserve une morphologie classique des villages perchés des Baronnies, montrant les restes architecturaux d'une église à arcs en plein cintre entourée de bâtiments administratifs (école), puis d'habitations, tandis que le pourtour du promontoire est occupé par de petites cellules rectangulaires (stockage ?) accessibles aussi par un vaste replat (place centrale). Une vaste zone marécageuse en interdit l'accès par l'ouest.

Au total, malgré un terrain rendu très difficile compte tenu des pentes, de la végétation et de terrains agricoles non accessibles, la carte archéologique de Ballons se trouve enrichie de jalons préhistoriques et historiques man-

quants tant à l'échelle communale que micro-régionale. Ces données inédites menent également vers une meilleure compréhension de l'espace drômois à la limite des Hautes-Alpes.

Karine RAYNAUD
chercheur bénévole

ANTIQUITE
MOYEN AGE

LACHAU Le Luminaire

La commune de Lachau a fait l'objet à la fin du XIXe s. de découvertes archéologiques fortuites, principalement réalisées par Paul Plat. De 1972 à 1976, le site du Luminaire a été fouillé sous la conduite de Jean Boudon. Ce site correspondait à une *favissa*/dépotoir d'un *fanum* gallo-romain qui n'a pas pu être alors repéré. L'étude menée en 2012 consistait à comprendre l'organisation du territoire communal, à partir de l'analyse documentaire de cinq documents cadastraux (cadastre napoléonien de 1813, parcellaires de 1707 et de 1444, censiers des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de 1356-1357 et de 1330). Il s'agissait de s'appuyer sur l'étude de la topographie et de la toponymie de la commune afin de repérer d'éventuelles traces d'occupation gallo-romaine.

Il est d'abord apparu que le territoire de l'actuelle commune de Lachau procédait de redécoupages opérés entre 1444 et 1545, qui avaient abouti au rattachement de plusieurs quartiers situés sur la rive gauche de la Méouge à la commune de Ballons (Le Brusquet, Ozeron et les Demesses), alors que Lachau récupérait le territoire d'une petite seigneurie située au sud, Ballon lo Tron. Par ailleurs, l'essentiel des droits seigneuriaux des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, au XIVe siècle, était concentré sur la rive droite de l'Ausance et au sud de la Méouge (actuels quartiers de Treysissic et du Defens). Le terroir de Lachau au XIIIe siècle englobait donc l'ensemble des terres basses situées de part et d'autre du confluent de l'Ausance et de la Méouge, elles-mêmes associées à des plateaux d'altitude, dédiés à l'élevage et situés au sud.

L'étude de plus de 600 toponymes n'a permis de repérer que quelques sites d'occupation gallo-romaine certaine sans compter ceux concernés par des découvertes faites de façon fortuite ou en prospection (cf. Stéphane Bleu, *Contribution à la carte archéologique des Baronnies [canton de Séderon], DRAC Rhône-Alpes, juillet 1993, pp. 83-167*). Il s'agit vraisemblablement de sites d'habitat. Quatre d'entre eux sont situés dans le secteur situé au nord du sommet de Defens et relevant de la directe des Hospitaliers. Le « Champ de Baussan », la « Fontaine de Bonosasc », « Baraban » (devenu « Rocher de Baraban » en 1707) sont cités en 1356. Le « Rocher de Cornillon », également situé dans ce secteur, est associé en 1356 à une grange notamment. Un seul lieu est situé hors de ce secteur et en plaine. Il s'agit du lieu-dit « Quinson/Rocher de Quinson », mentionné en 1444. En revanche, aucun toponyme n'est explicitement associé à un lieu de culte gallo-romain. Enfin, en ce qui concerne le nom du site du Luminaire, celui-ci n'apparaît que dans le cadastre de 1707 et au féminin, « La Luminary ». Cette dénomination a été rapprochée des découvertes archéologiques qu'on y a faites, mais il semble plus vraisemblable d'associer ce nom à des biens dont les revenus étaient destinés à financer le luminaire de l'église de Lachau. Cette origine religieuse du toponyme pourrait être confortée par l'existence, à proximité du site de « La Luminary » d'un « rocher de Sainte-Catherine », qui était par ailleurs le vocable d'une chapelle, mentionnée en 1530 à Lachau.

Alexandre VERNIN
Syndicat Mixte des Baronnies Provençales

ANTIQUITE
MOYEN AGE

MIRMANDE Prospection

EPOQUE MODERNE

Une opération de prospection s'est tenue du 14 juillet au 29 juillet 2012 sur la commune de Mirmande et avait pour objet la zone de la citerne «Petit-Jean», le Montpourchier et le village même.

La zone de la citerne «Petit-Jean» forme un espace plat dans une zone de piémont (Alt. 310 m) d'environ 60x60 m au pied du Montpourchier (Alt. 506 m) . Elle est

l'aboutissement et le départ de plusieurs chemins permettant de passer d'une vallée à l'autre. Elle constitue une zone géologique privilégiée où deux sources apparaissent (certainement du fait de la limite entre deux couches géologiques). Enfin, elle donne accès au Montpourchier par un chemin assez raide. Deux ensembles architecturaux ont pu être délimités à partir des premières observations. Le plus important, et le plus visible,

s'étend sur une longueur observée de 50 m et est constitué d'un mur en pierre sèche d'environ 1,50 m de haut. Il s'organise en trois parties. La première est constituée par une pièce de 3,70 x 4 m à partir de laquelle s'étend vers le nord-ouest et le sud-est le reste de l'ensemble. Vers le nord-ouest s'étendent deux murs parallèles sur une vingtaine de mètres et 4m de large. La fonction de cet ensemble est mal définie au vu de son état. A l'angle ENO, le mur fait un coude vers le sud sur environ 30 m, mais sur une largeur bien plus étroite : 1,50 m. Le second ensemble architectural a été repéré à partir de l'extrémité sud-ouest du premier ensemble. La partie construite la plus visible est constituée par un angle qui donne l'aspect d'un bastion ou d'un contrefort. La largeur des murs accolés est d'environ 1-1,50 m sur une hauteur relativement faible : 0,8 -1 m environ. La suite de l'installation est difficile à repérer du fait de la végétation et de sa faible hauteur. Il est possible cependant de la suivre par les traces laissées dans la roche mère qui a été entaillée sur son tracé. Il pourrait s'agir d'un bâtiment de petite dimension 20 x 20 m dont le plan ne semble pas être dans l'alignement du premier ensemble.

La description faite du Montpourchier par M. Marandet en 1966 indiquait la présence de deux «enceintes». La plus large devait s'étaler sur une surface de 80 x 200 m, sur une hauteur conservée d'un mètre. La seconde était dis-

tante d'une dizaine de mètres à l'intérieur. Les deux ensembles sont encore repérables à certains endroits et du matériel céramique provenant de la fouille de 1966 de la première enceinte était visible. Ce dernier est à mettre en relation avec l'existence d'installations antiques et médiévales à proximité. De plus, la présence de matériaux de construction rapportés met en évidence l'existence d'une installation moderne telle qu'une tour Chappe datée du XIXe s.

L'étude s'est également appliquée à étudier le matériel céramique trouvé dans une zone située en contrebas de l'église romane de Mirmande, à l'intérieur d'une zone archéologique représentant l'espace occupé par le château médiéval du XIIe s. Une première analyse montre une variété des productions céramiques avec des pâtes fines grises, à pâte kaolinique et à pâte argileuse plus grossière. Les éléments de référence nous poussent à placer une fourchette chronologique allant du Bas-Empire au XIIe siècle. Cette datation peut être confirmée par la présence d'un certain nombre de monnaies de la même période.

Jean Baptiste HOUAL
CNRS ENS
UMR 8546

MOYEN AGE

MORAS-EN-VALLOIRE

Le Château, les Bises

Après une première campagne de relevés et de prospections organisée sur le site du château delphinal de Moras-en-Valloire en 2010, une seconde campagne s'est déroulée, de manière discontinue, au cours de l'année 2012. L'objectif était d'explorer la partie occidentale de la colline de Moras, dominée par une butte localement qualifiée de tumulus, pour déterminer l'existence éventuelle d'aménagements potentiellement associés au site castral. La mention de mobilier gallo-romain et médiéval découvert lors de la fouille d'un site du Chasséen et du Bronze final dans les années 1960 et 1970 (J. Combier, A. Nicolas, 2009, *Une écriture préhistorique ? Le dossier archéologique de Moras-en-Valloire*, p. 43-47) rendait plausible la présence de vestiges de ces époques dans cette partie de la butte, située hors des remparts du château.

Les prospections pédestres extensives n'ont guère livré d'informations nouvelles, les terrains accessibles étant presque tous boisés, donc difficiles à explorer. Quelques fragments roulés de céramique de tradition protohistorique ont été découverts sur le versant nord de la colline, le long du chemin forestier, à proximité des sites néolithique et protohistorique. Rappelons que c'est l'élargissement de ce même chemin qui avait entraîné la découverte des premiers vestiges. Il s'agit donc vraisemblablement de mobilier purement résiduel.

L'essentiel des investigations a porté sur la butte mentionnée plus haut, de 20 m de diamètre. Son sommet est occupé par une petite plate-forme rectangulaire d'environ 20 m², où on rencontre de nombreux matériaux de construction dispersés (galets avec des traces de mortier, briques, tuiles). Les vestiges d'un massif maçonné en galets ont été observés sur son flanc nord, à proximité du sommet. Il pourrait s'agir d'une base de mur ou d'un chemisage similaire à celui mis en évidence autour de la motte du château (N. Payraud, 2010, *Moras-en-Valloire. Campagne de prospection et de relevés sur le site du château delphinal*, p. 31). Au regard de la présence de ces vestiges et des dimensions de la butte, il est probable qu'il s'agisse d'une seconde motte, dont le lien avec l'ensemble castral reste encore à déterminer, hypothèse auparavant appuyée sur une unique mention écrite, trouvée dans l'enquête delphinale de 1263 (N. Payraud, 2009, *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie du milieu du XIIIe siècle à la fin du XVe siècle*, p. 197-198). C'est un élément de plus à prendre en compte lors de la poursuite des recherches sur l'histoire de l'ensemble fortifié de Moras.

Nicolas PEYRAUD
Collectivité territoriale

Le Rocher des Aures, qui s'élève au pied du massif de la Lance, est un contrefort des Préalpes françaises, dans la partie méridionale de la Drôme. L'occupation de son plateau appartient au type « éperon barré ».

En 2011, nous avons constaté l'existence de structures rectangulaires assez bien conservées, éventuellement destinées à l'habitat, situées vers le milieu du plateau (ST 3 et 8 sur la fig. 19). Ces structures n'avaient encore jamais été mentionnées *expressis verbis*. C'est pourquoi en 2012 nous avons choisi d'investir plus de temps sur ces secteurs centraux du plateau.

Il s'est avéré que de telles structures rectangulaires, aussi visibles et bien conservées en surface, n'existaient apparemment pas en plus grand nombre. En revanche, la quasi totalité du plateau est assez densément occupée par des « clapiers ou tas de pierres provenant des huttes écrasées », comme les appelait Alexandre Chevalier. Nous avons ainsi constaté que presque tous les clapiers présentent des restes de tuiles, y compris des fragments de *tegulae*. Dans certains cas, il a été possible de repérer des murs à l'intérieur des clapiers, comme p.ex. à la structure, ST 11 (fig. 19). L'extension du clapier mesure 10,4 m sur 9,4 m. Tout comme les structures les mieux préservées, la ST 11 impressionne par le choix de son lieu d'implantation, à savoir un secteur où la pente a une inclinaison d'approximativement 360. En contrebas du clapier, vers sa limite sud, se trouvent les restes d'un mur construit en pierres sèches non équarries et sans couches régulières. Plus haut, à l'intérieur du tas de pierre, ont été documentés deux murs formant un angle droit. L'un des murs montre un parement interne et externe ; il est comblé par de petits cailloux et du mortier à l'intérieur. Sans que la nature de ces constructions puisse être précisée, la découverte d'un fragment d'architecture en calcaire suggère une certaine monumentalité. Bien que la ST 11 en constitue le meilleur exemple, d'autres clapiers appartiennent à la même catégorie, comme les clapiers ST 9, 10, 12, 14, 15, 16 (figure 19).

Pour le moment, la plupart du mobilier recueilli sur ces structures montre une certaine homogénéité. Le plus grand nombre de trouvailles, hormis les tuiles, est constitué par la céramique grise kaolinique, typique de la région. Les formes reconnaissables couvrent les cinq premiers siècles de notre ère. Cette fourchette chronologique est confirmée par les *tegulae*, les fragments de verres, ainsi que par quelques fragments de céramique sigillée.

Nous pouvons donc confirmer une occupation continue de la quasi-totalité du plateau du Rocher des Aures durant la première moitié du 1er millénaire de notre ère. Sur la partie supérieure ainsi que sur la pointe du plateau,

et probablement aussi sur le flanc sud du Rocher des Aures, l'occupation est attestée au-delà de cette période. Il n'est pas exclu que cette occupation médiévale soit à mettre en relation avec des sources mentionnant un site fortifié (*castrum*) sur le territoire de la Roche-Saint-Secret, qui daterait des 12e et 13e s.

Ce premier constat chronologique peut surprendre, compte tenu de la présence de deux murs en pierre sèche très imposants, à savoir la grande muraille inférieure (FT 1 sur fig. 19) et la muraille intermédiaire (FT 2 sur fig. 19), qu'on aurait typologiquement tendance à dater plutôt de l'Âge du Fer, sans parler des rapports antérieurs mentionnant des trouvailles de cette époque. Pour le moment, la prudence s'impose et nous ne tenterons donc pas de répondre à ce genre de questions sans l'apport de fouilles archéologiques.

Dans une perspective plus large, on peut poursuivre la réflexion sur la fonction de l'agglomération implantée sur le Rocher des Aures. L'un des aspects intéressants réside dans la question de la relation entre le Rocher des Aures et l'occupation de la colline St-Marcel au Pègue. Les deux collines ont un contact visuel direct. Occupées simultanément pendant plusieurs siècles, il est nécessaire de s'interroger sur leur(s) relation(s). Il est clair que l'un des avantages, si ce n'est le principal, de la position du Rocher des Aures consiste dans le contrôle (visuel) de la plaine en direction de la vallée du Rhône, et plus spécifiquement de la vallée du Lez, par laquelle passait la voie protohistorique qui liait, dans les grandes lignes, Marseille à la vallée du Rhône. Une analyse de la visibilité qu'offrait le Rocher des Aures montre que cet endroit permet en effet d'exercer un excellent contrôle sur la vallée du Lez et sur l'axe ouest-est vers la vallée du Rhône, mais qui devient quasiment aveugle en direction du Sud, où devait passer la voie de circulation vers Marseille. La colline Saint-Marcel offre un complément plus qu'utile à la visibilité du Rocher des Aures. L'organisation du contrôle visuel du territoire des deux sites pourrait ainsi fonctionner selon un principe de complémentarité, à l'intérieur d'un réseau plutôt que de façon concurrente. Le contrôle du territoire a dû s'effectuer par une organisation bien plus complexe que par la seule gestion des sites fortifiés, comme le montrent clairement les cas du Rocher des Aures et du Pègue : aucun de ces sites n'offre de visibilité sur le carrefour du Pont du Jar, pourtant d'une importance cruciale pour le contrôle de la circulation. Il faut donc supposer l'existence d'un point d'observation, correspondant - au moins dans sa fonction, sinon dans son emplacement - à la tour médiévale de Blacon.

Stephan G. SCHMID
Humboldt-Universität zu Berlin

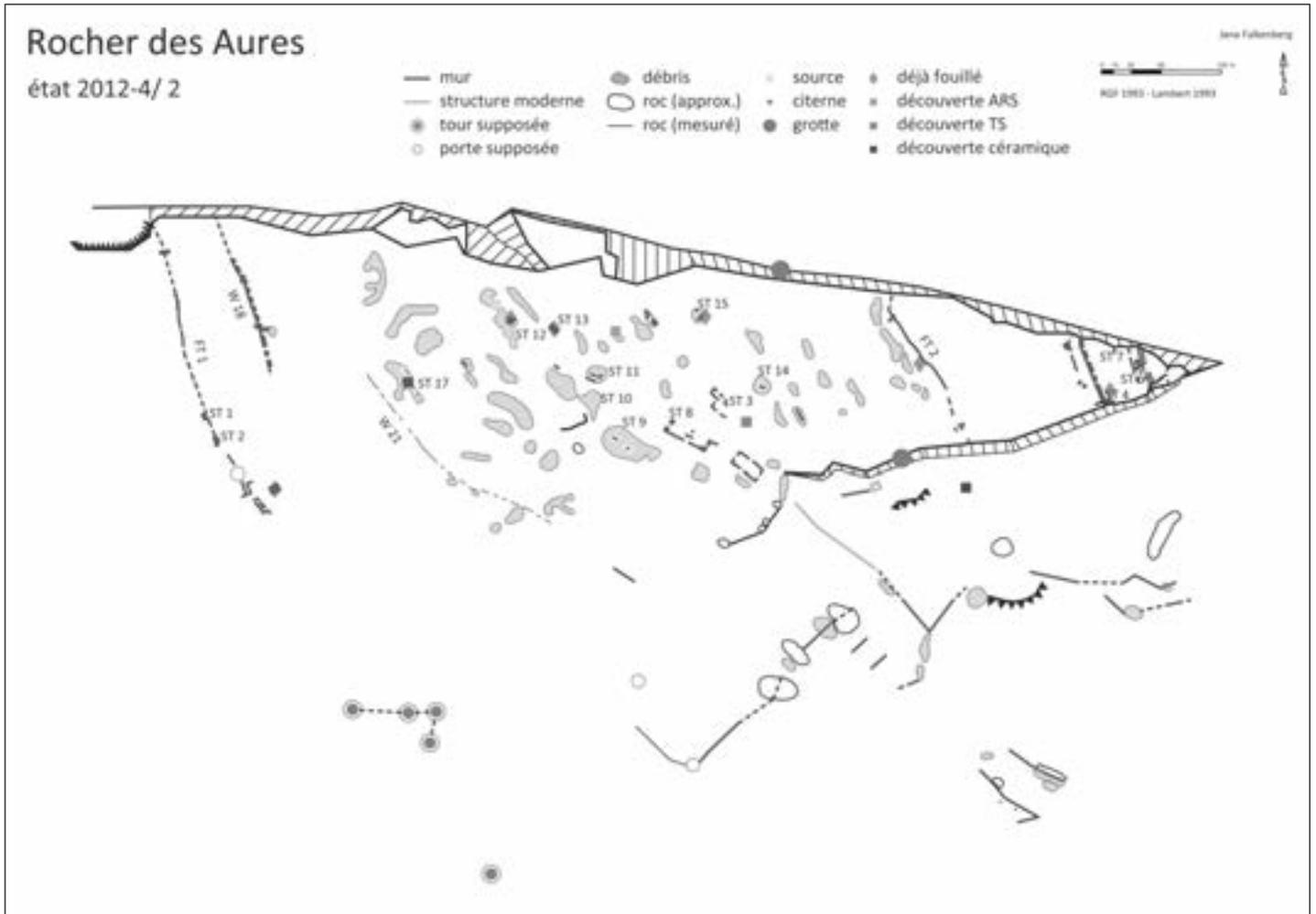


Fig.19 La Roche-Saint-Secret - Béconne, Rocher des Aures : plan des structures relevées en 2011 et 2012 (J. Falkenberg)

SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX Boussoux Sud

Opération en cours

ANTIQUITE
HAUT MOYEN AGE

TAULIGNAN
Prospection-Inventaire

MOYEN AGE
PERIODE MODERNE

La campagne de prospection 2012 s'est déroulée, en grande partie dans la zone sud de la commune, le long d'un axe de circulation maintenant presque abandonné. Aucun site majeur préhistorique ou antique n'y a été découvert. Par contre, la plupart des parcelles visitées ont livré des indices de site (1 ou 2 outils en silex, quelques tessons de céramique antique), que ce soit pour la Préhistoire ou pour la période antique.

Un site important avait été pressenti lors des campagnes précédentes aux environs de la chapelle St-Marcel, au nord-est de la commune. Le labour d'une parcelle proche a mis au jour un riche matériel gallo-romain. Le centre du site est maintenant bien localisé, le matériel récolté permet d'en préciser l'identification et la datation. La présence de *tubuli* d'hypocauste indique un habitat, les céramiques s'échelonnent de la fin du 1er s. au VIe s. (sigillées sud gauloises - dérivées des sigillées paléochrétiennes).

Pour la période médiévale, la découverte d'un sarcophage monolithique à cavité céphaloïde vient conforter une datation assez haute pour la chapelle de St-Martin (VIIe-VIIIe s.). Nous avons pu mener une campagne de relevés des vestiges de cette ancienne église et affiner la chronologie des occupations et ainsi proposer une datation pour le bâtiment. L'implantation chrétienne semble se faire sur un site vierge d'occupation gallo-romaine, vers le Ve-VIe s. comme en témoigne la découverte d'une petite nécropole à tombes sous tuiles (bâtière). Un peu plus tard, une occupation des VIIe-VIIIe s. est attestée par le sarcophage découvert cette année. Les IXe et Xe s. seront marqués par la présence d'un édifice religieux (église) qui nous a laissé 2 fragments de pilier de chancel. Le XIe s. verra l'édification d'un nouvel édifice encore conservé partiellement en élévation. Dès la fin du XIIIe s. ou au début du XIVe s, deux travées et une abside hémisphérique viendront se greffer à l'est. Dépendante de l'abbaye de Cruas (Ardèche), la chapelle de St-Martin tombera dans l'oubli et sera interdite à la fin du XVIIe s. par l'évêque de Die. Par la suite, les restes du bâtiment seront incorporés dans le corps d'une ferme. De nos jours, le mur gouttereau nord et la façade ouest restent visibles.

Jean-Claude MÈGE
Chercheur bénévole



Fig.20

Taulignan, prospection-inventaire : le sarcophage lors de sa découverte (cliché, Jean François Boissier)

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
AOSTE, la Planche, route des Sources	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	PROTO - A	★	1
CHARVIEU-CHAVAGNEUX, le Piarday	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	IND - A	★	2
CREYS-MEPIEU, Parailles Cote Vallier, Le Devin	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	--	●	3
GRENOBLE, 3 place des Tilleuls	BADIN DE MONTJOYE Alain	COL	19	SP	MA - MOD	★	4
HUEZ, Brandes	BAILLY MAITRE Marie-Christine	CNRS		FP	MA	★	5
LA COTE-SAINT-ANDRE, ZAC du Rival Olagnières	BOCQUET Sylvie	INRAP		SP	--	⌘	6
LA TOUR-DU-PIN, 8 rue de la Nation	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	--	●	7
MOIRANS, Ancienne église Saint-Pierre	BADIN DE MONTJOYE Alain	COL		FP	MA - MOD	★	8
OPTEVOZ, 369 rue Philippe Tassier	COQUIDE Catherine	INRAP		SP	A - MA	★	9
PANOSSAS, Boissières	POUX Matthieu	SUP		SD	FER - A	★	10
SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS, Le Vernai	ROYET Robert	MCC		SD	--	■	11
SASSENAGE, la Grande Rivoire	NICOD Pierre Yves	SUP	10 - 11	FPP	NEO	★	12
SEYSSINS, Pré Nouvel Est, site 1 site 2	BALDASSARI David GRANIER Fanny	PRIV PRIV		SP SP	PROTO A - HMA	★	13
VIENNE, 53 chemin de Pipet	NOURISSAT Sophie	INRAP	19	OPD	A - MA - MOD	★	14
VIENNE, Abbaye Saint-André-le-Haut	BAUD Anne	SUP	23	FP	A - MA	★	14
VIENNE, place des Capucins, collège Saint-Charles	HELLY Benoit	MCC	19	SU	A - MA	★	14
VILLETTE-D'ANTHON, Charvas sud	POIROT Agata	PRIV		SP	FER - A HMA - MA	★	15
VIRIVILLE, extension ZAC Porte de Chambaran	RETHORE Pascale	INRAP		OPD	A	★	16
VOIRON, Centre Hospitalier	ISNARD Fabien	INRAP		OPD	A - MOD	★	17
Le monde antique rural dans l'Est lyonnais de Lyon à Crémieu (Cf. Interdép.)	COQUIDE Catherine	INRAP	20	PCR	--	--	
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdép.)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	--	

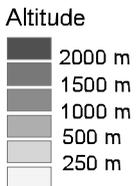
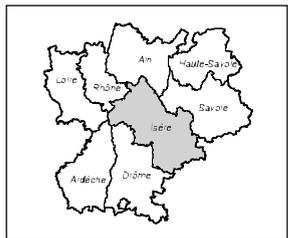
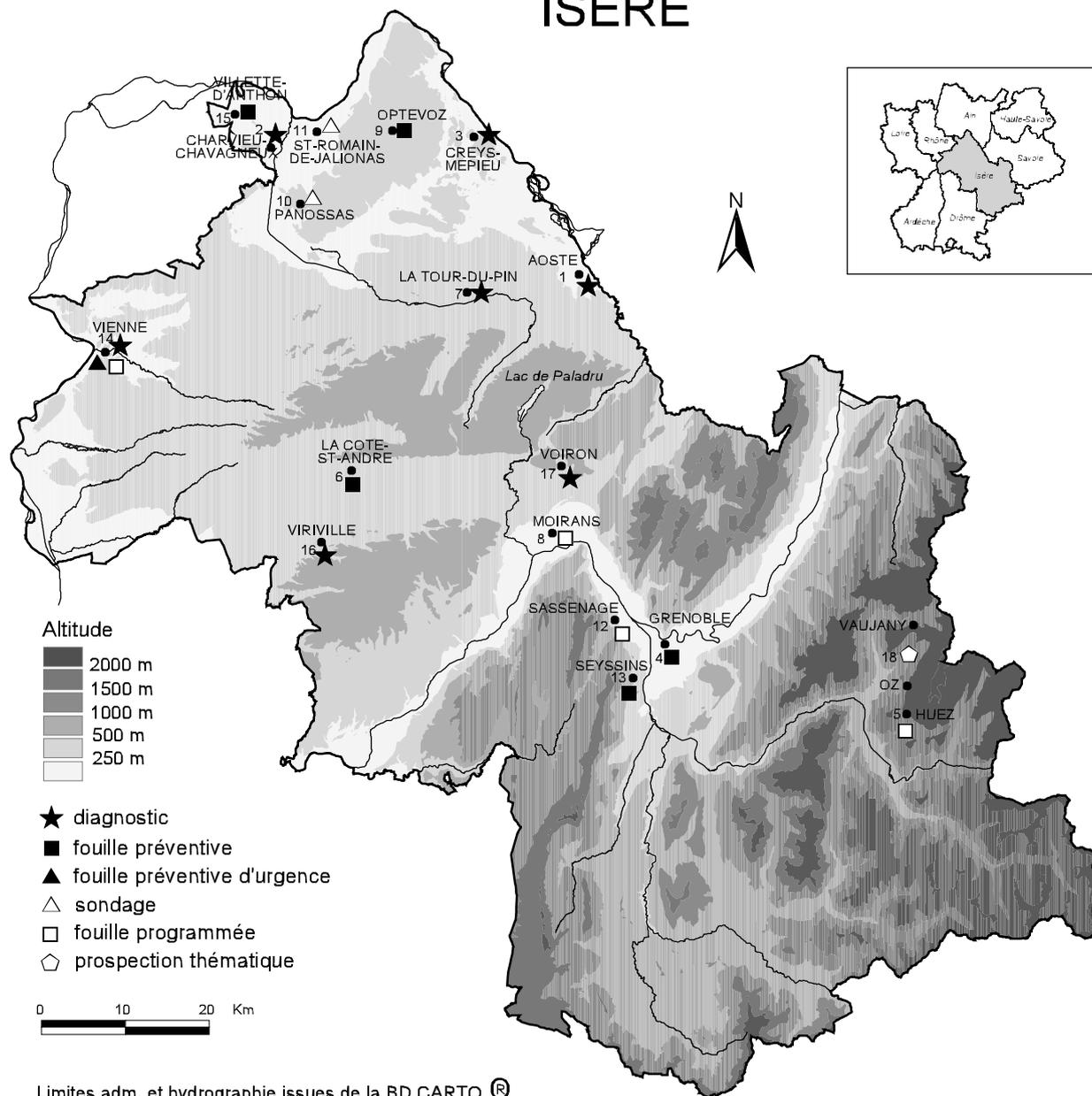
● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.
★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⌘ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
BREZINS, CHATENAY, GILLONNAY, LA COTE-SAINT-ANDRE, SAINT-ETIENNE-DE-SAINTE-GEOIRS, SAINT-HILAIRE-DE-LA-COTE, SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX, SARDIEU, THODURE, VIRIVILLE, Plaine de la Bièvre	GONIN Denis	BEN		PI	PROTO A	★	
ENGINS, LANS-EN-VERCORS, SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE, SASSENAGE, Circulation et occupations préhistoriques dans la vallée du Furon	ROBBE Jocelyn	AUT	13	PT		◆	
OZ, VAUJANY, Exploitation du cuivre à l'âge du Bronze dans le massif des Rousses	VITAL Joël	CNRS	13	PT		★	18

ISÈRE



- ★ diagnostic
- fouille préventive
- ▲ fouille préventive d'urgence
- △ sondage
- fouille programmée
- ◇ prospection thématique



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
 © IGN - PARIS - Convention n° 7106
 Reproduction interdite

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

PROTOHISTOIRE
ANTIQUITE

**AOSTE
La Planche, rue des Sources**

Du 17 au 20 avril 2012, une campagne d'évaluation archéologique a été menée à La Planche - route des Sources dans le cadre d'un projet de création de quatorze lots à bâtir avec voie de desserte (projet d'une superficie de 12 679 m²). Les parcelles faisant partie de l'emprise sont situées en limite sud de la vaste plaine alluviale des Basses Terres, synthèse complexe des divagations du Rhône et de son affluent principal le Guiers, au cours du temps. Il s'agit donc d'un secteur très sensible. Lors de cette évaluation, dix-neuf sondages ont été réalisés à la pelle mécanique sur l'ensemble de l'emprise. Les sondages ont tous atteint le substrat fluvio-glaciaire, correspondant au cailloutis ou aux argiles de la terrasse würmienne.

Le site de la route des Sources, se situe entre 219,60 m et 218,30 m d'altitude, au nord-est du centre d'Aoste.

Cette opération a donc permis de mettre en évidence deux structures, l'une géologique et l'autre archéologique :

- Dans un premier temps, un paléochenal protohistorique du Guiers ayant fonctionné dans ce secteur jusqu'au début de la période romaine a été identifié. Sa topographie, légèrement ondulée (oscillant autour de 218 m), se décline en deux dépressions longitudinales de direction ONO-ESE qui, pour celle en limite sud du chantier, n'est autre que la bordure du paléochenal protohistorique du Guiers. Cette topographie ondulée, la texture et la structure (fluide et souvent en open-work) des sédiments permettent de définir une plaine de tressage plutôt qu'un chenal unique. La faible profondeur du chenal mis au jour à Rivollet sud irait également dans ce sens. Mais les amplitudes restent modestes, faussées par la topographie actuelle sous influence colluviale depuis le sud.

- Dans un deuxième temps, la présence d'une structure attribuable à l'époque gallo-romaine a été identifiée. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un aménagement de berge, s'étirant en direction de la berge rive droite, qui a été installé alors que le chenal est déjà en grande partie comblé. Ce dernier devait sans doute permettre le resserrement des flux vers la rive droite mais a tout de même été démantelé par eux notamment avec l'US 12 à sables grossiers et graviers.

Les recherches, menées dans le cadre du PCR¹, montrent, par photo-interprétation, qu'un ancien chenal du Guiers se trouvait à l'emplacement du site longeant le coteau molassique. Ce chenal, abandonné au début de l'ère, a en effet été retrouvé sur le site de Rivollet sud à 500 m à l'ouest (Bleu *et alii* 2005). Notre opération a donc le mérite de confirmer les constats effectués dans le cadre du PCR et témoigne également de l'existence d'une plaine de tressage plutôt qu'un chenal unique. Les prospections géo-archéologiques démontrent l'existence d'autres chenaux de construction du cône de déjection du Guiers. Avec l'abandon naturel du Guiers protohistorique, le paysage au I^{er} siècle était donc très différent d'aujourd'hui avec des îles plus ou moins en eau immédiatement au nord du bourg.

**Stéphane BLEU
INRAP**

1-Programme collectif de recherches "Hommes et milieux en Bas Dauphiné"
CNRS Universités SRA INRAP

CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Lotissement le Petit Prince

Du 24/09/2012 au 19/10/2012, une campagne de diagnostic archéologique sur un projet de lotissement pavillonnaire a été menée au lieu-dit « Le Piarday », sur la commune de Charvieu-Chavagneux (Isère).

Diverses parcelles ont été sondées lors de cette évaluation, 298 tranchées couvrant environ 7 % de la surface du diagnostic. Elles ont atteint en fonction du terrain naturel et des contraintes techniques la profondeur maximum de 1,50 m.

Le diagnostic archéologique a permis la mise au jour sur le secteur concerné, de deux fosses très récentes et de deux structures d'époque indéterminée, peut-être antiques.

Stéphane BLEU
INRAP

CREYS-MEPIEU

Sommier, Côte Vallier, le Devin

Du 19 au 28 juin 2012, une campagne d'évaluation archéologique d'une carrière a été menée au lieu-dit « Sormier, Côte Vallier, Le Devin », à Creys-Mépieu.

Plusieurs parcelles ont été sondées, lors de cette évaluation par 59 tranchées, couvrant environ 6 % de la surface du diagnostic. Ces dernières, en fonction du terrain natu-

rel et des contraintes techniques, ont atteint la profondeur maximum de 1,50 m.

Le diagnostic n'a pas permis de mettre au jour de structures, de vestiges sur la zone concernée.

Stéphane BLEU
INRAP

GRENOBLE

Ancien cloître de la Cathédrale

L'étude archéologique des élévations de la galerie orientale de l'ancien cloître du chapitre cathédral et de la demi-travée de la galerie sud en retour - seuls vestiges aujourd'hui conservés - a permis de confirmer et préciser la plupart des données de datation et de chronologie, proposées par hypothèse à la suite de travaux antérieurs, mais aussi d'en infirmer d'autres.

Le gros œuvre - plan, voûtement - est contemporain de la phase de reconstruction gothique de la cathédrale (seconde moitié du XIIIe s.) et se caractérise par un emploi systématique et très maîtrisé de la brique. Les profils - tailloirs, nervures d'ogives - s'apparentent de très près à ceux que l'on observe dans les parties contemporaines de la cathédrale, cependant que la plupart des supports engagés - colonnettes avec leurs chapiteaux sculptés - ornant les piédroits des arcades qui ouvrent sur la cour du cloître sont des remplois d'éléments datables du XIIIe s. De la triple arcature qui, dans le dispositif originel du XIIIe siècle, refendait les arcades, un seul témoin - et à ce titre très précieux ! est apparu conservé à la galerie sud.

Outre le percement d'une porte, probablement au XIVe s., diverses transformations, liées à l'adjonction vers la fin du XVe s. d'un second bas-côté sud à la cathédrale, puis à la construction au début du XVIe s. de la dernière chapelle greffée à ce bas-côté, ont pu être identifiées et caractérisées.

Les surprises sont venues d'aménagements, mal perçus antérieurement ou entièrement découverts au cours de l'étude, qui se sont révélés plus tardifs. On savait déjà que dans le courant de la période moderne les deux arcades de la galerie orientale restées ouvertes sur la cour de l'ancien cloître avaient été reprises en sous-œuvre par la construction de gros arcs en grand appareil de calcaire. Ces transformations apparaissent, en effet, déjà réalisées sur des documents figurés de la période révolutionnaire. Or l'étude a révélé qu'antérieurement à cette consolidation, des arcs appareillés en briques avaient été appliqués sous les arcs formerets du XIIIe siècle, au détriment de la triple arcature primitive. Enfin, le mur du fond de la galerie orientale, que son parallélisme avec la muraille antique avait fait considérer

comme pouvant relever de périodes éloignées (basse Antiquité ou haut Moyen Âge), ne s'est pas révélé antérieur au XIIIe s. pour ses parties les plus anciennes. Plus encore, régissant sur deux travées de la même paroi, des maçonneries d'aspect inhabituel en raison de la présence de chaînages verticaux et regardées dans un premier temps comme possiblement antérieures à tout le reste de la construction, n'ont pu être interprétées que comme le

résultat d'une radicale autant qu'audacieuse reprise en sous-œuvre réalisée à la période moderne.

Alain BADIN DE MONTJOYE
Service du patrimoine culturel
du département de l'Isère

MOYEN AGE

HUEZ Brandes

La campagne 2012 de Brandes-en-Oisans s'est déroulée du 16 juillet au 31 août. L'objectif principal était de relier le secteur B 116 avec le quartier de la source au sein du quartier industriel occidental. Incluse dans les problématiques en cours sur « *L'eau et ses usages dans une grande entreprise minière médiévale* » cette liaison se déroule dans une programmation triennale (2012-2014) qui achèvera l'étude du quartier industriel occidental et débouchera sur une publication de synthèse. Cette programmation est centrée sur la source Font-Morelle. Le secteur B 121 est divisé en deux avec en 2012 la fouille de sa partie amont et en 2013 la fouille de sa partie aval.

La fouille de la partie amont du secteur B 121 a mis en évidence une occupation des lieux structurée en deux moments (ces interprétations ne sont que provisoires). Le premier se caractérise par la construction d'une terrasse centrale, destinée à aplanir et niveler les niveaux de fonctionnement. Sa bordure orientale est formée par un vaste amas de blocs constituant ainsi une sorte de blocage. Quant à la bordure occidentale, il s'agit d'un mur en élévation, mais agencé de façon très hétéroclite sur un seul parement. La terrasse est en marge des activités minéralurgiques comme le montrent ses remplissages et ses niveaux de sols. Mais elle devient ensuite concrètement une aire d'enrichissement du minerai avec la pose d'un bassin de lavage sur son sommet. Durant cette période, l'eau de la source Font-Morelle est canalisée de façon à s'évacuer sur son côté oriental. Il ne semble pas néanmoins que son côté occidental ait été aménagé. Une circulation d'eau reste ainsi possible, mais en plus faible quantité.

Le second moment débute avec la mise en place d'un puissant enrochement orienté nord-est/sud-ouest. Il vient s'appuyer à son extrémité aval sur la terrasse. Un chan-

gement du régime hydraulique s'est probablement produit et a donc précipité le réaménagement des installations afférentes. Pour le moment, nous lions ce changement à la construction de la canalisation CI dont le tracé amont a pu être précisé en 2011. La canalisation rejoignait donc la source, suivait l'enrochement dédié et s'évacuait toujours du côté oriental de la terrasse. L'afflux d'eau a engendré de nouvelles structures minéralurgiques (trois bassins de lavage au moins) placées tout au long d'un caniveau qui avait son captage directement dans l'enrochement.

Au terme de cette campagne, il apparaît par contre que la source Font-Morelle n'a pas été aménagée autour de sa résurgence, ou du moins que ces aménagements n'ont pas été conservés. La sédimentation hydraulique a formé par la suite des niveaux de sable et de blocs dans le tiers nord du secteur, que ce soit dans la vasque centrale de la source, ou dans ses bras. De la même manière, nous n'avons pas observé de vestiges de moulins à minerai, ni aucun indice d'une présence proche. Des meules et fragments ont été retrouvés en nombre, mais dispersés et systématiquement dans les niveaux de la source. Ils ont probablement été apportés par charriage successif.

Par ailleurs, une structure attenante à un bâtiment plus important a été fouillée en rive gauche de la source, mais sans que sa fonction puisse être déterminée malgré un seuil construit et une probable toiture en lauzes. Les niveaux d'occupations étaient en effet conservés en lambeaux, sans mobilier caractéristique associé.

Marie-Christine BAILLY-MAITRE
CNRS UMR 7298

LA COTE-SAINT-ANDRE ZAC du Rival Olagnières

Opération en cours

LA TOUR-DU-PIN

8 rue de la Nation

La prescription du service régional de l'archéologie a été motivée par la réalisation d'une extension du collège Saint Bruno, 8 rue de la Nation, localisé dans la zone de saisine archéologique de La-Tour-du-Pin. L'opération de diagnostic qui s'est déroulée le 14 février 2012 a permis de réaliser un sondage qui n'a révélé aucune structure archéologique, ni aucun horizon anthropisé.

Il était néanmoins important de réaliser cette opération qui est la toute première mise en œuvre sur cette commune. Nous avons ainsi pu vérifier le recouvrement géologique et poser un jalon pour les opérations futures étant donné le riche potentiel archéologique de La-Tour-du-Pin.

Fabien ISNARD
INRAP

MOIRANS

Ancienne église Saint-Pierre

La campagne de 2012 a porté, pour l'essentiel et comme prévu, sur les deux dernières travées de la nef centrale de l'ancienne église (secteur 8), nouvellement ouvertes à la fouille. Ainsi qu'il était prévisible, ce sont les inhumations les plus récentes qui ont constitué la part majeure de la matière archéologique étudiée. Les indices recueillis ne permettent pas de proposer une datation un peu précise de ces inhumations - fin de la période moderne, voire première moitié du XIXe s - qui toutes sont apparues en cercueil de bois cloué trapézoïdal. Cette forme de cercueil, souvent observée dans les secteurs 4, 5 et 7, au cours des campagnes précédentes, ne constitue pas à ce jour un critère de datation assuré. Neuf individus ont été identifiés et prélevés - sépultures S 163 à 171 - entièrement ou partiellement conservés en connexion, parmi

lesquels cinq étaient accompagnés des restes d'un cha-pelet, à grain de bois ou de verre, tenu dans les mains. Des éléments de coiffe féminine, quelques fragments très dégradés de tissu conduisent à supposer des pratiques d'inhumation partiellement habillée.

Par ailleurs, la fouille de certaines sépultures, dont la mise en place a provoqué l'altération de maçonneries enterrées, a permis de mettre en évidence certains éléments construits rapportables à des phases connues de la construction de l'église médiévale.

Alain BADIN DE MONTJOYE
Service du patrimoine culturel
du département de l'Isère

OPTEVOZ

Les Verchères, 369 rue Philippe Tassier

La fouille de 2600 m² est située au coeur du secteur nord de l'agglomération antique. Elle jouxte au sud-ouest la fouille de 2010 dont les abords nord et est ont été largement sondés.

Le décapage a mis au jour une occupation du Ier s. au IVe s. de notre ère dont les prémices portent déjà l'empreinte des normes d'urbanisation antique. Deux puis trois îlots desservis par une voirie raccordée à l'axe nord-sud qui participe à l'ossature de l'agglomération livrent une stratigraphie fossilisant deux à trois niveaux d'ouverture par secteur, au gré de sols anciens fossilisés et de niveaux de circulation aménagés. Les constructions les plus anciennes, sur poteaux, semblent déjà confinées au coeur d'îlots dessinés par de longues palissades et desservis par deux des chaussées. Le bâti émergeant cor-

respond à la mise en place de l'îlot arrière dont l'orientation s'aligne sur les constructions mises au jour en 2010. La ventilation des espaces tend à indiquer une fonction d'échange, largement ouverte sur les rues adjacentes, pour deux des îlots. Le troisième, en façade de la rue majeure côté ouest et dont l'assiette inclut les larges cumulees des deux autres, prend la forme d'un long mur péribole dont la vocation semble être plus collective ou symbolique.

Un ensemble de fosses et de silos du Moyen Age central réoccupent les espaces ouverts du site antique.

Catherine COQUIDÉ
INRAP

Conformément aux prescriptions de la CIRA et du SRA, trois sondages ont été réalisés cette année : les deux premiers se situent en lisière et à l'intérieur du massif de vestiges maçonnés conservés dans le bosquet des Buisnières (parcelles 591 et 759) ; le troisième, dans la parcelle 749 située 200 m plus à l'est, à l'emplacement des constructions révélées par les clichés aériens.

Un premier sondage a mis au jour les structures arasées constitutives de la façade occidentale du bâtiment, déjà révélées en prospection aérienne. Il s'agit d'une grande pièce (A1) comportant une abside orientée à l'ouest et deux exèdres rectangulaires nord et sud. Entièrement chauffée par le sol, elle a conservé le sol en béton de l'hypocauste. Ce dernier est quasiment intact et les empreintes des pilettes maintenant la *suspensura* sont encore visibles.

Un *praefurnium* (A3) a également été dégagé à l'ouest de la pièce A1. Son foyer, prolongé par un étroit conduit de chauffe encadré par des briques disposées de chant, a fait l'objet d'une récupération des blocs de molasse, dont quelques fragments ont été retrouvés dans une fosse qui perforait la sole. Il est encadré par deux massifs de maçonnerie, correspondant à un support pour la chaudière ou à une plate forme d'accès à cette dernière. Quelques murs en maçonnerie délimitant une cour ou des pièces de service ont été mis au jour au nord de cette structure.

Une tranchée ouest-est d'environ 2 m de large a été réalisée à partir de l'extrémité est de la pièce A1, jusqu'au mur ouest du bâtiment en élévation situé dans le bosquet (A2). Elle a révélé l'existence d'une pièce intermédiaire (A5), séparée de la précédente par une tranchée de spoliation. Son espace interne est entièrement occupé par des éléments de *suspensura* en béton, écrasés en place à plus de 60 cm du sol.

Une porte relie cette pièce A5 à la pièce ouest située dans le bosquet (A2), dont le seuil est décoré de plaques de marbre et dont les montants en molasse ont été récupérés. Ce seuil a fait l'objet d'au moins un rechapage à l'aide de plaquettes de marbre blanc et rosé plus grossièrement agencées recouvrant un négatif de canalisation aménagée contre son piédroit sud.

Dans la pièce suivante (A2), un sondage en L a confirmé au sud l'existence d'un bassin dont l'angle sud-ouest avait déjà été fortement déjà entamé par les interventions antérieures. Ses parois internes et sa margelle, conservées sur plus d'1 m de haut, ont conservé l'empreinte d'un revêtement de plaques de marbre blanc, récupérées pour la plupart mais conservées par endroits. Il a fait l'objet d'au moins un rechapage et d'une récupération de ses placages.

Le prolongement du sondage au nord du bassin a mis au jour un sol maçonné en très bon état, marqué par des empreintes rectangulaires laissées par l'arrachage de grandes dalles rectangulaires en marbre blanc et noir, conservées par endroits. L'intégrité de la chape de mortier n'a pas permis d'observer si elle correspond à la *suspensura* d'un hypocauste, dans l'hypothèse d'une pièce chauffée à l'instar de A1, ou à un sol surélevé sur remblais. Le mur ouest de la pièce est recouvert en partie basse de plaques de marbre blanc, récupérées pour la plupart, formant une plinthe d'environ 0,70 m de haut. Elle comporte en partie supérieure des enduits peints polychromes très altérés (panneaux vert-bleu, encadrés par des inter-panneaux rouge).

La branche est-ouest du sondage, situé dans l'axe de la porte, a révélé une couche de démolition résultant de l'effondrement de la toiture. Cette dernière était voûtée, comme l'indique le départ de voûte en cul-de-four conservé en partie sommitale de l'abside. La présence, dans ce niveau, de nombreux *tubuli* ordonnés horizontalement conforte cette hypothèse, aucune trace de cheminée n'ayant été retrouvée sur les murs. Cette couche est recouverte par un niveau d'éboulis chargé de gravats divers (blocs de pierre et de mortier, briques et *tegulae*), résultant de l'effondrement des murs qui a succédé à la chute de la voûte.

A l'extrémité est du sondage, une seconde porte située dans l'axe de la précédente et construite sur le même mode donne sur une autre pièce (A4). Un sondage de 2 m sur 2, pratiqué le long du mur mitoyen avec la pièce A2, a permis d'en atteindre le sol maçonné et de mettre au jour un enduit pariétal peint en rouge et blanc encore en place et effondré le long du mur, a été prélevé en intégralité.

Un dernier sondage a été pratiqué à l'extérieur du bâtiment, le long du mur sud de la pièce A2, afin d'en analyser les maçonneries jusqu'à la base des fondations. Ce mur, en très bon état, présente une profonde fondation en tranchée étroite, destinée à compenser l'instabilité du substrat alluvial, un mode de mise en oeuvre en petit appareil aux joints marqués au fer. Sa face externe était recouverte, à l'instar de la façade sud de la pièce A2, d'un enduit de tuileau peint en rouge.

Les murs du bâtiment présentent une largeur constante et importante de 0,95 m. Dans les zones non fouillées, toute la partie sommitale des murs de la pièce A2 a été relevée, après enlèvement des protections en géotextile disposées par la SAB lors de ses interventions antérieures. Cette opération a mis en évidence le prolongement du mur ouest de la pièce A2 au nord de l'abside, ainsi que l'existence d'un mur est-ouest, tangent à cette dernière.

A l'ouest de l'abside ont été découverts plusieurs drains comblés de pierres, d'époque post-antique, ainsi qu'un profond fossé d'orientation est-ouest, sous-jacent à l'ensemble des structures d'époque antique. Si son comblement n'a pratiquement livré aucun mobilier, il peut être attribué au second âge du Fer sur la base d'une lèvre d'amphore gréco-italique et d'une fibule de schéma La Tène moyenne retrouvées à proximité. À cet horizon correspond une série de trous de poteaux fouillés dans le même secteur, constitutifs de plans de bâtiments situés à l'intérieur de cet enclos.

Cette campagne a également porté sur un ensemble de bâtiments situé environ 150 m plus à l'ouest dans la parcelle 749, entièrement occupée par les cultures. La tranchée de sondage ouverte dans ce secteur, sur une trentaine de mètres de long, visait à mettre en évidence et à analyser la zone de chevauchement des bâtiments d'orientation différente détectés en prospection aérienne. Suite aux prospections géophysiques réalisées durant l'automne, il est désormais établi que la zone fouillée se situe au sud du grand bâtiment tripartite visé par le projet de sondage.

Cette zone a néanmoins livré des murs en excellent état, conservés pour certains sur plusieurs assises d'élévation et présentant plusieurs orientations. Conformément aux prescriptions, ils ont été dégagés sur une surface maximale de 50 m², qui n'a pas permis d'assurer avec certitude le plan, la fonction et la datation du ou des bâtiment(s) en présence. Le chevauchement des maçonneries et les rapports stratigraphiques qu'elles entretiennent avec les niveaux environnants trahissent l'existence d'au moins deux états de construction.

Le plus ancien présente un plan très lacunaire, dont les murs d'orientation légèrement divergente semblent appartenir à deux, voire plusieurs constructions disjointes. Le plus récent semble constitutif d'un seul édifice de grandes dimensions (bâtiment B), recoupé dans son angle nord-est et cloisonné en plusieurs pièces. Ces der-

nières sont occupées par un épais niveau de démolition, constitué soit de blocs de pierre issus de l'effondrement des murs, soit de tuiles issues de la chute du toit de l'édifice précédent. Ce niveau a été nivelé et réutilisé comme radier de sol pour les états d'occupation postérieurs.

Un petit four très arasé et une sole de foyer ouvert, constituée de *tegulae* disposées à plat, ont également été mis au jour. En revanche, aucun élément de décor (plaquage de marbre, TCA d'hypocauste), même déplacé, n'a été découvert dans le bâtiment, dont le caractère résidentiel n'est pas très affirmé. Il semble néanmoins, eu égard à l'aménagement relativement sommaire des pièces, dotées de sols en terre battue, à la présence de foyers et de fours et des mobiliers qui leur sont associés (faune, céramique, verre et petits objets divers), que l'on ait affaire à une zone d'habitation plutôt qu'à un entrepôt - hypothèse proposée, sur la base des clichés aériens, pour le grand bâtiment situé plus au nord. L'existence d'au moins deux états de construction ne permet pas d'exclure que sa fonction ait évolué au cours du temps.

Dans le quart ouest de la tranchée de sondage a été mis en évidence un espace de circulation, bien délimité et formé de plusieurs recharges de graviers et débris de TCA. Il correspond peut-être au corps de chaussée ou aux abords de l'hypothétique tracé de voie repéré sur les clichés aériens, qui semble longer la façade occidentale des bâtiments.

Le mobilier recueilli dans ce secteur se compose d'éléments datés entre le I^{er} s. av. J.-C. (amphores Dressel 1) et la fin du III^e s. apr. J.-C. (céramique luisante). Il comporte également plusieurs monnaies émises sous Auguste, Tibère et Commode, qui confortent cette fourchette de datation.

Matthieu POUX
Université Lumière LYON II

NEOLITHIQUE MOYEN
ET ANCIEN

SASSENAGE

La Grande Rivoire

Les fouilles réalisées en 2012 dans l'abri-sous-roche de la Grande Rivoire se sont concentrées sur les niveaux du Néolithique ancien et du Néolithique moyen, ainsi que sur quelques fosses du « Campaniforme / Bronze ancien ». Deux secteurs ont été fouillés sur une surface totale d'environ 40 m².

■ Le Néolithique ancien

Un très riche horizon du Néolithique ancien a été mis au jour dans la partie centrale du gisement qui est bien abri-

tée par le surplomb rocheux (secteur NR16-21). Dilaté sur au moins 50 cm d'épaisseur, il résulte d'une succession d'occupations humaines de longue durée, imputables aux premières sociétés paysannes de la région. La nature sédimentaire des dépôts montre une très forte composante cendreuse et parfois charbonneuse dans la zone « domestique », où ont été mis au jour quelques petits foyers en cuvette. L'abondance des armatures de flèche en silex (plus de 200 pièces découvertes en 2012) (fig. 21) et la dominance des espèces animales sauvages indiquent une pratique soutenue de la chasse. L'économie agropastorale est néanmoins attestée par la

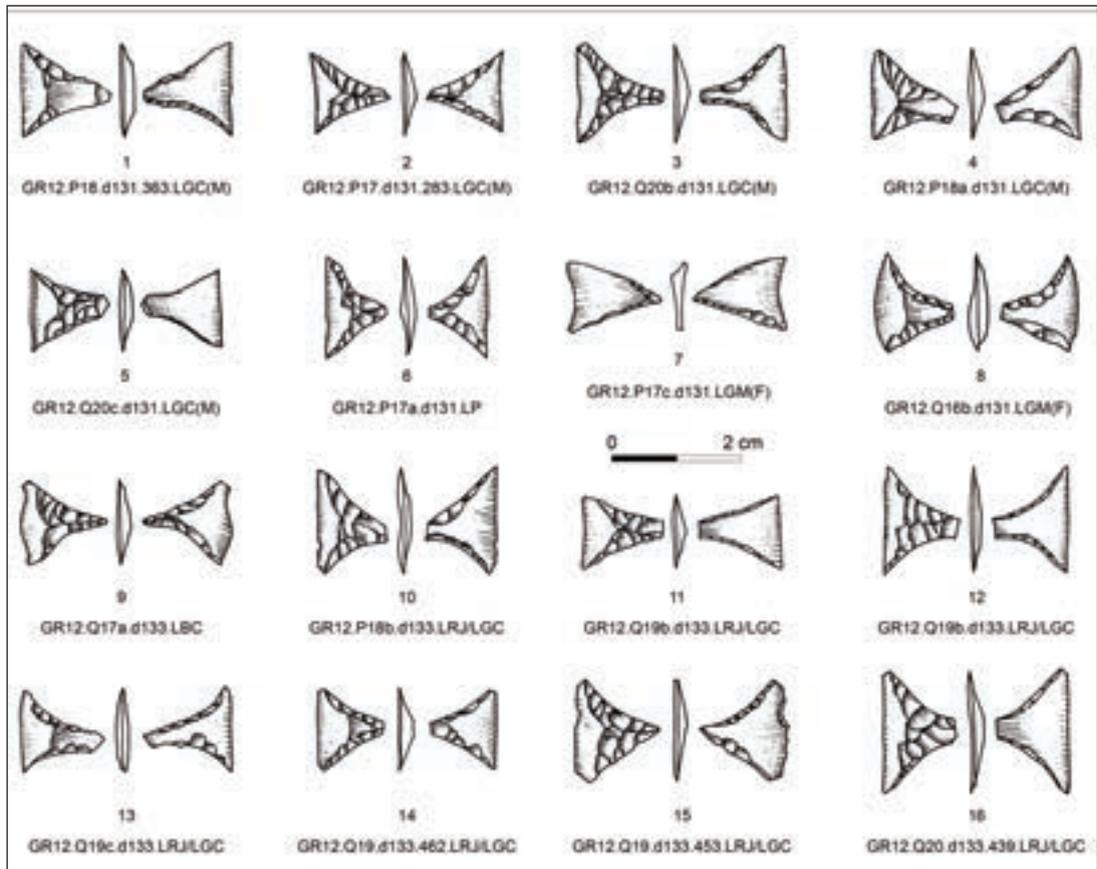


Fig.21 Sassenage, La Grande Rivoire : (dessin, Pierre Yves NICOD et Régis PICAUVET, Université de Genève, AVDPA)

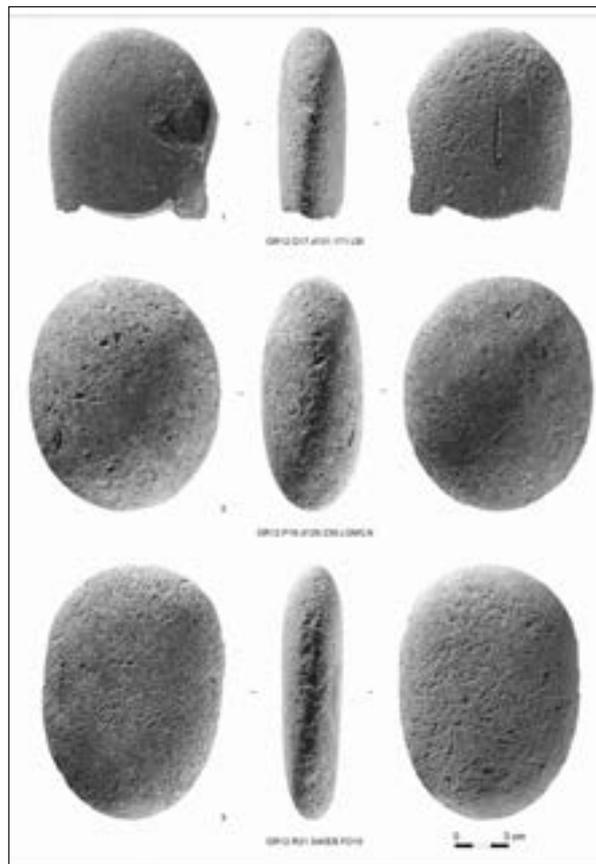


Fig.22 Sassenage, La Grande Rivoire : Abri sous roche de la Grande Rivoire : molettes provenant des niveaux du Néolithique ancien (secteur NR16-21, décapages d129 et d131 et zone affaissée F010) (Cliché, C. Bernard, AVDPA)

présence de faunes domestiques et de grosses meules probablement utilisées pour la mouture des céréales (fig. 22). La céramique comprend des formes simples, à anses ou mamelons, et une bouteille ornée sur le col de cordons verticaux perforés. Les autres caractéristiques de cet horizon sont la collecte d'espèces animales aquatiques (poisson, cistude, *Unio*), l'utilisation fréquente de l'ocre rouge, la taille épisodique du cristal de roche et le port d'objets de parure en coquillage marin. Du point de vue culturel, les affinités renvoient essentiellement au Néolithique ancien méridional, et plus particulièrement à l'Épicardial.

■ Le Néolithique moyen

Les niveaux du Néolithique moyen ont été fouillés très rapidement dans le secteur IM11-17, encore abrité par le surplomb rocheux mais occupé principalement par le flanc du grand cône d'éboulis qui borde le site. Cela nous a permis de préciser la topographie des zones de par-

cage du bétail dans cette zone marginale. Le mobilier archéologique s'y est révélé très pauvre mais il comprend quelques éléments céramiques intéressants dont des fragments de faisselles, des récipients à anses en ruban et une fusaïole.

■ Le « Campaniforme/Bronze ancien »

Quatre fosses du « Campaniforme-Bronze ancien » ont été vidées dans le secteur IM11-17. Comme celles découvertes précédemment dans les secteurs adjacents, elles ont des parois verticales, un diamètre d'environ 1 m et des profondeurs comprises entre 75 cm et 1,4 m. En l'absence de particularité sédimentaire et de tout mobilier archéologique significatif, leur fonction reste très énigmatique.

Pierre-Yves NICOD et Régis PICAVET
Université de Genève, AVDPA

AGE DU BRONZE FINAL

ANTIQUITE

SEYSSINS Pré Nouvel Est

HAUT MOYEN AGE

■ Site 1

Dans le cadre du projet d'aménagement urbain de la ZAC «Pré Nouvel Est» sur la commune de Seyssins dans le département de l'Isère deux campagnes de diagnostics ont été prescrites par le SRA Rhône-Alpes. Ces opérations ont été réalisées par l'INRAP sous la responsabilité scientifique de Pascale Réthoré du 25 mai 2010 au 14 juin 2010 pour la Tranche 1 et de Tommy Vicard du 7 au 30 septembre 2010 pour la Tranche 2. Les résultats positifs de sondages ayant livré des vestiges révélant une occupation aux époques protohistoriques, gallo-romaines et médiévales ont ainsi motivé la prescription de deux opérations de fouilles archéologiques préventives sur deux zones mitoyennes situées au centre des 14 ha de l'emprise du projet, immédiatement au sud de la Voie 21 et de part et d'autre du ruisseau des Boutonnères (Site 1 et Site 2). La fouille du Site 1, concomitante à celle du Site 2, a été conduite au début du printemps 2012 par la société Archéodunum. Elle a concerné une surface de 1600 m².

L'occupation la plus ancienne du Site 1 est matérialisée par les vestiges isolés de cinq trous de poteaux dont la datation peut-être située à l'époque augustéenne.

Entre la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle de notre ère, l'occupation principale du site est caractérisée par l'aménagement d'une voie et par la construction d'un petit bâtiment adjacent.

La voie orientée ouest-est était conservée sur une longueur d'environ 45 m. Elle était cantonnée au sud par le mur de soutènement d'une terrasse et au nord par un

fossé de drainage. Ces ouvrages étant situés sur le flanc d'une pente douce, l'aménagement de la bande de circulation de la voie et la construction du mur furent vraisemblablement précédés par un terrassement et un nivellement du terrain naturel dont la largeur maximale a pu atteindre 5 m.

La chaussée de la voie mesurait initialement 3,5 m de large, soit approximativement 12 pieds. Elle était constituée par six charges et/ou recharges de matériaux rapportés identifiées sur une épaisseur conservée d'environ 0,35 m. Le drainage de la chaussée était assuré par le fossé cantonnant la voie au nord. Ce fossé était conservé sur 1,06 m de profondeur et une largeur totale de 3,25 m. Les données stratigraphiques montrent qu'à plusieurs reprises ce fossé fut curé ou même recreusé. Le mur construit en grand appareil de blocs de calcaire liés à la terre mesurait entre 1 m et 1,20 m de large.

A la même époque un petit bâtiment de plan rectangulaire est établi perpendiculairement à quelques mètres au nord de la voie. Bien que de dimensions modestes (4,80 m x 3,88 m), cette construction offrait une architecture soignée. Les murs, fondés à près de 0,80 m de profondeur en tranchées aveugles, étaient maçonnés au mortier de chaux et mesuraient 0,52 m de large. Les angles étaient solidement chaînés dès la fondation. Les élévations de 0,42 m de large étaient construites avec des petits moellons calibrés d'une dizaine de centimètres d'épaisseur disposés en assises régulières. Un sol de terre semi excavé à une quarantaine de centimètres sous l'arase des fondations couvrait toute la surface interne du bâtiment (11,75 m²).

En l'absence d'éléments significatifs la fonction de ce bâtiment est demeurée difficile à définir. Des fonctions agricoles, domestiques ou funéraires pourraient être envisagées.

A partir de la fin du IIe s. plusieurs événements sont révélateurs de l'abandon et du remaniement de l'espace de la voie ainsi que de la réoccupation du bâtiment. Le mur de soutènement situé au sud de la voie est partiellement épiercé. Deux fosses d'extraction de matériaux sont creusées aux abords et sur la bande de roulement de la voie. Une vaste tranchée comblée de blocs défonce la bordure septentrionale de la voie sur toute sa longueur.

Le délaissement des fonctions initiales du bâtiment et sa réoccupation apparaissent dans la stratigraphie par la présence de remblais livrant, hormis de la céramique, des artefacts traduisant l'exercice d'activités artisanales. L'aménagement d'un foyer quadrangulaire sur sole d'argile crue cantonnée par des pierres marque le dernier état de la réoccupation du bâtiment entre la fin du IVe s. et le début du VIe s. avant sa ruine complète.

De la période moderne à l'époque contemporaine de nombreux vestiges attestent et témoignent principalement des activités agricoles pratiquées sur ces parcelles. On dénombre ainsi une fosse renfermant le cadavre d'un jeune bovidé, des drains, une canalisation d'adduction d'eau, des tranchées de plantations de vignes et des traces de rubéfaction liées à la réduction par combustion de déchets végétaux.

David BALDASSARI
Archéodunum

■ Site 2

Le site de Seyssins, «Pré Nouvel est, site 2» est localisé à proximité de Grenoble, sur un col encadré d'un côté par les contreforts du Vercors et de l'autre par le Rocher de Comboire. La fouille s'est déroulée sur une parcelle présentant une pente, puis une zone de replat débouchant sur un petit cours d'eau, le ruisseau des Bouttonnières.

Sur l'autre rive de celui-ci, une opération archéologique réalisée en parallèle («site 1», Baldassari 2012) a permis la mise au jour de vestiges antiques, notamment une voie et en bordure de celle-ci, un petit édifice de plan rectangulaire.

La prescription du « site 2 » portait initialement sur un paléosol attribué au Bronze final et de probables structures d'habitat supposées contemporaines. Le décapage extensif a révélé un site stratifié, livrant des traces d'occupations du Bronze final à la période moderne-contemporaine.

L'étude du paléosol a pu confirmer son attribution chronologique, mais aucune véritable structure anthropique n'a pu être mise en lien avec celui-ci. Les premières traces d'occupation appartiennent à la période augustéenne-début de la période romaine. Les vestiges attribués à cette époque (trous de poteau, fosses, canalisation) ne présentent pas de véritable organisation planimétrique et tendent à évoquer la périphérie d'un site. L'occupation la plus structurée est datée des IXe - XIe s. Localisée au centre de l'emprise, elle comprend un bâtiment excavé, des foyers, une probable cour et une palissade. De part et d'autre de ces vestiges d'habitat, quelques fosses, structures de combustions ou trous de poteau isolés se répartissent d'ouest en est. Ces vestiges, organisés mais peu denses, évoquent des modalités d'occupation lâches du territoire, bien connues pour le haut Moyen Age et déjà caractérisées dans la région.

Enfin, l'emprise prescrite a livré des drains attribués à la période moderne-contemporaine. Ils fonctionnent en lien avec le ruisseau des Bouttonnières ainsi qu'avec une résurgence découverte sur le site. La fouille voisine a par ailleurs permis la mise au jour de vestiges contemporains, dont la vocation agricole a pu être déterminée (Baldassari 2012).

Fanny GRANIER
Archéodunum

ANTIQUITE

VIENNE 53, chemin de Pipet

Ce diagnostic, réalisé au 53 chemin de Pipet a permis de mieux appréhender l'occupation de ce secteur de la ville antique. Le site est situé en contre bas de la colline de Sainte-Blandine, entre le stade et le rempart antiques. Les niveaux d'abandon romains ont été atteints entre les cotes 143,90 m à l'est et 143,70 m à l'ouest. Ils montrent une occupation en terrasse, probablement sur toute l'emprise du projet. Le terrain naturel n'a pas été atteint. Deux états de vestiges ont été mis au jour. Le plus ancien

reconnu par un mur atteste d'une occupation du site à la fin du Ier av. / début Ier ap. J.-C. Le deuxième, dont l'abandon est daté de la fin du IIe s. ap. - début IIIe s. ap. J.-C. présentait des murs et des sols en terre battue, caractérisant de l'habitat.

Sophie NOURISSAT
INRAP

La campagne menée au printemps 2012 avec les étudiants de l'Université Lyon 2, a concerné deux secteurs de l'abbatiale des moniales de Saint-André-le-Haut : le premier correspond à la première moitié septentrionale de la nef et le second, à la petite zone se trouvant à l'arrière de la crypte (depuis la première clôture liturgique jusqu'au mur aperçu en surface du sol). Cet espace constituait un point particulièrement sensible en raison de la présence d'une structure tardo-antique non identifiée, observée en 2010 dans la stratigraphie nord-sud. Les niveaux supérieurs de la nef, réservés au cimetière paroissial moderne, étaient mieux cernés grâce aux deux sondages réalisés entre 2003 et 2005.

Le dégagement partiel de la structure tardo-antique a permis de mettre au jour une petite abside orientée, située dans l'axe de l'abside de l'église construite au XIe s. S'agit-il d'un mausolée ? Ceci pose naturellement la question des origines de l'abbaye de Saint-André-le-Haut. Ce bâtiment, une fois ruiné, est investi par plu-

sieurs inhumations antérieures à l'an Mil que l'on ne peut actuellement associer à aucun édifice.

Les fouilles ont également permis de progresser dans la compréhension de l'organisation des lieux liturgiques entre le XIe et le XVIIIe s., enrichie par la mise au jour d'un sol moderne associé à l'embranchement contemporain de la première barrière liturgique et par la découverte d'une deuxième barrière édifée entre le XVIIe et le XVIIIe s. L'articulation de ces clôtures avec le choeur architectural pose actuellement problème et nécessite la poursuite des analyses à l'occasion de prochaines fouilles. Néanmoins, l'organisation funéraire de la paroisse installée dans l'abbatiale à partir du XVIe s., prend tout son sens à la lumière de ces dernières découvertes liées à la réforme tridentine.

Anne BAUD
Université Lyon II, UMR 5138



Fig.23 Vienne, Abbaye de Saint-André-le-Haut : petit édifice à abside tardo antique (cliché, Anne Baud, Université Lyon II)

Le projet de construction de nouvelles salles de classe du collège St Charles avait fait l'objet d'un diagnostic en 2011, réalisé sous la direction de D. Frascone (INRAP). A la suite d'un arrêté de modification de projet demandant une construction sur radier, une surveillance des travaux a été opérée par le SRA.

A l'est du sondage réalisé en 2011 sur la terrasse supérieure le creusement d'un réseau contre le mur de terrasse a mis au jour un fragment de mosaïque en place, correspondant vraisemblablement au bloc de tuileau trouvé dans le sondage qui n'avait pas été mené jusqu'au mur pour des raisons évidentes de sécurité.

La partie du pavement mise au jour (1,34 m du nord au sud sur 0,70 m d'est en ouest) est recoupée au sud, à l'est et à l'ouest, par une construction plus tardive, sûrement datée du Moyen Age. Il semble se prolonger au nord et à l'est et peut être limité au sud par un mur (présence d'un bourrelet d'étanchéité).

Son radier présente une épaisse couche de mortier de tuileau, sur laquelle reposent directement les tesselles. Il s'agit vraisemblablement d'un fond de bassin.

Le fragment de tapis mis au jour présente un champ composé d'un semis de croisettes cruciformes noires (espacement de 20 cm environ), sur fond blanc. Les tesselles blanches sont disposées parallèlement au possible mur sud. Le centre des croisettes est formé de quatre tesselles droites, d'où sont issues quatre branches composées de quatre tesselles sur la pointe.

Un secteur thermal pourrait donc se développer dans le secteur, l'épaisse couche de tuileau du radier pouvant être rapprochée du bloc en mortier de tuileau trouvé dans le sondage de 2011. La présence d'aqueduc et d'un *divisum castellum* dans ce secteur conforte cette hypothèse.

Benoit HELLY
SRA - MCC

L'opération archéologique portant au total sur plus de 3 hectares, prévoyait deux phases d'intervention sur le terrain durant les années 2012 et 2013 avec une interruption pendant l'hiver. En 2012, la fouille s'est déroulée entre les mois de septembre et de décembre. La reprise des investigations ayant été prévue pour avril 2013, les résultats décrits ci-dessous ne sont donc que partiels et issus directement des observations réalisées sur le terrain.

Le site a été occupé entre le IIe s. avant et le XIIe s. après J.-C. Si l'occupation la plus ancienne ne semble qu'épisodique, à partir du Ier siècle avant notre ère l'installation devient dense et variée. Un enclos fossoyé est implanté entre La Tène finale et l'Antiquité. A l'extérieur de celui-ci, mais alignée sur un des fossés, est aménagée une tombe atypique contenant outre la sépulture, un dépôt d'outils agricoles. A l'intérieur de l'enclos, deux grandes structures prévues pour contenir de l'eau ainsi que de

nombreux petits foyers ont été identifiés. La datation de ces vestiges et leurs fonctions sont en cours d'étude. A partir du IVe s., une vaste zone occupe le centre du site, elle se présente sous la forme d'un niveau de circulation avec des recharges. La deuxième phase de fouille, aux abords de celle-ci, devrait permettre de comprendre sa situation et la corrélation avec son environnement.

Indépendamment d'un réseau fossoyé complexe, la fouille a déjà livré une grande variété de bâtiments. Ainsi, dès la fin de l'Antiquité, les constructions comprennent des bâtiments sur poteaux, des bâtiments sur solins en galets et plusieurs types de bâtiments à sol excavé mettant en évidence des variantes dans les architectures, notamment entre les époques mérovingienne et carolingienne.

Agata POIROT
Archéodunum

VIRIVILLE

Extension ZAC Porte de Chambaran

Le projet se situe dans la plaine de Bièvre aux limites des communes de Viriville, Marcilloles et Chatenay. Cette plaine correspond à une large vallée en auge à fond plat, d'origine glaciaire. Son substrat est constitué de cailloutis polygéniques et hétérométriques issus du Würm. La stratigraphie se résume pour l'essentiel à une trentaine de centimètres de terre végétale directement sur ce substrat caillouteux. Malgré ce contexte géomorphologique défavorable, une quinzaine de structures en creux ont pu être observées.

La plupart se rapporte à des fosses en relation avec la pratique de la crémation. Ces structures sont très mal conservées, la plus profonde atteignant seulement 0,20 m de profondeur. Elles s'organisent sur un axe N-E/S-O, apparemment en petits groupes espacés, et occupent sur cet axe, les 550 m de l'emprise sondée. La chronologie indiquée par le mobilier primaire recueilli dans trois des fosses fouillées indique un fonctionnement un peu supérieur à un siècle, durant les I^{er} et II^e s. Les structures funéraires pourraient ainsi s'échelonner en bordure d'un chemin ou d'un fossé parcellaire, sans doute plutôt un chemin compte tenu de la densité probablement élevée de cet ensemble. On peut en outre supposer qu'un certain nombre de fosses ont dû disparaître, vu la faible profondeur de celles qui ont été évaluées.

Du fait de cette forte érosion, il est très difficile de déterminer la nature même de ces fosses. Certaines s'apparentent à des bûchers par leur morphologie, tandis que l'absence de restes évoquant un vase ossuaire détruit

dans les autres, conduit *a priori* à les interpréter comme des dépôts de résidus de crémation. Cependant, au vu du mauvais état de conservation, il est impossible de trancher pour l'une ou l'autre de ces interprétations. Sur l'ensemble des trois structures fouillées, les éléments identifiés sont classiques : pots, coupelles, coupes, plats, assiettes et cruches constituent le cortège habituel de la vaisselle du banquet funéraire. L'organisation même des fosses en lien avec la pratique de la crémation, par petits groupes, de part et d'autre d'un axe fantôme, sous-tend la présence d'un chemin ou voie plus que d'une limite parcellaire. Si un chemin a existé, il est fort probable qu'il ait été érodé. Le fort abrasement des structures d'incinération le conforte. Néanmoins, cet axe n'a peut-être pas entièrement disparu. Dans l'un des sondages, un segment de chemin bien identifié, pourrait en témoigner.

Un second chemin, qui ne semble pas perpendiculaire à l'axe principal, a été mieux conservé. Cependant, c'est uniquement la présence d'une recharge d'*imbrex* et de *tegulae* qui a permis de le vérifier. Sans cet apport anthropique, son existence n'aurait sans doute pas été perçue. S'agit-il d'une desserte propre à la nécropole ou d'un axe de circulation plus développé ? On notera qu'un point de découverte de *tegulae* signalé dans un rapport de prospection, correspond exactement à l'emplacement de ce chemin (Gonin, Varennes 2012).

Pascale CONJARD-RETHORE
INRAP

VOIRON

Les Marteaux, Centre hospitalier

Le diagnostic est motivé par la construction du nouveau centre hospitalier de Voiron. Le diagnostic est situé sur la remarquable terrasse nivelée de 12 ha surplombant la ville qui était restée vierge de toute construction. Cet emplacement privilégié entouré de sites archéologiques importants retrouvés lors du passage de la rocade ouest présageait une densité d'occupation importante. Si cette anthropisation se réduit finalement à quelques pôles de concentration de structures, celles-ci ne sont néanmoins pas dépourvues d'intérêt.

Une étude géomorphologique conséquente nous a permis de reprendre et de mettre à jour les données sur ce secteur. L'analyse du sous-sol et des fossés parcellaires qui le traversaient nous a éclairé sur la volonté de garder cette terrasse en culture et ce depuis l'époque romaine. Une étude fine des parcellaires mise en relation avec des

réseaux cadastraux nous a permis de raccorder cet espace avec le cadastre de la *villa* gallo-romaine de la Brunerie se trouvant sur une terrasse supérieure. Plusieurs structures et groupements de trous de poteaux ont pu être reliés avec l'exploitation de ce domaine à partir du I^{er} siècle apr. J.-C.

Sur l'axe important du parcellaire qui menait autrefois à la *villa* (actuelle rue de la Chartreuse) nous avons mis au jour un groupement de sépultures à crémation. Ce petit ensemble funéraire est constitué de cinq fosses contenant des résidus de crémation. La fosse F38, la seule fouillée, a pu être clairement identifiée comme fosse bûcher, malgré l'absence de rubéfaction, en raison de sa taille, d'1,80 m sur 0,70 m, et de sa forme rectangulaire. L'analyse des résidus de la crémation permet de retrouver les gestes accomplis et les objets utilisés lors de la

cérémonie funéraire. Un jeune enfant, âgé de 1 à 2 ans, plus précisément entre 15 et 21 mois, devait être allongé sur le bûcher installé dans la fosse, la tête au nord, membres supérieurs le long du corps, d'après l'analyse de la répartition osseuse. La calcination poussée des ossements, uniformément blancs, pulvérulents et très fragmentés, va de pair avec une bonne gestion de la combustion, sous-tendue par la volonté de détruire au maximum le corps. Des vases contenant de la nourriture (boisson, galettes, fruits, céréales) et une lampe à huile en terre cuite devaient accompagner le mort, mais leur situation par rapport au corps n'est plus accessible en raison de la dispersion et de la fragmentation du mobilier lors de l'entretien de la combustion (ringardage). Un reste de jeune porc est interprété comme un des rejets dans le bûcher de la consommation par les vivants de plats au cours du repas qui a lieu à proximité, lors des funérailles. Parmi les nombreux clous retrouvés, aucun ne correspond à des clous de charpente, utilisés pour consolider le bûcher, et ce sont surtout des petits clous dits de tapissier qui sont majoritaires, plus destinés à la décoration de panneaux. Quelques clous plus gros ont pu servir à assembler un lit funéraire ou un petit cercueil. L'absence de clous de chaussures indique que l'enfant ne portait pas de *caligae*, peut-être en raison de son jeune âge, car ce type de chaussures est fréquemment retrouvé dans les tombes d'adultes. L'analyse pondérale osseuse montre un fort déficit en os (poids total : 85,6 g), malgré le jeune âge du sujet, révélateur d'un prélèvement dans les résidus de crémation afin de constituer l'ossuaire, accompagné ou non d'autres résidus, qui constituera la tombe proprement dite (dépôt secondaire non associé). Ce prélèvement a surtout porté sur la région de la tête au détriment des os des membres, en raison du déficit important dans la fosse des os crâniens et de la surabondance des diaphyses. Les fosses à résidus F51 et F52 sont situées chronologiquement dans un état antérieur à la fosse bûcher F38 puisqu'elle les recoupe. Une autre fosse située juste à côté du bûcher en fosse F38, pourrait être le dépôt de crémation en ossuaire associé à ce bûcher, mais l'absence de fouille ne permet pas d'aller plus loin dans cette investigation. Pour l'instant, seule la fosse F38 est associée à l'état 2 postérieure aux fosses F51 et F52. La datation chronologique de F36 et de F43 les rattache à un état 3 postérieur aux autres structures, se situant autour de la fin du IIe début du IIIe s apr. J.-C.

La concentration de ces cinq structures de crémation sur une surface de seulement 10 m², alors que le sondage immédiatement au nord est négatif, révèle un lien particulier entre elles qui évoque une concession funéraire, qui aurait fonctionné sur plusieurs générations. Ce groupe-

ment évoque un recrutement « de type familial ». L'absence de sondages sur 30 m de longueur au nord-est et au sud-est permet d'envisager d'autres éventuelles structures funéraires de ce type, à proximité, surtout si elles présentent la même configuration groupée.

On remarquera que ce petit ensemble sépulcral s'est établi sur un axe du parcellaire romain de la *villa* de la Brunerie, située à environ 500 m au nord des crémations. Malgré ce relatif éloignement, il pourrait être lié à cette *villa*, alors que les trois précédents bûchers funéraires de la Brunerie, dispersés dans le finage de l'habitat, chacun au centre d'une parcelle, sont à une centaine de mètres de la *pars urbana* de la *villa* installée sur la terrasse supérieure.

La présence d'une stèle de signalisation en schiste, en bordure de l'ensemble funéraire, n'est pas fréquente mais est néanmoins connue à l'époque gallo-romaine. Ainsi, à Aime « Le Replat », en Savoie, le site a livré 19 blocs de signalisation en schiste ou gneiss, de forme rectangulaire ou triangulaire, entre 0,28 et 0,45 m de hauteur. Certaines stèles sans relation directe avec une structure funéraire pourraient marquer l'ensemble des structures de la parcelle funéraire ou constituer une borne repère autour de laquelle s'installe l'ensemble sépulcral. L'orientation similaire de la fosse bûcher F38 avec l'axe parcellaire nord-ouest/sud-est de la Brunerie et la présence d'une borne repère à proximité permettent d'envisager une relation étroite entre ces structures.

Dans le secteur sud ouest du diagnostic, les vestiges concernés datent eux de l'époque moderne. Ainsi les fondations et d'autres structures en creux d'une bâtisse du XVIIe s. ont été repérées et datées grâce au matériel retrouvé. L'origine de cette installation remonte au moins à 1672, date à laquelle elle avait été relevée sur ce cadastre.

Ainsi, malgré une faible densité de vestiges, l'occupation du plateau des Marteaux reste tout à fait intéressante, surtout du point de vue parcellaire. L'étude du groupement de crémations pourrait compléter nos connaissances sur le secteur, et sur des pratiques funéraires régionales intergénérationnelles.

Ce diagnostic nous a permis de compléter le maillage archéologique effectué sur cette commune en pleine expansion et riche en vestiges.

**Fabien ISNARD
INRAP**

RHÔNE-ALPES
ISERE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Prospections

2 0 1 2

PROTOHISTOIRE

Plaine de la Bièvre Prospection - inventaire

ANTIQUITE

La Côte-Saint-André, Brezins, Sardieu, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Siméon-de-Bressieux, Châtenay, Viriville, Thodure

Une campagne de prospection-inventaire diachronique pédestre a débuté en 2008 à La Côte-Saint-André. La zone de départ était le secteur d'implantation d'une ZAC aux Mas du Rival et des Olagnières au sud-est de la commune, le long du ruisseau du Rival. Dans ce lieu, au XIXème s. a été découvert « du char de bronze ». Les opérations d'archéologie préventive montrent une importante zone d'occupation. Trois phases de diagnostics ont eu lieu (2009, 2010) et une fouille a été réalisée sur la phase 2 (2012).

Depuis, le secteur de recherche a été allongé chaque année de façon à réaliser une bande est/ouest et compléter ce travail.

Cette année, les prospections de surface réalisées entre l'est de Viriville et l'ouest de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ont révélé une vingtaine de concentrations de fragments de *tegulae* supplémentaires. Le mobilier est toujours peu présent et ne facilite pas l'établissement d'une chronologie. Un diagnostic sur la commune de

Viriville au mas de « Chansareux » a été réalisé en septembre et octobre (INRAP, P. Réthore).

La densité de l'occupation avait demandé l'année dernière la définition d'une zone de prospection nord/sud visant à traverser la plaine dans sa largeur. Celle-ci a été choisie de part et d'autre du « Chemin de Passe-Farine ». Les prospections révèlent une occupation au sud de la colline du Not au mas des Charpillattes et du Clapier.

D'autre part le recensement des enclos circulaires ou oblongs (en collaboration avec G. Varennes) se poursuit à partir des clichés IGN. Ils paraissent caractéristiques des structures funéraires attribuées aux périodes pré et/ou protohistoriques. Des vérifications sur des emplacements sont faites. Pour quelques-uns subsiste une éminence avec des galets sans mobilier. Ce sont en tout moins de deux cents anomalies recensées sur les photographies aériennes IGN. On en dénombre en tout plus d'une centaine dans la plaine de la Bièvre.

Denis GONIN
Chercheur bénévole

ENGINS, LANS-EN-VERCORS, SAINT-NIZIER-DU MOUCHEROTTE, SASSENAGE

Circulation et occupations préhistoriques dans la vallée du Furon

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

OZ, VAUJANY

Exploitation du cuivre à l'âge du Bronze dans le massif des Rousses

De 2007 à 2010, une prospection archéologique thématique, soutenue par le Ministère de la Culture, le CNRS et le CG 38, a été conduite sur le Massif des Grandes Rousses (Isère et Savoie) à la suite de la découverte d'un vaste champ d'exploitation métallurgique daté de l'âge du Bronze (Bailly-Maître, Gonon 2008). Lors de ces travaux récents, 222 points d'exploitation divers ont été enregistrés, entre 2300 et 2700 m d'altitude, de la galerie imposante à la cupule de test au feu (Moulin, Thirault, Vital, Bailly-Maître 2012). Il s'agit du plus important district minier du Bronze ancien en France et l'un des plus importants en Europe.

Le recours systématique à la technique de l'abattage au feu des filons pour l'exploitation des minerais implique une relation privilégiée et fondamentale des mineurs avec leur environnement végétal, d'autant que ces opérations s'effectuent en limite supérieure de la forêt.

Pour la compréhension de ces relations homme/milieu, la prospection a aussi enregistré toutes les zones naturelles favorables à la sédimentation (minérale, organique), les tourbières notamment. Six ont été carottées en 2009 et 2011 pour leur potentiel et pour leur localisation directement en contrebas des quatre principaux secteurs miniers qui se succèdent sur 4 km côté Isère (La Fare ; lac de Balme ; Plan des Cavalles ; La Jasse/Cochette). C'est en lien avec cette dernière localisation qu'a été carottée cette année la dernière tourbière, encore active et en grande partie ennoyée, inscrite à notre programme, celle du lac de Neyza (aLt. : 2180 m). En limite sud du secteur exploité pour les cuivres, la séquence exceptionnelle de l'Alpette (ALP 1, 2009, 2045 m, secteur La Fare) couvre les 10 derniers millénaires sur près de 4 m de profondeur (de Lyon-7062 (SacA 19615, 8645±50 BP) à Lyon-7052 (SacA 19605, 3335±30 BP) soit 11 dates). Un premier bilan palynologique a été fourni (rapport 2010). En limite nord cette fois, la séquence de Neyza représente aussi une accumulation exceptionnelle de 5 m en cumulé (2 carottes), probablement sur 8 millénaires.

Le but et la méthodologie développés par et pour cette série de séquences palynologiques sont :

- établir un modèle d'évolution paléobotanique et des modèles d'âge ;
- en calibrer les différents signaux par plusieurs séquences proches (topographie, altitudes, courants atmosphériques variés) ;
- établir une histoire de la végétation datée de manière détaillée par une chronométrie précise (datations radio-carbone) ;

- établir une séquence dynamique d'évolution paléobotanique indépendante de la chronologie qui sera fondée sur les sondages et datations archéologiques, de manière à confronter deux échelles chronologiques différentes (végétation passée/activités humaines) évitant le risque des raisonnements circulaires.

L'analyse des rapports isotopiques du plomb en cours sur des minerais collectés lors de nos prospections vise à une caractérisation minéralurgiques des différents secteurs exploités. La région des Grandes Rousses possède l'un des rares district minier connus pour la Protohistoire des Alpes occidentales, ce qui en fait un site privilégié pour les questions relatives à la question source-objet au tournant du 3e millénaire avant notre ère. A ce titre, diverses minéralisations ont été caractérisées au moyen de 42 analyses des rapports isotopiques du plomb, qui permettent de tracer la source du métal, ou plutôt d'exclure les sources incompatibles.

Si le district minier des Grandes Rousses présente une signature isotopique du plomb qui peut être qualifiée d'« alpine », il s'avère néanmoins qu'il recoupe à peu d'occasions les champs isotopiques ; de mines préhistoriques connues et documentées par leurs rapports isotopiques du plomb. Dès lors en l'état des connaissances, les cibles du district des Grandes Rousses peuvent potentiellement être circonscrites. Une illustration avec un corpus d'objets contemporains de la haute Vallée du Rhône pourrait orienter vers une circulation du métal des Grandes Rousses en direction du Valais central.

Les analyses élémentaires disponibles pour les objets du Bronze ancien en Haute-Savoie, Savoie, Isère et Hautes-Alpes ont un panel de types de métal qui seraient, pour partie, en accord avec l'exploitation de minéraux de type chalcopryrite, qui est le type dominant aux Grandes Rousses. Mais cette recherche reste à poursuivre et à développer dans les années à venir.

En adoptant une approche globale mêlant technologie, archéométrie et archéologie, il sera possible non seulement de retracer vers quelles cibles était destiné le cuivre des Grandes Rousses, mais également d'esquisser l'histoire de l'exploitation minière du district et son impact sur le développement des sociétés contemporaines.

Enfin, cette année, nous avons revu la totalité de l'outillage lithique minier collecté ou observé lors des quatre campagnes de prospection 2007-2010. Un premier bilan avait été produit en 2007 (cf. rapport 2007) et l'inventaire avait été actualisé pour le rapport 2010. En 2012, nous pouvons nous appuyer sur un corpus de 62 pièces qui renouvèlent notre vision de cet outillage. Presque tous les outils sont réalisés dans des blocs prélevés près des

exploitations, à l'exception notable de petits percuteurs montés depuis la vallée de la Romanche et importés depuis les Alpes piémontaises. Toutes les phases du travail, depuis l'abattage des parois jusqu'au concassage du minerai, sont documentées par des outils, avec des classes dimensionnelles assez distinctes. Dix outils à

face(s) plane(s) et cupule(s) démontrent la réalité de l'enrichissement du minerai au plus près des extractions.

**Joël VITAL, Bernard MOULIN,
Eric THIRAUULT
CNRS**

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Ref. Carte
AMBIERLE, Ancien prieuré Saint-Martin	PEQUIGNOT Claire	PRIV		SP	--	⌘	1
ANDREZIEUX-BOUTHEON, LA FOUILLOUSE, ZI Opéra Parc	THEVENIN Eric	INRAP		OPD	NEO - BRO FER -A	★	2
BONSON, ZAC des Plaines	VICARD Tommy	INRAP		OPD	IND - PROT	★	3
CHARLIEU, Logis du Prieur	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	MA	★	4
CIVENS, La Motasse	THEVENIN Eric	INRAP		OPD	--	●	5
CLEPPE, ZAC de la Font de l'Or	PATOURET Julia PEQUIGNOT Claire	PRIV PRIV		SP	NEO - BRO A - MA	★	6
CLEPPE, ZAC de la Font de l'Or tranche 1	THEVENIN Eric	INRAP		OPD	PROTO - A		
FEURS, La Ronzière	THEVENIN Eric	INRAP		OPD	NEO - BRO FER	★	7
FEURS, Prévoriaux	MARTIN Serge	INRAP		OPD	--	◆	7
FEURS, rue de Randan	THEVENIN Eric	INRAP		OPD	--	●	7
MARCLOPT, Tassin	CHARVET Audrey	PRIV		SP	BRO - FER	★	8
MONTBRISON, Médiathèque Place Eugène Beaume	JOUNEAU David	PRIV		SP	MA - MOD	★	9
PERIGNEUX, Place de l'église, cimetière	DELRIEU Fabien	MCC		SU	MA - MOD	★	10
ROANNE, 13 Bd Jules-Ferry	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	MOD	★	11
ROANNE, 17 Bd de Belgique	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	--	●	11
ROANNE, Centre hospitalier, 28, rue de Charlieu	DELHOOFHS Hervé	PRIV		SP	A - MA - MOD	★	11
SAINT-CHAMOND, route de la Varizelle	VICARD Tommy	INRAP		OPD	CONT	★	12
SAINT-HEAND, 6 rue des Terreaux	JOUNEAU David	PRIV		SP	MA	★	13
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT, rue de Simiane de Montchal et rue d'Occiacum	RANDON Cécile	PRIV		SP	MA - MOD	★	14
SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, rue Porte Gaillard, RD 498	LUROL Jean-Marc	INRAP		OPD	MA	★	15
SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU, Chemin des Varennes	VICARD Tommy	INRAP		OPD	--	●	16
SAINT-ROMAIN-LE-PUY, Chézieu	ESCHBACH François	PRIV		SP - MET	A	★	17

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ◆ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.
★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⌘ : opération en cours.

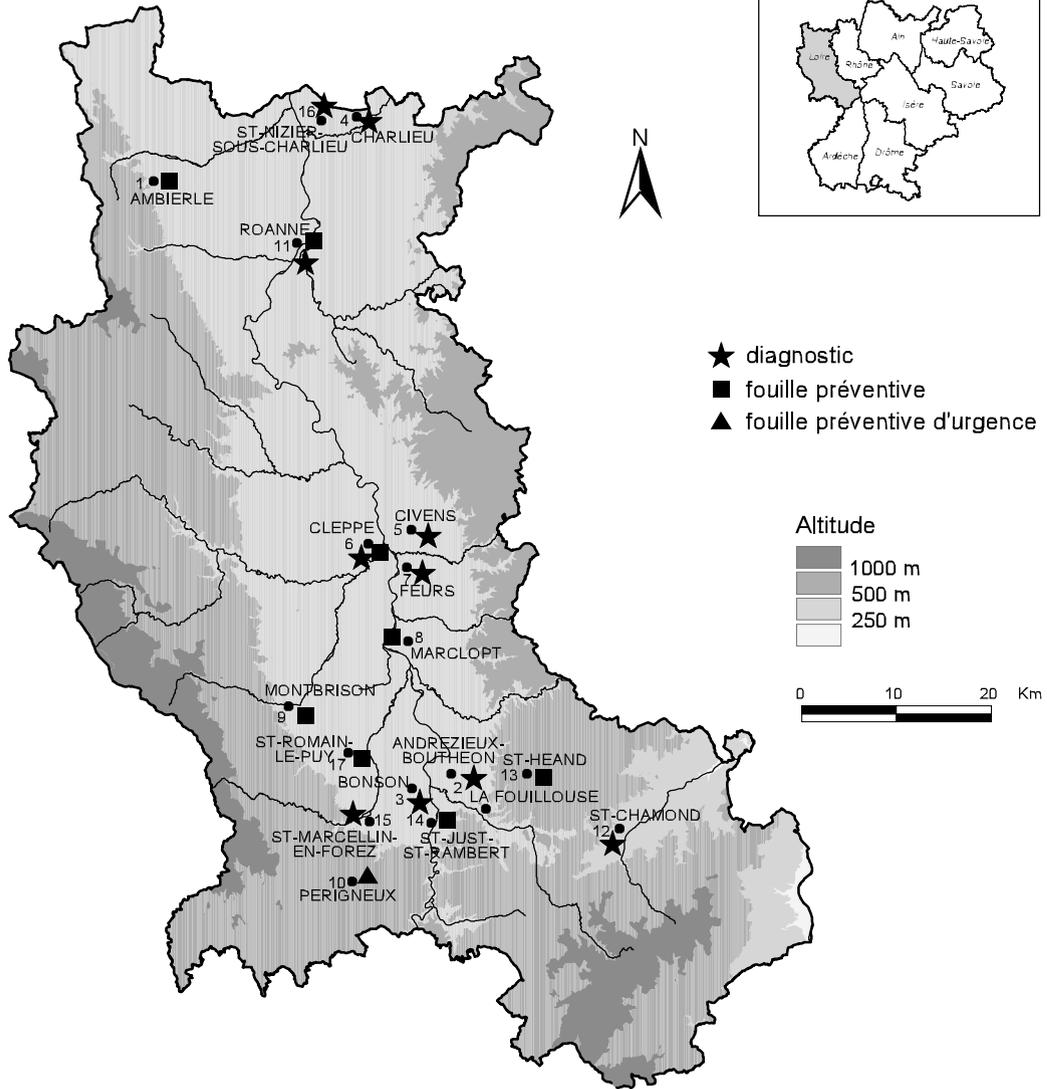
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ROANNE, Archives et Correspondance de Joseph Déchelette	PERE-NOGUES Sandra	SUP	25	PCR	--	--	11
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdépt.)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	--	

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
MABLY, PERREUX, RIORGES, VILLEREST, VOUGY, Occupation du sol dans la plaine du Roannais du Néolithique au Haut Moyen Age	KOOS Nathalie	BEN		PI	--	◆	
MARCOUX, TRELINS, Carte archéologique	VERRIER Jacques	BEN		PI	--	★	
Les enceintes d'agglomération du département de la Loire	VERRIER Jacques	BEN	24	PT	MA - MOD	★	
Sud de la plaine du Forez	PARROT Jean-François	BEN		PT	--	★	
Sites de hauteur et fortifications versant oriental du Massif Central à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer (Cf. Interdépt.)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PT	--	★	

LOIRE



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
 © IGN - PARIS - Convention n° 7106
 Reproduction interdite

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

AMBIERLE
Ancien prieuré de Saint Martin

Opération en cours

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

ANDREZIEUX-BOUTHEON - LA FOUILLOUSE
Zone Internationale Opéra Parc - Zac Zain

AGE DU FER
ANTIQUITE

Tranche 3

Les deux interventions du 12 au 29 juin 2012 (tranche 3 phase 1) et du 6 au 30 août 2012 (tranche 3 phase 2) se rapportent au projet d'extension (tranche 3) de la zone d'activité internationale Opéra Parc d'Andrézieux-Bouthéon (département de la Loire) engagé par la Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL).

Le diagnostic s'est déroulé sur 36 parcelles réparties pour moitié entre les communes de La Fouillouse au Sud (lieu-dit Au Brûlé) et d'Andrézieux-Bouthéon au Nord (lieu-dit La Tuilerie) portant l'emprise totale du projet à 241 734 m². Il s'agit de la troisième et dernière opération de diagnostic archéologique réalisée dans le cadre de ce vaste projet régional (tranche 1 : Anne-Claire Mauger 1999, tranche 2 : Eric Thévenin 2010). Deux autres opérations archéologiques sont intervenues parallèlement au projet : tracé de la nouvelle voirie : Stéphane Bleu 2010 et Complexe sportif de La Gouyonnière : Eric Thévenin 2011).

À ce jour, seule l'opération de 2010 (tranche 2) s'est avérée positive (Thévenin 2010) avec la découverte sur près de 40 000 m² d'un établissement rural à enclos fossoyés de La Tène finale rassemblant une quarantaine de vestiges immobiliers dont 2 enclos, 12 fosses à vocation détritique, 1 sablière et une vingtaine d'empreintes de plus petites dimensions caractérisant l'architecture

encore très partielle de 2 à 3 bâtiments sur poteaux. Le mobilier est daté de La Tène D1/D2.

Parmi les découvertes significatives de juin et août 2012 figurent :

À l'extrémité septentrionale de la zone du projet englobant en totalité ou partiellement les parcelles AK 10,11, 13 et 22 rattachées à la commune d'Andrézieux-Bouthéon

Pour la Préhistoire

Cette période a livré du mobilier isolé daté du Néolithique moyen comprenant une lamelle à retouches latérales, un grattoir à front circulaire semi-abrupt sur éclat et une lame d'herminette triangulaire en jadéite.

Pour la Protohistoire

La Protohistoire est représentée par une seule fosse datée du Bronze moyen (XVe - XVIe s. av. J.-C.). Son contenu rassemble 83 fragments de céramiques fines et grossières dont une dizaine d'éléments typologiques remarquables (bords, vase à col rectiligne, traitements incisés / gravés sur panses, adjonction de languettes de préhension). Le mobilier métallique est quant à lui représenté par l'extrémité distale d'une épingle en bronze.

Pour le second âge du Fer et l'Antiquité

Les traces sur près de deux hectares et demi d'un établissement rural à enclos fossoyés de La Tène finale rassemblent une soixantaine de vestiges immobiliers dont 25 fosses à vocation détritique, une hypothétique sablière, 5 fossés et une trentaine d'empreintes secondaires de plus petites dimensions caractérisant, sans réelle organisation, de vraisemblables empreintes de poteau.

Les aménagements majeurs découverts au mois d'août 2012 demeurent la découverte d'un enclos de 64 m de côté (au Sud) pourvu d'une entrée décentrée de 11,80 m de large aménagée dans l'angle sud-est de celui-ci et de 3 bâtiments à fond excavé. De plan rectangulaire, l'un des trois bâtiments à fond excavé est aménagé sur une quarantaine de m² dans l'angle sud-est de l'enclos (au niveau de son interruption) et pourrait s'intégrer au dispositif d'accès (voir défensif) de l'enclos. Plus grands et reposant sur un double creusement de 69 et de 84 m², les deux autres bâtiments reliés l'un à l'autre par une sorte de couloir central se trouvent éloignés de l'enclos à une trentaine de mètres au sud de celui-ci. Leur architecture est de plan grossièrement rectangulaire au sud et quadrangulaire au nord. La disposition du bâtiment reprend partiellement la trame générale du parcellaire.

Ces trois aménagements concentrent une forte proportion de matériaux réunissant dans le plus grand désordre et sur une profondeur d'environ 0,60 m des fragments de *tegulae*, des roches locales portant des traces de tailles sommaires et de très gros galets incontestablement extraits de la Loire. Hormis les éléments de couverture, ces matériaux pourraient provenir du démantèlement de solins ou de murets aménagés autour des deux bâtiments. Des épierrements visibles en bordure de la parcelle sont issus de ces zones d'habitats (information orale de l'actuel exploitant).

De moindre envergure, la période du Haut-Empire semble se limiter à quelques fosses ou trous de poteau dont 1 fosse isolée et plusieurs aménagements clairement postérieurs à l'enclos gaulois. Le mobilier se limite à une dizaine de fragments de céramique et ne représente que 5 % du total du matériel céramique.

L'analyse des critères typo-chronologiques provenant du mobilier céramique (près de 550 fragments pour une quarantaine de contenants inventoriés) permet de regrouper en un seul lot le matériel provenant de l'enclos et des deux bâtiments à fond excavé découverts plus au sud de celui-ci et d'étayer l'hypothèse d'une seule et unique occupation gauloise sur les parcelles AK 10, 11, 13 et 22.

De l'enclos dont sont issus 79 % des fragments de céramique et 68 % des vases identifiés sur le site provient un large vaisselier domestique et de produits d'importations constitués de céramiques tournées en mode A et B (8 vases), de céramiques fines en mode A (1 vase), de céramiques fines fumigées (1 vase), de céramiques non tournées (13 vases) exceptionnellement tournassées pour certains vases de stockage, de céramiques peintes

(1 vase) et d'amphores italiennes majoritairement de type A (5 exemplaires sur 7). L'ensemble très homogène hormis quelques éléments plus discutables se situe dans une fourchette chronologique située entre le dernier quart du II^e s. avant notre ère et le milieu du I^{er} s. avant notre ère, datation confortée par la découverte au sommet de l'enclos d'un potin éduen ou ségusiave dit à la « grosse tête ». Le reste du mobilier (- de 5 % du total) malgré de plus grandes incertitudes est en grande partie contemporain de cet ensemble chronologique. La présence en de petites quantités de céramiques communes claires, de sigillées gauloises (du centre Gaule ?), d'amphores ibériques ou régionales pour les plus représentatives attestent non pas de la continuité de l'occupation laténienne mais d'une phase de réappropriation de l'espace à la fin du Haut-Empire (fin II^e-III^e s. après notre ère). Le recoupement avéré du niveau d'abandon de l'enclos gaulois par plusieurs petites fosses appuie cette hypothèse ; l'enclos est donc abandonné, nivelé et l'espace réapproprié dans de plus faibles proportions. La persistance d'une limite antérieure n'est toutefois pas anodine et renvoie à l'appropriation territoriale d'une occupation sur l'autre.

Perspectives

La découverte en 2010 d'un premier site laténien à moins de 300 m au sud des premières structures laténiennes de 2012 (Thévenin 2010) confirme l'importance et l'extension toujours plus grande de l'implantation gauloise dans ce secteur. La contemporanéité des deux habitats semble indiscutable, du moins pour le mobilier issu des principaux ensembles fossoyés. En effet, à l'image du mobilier de l'enclos de 2012, la diversité du matériel de 2010 (près de 900 fragments pour une quarantaine de contenants inventoriés dont des bords de Dressel 1A/1B) autorise une datation relativement homogène située entre le milieu du II^e et le milieu du I^{er} s. avant notre ère. Parmi les structures de délimitation découvertes en 2010 figurent deux enclos fossoyés rectangulaires de 8 000 m² soit plus du double de la surface de l'enclos dégagé en 2012.

Les deux zones d'habitats de 2010 et de 2012 se succèdent du sud au nord privilégiant, au détriment de la plaine, le bas d'un versant en pente douce orienté Nord et le sommet d'une petite butte culminant à 425 m NGF. Une zone de replat drainée actuellement par un cours d'eau d'une largeur n'excédant pas 1,5 m et vierge de tout vestige archéologique après diagnostic distingue géographiquement les deux sites. Cette zone d'incisions intermittentes (ou limite de contrainte naturelle) pourrait être à l'origine du découpage en deux groupes distincts de l'habitat gaulois, chaque groupe (de 22 600 m² et 40 000 m²) possédant son propre parcellaire (enclos et fossés), ses propres unités domestiques et ses propres caractéristiques architecturales (bâtiment sur poteau ou sur radier pour les aménagements de 2010, bâtiments à fond excavé ou sur cave pour les découvertes de 2012).

À l'image des toutes dernières découvertes régionales (Riorges, Magneux-Haute-Rive, Andrézieux-Bouthéon tranche 2) le site laténien diagnostiqué à l'occasion de la troisième et dernière tranche de l'extension de la zone

d'activité internationale d'Andrézieux-Bouthéon apparaît d'emblée comme un élément majeur de la carte du peuplement du pays ségusiave pour le second âge du Fer. Il importera donc de cerner au plus près l'étude de cet habitat de très grande ampleur et de le comparer aux autres sites régionaux déjà connus, en se référant tout particu-

lièrement aux principaux sites auvergnats de la région de Clermont-Ferrand (établissement agricole du Pâtural et *oppidum* de Gondole).

Eric THEVENIN
INRAP

INDETERMINE

PROTOHISTOIRE

BONSON - SURY-LE-COMTAL SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ZAC Les Plaines

Tranches 3 et 4

Entre 2008 et 2010, les différentes tranches de diagnostics de la ZAC des Plaines ont permis de mettre en évidence un horizon néolithique, une petite nécropole du I^{er} s. ap. J.C, quelques structures éparses antiques et révèlent surtout les traces de diverses trames parcelaires, allant de la période antique jusqu'à l'époque moderne.

L'opération de 2012-2013 concerne donc la troisième tranche de travaux et couvre une surface d'environ 35 hectares répartis en cinq zones sur les trois communes ; elle s'est déroulée de décembre 2012 à Janvier 2013. Les 577 sondages ouverts permettent d'enregistrer de nouvelles données géomorphologiques et confortent les observations réalisées auparavant. Pourtant, les résultats archéologiques s'avèrent bien en dessous des diagnostics de 2008 à 2010 et se résument à la découverte d'une sorte de dépression humide d'environ 500 m², d'époque protohistorique en périphérie de la zone 1 et dont la nature exacte nous échappe, puis à divers drains disséminés ça et là dans les zones 1, 2, 3, 4 et 5 et dont la quasi totalité reste indatable, vu l'absence récurrente

de mobilier archéologique. Il faut quand même mentionner une petite aire d'occupation protohistorique en zone 2 dont l'étendue et la fonction ne peuvent être appréhendées.

Malgré tout, les découvertes de ces multiples drains enrichissent le travail effectué en 2010 par E. Ferber sur les trames parcelaires. L'auteur avait déterminé quatre axes de trames : 0°, 11° est, 15° est et 18° est. Nous retrouvons en zone 1 la trame à 0°, celle à 11° en zone 2, 4 et 5 et celle à 15° en zone 3. Mais à cette liste se superposent de nouvelles trames, découvertes en 2012/2013 : 28° et 60° est en zone 1, 42° est et 26° ouest en zone 2, 40° ouest en zone 3 et 25° ouest en zone 5. L'absence de mobilier ne permet ni de confirmer, ni d'infirmer les propositions de datations émises en 2010 ; tout au plus, certaines observations sur le terrain suggèrent que les trames inclinées à l'ouest sont relativement récentes.

Cette campagne 2012/2013 confirme l'absence d'occupation sur la zone de la future ZAC.

Tommy VICARD
INRAP

MOYEN AGE

CHARLIEU Logis du Prieur

L'abbaye de Charlieu (Loire), bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, depuis 1889, a fait l'objet de nombreuses études depuis le début du XX^e s. Les dernières interventions, réalisées sur cet établissement, concernaient des études de bâti et de fouilles portant sur le logis du Prieur : façade sud et chauffoir (Delomier, Le Barrier, Monnoyeur-Roussel 2007). Le projet d'installation d'un drain au pied du mur de la façade nord du logis du Prieur, côté cour d'honneur, a conduit le SRA Rhône-Alpes à prescrire un nouveau diagnostic. Celui-ci s'est déroulé du 2 au 4 mai 2012,

L'ouverture de deux sondages, l'un au pied du mur de la façade nord du logis du Prieur et l'autre à la base de la tour orientale, a apporté des informations utiles malgré une surface d'étude très restreinte (17 m²). À l'issue de ce diagnostic, on peut avancer qu'il existe dans le sous-sol de la cour d'honneur des fondations de murs qui appartiennent à des bâtiments médiévaux qui n'apparaissent sur aucun plan ancien. Il est certain qu'ils sont antérieurs au mur (façade et tours) du logis du Prieur cependant les traceurs chronologiques (céramique) extraits des sondages sont trop rares pour pouvoir envisager plus de précision.

Les coupes stratigraphiques ont également révélé l'existence de séquences sédimentaires antérieures à la construction du logis du Prieur dans les sondages 1 (mobiliers céramique XIIIe - XIVe s.) et 2 (partie nord) ou contemporains à cette construction dans le sondage 2 (partie sud). Ces couches sont difficiles à identifier mais elles correspondent certainement soit à des niveaux d'oc-

cupation de cet espace (sols, préparation de sols, remblais), soit à des niveaux en rapport avec la construction des murs du logis du Prieur.

Jean Marc LUROL
INRAP

EPIPALEOLITHIQUE
MESOLITHIQUE
NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

CHAMBEON, MAGNEUX-HAUTERIVE

Le Pège, le Châtelard, Les Rompets, les Chalinas

AGE DU FER
ANTIQUITE
HAUT MOYEN AGE

Opération réalisée de 2008 à 2012

12 500 ans d'occupation dans la plaine du Forez, corrélation entre l'Homme et son environnement

Le projet d'extension de la gravière Cemex Granulats Rhône Méditerranée concerne une surface de 322 867 m². Cette emprise située sur les communes de Chambéon et Magneux-Haute-Rive, en rive gauche de la Loire et à environ 1,5 km de son lit actuel, a fait l'objet, en 2005, d'une campagne de diagnostic à l'issue de laquelle le SRA a prescrit la fouille des vestiges sur 4 secteurs couvrant une superficie de 51 666 m².

Le site localisé à 337 m d'altitude se trouve dans la basse plaine alluviale inondable de la Loire, dans le fossé tectonique d'âge tertiaire du Forez. La plaine alluviale de Chambéon-Magneux n'est encaissée que de 6 à 10 m dans le remplissage oligo-miocène du bassin.

Sur les secteurs étudiés, le plancher caillouteux de la basse plaine alluviale est constitué de galets, de graviers et de sables-limono-argileux compacts dans lesquels s'inscrivent des paléochenaux parallèles de plus de 2 m de profondeur, mais peu abordés par les emprises de fouilles. Ces ondulations permettent de décrire une séquence stratigraphique assez développée dans laquelle s'insèrent des occupations humaines qui s'échelonnent du Néolithique au Moyen-âge.

Des sables moyens à fins commencent par remplir les paléo-chenaux et les zones basses. Des courants vifs sont donc véhiculés dans ces chenaux encore connectés au cours principal de la Loire, mais dont la dynamique tend à s'affaiblir avec une composante limono-argileuse qui devient majoritaire vers le haut. Les argiles à sables moyens se développent alors sur 0,50 m maximum.

Les apports se poursuivent au ralenti en même temps que se développe un marais du fait d'une remontée probable de la nappe phréatique. Des argiles, à sables dispersés, se déposent sur 1 m d'épaisseur dans les chenaux et sur 0,20 à 0,30 m sur les interfluves.

Cette structuration est caractéristique de la présence d'argiles gonflantes et pourrait définir un vertisol. Toutefois, dans le cas présent, nous pensons plutôt avoir affaire à une tourbe évoluée voire à des dépôts d'argiles organiques palustres, avec, de surcroît, des apports alluviaux de grains de sables dispersés dans les argiles. Ce paléosol argilo-sableux noir présente plusieurs faciès qui indiquent que la mise en place de ce niveau s'est faite en plusieurs fois sur une période relativement longue et variée (Berger 2003).

Les chronologies absolues obtenues sur des échantillons provenant des sites voisins de Craitilleux et Rivas indiquent une datation du Mésolithique pour des niveaux franchement tourbeux conservés sous des argiles organiques et du Néolithique moyen pour la mise en place des argiles organiques dans le même contexte que le présent site. Par ailleurs, l'interprétation du paysage végétal contemporain de ces argiles indique des sols gorgés d'eau conquis par une aulnaie à fougères, et l'existence d'une activité agricole, certes modeste, attestée par la présence de pollens de céréales. Pour Chambéon, l'analyse palynologique est négative dans ce contexte mais révèle l'alternance répétée de phases humides et sèches.

Le matériel lithique taillé épipaléolithique et mésolithique représente, chronologiquement, la séquence la plus ancienne du site. Il s'agit d'éléments en position secondaire, principalement recueillis dans des structures plus récentes ou dans des horizons néolithiques/protohistoriques au sens large. Au contact de la terrasse, ces silex retrouvés sur place mais exempts de contextes stratigraphiques, ont vraisemblablement été utilisés et/ou taillés sur le site même.

Sur l'ensemble des secteurs étudiés, on trouve les vestiges d'occupations néolithiques qui couvrent pratiquement la totalité de la période. Stratigraphiquement, ils se situent à la base, ou dans l'horizon organique, occupant la berge d'un paléo-chenal sur les secteurs 2 et 4 ou couvrant le cailloutis alluvial, zone topographiquement élevée, sur le secteur 3. Ainsi, il semblerait que les différents

paléochenaux n'étaient pas totalement comblés et qu'il subsistait probablement une étendue d'eau quand se sont installées les populations du Néolithique.

Du point de vue archéobotanique, pour cette période, les échantillons se sont révélés pauvres en restes de graines (3 graines de plantes sauvages) et riches en charbons de bois.

Le Néolithique ancien est représenté sur les secteurs 3 et 4 par des épandages de mobilier ou niveaux de circulation caractérisés par une série de mobilier céramique et d'artefacts lithiques. Sur le secteur 2, les vestiges, peu nombreux, sont dispersés sur l'emprise sans organisation apparente. Enfin, sur le secteur 3, une enceinte, large d'environ 1 m, a été relevée sur une longueur de 125 m. Il s'agit d'une délimitation de l'espace pouvant correspondre à une structure en élévation de type palissade. A l'est de cette limite, sont réparties une vingtaine de structures empierrées, rectangulaires ou circulaires, interprétées comme des foyers domestiques vraisemblablement à usage culinaire.

La fréquentation du site au Néolithique moyen peut être évoquée, sur le secteur 3, par la présence de quelques éléments mobiliers (céramique et lithique) ne présentant aucune organisation particulière.

Par contre, sur le secteur 4, elle est attestée par une série de 202 structures qui montre une organisation particulière qui caractérise une unité domestique constituée de plusieurs entités délimitées par des trous de poteau et/ou des traces linéaires. Ces entités correspondent à des cellules d'habitat dont la fonction reste à définir.

Le Néolithique final et/ou Campaniforme est perçu à travers la présence d'indices mobiliers (céramique et quelques silex) prouvant l'existence, sur tous les secteurs, d'un niveau d'occupation. Sur le secteur 4, quelques structures en creux, isolées, peuvent être rattachées à cette phase.

Le Campaniforme est une fois encore représenté sur l'ensemble des secteurs par de nombreux fragments céramiques et par quelques éclats de silex.

Sur le secteur 4, à côté de divers niveaux de sol et/ou de circulation constitués par un épandage de mobilier, se distingue une fosse contenant deux vases entiers.

L'assemblage typologique de ces éléments rappelle fortement le mobilier associé à des sépultures de cette période, mais ici aucun squelette n'a été retrouvé...

Lors de la phase d'évaluation, la mise en évidence de structures du Bronze ancien au cœur de deux paléochenaux (un localisé au sud-est du secteur 3 et l'autre entre les secteurs 1 et 2) indique que leur comblement était inachevé à cette période. En revanche, sur le secteur 2, les structures du Bronze ancien situées au sommet de la séquence de remplissage du paléochenal localisé en bor-

dure ouest de ce secteur, montrent que ce dernier était largement comblé au troisième millénaire avant notre ère.

A l'âge du Bronze, la mosaïque paysagère est constituée de cultures de céréales (orge, blés), de fourrés et lisières forestières et de pâtures humides.

Les vestiges, mis au jour pour cette période, rassemblent des structures d'habitat (fosses, silos, fosses d'extraction, fours, vases de stockage et trous de poteau) sur les secteurs 2, 3 et 4 et des structures funéraires (inhumations) sur les secteurs 2 et 3. La grande majorité des vestiges d'habitat est regroupée sur le secteur 2. Les deux autres secteurs, pauvres en vestiges, correspondent plutôt à des zones périphériques peut être à vocation agricole (vases de stockage isolés) et/ou funéraire.

Le mobilier céramique examiné à ce jour, uniquement issu d'ensembles clos, laisse présager l'existence d'une évolution de l'occupation du site entre le Bronze ancien et le début du Bronze final. Le répertoire céramique composé de récipients réalisés dans des pâtes fines ou grossières répond aux principaux usages domestiques.

Les moyens de subsistance du site sont ceux d'une exploitation agricole traditionnelle basée sur l'agriculture (cultures de céréales) et sur l'élevage (identification exclusive des taxons de la triade classique du cheptel).

D'autres activités domestiques telles que la mouture, le lissage (travail du cuir), le polissage, la construction (torchis) et la préparation culinaire (plaques de foyers) peuvent être évoquées par la présence d'outils lithiques ou en alliage cuivreux (alène losangique) et de fragments de terre cuite.

A côté d'objets qui se rapportent plutôt à la vie quotidienne, une épingle en alliage cuivreux et une perle en verre dénotent peut être le statut particulier de certains habitants du site. En témoigne également la présence de tombes aménagées qui contrastent avec les sépultures en simple fosse.

Au premier âge du Fer, sur le secteur 3, les paléochenaux sont complètement colmatés et une nouvelle occupation s'installe dans un paysage de forêts ouvertes composées dans un premier temps d'espèces pionnières comme le bouleau puis d'espèces mésophiles de type chênaies caducifoliées, de culture de céréales, de pelouses sèches et de friches.

Cette occupation, datée milieu du Ve s. av. J.-C., est représentée, sur les secteurs 2 et 3, par du mobilier céramique recueilli dans le comblement de diverses structures en creux.

Sur le secteur 3, l'habitat comprend plusieurs unités domestiques distinctes articulées autour de trois foyers, d'un puisard et d'un imposant puits localisé à la pointe nord du site à une dizaine de mètres des premières structures excavées. Les rares traces d'aménagements sur

poteaux porteurs encore conservées observent une orientation stricte de 335° nord. Le vaisselier domestique de moyenne importance (4042 fragments de céramique non tournée pour un total de 364 vases dominés par les formes basses) est accompagné d'un petit nombre d'importations méditerranéennes (30 fragments d'amphores massaliotes). Les moyens de subsistance du site sont ceux d'une exploitation agricole traditionnelle basée sur l'agriculture et l'élevage.

Sur le secteur 2, la très faible densité de vestiges archéologique traduit une fréquentation épisodique des lieux, sorte d'occupation périphérique ou d'habitat sommaire en relation avec une activité agricole ou avec la chasse (le cerf y est consommé avec certitude).

Mieux conservé que précédemment, le mobilier rassemble un peu moins de 800 fragments de céramique pour une trentaine de récipients. Ce corpus est majoritairement constitué de formes hautes destinées au stockage. Les formes usuelles destinées à la préparation ou au service ne sont pratiquement pas représentées et les produits d'importations totalement absents.

Sur le secteur 4, c'est au moins à La Tène finale que les paléochenaux sont comblés puisque les vestiges qui caractérisent cette occupation recoupent toujours la même couche identifiée au sommet de l'horizon organique brun/noir. Pour cette période, l'occupation est caractérisée par une ferme composée d'au moins trois enclos (secteur 4) et, à l'écart, un petit ensemble funéraire (secteur 1). Ici, l'installation de fossés est effective au plus tard dans le dernier tiers du II^e siècle avant notre ère et se prolonge au moins dans le premier quart du I^{er} siècle avant notre ère.

Une dernière couche de 0,10 à 0,32 m d'épaisseur témoigne du retour de modestes dépôts de crue durant l'Antiquité, période qui accuse une recrudescence hydrologique bien connue sur tout le Rhône et notamment à Lyon.

Les études paléoenvironnementales révèlent la présence de 2 semences de millet et de 3 fragments de noix et montrent qu'au I^{er} siècle de notre ère, ce sont des forêts ouvertes de type bois clairs, haies et accrus avec des espèces des milieux frais et mésophiles, plutôt neutroacidiphiles qui se développent sur des limons et des argiles plus ou moins caillouteuses et sableuses.

Le sapin, certains chênes pédonculés et pins sylvestres trouvés sous forme de bois travaillés ont pu être importés sur le site. Localisées de préférence sur des sols profonds, ces essences proviennent de formations éloignées, sans doute situées au niveau des premières collines du Forez, mais sûrement pas sur la basse terrasse saisonnièrement inondée.

La ripisylve est peu présente dans le spectre des bois gorgés d'eau ce qui laisse supposer qu'à cette période la Loire ne s'écoule pas à proximité immédiate du site.

Malgré le grand nombre de sites repérés en prospection, l'organisation des habitats antiques dans ce secteur de la plaine alluviale de la Loire est encore mal définie. Ici, l'occupation antique, localisée sur les secteurs 2 et 4, couvre plusieurs siècles et l'un des intérêts majeurs de cette fouille réside dans la mise en évidence sur le secteur 2 d'une continuité de l'occupation jusqu'à l'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles).

Dès le début du Haut-Empire, l'organisation du site repose sur la mise en place d'un réseau de fossés et peut être de palissades qui cloisonnent le paysage en secteurs spécifiques définis comme des zones d'habitat et des zones de culture-parcage. Ces fossés qui pérennisent les orientations implantées à La Tène finale s'inscrivent également dans la trame parcellaire observée au cœur du *forum* de Feurs et participent ainsi au « programme » d'aménagement du territoire autour de la capitale Ségusiave.

D'une façon générale, les vestiges mis au jour paraissent de conception assez rudimentaire et les différents mobiliers reflètent l'image de contextes de vie modestes (peu d'objets de prestige) tournés vers les activités agro-pastorales. Ces installations présentent donc les caractéristiques de petits établissements agricoles distants d'environ 340 m et desservis par un chemin, ils pourraient dépendre de la *villa* gallo-romaine implantée au lieu-dit « Les Résinets », sur les communes de Chambéon (*pars urbana*) et Mornand (*pars rustica*).

Enfin, sur le secteur 2, dans la continuité de l'occupation antique, deux structures constituent les premiers témoins d'une fréquentation de ce secteur de la plaine du Forez au haut Moyen-âge.

En l'absence de tout mobilier, un certain nombre de vestiges n'a pu être rattaché à une période chronologique particulière. D'autres, essentiellement des fossés, se superposent aux limites parcellaires actuelles. Ces structures, de portée limitée, pourraient dans certains cas compléter le paysage esquissé entre autre pour l'époque antique.

Pour toutes les périodes concernées, ces nouvelles données viennent amplement compléter notre connaissance sur les occupations humaines dans cette partie de la plaine du Forez et ajoutent de nouveaux jalons à la réflexion sur l'organisation des occupations dans un terroir régional.

Christine VERMEULEN
rédaction collective
INRAP

CIVENS

La Motasse

L'intervention du 1er au 9 octobre se rapporte au projet d'extension d'une carrière d'extraction de granulat située sur la commune de Civens au lieu-dit La Motasse.

Localisé au Nord de l'agglomération antique de Feurs sur les limites communales de Civens (parcelles E 187 et

354), ce diagnostic de 48 540 m², proche de la Loire et situé en zone inondable, s'est avéré totalement négatif.

Eric THEVENIN
INRAP

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE ANCIEN

CLEPPÉ

ZAC de la Font de l'Or

ANTIQUITE
MOYEN AGE

Zone néolithique et protohistorique

L'aménagement sur la commune de Cleppé de la future ZAC de la Font de l'Or en bordure de l'autoroute A72 a nécessité la conduite d'une opération de fouille préventive de mai à septembre 2012 sur une emprise de 16 700 m² environ (voir photo n°24). La surface à traiter, composée de deux zones a été réduite d'environ 30% de son volume après passage de la CIRA en juin 2012.

Le site est localisé dans la plaine du Forez sur les plages sablonneuses d'inondations fluviales qui sont rapidement mises en eaux lors d'épisodes pluvieux ou humides du fait de la proximité de la Loire (environ 1,6 km de distance), de l'Alliot (moins de 0,4 km) et de leurs nappes phréatiques respectives.

Les vestiges découverts sont composés d'aménagements en creux ou à plat (fosses, foyers, structures à



Fig.24 Cleppé, ZAC de la Font de l'Or (cliché, Julia Patouret, Chronoterre Archéologie)



Fig.25 Cleppé, ZAC de la Font de l'Or (cliché, Julia Patouret, Chronoterre Archéologie)

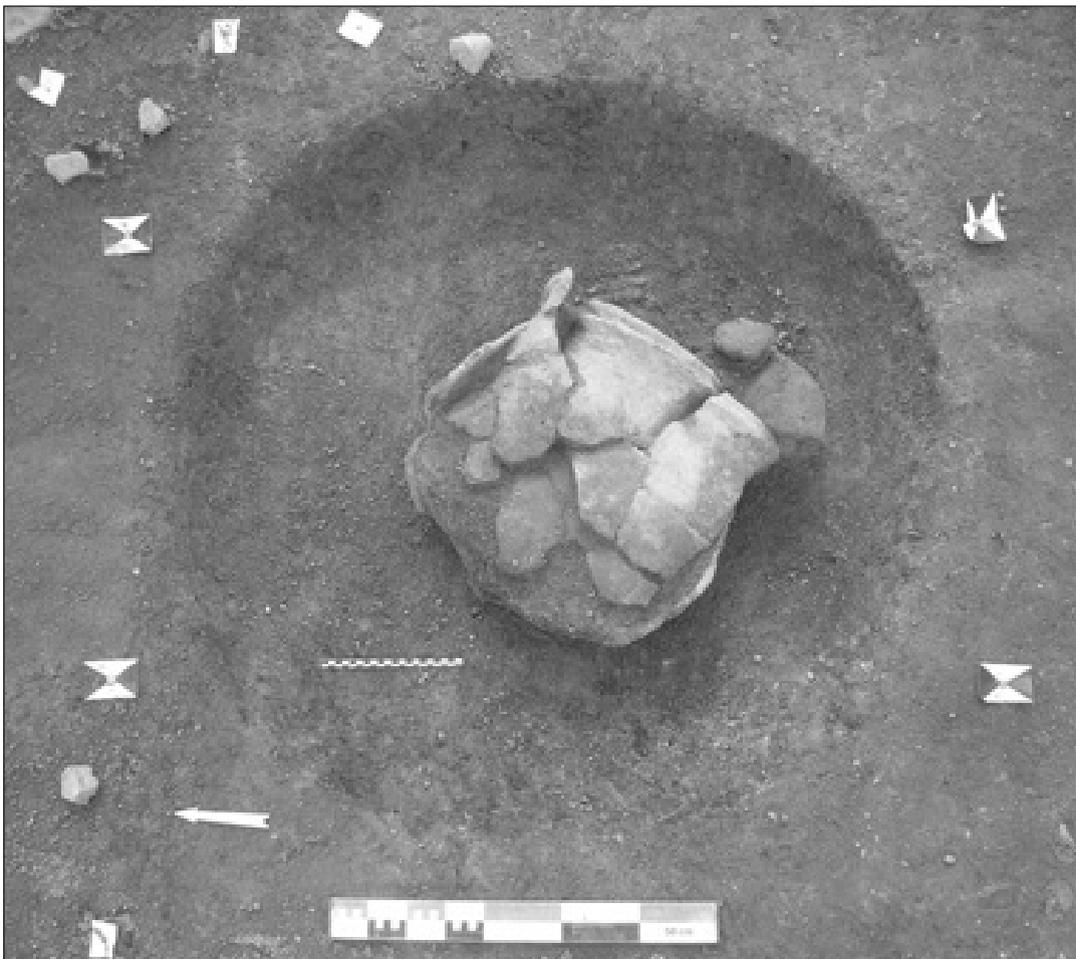


Fig.26 Cleppé, ZAC de la Font de l'Or (cliché, Julia Patouret, Chronoterre Archéologie)

galets), d'épandages d'éléments mobiliers ainsi que de dépôts de céramiques isolés.

La phase d'occupation du site la plus densément marquée est datée du Néolithique moyen. Représentée sur les zones 1 et 2, cette étape de fréquentation se caractérise par la mise en place de deux doubles alignements de structures à galets chauffés sur plus de 50 mètres de longueur, ainsi que des rejets denses de fragments de mobilier céramique et lithique, des dépôts de vases et de matériel de mouture (entier ou fragmenté), et quelques aménagements en négatif. Les datations radiocarbone permettent de confirmer l'étalement de l'installation des alignements de structures à galets sur quelques siècles, du Néolithique moyen 1 au Néolithique moyen 2. La chronologie relative indique aussi une pérennité de la mise en place des foyers sur quelques générations.

L'ouest de la zone 2 a livré plusieurs paélosols qui sont principalement attribuables (étude en cours) à une phase finale du Néolithique, plus précisément de la culture Campaniforme. Quelques structures en creux sont aussi rattachées à cette phase, bien attestée par une datation sur graine et des dépôts céramiques remarquables (voir photos n°25 et 26).

Quelques témoins matériels datés du Bronze ancien (étude en cours) attestent d'une fréquentation du centre de la zone 2 à cette période, sous forme de rejet de mobiliers céramiques et lithiques, de pots entiers isolés associés à un petit nombre de structures en creux de type négatif de poteau.

La présence humaine à la période antique est caractérisée par un dépôt funéraire au sud de la zone 1. Il s'agit d'une céramique qui contenait des restes de combustion ainsi qu'un fragment de monnaie. Les autres indices datant de cette période sont peu caractéristiques et limités à des éléments épars sur tout le site. Les quatre grands fossés de drainage orientés est-ouest rythmant l'espace des deux zones ont été mis en place aux périodes historiques (étude en cours).

Il apparaît que les berges de la Loire sont assez densément occupées depuis le Néolithique moyen au moins, et que les installations de structures à galets chauffés sont utilisées de manière quasiment continue, ou tout du moins avec une transmission (d'usage et d'emplacement) sur plusieurs siècles. La fin du Néolithique voit se mettre en place une fréquentation du site par des populations de culture Campaniforme structurant moins l'espace par des aménagements que par une densité élevée de rejets de mobiliers. Les populations ayant investi le site au début de l'âge du Bronze ont laissé des vestiges encore moins denses qu'à la période précédente, adoptant un compromis entre aménagements et dépôts mobiliers dans le même périmètre. Du Néolithique moyen jusqu'au début de la Protohistoire, les dépôts isolés de vases entiers et de matériel de mouture sont récurrents sur toute l'emprise du site.

On peut constater une bonne conservation des vestiges, sans que les éléments de mobilier soient érodés ou remaniés de manière importante. Il existe toutefois un biais taphonomique induit par le milieu naturel, puisque les ossements n'y sont quasiment pas conservés. Il en est de même pour les éléments environnementaux les plus fragiles (pollens, etc.) ainsi qu'une bonne partie des restes de charbons qui sont simplement absents.

Le site constitue donc un jalon départemental supplémentaire dans la connaissance des périodes de la Préhistoire récente de la plaine du Forez. Ce milieu naturel induisant des contraintes particulières telles que les périodes de crues et d'assèchement, il convient de considérer les vestiges sous un point de vue ponctuel voire saisonnier, sans toutefois nier leur caractère récurrent.

Julia PATOURET
Chronoterre Archéologie

Zone médiévale

Cette fouille archéologique préventive s'inscrit dans le projet d'aménagement de la ZAC de la Font de l'Or. Cette opération fait suite au diagnostic archéologique réalisé par Vincent Georges en 2010 (V. Georges, 2011). La fouille de la zone 1 s'est déroulée du 09 juillet au 30 août 2012 et portait sur une surface de 6000 m². Toutes les études étant encore en cours, les résultats présentés ci-dessous sont indicatifs.

La présence de labours profonds et le niveau d'apparition de la nappe phréatique ont fortement nui à la lisibilité du site. Le premier décapage de la zone de fouille a permis de mettre en évidence que les vestiges se concentraient essentiellement dans la partie orientale de l'emprise. Seules six structures ont été observées dans la partie occidentale. La séquence sédimentaire est composée de cinq ensembles stratigraphiques couvrant la terrasse alluviale sur une épaisseur moyenne de 0,60 m. La fouille et le relevé des coupes des différents sondages ont permis de comprendre la dynamique de sédimentation mise en place par les apports fluviaux successifs, signes d'inondations et/ou de crues conséquentes.

A l'extrémité sud-est de la zone, quatre foyers à galets chauffés ainsi que deux épandages de torchis ont été observés. La zone Natura 2000 séparant les différentes zones de fouille ne permet pas d'être affirmatif sur le rattachement de ces structures avec celles présentes plus au sud, cependant, il semblerait que ces vestiges matérialisent la limite septentrionale de l'implantation néolithique fouillée en zone 1 et 2. L'étude des éléments architecturaux en terre crue, qui ont fait l'objet de prélèvements ciblés permettra peut-être de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Les structures identifiées dans la partie orientale appartiennent probablement à l'époque médiévale et sont

matérialisées par des fossés, des fonds de cabanes, des fosses, un silo et quelques trous de poteaux. Leur répartition ainsi que leur faible nombre et recoupement entre les structures, dans un espace assez restreint (190 m²), laissent à penser que la période d'occupation fut très courte. Ces structures étaient en partie arasées et leur fonction primaire reste pour la plupart indéterminée.

Cependant, l'ensemble du mobilier, bien qu'en faible quantité, semble homogène et caractéristique d'une occupation des Xe - XIe siècles.

**Claire Péquignot
Chronoterre Archéologie**

PROTOHISTOIRE

ANTIQUITE

CLEPPÉ ZAC de la Font de l'Or, Tranche 2

L'intervention du 6 au 14 décembre 2012 se rapporte au projet d'aménagement d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). Il s'agit de la deuxième opération de diagnostic archéologique réalisée dans le cadre de ce vaste projet régional entrepris sur la commune de Cleppé La Font de l'Or. La première tranche de 60 000 m² s'est déroulée au nord sur plusieurs parcelles mitoyennes en août et septembre 2010 (parcelles ZB 10, B 136 et 137) avec pour principaux résultats la découverte de vestiges matériels datés du Néolithique ancien à l'étape la plus précoce du Bronze ancien. Deux secteurs ont été circonscrits durant cette première opération : au sud de la zone 1 des foyers à pierres chauffés isolés, des fosses et des amas de galets ; à l'est de la zone 2, deux alignements Nord-Sud de 8 à 12 foyers à pierres chauffées de formes oblongues aménagés sans espacement précis (Georges 2011).

Localisé au Sud-Ouest de l'agglomération de Feurs en rive gauche de la Loire sur d'anciens dépôts alluvionnaires, le diagnostic de décembre 2012 réalisé sur une surface de 54 035 m² s'est de nouveau avéré positif avec la découverte sur les parcelles B 164, 165, 166 et 525 d'une petite série de structures protohistoriques et antiques réunissant de 8 à 10 aménagements exclusivement fossoyés. La stratigraphie relativement simple permet par ailleurs d'isoler et de dater deux grands horizons chronologiques. Le premier est néolithique et se rattache au sommet d'une couche polygénique d'origine alluviale constituée de graviers, de sables grossiers et de rares petits galets (l'US 3) ; le second est protohistorique et occupe toute l'épaisseur d'une couche sablo-limoneuse dans laquelle la fraction argileuse est visible mais peu abondante, l'US 2.

D'un point de vue matériel, l'horizon le plus ancien contient une centaine de fragments datés pour les plus significatifs du Néolithique ancien à moyen (87 fragments). Mieux représenté, l'horizon protohistorique compte environ 190 céramiques dont une majorité d'éléments rattachés au Bronze ancien (110 fragments). Le reste du mobilier céramique est daté du Bronze moyen/récent (8 fragments), du Bronze final (une vingtaine de fragments issus des US 2 et 3), de la Protohistoire au sens large (61 fragments) et dans une moindre mesure de La Tène finale (2 fragments d'am-

phores italiques). Le matériel gallo-romain est tout aussi peu significatif avec 6 fragments dont 2 fragments d'amphores ibériques.

Dépourvu d'outil remarquable, le mobilier lithique ne permet aucune filiation culturelle et se limite à 30 éclats de taille en silex, à 3 fragments d'hypothétiques lissoirs en grès dur et à 7 fragments de mouture façonnés sur des blocs de granite dont 2 exemplaires à double surface active (signe d'une économie restrictive ?). A deux exceptions près (les Fait 21.2 et 41.1) tous ces objets proviennent des US 1 (3,3%), US 2 (43 %) et 3 (46,7 %).

Parmi les découvertes significatives de décembre 2012 figurent :

Pour la Préhistoire et la Protohistoire

La raréfaction des vestiges depuis le Nord vers le Sud de la zone diagnostiquée en décembre 2012 montre que nous nous trouvons à la périphérie voire en marge de l'installation néolithique et protohistorique évoquée en 2011. Parmi les structures rattachées à une chronologie précise, il ne se trouve qu'une seule fosse datée du Bronze ancien, aucune de la période Néolithique. Les autres structures (non fouillées ou pourvues d'un échantillonnage matériel trop faible) rattachées à l'horizon protohistorique sont au nombre de 7 et se divisent en 1 fosse, 1 foyer et les restes de 5 autres foyers ou amas de galets profondément bouleversés. Le site dans son ensemble n'est donc pas contenu à l'intérieur d'un périmètre précis mais étalé et de densité rapidement décroissante depuis l'extrême Nord du secteur (zone 2) où se concentrent les 2 batteries de foyers à pierres chauffées repérées durant la tranche 1 (Georges 2011). La diminution et l'isolement des aménagements débutent dès la zone 1 pour s'accroître en direction du Sud dans les parcelles sondées fin 2012. Le maillage devenant très irrégulier sans réel secteur préférentiel.

Pour la période laténienne

La découverte de deux fragments d'amphores italiques isolés de tout contexte d'habitat est à signaler.

Pour la période antique

Il faut noter la découverte de traces diffuses caractérisant une petite occupation rurale à l'architecture de bois et de torchis située au nord du projet (parcelles B 525, 164, 165). Le parcellaire d'orientation Est/Ouest matérialisé au sol par 2 fossés est comparable à celui déjà relevé en

2011 à l'occasion de la tranche 1. Bien que rarissime, le mobilier gallo-romain évoque une datation aux environs I^{er} et II^e siècles de notre ère.

**Eric THEVENIN
INRAP**

NEOLITHIQUE

AGE DU BRONZE - AGE DU FER

FEURS La Ronzière

ANTIQUITE

MOYEN AGE

La Ronzière tranche 2

L'intervention du 12 au 21 novembre 2012 se rapporte au projet d'extension d'une zone d'extraction de granulat. Il s'agit de la deuxième opération de diagnostic archéologique réalisée dans le cadre de ce vaste projet entrepris sur la commune de Feurs. La première tranche de 34 800 m² s'est déroulée à l'Est en mars 2011 sur une parcelle mitoyenne avec pour principaux résultats la découverte de vestiges de quatre périodes chronologiques. Le Néolithique moyen était représenté par un alignement de 4 fosses circulaires à pierres chauffées associées à un dépôt de 7 meules sur galets, la Protohistoire au sens large par 2 vases de stockages semi-enterrés, l'Antiquité (II^e-III^e s.) par une fosse rituelle associant les restes calcinés d'un jeune porc avec les fragments céramiques provenant d'au moins 24 vases et de 8 lampes à huile et la période médiévale (IX^e / XII^e s.) par 2 fosses détritiques (Eric Thévenin 2011). L'extrémité Nord de la parcelle avait pour sa part révélé la présence d'un paléo-chenal de 18 m de large comblé dès la Préhistoire.

Localisé au Sud de l'agglomération de Feurs non loin de la Loire sur un talus dominant d'une dizaine de mètres le lit d'inondation du fleuve, le diagnostic de novembre 2012 réalisé sur une surface de 35 600 m² s'est de nouveau avéré positif avec la découverte d'une trentaine de structures.

Le Néolithique se caractérise par la découverte de 3 nouveaux foyers à pierres chauffées portant à 7 le nombre des foyers de ce type dégagés depuis 2011 sur cette zone. L'alignement Est-Ouest évoqué en 2011 est conforté par la découverte d'un quatrième aménagement prolongeant une suite de 3 autres foyers agencés à intervalle régulier. La zone d'extension maximale de l'ensemble des foyers s'agrandit vers l'ouest pour s'étirer sur une longueur de près de 80 m. Une fosse comprenant une meule sur galet (brulé) utilisée comme de élément calage complète la liste des structures néolithiques ou de transition culturelle comme les rares éléments Campaniforme/Bronze ancien du sondage 226.

La découverte en 2011 d'un dépôt de 7 meules à proximité des foyers permettait d'imaginer un processus complexe associant dans une même chaîne opératoire des

structures foyères et des espaces domestiques distincts vraisemblablement dispersés. Le reste des vestiges céramiques demeurerait confiné au Nord de la parcelle pour apparaître au sommet d'un large paléo-chenal comblé dès le Néolithique moyen. Pour des raisons climatiques particulièrement défavorables, le prolongement de ce chenal vers l'Ouest n'a pas été reconnu durant cette deuxième opération. Il pourrait néanmoins avoir été recoupé par un hypothétique quatrième foyer à pierres chauffées totalement isolé au Nord de la parcelle (structure 235.1). L'attribution chronologique de cet aménagement sans mobilier est tout aussi incertaine, la zone étant principalement occupée par des structures médiévales.

Pour la Protohistoire

Contrairement aux structures protohistoriques de la tranche 1, les vestiges de 2012 suffisamment documentés permettent d'établir une chronologie relative établissant la pérennité de l'occupation depuis la période néolithique. Ils constituent un ensemble cohérent et relativement dense sur une large zone d'environ 10 000 m² située dans le troisième tiers Sud de la parcelle. Parmi les structures protohistoriques rattachées à une chronologie précise le Bronze moyen/récent est représenté par 5 aménagements fossoyés et le Bronze final (2b/3a) par une seule fosse localisée à l'extrémité méridionale de l'habitat. Les autres structures (non fouillées ou pourvues d'un échantillonnage matériel trop faible) rattachées à l'horizon protohistorique sont au nombre de 15 (fosses, foyer). Avec une représentation de près de 75 % du total de céramiques (530 fragments) l'occupation Bronze moyen/récent est de loin la plus représentée sur le site. Les aménagements Bronze moyen/récent sont tout aussi remarquables avec la présence de fosses silos et de vases semi-enterrés. D'autres aménagements du Bronze moyen/récent figurent sans aucun doute parmi les 13 structures protohistoriques non datées. Une autre petite zone d'habitat sans réelle densité avait été dégagée plus au Nord durant la tranche 1.

L'âge du Fer constitue une période inédite sur le site de la Ronzière et ne concerne qu'une seule fosse isolée datée de la période de la Tène. Elle fait le lien avec la fosse gallo-romaine découverte en 2011 dont le contenu manifestement culturel et tout à fait exceptionnel (376

fragments de céramique pour un minimum de 24 récipiens et les restes de 8 lampes à huile) n'est pas sans évoquer un enracinement territorial des lieux en territoire ségusiave.

Pour la période médiévale

On note parmi les vestiges médiévaux, les traces diffuses d'une petite occupation délimitée au Nord de la parcelle par plusieurs structures à vocation artisanale orientées sur la métallurgie comme l'atteste la présence de scories et de parois de four. Concernant le mobilier associé la découverte d'un bord d'oule à lèvre en bandeau et d'un fond bombé en céramique commune grise évoquent une datation aux environs du Moyen Age central soit entre les IXe et XIIe siècles. Bien que très peu documentée (20 fragments au total) cette orientation chronologique corrobore l'analyse du contenu de deux autres fosses dégagées en mars 2011 dans le même secteur à l'occasion des sondages archéologiques de la tranche 1. La présence proche au Nord du château de La Selle de tradition médiévale et de son moulin aménagé sur le ruisseau le Garollet confère à ses aménagements un intérêt tout particulier.

La Ronzière tranche 3

L'intervention du 22 novembre au 5 décembre 2012 se rapporte au projet d'extension d'une zone d'extraction de granulats. Il s'agit de la troisième et dernière opération de diagnostic archéologique réalisée dans le cadre de ce vaste projet entrepris sur la commune de Feurs depuis 2011. La tranche 3 porte l'emprise totale du projet à 113 000 m².

Le diagnostic réalisé sur une surface de 43 000 m² s'est de nouveau avéré positif avec la découverte de nouvelles structures néolithiques.

Pour la Préhistoire

La période Néolithique se caractérise par la découverte d'une surface d'habitat à vocation domestique délimitée par un enclos de plan rectangulaire de 180 m². A l'intérieur de cet enclos s'ouvre une grande dépression anthropisée ou aire de travail matérialisée en surface par de nombreuses céramiques écrasées en place associées à cinq meules et molettes sur blocs et galets principalement fragmentés, fissurés et brûlés (la matière principale étant le granite).

Pour la Protohistoire

A cette période se rattachent quatre structures isolées, sans impact ni attribution chronologique précise. Il s'agit d'un foyer à comblement charbonneux mêlé d'inclusions caillouteuses, de deux petites fosses rudimentaires et d'une anomalie circulaire non fouillée.

Pour l'Antiquité

Le mobilier gallo-romain n'est représenté que dans une seule structure et encore de manière très succincte (1 fragment d'amphore gauloise et plusieurs fragments provenant d'un petit pot en céramique commune rouge). Il s'agit d'un fossé drainant relevé en plan sur une longueur de plus de 180 m.

Pour les périodes récentes

Les vestiges datés de la période historique ou moderne regroupent un drain et une anomalie rectiligne isolée.

**Eric THEVENIN
INRAP**

FEURS Prévoriaux

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

OPERATION NEGATIVE

FEURS rue de Randan

L'intervention réalisée du 28 au 29 février 2012 se rapporte à un projet de construction d'une maison individuelle sur une emprise totale de 1653 m².

s'est avéré totalement négatif.

**Eric THEVENIN
INRAP**

Localisé au sud-ouest de Feurs, non loin de la Loire et à l'extérieur des limites antiques de la ville, ce diagnostic

Cette opération de fouille d'archéologie préventive est intervenue dans le cadre des travaux d'extension d'une carrière située sur les communes de Saint-Laurent-la-Conche et de Marclopt, au lieu dit Tassin. Elle fait suite au diagnostic archéologique effectué par Vincent Georges en 2006 sur une surface de 178 600 m², mettant en évidence des espaces domestiques et funéraires protohistoriques et des aires d'habitat néolithique et du Moyen Age.

La présente opération s'est déroulée du 8 octobre au 14 décembre 2012.

Le site est localisé dans la partie orientale de la plaine du Forez. Il concerne deux fenêtres décapées sur respectivement 6000 m² (zone 1) et 19 819 m² (zone 2) qui ont permis de mettre en évidence plusieurs occupations, dont les vestiges ont en moyenne été observés à 0,30 m



Fig.27 Marclopt, Tassin zone 1, enclos funéraire : cliché, Audrey Charvet, Chronoterre Archéologie

en dessous du niveau de sol actuel. Les structures sont globalement mal conservées avec des niveaux d'ouverture largement arasés par l'érosion et les labours successifs. Un ru servant de drain ou de canal d'irrigation est situé au nord des deux zones suivant un tracé est-ouest, dont les fluctuations ont pu être mises en évidence lors de la phase de décapage extensif de la zone 2, complétant ainsi les données observées dans les sondages de diagnostic.

Dans la zone 1, les faits archéologiques s'insèrent généralement dans la première terrasse de la Loire qui prend ici la forme d'un faciès à cailloutis et matrice sableuse facilitant l'évacuation de l'eau et limitant ainsi la formation d'un sol hydromorphe comme c'est majoritairement le cas en zone 2. L'érosion et la nature acide du terrain n'ont pas facilité la conservation des vestiges archéologiques mais, outre la structure à galets chauffés fouillée lors du diagnostic, le décapage mécanique a toutefois permis de dégager plusieurs faits remarquables, dont la plupart sont protohistoriques.

Il s'agit tout d'abord de deux enclos fossoyés (figure 27) dont la vocation funéraire de l'un est notamment avérée par la présence d'une tombe centrale associée à un dépôt

de trois vases. Il se caractérise par un plan rectangulaire (18 x 9 m environ) orienté nord-ouest/sud-est avec à chaque angle des excroissances circulaires plus ou moins bien conservées. Le second, orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest, est plus allongé (20 x 6,5 m) avec des angles arrondis. On dénombre également 4 crémations mises au jour sans organisation apparente à l'extérieur des enclos et peut-être 2 autres supplémentaires, caractérisées, l'une par la présence en surface de matériel osseux brûlé, la seconde par un amas osseux situé au fond d'une fosse. Malgré la faible quantité de mobilier céramique, l'horizon chronologique de ces vestiges semble renvoyer à la fin de l'âge du Bronze ou au début du premier âge du Fer.

Un paléosol mal conservé, probablement protohistorique, est également attesté dans le quart nord-est de l'emprise et n'est malheureusement connecté à aucune autre structure en place. Dans ce même secteur, un fossé quadrangulaire médiéval probablement associé à 2 petits fossés linéaires orientés selon l'axe nord-ouest/sud-est ont été par ailleurs dégagés. A l'ouest de ces derniers, un autre fossé à plan semi circulaire cette fois (d'environ 8,5 m de long) a été mis au jour, peut-être en association avec 3 petits trous de poteau (ou de piquet) localisés sur l'axe



Fig.28 Marclopt, Tassin : photo aérienne de la zone 2 (cliché, Jean François Parot, GRAL)

d'interruption du fossé. Enfin, le reste des faits archéologiques est représenté par un petit lot de structures en creux dont la fonction et la datation sont encore à définir, mais dont l'origine naturelle n'est pas à écarter.

Sur la zone 2 (figure 28), les faits archéologiques concernent majoritairement des vestiges liés à des activités domestiques, installés dans un substrat caillouteux très compact dont la nature argileuse est responsable des faciès hydromorphes liés à la présence du ru. Ils sont matérialisés à l'extrémité nord de l'emprise de fouille par un niveau de rejet de céramiques et de galets chauffés mis au jour dans les strates supérieures du paléochenal. Une grande fosse de rejet et une autre contenant un vase occupent la rive sud de ce secteur hydromorphe dont le mobilier atteste vraisemblablement de l'occupation de la zone par des populations de la fin de l'âge du Bronze. En continuant vers le sud-ouest, on dénombre au moins 3 autres fosses de rejet, deux vases-silos et un trou de poteau qui semblent également appartenir à cet horizon chronologique.

Même si les vestiges d'habitat sont ici peu nombreux et très altérés, la présence de ces structures en proximité immédiate de zones hydromorphes souligne l'exploitation

humaine de ce secteur, comme en témoigne d'ailleurs la présence d'un puits antique et des nombreux fossés qui traversent la zone 2. Ces derniers sont essentiellement destinés à assainir les parcelles rendues insalubres par la présence des zones humides ou marécageuses témoignant des fluctuations du ru, à l'exception peut-être du petit parcellaire localisé au centre de la zone 2. La majorité de ces réseaux fossoyés respectent généralement un axe nord-sud ou est-ouest, mis à part deux linéaires dont l'axe est grossièrement décalé de 45° par rapport aux précédents, suivant une orientation sud-est/nord-ouest et sud-ouest/nord-est.

Les fossés n'ont livré pour la plupart aucun mobilier à l'exception du fossé nord-sud légèrement courbe observé à l'ouest de la zone 2 dont la dernière phase a fourni du mobilier antique. Il reprend d'ailleurs l'axe d'un fossé plus ancien peut-être protohistorique, soulignant ainsi la pérennité de l'occupation du sol et la volonté de drainer ce secteur jusqu'à des périodes très actuelles, puisque ce fossé figure encore sur le cadastre napoléonien et qu'une partie était même encore visible dans le paysage actuel, au nord de l'emprise.

Audrey CHARVET
Chronoterre Archéologie

MOYEN AGE

MONTBRISON

Médiathèque, place Eugène Beaume

EPOQUE MODERNE

La communauté d'agglomération Loire-Forez ayant pour projet l'aménagement de l'ancienne église des Cordeliers de Montbrison en médiathèque, une fouille archéologique préventive a été effectuée parallèlement à une étude de bâti.

L'église, érigée dans le dernier quart du XIIIe s., est dotée d'un fort contrefortement au sud et d'un cloître au nord. Deux portes, aménagées dans le mur mitoyen séparant l'église du cloître et de part et d'autre d'un mur de chancel, permettaient l'accès à la galerie sud du cloître. La porte donnant sur le chœur, à l'est du chancel, devait être réservée aux frères. Entre le XIVe et le XVIIe s., le mur sud-est successivement percé de grandes ouvertures permettant l'accès aux chapelles latérales. Les vestiges d'un bâtiment construit devant la façade occidentale pourraient correspondre à ceux de la chapelle dite Porta Coeli, construite au XVe s. La nef est rehaussée dans le courant du XVIIe s. avec l'aménagement de nouvelles fenêtres et d'une nouvelle toiture.

La galerie sud du cloître, d'une largeur interne de 3 m, est couverte d'une simple charpente. Le mur bahut est cependant contrebouté par un massif situé au centre de la galerie et par un contrefort en biais dans l'angle sud-ouest.

Le droit de sépulture étant l'une des principales sources de revenus chez les ordres mendiants, le couvent prévoit

l'emplacement de sépultures privilégiées aménagées dès l'origine dans le mur de la galerie du cloître sous la forme d'enfeu. Les galeries sont par ailleurs entièrement occupées par des sépultures en fosse.

La nef de l'église compte plusieurs caveaux, dont un ensemble constitué de 4 caveaux maçonnés de très bonne facture adossés à ce qui pourrait être un mur de chancel. De nombreuses sépultures en fosse occupent le reste de l'espace.

Les quatre chapelles latérales sud mises au jour présentent toutes les fondations d'un autel accolé à leur mur oriental. Deux des chapelles abritaient des caveaux importants et la fouille de la chapelle orientale, la plus grande et la plus ancienne (XIVe siècle), a permis le prélèvement de plusieurs plaques d'enduits peints illustrant le décor de cet espace.

La fouille des sépultures n'a pu être exhaustive en raison de la forte densité de vestiges. 77 structures funéraires ont cependant pu être fouillées, dont 62 sépultures en fosse, comptabilisant un total de 121 individus. Ce corpus présente 92 adultes et 14 sujets immatures. Les analyses taphonomiques préliminaires indiquent que l'inhumation en cercueil et/ou en linceul est de mise que ce soit pour les inhumations en fosse ou en caveaux.

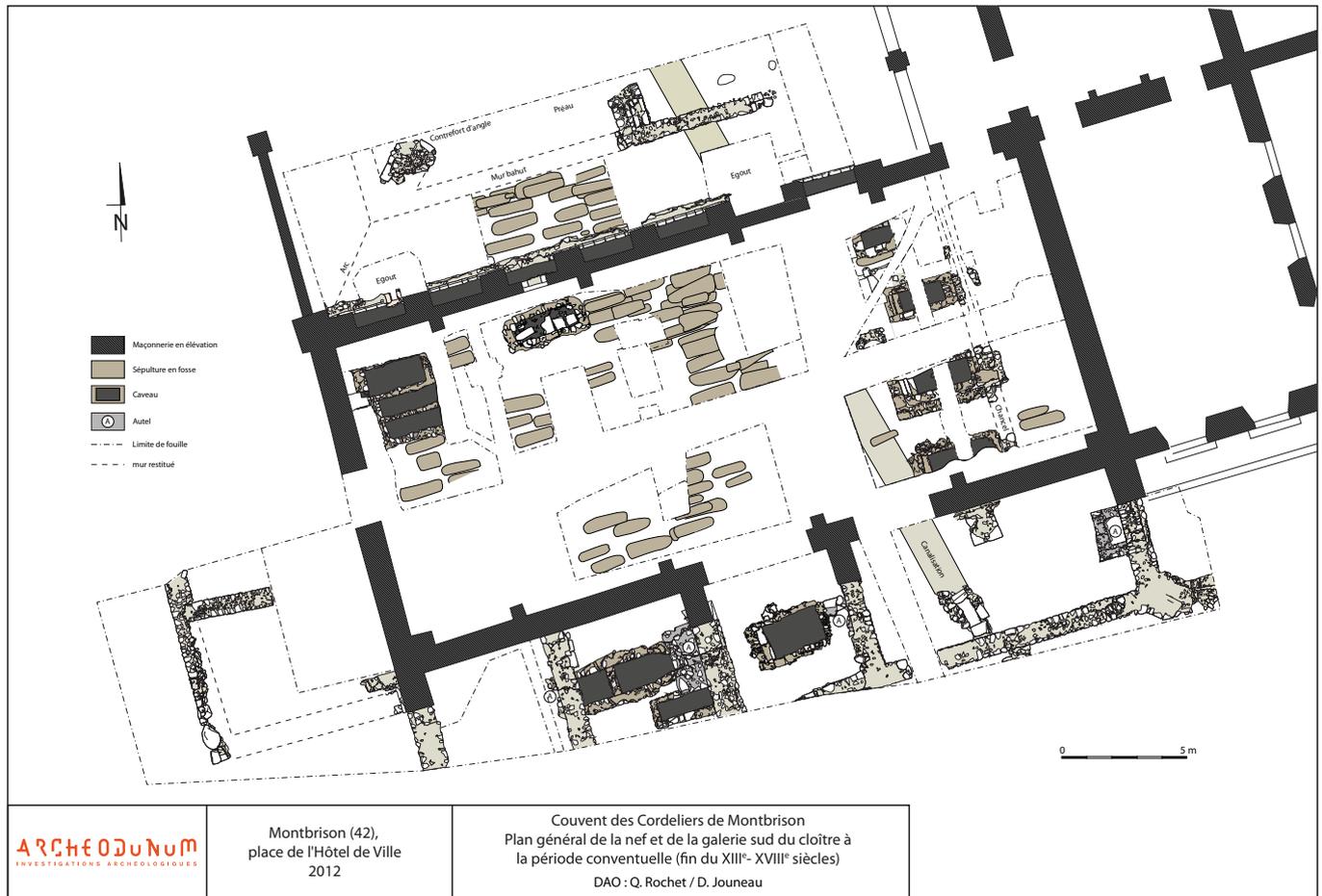


Fig.29 Montbrison, Hôtel de Ville, place Eugène Beaulieu : plan général de la nef (DAO, Q. Rochet, D. Jouneau)

A partir du XIX^e s. se succèdent une grande série de transformations : destruction du cloître, du chœur et des chapelles, nombreux percements et aménagements liés

aux diverses fonctions des bâtiments (grenette, théâtre, salle des fêtes et caserne de pompiers).

David JOUNEAU
Archéodunum

MOYEN AGE

PERIGNEUX

Place de l'Église, cimetière

EPOQUE MODERNE

Lors du réaménagement de la place principale du bourg de Périgueux, la découverte d'ossements humains épars et de deux sépultures aménagées dans les altères de granite et recouvertes de dalles jointives de la même roche, ont amené la municipalité de Périgueux à contacter le service régional de l'archéologie. Une petite intervention fut donc montée en urgence par le SRA Rhône-Alpes, à l'aide d'archéologues du GRAL, de manière à documenter les rares sépultures observées et à guider les futurs travaux conduits sur la place afin de ne pas mettre au jour ou dégrader de nouvelles sépultures. Après cette intervention qui se déroula sur une semaine,

il est apparu que les deux sépultures observées en surface correspondaient à la fin du Moyen-Age ou à la période moderne. Quelques inhumations plus récentes, probablement attribuables à la période contemporaine furent également observées. Pour cet étape chronologique, les défunts étaient inhumés dans un cercueil en bois et dotés d'un chapellet. Les inhumations correspondent au cimetière paroissial qui fut abandonné au cours du XIX^e siècle. L'église de Périgueux est un édifice caractéristique du gothique forézien.

Fabien DELRIEU
MCC - SRA

Opération réalisée de 2007 à 2011

L'étude de la façade orientale et de son retour sud a permis d'établir la chronologie relative de l'ensemble. Un vestige de mur médiéval s'étendant sur 10m de long et 0,80m de haut à partir du sol de la terrasse constitue le socle de l'élévation du XVIII^e s. Les nombreuses observations et les trous de boulins, prouvent que le rez-de-chaussée actuel de l'aile orientale marquait un premier étage d'un ancien bâtiment médiéval. Un vestige maçonné très ténu signe la présence d'une structure perpendiculaire (piédroit, mur) antérieur à la paroi murale. Placé immédiatement au sud de la porte d'entrée, il peut se rattacher à la première salle capitulaire disparue. À la fin du Moyen Âge, une zone bâtie se plaçait à l'extrémité sud et communiquait avec le corps de logis principal placé à l'ouest. La question est de savoir si ce long mur nord/sud, la façade actuelle, fut alors transformé en un refend longitudinal. Par ailleurs, un reliquat de maçonnerie contenant un claveau d'arc en plein cintre dans le petit retour est de la tour permet de confirmer l'hypothèse d'une clôture monastique installée à quelques mètres à l'est de l'ensemble. La porte d'accès dessinée par le départ de l'arc était jusqu'alors inconnue et marque un nouveau flux de circulation à verser aux données nouvellement acquises. La façade du XVIII^e s. se dresse sur un niveau dérasé du prieuré médiéval. La vaste paroi contenant les baies, la porte d'accès et le retour vers l'est développé contre la tour sud, est incontestablement homogène, malgré un phasage distinct lié à la mise en place de l'escalier monumental. Des petites intrusions réduites, comme l'installation du soupirail et de l'emmarchement conduisant au perron actuel, relèvent d'un état légèrement postérieur.

La fouille a été réalisée entre le chevet de l'église prieurale Saint-Pierre et Saint-Paul et le perron Est daté du XVIII^e s. Plusieurs phases d'occupation ont été caractérisées couvrant le Moyen Âge au sens large à la période contemporaine. Les tranchées médiévales de fondation de contrefort et du mur oriental du chevet ont été perçues ainsi qu'un caniveau et la tranchée de récupération d'une « probable » enceinte monastique, des murs plus tardifs

ont été dégagés mais ils sont très arasés. De rares vestiges de la façade romane du prieuré ont été dégagés de part et d'autre du perron qui s'enclasse dans ces murs médiévaux du prieuré.

Sous le perron oriental du prieuré, a été dégagé le caniveau d'évacuation des eaux d'un lavabo ou d'une fontaine servant pour les ablutions des moines. La tranchée de récupération d'une probable clôture monastique et des murs appartenant à une structure annexe ou à une sacristie a été mise au jour. Quelques sépultures non organisées ont été repérées dans des niveaux de remblais. Les tranchées de fondations des piliers du chevet ont été reconnues. En fondation de la façade Est du prieuré, le mur médiéval de l'ancienne salle capitulaire a été relevé de part et d'autre du perron à la jonction avec l'absidiole sud. L'escalier monumental remplace un ancien escalier d'accès au dortoir mentionné dans les textes à la fin du XVII^e s. La terrasse actuelle à l'Est est aménagée en remblayant la cour orientale extérieure après la démolition de la clôture monastique, tout en créant un passage souterrain entre les sous-sols du prieuré et l'escalier d'accès au jardin et aux viviers au sud. Une analyse dendrochronologique, avait livré la date de 1722, compatible avec l'ensemble de la façade orientale et ses terrassements.

Ces résultats ont été confrontés à une étude d'archives en partie exposée dans le rapport de 2004. Une des problématiques du site reste la topographie générale qui a évolué depuis la fondation du monastère. Ces phénomènes ont mis en exergue plusieurs zones de répartition des remblaiements et d'excavations aux alentours et dans le monastère qui montrent qu'entre le chevet plat et l'absidiole sud (chapelle Saint-Julien), le terrain a ainsi été décaissé sur 1,50m ; à cet endroit le substrat argileux affleurant sous moins de 0,1 m de terre végétale. L'importance de ces travaux a pu altérer la lecture stratigraphique des vestiges supposés.

**Chantal DELOMIER
INRAP**

En limite sud du centre ville de Roanne, le diagnostic « 13 boulevard Jules Ferry - Restructuration du collège Jules Ferry » intervient en préalable au réaménagement du groupe scolaire. Sur les 6500 m² concernés par le projet, seuls 3270 m² s'avèrent accessibles, sur un terrain

présentant globalement une inclinaison de 3 %, du nord vers le sud-est. 287 m² (8,8 % de la surface accessible) ont été étudiés dans sept tranchées insérées dans les espaces disponibles entre les bâtiments et les nombreux réseaux en usage.

Seule une fosse de plantation, isolée et contenant du mobilier céramique du XVI^e s., a été mise au jour.

Le diagnostic permet quelques observations géomorphologiques pour ce secteur distant de 150 m, au sud, des dernières structures funéraires repérées pour la seule nécropole laténienne et antique connue sur Roanne. Les plus anciens niveaux enregistrés correspondent aux sables gravillonneux de la terrasse alluviale würmienne de la Loire. L'exhaussement des sols se poursuit par un limon sableux brun clair, bioturbé, qui livre quelques fragments centimétriques de terres cuites architecturales,

émoussés et disparates. Au-delà, les couches observées renvoient à des remblais contemporains des bâtiments existants ou détruits, depuis la première moitié du XIX^e s., et scellés par le sol goudronné actuel.

Aucun vestige ni aucun mobilier résiduel n'attestent l'existence ou la conservation d'une occupation gauloise ou antique dans l'emprise du diagnostic.

Sylvie BOCQUET
INRAP

OPERATION NEGATIVE

ROANNE
17, Boulevard de Belgique
Lycée Albert Thomas

En périphérie nord du centre ville de Roanne, le diagnostic « 17 boulevard de Belgique - Lycée Albert-Thomas - Cantine » intervient préalablement à la construction d'une unité de restauration. Sur les 2068 m² accessibles d'un projet couvrant 2960 m², les six tranchées ouvertes totalisent une surface d'étude de 267,66 m², qui représente 13 % de la surface accessible au diagnostic et 9 % de l'emprise du projet.

En fond de sondages, les sables argilo-gravillonneux identifient la terrasse alluviale würmienne de la Loire, ensuite exhaussée par un limon sableux brun clair, bioturbé, qui enrobe quelques charbons de bois millimétriques. Au-delà, les couches enregistrées correspondent à des remblais postérieurs à la seconde moitié du XIX^e

siècle et en lien avec des constructions ou des aménagements aujourd'hui détruits. La terre végétale actuelle compose un terrain irrégulier, en friche et ponctué de multiples souches d'arbres.

Aucun vestige ni aucun mobilier résiduel n'attestent l'existence ou la conservation d'une occupation gauloise ou antique dans l'emprise du diagnostic. Il est probable que les limites des agglomérations laténienne et surtout antique aient ici été atteintes, sans que l'on puisse en décrire une matérialisation.

Sylvie BOCQUET
INRAP

ANTIQUITE

MOYEN AGE

ROANNE
Centre hospitalier
28, rue de Charlieu

EPOQUE MODERNE

La fouille archéologique réalisée au 28, de la rue de Charlieu a permis d'étudier partiellement un terrain d'une superficie de 600 m² en périphérie est du centre historique de la ville de Roanne. Cette opération a été réalisée en préalable aux travaux d'aménagement d'un parc de stationnement destiné au centre hospitalier de Roanne.

La présence d'une première occupation augustéenne est reconnue sur le site (de 20 à 10 av. J.-C.). Son organisation spatiale n'est pas comprise ; néanmoins, on distingue un ensemble de trois structures conservées dans la partie basse d'un des sondages profonds réalisés sur le site. Vient ensuite un paléosol qui remonte au tournant

de l'ère, identifié comme niveau de scellement de la couche d'abandon augustéenne sous-jacente. Il marque une phase de stabilisation du site, correspondant soit à une phase de pédogenèse sur le substrat alluvial soit à un niveau d'occupation.

L'étude archéologique fait état d'un apport de remblai massif sur les deux tiers sud de la parcelle fouillée, à la fin du principat d'Auguste. En extrapolant ce fait à l'ensemble du secteur, ce remblai témoignerait d'une phase d'aménagement par un rehaussement et un aplanissement de la topographie au sud des murs antiques 204 et 205. L'emprise du dispositif matérialise l'emplacement

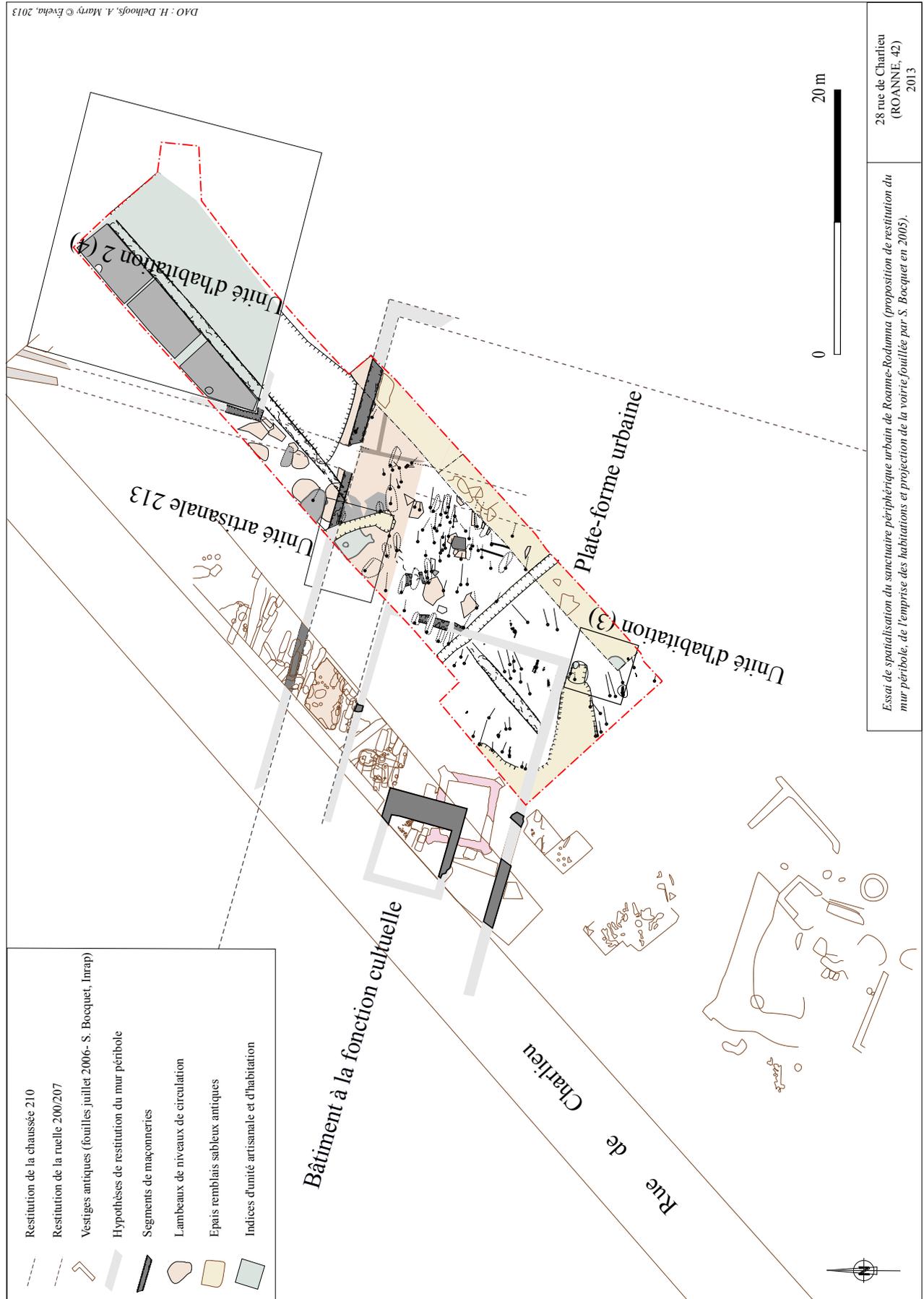


Fig.30 Roanne, centre hospitalier, 28 rue de Charlieu. Essai de spatialisation du sanctuaire périphérique urbain de Roanne-Rudumna - proposition de restitution du mur péribole, de l'emprise des habitations et projection de la voirie fouillée par S. Bocquet en 2005 (Hervé Delfhoofs, Evéha)

d'une solide plate-forme où s'installeront par la suite les équipements viaires et les aménagements urbains antiques, dont le bâtiment à vocation culturelle fouillé en 2005 par l'Inrap. Les constructions 204 et 205 forment par conséquent des murs de terrasse qui ont pu servir de mur de *péribole* au sanctuaire périphérique urbain. La construction de la chaussée est datée de la fin de la période augustéenne (à partir de 10 apr. J.-C.). Elle est organisée selon un des schémas orthonormés du réseau viaire de Roanne de l'époque antique. La ruelle 200-207 est implantée perpendiculairement à cette dernière. Deux ensembles de vestiges de bâtiments sont aménagés aux extrémités nord et sud du site.

La phase suivante est marquée par l'abandon systématique des niveaux de circulation antique (à partir de 40 à 70 apr. J.-C.). Les maigres vestiges d'une unité d'habitation prolongent, au nord, les témoins de la vaste construction antique de la première moitié du I^{er} s. L'organisation spatiale d'une unité artisanale n'est pas entièrement comprise. Un four de fonderie devait s'intégrer à un atelier, dans lequel étaient pratiquées toutes les étapes de la production de petits objets en alliage cuivreux, notamment celle de fibules. Cette activité métallurgique n'est d'ailleurs sans doute pas isolée, comme en témoigne la découverte de plusieurs fragments de moules de figurines en terre blanche dans le comblement terminal de la structure. La présence de ces éléments dans le four de fonderie peut confirmer l'hypothèse d'un changement d'activité en périphérie est de la ville et indique que la structure étudiée s'intègre dans une zone artisanale dont la métallurgie des alliages cuivreux n'est que l'une des activités.

Le reste de l'occupation du dernier tiers du I^{er} s. est peu représenté sur le site. L'occupation se concentre à l'emplacement de l'unité d'habitation 4, dans la partie nord de la parcelle. Au cours du II^e siècle, l'ensemble des structures du Haut-Empire est abandonnée. La fouille réalisée en 2005 dans la même parcelle, (sous la direction de S. Bocquet, INRAP) montre des résultats comparables pour la même période, à savoir des indices de la rétraction de l'agglomération à la fin du I^{er} s. ou au premier quart du II^e s.

À partir du Moyen Âge, le mode d'occupation de ce secteur périphérique change. Désormais cette partie du territoire limitrophe de la cité médiévale a une vocation funéraire. L'étude archéologique montre qu'une partie des sépultures appartient à une phase primitive du cimetière Saint-Julien. L'emprise de ce premier cimetière semble s'étendre au nord jusqu'aux murs de terrasse antiques 204 et 205. Un ou plusieurs apports sédimentaires réorganisent l'espace. Au sein de ces remblais, des sépultures sont préservées. Elles montrent que l'occupation se développe, au plus tôt, à partir de la fin du VII^e siècle et jusqu'à la fin du XII^e s. Enfin, si la taille réduite de l'échantillon et la dispersion des individus ne permettent pas d'aborder l'organisation de cette première occupation du cimetière, l'étude de ces quelques squelettes permet

d'établir les conditions individuelles d'inhumation (en pleine terre).

L'ensemble des sépultures du second Moyen-Âge représente la moitié de l'effectif des sépultures fouillées. Cette prédominance numérique est contrebalancée par la dispersion géographique des tombes. Elles ont été fouillées selon leur côte d'apparition. Il en résulte un groupe dispersé, quasiment sans relation stratigraphique entre les tombes. La proportion d'individus non matures est à souligner. Sur les quatre-vingt-six individus concernés, la quasi totalité s'étend selon un axe est-ouest. L'ensemble des inhumés repose sur le dos, la tête à l'ouest. La position des mains, quand elle a pu être observée, ne présente aucune particularité. Assez régulièrement, la fouille des sépultures de cette période a montré la présence de monnaies, dites d'églises, liées à un rite funéraire précis. Les réceptacles des corps ont pu être mis en évidence pour quatre individus. Ils ont montré l'utilisation d'un cercueil. La présence d'enveloppes, a priori souples, a été mise en évidence par la présence significative d'épingles ou par des données taphonomiques. Cet ensemble de sépultures présente donc les caractéristiques de l'inhumation chrétienne avec le respect de l'orientation du mort. Les résultats de l'étude numismatique et celle des petits mobiliers, couplés aux datations par le carbone 14 ont permis de préciser la période d'inhumation des sépultures de la seconde phase qui s'étend ainsi du XIV^e au XVII^e s.

À partir de la fin de la période moderne la rupture avec l'occupation précédente du cimetière a été mise en évidence par plusieurs éléments. Tout d'abord, l'orientation des sépultures a changé, privilégiant les alignements nord-ouest-sud-est. Ensuite, les tombes n'occupent qu'un espace réduit, sur le flanc nord-ouest de l'emprise. Enfin, l'altimétrie de ces tombes est sensiblement supérieure à celle de la première phase. 19 sépultures appartenant à cet état du cimetière ont été fouillées. C'est moins que pour les phases précédentes mais les sépultures sont groupées, ce qui a permis une approche spatiale. Cette nouvelle phase du cimetière Saint-Julien montre une rupture nette des modes d'inhumation avec la phase précédente. L'orientation générale change, ne suivant plus les strictes recommandations chrétiennes pour s'intégrer à la nouvelle organisation du quartier et répondre au problème de gestion de l'espace interne du cimetière. L'inhumation en cercueil devient la norme et les épingles se font moins nombreuses. La dernière phase d'occupation du cimetière Saint-Julien, maigrement représentée est néanmoins fondamentale. En effet, elle révèle son dernier remaniement, probablement avant son abandon, selon une organisation comparable à celle des espaces funéraires actuels. La très faible densité des tombes correspond certainement à l'abandon du cimetière vers 1840, probablement bien avant la saturation perceptible dès la phase précédente.

Hervé DELHOOF
ÉVÉHA

SAINT-CHAMOND

Route de la Varizelle

La ville de Saint-Chamond s'élève à la confluence des rivières du Gier et du Janon, au centre du pays de Jarez. Le lieu d'intervention, route de La Varizelle, se situe, lui, au sud-ouest de Saint-Chamond, sur les parcelles 111-220-404, le long de la rivière du Janon qui délimite ce faubourg de celui d'Izieux. Ce dernier doit sa célébrité à l'aqueduc du Gier qui prend sa source à cet endroit et, d'après un diagnostic archéologique réalisé en 1993, traverserait le Janon sur les parcelles à diagnostiquer. Trois sondages ont donc été réalisés, malheureusement sans aucune trace de l'aqueduc. En revanche, la découverte

d'un four de tuilier du XIXe-début du XXe s. constitue une surprise : il s'agit d'une structure maçonnée, rectangulaire, à sole suspendue, sur chambre de chauffe pourvue de deux tunnels, alimentée par un alandier de forme tronconique devant lequel se trouve une aire de chauffe cendreuse. L'ensemble qui atteint les 7 m de long pour 3 m de large, reste encore présent dans la tradition orale du quartier : associé à une carrière d'argile voisine, ce four produisait des tuiles canal.

Tommy VICARD
INRAP

SAINT-HEAND

6, rue des Terreaux

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne *aula* comtale de Saint-Héand une étude archéologique de l'édifice a été réalisée.

Le diagnostic archéologique, dirigé par C. Delomier (Inrap) avait mis en évidence un bâtiment rectangulaire à un étage sur plancher conservé sur une élévation de 11 m.

L'étude archéologique des maçonneries a permis de bien cerner non seulement ce bâtiment mais aussi une grande partie de l'édifice.

Ce dernier est organisé autour d'une cour fermée, délimitée au nord par le bâtiment étudié, à l'ouest par un bâtiment en retour d'équerre, au sud par une tour et à l'est par une courtine. A l'exception du bâtiment encore en élévation, ces constructions ont été partiellement (bâtiment ouest et tour) ou totalement (courtine est) détruits.

L'étude archéologique est toujours en cours (la fin des travaux est prévue en juin 2013) et le rez-de-chaussée du bâtiment reste à étudier. Ce dernier était accessible par une porte située au centre de la façade sud, dont il ne reste plus que le tiers ouest de l'arc de décharge, visible sur le parement interne.

L'étage était divisé en deux espaces inégaux : une « grande salle » occupant les deux-tiers orientaux, et une salle plus petite occupant le tiers restant. Si le cloisonnement n'a laissé aucune trace sur les murs longitudinaux (il s'agissait probablement d'une cloison légère), il a été mis en évidence par l'irrégularité de l'espacement entre les baies nord (ce dernier est plus important entre la baie centrale et la baie ouest).

La salle orientale est éclairée au nord par une baie ébrasée plein cintre et à l'ouest par une baie jumelée plein cintre. Le pilier ou le meneau a été détruit mais le linteau en deux morceaux a pu être observé, ainsi que l'allège de la baie.

Une cheminée de petite taille a été mise en évidence dans le mur sud. Seul son piédroit oriental, chanfreiné, et une partie du contreocheur sont conservés. L'accès à ce qui pourrait s'apparenter à la « chambre » se faisait probablement par la « grande salle » voisine.

Cette dernière était éclairée au nord par deux baies ébrasées plein cintre identiques à celle de la « chambre » et était accessible par une porte aménagée dans le mur sud. L'extérieur de cette porte est dotée d'un linteau sur coussinets et à soffite surélevée et ses piédroits sont chanfreinés.

Il n'y a aucun élément de distribution interne, ce qui semble confirmer l'hypothèse émise lors du diagnostic d'une distribution externe, vraisemblablement par une galerie aménagée le long de la façade sud.

Ces différents éléments suggèrent que ce bâtiment correspondait au logis, avec peut être une salle de réception et une chambre à l'étage, et un espace domestique au rez-de-chaussée, séparé des celliers par un plancher.

Un deuxième bâtiment, à gauche sur cour en retour d'équerre, a été mis en évidence par un piédroit de porte intégré au parement externe de la façade sud du premier bâtiment, un léger retrait du nu du parement au niveau du seuil de cette porte et qui pourrait être l'indice d'un plancher, et par une baie ébrasée située dans le mur sud de l'enceinte identique à celle du mur nord du premier

bâtiment. La fonction de ce second bâtiment n'a pour l'heure pas été identifiée.

Les restes de ce qui pourrait correspondre à la tour (donjon ?) ont également été localisés dans les parcelles bâties adjacentes, sur l'angle du second bâtiment.

Dans l'état actuel des connaissances, la datation de l'édifice ne semble pas antérieure au XIVe s.

David JOUNEAU
Archéodunum

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Rempart du prieuré

Angle rue d'Occiacum et de Simiane de Montchal

Les vestiges de l'enceinte priorale se situent au cœur de la commune de Saint-Just-Saint-Rambert, dans le département de la Loire à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Saint-Etienne. Saint-Rambert, réuni à Saint-Just-sur-Loire en 1973, est un bourg d'origine monastique dont le nom n'apparaît qu'au Xe siècle, jouissant d'une situation privilégiée sur la rive gauche de la Loire. L'enceinte monastique enserrait au Moyen Age l'église priorale Saint-André, l'un des plus beaux exemples d'architecture religieuse romane en Forez, ainsi que l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste et le prieuré aujourd'hui transformé en musée. Le clocher-porche de l'église priorale, étudié à plusieurs reprises, a été construit au XIe siècle. Il est enchâssé par les collatéraux de l'église au début du XIIe s. et surélevé et fortifié à l'extrême fin du XIIIe ou au début du XIVe s. De nombreux auteurs attribuent l'érection du rempart monastique au XIIIe s. alors que l'enceinte urbaine serait érigée au XIVe dans le contexte de la guerre de Cent Ans. Un fossé ceinturant l'enceinte monastique est attesté au nord, alimenté par un bief dit « bief des moulins ».

Situé au nord-ouest de l'ensemble prioral, le site, se réduisant au rempart en élévation, est bordé au sud et à l'ouest par des bâtiments, au nord par la rue d'Occiacum et à l'est par la rue de Simiane de Montchal. Au sud-est de ce terrain, se dressent les vestiges du rempart étayés par des renforts en acier sur les parements nord et ouest.

La nature et la localisation du projet de construction d'immeubles sociaux, de part et d'autre de ces vestiges de l'enceinte monastique, ne pouvait donc qu'aboutir à la réalisation d'une opération archéologique préventive. L'ensemble de cette portion du rempart sera conservée dans le futur aménagement.

L'opération archéologique a eu pour objectif de documenter de façon exhaustive l'ensemble des élévations concernées par ces travaux, soit la totalité de cette section du rempart monastique, l'une des mieux conservées. Les datations pour la construction de ce rempart étant assez imprécises, il était évident que le premier objectif était de caractériser sa genèse et les travaux conduits pour son érection, notamment par l'étude des traces lais-

sées par les échafaudages. Une attention particulière devait être portée sur la chaîne d'angle, à savoir si elle marquait un lotissement intérieur, un reliquat de tour d'angle ou encore un redent dans la paroi verticale. Le second axe de recherche portait sur les aménagements défensifs dans le fonctionnement initial du rempart et les aménagements ultérieurs liés à sa fortification. Enfin, la mesure de l'impact de l'habitat civil sur son évolution, notamment par l'étude précise des ouvertures pratiquées dans le mur, devait être le troisième axe de recherche. Les éléments acquis sur le terrain concernant la chaîne d'angle verticale peuvent aller dans le sens d'une édification plus précoce que le XIIIe s. En effet, la mise en œuvre très soignée de l'appareil, en blocs de granit taillés, peut être une des caractéristiques attribuables au XIIe siècle. Malheureusement, les rares vestiges de cette enceinte priorale primitive, à voir dans le sens de clôture, ne permettent aucunement d'en restituer le tracé. Si toutefois ce dernier était proche de celui que nous connaissons, nous pouvons imaginer qu'il se trouvait à l'angle nord-ouest de l'enceinte, un bâtiment probablement de forme carrée ou rectangulaire et pouvant s'apparenter à une tour d'une hauteur minimum de 7,40 m.

Une importante restructuration du rempart décomposée en deux phases distinctes est effectuée au XIVe siècle, période d'insécurité. En effet, l'épaisseur des murs, leur orientation, et les décalages horizontaux dans l'alignement des logements de boulin les confirment. L'emprise de ces nouveaux aménagements devait être sensiblement la même que celle que nous pouvons encore observer aujourd'hui. Lors de la première phase de restructuration, le plan carré du XIIe s. disparaît au profit du plan semi-circulaire. L'angle des murs nord et ouest forme alors avec les vestiges de la chaîne d'angle un bâtiment comparable à une tour, s'élevant sans doute plus haut que le reste de l'enceinte. Deux ouvertures sont créées dans cette construction, dont une au moins est de type défensif.

A l'époque moderne, le rempart perd son statut d'enceinte fortifiée. Différents aménagements sont opérés, liés à l'installation d'une ou plusieurs habitations à l'intérieur du rempart. Ils indiquent un changement de statut

de l'enceinte monastique. Une construction devait se développer sur l'extérieur du rempart, accolée au mur nord. A l'intérieur de l'enceinte, il s'agit de maisons d'habitation dotées de plusieurs étages et pour lesquelles des baies ont été créées dans le rempart.

Le prieuré semble décliner au XVIII^e s. et il est vendu après la Révolution française. C'est probablement à cette même époque que l'enceinte monastique commence à être largement percée et détruite. Des bâtiments d'habitation vont se développer de part et d'autre du rempart. De

larges percements sont réalisés dans des baies préexistantes afin de répondre aux moeurs et aux notions de confort de ces siècles.

Les principaux aménagements du XX^e s. se situent sur l'extérieur du rempart avec la construction d'un ou deux bâtiments, n'affectant que très peu les élévations.

Cécile RANDON
Archéodunum

MOYEN AGE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

rue Porte Gaillard - RD 498

Le projet de construction d'une maison individuelle sur la parcelle BE 59, a conduit le SRA à prescrire un diagnostic dont la réalisation a été confiée à l'Inrap. Cette parcelle, dont la limite sud-est est constituée par le mur de la deuxième enceinte médiévale de la ville, est située dans une zone archéologique sensible.

La mise au jour du mur de la deuxième enceinte après la démolition du bâtiment existant a permis de réaliser une étude architecturale rapide, mais toutefois très utile, du parement extérieur.

Cette muraille présente un appareil édifié en galets de granit comme celui de la première enceinte médiévale. Cependant, contrairement à la première enceinte pour laquelle l'organisation architecturale renvoie à un déroulement de chantier bien organisé, harmonieux et continu (appareil homogène, empreintes d'échafaudement régulier), la mise en oeuvre de la deuxième enceinte révèle de nombreuses irrégularités.

Ces irrégularités sont visibles sur le parement extérieur avec par endroits des plages de galets de petits modules, résultats certainement d'un problème d'approvisionnement en pierres pendant le chantier de construction. Elles sont illustrées également par un ensemble de trous de boulins dont le recensement, même très incomplet, reflète une certaine désorganisation (ruptures d'alignements des trous). Seul un dégagement complet du parement permettrait de restituer toute la subtilité de ces ruptures qui ne doivent pas être comprises comme des reprises mais comme la traduction d'un contexte économique limité et probablement soumis à de nombreuses fluctuations. C'est sans doute ce même contexte qui a conduit à faire l'économie de tranchée de fondation pour la muraille.

Sur ce mur d'enceinte, des décroûtages localisés des enduits ont conduit également au repérage de deux ouvertures : une base de fenêtre pourvue d'un large chanfrein, installée en reperçage de la muraille (discontinuité des mortiers) et une meurtrière bien liée à la muraille qui s'ouvre à une hauteur de 2,2 m au-dessus du niveau de sol extérieur avec une fente de tir de 0,74 m de hauteur pour une largeur de 4,5 cm.

L'analyse stratigraphique de deux sondages ouverts au pied du mur d'enceinte, *extra-muros*, a montré l'existence d'un important creusement qui s'amorce à environ 3 m au nord-ouest du pied du rempart et qui correspond à la bordure supérieure du fossé défensif. Ce fossé s'installe à partir d'une couche d'occupation (US 3) contemporaine du mur d'enceinte et recoupe le terrain naturel (US 4). L'axe central de ce fossé doit se situer sous la route actuelle (RD 498). Sa largeur reste inconnue à ce jour. Le sommet du comblement du fossé apparaît entre 0,7 m et 0,8 m de profondeur sous le sol actuel. Les caractéristiques sédimentaires, très argileuses, des couches de comblement du fossé laissent supposer la présence ou la circulation d'eau à l'intérieur de cette structure.

Ce fossé en eau est représenté dans l'Armorial de Guillaume Revel (milieu du XV^e s.). Il est mentionné également dans des documents consultables aux archives départementales : « *A la fin du XV^e siècle, elles (les douves) sont toujours en service et pleines, puisqu'elles sont afferméées en 1486 pour une durée de trois ans et un montant de 10 écus tournois par an pour y élever des poissons (ADL, B 2010, f 11 v°)*. Enfin, sur le cadastre napoléonien, est reporté un fossé en eaux ou un canal qui contourne la ville par son côté nord.

Jean Marc LURLOL
INRAP

SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU

Chemin des Varennes

Le village de Saint-Nizier-sous-Charlieu, dans le département de la Loire, au nord de Roanne et à quelques kilomètres à l'ouest de Charlieu offre de multiples traces d'occupations anciennes avec des découvertes de sites du Paléolithique et du Néolithique. Mais c'est la découverte d'une *villa* romaine lors de la construction de la voie ferrée au XIXe s. qui retient l'attention, par sa situation en bordure de la zone à diagnostiquer. Le site, d'une surface de 2000 m², se présente sous la forme d'un rectangle plat, d'axe pratiquement est-ouest, intégré dans un champ cultivé et bordé par la voie ferrée maintenant désaffectée. Trois tranchées d'environ 50 m de long pour 3 m de large ont été pratiquées, mais ne révèlent aucun ves-

tige archéologique : le terrain naturel, des sables oxydés, apparaît immédiatement sous la couche de terre végétale. Ce résultat n'est guère étonnant : en effet, le site se trouve dans un champ en contrebas de près de deux mètres par rapport aux terrains environnants, mais de plein pied avec la voie ferrée. Le décaissement a sans doute été effectué au XIXe s. en relation avec la construction de la voie ferrée et, de ce fait, a détruit toutes les occupations existantes.

Tommy VICARD
INRAP

SAINT-ROMAIN-LE-PUY

Zone artisanale de Chézieu

A la suite d'un diagnostic et dans le cadre de la création d'une plateforme industrielle, une opération de fouille archéologique préventive s'est déroulée dans la ZA de Chézieu. Elle a abouti au dégagement d'un axe routier - reconnu comme la voie antique Bolène - et ses fossés latéraux sur une longueur de plus de 115 m. Aux abords de cette voie et antérieurement à sa mise en place, un établissement s'organise peut-être dès l'époque gallo-romaine. Les seuls témoins se résument aux éléments diversément conservés d'un réseau de fossés, impossible à saisir globalement dans le cadre de cette opération, et quelques découvertes céramiques, le plus souvent hors contexte, qui peuvent tout aussi bien correspondre à du mobilier résiduel.

Concentrés au nord de la voie antique, les vestiges d'au moins trois bâtiments gallo-romains ont été reconnus. Il s'agit de constructions quadrangulaires relativement simples, reposant sur des fondations étroites non maçonnées, dont le plan reste incomplet. Situées à quelques 3 km au sud-est de la ville antique *Aquae Segetae*, elles pourraient appartenir à une agglomération secondaire. Toutefois, d'autres hypothèses existent. En effet, le lieu paraît également propice à l'implantation d'un établissement rural de type *villa* suburbaine ou *mansio* - qui reste à découvrir - auquel pourraient se rattacher ces bâtiments.

Les indices chronologiques fournis par la fouille tendent à situer la construction des édifices au cours du Ier s. ap. J.- C. Toutes les constructions sont sans doute contemporaines, mais le manque de connexion stratigraphique empêche de s'en assurer.

Des activités artisanales ont été mises en évidence suite à la découverte de plusieurs fosses contenant des déchets ferreux. Ces aménagements, certains outils (pince) ainsi que la présence de scories sont à rapprocher du travail de la forge.

Limitant les constructions au nord, une rangée de trous de poteau dessine une clôture séparant peut-être les espaces réservés aux constructions de ceux affectés à l'agriculture.

D'autres trous de poteaux sont apparus sous les constructions de pierre. Dessinant parfois des ensembles quadrangulaires, ils pourraient correspondre aux vestiges d'aménagements antérieurs, plus rudimentaires.

François ESCHBACH
Archéodunum

Archives et correspondance de Joseph Déchelette (Bibliothèque du Musée de Roanne) : Inventaire, base de données, et analyse des réseaux de correspondants d'un archéologue

Dans la continuité de la campagne triennale (2009-2012), nous avons donné la priorité à l'inventaire du fonds documentaire qui doit encore s'enrichir suite à une nouvelle campagne de numérisation de documents conservés à la bibliothèque du Musée de Roanne. L'inventaire a permis d'engager la rédaction d'un catalogue raisonné qui permettra de donner une vue générale des correspondants et de la fréquence de leurs échanges. Ce catalogue est en cours de réalisation pour une publication en 2013.

Les divers dossiers de correspondances se sont enrichis de courriers conservés dans plusieurs institutions (Bibliothèque de l'Institut, Musée Cerralbo de Madrid, Musée Sainte-Croix de Poitiers...). Ces correspondances progressivement reconstituées devraient donner lieu à des publications spécifiques.

A l'issue de la journée d'études de Montbrison (4 novembre 2011), qui était centrée sur la sociabilité savante, deux thèmes étaient particulièrement ressortis de nos travaux : d'une part, la question des législations nationales en matière d'archéologie dont la mise en place avait fait débat à l'époque de Joseph Déchelette aussi bien en France que dans d'autres pays européens ; d'autre part, la question du financement de l'archéologie à cette même période, thème qui reste encore sensible mais qui est peu exploré dans les études historiographiques. Étroitement liés l'un à l'autre, réglementation et financement ont été abordés dans un cadre chronologique et géographique européen, et envisagés sous plusieurs angles : juridique, politique, économique, et social. En abordant

l'histoire de l'archéologie par le biais des questions de réglementation et de financement, on a pu constater la fragilité d'une discipline, le « caractère aléatoire » de son évolution et de son institutionnalisation. Les différentes communications ont ainsi mis en évidence la dépendance conjoncturelle de la législation archéologique, même si la plupart des pays européens ont été traversés par un mouvement de fond autour du patrimoine et de la patrimonialisation des vestiges. La période 1910-1914 est aussi marquée en France, semble-t-il, par des difficultés d'ordre plus économique qui ont sensiblement affecté les campagnes de fouilles et publications par exemple. La confrontation des situations nationales montre que les évolutions se sont faites dans chaque pays et sans réelle influence des modèles extra-nationaux : en d'autres termes, chaque pays d'Europe a choisi sa propre réglementation pour remettre de l'ordre mais s'est pas ou peu inspiré des législations de ses voisins. L'archéologie reste donc bien une affaire publique et nationale, hier comme aujourd'hui.

Ces journées ont aussi renforcé les liens avec d'autres collègues étrangers et nous ont convaincu, s'il le fallait, de l'opportunité de cette ouverture européenne inhérente à notre programme. Le PCR continue donc à s'appuyer sur un réel travail d'équipe, une équipe qui s'est encore élargie.

Sandra PÉRÉ-NOGUÈS
Laboratoire TRACES (UMR 5608)

MABLY, PERREUX, RIORGES, VILLEREST, VOUGY
Occupation du sol dans la plaine du Roannais

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

MARCOUX et TRELIN
Prospection - Inventaire

MARCOUX

Les découvertes archéologiques anciennes sur la commune de Marcoux étaient limitées à des ramassages de tuiles à rebords, non documentés et non localisés avec précision ainsi qu'à la présence d'une chapelle dédiée à saint Antoine et d'un cimetière dont la datation varie selon les auteurs.

Cette relative pauvreté archéologique a été confirmée par les prospections puisque seulement trois zones nouvelles contenant des indices archéologiques ont été découvertes. La première, vers le lieu-dit les Grandes Rases où des tuiles à rebords ont été ramassées en bordure de parcelle. Le second, sur un petit plateau vers Prélion où les fragments de tuiles à rebords étaient accompagnés de quelques tessons de céramique. Le troisième, sur le vaste plateau où se trouvent les hameaux d'Eculieux et de la Bruyère. Le matériel, plus diversifié, avec notamment quelques tessons de céramique sigillée, permet d'envisager la présence d'un habitat rural.

Il ne reste pas grand-chose de la petite maison forte abandonnée sans doute au profit du château de Couttelas, ainsi que de l'église reconstruite en grande partie au XIXe siècle. Les constructions du XVIe, croix et habitats, sont nombreuses et relativement bien conservées. Quelques éléments artisanaux/industriels datant des XVIII/XIXe siècles ont été localisés, notamment

quelques tuileries dans le prolongement de celles déjà inventoriées sur la commune de Marcilly-le-Châtel ainsi qu'un four à chaux. Aucune de ces structures n'est parvenue intacte jusqu'à nous.

TRELINS

Les découvertes archéologiques anciennes sur la commune de Trelins datent essentiellement du XIXe siècle. Lors du transfert du cimetière de l'église vers son emplacement actuel des découvertes d'époque gallo-romaine ont été faites : tuiles à rebords, céramiques, monnaies. Un puits cylindrique a été aussi fouillé dans le bourg. D'autres trouvailles gallo-romaines, mal localisées et documentées, ont été signalées à l'ouest du bourg, à Chorigneux, au Clos, et au Mortier.

Un bilan effectué par l'Inventaire du Patrimoine, a montré que la période comprise entre le XVIe et XVIIIe siècle est bien représentée notamment par l'église, portant une date les plus connues de l'histoire de France, celle de 1515. Elle passe pour être l'une des plus belles représentantes du style gothique forézien. Il existe aussi, dans une des anciennes maisons du bourg, un souterrain découvert vers 1877 et dont le GRAL a réalisé en 1992 des relevés.

Les prospections pédestres ont été accompagnées de quelques passages aériens. De ces derniers est venue la première surprise. Près du hameau des Foriats, sont

apparues les traces de deux carrés imbriqués, placés au centre d'un enclos. Ce schéma pourrait être celui d'un *fanum* ou petit temple. Ce type de structure, gallo-romaine, mais de tradition gauloise n'est connu à ce jour qu'en un seul exemplaire dans le département de la Loire : à Chalain d'Uzore, commune proche. Les recherches dans l'entourage de ce possible édifice ont montré une large occupation, couvrant la période gauloise et gallo-romaine. Quelques indices plus anciens, à confirmer, ont été ramassés.

Dans la large périphérie, à Assieux et aux Places, des traces d'une présence gallo-romaine ont aussi été repérées.

L'occupation du petit plateau sur lequel est établi le bourg a été confirmée en plusieurs points par la présence de *tegulae* et de céramiques gallo-romaines, notamment en arrière de l'église.

Le plateau où est située la demeure de Cromorel a, lui aussi, connu une occupation gallo-romaine, sans doute un habitat, puisque de *tegulae* et de nombreux tessons de céramiques variées ont été ramassés en quantité non négligeable.

En continuant notre ascension, vers le hameau de Montailard, quelques éléments gallo-romains, mélangés avec des céramiques médiévales ont été retrouvés. Ils appartiennent vraisemblablement à un petit château, dépendant de la seigneurie de Couzan, signalé au XIXe siècle sous le nom de château de Matorge.

Quelques éléments en silex, au sud du hameau de Chorigneux, éclats et fragments de lames, sont à ce jour les éléments les plus anciens retrouvés sur le territoire de la commune.

Quelques éléments d'archéologie industrielle datant des XVIIIe/XIXe siècles ont été recensés : four à tuiles ; four à chaux ; moulin.

Cette riche et ancienne occupation peut trouver un début d'explication par la position géographique de Trelins en bordure de deux voies de communication importantes : la première, voie d'Aquitaine, à la sortie de la vallée du Lignon, voie de passage et de pénétration vers l'Auvergne. La seconde, voie nord-sud, connue sous son appellation médiévale de chemin du Forez, dont les vestiges des piles d'un pont sont encore visibles au Mérisat.

**Jacques VERRIER
GRAL**

MOYEN AGE

Les enceintes d'agglomérations du département de la Loire

EPOQUE MODERNE

L'étude effectuée au cours de l'année 2012 s'est déroulée selon trois axes : la création d'un corpus d'enceintes d'agglomérations ; une étude de l'enceinte d'agglomération de Saint-Étienne ; une étude du village de Cellieu.

La création du corpus s'est effectuée à partir de données d'archives, de cadastres anciens et de visites de vérification des données récoltées. Ces recherches ont abouti à la création d'un fichier contenant 45 agglomérations (villes, bourgs ou villages) ayant connu une fortification. Volontairement, dans un premier temps, les enceintes figurant dans l'Armorial de Guillaume Revel, déjà étudiées, ont été écartées. Elles seront reprises par la suite.

L'étude de l'enceinte de Saint-Étienne a été dans un premier temps une étude d'archives, suivie d'une étude graphique. La ville dispose dans ses archives de nombreux plans ou terriers anciens : plan cadastral de 1858/63 ; cadastre Napoléon de 1826 ; plan terrier de 1767 ; terrier Cellion (1581-1583) ; terrier Paulat (1515-1517) faisant référence au terrier Vitalis de 1460. Le plan terrier du XVIIIe siècle mentionne très souvent des articles des terriers plus anciens et contribue à une interaction de tous ces documents. La fortification de Saint-Étienne date du milieu du XVe siècle et contenait environ 18 ha. Elle possède grossièrement la forme d'un carré dont le côté

ouest formerait une petite pointe. Elle s'ouvrait par la porte de Furan à l'est et la porte de Roanne à l'ouest. La première était double et possédait un ouvrage avancé ; les données d'archives retrouvées sur la seconde ne permettent pas de s'en faire une véritable idée. À chacun des angles se trouvait une tour. Celles situées au nord-est et au sud-est étaient pentagonales, celle se trouvant au nord-ouest était ronde et nous ignorons la forme de celle située au sud-ouest. À l'extrémité de la pointe ouest se trouvait le donjon près duquel un bâtiment constituait « le château ». Il semblerait, d'après les terriers que ce bâtiment soit en réalité un simple habitat faisant face à la grande tour qui servait de prison. À la fin du XVe siècle, les fossés ont commencé à être occupés par des jardins, phénomène amplifié au XVIe siècle où des maisons vinrent commencer à s'appuyer contre le mur extérieur du rempart et les défenses (tours, eschiffes au dessus des portes) cédées à des particuliers.

À partir de toutes ces données, un tracé pouvant servir de base de travail a été élaboré et reporté sur le cadastre actuel. La prospection, difficile, a été entamée en fin d'année et doit se poursuivre en 2013. Les travaux effectués au cours des deux derniers siècles ont largement entamé les vestiges pouvant exister dans la moitié ouest. Quelques éléments ou vestiges semblent encore pré-

sents dans l'autre moitié : la tour située au nord-est ou encore une partie de la porte de Furan pour exemple.

Jacques VERRIER
Chercheur bénévole

Prospection archéologique aérienne sur la plaine du Forez

Le printemps, particulièrement pluvieux, pouvait laisser augurer d'une saison pauvre en observations.

Toutefois, les pluies nombreuses ont permis un lessivage des sols. De nombreux segments de voies ont pu être mis en évidence sur les terres nues, souvent sur des distances significatives. De même, des traces de structures ont pu être vues sur des terrains qui, jusqu'alors, n'avaient pas permis d'observations.

Ainsi, les survols répétés à l'ouest de Feurs ont permis de compléter les découvertes de l'année 2011 sur les variantes de la première voie d'Aquitaine. La portion déjà repérée sur la rive gauche du Lignon est prolongée de quelques centaines de mètres sur le territoire de Saint-e Agathe-la-Bouteresse. Un axe parallèle plus au Sud semble confirmer l'intuition d'Etienne Fournial qui supposait que les voies étaient constituées d'axes connaissant plusieurs variantes fréquentées selon les évolutions et configurations mouvantes du lit des cours d'eau et la détérioration des chaussées.

Des survols postérieurs seront nécessaires pour mieux préciser cette hypothèse.

Une même remarque pourrait être faite sur la commune de Bussy-Albieu où un fragment de voie est apparu au lieu dit Le Banchet, à 200m au Sud du tracé repéré au XIXème siècle de cette variante de la première voie d'Aquitaine.

Quant au réseau étoile de Feurs, deux nouveaux axes ont pu être visualisés. Ainsi, sur la commune de Nervieux, trois fragments de ce qui pourrait bien être la voie dite « Sayette » reliant Feurs à Roanne ont pu être reconnus.

De plus, entre Feurs et Chalain-le-Comtal, un axe qui semble être la *Via Foresi*, voie citée, dès le XIVème siècle, apparaît en plusieurs segments. Cet axe avait été repéré par l'INRAP lors des fouilles archéologiques des Rompeys. Une coupe de cette voie avait été mise en évidence à cette occasion.

D'autres tracés, sur Magneux-Haute-Rive, Cuzieu mettent en évidence des axes secondaires, inconnus à ce

jour qui nécessiteront des survols ultérieurs dans d'autres conditions climatiques. Le segment observé près de l'étang de Rodillon sur la commune de Boisset-Saint-Priest pourrait rejoindre la voie Saint-Rambert Montbrison cité dès le XIIIe siècle.

Sur le site de Chezieu, village laténien et gallo-romain à cheval sur les communes de Saint-Romain-le-Puy et Saint-Thomas-la-Garde, on retrouve le segment de la voie Bolène qui sort à l'ouest du petit bourg. De même, on constate que les limites parcellaires correspondent à la limite des zones de ramassage de prospection. Les traces des relevés aériens font imaginer une limite physique au tènement du site archéologique.

Quant au bâti, de nombreuses traces fossoyées ont été révélées 2012, entre autres sur Précieux et Nervieux, laissant espérer la découverte de sites nouveaux.

Les éléments les plus patents ont été mis en évidence sur des sites déjà détectés par les prospections au sol du GRAL. Sur Chalain d'Uzore, au lieu dit La Pierre Murée, la *cella* du petit *fanum* que l'on croyait détruite à la fin de XIXe siècle a pu être localisée.

Des traces de murs ont également été mises en évidence sur Chambéon sur le tènement de la *villa* des Résinets.

Les vestiges d'un potentiel enclos ou une cour de la ferme gallo romaine de Lugnieux sur Marcilly-le-Chatel sont également apparus très nettement.

On peut ajouter à ce tableau incomplet quelques enclos carrés, sur Saint-Romain-le-Puy ou Saint-Maurice-en-Gourgois, de même de très probables enclos circulaires sur Chalain-le-Comtal ou Saint-Marcellin-en-Forez.

La moisson 2012, qui a pâti de conditions climatiques, a priori peu favorables, a permis de compléter le catalogue des structures visualisées sur la plaine du Forez en montrant qu'il reste encore de nombreuses et fructueuses observations à réaliser.

Jean François PARROT
GRAL

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Ref. Carte
AMBERIEUX, LES CHERES, QUINCIEUX A 466, liaison A6/A46	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	PAL - NEO BRO - FER A - HMA - MOD	★	1
ANSE, Chemin des Hauts de Bassieux	COQUIDE Catherine	INRAP		OPD	--	●	2
ANSE, La Grange du Bief, Chemin du Chiel en Gémilleux	FRASCONE Daniel	INRAP		SP	BRO - FER - A	★	2
ANSE, 3 rue des Pépinières	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	MA	★	2
ANSE et POMMIERS ZAC de la Logère tranche 1 et 2	GALY Jessica ARGANT Thierry	PRIV		SP SP	NEO - BRO FER - A MA	★	2
ANSE, SAINT-GEORGES-DE-RENEINS, Anse et <i>Ludna</i> deux agglomérations antiques et leur territoire	BEAL Jean-Claude	SUP	20	PCR	A	★	2
BELLEVILLE et CHARENTAY ZAC Lybertec	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	PAL - NEO BRO - FER A - MA - MOD	★	3
CALUIRE et CUIRE, FONTAINES-SUR-SAONE, LYON 4e, ROCHETAILLEE-SUR-SAONE, Projet Rives de Saône, tranche 1	AYALA Grégoire	INRAP		ETDOC	--	◆	--
CHAPONOST, Aménagement du centre bourg	VICARD Tommy	INRAP		OPD	MA - MOD	★	4
CHASSIEU - DECINES-CHARPIEU, MEYZIEU, Echangeur n° 7, desserte du Grand Stade	COQUIDE Catherine	INRAP		OPD	PAL - NEO FER	★	5
DECINES-CHARPIEU, Le Montout OL Land, tranche 2	FERBER Emmanuel	INRAP		SP - MET	A	★	5
GENAS, ZA G Sud, tranches 1 et t 2	GRASSO Jérôme	PRIV		SP	BRO - A	★	6
GENAY, QUINCIEUX (69), MASSIEUX (01) A 46, élargissement section Anse - Genay (Cf. Interdép.)	SEGAIN Ellebore	INRAP		OPD	--	★	
LES OLMES, ZAC Acti Val	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	◆	7
LYON, Atlas topographique de Lyon antique	LENOBLE Michel	MCC	19	PCR	A	--	8
LYON 1er, place Chazette	DUCOURTHIAL Cyrille	COL	19	SU	A - MOD	--	8

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ◆ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⚙ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

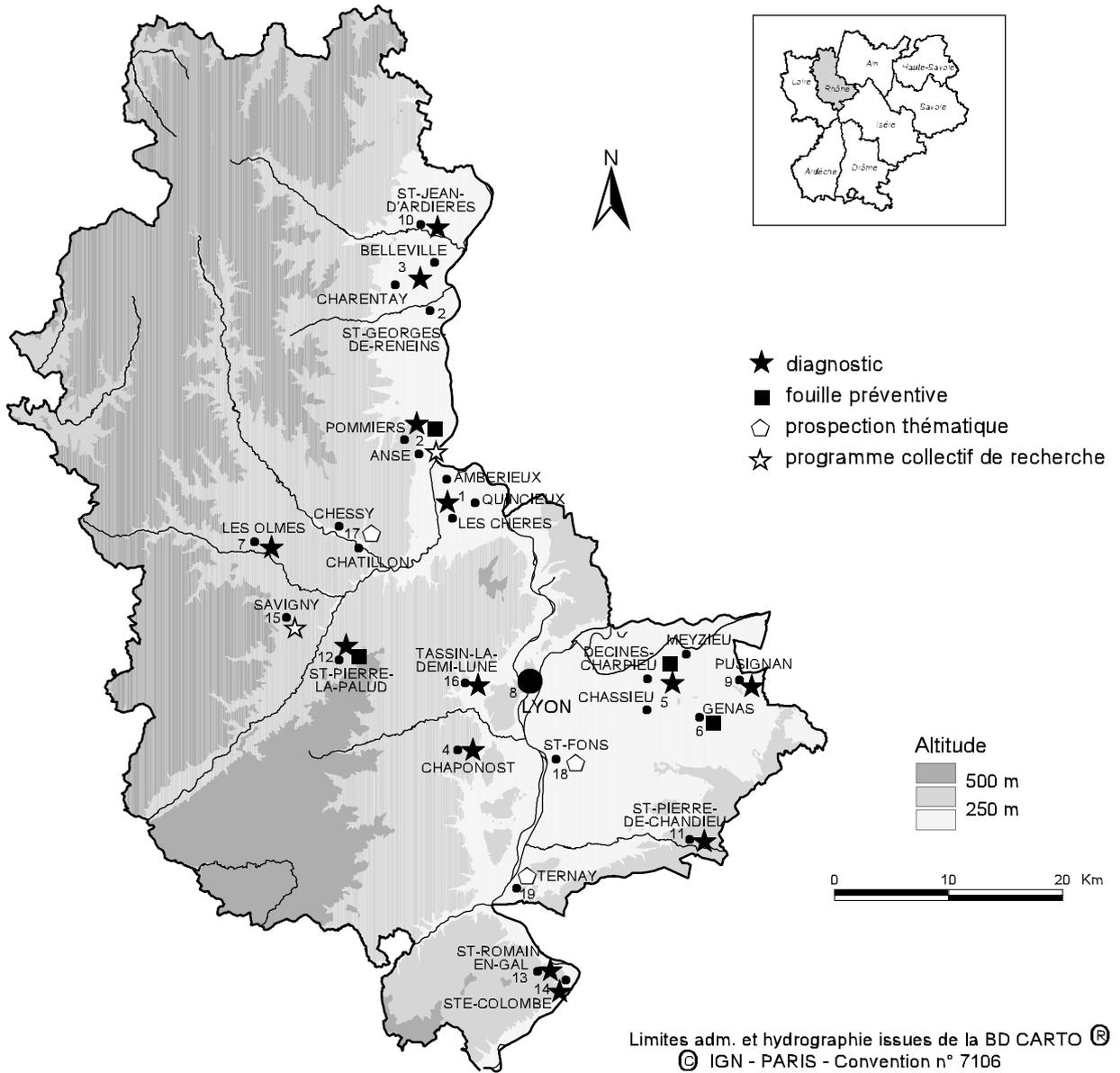
Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
LYON 1er, 2e et 4e, Bas Port Gillet, promenade du Défilé (Projet Rives de Saône) tranche 2	DUCOURTHIAL Cyrille	COL	19	OPD	--	★	8
LYON 2e, Reconversion site de l'Hôtel-Dieu	BERTRAND Eric	COL	19	OPD - SP	A - MOD	★	8
LYON 5e, Ancien Hôpital de l'Antiquaille, restauration du caveau de saint-Pothin îlot central	BERNOT Emmanuel HOFMANN Etienne	COL COL	19	SP MET	MOD	★	8
LYON 5e, Eglise Saint-Irénée	REYNAUD Jean-François	SUP	23	FP	A	★	8
LYON 5e, 1, place Abbé Larue	MONIN Michèle	COL	19	OPD	A MA - MOD	★	8
LYON 5e, Primatiale Saint-Jean, nettoyage des parements extérieurs	BOISSARD Emmanuelle	PRIV	23	SP	--	⌘	8
LYON 5e, 43, rue Cardinal-Gerlier, Cimetière de Loyasse	MEGE Clémence	COL	19	SD	A	★	8
LYON 5e, 45, rue Edmond-Locard	BROUILLAUD Stéphane	INRAP	19	OPD	CONT	★	8
LYON 5e, 9, rue du Manteau Jaune	VERMEULEN Christine	INRAP	19	OPD	--	●	8
LYON 5e, 4, rue Saint-Jean	BERNOT Emmanuel	COL	19	SP	MOD - CONT	★	8
LYON 5e, 8, rue Saint-Jean	JACOB Vincent	PRIV	19	SP	MA - MOD	★	8
LYON 7e, Ilôt Domer	LIAGRE Jérémie	COL	19	OPD	NEO - BRO FER - A - MOD	★	8
LYON 7e, 51, route de Vienne	BOUVARD Emma	COL	19	OPD	--	●	8
LYON 9e, 37, avenue Joannès-Masset	NOURISSAT Sophie	INRAP	19	OPD	BRO - FER A - MOD	★	8
LYON 9e, 23, Bd de la Duchère, aménagement du Lavoir	BOUVARD Emma	COL	19	OPD	A - CONT	★	8
LYON 9e, 13, chemin de la Martinique	BROUILLAUD Stéphane	INRAP	19	OPD	--	●	8
LYON 9e, l'Île Barbe, le Châtelard	GAILLARD Charlotte	BEN	19	SD	MA - MOD	★	8
LYON 9e, 35, rue Auguste-Isaac	TREFFORT Jean-Michel	INRAP	19	SP	--	⌘	8
LYON 9e, 18, rue des Docks	ROSCIO Mafalda	INRAP	19	SP	NEO - A	★	8
LYON 9e, 19, rue des Docks	BROUILLAUD Stéphane	INRAP	19	OPD	--	●	8
LYON 9e, 13, rue de la Fraternelle	BROUILLAUD Stéphane	INRAP	19	OPD	A - CONT	★	8
LYON 9e, 81 b, rue Gorge-de-Loup	FRASCONE Daniel	INRAP	19	SP	PROT - A	★	8
LYON 9e, 38-40, rue Marietton, 7 rue de Bourgogne	BROUILLAUD Stéphane	INRAP	19	OPD	CONT	★	8
LYON 9e, 11-13, rue Roquette	MAZA Guillaume	PRIV	19	SP	NEO - FER - A	★	8
LYON 9e, 4 rue Saint-Didier, 13, rue des Nouvelles-Maisons	SILVINO Tony	PRIV	19	SP	FER - A HMA	★	8
LYON 9e, 4, rue Saint-Simon	BELLON Catherine	INRAP	19	OPD	NEO - BRO MOD	★	8
LYON 9e, ZAC de L'Industrie, déplacement de la rue Carret	VERMEULEN Christine	INRAP	19	OPD	--	●	8

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
PUSIGNAN, ZAC Syntex Parc	BLEU Stéphane	INRAP		OPD	BRO - A CONT	★	9
SAINT-JEAN-D'ARDIERES, ZAC de Balmont	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	PROTO ? A	★	10
SAINT-LAURENT-D'AGNY, Goiffieux	POUX Matthieu	SUP	20	OPP	--	--	--
SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU, Forêt de l'Aigue, les Quinonnières	NOURISSAT Sophie	INRAP		OPD	IND - MOD	★	11
SAINT-PIERRE-LA-PALUD, le Mas	AYALA Grégoire FERBER Emmanuel	INRAP	19	OPD SP	A	★	12
SAINT-ROMAIN-EN-GAL, avenue de la Gare, rue du Trye	FRASCONE Daniel	INRAP	19	OPD	A	★	13
SAINTE-COLOMBE, 330, rue du Docteur Trenal	NOURRISAT Sophie	INRAP	19	OPD	A	★	14
SAINTE-COLOMBE, Agrandissement du Cimetière	VICARD Tommy	INRAP	19	OPD	A	★	14
SAVIGNY, l'Abbaye et son territoire	PUEL Olivia	ETU	23	PCR	--	❖	15
TASSIN-LA-DEMI-LUNE, 48-50, rue du Professeur-Deperrret	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	A	★	16
Le Monde antique et rural dans l'Est Lyonnais de Lyon à Crémieu (Cf. Interdép.)	COQUIDE Catherine	INRAP	20	PCR	--	★	
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	★	

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
CHESSY-LES-MINES, CHATILLON-D'AZERGUES, Le Colombier	GUICHON Romain	ETU	20	PT	FER - A	★	17
LYON, LA MULATIERE, La Saône du PK 0 au PK 6 (de la Confluence au Pont Koëinig)	LAVOCAT Alain	BEN		PI	--	★	8
LYON 9e, l'Île Barbe	GAILLARD Charlotte	BEN	23	PT - RE	--	❖	8
MORNANT, SAINT-LAURENT-D'AGNY, SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE, TALUYERS	LASSUS Jean	BEN		PI	A - MA	★	
SAINT-FONS, les Balmes, rue Descartes	NICAULT Jérôme	EDU	25	PT	--	✂	18
TERNAY, église Saint-Mayol	ENEAU-BRUN Lise	BEN	23	PT	MA	★	19
Sites de hauteur et fortifications versant oriental du Massif central à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer (Cf. Interdép.)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PT	--	★	

RHÔNE



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

PALEOLITHIQUE
NEOLITHIQUE

AGE DU BRONZE

AMBERIEUX, LES CHERES, QUINCIEUX
Autoroute 466 - Liaison A6/A46AGE DU FER
ANTIQUITE
MOYEN AGE
EPOQUE MODERNE

Le projet de construction de l'autoroute A466, liaison A6/A46, se situe au nord de l'agglomération lyonnaise sur les communes de Quincieux, Ambérieux et Les Chères. Ce tracé long d'environ 4 km concerne une surface de plus de 66 ha. Cette emprise traverse une plaine bordée à l'ouest par l'Azergues et à l'est par la Saône. Cette topographie assez monotone est ponctuée au nord par une butte loessique.

Bien que potentiellement très sensibles, les territoires des différentes communes traversées demeurent encore mal connus. Les quelques fouilles conduites au cours de la seule opération archéologique préventive (A 46N) touchant cette zone n'ont pas apporté une documentation suffisante au regard de l'intérêt de ce terroir. Aujourd'hui, les données collectées concernent toutes les périodes depuis la Préhistoire ancienne.

■ Le Paléolithique

Une occupation de plein air datée du Paléolithique supérieur a été mise au jour au nord de l'emprise, sur le versant ouest de la butte loessique. Les vestiges qui caractérisent cette installation se présentent sous la forme d'un épandage lâche, mais clairement délimité de galets et de blocs de taille décimétriques auxquels sont associés des restes de faune et une dizaine de pièces taillées en silex;

Ce site semble correspondre à une occupation de courte durée. Ce type d'installation peut être isolé ou bien être associé à plusieurs autres concentrations similaires dans un périmètre de plusieurs dizaines de mètres et illustrer un faciès économique particulier. Pour en être certain, il serait nécessaire d'effectuer des investigations mécaniques plus poussées. De la même manière, il est tout à fait possible que les séquences loessiques sous-jacentes renferment des occupations humaines plus anciennes.

L'insertion des vestiges au sein d'un niveau loessique indique un environnement sec et froid (pléniglaciaire), ce que la faune ne dément pas. Le type de retouche asso-

cié à une production laminaire à partir de table étroite oriente l'attribution de cette occupation vers le Gravettien. Une datation large entre 28 000 BP et 20 000 BP est par conséquent envisagée.

■ Le Néolithique

Les sondages ayant livré du mobilier céramique et/ou lithique du Néolithique sont regroupés au nord, au centre et au sud de l'emprise suggérant l'existence de 3 secteurs d'occupation. Au nord du tracé, une fosse est datée du Néolithique moyen 2 et, ici, le mobilier prédominant, hors structures, se rapporte au Néolithique final. Au centre, aucun vestige n'a été mis en évidence mais le mobilier affiche une prédominance d'artefacts également datés du Néolithique final. Enfin au sud, à côté d'une fosse attribuée au Néolithique final et une autre au Néolithique moyen, le mobilier ne montre pas de spécificités permettant de définir une phase chronologique précise.

■ L'âge du Bronze

Mis à part les fragments de céramiques associés à différents horizons stratigraphiques, seuls trois vases de stockage témoignent d'une fréquentation du secteur durant l'âge du Bronze (Bronze ancien et Bronze final). Ces derniers, distants de plusieurs centaines de mètres, sont révélateurs de l'exploitation des terres en périphérie d'un habitat vraisemblablement localisé hors emprise.

■ Le Premier âge du Fer

Si le profil des fosses 276 et 449 rappelle la forme de structures domestiques de type fosses silos, la forme et le creusement irréguliers des fosses 278, 280, 281 et 283 suggèrent plutôt l'approche d'un secteur lié à la récupération de matériaux (limon argileux) nécessaires à la construction des bâtiments ou à la confection de pote-

ries. Ces structures, regroupées au centre du tracé autoroutier dénotent la proximité d'un habitat sans doute localisé hors emprise.

■ La Tène finale (milieu IIe-ler s. av. J.-C.)

Au nord de l'emprise, six dépôts secondaires de crémation en fosse viennent compléter un panorama plutôt pauvre des occupations funéraires de la période gauloise en Rhône-Alpes et en particulier dans le Rhône. Ils prennent donc un intérêt certain dans ce contexte archéologique, malgré leur mauvais état de conservation lié à l'érosion naturelle. La découverte d'un rasoir en fer en milieu funéraire de La Tène est exceptionnelle pour la région.

Sur ce même secteur, deux fossés aux orientations pratiquement perpendiculaires et de chronologie similaire sont de toute évidence les témoins de la volonté d'aménager le paysage par le biais de la mise en place d'un système de délimitation. Seul un décapage extensif permettra de déterminer s'il s'agit ici de la création d'un ou plusieurs enclos délimitant peut être l'espace funéraire décrit précédemment ou si ils ont une vocation plus large en participant de la parcellisation du terroir.

Au centre de l'emprise, un petit ensemble se distingue par la présence de fossés et de structures domestiques (fosses, calages de poteau) dont l'organisation reste à définir. L'hypothèse d'un secteur d'habitat paraît plausible.

Enfin, plus au sud un dernier fossé témoigne une fois encore de la volonté de délimiter les espaces. Même si aucun autre vestige de cette époque n'a été mis au jour sur ce secteur, la présence de mobilier céramique dans le comblement de la structure révèle la proximité d'une installation humaine.

■ L'époque gallo-romaine

Localisées sur le secteur nord, en limite d'emprise, deux fosses d'époque augustéenne restent pour l'instant des structures isolées.

Parmi les quatre fossés observés sur le tracé du projet, deux sont disposés perpendiculairement et les deux autres se situent à plus d'1 km au sud et au nord. Malgré l'absence de vestiges révélateurs d'une occupation ou d'une activité spécifique, les lots de mobilier, datés de la fin du Ier s. ap. J.-C. et/ou du début du IIe s. ap. J.-C., associés aux comblements de 3 des 4 fossés mis au jour suggèrent la proximité d'habitats ayant un statut honorable (sigillée, amphore).

Enfin, au nord de l'emprise, 34 inhumations ont été observées. Les individus reposent sur le dos, la tête à l'ouest,

sauf un qui a la tête à l'est. La datation de la fin de l'Antiquité découle de la présence d'un petit vase en céramique déposé dans une des tombes. Cependant ce type de vase se rencontre également dans la première partie du haut Moyen-Age.

■ L'époque médiévale

Au centre de l'emprise, une grande fosse sub-rectangulaire ayant un profil à fond relativement plat et des bords verticaux pourrait être interprétée comme une structure excavée du type « fond de cabane ». Cette hypothèse pourrait être étayée par la présence à proximité de trous de poteau et d'une fosse au profil bombé qui rappelle la forme connue pour les fosses silos. Cet ensemble caractériserait ainsi un habitat du Xe-XIe s.

Au nord du tracé, des structures d'habitat (fosses, fossés, trous de poteau), un chemin bordé de fossés et sept sépultures pourraient, malgré un faible effectif d'éléments datant, appartenir à une même phase d'occupation qui serait caractérisée par un espace domestique et un espace funéraire daté du VIe-VIIe s. Notons que cet ensemble se situe une centaine de mètres au sud des 34 sépultures datées de l'Antiquité tardive/haut Moyen Age.

■ L'époque moderne/contemporaine

A côté de quelques trous de poteau et fosses isolées, au sud de l'emprise, deux sondages ont révélé la présence de deux murs et un caniveau. La définition de la fonction de ces constructions localisées en plein champ trouve son explication dans la superposition des relevés effectués sur le terrain et du cadastre napoléonien. Cet exercice montre qu'à cet endroit se situaient le Bief du Moulin de la Thibaudière et le chemin de Batailly. Ces aménagements ont donc de toute évidence un lien avec les vestiges mis au jour sur le tracé autoroutier.

Enfin, les tracés de 58 fossés et de 5 chemins ont été relevés sur l'ensemble de l'emprise. La superposition de ces tracés sur le plan cadastral actuel et napoléonien montre que la plupart d'entre eux se développe suivant des axes coïncidant. Au-delà des structures modernes ou contemporaines, si on applique ce même exercice sur le tracé des fossés protohistoriques (La Tène) et historiques (Antiquité et Moyen-Age) on constate qu'ici aussi, bon nombre d'orientations concorde. L'hypothèse d'y voir les prémices de la mise en place du découpage actuel est donc plausible.

**Christine VERMEULEN
INRAP**

ANSE

Chemin des Hauts de Bassieux Lotissement les Terrasses d'Attilio

Le diagnostic archéologique des Terrasses d'Attilio, chemin des Hauts de Bassieux, a permis d'évaluer le potentiel de 1,6 ha localisé sur un secteur encore non étudié, sur le versant oriental des Monts du Beaujolais, au droit et à l'ouest de l'enceinte antique.

Aucun site n'a été mis au jour, plusieurs indices signalent l'occupation de la surface ou de ses abords. Deux fossés, probablement mis en place à des périodes distinctes, présentent chacun une orientation différente des lignes majeures du maillage parcellaire actuel.

Mais si leur datation ne peut être assurée pour autant, leur présence sur ce versant extrêmement érodé peut surprendre. Le socle calcaire est en effet très affleurant et soumis à des ruissellements constants que ni la topographie, peu accidentée, ni les terrasses, apparemment insuffisantes, ne peuvent atténuer. Cette partie du versant diffère notablement de ce qui a été observé à moins de 500 m plus au nord où la pente, plus irrégulière, piège diverses formations plus aptes à stabiliser le sol. La surface y a été relativement stable jusqu'au début de notre

ère et une chênaie était en place lors de l'émergence des sites antiques quelques décennies avant notre ère.

Il est ainsi peu probable que des occupations pré-historiques anciennes aient pu être conservées sur l'emprise. Concernant l'Antiquité et le Moyen Âge, des fragments de céramiques emballés dans un sédiment plus ancien peu perturbé par des mises en culture, ou insérés dans le comblement des fossés, témoignent de l'occupation agraire de ces parcelles ou de la proximité (vers le nord-ouest ?) d'un site.

Le diagnostic des Hauts de Bassieux complète celui de la Cressonnière réalisé fin 2011 vers le lieu-dit Brienne et situé à l'aval, en bas de pente. Si aucun d'entre eux n'a permis de localiser la voie majeure de Lyon vers le nord ou de mettre au jour un nouveau site fédéré par l'axe de communication, le secteur le plus sensible se situe entre les deux opérations (soit sur la pente, à l'aval de la faille calcaire, sur des terrains déjà largement lotis).

Catherine COQUIDE
INRAP

ANSE

Grange du Bief, chemin du Chiel en Gémillieux

Cette parcelle située immédiatement au sud-ouest de l'emprise connue de la grande *villa* dite de « la Grange du Bief » ne recelait pas de vestiges pouvant être mis en relation avec l'éventuelle *pars rustica* de cet établissement. Seul un chemin enterré est-ouest de 2 mètres de large environ et bordant la parcelle au nord peut, chronologiquement, se rattacher à la phase la mieux connue de l'occupation de la *villa*, le Haut-Empire. Il était bordé, au sud, par un fossé-palissade, et, au nord, par une possible tranchée de récupération. S'agit-il de la délimitation méridionale de la *pars urbana* de la *villa* ?

Des vestiges de périodes antérieures et postérieures à la phase d'utilisation de la *villa* ont également été observés.

Des fosses-silos datables du Bronze Ancien ont été fouillées mais aucune trace d'habitat ne leur est associée sur l'emprise même de la fouille.

La période du premier âge du Fer est représentée par des fours à pierres chauffées, installés le long d'un chemin-fossé, ainsi que quelques fonds de fosses-silos.

Comme pour la période antérieure, aucune trace tangible d'habitat n'est visible sur le site mais la présence de ces divers aménagements permet de supposer la proximité d'habitations.

Des murs, dont certains repérés lors de la phase de diagnostic, ont été retrouvés en bordure est de l'emprise. Le mobilier présent dans leur secteur, même si les niveaux de sols n'ont pas été repérés, est datable du Ve s. de notre ère et permet de les mettre en relation chronologique avec une habitation excavée datable de la même période située, pour sa part, en bordure ouest du site. Cette structure, mesurant 4 m par 3,20 m, a brûlé, ce qui a permis de retrouver 56 pesons ronds (et non pyramidaux comme cela est le cas d'habitude dans la région), d'un métier à tisser en place indiquant la destination fonctionnelle de cet espace.

Cette « cabane » était construite sur six poteaux porteurs disposés sur les deux petits côtés (un à chaque angle et un au centre). Son sol se situe 0,30 m sous le niveau de décapage, les parois étant verticales. Les trous de

poteaux descendaient 0,40 m au-dessous du niveau du sol excavé.

Le chemin en creux passait sous la partie nord du fond de cabane et n'était donc plus en fonction, au moins dans ce secteur, au Ve s. Un autre chemin, parallèle à l'axe du fond de cabane et des bases de murs retrouvées, situé en bordure sud de la parcelle et non plus au nord, pour-

rait l'avoir remplacé, mais aucun fragment de céramique n'a été mis au jour dans son emprise (faute de fouille systématique de cet axe), ce qui empêche de confirmer ou infirmer cette proposition d'interprétation.

Daniel FRASCONE
INRAP

MOYEN AGE

ANSE 3, rue des Pépinières

L'opération de diagnostic archéologique que nous avons menée n'a révélé qu'un témoin d'une occupation ancienne. Les informations que nous avons déduites de notre observation, très localisée, nous engagent à entrevoir un épandage de blocs décimétriques pour certains associés à quelques traceurs céramiques datés du

Moyen Age central. Nous avons retenu l'hypothèse d'un niveau d'assainissement à proximité de l'écoulement d'un bief de canalisation des eaux.

Grégoire AYALA
INRAP

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

ANSE et POMMIERS La Logère ZAC Bel Air

AGE DU FER
ANTIQUITE

■ tranche 1

L'aménagement de la future ZAC Bel-Air La Logère au nord est à l'origine d'un projet de fouille préventive découpé en 2 tranches relevant de deux opérateurs différents et portant sur deux emprises jointives. Il fait suite aux diagnostics réalisés en 2010 par C. Coquidé (INRAP). La tranche 1 présente une superficie de 4500 m², sur le replat du bas de versant des Monts du Beaujolais. Elle se situe immédiatement au sud de la tranche 2.

L'intervention de terrain s'est déroulée du 27 août au 14 décembre 2012. Les études spécialisées et le rapport sont, au moment de l'écriture de cette notice, en cours de traitement et d'élaboration.

Les premières traces d'occupation reconnues correspondent à des vestiges de l'époque protohistorique dont la chronologie reste encore à préciser, trous de poteau, structures de chauffe et vases en céramique non tournée en place.

L'occupation antique se divise en trois principaux espaces. L'état de conservation des vestiges est variable, avec une dégradation plus prononcée au centre et à l'est de l'emprise de la fouille.

En partie centrale, un tronçon de fossé perpendiculaire d'axe nord-sud légèrement incliné vers l'ouest et son

retour vers l'est offre dans son comblement un assemblage céramique qui permettrait de dater son abandon dans le courant, voire dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. Son orientation et la datation de son comblement suggèrent une chronologie précoce, en regard de la chronologie globale de l'établissement. Le fossé ceinture un ensemble bâti révélant plusieurs phases d'aménagements qui semblent appartenir à la même trame d'orientation que ce fossé. Cet ensemble pourrait constituer le premier « noyau » de l'établissement.

A l'est, des niveaux de circulation mènent à une zone excavée d'environ 12 m de diamètre, dont le côté oriental s'appuie contre un ensemble bâti. En bordure occidentale de cette zone excavée, un mur de soutènement/terrasse est installé. Le creusement est ensuite tapissé d'un sol caladé mis en place dans le courant du Ier s, puis remblayé avant d'accueillir un second niveau de sol caladé. Malgré un épierrement intensif de la zone bâtie à l'est, le plan de deux pièces quadrangulaires de 9 m à 10 m de côté interne se distingue. Elles se font face et sont distantes de 4,50 m. Dans cet espace que l'on peut interpréter comme une entrée, s'inscrit un enchevêtrement de structures bâties (calade, murs, tranchées de récupération, canalisation).

Les murs de cet ensemble adoptent ici une orientation, légèrement inclinée vers l'est et donc différente de celle du fossé précédemment évoqué, qu'ils coupent. En revanche, ils font écho à l'orientation du bâtiment rectangulaire qui occupe la parcelle AO115, à l'ouest. D'une

longueur dégagée de 51 m, il se poursuit au-delà des limites de fouilles vers le nord. Large de 9 m, il dispose de structures internes et externes qui réduisent ou complètent dans des états postérieurs son organisation. Une perturbation moderne (route bitumée) coupe toute sa partie orientale. Deux lambeaux de sol en terre sur radier fonctionnent après la segmentation de la pièce sud pour former respectivement deux pièces d'une longueur interne de 5,10 m et 2,90 m. Une vaste pièce centrale de 28,5 m de longueur, dont le parement occidental est contreforté, est bordée au nord par une pièce de 9,20 m de longueur. Elle dispose d'un puissant radier conservé sur une hauteur de 90 cm, couplé à une canalisation dont le fond est tapissé d'un béton de tuileau.

Une pièce supplémentaire a été reconnue lors de l'investigation précédente sur la tranche 2, au départ de laquelle un mur clôture l'établissement au nord et à l'est avant de rejoindre le secteur bâti à l'est.

Des tracés de murs souvent discontinus et mal datés ainsi que des fosses complètent l'organisation du site.

L'espace excavé a permis de sceller le niveau d'abandon/démolition de l'établissement qui intervient dans le courant du III^e s. Des couches de colluvions issues du versant recouvrent par la suite le site.

Jessica GALY, Elena VAUDABLE
Mosaïques Archéologie

■ tranche 2

Les traces d'occupation les plus anciennes observées correspondent au Néolithique. Une structure en creux, constituée de deux sillons perpendiculaires, profonds et étroits demeure assez énigmatique. On est tenté d'y voir des tranchées de mine pour l'extraction de matériaux carbonatés fins. Un dépôt de deux vases survient après une phase de comblement partiel par des sédiments locaux enrichis en matière organique. Ces deux vases présentent des caractéristiques typologiques qui permettent de les rattacher au Néolithique moyen I (culture du Saint-Uze récent).

L'âge du Bronze ancien se manifeste par des structures funéraires. Deux sépultures en urnes consistent en un vase de stockage couché sur le côté et obturé par une dalle calcaire (fig. 31). Ces jarres étaient vides de sédiment à l'origine et ont probablement contenu un cadavre de nourrisson, bien que l'absence d'ossement ne permette pas de l'attester formellement. Une sépulture en pleine terre d'un sujet périnatal est également attestée pour cette période. La dépouille était probablement enveloppée dans un contenant en matière organique contraignant, illustrant la diversité des traitements de ces morts particuliers. Une tombe de type ciste accueille en outre une sépulture d'adulte. L'ensemble peut être daté de l'âge du Bronze ancien 2a de moyenne et basse vallée du Rhône et d'Auvergne (BARA), avec de probables contacts avec le groupe de la Saône. Une datation radio-

carbone livre, quant à elle, un intervalle de dates calibrées compris entre 1950 et 1780 avant notre ère (Beta-332984).

Trois fosses isolées sont ensuite attribuables au Hallstatt ancien, tant par la céramique que grâce à une datation radiocarbone qui fournit un intervalle calibré entre 800 et 670 BC (Beta-332980).

Un des résultats les plus importants de l'opération réside dans la mise au jour d'au moins trois enclos présentant une orientation commune, qui attestent de manière incontestable une structuration de l'espace du coteau au cours de La Tène D1b. Dans l'un d'eux on reconnaît un bâtiment sur quatre poteaux porteurs, pouvant être identifié à un grenier. Le mobilier montre des affinités culturelles évidentes avec la moyenne vallée du Rhône, le sud du territoire Eduen, ainsi que le pays ségusiave. La présence de fragments de *dolia*, et, par ailleurs, d'amphores et d'un fragment de gril métallique, renvoient à un établissement de type ferme d'un certain statut social.

Si cette occupation perdure jusqu'à la période augustéenne, il faut ensuite attendre la fin du I^{er} ou le début du II^e siècle de notre ère pour constater l'implantation d'un vaste complexe inscrit dans une enceinte composée de murs à base de pierre sèche. La définition de cette occupation sera davantage explicitée par la fouille de la parcelle adjacente, seule la partie septentrionale de cet enclos ayant été mise au jour sur la parcelle AO32. Une porte secondaire est aménagée dans le flanc nord de celui-ci, qui concentre plusieurs inhumations de périnataux. Dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, un bâtiment de 10,50 m par 6 à 19 m hors tout, offre une surface interne potentielle comprise entre 49 m² et 155 m². Des contreforts permettent d'envisager la présence d'une élévation relativement importante, en lien notamment avec la pente.

En contrebas, un vaste espace non bâti offre quelques structures empierrées et fossoyées. Deux puits jalonnent notamment cette propriété. L'étude du comblement du fond de l'un d'eux nous renseigne sur la nature de l'activité qui se déroulait à proximité. L'abondance de carpolestes de fruits, dont des noix, un noyau de pêche et des pépins de raisin, évoquent ainsi un coteau couvert de vergers et de quelques vignes dès l'Antiquité, données confirmées par l'analyse palynologique.

L'établissement connaît manifestement peu d'évolution entre la fin du I^{er} siècle de notre ère et celle du III^e siècle où un épais remblais vient combler une plateforme peu pentue qui se trouvait à l'aval du corps de bâtiment situé au sommet de l'enclos. Aucun indice ne permet de suggérer la poursuite de l'occupation de l'établissement antique au-delà de cette date. Par contre, sur la commune de Pommiers, un bâtiment compartimenté, de 54 m² de surface interne, apparaît au cœur de la zone fouillée. L'élévation de ce bâtiment devait consister en une architecture en terre et bois sur solins maçonnés. Des aménagements extérieurs suggèrent qu'une partie de l'activité domestique se réalisait à l'extérieur, notam-



Fig.31

Anse, La Logère Bel Air : vase de stockage de l'âge du Bronze ancien reconverti en urne funéraire avec son couvercle constitué d'une dalle calcaire (cliché Thierry Argant, 2012)

ment pour la cuisson, avec la présence d'un foyer abrité. Un petit lot céramique oriente la datation de ce bâtiment vers l'Antiquité tardive. D'autres structures associées, dont un fond de cabane, sont précisément datées des Ve-VI siècles (entre 430 et 580 (Beta-332981 : 1550 +/- 30 BP)).

L'occupation héritée de l'Antiquité ne semble pas avoir perduré au-delà du VI^e siècle. Il faut manifestement attendre le bas Moyen Age pour que le secteur retrouve une attractivité nouvelle, avec la mise en place de la « plus belle lieue de France » mise en évidence au cours d'une première opération.

Thierry ARGANT
Archéodunum

ANTIQUITE

ANSE et *Ludna* Deux agglomérations antiques et leur territoire

En 2012, le PCR « Anse et *Ludna*, deux agglomérations antiques et leur territoire » engagé en 2008, a atteint, comme prévu, sa dernière année. L'essentiel du travail a porté sur la rédaction de la publication et l'élaboration de son illustration dans leur phase finale.

Réunissant une douzaine de chercheurs autour de trois collaborateurs principaux, ce travail a permis de faire d'abord le bilan des travaux anciens et des fouilles menées à partir de 2002 à *Ludna* (Saint-Georges-de-Reneins) qui apparaît désormais comme une étape routière adossée à la voie de Lyon vers le nord et succédant à un site laténien de nature indéterminé. Un entrepôt et des greniers aériens y témoignent de l'importance de la fonction de stockage de denrées diverses, parmi lesquelles sans doute les céréales, et peut-être les viandes fumées. Le rôle de carrefour routier, sur lequel on avait autrefois beaucoup insisté, doit être minoré, et la liaison avec la voie fluviale de la Saône n'apparaît plus aujourd'hui comme une évidence.

A Anse, la reprise de la documentation ancienne et l'apport des nombreuses fouilles récentes montre la densité et l'importance des habitats implantés dans le versant du val de Saône ; à des *villae* de structuration classique s'ajoutent des établissements qui échappent davantage aux typologies admises. L'enceinte de Châteauevieux n'est pas un rempart urbain mais sans doute plutôt une structure de protection des marchandises en transit, et doit être vue comme un équipement de la route : c'est elle sans doute, et non un bourg, que désigne, sur les itinéraires routiers antiques, le toponyme d'*Asa Paulinus*.

Le volume sera publié en 2013 sous le titre « Etapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon ».

Jean Claude BEAL
Université LYON II

La campagne d'évaluation archéologique, menée de juillet à septembre 2012, en préalable à la première tranche d'aménagement de la Zac Lybertec concernait principalement la commune de Belleville, et abordait la frange septentrionale du territoire de Charentay. Faisant suite aux trois premières opérations réalisées en 2009 par C. Landry, A. Poirot et M. Le Nézet-Célestin au sud-ouest du bourg de Belleville, ce diagnostic permet de compléter notre vision de ce secteur mal connu de la vallée inférieure de la Saône, depuis le Paléolithique moyen jusqu'à nos jours. Une surface de 41,1 ha a été explorée, au travers 530 sondages totalisant 26 686 m² ouverts. La zone étudiée s'étend sur 1,3 km du nord au sud, et sur près de 800 m d'est en ouest. Au total, 228 faits ont été identifiés, dont un quart a fait l'objet d'une fouille partielle ou complète.

Un intéressant corpus d'artefacts lithiques provenant de plusieurs secteurs témoigne de la fréquentation des lieux dès le Paléolithique moyen, et permet d'évoquer l'existence d'un site non encore appréhendé. Le Paléolithique supérieur puis le Néolithique ont également livré des indices mobiliers d'une fréquentation du secteur.

Le diagnostic permet de documenter davantage l'implantation protohistorique dans cette partie du Val de Saône, notamment au cours de l'âge du Bronze. L'extension du site de Fontenailles déjà repérée en 2009 semble se confirmer vers l'ouest, se distinguant par la dispersion sur une vaste surface de structures de stockage, d'approvisionnement (en eau et en matériaux de construction), certainement en lien avec de petites unités d'habitat. L'une de ces unités a par ailleurs été appréhendée à proximité de la rive gauche actuelle de la Mézerine. L'important corpus céramique rassemblé cette année permet de mettre en évidence l'occupation du site au Bronze final 2b-3a.

La découverte de fragments d'amphores massaliètes atteste ensuite que le site est fréquenté à la fin du premier âge du Fer, mais les indices les plus nombreux concernent la fin du second âge du Fer. Le long fossé repéré en 2009 à proximité des lieux-dits de Fontenailles

et Grange-Berchet, se poursuit désormais sur une distance atteignant 600 m d'est en ouest. La présence de fragments d'amphores Dressel 1 dans son comblement constitue l'indicateur le plus récent, autorisant une datation à La Tène finale. Légèrement plus au sud, une fibule, bien qu'isolée a priori, semble illustrer la fréquentation de cette éventuelle zone frontalière au tout début de la période gallo-romaine.

Au cours de cette période, jusqu'au III^e s. ap. J.-C., un site est identifié vers la Martizière, caractérisé par un bâtiment précoce sur poteaux et sablières, puis par l'épandage de matériaux issus de la démolition de bâtiments du Haut Empire. Un second site, plus modeste, est établi plus au nord, en bordure d'un chemin déjà repéré en 2009, et qui pourrait s'apparenter à une voie transversale à la « voie majeure » de Lyon à Macon, Cette voie, qui présente un premier état en « chemin creux », potentiellement d'origine gallo-romaine, est utilisée jusqu'au XII^e s., et des vestiges d'habitat du VII^e s. sont attestés à proximité immédiate. Sur l'ensemble de la surface explorée, de nombreuses traces de parcellaire fossile ont été identifiées et intégrées à un SIG, qui permet d'esquisser une probable trame structurant le terroir gallo-romain.

L'occupation de ce territoire au cours du haut Moyen Âge est confirmée par la présence d'une sépulture SP 2081 datée du VII^e ou VIII^e s. L'évolution du paysage au Moyen Âge et à l'époque moderne peut être ensuite documentée par l'analyse des archives, en lien avec les traces de parcellaire fossoyées relevées sur le terrain. Enfin, dans la partie méridionale de l'emprise concernée par la tranche 1 d'aménagement de la Zac, sont conservés sous d'importants remblais post-industriels les vestiges de la grange de la Martizière, dont la première mention retrouvée dans les archives remonte à 1537, et qui se trouve être le cœur d'un fief dépendant de la seigneurie médiévale de Bussy.

Christophe LANDRY
INRAP

**CALUIRE-ET-CUIRE, FONTAINES-SUR-SAONE,
LYON 4e, ROCHETAILLEE-SUR-SAONE**
Projet Rives de Saône, tranche 1

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

Place Maréchal Foch et place du 8 mai 1945

Le centre ville (places Foch et du 8 mai 1945), fait l'objet d'un projet de réaménagement important à l'emplacement du château et de l'église. Les édifices se situent exactement à l'endroit prévu par les futurs aménagements, cela a conduit à une opération de diagnostic archéologique réalisée du 25 au 30 janvier 2012.

Le site se présente sous la forme d'un rectangle d'axe est-ouest d'environ 50 m par 25 m, qui englobe à l'ouest une partie de la place Maréchal Foch et à l'est une partie de la place du 8 mai 1945 : quatre sondages ont pu être réalisés et permettent de confronter les résultats archéologiques aux sources écrites. D'après ces dernières, ces espaces auraient été occupés par le château, une enceinte carrée bordée de fossés, englobant un auditoire de justice, des dépendances et une église, pourvue d'un cimetière, situé hors les murs. L'église fut agrandie au XVIIe s. en direction de l'ouest et un nouveau cimetière installé coté sud. Les bâtiments sont démolis entre la fin du XIXe et le début du XXe s. Les sondages révèlent la présence de vestiges archéologiques dans toute la moitié sud de la place Foch, visibles dès 0,80 m de profondeur, le reste de la place étant nettoyé des occupations anciennes au XIXe s. Un cimetière d'époque médiévale a été repéré et a fonctionné entre les X-XIIIe s. jusqu'au

début du XVIe s., datation fournie par la présence de tombes rupestres dont une avec logette céphalique et mobilier céramique. Dans le courant du XVIe s., ce cimetière, désaffecté, reçoit une ou plusieurs constructions maçonnées, sans que l'on puisse trancher entre bâtiments ou mur de soutènement. Au cours du XVIIe s., la construction de la nouvelle église laisse son empreinte sous forme des murs sud de la nef et du bas coté, mais aucune trace du cimetière adjacent n'a été retrouvée. L'ensemble est détruit au XIXe s., comme l'attestent les couches de remblais de cette époque, puis de nouveaux aménagements donnent à la place sa physionomie actuelle. La présence du cimetière médiéval va à l'encontre de l'évolution historique admise jusqu'à présent, de même que la découverte de bâtiment du XVIe s. Ajoutons à cela que les fossés, dont une partie est toujours visible au nord, ne se retrouvent pas du coté ouest, ce qui agrandit de beaucoup l'enceinte primitive du château, avec, en prime, la possibilité pour la zone d'inhumation de se poursuivre au nord-ouest sous forme de tombes rupestres.

**Tommy VICARD
INRAP**

Echangeur n° 7, desserte Grand Stade

Le diagnostic de l'échangeur Grand Stade (ou échangeur n° 7) augmente d'une vingtaine d'hectares la surface déjà évaluée ou fouillée sur le secteur morainique qui a servi d'appui aux centres anciens des communes de Chassieu, Meyzieu, Décines-Charpieu et Gênas. Le potentiel de ce relief, qui bénéficie de prescriptions archéologiques par le service régional de l'archéologie depuis le début des années 1990 (voies rapides, lotissements), s'est vite révélé prometteur. Ces opérations, suivies de rapports, publications et synthèses ont mis en valeur les diverses formes de l'occupation humaine depuis l'âge du Bronze jusqu'au Moyen Âge. Cette opération de diagnostic s'affiche dans la continuité de ces recherches et profite de l'avancée des techniques et des approches : meilleur pourcentage d'ouverture (ici 7%), étude géomorphologique intégrée dès les sondages, attention portée aux mobiliers hors contexte et aux vestiges hors site.

Ces derniers sont au coeur des résultats puisqu'aucun « site dense » n'a été mis au jour. Des vestiges apparemment éloignés des habitats - fosses, foyers, four, fossés, dalle-socle - ont parsemé les surfaces étudiées et se sont

répartis au gré de stratigraphies post glaciaires parfois importantes (plus de 4 m par endroits, du mobilier jusqu'à 2 m de profondeur). Chaque secteur a systématiquement bénéficié de sondages profonds à visée géomorphologique qui ont permis d'explorer les niveaux jusqu'à la fin du Paléolithique supérieur (moraine würmienne, loess ou dépôts tardiglaciaires), et parfois même jusqu'au dépôt glaciaire du Riss. Ce paléo-relief a ainsi révélé d'importantes variations altimétriques, avec des sommets dont l'ossature morainique rissienne, affleurante, a été atténuée par l'érosion et d'épais alluvions engorgeant des pentes déjà fortement ruisselées dès la fin de la Préhistoire.

Peu d'indices illustrent la fréquentation des lieux au cours de la fin de la Préhistoire ; seuls de rares fragments osseux de faune ont été mis au jour dans les niveaux explorés (une datation ¹⁴C est en cours). Ce fait ne se dément pas au cours de la déglaciation progressive du secteur il y a environ 15 000 ans. En effet, aucun mobilier n'est relevé lors du décapage des épais dépôts argilo-limoneux post glaciaires dont les stratigraphies ont pourtant conservé des surfaces ruisselées ou pédogé-

néisées. Quand ils existent, les quelques éléments lithiques datés de la fin de cette période sont enregistrés hors contexte, dans les franges supérieures érodées de dépôts en place à la fin de l'ère tardiglaciaire. Il s'agit d'outils ou de fragments d'outil associés, à titre d'hypothèse, au Paléolithique supérieur mais également au Néolithique moyen et final. Le vestige en place (stratigraphiquement) le plus ancien n'est pas daté (secteur 2). Il s'agit d'une fosse de 0,70/0,80 m de diamètre insérée à l'interface des dépôts limono-argileux jaunes et des horizons orangés, au-dessus desquels s'ouvrent des fosses de l'âge du Bronze final (voir infra). Cette fosse, très érodée et à peine lisible, apparaît sur un niveau gris jaune légèrement plus charbonneux que les dépôts orangés sus-jacents. Il est alors probable que des creusements plus modestes ne présentent presque aucun contraste sur ce substrat ancien, perturbé par de multiples bioturbations ou ruissellements. Il est possible que nous ayons ici un témoin de ces occupations du Bronze moyen/ancien ou du Néolithique dont les restes sont, à ce jour et dans cet environnement, extrêmement rares (sans doute non repérés). Plus tardif, un groupe de fosses et foyer de l'âge du Bronze final ou du premier âge du Fer (secteur 3) fait écho à d'autres vestiges mis au jour au même endroit sous le contournement sud de Meyzieu. Pourtant, en 2012 comme en 1995, les décapages élargis ne livrent aucune autre structure. Il apparaît ainsi que seuls quelques vestiges implantés en secteurs bas ont survécu à l'érosion des surfaces anciennes les plus hautes, dessinant une occupation en pointillé. Une dernière fosse stratigraphiquement datée des âges des métaux, ovoïde et charbonneuse, est enregistrée en secteur 4 alors qu'un mobilier très fragmenté, déplacé, apparaît à différents niveaux et jusqu'à 1,90 m de profondeur sur la rive nord d'un talweg. Ces tessons témoignent d'un ou de plusieurs sites datés de la Protohistoire, dont l'âge du Bronze final/premier âge du Fer et de la fin du second âge du Fer, localisé(s) vers le nord-est et ayant subi plusieurs phases d'érosion au cours des siècles. Les périodes historiques livrent d'autres vestiges répartis sur la moitié nord du projet. Un ensemble composé d'un four semi excavé (chambre de chauffe de 1,50 m de diamètre), apparemment culinaire, d'une fosse à combustible et de son épandage charbonneux, d'un foyer et d'un alignement de blocs de calage est mis au jour dans le secteur 3. À ce jour mal daté (deux chrono-dates par ¹⁴C sont en cours), ce groupe de vestiges a bénéficié d'une évaluation complémentaire lors de la phase principale de sondage. Bien qu'il paraisse isolé de tout contexte, il se positionne à environ 400 m de trois sites gallo-romains occupés depuis la fin de l'âge du Fer ou le début de l'Antiquité. Le prélèvement des charbons de bois a permis l'étude du combustible dont les essences révèlent une chênaie dense ayant reconquis un sol dénudé, un couvert de nouveau en cours de défrichage.

Un foyer circulaire et une profonde fosse à trois curages, mais dont la fonction reste indéterminée (un puisard ?), sont enregistrés en secteur 5.

Si les haies et autres limites de l'actuel parcellaire localisées à l'est du projet d'échangeur ont été recoupées et

n'ont livré qu'un seul fossé, probablement contemporain, les secteurs nord ont révélé cinq fossés anciens, probablement historiques.

Deux d'entre eux, parallèles (SE-NO), forment une limite redondante et décalée avec le relief marqué de la rive nord du talweg du secteur 4. Leur entraxe correspond en outre à l'emplacement d'une lourde dalle de gneiss soigneusement calée de galets. Celle-ci, servant de fondation à un élément de signalisation (et/ou vestige d'un rituel particulier ?) est enfouie sous 1 m à 1,30 m de sédiments et semble bien participer à une gestion pérenne de l'espace agricole. Le mobilier associé ne propose qu'une datation antique, soit un *terminus post quem* du II^e s. av. J.-C. Un autre fossé a été observé, sous une haie nord-sud, sur le même secteur. Beaucoup plus au sud, un quatrième fossé (?), orienté est-ouest et dont les limites sont difficilement lisibles apparaît au sud du bosquet. Le cinquième fossé, nord-sud, livre un comblement limono-argileux dense et semble de mise en place ancienne. Ce dernier tracé se trouve dans la prolongation du réseau non daté connecté au réseau antique du site de Chassieu l'Épine.

Outre l'ossature moraino-loessique à l'origine de reliefs contrastés qui déterminent les processus d'érosion-dépôt, la stratigraphie de l'échangeur n° 7 du Grand Stade est caractérisée par deux grandes périodes de dépôts.

La première, du Tardiglaciaire, est à dominante limoneuse d'apports à la fois colluviaux depuis les buttes loessiques, et probablement éoliens. La deuxième est principalement historique (subatlantique) et aboutit en bas de pente à des allu-colluvionnements, limoneux ou en lits caillouteux, de près de 2 m d'épaisseur. Si seul le climat peut être évoqué lors de la première occurrence, les impacts anthropiques s'ajoutent à la raison climatique pour la seconde phase. Sur sols dénudés et à la faveur de fortes pluies (engendrant des phénomènes de splash), des ruisselets se forment (parfois des ravines suivant les pentes), charriant, triant les limons sableux très mobilisables, et les déposant plus bas sous forme de lits successifs, que l'on observe bien dans les couches de surface où le phénomène s'est produit quasi-annuellement à la faveur des labours. Ces processus ont pu débuter dès les périodes protohistoriques suite aux premiers défrichages et mises en culture, même d'ampleur modeste.

Il est évident que, dans ce secteur sondé ou fouillé depuis plus de vingt ans, tout résultat, positif ou négatif, permet de compléter les cartes de répartition des sites et de cerner l'occupation du territoire à une époque donnée. Un plan synthétisant l'ensemble des données récoltées sur le diagnostic de l'échangeur n° 7 mettrait d'ailleurs en évidence l'absence de zones réellement stériles.

La fiabilité de cette représentation est néanmoins à nuancer, par période. Si les sites antérieurs au Bronze final sont presque absents, érodés ou rendus presque imperceptibles par manque de contraste, le mobilier indique que

ces surfaces ont été occupées depuis la fin de la Préhistoire. À partir de l'âge du Bronze final, les vestiges sont potentiellement conservés par zones (les plus basses). Les périodes historiques, ici antiques et médiévales, semblent correctement préservées. La répartition spatiale des structures - de l'occupation dense aux témoins isolés (four, foyer, fosse, fossé...) jusqu'au « vide archéologique » - dessine une trame relativement serrée des implantations humaines, habitats et (ici) espace agraire. Cela est notamment le cas pour les premiers siècles de notre ère, une période qui ne s'apparente en rien

du « désert archéologique » supposé il y a 20 ans. Si les sites médiévaux sont moins nombreux - aucun vestige médiéval n'a été mis au jour sur le diagnostic de l'échangeur - deux sont relevés à environ 1 km des marges nord et est de l'échangeur (hors centres villes actuels). Enfin, on note, toutes périodes confondues, un déficit notable dans le domaine des aires funéraires.

**Catherine COQUIDE
INRAP**

ANTIQUITE

DECINES-CHARPIEU Le Montout, OL Land

Le projet de réalisation d'un stade et de ses annexes sur une surface de 36 ha a conduit le SRA à prescrire une opération de diagnostic sur l'ensemble de l'emprise des travaux.

Cette campagne de sondages a permis de mettre en évidence deux zones archéologiquement sensibles. La première, d'une surface de 7,2 ha, sur laquelle les principales périodes d'occupation sont représentées, a fait l'objet d'une fouille entre juillet et décembre 2011 (tranche 1). La seconde couvre une surface de 1,5 ha. Le diagnostic avait révélé l'existence d'un bâtiment de terre sur solins de galets au milieu d'une occupation rurale antique.

La fouille a permis de mettre en évidence cinq occupations s'étendant de la fin du 1er s. avant J.-C. au début du Ve s de notre ère.

Pour la période augustéenne, trois fossés parallèles strient le paysage et un curieux fossé en forme de fer à cheval est creusé,

À partir de la première moitié du 1er s., l'occupation des lieux se polarise sur la partie sud-ouest du site. Elle est axée sur le travail du fer (réduction, épuration? forgeage). Au cours des deux premiers siècles, plusieurs bâtiments sur solins se succèdent autour d'une légère dépression semblant faire office de mare. Il est probable que la métallurgie demeure le cœur de l'activité, même si les édifices ne présentent pas de spécificité et ont pu servir à diverses fonctions.

Dans la partie nord-est du site, à proximité du fossé « en fer à cheval » rebouché, deux édicules de 3 m de côté sont construits dans le courant du IVe s. à la jonction de deux chemins. Leur taille et le mobilier associé permettent de penser qu'il s'agit de lieux de culte. L'un des deux connaît une importante restauration autour de 360 ap. J.C. Dans un premier temps, il se présente sous la forme

d'une ossature de bois protégeant un radier maçonné au centre duquel une cavité a été aménagée. Ce premier sol est par la suite entouré de murs sur solins et exhaussé par l'ajout d'un hérisson dans lequel est creusée une nouvelle fosse. Le second bâtiment pourrait être contemporain de cette chapelle après restauration. Manifestement sa taille et son mode de construction s'en inspirent. Une soixantaine de monnaies constitue l'essentiel des offrandes faites ici. Leur étude permet de définir une utilisation des lieux jusqu'à la fin du IVe s. voire jusqu'au début du Ve s.

Les fondations de temples étant rares au IVe s., on peut s'étonner de la mise en évidence durant les deux opérations archéologiques faites sur le site de deux lieux de culte (un sanctuaire comprenant un *fanum* et deux chapelles dans la phase 1, deux chapelles, dans la phase 2) établis à cette période. Un phénomène aussi exceptionnel répond probablement à un besoin particulier. Le site se situe sur la limite septentrionale du Vélin, territoire qui au cours de l'Histoire s'est révélé être une zone de frontière fluctuante. Placé en rive gauche du Rhône, il est allobroge, mais en 43 avant notre ère il dépend du territoire de Lyon. Il semble pourtant qu'au cours du IVe siècle il réintègre la cité de Vienne. Il est alors possible que ces consécration matérialisent dans le paysage cette nouvelle frontière.

La fouille a permis de déterminer dans ce secteur cinq phases d'occupation se répartissant entre la période augustéenne et le début du Ve s. de notre ère. Dans la partie sud-ouest, les premières occupations des lieux sont axées sur le travail du fer. Dans la partie nord-est du site deux édicules à vocation cultuelle de 3 m de côté, datés du IVe s., sont à la jonction de deux chemins. Ils succèdent à une structure fossoyée en forme de fer à cheval datée du début de notre ère.

**Emmanuel FERBER
INRAP**

■ Tranche 1

Cette opération intervient dans le cadre de la construction d'une ZAC implantée au sud de la commune de Genas au lieudit « Les Grandes Terres », en bordure de la Rocade Est (RN 346), en plein cœur des vastes plaines fluvio-glaciaires de l'Est lyonnais. Devant l'importance des surfaces concernées par les futurs aménagements le projet de construction a été subdivisé en cinq tranches successives. Les diagnostics menés par l'INRAP en 2011 sur les deux premières tranches ont livré les traces d'un vaste réseau de fossés parcellaires, répartis sur toute la surface de la ZAC, pour lesquels une datation antique est présumée. Au nord de la parcelle, ce sont les vestiges d'un bâtiment sur solins de galets et diverses structures annexes qui ont été mis au jour. Ces résultats positifs ont conduit le SRA à prescrire deux opérations de fouilles. Celles-ci ont été réalisées concomitamment entre la fin du mois de février le début du mois d'août.

La fouille de la Tranche 1 a concerné la moitié est de la future ZAC, sur une superficie globale de 71 750 m². Cette opération est scindée en deux phases successives et distinctes impliquant un morcelage des zones d'intervention.

La première partie de l'opération concernait un suivi linéaire des différents fossés mis en évidence lors de la phase préalable ainsi que deux petites zones de décapage extensif liées à la présence de quelques structures révélées au diagnostic. Cette première étape a permis la mise au jour d'une dizaine de grands linéaires pour lesquels la fonction de délimitation parcellaire semble évidente. Parmi-eux on compte deux axes inédits qui semblent correspondre aux traces d'un parcellaire laniéré orienté à 28°E (NL). Ces derniers sont établis au contact d'une voie implantée au sud de la parcelle et la traversant d'est en ouest. Celle-ci n'est marquée que par la présence parallèle de ses deux profonds fossés bordiers. Les niveaux de voirie n'ont en effet pas été conservés et ont probablement souffert, comme la totalité des structures retrouvées, des activités agricoles pratiquées depuis des siècles sur ce secteur. Les éléments de datation sont relativement peu présents d'autant plus que ces fossés se trouvent éloignés de la zone d'habitat implantée plus au nord. Seuls deux d'entre eux (dont le fossé bordier nord) ont livré des céramiques permettant de dater leur comblement à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle de notre ère. Pour les autres, en l'absence d'éléments déterminants, on ne pourra proposer mieux qu'une datation antique. Les différentes zones de contact repérées semblent plaider en faveur d'une mise en place progressive.

Le suivi en plan de l'axe du fossé bordier nord de la voie méridionale a permis la découverte surprenante d'une série de vingt et une grandes fosses, alignées le long de

la bordure nord du fossé, disposées plus ou moins régulièrement sur toute sa longueur. Leurs dimensions imposantes (diamètre moyen de 2,50 m et profondeur moyenne de 2 m) semblent indiquer une fonction d'extraction des matériaux de la terrasse fluvio-glaciaire. Néanmoins, leur disposition alignée sur la bordure du fossé et le fait que plusieurs portent les traces de recouvrements pourraient indiquer une autre fonction qui nous échappe. Plusieurs datations radiocarbones réalisées sur les différents niveaux de comblement, combinées aux relations de chronologie relative, permettent de placer leur fonctionnement dans une fourchette comprise entre la seconde moitié du IIe s. et le tout début du IVe s. ap. J.-C.

Cette première phase a également permis de caractériser les lambeaux d'un chemin agricole contemporain, probablement bordé d'arbres, traversant la parcelle d'est en ouest et désaffecté suite au remembrement mis en place dans les années 1980.

La seconde partie de l'opération concernait une surface de décapage extensif de 13 500 m² implantée au nord-ouest de la parcelle. Elle englobe le petit établissement rural antique mis en évidence lors du diagnostic ainsi que son environnement proche, zone sur laquelle avaient été découverts la majorité des vestiges. Cette occupation est encadrée par un réseau fossoyé participant à la structuration de l'espace environnant le bâtiment. Certains d'entre eux se poursuivent bien au-delà des limites d'emprise de la zone décapée et contribuent probablement à un découpage parcellaire de l'espace agricole avoisinant. La fouille a permis de distinguer cinq horizons successifs au sein de cette occupation débutant à l'époque tibérienne et se prolongeant jusqu'à la seconde moitié du IVe s. ap. J.-C.

Les plus anciens indices d'occupation ont été mis au jour à l'extrémité sud de l'emprise. Il s'agit d'un petit ensemble de trous de poteaux formant un petit bâtiment rectangulaire (11,50 x 5,30 m) à deux nefs avec charpente faîtière porteuse. Un foyer implanté à l'extérieur du bâtiment supposé paraît être en lien avec cette occupation. Une partie de ces aménagements se développe hors de la zone d'intervention vers le sud. Seule une datation radiocarbonate nous permet de replacer cette occupation dans un horizon chronologique du Bronze ancien, aucun niveau de sol associé n'a été conservé.

Après un hiatus de plusieurs siècles, ce secteur est de nouveau occupé. Une première implantation intervient à l'époque tibérienne. L'espace est alors clairement structuré par la mise en place d'un premier fossé d'enclos délimitant l'espace consacré à l'habitat et aux activités artisanales. A cette première époque est liée une série de foyers et de fosses, une grande fosse d'extraction de matériaux ainsi qu'un probable espace aménagé de tra-

vail ou d'artisanat, implantés au sud de l'espace dévolu à l'habitat. Ce dernier est localisé dans la partie nord de l'emprise. Les traces des premiers aménagements liés à la structure d'habitat (sablères basses, radier, trous de poteaux et fosse) nous sont apparues de manière ténue, masquées en partie par l'implantation du bâtiment principal sur solins de galets qui viendra s'y superposer.

Le second horizon chronologique de l'occupation antique est situé entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle de notre ère. C'est vraisemblablement à cette période que le bâtiment principal en dur est construit sur des solins de galets, succédant à un premier état de l'habitat prenant la forme d'une construction légère en matériaux périssables dont deux négatifs de sablières basses constituent les éléments les plus probants. Dans ses dimensions maximales, le bâtiment forme un grand rectangle de 17,50 x 14,80 m (environ 60 x 50 pieds) couvrant une surface au sol d'environ 260 m².

Le plan s'organise autour d'un vaste espace de cour centrale (environ 80 m²) et l'implantation des murs semble reprendre l'orientation de la construction tibérienne. Une pièce presque carrée (4,50 x 4,10 m) occupe l'angle nord-ouest, une grande aile (3,90 x 10,60 m) ferme le bâtiment à l'est et une longue pièce excavée (8,20 x 3,50 m) est aménagée au sud. La découverte d'une petite base de support maçonnée, peut-être destinée à recevoir un élément de décharge intermédiaire de type pilier, permet d'envisager la présence d'un appentis intérieur appuyé contre la façade nord du bâtiment.

Un petit bâtiment (5,90 x 4,30 m) édifié sur des solins de *tegulae* et ouvert à l'ouest est implanté à une trentaine de mètres de l'établissement et pourrait matérialiser une petite dépendance (remise, stockage, abri, enclos ?). Une petite structure quadrangulaire excavée (1,60 x 1,20 m), profonde de 1 m, est accolée à ce bâtiment. Elle présente une maçonnerie très soignée alternant des assises de galets et des niveaux de réglage composés de *tegulae*. De façon étonnante, cette structure n'est pas fermée sur son côté sud. La présence probable d'un aménagement interne en matériau périssable permet de supposer une fonction de cuve. Une vaste fosse d'extraction des matériaux du substrat local, un foyer et un petit fossé curviligne sont également rattachés à cette seconde phase.

Après l'abandon manifeste du premier fossé d'enclos tibérien, l'espace environnant est de nouveau structuré. Le secteur dévolu à l'habitat semble s'étendre et ses limites sont repoussées vers le sud. Dans cette partie, on note la présence de deux fossés parallèles délimitant peut-être une voie desservant l'habitat. Le fossé sud marque deux interruptions nettes dans son tracé et celui au nord présente deux branches orientées en direction du bâtiment et délimitant un couloir de 5,50 m de large.

Cette voie d'accès dirigée vers le bâtiment pourrait également revêtir une utilité pratique, à savoir canaliser un troupeau pour le rentrer depuis la zone de pâture et le diriger vers l'espace de stabulation lié à l'habitat. La fermeture de l'espace au nord semble partiellement mar-

quée par deux fossés alignés sur la façade septentrionale du bâtiment. Une petite zone d'agrément est signalée par la présence d'une rangée de fosses de plantation d'arbres implantée en bordure d'un des fossés délimitant l'espace. Ces limites semblent abandonnées entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle, époque à laquelle les fossés sont comblés.

Le bâtiment subit lui aussi quelques modifications structurales. Ainsi, de nouveaux espaces intérieurs sont créés (trois pièces supplémentaires) grâce à l'installation de cloisons subdivisant l'espace à l'emplacement de l'appentis supposé. Trois pièces supplémentaires sont ainsi délimitées (une pièce couvrant un peu plus de 8 m² encadrée par deux pièces d'environ 6 m²).

Un espace de taille également réduite (environ 4 m²) semble créé à cette époque dans la partie sud-ouest du bâtiment. Enfin, on note également un aménagement qui vient s'accoler à l'angle sud-est et qui pourrait correspondre à un petit bassin recueillant les eaux pluviales et servant peut-être d'abreuvoir pour les animaux abrités à proximité.

Quatre structures funéraires (une sépulture à inhumation en bâtière et trois sépultures secondaires à crémation) sont également rattachées à cette troisième phase.

L'Antiquité tardive marque de profonds changements dans l'occupation. Dès la fin du III^e s., on note les traces d'un abandon progressif de l'habitat. C'est à cette époque que sont creusées les premières fosses au sein du bâtiment, recoupant plusieurs solins (récupération de matériaux ?). La pièce excavée qui pourrait correspondre à un espace de stabulation, subit un incendie et est abandonnée. L'embrasement ne semble pas s'être propagé hors de cet espace puisqu'aucun autre niveau d'incendie n'a été repéré dans le bâtiment. Les derniers niveaux de fonctionnement d'une vaste excavation implantée au sud-est du bâtiment, qui pourrait avoir été aménagée en fumièrre, sont également rattachés à cette époque.

Au cours de la seconde moitié du IV^e siècle, le bâtiment apparaît toujours fréquenté bien que probablement partiellement détruit. On note ainsi le creusement de nouvelles fosses recoupant plusieurs solins du bâtiment. Certains éléments laissent transparaître une petite activité métallurgique (fond de foyer, fosse comblée de scories et battitures, objet en bronze dissimulé) vraisemblablement lié à une récupération de matériaux en vue d'une refonte. On observe également à cette époque une « mise à plat » générale de l'espace environnant. Les dernières grandes structures excavées sont remblayées et un nivellement global du secteur est opéré. Dans la partie sud du bâtiment, l'espace en sous-sol incendié lors de la phase précédente est réinvesti. Plusieurs niveaux de remblais viennent le combler et le niveler puis deux nouveaux solins sont implantés pour le délimiter au sud et à l'est. Enfin, un puits, implanté à une dizaine de mètres au sud du bâtiment et qui semble étrangement n'avoir jamais contenu d'eau, commence à être comblé au cours de cette dernière phase d'occupation.

Le secteur paraît ensuite totalement abandonné puisqu'on ne retrouve plus aucune trace d'occupation postérieure à l'Antiquité.

■ Tranche 2

La fouille de la Tranche 2 a concerné les parcelles ZO 4, ZO 9, ZO 12, ZO26, ZO 27, ZO 45, BK 33 et BK 34, implantées au sud et à l'ouest de l'emprise de la future ZAC, sur une superficie globale de 22 500 m². Cette opération vient compléter les résultats obtenus lors de la fouille de la tranche 1. Cette dernière avait permis la mise en évidence d'un petit établissement rural antique, implanté au nord de l'emprise, fréquenté à partir de l'époque tibérienne jusque durant l'Antiquité tardive (seconde moitié du IV^e s. ap. J.-C.). Celui-ci était encadré par une série de fossés délimitant et desservant l'espace dévolu à l'habitat et aux activités artisanales. Un vaste réseau fossoyé, vraisemblablement lié à un découpage parcellaire de l'espace agricole environnant avait également été observé à cette occasion.

Cette seconde tranche de fouilles consistait uniquement en un suivi linéaire des fossés repérés lors de la phase de diagnostic. Ces fossés devaient être repris et suivis sur toute la longueur de l'emprise à la recherche de zones de jonction et/ou de recoupement ainsi que d'éléments permettant de préciser leur datation et éventuellement leur organisation structurale au sein d'un ou plusieurs systèmes parcellaires normés.

Quatorze linéaments ont ainsi été mis au jour. La plupart d'entre eux constituent les prolongements de fossés déjà observés lors de la fouille de la tranche 1. Ainsi, les deux fossés bordiers parallèles signalant la présence d'une voie méridionale ont été retrouvés et suivis. Les niveaux de circulation associés n'ont pas pu être observés, vraisemblablement effacés par des siècles de pratiques agricoles. Trois fossés liés à la structuration du secteur environnant l'habitat ont également été prolongés sur quelques dizaines de mètres et l'un d'entre eux a livré les traces d'un aménagement de galets probablement lié à une volonté d'assainissement ou de drainage. Seul un axe inédit a pu être mis en évidence et ce dernier n'a pu être daté.

Au sud-ouest de l'emprise un groupe de fossés pourrait délimiter un espace enclos quadrangulaire d'environ 53 x

151 m. Si la largeur observée semble compatible avec les données métriques antiques (1,5 actus) la zone ainsi délimitée paraît trop grande pour un espace agricole. Bien qu'on ne puisse exclure la présence de subdivisions de l'espace n'ayant pas laissé de traces (haies ?). L'hypothèse d'une zone liée à l'élevage (pâtures ?) est également envisageable. Peu d'éléments nous permettent de proposer une datation. Notons que deux de ces fossés semblent liés au passage de l'axe viaire antique puisqu'ils ne le recoupent pas. Néanmoins, la confrontation des axes observés avec le cadastre napoléonien et d'anciens clichés aériens du secteur laisse apparaître plusieurs superpositions qui paraissent aller à l'encontre d'une datation antique. Les limites techniques liées à cette opération de suivi de fossés (simple tranchée de 3 m de largeur) ne nous ont pas permis d'obtenir plus d'informations permettant de trancher entre ces différentes hypothèses.

Cette seconde phase de fouilles n'a livré que très peu de mobilier, ce qui ne nous permet pas de préciser la datation des fossés. Une majorité d'entre eux paraît néanmoins liée à l'occupation antique du secteur. Certains, observés sur des distances trop courtes ou affectant des orientations uniques, n'ont pu être ni datés ni rattachés à un système parcellaire reconnu. On note également la présence de quelques fosses à proximité des fossés sans que l'on puisse non plus les dater ou les rapprocher du fonctionnement des dits fossés.

Enfin, l'extension vers l'ouest d'un fossé parcellaire moderne à contemporain lié à l'implantation d'un chemin agricole a également été observée. Celui-ci traverse le secteur d'est en ouest, il a été abandonné suite au remembrement mis en place dans les années 1980. Une borne de limite de parcelle, couchée et enfouie, a été mise au jour à proximité.

En définitive, cette seconde tranche de fouilles a surtout permis de compléter certaines données acquises lors de la fouille de la tranche 1, notamment par le biais de l'observation de l'extension vers l'ouest de plusieurs fossés. Les éléments de datation et les aspects de chronologie relative attendus n'ont malheureusement pas été rencontrés.

Jérôme GRASSO
Archéodunum

Le PCR atlas topographique de Lyon antique, est mis en oeuvre depuis 2001 selon les normes et la méthodologie initiées par le PCR interrégional atlas topographiques des villes de Gaule méridionale. Au cours des douze années d'existence du programme de recherche, 72 feuilles d'atlas, couvrant l'intégralité de la ville antique et une partie de son *suburbium*, ont été réalisées au niveau de la rédaction des notices, des interprétations provisoires et des cartographies au 1/1000e des planches de l'atlas.

L'opération 2012 a permis d'arrêter le contenu du premier volume d'atlas et d'amorcer les grandes lignes du manuscrit. Ce premier volume sera consacré à la ville haute de Lugdunum, « Fourvière » et son découpage comprendra 13 feuilles, dont les plus denses seront découpées en trois ou quatre états chronologiques. Ce

premier volume comprendra aussi des introductions et des synthèses générales sur la ville antique dans son entier : géographie de son site, histoire des recherches, hydraulique, matériaux de construction, monuments publics, habitat privé, mise en place et évolution des réseaux viaires...

Ce programme de recherche est rattaché à l'UMR 5138 ; une présentation du PCR, de la cartographie des feuilles de l'atlas et de la composition de l'équipe de recherche sont déclinés sur le site web de l'UMR : <http://www.archeometrie.mom.fr/PCRAtlas.html>

Michel LENOBLE
SRA - MCC

La Direction de l'Eau du Grand Lyon a profité du réaménagement de surface des abords de l'entrée du tunnel de la Croix Rousse, sur la rive droite du Rhône, pour entreprendre, au début de l'été 2012, la rénovation du réseau d'assainissement de la place Chazette. Pour enfouir une canalisation de 80 cm de diamètre, une tranchée de 4 m de profondeur et de près de 2 m de large a été creusée au devant des immeubles de la place, élevés au milieu du XVIIIe siècle.

Alerté par les riverains de la mise au jour d'une importante maçonnerie, une fouille préventive d'urgence a été confiée au SAVL.

Ces vestiges sont de deux types : Ils appartiennent en partie, et selon toute vraisemblance, au bastion Saint-Clair (bâti après 1513 et reconstruit en 1545) ainsi qu'au mur d'enceinte moderne qui ménageait au pied de la balme un *chemin sur le Rhône*, tout en les protégeant l'un et l'autre de la sape du fleuve. Projeté dès 1544 ce rempart fut bâti dans les premières années du XVIIe s. seulement et disparut à l'occasion du lotissement du quartier Saint-Clair par Soufflot, Milanais et Munet dans la seconde moitié du XVIIIe s.

Les autres vestiges sont « *a priori* » antiques. Il consistent essentiellement en un puissant massif de maçonnerie de moellons de gneiss, noyés dans un mortier jaune, dont les contours, disparaissant sous les coupes, n'ont pas pu être observés. Un regard zénithal aménagé au cœur de cette maçonnerie et débouchant sur un vide permet de supposer qu'il s'agit, au moins en partie, d'une voûte. A l'extrémité nord de la tranchée, un bloc de calcaire blanc (80 x 110 x 80 cm) a été mis au jour. Selon les terrassiers qui l'ont dégagé, plusieurs autres de même gabarit avaient été sortis avant notre intervention.

Tout à fait au sud de la tranchée, deux murs orientés est-ouest ont été mis au jour. Le plus méridional des deux, le seul que nous ayons pu observer, et qui possédait une face enduite, était formé d'une maçonnerie hétérogène de gneiss et de galets et de plusieurs moellons de ce calcaire rouge à grosses entroques que l'on ne rencontre à Lyon nulle part ailleurs que dans le réseau souterrain en « arêtes de poisson », dont le débouché oriental se situe précisément à l'aplomb de ce mur.

Cyrille DUCOURTHIAL
SAVL

LYON 1er, 2e et 4e

Projet Rives de Saône, Tranche 2

Considérant que les travaux d'aménagement des rives de Saône projetés par le Grand Lyon étaient «susceptibles d'affecter les éléments du patrimoine archéologique présents sur les berges (franchissements, occupations humaines, aménagements anciens de la rivière)», le Service Régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique en deux étapes successives : une étude documentaire éventuellement suivie d'une phase de terrain. Au vu du faible impact de la deuxième tranche des travaux d'aménagement seule l'étude préliminaire a été mise en oeuvre.

Cette étude a été conçue pour fournir les éléments nécessaires à l'appréciation du potentiel archéologique et géomorphologique de la rive gauche de la Saône à Lyon, dans les deux zones du projet visées par le diagnostic : le Bas-Port Gillet (zone n°5) et la Promenade du défilé (zone n°6). Elle comprend :

- une étude géomorphologique de la Saône dans sa traversée de Lyon (hydrologie, bathymétrie, etc.);

- une synthèse des découvertes subaquatiques effectuées par le GRAAL entre 2009 et 2011 ;

- un examen archéologique des carottages géotechniques mis à disposition par le Grand Lyon ;

- une synthèse des découvertes fortuites et des données de fouilles, anciennes et récentes, réalisées sur la rive gauche ou à proximité immédiate ;

- une étude historique de la construction des quais et ports de la rive gauche et de leurs réaménagements successifs, assortie de la transcription de nombreux documents d'archives inédits.

L'ensemble est accompagné de 79 planches cartographiques et iconographiques illustrant, d'après nos connaissances actuelles, l'évolution du profil et de l'aménagement de la rive de la Saône, dans la traversée de Lyon, de l'Antiquité au début du XXe s.

**Cyrille DUCOURTHIAL
SAVL**

ANTIQUITE

EPOQUE
MODERNE

LYON 2e

Reconversion du site de l'Hôtel Dieu, Tranche 3

La reconversion de l'Hôtel Dieu constitue un projet immobilier d'ampleur sur l'ensemble d'un site classé, emblématique et profondément ancré dans le paysage urbain lyonnais. Le diagnostic archéologique de cette opération se décline en plusieurs tranches (fouilles et bâti), dont la première concernait la cour de la Chaufferie qui doit accueillir un parking souterrain (diagnostic effectué en 2011 par le Service archéologique de la Ville de Lyon). La tranche 3 touche la cour du Midi située à l'extrémité sud de l'édifice où un niveau de sous-sol doit être créé. La superficie du projet (821 m²) intègre la totalité de la cour.

L'agrandissement de l'Hôtel Dieu au sud jusqu'à la rue de la Barre par l'architecte Pascalon s'est achevé à l'extrême fin du XIXe s. Ces constructions s'accompagnent de la création d'un réseau souterrain d'évacuation des eaux usées : deux ovoïdes principaux (est-ouest) et des galeries secondaires (nord-sud) sont présents sous le sol de la cour. D'autres aménagements sont datés du XXe s. : des ajouts de bâtiments autour du dôme Pascalon ont ainsi réduit la surface initiale de la cour. Le creusement d'un puits en béton (à l'est) et l'installation de cuves d'hydrocarbures (à l'ouest) ont également amputé la stratigraphie.

Les trois sondages réalisés dans la cour du Midi ont rencontré ces obstacles et remis au jour des vestiges modernes denses liés aux immeubles de commerce et d'habitation rasés dans la deuxième moitié du XIXe s. avec l'agrandissement de l'Hôtel Dieu. Dans le sondage S3, le mobilier recueilli en fond de cave donne ainsi un *terminus post quem* en 1882 pour l'abandon des immeubles. Les vestiges d'habitats présents dans le sondage S2 se limitent à deux puits, tandis que le reste des structures contemporaines doit être rattaché à la création progressive de la cour du Midi en partie occupée par des bâtiments de l'hôpital (amphithéâtre de dissection).

Les remblais qui séparent les constructions modernes du toit des niveaux antiques n'ont pas livré de structures médiévales ni de mobilier pouvant illustrer une occupation du site à cette période.

Deux sondages sur les trois ouverts ont offert un accès aux niveaux antiques mais sur des surfaces assez limitées. Dans le sondage S2 une languette préservée de 4 m² a permis l'observation d'une accumulation de structures tronçonnées par les creusements modernes et contemporains. Sous une couche détritique d'abandon, un sol de *terrazzo* (164,83 m NGF) est conservé sur

quelques décimètres carrés et deux murs qui lui sont associés sont coupés par une canalisation maçonnée. Une première occupation semble attestée par un lambeau de sol en terre battue (164,11 m NGF). Du mobilier datant n'a pu être récolté qu'entre ces deux sols, il est caractéristique d'un horizon claudien. Les tuiles mises en oeuvre dans la canalisation sont plutôt caractéristiques du II^e siècle, le niveau d'abandon s'est quant à lui révélé stérile.

Les conditions d'excavation du sondage n'ont pas permis une analyse complète de la stratigraphie antique. Sur 7 m² un mur spolié d'orientation est-ouest sépare deux

sols de terre battue montrant un léger décalage altimétrique (164,69 et 164,90 m NGF). Les niveaux sous-jacents n'ont pas été fouillés en plan et leur accumulation n'a pu être observée qu'à partir d'une étroite tranchée creusée en bordure ouest du sondage : des sols plus anciens sont envisageables, le plus profond pourrait être installé sur les limons à 163,50 m NGF. Aucun élément datant ne permet de préciser la chronologie de ces aménagements.

**Eric BERTRAND
SAVL**

EPOQUE MODERNE

LYON 5e

Ancien Hôpital de l'Antiquaille, cour du cloître, Caveau de saint Pothin

La restauration de la cour du cloître de l'Antiquaille (SACVL) et du caveau de saint Pothin situé au-dessous a nécessité une opération de fouille archéologique préventive. La problématique de cette opération était triple : comprendre l'origine du caveau creusé dans la moraine (ancienne grotte de jardin ?), vérifier la nature de la maçonnerie constituant une partie de sa voûte (ancienne maçonnerie antique ?) et retrouver d'éventuels vestiges antiques ou modernes.

La fouille a permis de mettre en évidence les importantes transformations apportées au cachot de saint Pothin au cours du XIX^e s. L'origine de cette cavité demeure toutefois inconnue et son attribution en tant que grotte de jardin au XVI^e s, même si elle est tout à fait envisageable, ne repose sur aucun élément concret. Son existence est attestée au XVII^e s. lorsque les Visitandines fondent à l'Antiquaille leur nouveau couvent et qu'elles font de ce lieu leur caveau funéraire. A la fin de ce siècle, l'ancienne grotte est transformée en sanctuaire dédié à saint Pothin et la petite cavité orientale est alors considérée comme ayant été sa cellule. Un petit bassin en pierre est amé-

nagé au-devant. Les religieuses l'alimenteront en eau grâce à une ancienne cuve située à un mètre de là, dans la cave voisine, et redécouverte lors de la précédente campagne de fouilles (2010-2011). L'eau miraculeuse ainsi fabriquée était destinée à guérir les malades.

Le cachot a conservé sa morphologie d'origine jusqu'au milieu du XIX^e s. Il a été profondément modifié suite à l'édification de la chapelle souterraine sous le quart nord-ouest de la cour du cloître. Ses parois nord et est ont été détruites et remplacées par des murs en pierre, sa voûte a également été pour moitié remplacée par une dalle maçonnée, le volume de la cavité occidentale a été réduit et celle située au nord a disparu. Les travaux qui ont suivi, notamment la reconstruction des deux tiers de l'aile sud du cloître, n'ont impacté que très modérément le cachot.

**Emmanuel BERNOT
SAVL**

ANTIQUITE
MOYEN AGE

LYON 5e

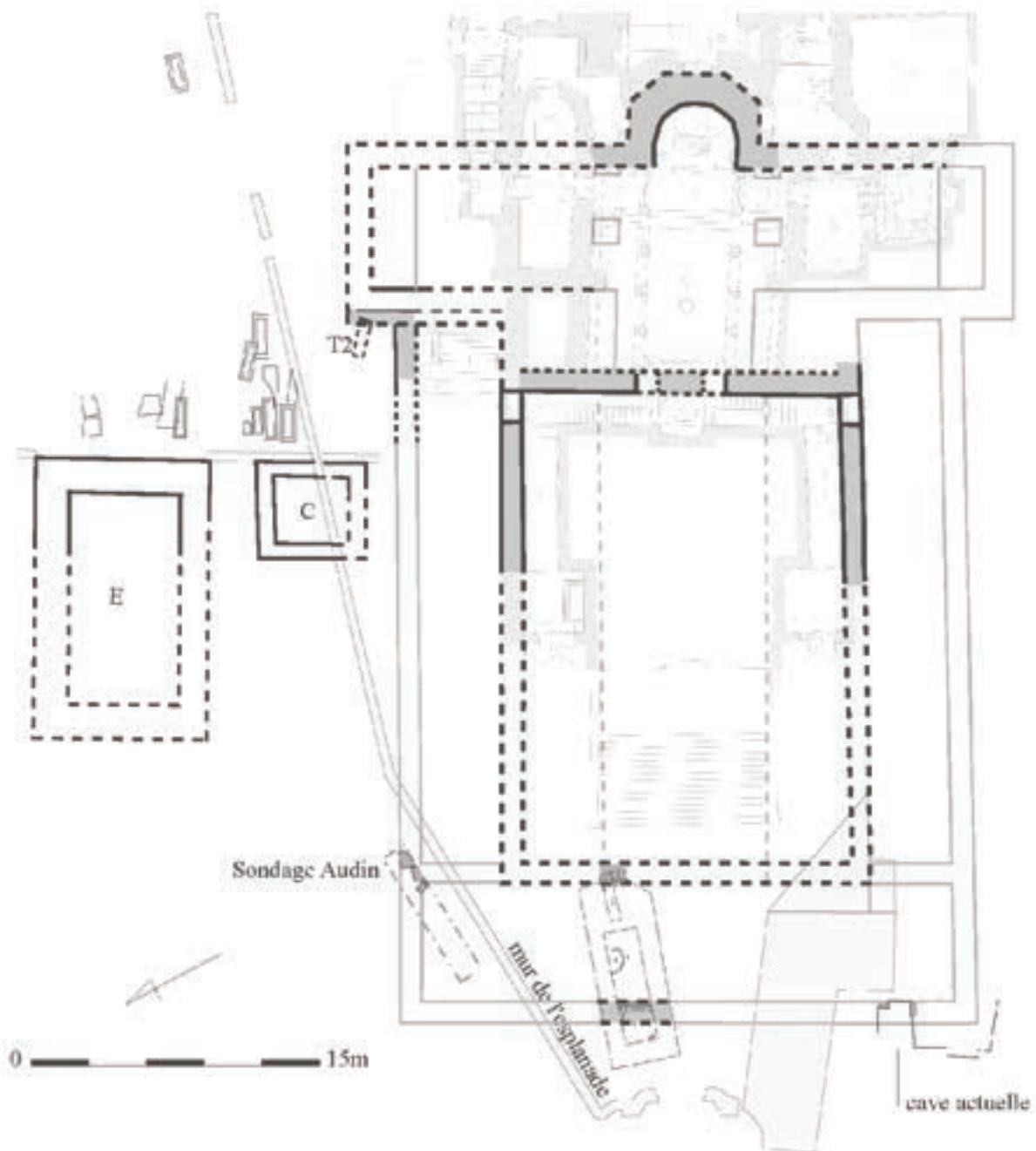
Eglise Saint-Irénée

EPOQUE MODERNE

Les sondages réalisés en juin 2012 avaient pour but de préciser l'emplacement de la façade occidentale et du bras nord du transept de l'église primitive. Au nord de l'église, un mausolée entouré de tombes en coffre de dalles a précédé la grande basilique ; un mur nord-sud et son retour vers l'est caractérisés par un mortier de tuileau constitueraient une partie des murs de l'angle nord-ouest du bras nord du transept qui assez étroit et long serait assez proche de celui de Saint-Just 2. En façade tous les

vestiges ont disparu, sans doute en 1825 lors des travaux effectués en avant de l'église : les sarcophages ont été déposés au musée ou le long du mur de clôture du parvis et les matériaux des murs ont été récupérés. Deux fosses de récupération des matériaux (murs fantômes) ainsi que des structures anciennes repérées dans la cave de la maison voisine au sud et rue des Macchabées au nord (A. Audin) suggèrent une façade double, celle de l'église, celle du portique occidental de l'église ou du por-

Saint-Irénée : 2ème moitié du Ve siècle



Conception : J.-Fr. Reynaud. Plan topographique : Selarl ADMW (Ville de Lyon).
 Restitution : O. Puel (UMR5138) ; M. Drot (SAVL) ; C. Collomb.

E, C Mausolées nord, d'après le plan d'A. Audin
 T2 Sépulture issue de la fouille 2012

— Structures connues
 - - - Structures probables
 — Structures hypothétiques

Fig.32 Lyon 5e, église Saint Irénée (plan général, Jean-François Reynaud, Université Lyon II)

tique oriental d'un atrium ; le mur de façade aurait été construit en avant de nefs de 29/30 m de longueur sur 19m de largeur dont les dimensions seraient proches de celles de Saint-Laurent de Choulans. La construction aurait donc commencé par l'est peut-être dès le troisième quart du Ve s. pour se terminer à l'ouest au début du VIe s.

Le décapage du mur sud-est du transept dans la fosse située près du clocher a surtout posé des questions mais on peut proposer l'hypothèse suivante : l'absidiole romane méridionale ne comportait pas un niveau souter-

rain comme au nord puisque le mur du transept n'était pas ouvert pour laisser un passage vers l'intérieur et le niveau bas ou intermédiaire qui subsiste sous la forme d'une corniche et d'un angle de mur constituerait les vestiges d'une salle qui aurait succédé à une absidiole agrandie vers l'est au XVIIIe s. et aurait été détruite au début du XIXe s.

Jean François REYNAUD
Enseignement supérieur

ANTIQUITE

LYON 5e 1, place Abbé Larue

MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

Le projet de construction d'une résidence étudiante a été à l'origine d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet prévoit, après la démolition de la maison de retraite, l'édification d'un bâtiment sur deux niveaux de parking. En 1968, à l'occasion de la construction de la maison de retraite, une surveillance des travaux avait été exercée par A. Audin. A cette époque, une série de pieux coffrés et coulés en béton avait percé le terrain pour servir de fondations au bâtiment. A. Audin avait surveillé ces creusements et fait un certain nombre d'observations archéologiques. Il est ainsi ressorti de ses investigations, la présence d'un gros mur, ancré très profondément, repéré au fond des puits et interprété par l'archéologue comme appartenant à l'enceinte romaine du Haut-Empire. En effet, ce secteur de la colline de Fourvière, au débouché de la rue des Farges, a été occupé depuis les premiers temps de la colonie et fait l'objet de nombreuses campagnes de recherches archéologiques dont les résultats ont été très fructueux. Dans un rayon d'à peine trois cents mètres ont été retrouvés des thermes et un quartier d'habitation urbanisé rue des Farges, un quartier artisanal et ses habitations romaines sur les Hauts-de-Saint-Just, le théâtre et l'odéon de *Lugdunum*, le site médiéval de l'ancienne église Saint-Just, etc.

Le diagnostic réalisé pendant l'été 2012 constituait donc l'opportunité de vérifier l'hypothèse émise par A. Audin et publiée en 1969 dans le *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*. Trois sondages ont donc été réalisés. Les premier et troisième sont des sondages blindés ouverts à une profondeur moyenne de 5,60 m. Le deuxième sondage s'est limité à des observations de surface.

Des vestiges antiques ont été mis en évidence dans les deux sondages profonds. Les niveaux les plus anciens mis au jour appartiennent, selon l'étude du mobilier céramique, à la période augustéenne. Il semblerait que c'est à cette époque qu'a été édifiée une première muraille dont la largeur moyenne est de 1,80 m. Cette muraille est conservée en élévation sur une hauteur de 4 mètres. Elle est construite en petits moellons de granite liés avec un

mortier blanchâtre dont les joints ont été chanfreinés. Dans la partie basse, le mur est percé de part en part par un égout voûté en berceau et construit en briques. Il apparaît que cet ouvrage a été colmaté rapidement par les boues déposées lors de l'écoulement des eaux, puis par l'apport de remblais et de colluvions. Dans les années 30-50 apr. J.-C., un espace funéraire est alors aménagé au pied de la muraille avec l'ensevelissement d'une urne funéraire et la mise en place de structures liées à cette fonction (enclos ?). Après l'abandon de cet espace, une très importante quantité de remblais rehausse peu à peu les terres. Le parement disparaît progressivement sous l'amoncellement des dépôts, qu'on peut estimer à près de trois mètres. Le mobilier recueilli forme un lot relativement cohérent et semble montrer que l'accumulation des couches s'est faite dans un temps relativement court. L'analyse de l'ensemble de ce mobilier, de par sa quantité et sa qualité, fournit ainsi une datation solide correspondant aux années 50-70 apr. J.-C.

Dans un second temps, des maçonneries (largeur 0,90 m), dont les imposantes fondations (1,30 m de hauteur) percent les remblais, s'appuient sur la muraille et divisent l'espace initial. La destination de ces constructions n'a pas encore été établie.

De l'autre côté du mur, côté nord, les niveaux antiques n'ont pu être observés qu'en stratigraphie. Ils sont conservés trois mètres plus haut que ceux situés en aval. L'ouverture du premier sondage a permis la mise au jour d'un caniveau dallé de carreaux de briques et dont un piédroit est conservé. Ces niveaux, à la différence des vestiges situés en aval, sont très arasés et moins bien conservés.

L'abandon du secteur semble intervenir entre les IIIe et IVe s; apr. J.-C. et s'opère par la démolition et la récupération des matériaux provenant des maçonneries.

Le seul vestige médiéval mis au jour correspond à ce qu'il reste de l'ancien rempart de cette période, large de

1,80 m et repéré dans l'axe de la montée du Télégraphe. Une seule assise a été préservée en limite sud-est de la parcelle sondée. Ce mur, connu par le plan scénographique de Lyon (1550), se situe dans l'alignement du tronçon conservé en bordure de la rue des Farges, au devant des fortifications longeant la montée du Télégraphe.

Avant la mise en chantier des fortifications lyonnaises du XIXe s., la parcelle sondée était bordée par un immeuble dont le sol de cave a été préservé. Il renfermait une importante quantité de mobilier daté du milieu du XVIIIe s.

Enfin, les niveaux récents du XIXe s., contemporains des fortifications, sont représentés par les vestiges de l'ancienne caserne attenante à la porte de Saint-Just. Cette porte de la ville, datant du Moyen Age et bien visible sur le plan scénographique de Lyon, a été reconstruite dans le courant du XIXe s. Elle ouvrait sur la rue des Farges, au débouché de la montée du Télégraphe.

**Michèle MONIN
SAVL**

LYON 5e

Primatiale Saint-Jean, nettoyage des parements intérieurs

Opération en cours de réalisation

ANTIQUITE

LYON 5e

Cimetière de Loyasse, 43, rue Cardinal Gerlier

L'opération archéologique menée en 2012 par le Service archéologique de la ville de Lyon a consisté en la surveillance d'une trentaine de reprises administratives de concessions sises dans les deux parcelles qui composent l'actuel cimetière de Loyasse dans le 5e arrondissement de Lyon.

L'ensemble des remblais remobilisés lors de ces affouillements a livré de nombreux fragments de céramiques et de terres cuites architecturales antiques en position résiduelle. En outre, dans les carrés 5 et 6 du nouveau cimetière, les restes de deux murs antiques ont été observés. Le premier, construit en moellons de gneiss liés avec un mortier de couleur jaune et orienté nord-sud, est apparu en fond de fosse à une altitude de 292,15 m NGF environ. Le second, construit à l'identique, était orienté est-ouest et a également été aperçu en fond de fosse, à une altitude d'environ 292,28 m NGF. Enfin, dans le carré 16 de l'ancien cimetière, les restes d'une importante maçon-

nerie mêlant moellons de gneiss et terres cuites architecturales liés par un mortier jaune ont été mis au jour au fond d'un creusement, à une altitude de 280,69 m NGF ; aucune limite n'a pu être déterminée puisque les vestiges occupent la totalité de la superficie de la concession soit un peu moins de 2,5 m². Le terrain naturel, composé de lœss pour la partie la plus haute du site, a a priori été observé à une altitude comprise entre 291,6 et 292,3 m NGF lors de quatre surveillances effectuées dans les carrés 5 et 6.

Ces quelques observations confirment la présence de vestiges antiques encore en place dans les cimetières de Loyasse et ce, malgré les nombreux affouillements pratiqués sur ces tènements depuis deux siècles.

**Clémence MEGE
SAVL**

■ Tranches 2 et 3

La prescription archéologique a été motivée par un projet immobilier sur sous-sol, au coeur du quartier du « Point du jour ». Ce secteur de la ville est particulièrement connu pour ses nombreuses occupations funéraires gallo-romaines (nécropoles à incinérations et inhumations) et pour l'aqueduc de la Brévenne qui passe à proximité de la parcelle diagnostiquée.

L'emprise de l'intervention, dans le parc de la maison de retraite de la Roseraie, se limite à quelques 7068 m². Cependant, la zone EBC (espaces boisés classés), ainsi

que les bâtiments et les voies de circulation de l'établissement en activité, ont réduit la surface accessible.

En dépit des nombreuses découvertes effectuées dans ce secteur de la colline de Fourvière, l'intervention n'a permis de livrer que les vestiges des fondations d'une chapelle construite au XIX^e s. et détruite en 1970, ainsi que des maçonneries contemporaines

Stéphane BROUILLAUD
INRAP

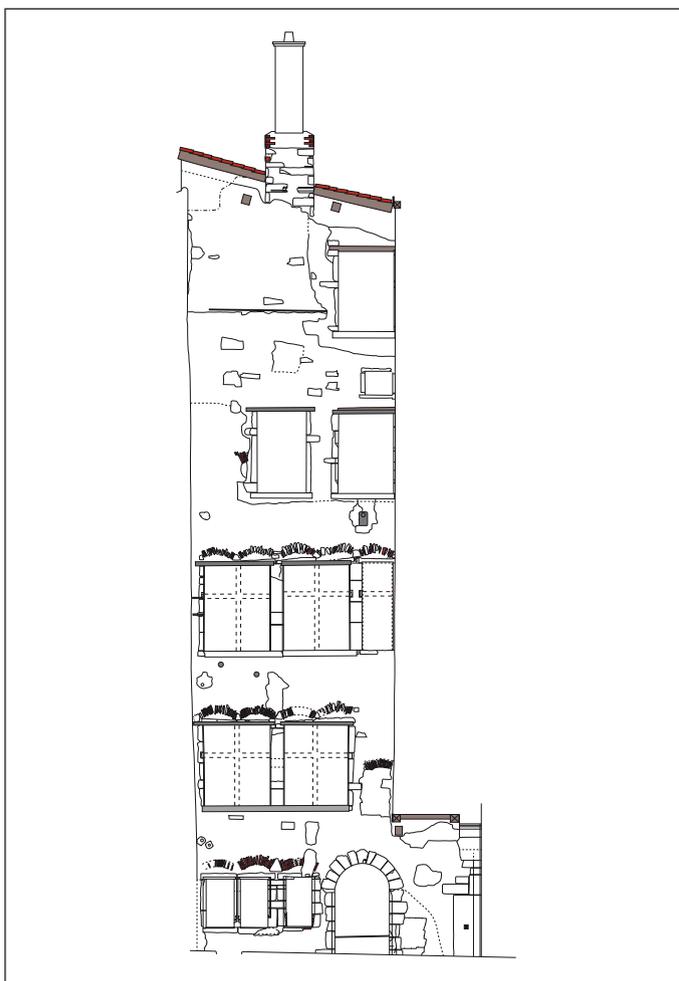


Fig.33 Lyon 5e, 4 rue Saint Jean : relevé de la façade sur cour du corps de logis nord-ouest (E. Bernot, SAVL)

La restauration de l'immeuble situé au 4 rue Saint-Jean a entraîné la réalisation d'une fouille préventive portant sur le bâti. La fin de l'année 2012 a été l'occasion d'étudier les façades des corps de logis situés au fond de la parcelle. Les façades donnant sur la première cour et la rue, ainsi que les parties communes (allée et tour d'escalier) feront partie de la phase de travaux prévue pour l'année suivante.

Les premiers résultats obtenus nous permettent de placer la construction des deux corps de logis situés en fond de parcelle à la fin du XV^e s. ou au cours de la première moitié du siècle suivant. Le bâtiment occidental comptait alors deux étages surmontés d'un étage attique qui a conservé l'une de ses fenêtres. Au rez-de-chaussée, une grande arcade s'ouvrait vers l'ouest ; elle sera fortement remaniée au cours de la seconde moitié du XVI^e s., lors de la construction d'un immeuble mitoyen (l'actuel 6 rue de la Fronde). Le corps de logis situé au nord-ouest de la parcelle, contigu au précédent, n'a conservé de son état initial que deux fenêtres et une porte en rez-de-chaussée.

Au cours du XVII^e s., d'importantes modifications sont apportées aux deux corps de logis. Un passage voûté est construit sous le bâtiment ouest supprimant ainsi son arcade, alors bouchée et remplacée par deux petites fenêtres. Au premier étage, une fenêtre à double croisée est intégralement reconstruite. Le bâtiment nord-ouest subit aussi de profondes modifications puisque ses étages sont entièrement reconstruits ce qui nécessite, au rez-de-chaussée, le remplacement de l'arc de porte et des linteaux de fenêtres. A cette époque, ce bâtiment compte également deux étages auxquels s'ajoute un étage attique. C'est peut-être à l'occasion de ces travaux que les intérieurs des deux corps de logis sont réunis.

Enfin, aux XVIIIe et XIXe s., plusieurs fenêtres sont remplacées et les deux bâtiments sont surélevés d'un troisième puis d'un quatrième étage.

Emmanuel BERNOT
SAVL

BAS MOYEN AGE

EPOQUE MODERNE

LYON 5e 8, rue Saint-Jean

Réalisée de manière discontinue du 26 mars au 10 juillet 2012 par Vincent Jacob et Aurélie Devillechaise, l'étude du 8, rue Saint-Jean a accompagné les travaux de rénovation d'un immeuble urbain sis dans le secteur sauvegardé du Vieux Lyon.

■ Présentation

Le plan de l'immeuble du 8, rue Saint-Jean, est conforme au programme communément observé dans le quartier du Vieux Lyon : deux corps de bâtiments d'habitation s'organisent dans la profondeur d'une longue parcelle en lanière qui ne traverse cependant pas la totalité de l'îlot (longueur hors-œuvre : 25,50 m env. pour 8 m env. de largeur de façade sur rue). Les corps antérieur et postérieur ainsi définis relativement à leur position vis-à-vis de la voie publique, contiennent les habitations et sont séparés (ou unis) par une petite cour de plan trapézoïdal.

Doté d'une cave, le corps de bâtiment antérieur contient sept étages, dont les trois derniers ont une superficie réduite, du fait du retrait de leur mur gouttereau, situé 5 m environ derrière le mur de façade sur rue des cinq premiers niveaux. D'abord double en profondeur et d'une longueur maximum approximative de 11,95 m environ dans-œuvre, il renferme deux pièces, inégales par leur superficie (env. 43,50 et 20 m² respectivement), de part et d'autre d'un mur de refend qui étré sillonne un puits ouvert sur l'allée d'entrée, de la cave au rez-de-chaussée et disparaît cependant au-delà du cinquième étage. Au rez-de-chaussée encore, le plan double s'augmente de l'allée d'entrée, qui longe les habitations (local boutiquier sur la voie publique et pièce aveugle sur la cour) par le sud et débouche dans la cour. Les sixième et septième étages consistent chacun en une pièce unique de 46,47 m².

De l'autre côté de la cour, les habitations du corps postérieur, simple en profondeur, sont moins développées, tandis que la largeur de la parcelle s'amenuise d'est en ouest, de sorte que ces dernières ne présentent, du premier au quatrième étage que des superficies réduites, de 21,75 à 24,15 m². Au niveau inférieur du corps se trouve un local voûté servant de remise aménagé au rez-de-chaussée de l'immeuble, demeuré en activité lors de la rénovation de l'immeuble et pour cette raison non étudié : sa surface restreinte, mentionnée par le plan d'architecte n'est que de 15,32 m².

Les circulations verticales entre les étages sont assurées par un escalier en vis logé dans une tour de plan circulaire, édifiée en demi hors-œuvre et située à l'arrière des habitations sur rue, à la jonction d'une aile. À chaque étage, l'escalier ouvre directement dans les appartements du corps antérieur, tandis qu'une galerie le relie aux habitations du corps postérieur. Sous ces galeries, une fosse sanitaire a été aménagée dans le sol de la cour.

■ Étapes de la construction

Dans son état actuel, l'immeuble procède d'un projet cohérent, formulé à la fin du XVIe ou au XVIIe s., par la suite amplifié et modifié, mais des antécédences à ce programme ont été relevées sur les murs mitoyens des habitations sur rue. Bien que leur corrélation demeure problématique, ces vestiges semblent s'accorder assez avec les sources disponibles, pour suggérer la restitution, dans le corps antérieur, d'une première demeure de quatre niveaux, quelque peu en retrait par rapport à l'alignement actuel sur la voie publique - ce que trahit un piédroit de porte associé à un fragment de maçonnerie ancien au rez-de-chaussée - et doté d'une cheminée monumentale à l'étage noble, dont la modénature bûchée pourrait remonter au XVe s.

Le programme de reconstruction de la fin du XVIe ou du XVIIe s. a conféré sa physionomie définitive à l'ensemble, mais l'immeuble est d'abord demeuré inachevé. Premier aboutissement, les quatre étages du corps antérieur (au-dessus de la cave voûtée et du niveau boutiquier) étaient dominés par un belvédère qui couronnait la cage de l'escalier en vis et auquel on accédait par une tourelle contenant un escalier secondaire. La distribution des appartements sur rue était identique : on passait de l'escalier vers un couloir débouchant, à l'est du mur de refend, dans les habitations certainement re cloisonnées, tandis qu'une seconde porte au travers de ce même mur de refend permettait d'accéder aux cuisines, ouvertes sur la cour. Il est vraisemblable que la réalisation du puits ouvert sur l'allée d'entrée soit de peu postérieure à cette phase principale.

La structure du corps de bâtiment postérieur est en outre posée lors de cette phase de construction principale et s'y remarquent des étapes intermédiaires d'aménagement, qui semblent corroborer l'habitation probable de

ses deux niveaux inférieurs, préalablement à la reprise de l'ensemble.

L'immeuble est ensuite effectivement repris, en deux temps. L'ajout des cinquième et sixième étages au-dessus du corps antérieur aboutit à la destruction de l'escalier secondaire vers le belvédère. Leur construction en maçonnerie de pierre semble avoir été rapidement continuée en pan-de-bois, mode de mise-en-œuvre qui caracté-

rise le septième étage sur rue et l'achèvement du corps d'habitation postérieur, ainsi que des niveaux supérieurs des galeries qui y conduisent. Ces travaux paraissent se terminer au XVIII^e s. Par la suite, seuls ont été réalisés des aménagements secondaires (cloisonnements secondaires, changements de cheminées...).

Vincent JACOB
Aurélie DEVILLECHAISE
Archéodunum

NEOLITHIQUE FINAL
AGE DU BRONZE
ANCIEN

1ER AGE DU FER

LYON 7^e
Îlot Domer, 23, rue Marc Bloch,
rue du Père Chevrier, rue Saint-Lazare

ANTIQUITE

EPOQUE MODERNE

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur terrain de l'îlot Domer, entre le 23 rue Marc Bloch, la rue Père Chevrier et la rue Saint-Lazare en octobre 2012. Cette opération immobilière en rive gauche du Rhône est localisée à proximité du *compendium* de Lyon-Vienne dont le tracé correspondrait à l'actuelle rue du Repos, et d'autres sites potentiels pré ou protohistoriques (rue Père Chevrier). Deux sondages de grandes dimensions ont été réalisés au nord et au sud de la parcelle, permettant de descendre par paliers jusqu'à respectivement 4,75 m et 3, 24 m de profondeur. En 2011, des recherches de pollution ont mis en évidence plusieurs épaisseurs (entre 1 et 4 m) de contamination aux métaux lourds et autres substances détectées sur l'ensemble de la parcelle. L'intervention archéologique a donc été adaptée aux contraintes techniques liées à une dépollution conjointe du sol par cribleuse mobile lors du creusement des sondages. L'étude stratigraphique comparative entre les deux sondages et les analyses du mobilier céramique ont cependant permis d'établir un phasage global du site :

- Les observations géomorphologiques des terrains naturels ont permis de caractériser au centre même de la parcelle de l'îlot Domer une limite précise entre la « terrasse de la Guillotière » datée de la fin du Würm et relevée dans le sondage au nord-est de la parcelle, et la « nappe fluviale préhistorique » (O. Franc in Blaizot *et al.* 2010) parsemée de chenaux rhodaniens fluctuants selon les périodes dans le sondage 2, au sud-ouest de la parcelle.

- Un paléochenal (F 5) a été identifié au sud de la parcelle (sondage 2, phases 1 et 2). Comme le chenal voisin « Repos-Trois-Pierres » relevé au 40-48 rue de la Madeleine (Monin 1996), il aurait fonctionné au moins au Néolithique final, transition Bronze ancien (en datation relative). Une analyse de datation C14 sur des charbons de bois issu de l'us 26 permettra d'ailleurs de préciser la datation absolue de ce chenal nommé « chenal îlot Domer ». Les charges de fond argileuses et lentes de ce chenal (us 26 et us 25) ont livré quelques rares mobiliers céramique et lithique entre 164,15 m NGF et 164,36 m

NGF, dont l'attribution chrono-culturelle oscille entre le Campaniforme/Epicampaniforme pour le premier dépôt, jusqu'à l'âge du Bronze final/ Hallstatt C pour le second. Ces deux dépôts sont scellés par l'us 20, une charge gravillonneuse et graveleuse stérile qui semble clore stratigraphiquement ces deux ensembles.

- Les us 17 et 19 du sondage 2 ont livré une petite douzaine de tessons de céramique antique datée au I^{er} s. de notre ère. Ceux-ci sont associés à plus d'une trentaine de fragments de céramique non tournée en position résiduelle datables du Bronze Final/Hallstatt. Il s'agit d'un horizon épais ayant comblé de manière naturelle le sommet de la dépression créée antérieurement par le chenal. Malgré la richesse archéologique antique de la rive gauche du Rhône illustrant un espace suburbain caractérisé par un réseau de voirie et d'ensembles funéraires, et malgré la proximité immédiate du tracé du *compendium* gallo-romain situé à 60 m au nord-ouest du site, aucune trace d'occupation antique n'est attestée dans les deux sondages réalisés. Cependant cette plaine alluvionnaire sillonnée par des cours d'eau pouvait offrir aussi un vaste espace agricole, comme peut le témoigner ce « bruit de fond antique » (phase 3) retrouvé dans la parcelle.

- La fréquentation moderne de l'îlot (phase 4) est illustrée par la présence d'une structure unique, un fossé nord-ouest/sud-est qui traverse le sondage 1, apparaissant à 165,45 m NGF, et creusé directement dans la moraine fluvioglacière. Le profil en U de cette structure en creux linéaire ainsi que le mobilier conservé dans son comblement indiquent un usage fonctionnel de délimitation de parcellaire agraire.

- Enfin, on peut noter une forte occupation contemporaine (phase 5) de l'îlot, couvrant la fin du XVIII^e s. et le XIX^e siècle, du début de l'industrialisation jusqu'au XXI^e siècle avec la présence d'usines ou bâtiments de stockage (caves).

En conclusion, les résultats de ce diagnostic n'ont pas livré de vestiges antiques ou protohistoriques conséquents, mais du mobilier résiduel épars pour toutes les périodes confondues. Cependant les données géomorphologiques issues de l'identification d'un chenal traversant la parcelle pourront donner des indications paléoenvironnementales et géographiques précieuses sur cette partie orientale de la plaine alluviale durant les périodes

anciennes, ce qui constitue un apport scientifique non négligeable pour la compréhension des occupations dans cette zone, mais aussi pour la réalisation d'éventuelles futures opérations archéologiques en bordure de l'îlot Domer.

**Jérémie LIAGRE
SAVL**

OPERATION NEGATIVE

LYON 7e 51, route de Vienne

L'opération d'archéologie préventive réalisée au 51, route de Vienne a été motivée par la construction d'une résidence étudiante comportant deux niveaux de sous-sol, soit atteignant une profondeur de 6 m par rapport au niveau de la chaussée. Le secteur appartient à la zone de saisine archéologique en raison de sa proximité avec le *compendium* antique reliant Lyon à Vienne et aux probables ensembles funéraires concomitants. Trois sondages ont donc été pratiqués sur les deux parcelles concernées par le projet. L'accent a été porté sur la partie occidentale (parcelle BK 117) qui accueillera le futur bâtiment, alors que l'espace donnant sur l'avenue Berthelot (parcelle BK 110) ne recevra que des aménagements de surface. En tout, 102,5 m² ont été sondés entre 1,3 et 2 m de profondeur pour une assiette totale de projet de 709 m². Aucun vestige antérieur à l'époque contemporaine n'a été mis au jour. La terrasse fluvio-glaciaire de la Guillotière a été atteinte entre 170,98 à et 170,22 m NGF (pendage d'est

en ouest). Elle est surmontée par un remblai contemporain hétérogène sur la parcelle 117 (graviers, sables, mortiers, béton) et par une terre de jardin de couleur ocre sur la parcelle 110. Le niveau de circulation actuel oscille entre 171,66 m et 170,60 m NGF (dénivelé de 1 m entre l'avenue Berthelot et la route de Vienne). Aucun mobilier archéologique, même en position résiduelle, n'a été mis au jour. L'étude archivistique des origines de ces deux parcelles met en évidence la nature rurale de cet espace qui appartenait au vaste domaine d'Ambunay à l'aube du XIXe s. Les relevés stratigraphiques des niveaux stériles complètent néanmoins la cartographie des formations naturelles fini-würmiennes qui caractérisent les confins orientaux de la rive gauche du Rhône.

**Emma BOUVARD
SAVL**

AGE DU BRONZE
1ER AGE DU FER

LYON 9e 37, rue Joannès Masset

ANTIQUITE
EPOQUE MODERNE

Ce diagnostic réalisé au 37, rue Joannès Masset concerne une parcelle localisée dans le secteur de la vallée inférieure de la Saône, à proximité du versant occidental de l'éperon de Loyasse. Les sondages ont permis de reconnaître deux horizons protohistoriques et deux horizons gallo-romains. L'occupation la plus ancienne, fin de l'âge du Bronze moyen ou Bronze final 1 est caractérisée par un niveau de sol et une structure interprétée comme un calage. Un horizon du Hallstatt (Hallstatt C ou début du Hallstatt D1) est matérialisé par un niveau de

sol et du mobilier céramique assez abondant. Une couche recelant du mobilier céramique et métallique est attribuable au Ier-IIe s. apr. J.-C. L'antiquité tardive est représentée par un sol. Il faut noter aussi la présence de grandes fosses longilignes remplies de céramique attribuable au milieu XIXe s.

**Sophie NOURISSAT
INRAP**

LYON 9e

23, boulevard de la Duchère, Lavoir du parc du Vallon

L'intervention archéologique au lavoir de La Duchère a été suscitée par le Projet de réhabilitation du quartier de La Duchère dont l'aménagement du Parc du Vallon constitue l'un des objectifs.

Actuellement, le lavoir, à sec, est constitué de deux grands bassins maçonnés orientés nord-est/sud-ouest, séparés par un mur de refend. Le bassin le plus méridional reçoit les pierres des lavandières. Il est bordé sur son flanc occidental par un espace de travail autrefois couvert, pourvu d'une cheminée. On y accède par un escalier d'une seule volée constitué de 11 marches en calcaire à gryphées. Il était alimenté par une conduite forcée captée sur le ruisseau des Gorges coulant du nord au sud, à l'ouest de l'ensemble bâti. L'intégralité des structures maçonnées a été topographiée afin de proposer un plan fidèle avant réhabilitation des lieux.

Un sondage archéologique était initialement prévu dans le bassin septentrional, bâti dans l'alignement du bassin des lavandières qui y déversait son trop-plein d'eau au travers d'un mur de refend légèrement empâté à sa base et concave du côté du second bassin. Après décapage à la pelle mécanique des remblais d'époque contemporaine, ont été mis au jour des niveaux de décantation témoignant du fonctionnement de ce bassin. Ils reposaient directement sur le terrain naturel, formé d'un socle rocheux de gneiss. Aucun fond maçonné n'a été remarqué et aucun artefact n'a permis de préciser la période d'utilisation de ce bassin. Le terrain naturel affleure selon un pendage d'ouest en est entre 20 et 50 cm sous le niveau actuel.

Un second sondage a été réalisé dans l'espace amont du lavoir, soit au point d'arrivée d'eau à l'arrière de son mur méridional. Outre le revers du déversoir ménagé dans ce dernier, ont été mises au jour plusieurs maçonneries antérieures à l'état visible du lavoir. L'une a particulièrement retenu notre attention. Il s'agit d'un massif de mortier de chaux grossier, chargé de petits galets, très épais et large de 0,68 m. Sa facture s'apparente à un béton hydraulique, sans toutefois qu'il contienne du tuileau. Sa surface est plane et lissée, sans trace d'arrachement ou de dérasement. Un petit bourrelet bordier est perceptible sur sa marge méridionale. Il évoque le fond d'une cunette ou d'une canalisation. A la base du massif, enchâssé dans la masse, un fragment de *tegula* a été prélevé, seul élément de datation objectif pour cette structure, ce qui est faible. Néanmoins, nous proposons d'y voir les vestiges d'un aménagement appartenant à un état antérieur du lavoir, ou bien à un système hydraulique ayant initialement une autre vocation que celle de la lessive : tronçon secondaire d'aqueduc antique, alimentation d'une citerne, canal d'irrigation des coteaux et de la plaine sous-jacente ?

Contre ce massif, et parallèle à lui, au sud, a été mis au jour un mur d'orientation sud-ouest/ nord-est perpendiculaire à la pente du terrain. Il est conservé sur une à deux assises dans le sondage et est constitué exclusivement de blocs de gneiss liés par un mortier de chaux jaune, ce qui évoque une datation antique. Au sud-ouest du déversoir du lavoir, ce mur opère un angle de 146° vers le nord-ouest. Il pourrait témoigner d'un système d'adduction d'eau d'un état antérieur, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple mur de terrasse.

Le massif et le mur de facture antique sont coupés à l'est par un mur d'orientation nord-ouest / sud-est fermant le lavoir au sud. Conservé en élévation que dans sa partie nord-ouest, ce mur est antérieur à l'ensemble bâti formé du lavoir, du grand bassin de rétention et de l'espace de travail des lavandières. Le dernier état de l'équipement hydraulique vient donc s'appuyer contre ce mur primitif dont la vocation comme la datation nous échappent à l'heure actuelle.

Enfin, dans l'angle extérieur nord-ouest de l'espace de travail des lavandières, une petite pièce a été mise en évidence. Elle est connectée de plain-pied avec l'espace couvert associé aux plates, par une porte avec seuil de pierre et piédroits en pierre de taille. Sa vocation reste inconnue ; cette pièce est antérieure à l'état du lavoir connu par les plans du XIXe s. Elle appartiendrait à un premier ouvrage, peut-être celui construit sous l'Ancien Régime. En tous les cas, elle est postérieure au massif de mortier « antique » évoqué ci-avant.

In fine, cette opération aura permis de mettre en lumière des structures hydrauliques dont le fonctionnement unique en tant que lavoir n'est pas si évident. La chronologie relative établie par l'étude des vestiges bâtis à l'amont du lavoir fait apparaître trois états distincts de maçonneries, impliquant des modifications structurelles et peut-être fonctionnelles se succédant potentiellement depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine. On notera pour finir la présence fortuite d'imposants massifs de mortier à l'arrière des murs du bassin de rétention dont la signification nous échappe.

L'indigence du mobilier archéologique et de la documentation écrite n'autorise que ces quelques fragiles constats, qui mettent une fois de plus en lumière l'intensité de l'anthropisation des cours d'eau à Vaise.

**Emma BOUVARD
SAVL**

LYON 9e

13, rue de la Martinique

La prescription du service régional de l'archéologie a été motivée par la future construction d'un immeuble de logements situé 13 rue de la Martinique à Lyon-Vaise. La parcelle sise dans la zone de saisine archéologique fait partie d'un secteur particulièrement sensible d'un point de vue archéologique. Au sud-ouest de la parcelle se trouve l'ancien canal (XIXe s.) du ruisseau « Rochecardon »,

aujourd'hui dévié sous la rue Antonin Laborde. A l'issue de notre intervention, aucune structure, ni occupation ancienne n'a été découverte. Seul le lit de ce même ruisseau à l'époque ancienne, a pu être mis au jour.

Stéphane BROUILLAUD
INRAP

LYON 9e

Île Barbe, le Châtelard

Etude préalable d'Archéologie

« Le Châtelard », implanté sur une île située sur le cours de la Saône à 8 km au nord du centre de Lyon, occupe un éperon rocheux qui culmine à 180 m NGF. Construit au sein de l'ancien monastère de l'Île-Barbe *insula barbara*, attesté depuis le début du Ve siècle, il devient la demeure du cellerier à partir de 1334 et ce jusqu'à sa vente à des privés au début du XIXe s. Il se compose d'un ensemble d'édifices regroupés sous les dénominations « logis principal » et « communs », ainsi que d'une ancienne chapelle connue sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine et classée au titre des Monuments Historiques depuis 1993. En 2011, la vente de la propriété a entraîné un nouveau projet d'aménagement des bâtiments. A la demande du SRA une étude archéologique est venue compléter l'étude patrimoniale souhaitée par la Conservation des monuments historiques. En effet, le manque de données tant historiques qu'archéologiques imposait une étude en préalable à tout projet de restauration, afin de cerner au mieux la fonction des édifices et leur évolution dans le temps comme dans l'espace.

Une série de sondages réalisés dans les enduits de surface a conduit à observer les parements aux endroits jugés les plus opportuns (angle des maçonneries, baies, etc), tout en tenant compte des contraintes d'accessibilité (absence d'échafaudage). La complexité des murs fortement remaniés invite à rester prudent face à une synthèse trop rapide. Mais une première lecture se dégage néanmoins de ces observations.

Un premier noyau émerge autour de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, fondée sur le rocher. L'édifice de culte de la fin du XIIe s., construit en moellons de calcaire doré selon un plan très simple (nef unique charpentée et abside débordante voûtée en cul-de-four), s'appuie au nord contre une construction antérieure. De cette première occupation subsiste un mur de 3 m de long édifié

en matériaux d'origine locale (gneiss), qui ouvre sur l'est par une baie surmontée d'un arc surbaissé.

Les bâtiments s'élaborent progressivement en maison forte durant le bas Moyen Âge. Un édifice trapézoïdal s'implante à l'ouest sur un seul niveau, bordé au sud d'une cour intérieure délimitée d'un premier mur d'enceinte, puis il est surélevé d'un niveau par la suite. Au nord de la chapelle, le noyau primitif s'élève d'un étage, percé à l'est et à l'ouest de deux grandes baies à ébrasement droit surmontées d'un linteau en bois. L'épaisseur du mur sud qui double le mur gouttereau nord de la chapelle semble résulter de l'installation d'un conduit de cheminée. De nombreux remaniements affectent les maçonneries passablement perturbées par l'adjonction régulière de nouvelles baies qui condamnent les précédentes. A l'entrée située à l'ouest du logis principal, les communs s'organisent. Au nord s'élève une tour trapézoïdale, construite en matériaux d'origine locale garnis de joints soigneusement tirés à la truelle. Une ouverture à fort ébrasement interne coiffée d'un arc surbaissé ouvre au nord sur un mur large de 2 m, qui conduit à l'une des deux portes d'entrée du monastère (porte du Bourg). Les parements intérieurs sont ornés à l'origine d'un décor de faux appareil ponctué de petites fleurs rouges. Au sud vient s'appuyer un mur d'enceinte, flanqué de part et d'autre de deux petites tours carrées couronnées d'archères canonnières.

Aux XVIe-XVIIe s., le Châtelard s'aménage en une demeure confortable, puisant ses formes dans le vocabulaire de l'architecture civile contemporaine. A l'ouest les différents corps de bâtiment du logis principal communiquent désormais entre eux par deux escaliers à vis hors-d'oeuvre, reliés ensuite par une galerie ouverte sur la cour intérieure. A l'est, la façade principale, harmonisée d'une rangée de baies à meneaux pour chaque étage, est flanquée d'une tourelle d'angle circulaire au nord tandis que l'abside de la chapelle est surélevée au sud. Une série de baies à croisées percées dans les dif-

férentes maçonneries achèvent ces transformations. A l'ouest, les communs se subdivisent sur plusieurs niveaux, tenant lieu de dépendances domestiques (étable, écurie, puits, greniers ou chambres).

Les bâtiments actuels, loués puis vendus à la Révolution Française, ont conservé jusqu'à aujourd'hui leur aspect

moderne, peu affectés par les modifications contemporaines.

Charlotte GAILLARD
Chercheur bénévole

LYON 9e

35, rue Auguste Isaac

Opération en cours de réalisation

OPERATION NEGATIVE

LYON 9e

19, rue des Docks

La prescription du service régional de l'archéologie a été motivée par la future construction d'un immeuble de trois étages situé 19 rue des Docks à Lyon-Vaise. La parcelle sise dans la zone de saisine archéologique fait partie d'un secteur particulièrement sensible d'un point de vue archéologique. Cependant, son étroitesse (129 m²) ne nous a pas permis de sonder très profondément. En outre, une ancienne cave à ciel ouvert a réduit considé-

ablement la partie exploitable. A l'issue de notre intervention, aucune structure, ni occupation ancienne n'a été découverte. Seuls, des remblais contemporains ont été mis en évidence sur une épaisseur de 2 mètres.

Stéphane BROUILAUD
INRAP

NEOLITHIQUE FINAL
ANTIQUITE

LYON 9e

Ecole Laborde, 59, rue des Docks

La prescription du SRA a été motivée par la future construction du groupe scolaire Antonin Laborde situé au 59, de la rue des Docks. La parcelle sise dans la zone de prescription archéologique fait partie d'un secteur sensible des occupations anciennes de Lyon. Le diagnostic effectué au préalable avait permis la mise au jour de plusieurs niveaux d'occupation datés du Néolithique final/Campaniforme/Bronze ancien, associés à un mobilier relativement abondant et à quelques structures (trous de piquet ?), ainsi que des indices de fréquentations plus anciennes (Mésolithique/Epipaléolithique, Néolithique moyen). A l'issue de notre intervention, de tels niveaux n'ont pu être clairement identifiés. Seule une épaisse couche de colluvions a livré un mobilier épars et frag-

menté. Les rares éléments typo-chronologiques sont toutefois en concordance avec le matériel mis au jour lors du diagnostic. La partie supérieure de cette couche a également livré du mobilier antique (TCA) et une monnaie gauloise. Un empierrement de blocs de granite et de gneiss, localisé dans la partie sud de la fouille, constitue la seule structure remarquable. Sa nature anthropique ne peut toutefois être déterminée avec certitude. Cet empierrement peut être considéré comme antérieur au Néolithique final.

Mafalda ROSCIO
INRAP

ANTIQUITE

EPOQUE CONTEMPORAINE

LYON 9e 13, rue de la Fraternelle

La campagne de diagnostic menée 13, rue de la Fraternelle à Lyon-Vaise a permis la mise au jour de deux fosses, l'une antique et l'autre contemporaine (XIXe s.)

Toute l'emprise concernée est occupée par le cône de déjection du ruisseau de Trion qui était en activité à

l'époque gallo-romaine, expliquant ainsi la faible densité d'indices archéologiques dans ce secteur pourtant très riche en vestiges protohistoriques et antiques.

Stéphane BROUILLAUD
INRAP

PROTOHISTOIRE

ANTIQUITE

LYON 9e 81 B, rue Gorge de Loup

L'opération menée sur le site du 81B, rue Gorge de Loup juxte, au sud, l'emprise d'une opération antérieure menée sous la responsabilité de Sylvain Motte. La parcelle fouillée entre décembre 2012 et février 2013 a essentiellement fourni les vestiges de structures drainantes (drains et fossés) se succédant durant toute la période romaine. Si une grande partie de ces fossés se localisent en bordure est de la parcelle, suivant des orientations nord-ouest / sud-est puis nord-est / sud-ouest, les deux plus récents sont orientés est ouest et traversent toute la parcelle dans sa partie nord. Ces deux fossés recoupent, dans une grande moitié ouest, une dépression comblée de sédiment verdâtre interprétée comme un bassin volontairement aménagé pour recueillir des eaux d'écoulements puis asséché. L'origine anthropique de cette dépression est suggérée par la rectitude de ces bordures nord et ouest et la verticalité du creusement. Les deux bordures ouest et nord forment en outre un angle droit. La parcelle étant située en bas de pente, il est possible que des écoulements naturels aient été volontairement captés dans le bassin ou canalisés vers le nord pour protéger des installations situées en aval. Quelques

structures circulaires en creux, comblées d'un sédiment brun orangé rapporté au dessus de la dépression verdâtre, pourraient être interprétées comme les négatifs de poteaux mais elles ne restituent qu'un plan lacunaire duquel il est difficile de tirer une quelconque organisation.

Au Bas-Empire, une esplanade rectangulaire en galets paraît recouvrir le réseau des fossés nord-sud et s'arrêter dans le fossé est-ouest le plus au sud par une bordure volontairement aménagée.

En extrémité sud-est de la parcelle, un niveau protohistorique contenant des fragments de céramiques, quelques silex et de nombreux fragments de pierres thermofractées, semble délimiter une occupation s'étendant hors emprise.

Daniel FRASCONE
INRAP

EPOQUE

CONTEMPORAINE

LYON 9e 38 - 40, rue Marietton, 7, rue de Bourgogne

La campagne de diagnostic menée 38/40 rue Marietton et 7/9, rue de Bourgogne à Lyon dans le 9e arrondissement, a permis de démontrer l'absence d'indices d'une anthropisation antérieure au XIXe s. dans ce secteur pourtant très riche en vestiges protohistoriques et antiques. L'emplacement d'un ancien paléochenal tardiglaciaire de la Saône explique cette lacune et confirme

les résultats des parcelles voisines diagnostiquées ces dernières années. Cependant, notre intervention a permis la découverte d'un important dépotoir issu d'une faïencerie en activité au XIXe s., qui s'intègre largement dans l'histoire contemporaine et l'archéologie industrielle de Lyon.

Stéphane BROUILLAUD
INRAP

L'opération archéologique réalisée au 11-13, rue Roquette, s'inscrit dans le cadre d'un projet immobilier sur parking souterrain. Le terrain est localisé dans la plaine de Vaise, à environ 130 m à l'ouest de la Saône, au nord de la place Valmy, dans un secteur de l'agglomération lyonnaise très sensible d'un point de vue archéologique, avec la découverte de sites couvrant une large fourchette chronologique depuis le Mésolithique jusqu'à la fin du Moyen Âge. Le diagnostic archéologique réalisé par le Service Archéologique de la Ville de Lyon ayant révélé des occupations humaines de la fin du premier âge du Fer et de l'Antiquité, une fouille archéologique préventive a été prescrite sur les 1500 m² de la parcelle. Elle a été réalisée de juillet à octobre 2012.

Les plus anciens vestiges (Etat 1) correspondent à une occupation du Néolithique localisée dans le quart sud-ouest de la parcelle de fouille. Lui sont rattachés de rares structures en creux et surtout des épandages de silex dominés par les éclats ou fragments d'éclats (56,7 %) localisés dans la partie méridionale du site. Les artefacts se concentrent majoritairement sur une superficie de quelques mètres carrés, à une altitude moyenne de 164,32 m, et pourraient éventuellement correspondre à une zone de débitage. Les seuls éléments datant se rapportent à un triangle mésolithique et un micro-denticulé de la fin du Néolithique, associés à des galets ou des éclats de quartzite, thermofractés ou non, ainsi que des fragments de meule ou de molette, plus rarement de la céramique et de la faune. La plupart des céramiques a été attribuée au Néolithique moyen II (première moitié du quatrième millénaire), aux côtés de productions plus récentes datées de la Protohistoire ancienne, témoignant vraisemblablement d'un brassage de mobilier à cette période.

Le second état (Etat 2) se rapporte à l'occupation de la fin du premier âge du Fer et du début du second (La Tène A). Les vestiges rattachés à cette phase se répartissent de manière lâche sur toute la superficie de l'emprise. Ils se rapportent à des structures variées, de tailles et dimensions diverses, dont l'interprétation reste souvent du domaine de l'hypothèse en raison d'un fort degré d'arasement et de la rareté des niveaux de sols associés. Il a toutefois été possible de reconnaître un silo enterré, plusieurs grosses fosses, dont certainement des « fonds d'ateliers », ainsi que des zones de concentration de structures en creux (trous de poteaux sablières basses,...) correspondant vraisemblablement à l'emprise au sol de bâtiments rectangulaires. Le mobilier archéologique associé s'est avéré riche d'enseignements, avec notamment une proportion importante de céramiques importées (lampe et kylix à vernis noir, cruches à pâtes claires et amphores massaliètes à pâte micacée, amphores grecques,...) aux côtés des traditionnelles formes indigènes, se caractérisant toutefois par un très

bon état de conservation. Ces découvertes viennent ainsi compléter nos données dans un secteur de bord de Saône dévolu à l'habitat et aux activités artisanales, déjà bien connu grâce aux découvertes réalisées dernièrement sur le site de la rue des Monts d'Or, localisé à proximité au sud.

Il faut ensuite attendre la période augustéenne (Etat 3) pour voir poindre les prémices d'une organisation péri-urbaine, avec toute une série de vestiges orientés selon un axe est-ouest défini par deux palissades structurant l'espace. Cette première occupation romaine est notamment matérialisée par un grand bâtiment sur poteaux porteurs de 16 m de long pour 4,50 m de largeur moyenne, dont la fonction pourrait se rapporter aux activités agricoles (abris ou remises), comme cela a été supposé pour les découvertes comparables réalisées au 10 rue Marietton, ou plus sûrement à un petit habitat sur cellier. Plusieurs autres bâtiments de dimensions moindres, situés en dehors des surfaces palissadées, abritant vraisemblablement des activités artisanales (fosse foyère, métallurgie du fer), sont également attestés plus au nord, leur emprise restant toutefois plus hypothétique. Leurs sont liés, un puits à eau, vraisemblablement en fonction à cette période, des structures légères sur poteaux porteurs, ainsi que des fosses de plantation (chablis).

La période datée des deux premiers tiers du I^{er} s. (Etat 4) marque une certaine intensification de l'occupation sur la parcelle. Fruits d'un réaménagement, les différents ensembles mis au jour se retrouvent cantonnés au nord d'une palissade qui, en traversant le terrain d'est en ouest, marque de façon évidente la périphérie d'une propriété. Cette limite semble en partie masquée par un rideau de plantations d'agrément, qui lui est parallèle. Un bâtiment ouvert est édifié au centre de la parcelle sur une butte naturelle et s'ouvre sur l'espace végétalisé précédemment évoqué. La partie nord de l'aire envisagée s'avère plus dense en vestiges. En effet, le creusement d'un large et profond fossé dans lequel est aménagé le coursier d'une roue à eau (figure 34) permet de caractériser l'édification d'un véritable complexe hydraulique. Ainsi on notera la présence d'un bâtiment, construit sur de puissants poteaux porteurs, accolé contre le côté oriental du coursier. Perpendiculaires à la partie méridionale de ce dernier et à l'embouchure du fossé d'évacuation, deux alignements parallèles de trous de poteaux de taille démesurée laissent suggérer l'existence d'un aqueduc en bois permettant d'alimenter la roue à aubes du coursier. Interprétable comme un moulin à eau cet ensemble est associé à une petite annexe artisanale. Selon toute vraisemblance, ces structures évoquent la proximité d'un domaine péri-urbain, qui restera à localiser, bien que l'on connaisse deux *villae* pour le Haut-Empire au nord de Vaise, sur les sites des « 26-28 rue Joannès Carret » et des « 25-29 rue Joannès Carret ».



Fig.34 Lyon 9e, 11-13 rue Roquette : Vue depuis le sud du petit côté du coursier maçonné (cliché, Y. Teyssoneyre)

Les vestiges du dernier tiers du I^{er} s. (Etat 5) se distinguent du précédent par une restructuration complète de la parcelle. Probablement imputable à la gestion des contraintes hydriques du site, l'ensemble de la parcelle est rehaussé par l'apport d'un remblai schisteux dans la partie septentrionale et d'un remblai de « tout venant » dans la partie méridionale. Comblant la majorité des négatifs des structures de l'état précédent, sa mise en place a obligatoirement nécessité le démantèlement de ces édifices, mettant ainsi un terme à l'utilisation du dispositif hydraulique. Ainsi, le bâtiment central est remplacé par un nouvel édifice maçonné ouvert, bénéficiant de structures drainantes, largement comparable au précédent. Le fossé accueillant le coursier reste ouvert et sa fonction semble liée à celle d'un canal drainant dans lequel cette construction pourrait dès lors avoir fait office de réservoir, voire de citerne. On notera l'installation d'un petit conduit contre son parement occidental. Un second fossé drainant est installé dans la partie sud-ouest de l'emprise, auprès duquel un petit bâtiment sur poteaux est installé. Enfin, un puits ainsi que son système de captage a été observé partiellement contre la limite sud-est de l'emprise. Si l'ensemble des vestiges reprend l'orientation de l'état précédent, illustrant une certaine pérennité de la trame d'occupation, la propriété semble s'être agrandie puisqu'aucune limite palissadée n'a été mise en évidence.

Au II^e s. (Etat 6), des réaménagements surviennent autour du bâtiment central, qui perdure. Un nouveau puits et un petit bassin sont implantés dans sa périphérie immédiate. Ses structures sont renforcées par l'adjonction d'un petit fossé drainant. Dans le même temps, les deux fossés drainants de l'état précédent sont abandonnés, de même que le puits précédemment localisé en bordure sud-est de l'emprise. A l'opposé au nord de l'emprise, on note encore l'installation de fosses de plantation.

Enfin, le troisième siècle (Etat 7) marque un net déclin de l'occupation. En effet, le bâtiment central, le coursier ainsi que le puits maçonné, servent de carrière, comme en témoignent les grandes fosses de spoliation qui leur sont associées. Un petit bâtiment sur poteaux associé à un radier de tuile semble édifié au centre de l'emprise pour les besoins de cette déconstruction. L'angle d'un aménagement sur poteaux a également été observé contre la périphérie orientale du nord de l'emprise, de même qu'une fosse dans laquelle des déchets de cuissons de pots en céramique ont été mis au jour. Enfin, un petit dépôt monétaire, constitué d'une vingtaine de sesterces en bronze et d'une quarantaine d'antoniniens en argent, a été mis au jour au pied d'un chablis au nord de l'emprise. Il semble avoir été enfoui au tout début de l'année

260 après J.-C. Cette dernière phase d'occupation précède une désertification de la parcelle jusqu'à la période contemporaine (Etat 8).

Guillaume MAZA, Yannick TEYSSONNEYRE
Archéodunum

SECOND AGE DU FER
ANTIQUITE

LYON 9e
4, rue Saint-Didier
13, rue des Nouvelles Maisons

HAUT MOYEN AGE

Dans le cadre d'un aménagement immobilier à Lyon-Vaise, une fouille archéologique préventive a été réalisée par la société Archeodunum. Cette opération de deux mois a permis d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur un secteur de la plaine de Vaise, dont la documentation archéologique demeure relativement riche. Pour l'Antiquité, la parcelle de fouille se situe au sud-est du *vicus* de Vaise dont l'importance dans la vie économique de *Lugdunum* a été démontrée par plusieurs opérations.

Les premières traces d'occupation du site correspondent à une sépulture dont les caractéristiques, notamment celles du mobilier associé, plaideraient en faveur d'une datation laténienne. Si l'absence de collagène dans les os du squelette ne permet pas de fournir une datation par radiocarbone, la présence de perles en ambre et d'un anneau en schiste bitumeux oriente la chronologie soit vers la Protohistoire, soit vers le début de l'Antiquité. Mais la présence d'un fragment de crâne humain perforé, utilisé probablement comme amulette, privilégierait la première hypothèse. Cette structure funéraire se trouve, par ailleurs, au bord d'un ancien bras de la Saône qui a déjà fait l'objet d'observations, plus à l'ouest, à l'angle des rues Saint-Pierre-de-Vaise et Sergent Michel Berthet. Ce paléochenal, dont la mise en place date avant le premier âge du Fer, semble se combler au cours du 1er s. ap.J.-C.

La première véritable fréquentation du site est matérialisée par une série de structures en creux (trous de poteau, fossé) et de remblais datés de la période augusto-tibérienne, dont la fonction demeure indéterminée. Il faut attendre véritablement le milieu du 1er s. ap. J.-C. pour connaître un premier ensemble de constructions à l'est de la parcelle. Malheureusement, le plan de ces aménagements s'avère incomplet en raison de leur localisation en bordure du site. D'après leur agencement et le mobilier récolté, on peut supposer un local à vocation artisanale où les activités verrières (moules de bouteilles, éléments de four), métallurgiques (creusets de cémentation du laiton), de tabletterie (réserve de diaphyses) et de boucherie s'entremêlent. Le plan partiel d'un second bâtiment s'apparenterait à celui d'un entrepôt à double nef séparée par une série de piliers. Ces découvertes rejoignent celles déjà attestées dans ce quartier, comme sur les sites de la rue du Chapeau Rouge, du quai Arloing ou de la Place Valmy, où des activités artisanales (céramiques, métallurgie) cohabitent

avec des lieux de stockage. Deux types d'orientation sont visibles au travers de ces bâtiments. Si l'entrepôt s'intègre parfaitement dans la trame générale de l'agglomération antique, observée plus au nord, l'atelier présente une orientation légèrement désaxée. Cette double orientation pourrait s'expliquer par l'existence de deux axes viaires dans ce secteur de la plaine. En effet, le bâtiment de stockage borde probablement la voie de l'Océan et du Rhin, dont plusieurs portions ont été reconstruites dans le quartier. En revanche, le second pourrait border une autre voie encore inédite, dont le tracé serait repris par l'actuelle rue du Bourbonnais. Le secteur localisé en arrière des bâtiments reste inoccupé et sert de zone de rejets. Deux sépultures, dont celle d'un nourrisson, ont été par ailleurs retrouvées à l'arrière de ces bâtiments.

A la fin du 1er s. ou au début du siècle suivant, le bâtiment artisanal, probablement détruit par un incendie, est remplacé par un édifice dont le plan et la puissance des murs orientent l'interprétation vers un monument, peut-être à vocation funéraire. Le contexte du site, notamment en bordure de voie, associé à la découverte de nombreux éléments lapidaires, retrouvés dans les niveaux postérieurs, pourraient attester, en effet, la présence d'un mausolée. Le second bâtiment est, quant à lui, abandonné et fonctionne désormais comme enclos funéraire, à l'image de l'atelier de potiers voisin de la rue du Chapeau Rouge. Au cours du IIe s. et ce, jusqu'au milieu du IIIe s., ce bâtiment est définitivement ruiné et un ensemble de six inhumations y est aménagé. L'édifice monumental est à son tour démantelé dans la seconde moitié du IIIe s. Il faut attendre ensuite le milieu du IVe s. pour observer un nouveau plan d'aménagement matérialisé, à l'est, par un niveau de circulation damé, dont l'orientation est conforme à la trame antique. Si seule une partie de cet empiérement a été observée dans l'emprise de la fouille, ses caractéristiques renvoient vers un axe viaire qui semble correspondre à l'évolution tardive du tracé de la voie de l'Océan et du Rhin, qui pourrait être sujette à des colluvionnements provenant de l'éperon de Loyasse. Quant à la partie occidentale du site, elle connaît pour la première fois une occupation se résumant à une série de murs à vocation parcellaire.

Après un hiatus d'un ou deux siècles, peut-être en lien avec des conditions climatiques et hydrologiques défavorables (crues récurrentes), une réoccupation des

lieux s'effectue au cours du VI^e s., sous forme d'un simple mur de clôture construit à l'aide de nombreux remplois d'origine antique. Il borde une mare aménagée, utilisée comme exutoire pour les eaux de ruissellement et comme dépotoir pour les riverains. Au siècle suivant, un bâtiment, réutilisant également des matériaux antiques, est construit à l'est de la parcelle. La présence de deux inhumations en bordure de l'édifice semble indiquer qu'il s'agit probablement d'un habitat associé à un ensemble de sépultures dites «familiales». L'orientation nord-sud des différents aménagements diffère de celle de la trame antique. Cette occupation se traduit également par une

série de vestiges dévolus à l'assainissement du terrain et à l'évacuation des eaux usées et de pluie (puisard, drain, fossé, etc) vers la partie occidentale de la parcelle, secteur qui, depuis l'Antiquité, s'avère être une zone humide et insalubre.

Hormis quelques traces fugaces d'une simple fréquentation au bas Moyen Age, le secteur semble figé dans une fonction plutôt rurale jusqu'au XIX^e s., où des bâtiments légers furent implantés sur la parcelle.

Tony SILVINO
Archéodunum

NEOLITHIQUE

AGE DU BRONZE

LYON 9^e 4, rue Saint-Simon

EPOQUE MODERNE

Un projet de reconstruction d'une succursale automobile a conduit l'Inrap à intervenir sur une zone de 15 037m² au 4, rue Saint Simon. Cette campagne de diagnostic s'est déroulée du 8 au 20 décembre 2012, permettant à trois archéologues de sonder le terrain et d'ouvrir sur la partie accessible 19 sondages. Neuf sondages ont livré quelques rares aménagements protohistoriques (1) et probablement modernes (2), ainsi que des artefacts de la Protohistoire (âge du Bronze ancien) et des périodes modernes (XVIII^e-XIX^es.)- On remarquera notamment, dans un sondage localisé dans l'angle sud-ouest de la parcelle des niveaux d'occupation avec galets thermo-fractés et céramique ; deux silex associés permettent de proposer une datation à la charnière Néolithique final/Bronze ancien, alors que le niveau supérieur pourrait, avec réserve, être à rapprocher de l'âge du Fer. Enfin, la partie septentrionale, en limite du boulevard Périphérique, connaissait un recouvrement pouvant aller

à plus de quatre mètres des remblais de construction de ce même boulevard (1994), ne permettant pas d'atteindre d'hypothétiques niveaux d'occupation.

L'étude stratigraphique permet de constater que le site se situe à la croisée de plusieurs domaines géomorphologiques : un versant qui semble porter l'extrémité d'occupations protohistoriques, probablement à mettre en liaison avec celle du Périphérique Nord, un premier recoupement par le paléochenal tardiglaciaire de la Saône et un deuxième recoupement par les écoulements concentrés et distaux du cône de déjections du ruisseau des Gorges.

Catherine BELLON
INRAP

AGE DU BRONZE

ANTIQUITE

PUSIGNAN ZAC Syntex Parc

EPOQUE CONTEMPORAINE

329 tranchées, couvrant environ 6,5 % de la surface du diagnostic (115 819 m² sans la zone décapée et les talus), ont été réalisées à l'intérieur de l'emprise du projet de ZAC.

Le diagnostic archéologique a livré dans la zone A, localisée sur une terrasse fluvio-glaciaire du Würm récent et sous un léger recouvrement limoneux, deux ensembles de structures :

- deux fosses à galets des XIX^e-XX^e s.
- Un fossé probablement antique ou contemporain.

- Plusieurs fosses, trous de poteau et fossés qu'il n'a pas été possible de dater précisément faute de mobilier et qui pourraient être contemporains des structures de l'âge de Bronze.

Trois fosses et plusieurs trous de poteau formant des alignements (bâtiments ?) qui sont en l'état actuel attribués à une période allant de la Préhistoire récente à la Protohistoire (faciès Bronze, d'après Ph. Hénon). Aucun indice de fréquentation humaine ancienne n'a été décelé sur les zones B et C.

Stéphane BLEU
INRAP

SAINT-JEAN-D'ARDIERES ZAC de Balmont, Les Villards

■ Tranches 2 et 3

Les 33 sondages effectués sur les parcelles concernées par le projet ont permis la mise au jour d'une assez grande quantité de céramique non tournée ainsi que, plus ponctuellement, de fragments de silex. Un sondage recevait en outre de nombreux fragments de *tegulae* ainsi que trois tessons datables du Bas-Empire romain. Néanmoins, les structures associées à ce mobilier sont peu nombreuses, un fossé et une fosse pouvant accréditer une occupation protohistorique. Le mobilier se concentrait essentiellement dans une dépression délimitée par deux remontées de moraine, à l'est (aval) et à l'ouest (amont) traversant obliquement le terrain, du sud-ouest au nord-est. Il est difficile, étant donné le peu de

vestiges structurés, de s'assurer qu'une fréquentation pérenne a bien occupé ce paléo-vallon, ou si le mobilier provient de la terrasse supérieure, à l'ouest, auquel cas un lessivage aurait effacé toute trace d'un site.

Pour les données concernant la période antique, il semble que le mobilier se soit concentré principalement autour d'une résurgence apparue lors de la réalisation du sondage. Y-a-t-il eu captage et utilisation d'une source à cet endroit, ou doit-on plutôt imaginer l'aménagement d'un drainage se déversant dans une dépression naturelle ayant pu faire office de marais ?

Daniel FRASCONE
INRAP

SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU Forêt de l'Aigue, Les Quinonnières

Le diagnostic, réalisé au lieu-dit Forêt de l'Aigue (bois inexistant aujourd'hui mais présent au XVIIIe s. sur la carte de *Cassini* et au début du XIXe s. sur le cadastre napoléonien) sur le site de l'extension future d'une carrière, concernait la tranche 1 des travaux. Les 17,5 hectares de terrains sondés ont mis en évidence, sur toute la surface, le peu de recouvrement ; la terrasse fluvio-glaciaire apparaissant entre 0,20 m et 0,40 m de profondeur. Sur les 378 sondages (1,3 hectares), seul 17 d'entre eux ont recoupé des structures (fosses, foyer et fos-

sés). La plupart ne sont pas datables, mis à part quelques unes qui sont très récentes. Un grand fossé, irrégulier, reconnu sur plus de 320 m de long et bordant la limite d'emprise orientale correspond à une limite parcellaire ancienne relevée sur le cadastre napoléonien.

Sophie NOURISSAT
INRAP

SAINT-PIERRE-LA-PALUD Le Mas

À l'issue du diagnostic archéologique conduit, au lieu-dit Le Mas sur l'emplacement d'une petite parcelle destinée à une maison individuelle, l'opération a permis d'identifier deux segments rectilignes de la conduite souterraine de l'aqueduc de La Brévenne qui, avec son gabarit très important, alimentait en eau la ville antique de Lyon. Quelques données sur la technique de mise en oeuvre viennent compléter la documentation à un ouvrage hydraulique déjà plusieurs fois repéré sur la longueur de son tracé de 70 km. Le canal s'inscrit à l'intérieur d'une

maçonnerie constituée d'une puissante semelle de fondation et d'un seul piédroit empierré. La cunette est renforcée par un cuvelage en béton recouvert d'un mortier de tuileau. Aucun indice n'a permis de vérifier la date de construction et d'utilisation, de même que celle de son abandon. Aucune trace de réfection de l'ouvrage n'a été détectée.

Grégoire AYALA
INRAP

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Avenue de la Gare, rue du Trye

L'ancien site des usines Charvet, où ont été effectués les cinq sondages, juxta la voie ferrée dont les aménagements, au XIXe s., ont nécessité l'apport de grandes quantités de remblais. Ainsi, le terrain sondé est-il rehaussé sur plus de 2 m par l'apport principal de gravier d'origine alluviale. Les usines Charvet se sont installées sur ces remblais. Les vestiges archéologiques mis au jour semblent avoir subi des fouilles sauvages antérieurement à l'apport des remblais comme en témoignent les tessons modernes retrouvés jusque sur les maçonneries découvertes.

Les vestiges consistent en plusieurs bassins recouverts de mortier hydraulique et parfois, contre ce mortier, de plaques de marbres servant aussi bien de sol que de revêtement mural. Deux pièces sont dotées de *tubuli* laissant supposer la présence d'hypocaustes sous leur sol et plusieurs autres étaient constitués de mosaïques.

Un sondage a été réalisé sur l'emplacement d'un égout voûté nord-sud butant sur un autre collecteur ouest-est dans lequel il se jette. En outre, un caniveau accède, depuis le sud, au collecteur est-ouest, confirmant bien la nature de canal d'évacuation et non d'une simple galerie technique d'approvisionnement en eau par des tuyaux.

Plus à l'est, une vaste pièce pavée de marbre (mesurant au minimum 13 m du nord au sud et 12 m d'est en ouest) pourrait correspondre à une pièce froide, de type *frigidarium*.

L'ensemble des données recueillies dans ces sondages tend à supposer la présence de thermes dont l'ampleur et la décoration pourraient permettre de les attribuer à une riche *domus* ou à des thermes publics.

Daniel FRASCONE
INRAP

SAINTE-COLOMBE

330, rue du Docteur Trenal

Ce diagnostic, réalisé au 330, rue du Docteur Trenal concerne cinq parcelles couvrant 5000 m². Les sondages attestent la présence de bâtiments romains se développant à l'ouest d'une voie romaine, supposée être sous l'actuelle rue du Docteur Trenal. Le terrain naturel (terrasse würmienne) a été très vite atteint dans les deux sondages. Il affleure au sud (161,10 m), tandis qu'au nord il a été atteint environ 1 m plus bas (160 m). Cette différence d'altitude du terrain naturel se retrouve dans la topographie actuelle, la parcelle où est localisée la maison, se trouve sur une sorte de promontoire. La différence de niveau par rapport aux parcelles ouest est due à la présence d'une ancienne carrière. A priori aucun vestige n'est conservé dans cette partie ouest. Le sondage

nord présente deux à trois états de vestiges gallo-romains, murs et pièces dont la nature n'a pas été déterminée. Le toit des vestiges est atteint à la cote de 160,15 m. L'abondance de mobilier céramique semble correspondre à celui de l'habitat. Le matériel d'abandon ne dépasse pas le début du IIe s. ap. J.-C. Seul un drain a été mis au jour à l'extrémité orientale du sondage sud. Il est placé dans une même fourchette chronologique de la fin du Ier s. - début du IIe s. ap. J.-C. par la céramique.

Sophie NOURISSAT
INRAP

SAINTE-COLOMBE

Agrandissement du cimetière

La ville de Sainte-Colombe se trouve dans le département du Rhône, en rive droite, immédiatement au sud de Saint-Romain-en-Gal. Elle bénéficie d'un riche passé antique : en effet, le secteur de l'intervention, rue du Cimetière, faisait partie intégrante de la ville de Vienne, qui, dans sa plus grande extension, à la fin du IIe s. après J.C., se développait sur les deux rives du Rhône, essen-

tiellement sous forme d'habitat. Le caractère résidentiel est marqué par les très grandes *domus* fouillées sur le site de Saint-Romain-en-Gal et par celle, découverte lors de sondages en 1989, sur la parcelle mitoyenne de l'intervention, et caractérisée par un bassin exceptionnellement long (110 m x 10 m). Au sud de ce bassin, l'absence de structure permet de supposer l'existence de

jardins. Au nord, plusieurs pièces d'habitations très arasées ont pu être identifiées. Dans ce contexte archéologique extrêmement dense, le projet d'extension du cimetière communal, rue du Cimetière, au lieu-dit Saint-Jean a nécessité une opération de diagnostic qui a été effectuée du 26 mars au 2 avril 2012.

Le site se présente sous la forme d'un rectangle quasiment d'axe nord-sud, plat, en herbe, bordé au nord par la rue du Cimetière, à l'ouest par le cimetière, au sud, par une habitation privée et à l'est par le lotissement sondé en 1989. Deux grands sondages ont été effectués le long du mur est, suivis de deux beaucoup plus petits pour vérifications, le long du mur du cimetière, à l'ouest. Le sondage le plus au nord révèle une densité de vestiges bien dans la tradition des découvertes faites à Sainte-

Colombe. Dans un premier état, la zone est occupée par une série de pièces de modules quasi identiques et séparées par des corridors. Aucune date de construction ne peut être donnée. Dans un second état, un corridor central est transformé en caniveau et le schéma d'habitat entièrement revu par l'adjonction d'une nouvelle pièce, d'un second caniveau, d'un bassin et de différents sols. Ajoutons à cela, la présence, au sud de ces constructions, de deux immenses murs, parallèles, mais avec un axe décalé par rapport aux structures précédentes. Toute cette occupation, abandonnée vers la fin IIe-IIIe s. ap. J.-C. s'inscrit, sans contexte, dans la suite de la *villa* découverte en 1989.

Tommy VICARD
INRAP

SAVIGNY Abbaye

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

ANTIQUITE

TASSIN LA DEMI LUNE 48 - 50, rue du Professeur Deperet

Les parcelles concernées par le projet ont été sondées en deux phases. La première, effectuée en novembre 2011 a permis l'ouverture de 12 sondages dont 11 sur une zone située au sud-est de la parcelle. Le 12ème sondage a été réalisé entre des bâtiments alors existants à l'ouest. La seconde phase, réalisée fin juillet 2012 après désamiantage et destruction d'une partie des bâtiments de l'ancien établissement, a fait l'objet de huit nouveaux sondages, situés dans les zones anciennement construites. Le reste de la parcelle, notamment à l'est, n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques en raison de la présence de nombreux arbres et d'un parc conservés dans le futur projet.

Les vestiges sont peu nombreux, consistant notamment en quelques fosses modernes ou contemporaines, deux sépultures de canidés, deux murs de galets liés probablement à l'extension de l'établissement initial construit en 1630 et un empièchement de schistes et galets recelant quelques tessons gallo-romains, uniques artefacts de cette période retrouvés sur l'ensemble des 20 sondages.

Ces derniers aménagements sont essentiellement localisés sur la partie nord de la parcelle.

La rareté des traces anthropiques peut s'expliquer en partie par un probable décaissement de la zone lors de la construction des entrepôts liés à la roseraie Meilland-Richardier vers le milieu du siècle dernier et dans les années 1960. Il semble en effet qu'un aplanissement ait été effectué, le terrain naturel (loess ou moraine) étant notamment apparent immédiatement sous les niveaux de construction des bâtiments. Dans le secteur sondé lors de la 1ère phase, malgré l'absence de construction, il semble cependant qu'un décaissement similaire ait été effectué, un peu moins profondément toutefois puisque subsiste, au-dessus du loess, une petite épaisseur de terrain orangé, avant l'apport de remblais modernes sur lesquelles a ensuite été déposée une couche de terre végétale.

Daniel FRASCONE
INRAP

Ces prospections thématiques sont le complément d'un travail de Master portant spécifiquement sur l'établissement antique de Chessy-les-Mines, le Colombier. Elles ont pour objectif global l'amélioration de la connaissance du peuplement antique de la moyenne vallée d'Azergues, en particulier le territoire compris entre la confluence des rivières Brévenne-Azergues au sud-est (Pont de Dorieux) et Soanan-Azergues au nord-ouest (Ponts Tarrets). Ces limites géographiques correspondent à des axes naturels de circulation dont on suppose l'usage dès l'Antiquité. La période considérée est l'époque gallo-romaine au sens large, incluant ses marges hautes (fin du second âge du Fer) et basses (haut Moyen Age).

Un peu plus de trente hectares ont été prospectés en octobre-novembre 2012, pour l'essentiel dans le secteur de Chessy-les-Mines, dans une moindre mesure dans le secteur de Dorieux.

■ Secteur de Chessy-les-Mines

L'objectif principal de cette campagne était de préciser par des explorations concentriques l'emprise et l'environnement du site antique du Colombier. L'inspection d'une parcelle située à 150 mètres des vestiges découverts en 1979 (fouilles A. Desbat, S. Walker) a permis de confirmer le développement de l'établissement vers le nord, hors des terres inondables. En intégrant la zone du Clos Debilly, dans laquelle auraient été découverts en 1906 cinq antéfixes et un lot de monnaies romaines, l'emprise du site du Colombier pourrait être estimée au moins à quatre hectares (figure 35). Des céramiques datables de la Protohistoire ancienne et du haut Moyen Age trouvées cette année permettent d'étirer l'intervalle de fréquenta-

tion du site, dont l'occupation était attestée jusqu'à présent du IIe s. av. au IIIe s. ap. J.-C.

Les prospections menées dans un plus large périmètre ont permis d'identifier un deuxième site antique au sud-est du village, près du lieu-dit La Roche (commune de Châtillon-d'Azergues). Le mobilier céramique récolté est attribuable à l'Antiquité tardive (sigillées luisantes, africaines C...) avec une perdurance probable à l'époque médiévale (*ollae* grises à bord en bandeau). La coexistence de cet établissement et de celui du Colombier est vraisemblable.

Un troisième site antique a été repéré sur le plateau menant de Chessy à Bagnols, au lieu-dit Charmoiré. Le mobilier récolté sur place (*tegulae*, céramiques) n'apporte aucune précision chronologique fiable. Cette nouvelle entité gallo-romaine permet toutefois d'envisager une maille d'occupation assez dense sur la rive gauche de la moyenne vallée d'Azergues, probablement liée à un réseau viaire relativement développé.

■ Secteur de Dorieux

Une autre zone de prospection a été ouverte plus au sud près du hameau de Dorieux, au point de rencontre de l'Azergues et de la Brévenne. Les premières recherches menées sur l'éperon surplombant le confluent, au lieu-dit Besancin (commune de Châtillon-d'Azergues), laissent entrevoir une occupation relativement étendue datée de La Tène finale (amphores Dressel 1, céramiques fines laténiennes) précédant une installation du Haut-Empire peut-être plus restreinte (sigillées gauloises, amphores lyonnaises, *tegulae*). L'existence d'un rempart barrant

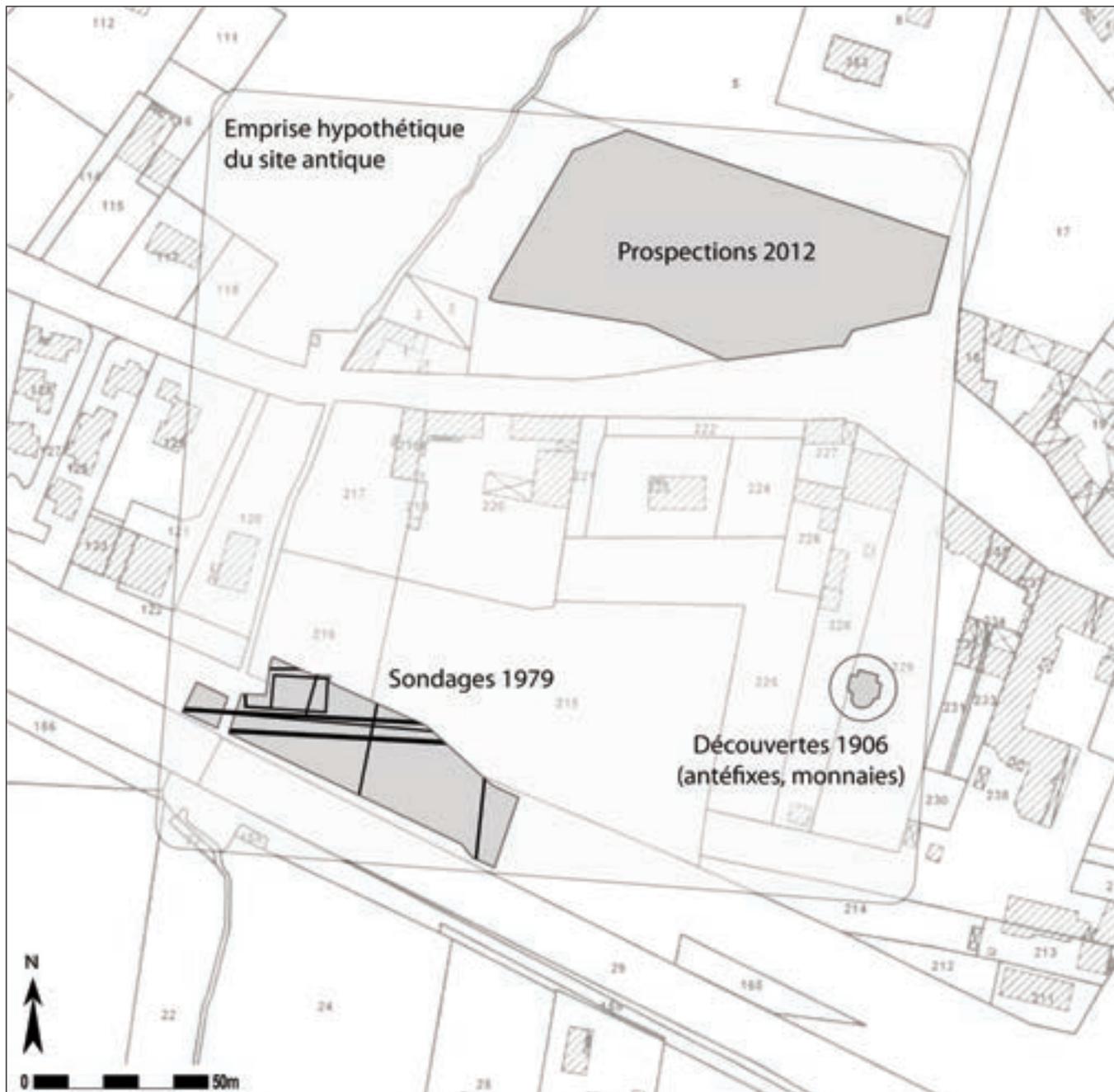


Fig.35 Chesy les Mines, le Colombier : Localisation des vestiges antiques (Fond Géoportail, DAO, R. Guichon)

l'accès à l'éperon est également plausible. Les modalités d'occupation de ce site, dont l'importance stratégique, voire symbolique, dans le paysage antique local est supposable, restent entièrement à préciser.

Romain GUICHON
Université de Lausanne

LA MULATIERE, LYON

La Saône du PK 0 au PK 6

La prospection inventaire réalisée en Saône dans Lyon en 2012 avait 3 objectifs.

Le premier était de poursuivre la prospection systématique de la rivière entre les PK 0 et 3. Cette intervention

n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges significatifs et cela pour plusieurs raisons :

- en rive gauche, toute la zone située entre ces deux PK est artificielle puisque créée au XVIII^e s. par l'ingénieur

Perrache, qui a relié plusieurs îles qui existaient à cet endroit afin d'agrandir la presqu'île lyonnaise. Par ailleurs, dans ce secteur il est fort probable que des dragages importants ont été opérés, pour permettre aux péniches d'accoster au plus près du quai afin de procéder à des opérations de chargements ou de déchargements de marchandises, ce qui expliquerait la configuration très abrupte de cette rive, par rapport à celle qui lui fait face;

- en rive droite, la configuration est différente, avec la présence en alternance et sur de grands tronçons, de blocs de pierre destinés à se protéger des affouillements de la rivière et sur d'autres tronçons, de zones fortement sédimentées, notamment au début du quai des Etroits, zone qui paraissait prometteuse eu égard aux nombreuses découvertes réalisées en terrestre à cet endroit. Cette configuration du fond n'est pas favorable à la découverte de vestige. Seuls des pieux encore en place ont pu être mis en évidence au PK 0,15 ; pieux pouvant être rattachés à un pont *a priori* moderne (postérieur aux travaux de Perrache, soit fin XVIIIe ou début XIXe s.) reliant la partie sud de la presqu'île nouvellement gagnée sur la rivière et le fleuve, au quai Jean-Jacques Rousseau.

Le deuxième objectif était de tenter de retourner un bloc de pierre en forme de stèle découvert en 2011 en rive gauche, au PK 4.15 afin de vérifier la présence ou non sur ses faces cachées, d'inscriptions gallo-romaines. Ce retournement s'est avéré impossible, mais nous avons pu constater sur des stèles identiques exposées au musée gallo-romain de Fourvière que les stèles portant inscriptions, possédaient toutes des moulures à leurs extrémités, (sur les faces écrites). Sur la stèle qui nous occupe, l'absence de moulure sur ses deux faces cachées laisse supposer que celles-ci sont vierges de toute inscription.

Le troisième objectif était de positionner et d'identifier les pieux découverts en 2011 en face du bâtiment de la DRAC quai Saint-Vincent (PK 5.8) (ancien Grenier d'Abondance) et datés en âge calibré de 1663 à 1866 ap.J.-C.

Au vu de cette datation, 3 hypothèses paraissent plausibles pour expliquer la présence de ces pieux à cet endroit :

- ils appartiendraient à un pont (pont d'Halincourt (1749-1780) ou 1er pont Serin (1780- 1789)), mais l'absence de vestige similaire matérialisant une autre pile, près de la rive opposée rend cette hypothèse peut convaincante ;

- ils constitueraient les fondations d'un quai (pouvant être mis en relation avec une zone portuaire) ayant servi au débarquement de marchandises dans le Grenier d'Abondance construit entre 1722 et 1728, situé à proximité immédiate et qui a fonctionné jusqu'en 1777. Hypothèse également plausible, mais comment expliquer l'absence de représentation de cet aménagement sur les gravures représentant le site au XVIIIe s. ?

- ils pourraient être liés à la carrière qui préexistait au XVIIe s. au Grenier d'Abondance et de laquelle ont été

extraits les enrochements ayant servi à la construction de ponts. Si tel est le cas, cela pourrait expliquer l'absence de sources iconographique se rapportant à ces pieux.

Afin d'essayer de lever une partie du voile pour savoir s'ils ont été mis en place au XVIIe ou au XVIIIe s., une datation par dendrochronologie sera réalisée et les résultats consignés dans le rapport 2013.

Une autre datation par dendrochronologie sera également réalisée à partir des pieux découverts en 2011 au PK 3 (ancien pont d'Ainay) car une présomption de pont antique dans le secteur existe.

Les Conclusions générales pouvant être tirées sur les prospections réalisées en Saône dans Lyon entre les PK 0 et 7,5, depuis 4 ans

Des 4 années de prospection subaquatique (2009 - 2012), plusieurs constats et conclusions relatifs à la Saône dans Lyon et aux vestiges qu'elle a livrés peuvent être tirés :

- outre le fait que la Saône décrite dans Lyon de nombreux méandres ou courbes assez prononcées, elle présente un faciès très varié, tant au niveau de sa largeur qui passe de 65 à 180 m qu'au niveau de sa profondeur maximum pouvant aller de -5 (PK 4.2) à -14 m (PK 4.5). Ce constat n'est pas sans conséquence sur le régime de la rivière qui, même à l'étiage développe, sur certains tronçons, un courant substantiel, consécutif à une remontée rapide du fond (entre les ponts La Feuillée et Alphonse Juin, par exemple) ;

- le fond de la rivière, notamment à proximité des berges mais également dans une partie du chenal de navigation, est recouvert de blocs de pierre jetés pêle-mêle du bord et présentant souvent un équilibre précaire. Les riverains de la rivière semblent, de tous temps, s'être prémunis contre les affouillements des rives souvent très destructeurs. Si cette pratique qui consiste à consolider la rive par le déversement de blocs de pierre, semble avoir existé de longue date, la nature des rejets visibles aujourd'hui, plus attribuables au XIXe siècle, semble prouver qu'elle s'est fortement accrue à cette période ;

- comme on pouvait s'y attendre, le fond de la Saône « urbaine » est tapissé de détritiques modernes de toutes natures ;

- même si la Saône dans Lyon a fait l'objet de dragages importants, force est de constater qu'aucune trace de ceux-ci n'est encore visible (absence totale de trous de dragues). Les profondeurs les plus importantes se situant de façon logique, en aval des ponts, il est difficile de les attribuer aux dragues mais plutôt aux affouillements causés par les piles des ouvrages d'art ;

- le sédiment transporté par le courant de la Saône dans Lyon est très abrasif. Deux éléments permettent d'en arriver à cette conclusion. Le premier concerne des pièces

de monnaies récentes (20 centimes de francs) découvertes sous la passerelle Saint-Vincent et qui apparaissent non pas patinées mais au contraire aussi brillantes qu'au premier jour de leur émission. La seconde concerne le rocher de granite de « La Mort qui Trompe » situé en face de l'église Saint-Nizier (PK 4.2), qui a fait l'objet lors de sa destruction dans les années 1850, de nombreux tirs de mine et qui apparaît aujourd'hui sans aspérité et pratiquement lisse.

Au niveau des vestiges, plusieurs constats peuvent être tirés :

- globalement, les découvertes de vestiges antérieurs à la période moderne ont été peu nombreuses et en tout état de cause semblaient se trouver en position secondaire ;

- mis à part quelques restes d'anciens ponts ou de quais (pas antérieurs au XVIIIe s.) encore visibles dans la rivière, les sites en place, s'ils existent, ne peuvent être appréhendés par une simple prospection visuelle. Seul un creusement du fond pourrait les mettre au jour, mais cela supposerait au préalable l'enlèvement de blocs de pierre de grandes dimensions et pouvant peser plusieurs tonnes ;

- les vestiges découverts sont principalement lithiques et de grande taille. Ce constat semble confirmer le fait que les enrochements sont tellement importants au fond que pour rester apparent et donc être susceptible d'être découvert, un vestige doit présenter une taille importante et une solidité suffisante. La faible quantité de tessons de céramiques antiques découvertes semble illustrer cette hypothèse ;

- concernant les épaves de bateaux, force est de constater qu'elles sont peu nombreuses dans Lyon, qu'elles présentent un état de conservation très fragmentaire (destruction par les dragues ?), qu'elles ont été trouvées à proximité des berges et que toutes paraissent modernes (pas antérieures au XIXe s.). Plusieurs questions viennent à l'esprit : se situent-elles sous les quais actuels

gagnés sur la rivière (comme cela a été le cas des bateaux de Saint-Georges (Ayala 2004), ont-elles été détruites par les dragages intensifs réalisés dans Lyon, ou ont-elles été enlevées volontairement car constituant une gêne pour la navigation et dans ce cas ce type d'information pourrait se retrouver en archives, ce qui n'est pas le cas, ou, comme les éventuels vestiges mentionnés ci-dessus ont-elles été écrasées et recouvertes par les enrochements ?

Concernant le pont romain supposé avoir été jeté sur la Saône entre les quartiers Saint-Paul et Saint-Vincent (PK 4.6), au débouché de la voie qui descendait de Fourvière et au départ, sur la rive opposée, de la voie du Lemane, aucune trace de son existence n'a pu être mise en évidence. Si de nombreux pieux apparaissent encore plantés dans la rivière à cet endroit, la datation ¹⁴C de l'un d'entre eux le rattache à l'un des 4 ponts modernes jetés en cet endroit entre les XVIIe et XIXe s. Seule une datation systématique de l'ensemble des pieux encore *in situ* (54) pourrait confirmer (ou infirmer) ce constat d'absence de vestige antique à cet endroit. Deux hypothèses sous-jacentes peuvent donc être émises : la première serait qu'à cet endroit, compte tenu de la vitesse importante du courant due à la faible largeur de la rivière, (canalisée entre les collines de Fourvière et de la Croix-Rousse), les ingénieurs romains auraient jugé qu'il était plus opportun de mettre en place un pont de bateaux plutôt qu'un pont fixe qui n'aurait pas résisté à la force du courant (comme cela a d'ailleurs été le cas pour les 4 ponts modernes détruits très rapidement). L'autre hypothèse, serait que le pont romain ait été lancé quelques 300 m plus aval, zone qui se caractérise par l'élargissement de la rivière et par la présence d'un îlot granitique de grande taille pouvant servir d'assise très solide à un pont. Cette hypothèse très plausible n'a pas pu être confirmée par la découverte d'un quelconque vestige antique encore en place à cet endroit.

Alain LAVOCAT
Chercheur bénévole

LYON 9e L'île Barbe

Cf. page 179

MORNANT, SAINT-LAURENT-D'AGNY, SAINT-MAURICE-SUR-DARGOIRE, TALUYERS Campagne Ouest Lyonnais

L'opération de prospection inventaire diachronique sur ces quatre communes du sud du Plateau lyonnais, s'est poursuivie en 2012.

Son but est de compléter les éléments recueillis par Pascal Celli dans les années 90 et les riches découvertes faites lors de la campagne de fouilles de la *villa* gallo-romaine au lieu-dit Goiffieux dans la commune de Saint-Laurent-d'Agnay menée de 2008 à 2011 par Matthieu Poux.

En cette année 2012, la prospection fine du site gallo-romain de Prapin a été achevée et son étendue est maintenant bien cernée, le mobilier recueilli à cette occasion n'a pas apporté d'élément nouveau sur la chronologie d'occupation qui semble s'étendre du IIe s. avant J.-C. au

Xe-XIe s. de notre ère. Le caractère agricole et artisanal des activités est également confirmé. Au nord du site, de l'autre côté de la route, on note la présence de déchets métalliques.

La recherche sur le terrain d'éventuelles traces pouvant contribuer à déterminer la localisation de la trentaine de *villae* mentionnées pour ces communes dans les chartes du cartulaire de Savigny, a débuté, sans détection d'indice de site, à ce jour, en ce qui concerne le lieu-dit Corsenat à Mornant (*Corsenatis*, *Corcinatis*, *Corcenato villa*). Elle sera poursuivie en 2013.

Jean LASSUS
Chercheur bénévole

SAINT-FONS Les Balmes

Opération en cours de réalisation

TERNAY Eglise Saint-Mayol

Une étude du bâti du prieuré clunisien de Ternay dans le cadre d'un master 2 à l'Université Lumière Lyon II a conduit à la réalisation d'une campagne d'archéologie du bâti dans l'église Saint-Mayol.

Ternay est une commune située dans le sud du département du Rhône et se trouve à mi-distance entre les villes de Lyon et de Vienne. Une occupation religieuse y est attestée dès le Xe s..L'intervention ne concernait que quelques murs de l'église Saint-Mayol. Elle s'est composée de plusieurs sondages : quatre relevés pierre à pierre ont été effectués sur le mur gouttereau sud, le mur ouest du bras sud du transept ainsi que les murs ouest et sud du clocher. Il s'agissait d'étudier le système de circulation entre la nef et le clocher, les différentes mises en oeuvre ainsi que l'existence d'une éventuelle galerie de cloître contre le mur gouttereau sud.

Deux sondages ont pris place au niveau du couloir longeant le mur gouttereau sud. Le premier sondage concernait une surface de 7,80 m de long sur 4,50 m de haut environ sur le parement sud du mur gouttereau sud au niveau des combles actuels. Le second sondage a porté sur le parement ouest du mur ouest du bras sud du transept au même niveau, la surface à relever s'est étendue sur 3 m de long et 4,50 m de haut environ.

Les deux autres sondages se situaient au niveau des murs du clocher. Le premier s'est effectué sur le mur ouest, sur les deux parements, la surface était de 4 m de long sur 2 m de haut pour le parement ouest et de 2 m de long sur 2,50 m de haut sur le parement est. Le second a pris place sur le mur sud, sur les deux parements également, il s'est étendu sur 3 m de long sur 2,50 m de haut sur le parement nord et de 0,80 m de long sur 2 m de haut sur le parement sud.

Ces relevés pierre à pierre ont permis d'étudier les différents types de mises en oeuvre utilisés pour la construction de l'église ainsi que les modifications qu'elle a subies. En effet nous avons pu constater deux changements de niveau pour la toiture de l'église : le premier probablement d'origine, fonctionnant avec la construction du XIIe s., et le second correspondant à l'installation de la voûte actuelle qui a été effectué dans les années 1870, ce niveau est encore conservé aujourd'hui. Par ailleurs, différents niveaux de toitures ont pu être observés sur le mur gouttereau sud. Ils peuvent correspondre à l'installation d'une possible galerie de cloître, à sa destruction et

sa reconstruction, il peut également s'agir d'une reconstruction de la toiture du couloir actuel.

De plus, les questions autour de la problématique de l'organisation de circulation entre la nef et le clocher ont pu être abordées. En effet, une modification de l'accès au clocher semble correspondre avec l'installation d'une coupole au niveau de la croisée du transept. Cependant, les liens de communication entre nef et clocher n'ont pu être observés.

Lise ENEAU-BRUN
Chercheur bénévole

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
AIME, Basilique Saint-Martin	MARTIN Pierre	PRIV	23	SP	MA - A	★	1
AIX-LES-BAINS, 156, avenue Saint-Simond	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	A	★	2
ALBENS, Les Prés Langard	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	NEO - A MOD	★	3
ALBENS, Sous le Cimetière, rue du Paradis, chemin des Romains	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	BRO - FER A	★	3
BASSENS, le Clos de Bressieux	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	--	●	4
BOZEL, les Moulins	REY Pierre-Jérôme	BEN		OPP	--	--	
CHAMBERY, 8, rue Burdin	BOUVIER Aléxia	INRAP		OPD	--	★	5
COGNIN, ZAC du Coteau	MAC MARTHY Alan	INRAP		OPD	BRO - FER MOD	★	6
CONJUX, le Port 1 et 2	BILLAUD Yves	MCC	15	SD	BRO	★	7
CONJUX, le Port 3	BILLAUD Yves	MCC	15	FPP	BRO	★	7
ENTREMONT-LE-VIEUX, Grotte Tempiette	GRIGGO Christophe	SUP	01	FP	MESO	★	8
NOVALAISE, Plage de Pré Argent	BOUVIER Aléxia	INRAP		OPD	--	●	9
SAINT-CHRISTOPHE, la Frue et Gerbaix Dessus	PION Gilbert	BEN	08	OPP	--	--	
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, Cathédrale Saint-Jean-Baptiste	JOUNEAU David	PRIV	23	SP	MA	★	10
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, Ilôt du Tabellion, rue de la République et de la Sous-Préfecture	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	MA - MOD	★	10
SEEZ, col du Petit-Saint-Bernard détournement de la RD 1090	REY Pierre-Jérôme	INRAP		SP	FER - A MOD	★	11
VIVIERS-DU-LAC, rue Antoine Montagnole	MAC CARTHY Alan	INRAP		OPD		★	12
Occupations humaines sur les versants du col du Petit-Saint-Bernard	REY Pierre-Jérôme	AUT	31	OPP + ETUDOC	--	--	
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes (Cf. Interdpt.)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR		★	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

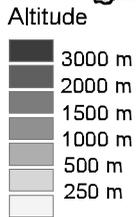
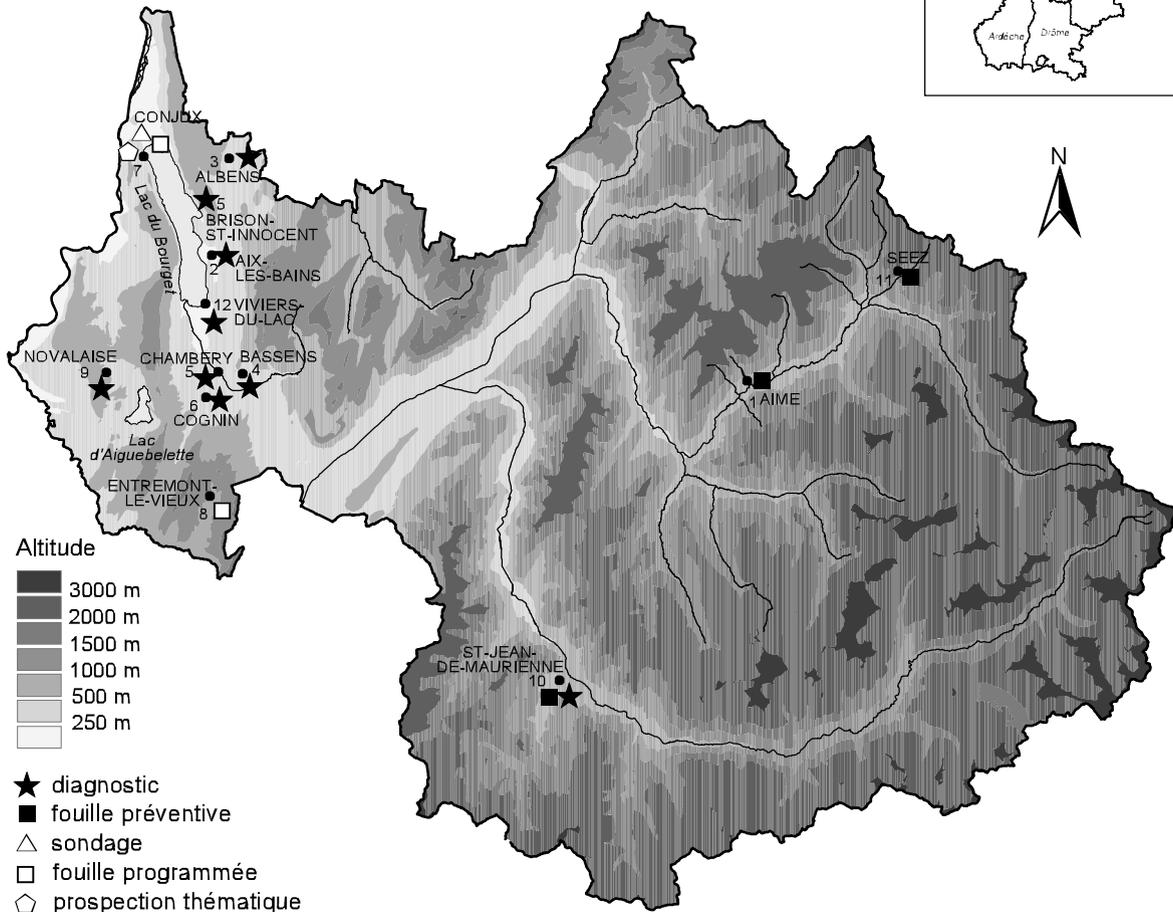
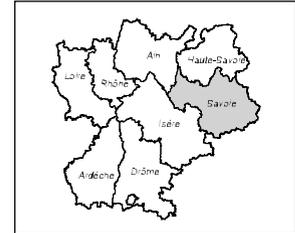
★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⚙ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
CONJUX, Pré Nuaz, la Vacherie, site PNLV 1	NIELOUD-MULLER Sébastien	ETU	22	PT	A	★	7

SAVOIE



- ★ diagnostic
- fouille préventive
- △ sondage
- fouille programmée
- ◇ prospection thématique



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO ®
 © IGN - PARIS - Convention n° 7106
 Reproduction interdite

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 2

ANTIQUITE

AIME

MOYEN AGE

Basilique Saint-Martin

En juin et juillet 2012, l'entreprise Archeodunum SAS a été chargée du suivi archéologique du remplacement du drain périphérique de la basilique Saint-Martin d'Aime.

L'opération avait pour objectif d'obtenir une documentation stratigraphique continue (dans la mesure du possible) de l'extérieur de l'église, et de lui rattacher les relevés ponctuels des opérations antérieures, en examinant également quatre questions principales : la datation et de la fonction des constructions gallo-romaines sous jacentes, le mode de fondation de l'édifice de l'an mil, le problème de l'existence supposée d'un bas-côté nord et enfin la chronologie des sépultures.

L'intervention a enrichi la documentation relative au contexte archéologique de la basilique Saint-Martin d'Aime et a permis globalement de répondre aux objectifs fixés par la prescription.

En premier lieu, les vestiges antiques détectés uniquement au nord de la basilique (secteurs 5, 6, 7) indiquent une densité de constructions déjà sensible par la présence de l'édifice gallo-romain situé sous la nef de l'église. Toutefois, si les éléments mis au jour dans le secteur 5 semblent présenter un alignement comparable avec cette structure, ceux des secteurs 6 et 7 montrent, en revanche, une orientation différente qui pourrait plaider en faveur d'occupations successives dont la chronologie relative demeure, en l'état actuel, difficile à déterminer. Quoi qu'il en soit, l'identification presque généralisée de sols de tuileau et de mobilier (fragments de *suspensura*, de pilettes d'hypocauste) dans ces secteurs paraît confirmer l'hypothèse d'aménagements à vocation thermique, comme cela a également été le cas à l'est du chevet de la basilique, tant lors de la réfection de la voirie de la RN 90 que sur le site du théâtre de verdure.

En deuxième lieu, les observations ont permis de constater que l'ensemble des fondations de l'église de l'an mil ont été coulées en tranchée aveugle. La nature même du terrain, une stratification de niveaux de forts débordements

torrentiels naturellement drainant, semble avoir été jugée suffisamment compacte pour minimiser la profondeur des fondations - on a pu observer que le sol de la crypte se situe environ 0,25 m plus bas que la base des fondations de l'abside - et probablement minimiser des travaux de terrassement difficiles.

En troisième lieu, l'analyse sommaire des élévations et le recoupement avec les données issues des sondages invitent à s'interroger une nouvelle fois sur la présence de bas-côtés dans la nef. Le point de départ de cette réflexion repose d'une part sur la condamnation des grandes arcades et d'autre part sur de probables traces d'arrachements et / ou de harpes d'attente sur la façade et les murs occidentaux du chevet. Les sondages ouverts en 1983 au nord de la basilique par Joëlle Tardieu l'avaient conduite à conclure à leur absence, malgré la présence d'une zone de démolition à l'emplacement présumé du mur nord. L'archéologue arguait également du fait que les arrachements présumés, situés en hauteur sur la façade, et l'absence de fondations continues, ne permettaient pas d'envisager la présence d'ouvertures dans les angles concernés.

On doit néanmoins relativiser cette lecture. On constate tout d'abord que les « arrachements » situés sur les murs occidentaux du chevet se trouvent beaucoup plus bas. Le sondage au nord-ouest de la façade (secteur 5) a ensuite permis de s'interroger - à défaut de pouvoir affirmer - qu'un angle de bâtiment mal conservé (MR 07 / MR 08) pouvait encore subsister mais que son mur occidental (MR 07) avait probablement été coupé lors de la construction de la partie inférieure de l'élévation du mur sud de la nef.

Ces éléments, tout comme l'éventuelle reprise en sous-œuvre d'une partie antérieure de l'élévation du mur nord et la prise en compte du très fort désaxement des murs occidentaux du chevet et d'une partie de la façade, pourraient conduire à proposer une autre hypothèse : celle d'un vaste bâtiment antérieur à la basilique, mais probablement postérieur à l'abside carolingienne, au sein

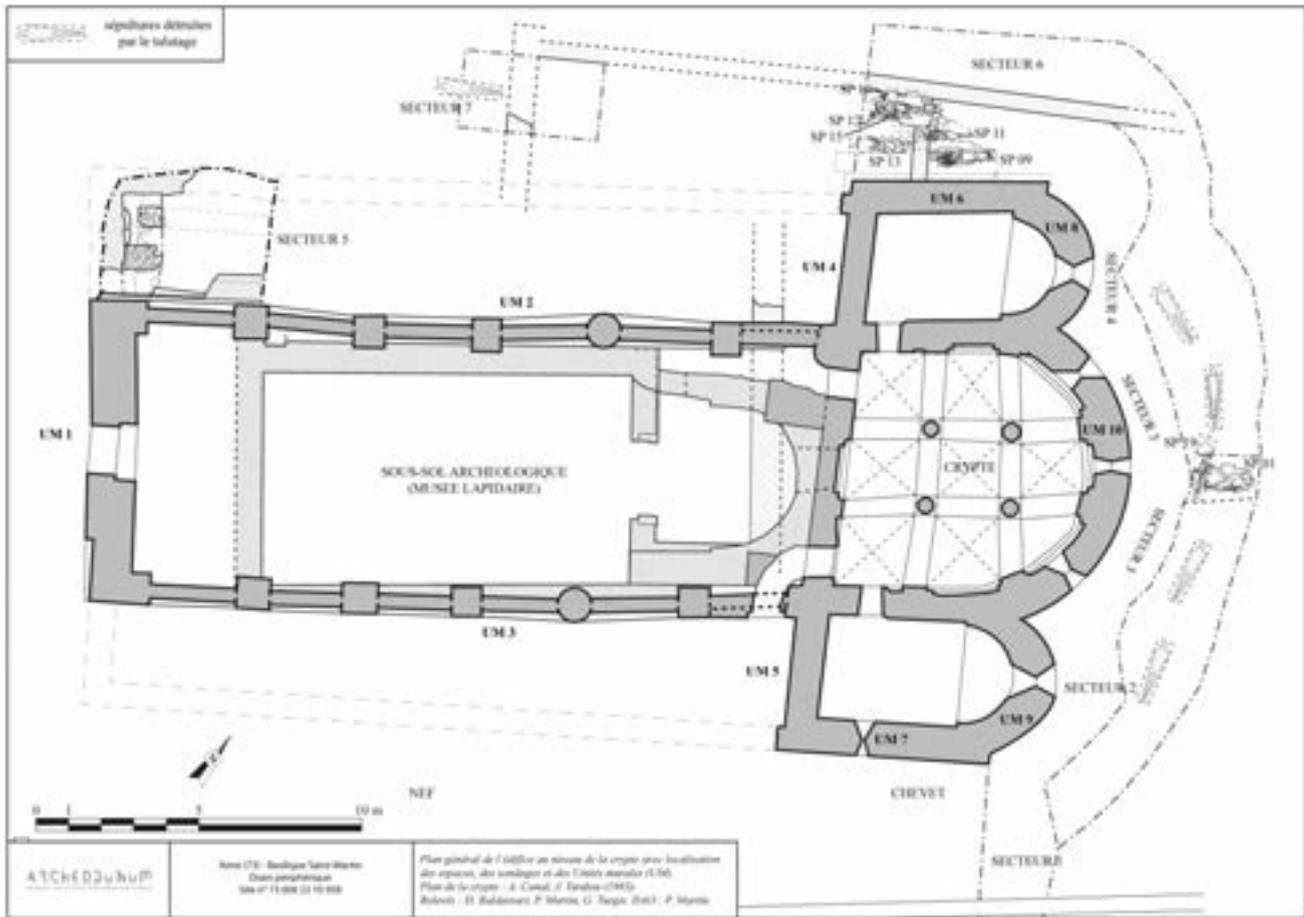


Fig.36

Aime, Basilique Saint-Martin : plan général de l'édifice au niveau de la crypte avec localisation des espaces, des sondages et des unités murales (UM), plan de la crypte : A. Canal, J. Tardieu (1983), (relevés, D. Baldassari, P. Martin, G. Turgis, DAO, P. Martin)

duquel les grandes arcades de la nef du XIe s. auraient pu être installées. Cependant, seule une reprise exhaustive des investigations pourront permettre d'affirmer ou d'infirmer cette proposition alternative en considérant à la fois les relations stratigraphiques tant en élévation qu'en sous-sol.

En dernier lieu, la vocation funéraire du site a été confirmée et la chronologie des sépultures a pu être partiellement déterminée. Malgré des conditions d'intervention peu aisées, il semble que l'espace funéraire se développait au chevet et au nord de la basilique et, en tenant compte des découvertes faites en 1983, au moins jusqu'à la façade. Dans tous les cas, une chronologie relative succincte des sépultures a pu être établie, celles du chevet montrant un changement radical des orientations correspondant probablement à deux phases distinctes. Il n'y a donc guère de doute quant à la longue durée d'utilisation de l'espace funéraire. La datation semble en revanche plus difficile à établir en raison du manque de

marqueurs chronologiques. Tout au plus peut-on évoquer la sépulture en coffrage maçonné avec encoche céphaloïde découverte en 1984 : postérieure au mur nord du chevet attribué aux alentours de l'an mil, son type pourrait renvoyer à la première moitié du XIe s. Quoiqu'il en soit, l'opération de 2012 n'a pas permis d'observer de recoupement de sépultures par l'installation des fondations de l'édifice de l'an mil.

Pour conclure, on doit souligner le caractère partiel des découvertes faites à l'été 2012. Leur remise en contexte avec les vestiges mis au jour lors de fouilles antérieures s'impose à l'échelle de l'urbanisation antique d'*Axima* et nécessitera certainement de nouvelles opérations archéologiques. Le même constat peut être fait pour les vestiges médiévaux pour lesquels une corrélation étroite avec la poursuite de l'analyse des élévations de la basilique devra être envisagée.

Pierre MARTIN
Archéodunum

AIX-LES-BAINS

156, avenue Saint Simond

Les six sondages pratiqués dans le terrain concerné par le projet de construction de deux petits immeubles ont donné des résultats variables, très positifs à l'est et de moins en moins probants vers l'ouest. Ainsi, le sondage réalisé dans un secteur devant accueillir des espaces verts, à l'est, a fourni des restes de fondations de deux murs, un niveau de démolition et un possible niveau de sol ainsi qu'une fosse quadrangulaire dont la fouille partielle a livré des monnaies et des fragments de céramiques permettant de dater le comblement final de cette structure dans les années 355-365. Les niveaux d'occupations liés aux deux maçonneries sont absents puisque dans les deux cas, seule subsiste, l'assise inférieure de la fondation. L'absence de mobilier formellement associé à ces deux structures maçonnées empêche de les relier chronologiquement à la fosse, seule structure bien datée du sondage.

Le sondage le plus proche de la rue, à l'ouest, a révélé la présence de deux fossés nord-sud, le plus à l'ouest ayant apparemment un axe légèrement plus nord-ouest/sud-est que le premier. Le rare mobilier issu de ces deux structures linéaires ne permet pas d'en établir une datation certaine, même si elles semblent toutes deux antiques.

Le fait que les quatre sondages réalisés à l'ouest du dernier sondage n'aient fourni que de rares artefacts pourrait laisser supposer une fonction de délimitation de ces fossés qui pouvaient éventuellement préserver les occupations orientales des débordements du Sierroz et du ruisseau Nant de l'Abbaye, situés quelques dizaines de mètres seulement au nord du site.

Daniel FRASCONE
INRAP

ALBENS

Les Prés Langard

La campagne de sondages menée du 20 au 27 février 2012, au lieu-dit Les Prés Langard, s'inscrit en préalable au projet de construction d'un nouveau groupe scolaire, sur une surface de 8510 m². Un total de 23 sondages a permis d'appréhender le potentiel archéologique de ce terrain, tout en épargnant l'emplacement des futurs murs porteurs, garantissant ainsi leur stabilité. Le profil de la surface du substrat morainique a pu être restitué, mettant en évidence le tracé d'un bras fossile du torrent l'Albenche, antérieur à l'Antiquité. Sur son parcours, une forte sédimentation traduit des apports de crues remblayant un chenal probablement fluvio-glaciaire, formé durant la récession glaciaire fini-würmienne ou tardiglaciaire.

Le paléosol antique est omniprésent sur les parcelles explorées, évoquant une couche agricole avec apports d'éléments visant à l'aérer et à amender, sans que soit exclue l'hypothèse d'une crue ayant apporté une charge de galets, reprise ensuite par les labours. Une déstabilisation des versants couplée à une recrudescence hydrologique de l'Albenche sont à l'origine des recouvrements postérieurs, qui se traduisent par une forte sédimentation alluviale sur la parcelle, et des apports colluviaux moins épais sur les parcelles situées plus au nord et à l'ouest. Ces dépôts ont pu intervenir immédiatement après l'occupation antique, mais semblent s'être intensifiés au moment du Petit Âge Glaciaire, du XVIe au XIXe s.

Antérieurs au paléosol antique, deux tronçons de fossés orientés NE-SO ont été mis au jour, enfouis sous 1,14 à 1,30 m de recouvrement. L'un d'eux a livré trois pièces de débitage en silex, et la datation au ¹⁴C des échantillons de micro-charbons prélevés dans ce fossé permettrait de privilégier une position chronologique au cours du Néolithique ou de la Protohistoire. Ces deux fossés constituent les premiers indices mis au jour d'une occupation structurée pré-romaine du territoire de la commune d'Albens, et d'une probable implantation pré- ou protohistorique sur les berges de l'ancien bras de l'Albenche.

Sur la même parcelle, une structure funéraire gallo-romaine, *a priori* isolée et scellée par 0,70 m de sédiments, a pu être fouillée. Une étude préliminaire permet d'avancer l'hypothèse d'un dépôt de résidus de crémation à l'intérieur d'un coffre, déposé dans une grande fosse. L'ensemble du dépôt, très riche en mobilier, a été prélevé, et l'étude exhaustive des restes humains, de la céramique, du verre, des clous ainsi que des macrorestes carpologiques et anthracologiques issus du tamisage, permettra de comprendre plus précisément les gestes du rituel funéraire, ainsi que d'en affiner la datation estimée au Ier s. ap. J.-C. Cette structure funéraire se situe en marge de l'agglomération gallo-romaine d'*Albinnum*, dans un secteur où quelques sépultures mal datées et mal localisées ont été signalées, mais en tout état de cause loin des véritables ensembles funéraires mis au jour dans la ZAC des Chaudannes et le quartier

des Ecoles. Elle se trouve vraisemblablement dans un secteur à vocation agricole, mais dont on ignore encore tout de la structuration parcellaire. Quant aux vestiges plus récents identifiés sur l'emprise du projet, ils se limi-

tent à une fosse dans laquelle un bovin adulte a été enseveli au cours du XIXe s.

Christophe LANDRY
INRAP

ANTIQUITE

ALBENS

Sous le Cimetière, rue de Paradis, chemin des Romains

L'opération de diagnostic a permis de dégager une stratigraphie qui atteste de l'anthropisation de l'emprise. Bien que l'exiguïté de la parcelle n'ait pas permis une taille de sondage suffisante pour obtenir une caractérisation plus fine du site, les résultats de cette intervention sont positifs. La lecture des deux colonnes stratigraphique montre une succession très régulière de débordements lents, se traduisant par des exhaussements limono-argileux liés à la présence de la rivière Albenche et la proximité de la zone marécageuse. Cette sédimentation d'origine naturelle mise en place après l'Antiquité a recouvert un niveau d'occupation matérialisé par un réseau de murs,

dont l'observation a été limitée par l'exiguïté des sondages. La présence de maçonneries dans le secteur méridional du sondage situé à l'ouest de l'emprise et les rares fragments de céramique recueillis attestent une occupation gallo-romaine centrée sur les deux premiers siècles de l'Empire et un recouvrement intervenu au cours de l'Antiquité tardive.

Grégoire AYALA
INRAP

AGE DU BRONZE FINAL
2E AGE DU FER

BASSENS

Clos de Bressieux

ANTIQUITE

L'opération de diagnostic à Bassens, au clos de Bressieux, a démontré l'anthropisation de l'emprise. La stratigraphie, très régulière, est issue de phases successives de colluvion qui ont produit une accumulation de dépôts sédimentaires en bas de versant et un comblement de la dépression située au centre de l'emprise. Cette sédimentation d'origine naturelle a recouvert au centre du terrain un niveau d'occupation matérialisé par des structures fossoyées et une couche d'abandon comportant des éléments anthropiques éloquentes. Ce niveau d'occupation, qui ne compte que quelques aménagements est difficile à interpréter. En revanche, la densité

du mobilier céramique évoque des formes et des décors connus au Bronze Final 1. Le reste des structures archéologiques rencontrées n'a pas d'incidence dans la stratigraphie générale du site bien qu'elles marquent de façon significative l'anthropisation du secteur. Il s'agit d'une fosse de déblais de La Tène finale, de traces non structurées d'occupation gallo-romaine (IIe s. - IIIe s.) et d'une conduite souterraine mise en place au XIXe s.

Grégoire AYALA
INRAP

CHAMBERY

8, rue Burdin

Situé sur le flanc de la colline du Lémenc, et faisant face au sud, par delà la rivière de la Leysse, au bourg castral médiéval de Chambéry, le secteur sondé, de 3000 m² environ, se trouve au sein du pôle principal de la fréquentation antique dans la capitale de la Savoie. Ce noyau de peuplement, dont l'existence est liée à la présence d'une station routière, *Lemencum*, sur la route de Lyon et Vienne à Rome, est attesté par de nombreuses découvertes anciennes, mais peu ou pas circonstanciées. Son organisation exacte est donc inconnue, mais il s'étageait principalement sur le versant sud du coteau peut-être dominé par un sanctuaire dédié à Mercure, à 100m au

nord-ouest des terrains faisant l'objet du diagnostic. Ce temple fut remplacé lors de la période médiévale par le siège d'une *villa* carolingienne, puis par un prieuré, « chef-lieu » de la paroisse primitive de Chambéry. Malgré cet environnement, aucun vestige structuré n'a été mis en évidence dans le secteur sondé où le substrat, sous forme de roche calcaire, a été atteint dans tous les sondages.

Alégria BOUVIER
INRAP

AGE DU BRONZE FINAL
SECOND AGE DU FER

COGNIN

ZAC du Coteau

EPOQUE MODERNE

Localisé sur le plateau de Villeneuve, le projet de lotissement ZAC du Coteau concerne une surface de 83 742 m². Aujourd'hui occupé par des prés et des champs, ce promontoire présente une topographie légèrement dénivelée du sud au nord, avec un fort pendage vers le ruisseau de Salins, et une rupture de pente vers le torrent d'Hyère. Cette variabilité géomorphologique est reflétée dans une sédimentation hétérogène. Les 138 sondages ouverts lors de ce diagnostic d'une durée d'un mois, totalisent 6,9% de l'emprise accessible.

Le diagnostic fournit les premières données archéologiques d'une occupation protohistorique (couche contenant du mobilier du Bronze final IIIb, et un fossé/enclos du deuxième âge du Fer) du plateau de Villeneuve. Il corrobore la présence d'un bâtiment figurant sur la carte sarde en 1728 non loin de la maison forte de Salins. Il n'a livré aucun autre indice d'une occupation médiévale. Les drains qui parsèment l'emprise n'ont livré que des artefacts résiduels des époques modernes et contemporaines.

Alan MAC CARTHY
INRAP

AGE DU BRONZE FINAL

CONJUX

Station littorale Bronze final

Repérée dès le milieu du XIXe s, la station de Conjux I a fait l'objet de travaux par les précurseurs de l'archéologie subaquatique (R. Laurent, R. Reynaud, R. Castel,...) et a été revue en 1999 dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique du lac (A. Marguet). Malheureusement la documentation de ces interventions est très réduite.

Au cours d'une première opération en 2004, l'emprise des niveaux organiques a été précisée par carottages. Ceux-ci étant peu épais et partiellement conservés, le site n'est pas retenu comme prioritaire pour des opérations de sondage. En revanche, cette érosion, combinée à une faible densité de pieux, est un avantage pour caractériser

les formes de l'habitat. C'est avec cet objectif, ainsi que celui de préciser les relations avec la petite station du Port 3, distante d'à peine cent mètres (et intégralement échantillonnée ces dernières années), que les opérations reprennent en 2011. Bien que d'une durée de seulement trois semaines, la campagne de 2012 a permis d'affiner notre vision de ce vaste site, actuellement recouvert par un peu plus de quatre mètres d'eau et couvrant 185 m en bordure du tombant pour une largeur maximale de 50 m.

Dans la partie centrale de la station, 34 nouveaux triangles de 5 m ont été implantés pour la topographie des pieux visibles, portant la surface couverte de 411 m² à

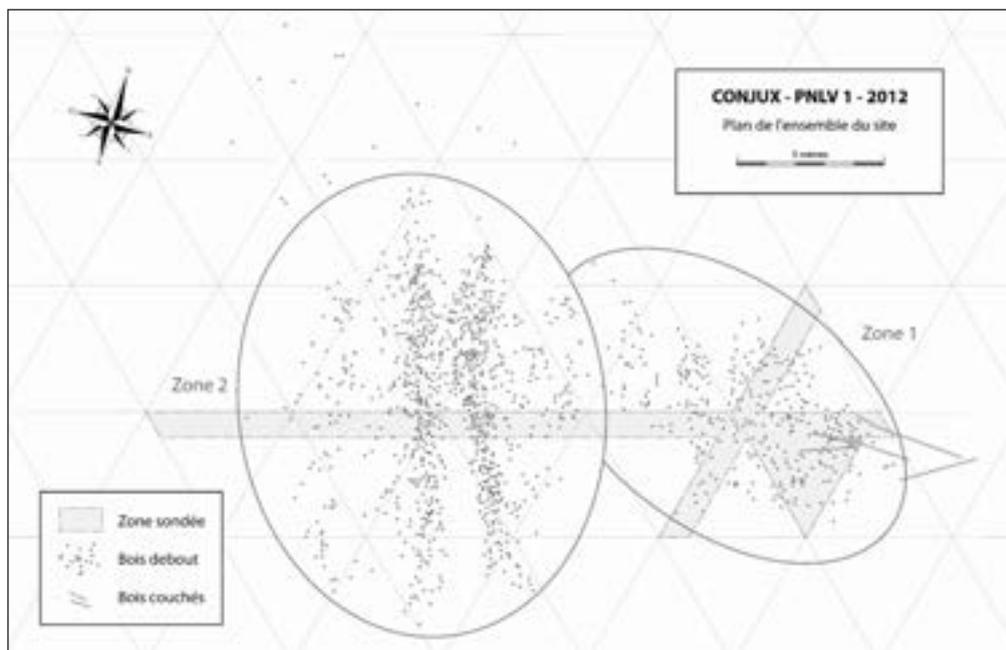


Fig.37 Conjux, station littorale Bronze final : (plan d'ensemble, Yves Billaud)

780 m² et le nombre de pieux et piquets, de 254 à 493. Les grands alignements nord-sud et est-ouest sont confirmés (cf. plan d'ensemble, figure 37) mais restent encore difficiles à interpréter directement. Il s'est avéré que certains des alignements se poursuivent jusque sur le tombant et que les pieux les plus au large présentent des mortaises traversantes, aménagements rarement observés dans les stations savoyardes du Bronze final.

Afin d'échantillonner des pieux dans des conditions optimales et pour estimer l'état et la densité du matériel encore présent dans les zones lessivées, des décapages ont été ouverts dans deux secteurs, ils ont été menés de la même façon que sur Le Port 3, avec un ramassage systématique dans des unités élémentaires triangulaires de 2,5 m de côté. Au total, 30 m² ont été décapés. Ils ont livré une grande quantité de mobilier avec près de 2000 tessons de céramiques, pour un poids de 85 kg, mais également du lithique (fragments de meules, galets de quartzite aménagés,...) ainsi que des bronzes. Galets, cailloux et blocs sont également présents avec au total 310 kg qui ont été remontés en surface pour être triés, décomptés et pesés. Si le mobilier céramique est abondant, en revanche il est dans un mauvais état de conservation. De plus, les essais de remontage se sont avérés décevants. La première étude de la céramique est en cours mais se remarque déjà la dominance marquée de la céramique grossière avec des décors peu courants sur les autres stations (combinaison de pseudo-torsades et d'impressions,...). Pour la céramique fine, les formes sont très banales et celles que l'on aurait pu s'attendre à trouver pour les dates très récentes données par la dendrochronologie, sont absentes.

Les bronzes sont variés avec : une herminette à douille, une grande épingle à tête vasiforme, une épingle à tête

biconique et sommet concave, un fragment de tige, un ciselet, une applique rectangulaire à griffes, un maillon avec deux cannelures longitudinales, un petit anneau.

Le sondage d'un mètre carré de 2011 a été étendu en une bande de 5 m par 1 m, orientée d'est en ouest. Le faciès de fumier argileux à céramiques et bronzes s'avère localisé (probablement en liaison avec une structuration de l'espace villageois) et passe latéralement à un fumier fin, homogène avec moins de mobilier. Vers l'est, le niveau est érodé et diminue rapidement d'épaisseur. En revanche, vers l'ouest, il reste d'épaisseur décimétrique. Globalement le mobilier est abondant. La faune est représentée par 357 restes. Pour la céramique, 1080 tessons, pour 35,2 kg, ont été recueillis, soit un total de 54,5 kg pour les 5 m². La densité varie beaucoup, de 2,4 à 21,3 kg / m², le maximum se situant dans le mètre carré fouillé en 2011. Pour la partie fouillée en 2012, les bronzes sont relativement moins abondants qu'en 2011 (quatre bronzes sur le seul mètre carré) avec un fragment de bracelet à décor d'encoches périphériques et une aiguille à chas. Il est à noter la découverte de plusieurs fragments d'une tuyère de four de bronzier, malheureusement très mal conservée.

Dans les surfaces fouillées par sondage et par décapage, 27 pieux ont été échantillonnés dont 24 chênes. Ils ont été analysés en dendrochronologie (F. Langenegger, Laténium, Neuchâtel) ainsi que deux traverses et un bois horizontal. Avec les 18 chênes analysés en 2011, une courbe moyenne de 201 ans a été constituée et calée en absolu sur les référentiels du lac du Bourget et du lac de Neuchâtel. Les abattages se répartissent dans la deuxième moitié du IX^e siècle avant notre ère, de -849 à -812, soulignant encore une fois la perdurance des occupations littorales sur le lac du Bourget.

Bien que les surfaces analysées soient encore réduites, de premières propositions peuvent être faites en terme d'organisation de l'espace. Un gradient d'occupation semble être marqué, du nord vers le sud. Les plans de deux bâtiments commencent à se dégager. A trois rangs de poteaux, ils ont été construits, en -840 pour l'un et -839 pour l'autre.

En conclusion, la campagne de 2012 a confirmé les potentialités de la station de Conjux I pour la compréhension des formes de l'habitat à l'âge du Bronze. Ces potentialités ne concernent pas seulement le plan de pieux et

les datations mais également les niveaux encore conservés. D'autre part, elle a mis en évidence des particularités du site qui vont dans le sens d'une spécialisation des occupations littorales autour du lac du Bourget à la fin de l'âge du Bronze, en termes d'exploitation des terroirs et de production. Enfin, elle amène à s'interroger sur les conditions qui ont amené au développement d'une aussi vaste station occupée sur une durée courte, juste avant l'abandon des rivages lacustres.

**Yves BILLAUD
DRASSM - MCC**

AGE DU BRONZE FINAL

CONJUX Le Port 3

Découverte en 2000, la station du Port 3 avait fait l'objet d'une topographie très partielle en 2001 (resp. A. Marguet). Nous avons été amené à reprendre le travail sur ce petit site érodé afin de rechercher des éléments de compréhension des formes de l'habitat au Bronze final sur les rives du lac du Bourget, ceci parallèlement aux campagnes de sondages sur les grandes stations à couches conservées.

Les niveaux archéologiques étant réduits à un horizon de condensation avec du matériel épars, nous avons choisi de réaliser un décapage exhaustif par unité triangulaire de 2,5 m de côté afin de pouvoir échantillonner les pieux dans les meilleures conditions et repérer d'éventuels traces de réparation ou d'arrachage de pieux tout en procédant à la récupération de la totalité des vestiges (céramique, cailloux,...). Couvrant 55 m par 25 m, le site est interprété comme quatre paires de bâtiments principaux avec diverses structures annexes à 4, 6 ou 9 poteaux. L'évolution de cet ensemble est reconstitué grâce à la dendrochronologie. En -813, les deux bâtiments les plus au nord sont construits avec, pour partie, des bois de récupération. En -813, les autres bâtiments sont mis en place ainsi que plusieurs greniers. En -812, les dernières structures annexes sont installées.

Malgré des conditions difficiles, la campagne de 2012 a permis de terminer la couverture intégrale du site avec 30 m² décapés sur la limite est du site pour prélever les derniers échantillons de pieux. D'autre part, 32 m² ont été décapés entre deux bâtiments et sur la limite nord du site afin de compléter les plans de répartition des cailloux et du mobilier archéologique. Ce dernier s'est avéré toujours aussi peu fréquent avec des tessons de céramique très érodés et de rares éléments lithiques (percuteur sur galets de quartzite, fragment de meule, poids de filet).

A l'issue des six campagnes subaquatiques menées depuis 2005, 690 m² ont été décapés et 240 bois échantillonnés, essentiellement des pieux en chêne refendu et quelques piquets en bois blancs. Les données recueillies sont en cours d'exploitation. Les bois sont analysés par F. Langenegger (Laténium, Neuchâtel) non seulement dans un but de datation mais également pour déterminer des groupes écologiques, reconstituer les assemblages de produits de refente et identifier des périodes d'actions anthropiques particulières (abattages de masse, prélèvements de branches...). Les résultats des comptages et des pesées (2,3 tonnes de cailloux, 54 kg de céramique,...) sont en cours d'intégration dans un SIG.

**Yves BILLAUD
DRASSM - MCC**

MESOLITHIQUE

ENTREMONT-LE-VIEUX Grotte Tempiette

La grotte Tempiette, découverte en 1989 par des membres du Spéléo-Club de Savoie, est une petite cavité qui s'ouvre sur le versant sud du Granier, en Chartreuse, à une altitude de 1 806 m. Elle se trouve à mi-chemin entre la grotte de la Balme à Collomb et le plateau du Granier,

dans la falaise urgonienne et correspond à une galerie horizontale de 0,8 m de hauteur, 2 m de large et longue de 7 m, au bout de laquelle s'ouvre un puits aux parois verticales, d'environ 3 m de diamètre et profond de 32 m. Cette grotte qui a fonctionné comme un piège naturel,

renferme les ossements d'animaux qui, en «explorant» cette cavité, sont tombés accidentellement au fond du puits. La quantité d'ossements y est particulièrement importante et présente un excellent état de conservation.

Une première campagne de fouille de la grotte Tempiette s'est déroulée début juillet 2012, dans ce site qui menaçait d'être visité par des collectionneurs amateurs. La moitié de la surface à la base du puits a été fouillée, soit environ 5 m². Plus de 5000 vestiges osseux ont été recueillis et, à ce jour, un peu plus de 1300 ont été déterminés. Les ongulés de montagne, avec le bouquetin (24 individus) et le chamois (14 individus), sont les plus abondants. Pour ces deux espèces, les deux sexes et toutes les classes d'âges sont représentés. Lorsqu'il a été possible de préciser la saison de mort de ces animaux, il s'est avéré que c'est à la fin de l'été et au début de l'automne qu'ils sont tombés dans le puits. Nous avons également identifié deux ours bruns, l'un âgé d'un peu moins de 2 ans et l'autre seulement de quelques mois, ainsi que deux lièvres variables, deux martres, une hermine, plusieurs écureuils, un aigle royal, auxquels se rajoutent un grand nombre de petits rongeurs et de chauve-souris.

Deux datations actuellement disponibles, réalisées par M. Philippe et A. Argant, dans le cadre du programme OURSALP, sur deux crânes de bouquetin, donnent des âges de $9\,240 \pm 50$ BP (Lyon-2696 (OxA)) et de $9\,160 \pm 50$ BP (Lyon-5456 (OxA)). Ce site paléontologique est donc contemporain du Mésolithique.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre pour des animaux tombés au fond d'un puits, il n'existait plus aucune connexion anatomique entre les différents os. Des remontages et des appariements ont permis de mettre en évidence des déplacements sur près d'un mètre. Par ailleurs, dans des fissures longitudinales qui parcourent les parois parfaitement verticales du puits, nous avons trouvé deux vertèbres lombaires, l'une à 1,8 m et

l'autre à 8 m de la base du puits. Selon notre hypothèse actuelle, la base de la grotte Tempiette devait être englacée pendant la dernière glaciation et au début de l'Holocène. Les animaux ne seraient donc pas tombés directement au fond du puits, mais sur la glace qui colmatait la base de ce conduit vertical. Ces animaux se seraient ensuite lentement décomposés et, par la suite, des mouvements liés à la fonte de la glace auraient détruit toutes les connexions anatomiques.

Parmi tous les ossements recueillis dans la grotte Tempiette, aucun ne présente de traces résultant d'une activité anthropique ou de carnivores. Sur le plan taphonomique, il s'agit d'un site qui a fonctionné strictement comme un aven piège. Cependant près des deux tiers des os longs sont brisés ; ils présentent des cassures en spirale, avec parfois des impacts de percussion (points d'écrasement, enfoncements, encoches) qui rappellent beaucoup ce que l'on peut observer sur des os cassés, provenant de sites anthropiques et qui résultent d'une consommation de la moelle.

La grotte Tempiette constitue donc un site paléontologique qui a fonctionné comme un aven-piège naturel, permettant une importante accumulation d'ossements d'ongulés de montagne. Il s'est formé dans des conditions environnementales comparables à celles des sites archéologiques proches : milieu karstique, altitude, climat, période chronologique. Il pourrait donc constituer un excellent référentiel taphonomique d'accumulation naturelle qui serait unique en contexte de karst de montagne et permettrait, par la suite, de mieux comprendre les accumulations osseuses dans les sites anthropiques alpins.

Christophe GRIGGO
Laboratoire EDYTEM

OPERATION NEGATIVE

NOVALAISE Plage de Pré argent

À une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Chambéry, le secteur sondé de 3600 m² environ, se trouve à 500 m au nord du site du Néolithique final du Gojat, qui fait partie des nombreux gisements sous-lacustres répertoriés sur le rivage du lac alpin d'Aiguebelette. Ces indices témoignent pour toutes les périodes d'une attractivité très forte

de cette zone pour le peuplement. Cependant, malgré cette proximité, aucun vestige structuré n'a été mis en évidence sur cette plage.

Alégria BOUVIER
INRAP

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

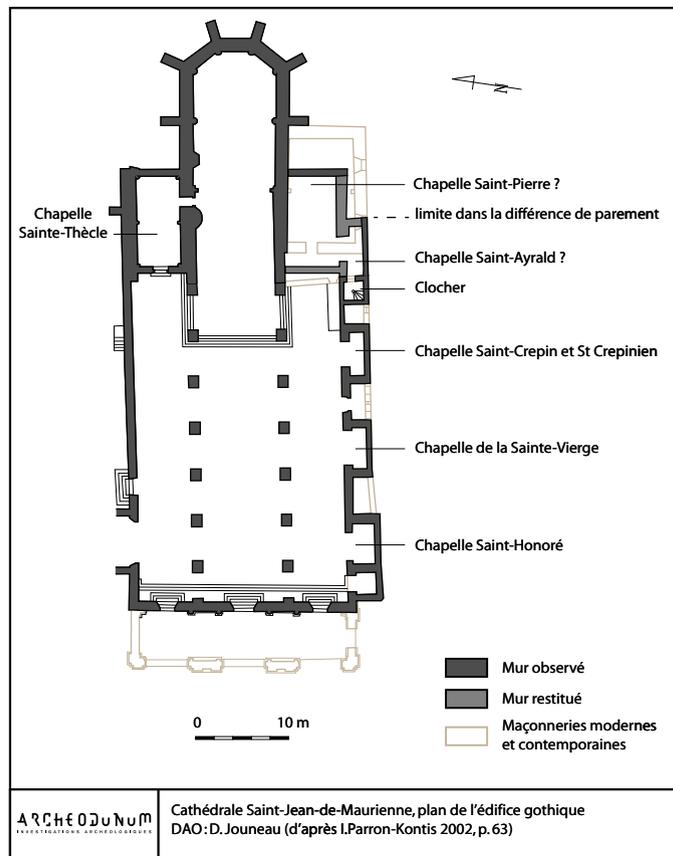
Cathédrale Saint-Jean-Baptiste

Dans le cadre de sa restauration la sacristie de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste doit être mise hors-eau avec la pose d'un drain le long de ses murs est et sud et son raccordement au réseau d'eaux pluviales. Ces travaux ont fait l'objet d'un suivi archéologique, confié à la société Archeodunum SAS.

La cote de fond de fouille n'a pas permis d'atteindre les niveaux archéologiques en lien avec le fonctionnement médiéval du groupe épiscopal. La mise au jour de deux sépultures incomplètes et non datées (tout du moins sont-elles postérieures aux crues du Bonrieu du milieu du XVe siècle) laisse cependant envisager une assez bonne conservation des niveaux funéraires, y compris superficiels sous l'emprise de la voirie actuelle. Quelques niveaux de voirie ont été mis en évidence au chevet. Là encore il n'y a aucun élément datant mais la faible profondeur de ces niveaux laisse envisager une datation postérieure au milieu du XVe siècle.

Les fondations de la sacristie se composent de deux ensembles au faciès différent. La moitié orientale du mur méridional et le mur oriental de cette dépendance sont très homogène. Cette différence pourrait résulter soit d'une simple étape dans la construction des fondations soit d'une réutilisation de substructions plus anciennes. Le chanoine Jean Belley écrit dans son étude sur les dépendances de la cathédrale que la chapelle Saint-Ayrald donnait sur la chapelle Saint-Pierre, qui ont été toutes deux englobées par la sacristie actuelle, au niveau du couloir desservant cette dernière (Belley 1978, p. 69).

Les travaux de la sacristie ont permis la mise au jour d'une maçonnerie orientée nord-sud, dans l'axe du mur oriental de la chapelle Sainte-Thècle située au nord du chœur gothique. Nous pourrions donc avoir un édifice gothique symétrique avec au nord la chapelle Sainte-Thècle et au sud la chapelle Saint-Pierre, dont le mur oriental pourrait correspondre à la maçonnerie mise au jour sous le plancher de la sacristie. Si l'on émet l'hypothèse que la chapelle Saint-Ayrald était configurée de la même manière que les chapelles de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, de la Sainte-Vierge et de Saint-Honoré, toutes



ARCHEODUNUM
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Cathédrale Saint-Jean-de-Maurienne, plan de l'édifice gothique
DAO: D. Jouneau (d'après I. Parron-Kontis 2002, p. 63)

Fig.38 Saint-Jean-de-Maurienne, cathédrale Saint-Jean-Baptiste : (plan DAO, D. Jouneau)

trois aménagées contre le mur gouttereau sud de la nef et qu'elle était construite sur le côté oriental du clocher, l'angle sud-est de la chapelle Saint-Ayrald se situerait au niveau de la différence de parement observée dans les fondations.

L'altération de la couleur des mortiers et le crépi recouvrant l'ensemble de l'élévation ne permettent pas à l'heure actuelle de valider ces hypothèses.

David JOUNEAU
Archéodunum

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Îlot du Tabelion

Le diagnostic réalisé au coeur de l'îlot du Tabellion de Saint-Jean-de-Maurienne s'inscrit dans le programme de rénovation de ce quartier médiévo-moderne, proche de l'ancien groupe épiscopal, et en amont de la création

d'une plate-forme de travail. Sur les 639 m² concernés par le projet, seuls 300 m² étaient accessibles à l'évaluation archéologique où deux sondages pu être creusés.

La configuration en paliers étagés de la cour ainsi que sa difficulté d'accès pour un engin mécanique ont limité les profondeurs d'investigations. Le terrain naturel n'a pas été atteint. Dans le premier sondage, la présence d'une cave abandonnée et comblée dans la seconde moitié du XXe s. obère la conservation des niveaux anciens. En outre, la tour de la Corrierie (XIVe s.), bien que mitoyenne de ce sondage, n'a pu être concrètement observée en fondation ou à la base de ses maçonneries. Aucun élément ne renseigne son contexte de construction (intra ou extra-muros, etc.) ni même les occupations antérieures à son édification.

Dans le sondage 2, les plus bas niveaux atteints (à 570,20 m d'altitude) apparaissent anthropisés, mais non datés (Fin du bas Moyen Âge ou Époque moderne ?). La première couche datée remonte au XVIe s., avec un sol d'occupation aux environs de 571,21 m d'altitude (1,20 m sous le sol actuel). Elle atteste d'une proche activité autour de la transformation d'alliages cuivreux, dont le produit fini ne peut être précisé. Les formations sédimentaires sus-jacentes, ayant majoritairement livré du mobilier céramique du XVIe s., participent d'un contexte ouvert et résultent de pratiques culturelles, dans la proximité des habitats. Elles peuvent être qualifiées de « terres de jardins ». Toutefois, les rares mobiliers qu'elles renferment n'apportent pas d'informations sur la qualité des occupants de l'îlot.

Les maçonneries mises au jour correspondent soit à des bâtiments modernes, démolis à différentes périodes du XXe s., soit à une matérialisation du parcellaire. Il n'a pas été constaté de fondations à gradins ou s'adaptant à une pente, en accord avec la topographie générale du quartier, peut-être en raison de l'exiguïté du terrain ne permettant pas des tranchées suffisamment longues pour de telles observations.

Les sondages ne révèlent pas non plus de remblais ou de vestiges inhérents aux crues ou aux coulées de boue ayant pu impacter, si ce n'est dévaster (pour la crue répertoriée en 1440), le secteur.

Aucun indice d'occupations antérieures à la période médiévale voire à l'époque moderne ne se signale, que ce soit d'un point de vue sédimentaire qu'à travers la présence d'artefacts résiduels.

De ce bilan en demi-teinte, il faut néanmoins retenir que le diagnostic fournit quelques données archéologiques ainsi que des repères topographiques séquences, dans un Saint-Jean-de-Maurienne archéologiquement peu documenté.

**Sylvie BOCQUET
INRAP**

SECOND AGE DU FER
EPOQUE MODERNE

SEEZ Col du Petit-Saint-Bernard détournement de la RD 1090

Après plusieurs années de recherches, le Petit-Saint-Bernard fait l'objet d'un programme transfrontalier de réaménagement et de mise en valeur des vestiges archéologiques du col. Ces travaux entraînent des terrassements importants qui ont motivé un diagnostic en 2010.

Devant les résultats obtenus, une nouvelle prescription de surveillance de travaux a été émise par le Service Régional de l'Archéologie. L'opération a été scindée en quatre interventions étalées sur 2011 et 2012 pour s'adapter au calendrier des terrassements. Trois phases de travaux ont été surveillées : le recalibrage des parkings existants, le détournement de la RD 1090 selon un nouveau tracé qui contourne le cercle de pierres, et enfin l'enlèvement de la chaussée désaffectée qui traverse le centre du cercle de pierres.

Sur le plan archéologique les résultats de l'opération sont assez limités. La datation de plusieurs structures abordées au diagnostic confirme que l'essentiel des vestiges

et aménagements conservés à proximité du col ne remontent pas au-delà de La Tène. Au niveau de la caserne des douanes, le tracé de la voie antique n'a pu être observé mais peut être établi de manière indirecte. La voie passe sous la caserne des douanes au sud. Au nord, elle empruntait le sommet d'un affleurement aplani au cours du XXe s. L'observation dans plusieurs tranchées, d'un épais dépôt de roche concassée rejetée dans un petit thalweg, semble à mettre au compte d'un aménagement important, peut-être lié à un premier état de cette voie. Les datations ¹⁴C comme le mobilier archéologique, indiquent que cet aménagement intervient assez précocement dans la seconde moitié de La Tène.

Dans l'espace interne du cercle, la réalisation de deux tranchées transversales donne un aperçu de la stratigraphie au centre de l'ensellement du col. Deux structures en creux observées dans la tranchée 202 en connexion avec un sol enfoui profond, suggèrent l'existence

d'un chemin secondaire doté d'un fossé latéral. L'argumentation à l'appui de cette hypothèse reste cependant insuffisante. Après un recouvrement de la zone par des dépôts torrentiels, la mise en place de l'ancêtre de la RD 1090 n'a pu être datée et nécessiterait une recherche historique. Cette nouvelle voie transfrontalière semble avoir été très sommairement aménagée par un simple décapage de l'humus. Dans une phase plus tardive, sans doute au XXe s., deux chenaux empierrés parallèles, très soignés sont installés de part et d'autre d'une chaussée de 6 mètres de largeur.

Les liens stratigraphiques des deux principaux tracés de voie (voie antique et ancêtre de la RD 1090) avec le cercle de pierres ne peuvent être établis avec certitude à l'issue de l'opération. La présence de deux sols enfouis liés à chacune de ces deux chaussées offre dans le quart sud-ouest du cercle un potentiel intéressant pour une étude de l'ancienneté du monument mégalithique.

Les résultats les plus importants concernent la compréhension de la dynamique pédo-sédimentaire. Trois profils

stratigraphiques complètent la vision du remplissage d'un paléothalweg situé à l'ouest de l'ancienne caserne douanière.

L'analyse micromorphologique de cette séquence permet de caractériser les quatre principaux épisodes de pédogenèse rencontrés. La présence à la base de la séquence d'un sol brunifié de type ranker alpin est démontrée pour la première fois. Trois phases de stagnosols se développent par la suite sous l'effet de conditions plus humides et de contrastes saisonniers accentués. Ces informations complètent les données acquises dans le cadre du programme *Alpis Graia*. Elles sont précieuses pour la reconstitution de l'histoire des paysages. Elles suggèrent indirectement l'existence de plusieurs épisodes de truncatures sédimentaires, qui pourraient expliquer en partie l'étonnante absence de découvertes mésolithiques au col du Petit-Saint-Bernard.

Pierre-Jérôme REY
INRAP et Umr 5204 Edytem

EPOQUE MODERNE

VIVIERS-DU-LAC Rue Antoine Montagnole

Le projet de construction d'une superficie de 1200 m², de deux bâtiments d'habitation dans le centre médiéval de Viviers-du-Lac se situe à une centaine de mètres au sud du lieu de la découverte de vestiges gallo-romains avérés.

L'opération, menée par deux archéologues, s'est déroulée pendant trois jours, du 31 janvier 2012 au 02 février 2012.

Sept sondages ont été ouverts, représentant environ 10% de la surface totale de l'emprise. Le substrat glaciaire morainique a été systématiquement atteint à une profondeur moyenne de 1 m.

Dans la partie nord de l'emprise une couche de démolition associée un bâtiment de l'époque moderne a été mis au jour. Ce bâtiment, repéré sur le cadastre de 1728, est toujours visible sur le cadastre rénové de 1934.

Aucune autre structure n'a été repérée. La couche de démolition a livré quelques blocs dégrossis et des fragments de terre cuite (non-datables).

Alan MAC CARTY
INRAP

Le site PNLV 1 a été découvert en 2000, lors de la deuxième campagne de prospection d'André Marguet dans le lac du Bourget, réalisée dans le cadre de l'élaboration de la carte archéologique des gisements sous-lacustres des lacs préalpins. Immergé à une profondeur moyenne de 3,5 m, il se situe à environ 200 m de la rive actuelle, sur l'emprise lacustre de la commune de Conjux. Dès sa découverte, un sondage avait permis de topographier et de prélever l'ensemble des bois et du matériel archéologique. Les analyses numismatique et dendrochronologique qui suivirent permirent de définir une séquence chronologique homogène couvrant le deuxième tiers du II^e siècle ap. J.-C.

Dans le cadre d'un travail universitaire, l'étude exhaustive du mobilier issu de ce gisement fut entreprise (Nieloud-Muller 2010). La présence quasi exclusive de gobelets en céramique fine, pour la plupart en parfait état de conservation, et de pots en céramique commune, attestait d'un choix intentionnel d'objet. De plus, la présence de mutilations volontaires et d'un nombre significatifs de monnaies amena à formuler l'hypothèse d'un dépôt à vocation culturelle.

Dès 2011, une campagne de prospection thématique fut menée sur le site afin de définir ses limites et sa morphologie. L'emprise générale du gisement fut ainsi évaluée à plus de 350 m² et 535 piquets/pieux furent topographiés (Nieloud-Muller 2011b).

En 2012, 649 nouveaux bois furent topographiés, élevant ainsi à 1289 le nombre de bois précisément localisés sur le site. Le plan étant désormais complet, il est possible de distinguer deux zones principales. En complément de ces travaux de topographie, la réalisation de deux sondages longitudinaux a permis de localiser et de prélever l'ensemble des bois et du mobilier archéologique en place.

Dans le cadre de l'étude des bois, l'ensemble des données obtenues en 2000 et 2012 a été prise en compte

dans une réflexion commune. Ainsi, de l'observation morphologique de l'ensemble du corpus, il ressort qu'il s'agit d'une multitude de piquets/pieux, de section complète (écorce et aubier préservés).

La caractérisation botanique et l'analyse dendrochronologique de 90 bois en 2012 enrichissent le corpus tout en permettant de revaloriser significativement les résultats obtenus en 2000. Ainsi, à partir d'un corpus de 195 bois, il apparaît que 10 essences avaient été utilisées, parmi lesquelles le chêne est largement dominant (78 %). Seule cette dernière essence a été mesurée, soit 153 échantillons (dont 95 % sont aujourd'hui datés en absolu !). C'est donc sur les dates d'abattage d'un corpus de 145 bois qu'il est désormais possible de raisonner

L'ensemble des éléments disponibles atteste qu'il s'agit d'un site unique et homogène (séquence chronologique définie, jeunesse des bois (moyenne de ~16 ans), période de coupe (automne-hiver), morphologie...). Malgré cette unité d'ensemble, il apparaît que les deux zones principales sont assez différentes. Premièrement, la zone 1 présente dix essences de bois différentes, alors que la zone 2 n'est pratiquement composée que de petits chênes. Deuxièmement, on observe que les bois utilisés dans la zone 1 ont en moyenne une vingtaine d'années, alors que ceux de la zone 2 ont en moyenne une dizaine d'années. Troisièmement, même si les deux zones sont sensiblement contemporaines, elles n'en sont pas moins asynchrones. A ce titre, la répartition planimétrique des bois, en fonction des phases d'abattage connues est particulièrement intéressante (la présence quasi systématique de l'écorce sur les bois indique clairement qu'ils ont été mis en oeuvre très rapidement après leur coupe). Ainsi, il semble que la zone 2 se développe avant la zone 1. L'apport des bois se fait ensuite simultanément dans les deux zones, et enfin, la zone 1 poursuit son agrandissement, tandis que la zone 2 n'est concernée que par quelques apports anecdotiques. Dans la zone 1, une

évolution diachronique particulièrement nette s'observe, l'implantation des bois se faisait globalement du nord au sud. Quoi qu'il en soit, il apparaît que les bois ont été mis en oeuvre à de multiples reprises sur le site, tous les ans, de manière quasi continue, pendant près de cinq décennies (39 phases d'abattage situées entre les années 132 et 186 ap. J.-C.)

Quant à l'interprétation de ces structures, le croisement de l'ensemble des éléments disponibles permet d'affirmer qu'il ne s'agit ni d'un ponton, ni d'une pêcherie, ni d'un radier de digue ou d'une estacade. En ce sens, la répartition des bois, leur écartement et les nombreuses phases d'abattage mises en évidence ne peuvent être interprétées comme de multiples réparations ou restaurations de constructions primitives. En définitive, quelle que soit l'hypothèse envisagée, aucune des interprétations fonctionnelles liées à des activités batelières ou halieutiques ne résiste à l'analyse. La mise en oeuvre des bois sur le site PNLV 1 apparaît tout à fait étonnante en comparaison des structures relatives à ces activités, notamment dans une région où le bois est abondant, les techniques du bois et les principes de la gestion de la forêt sont parfaitement maîtrisés.

L'examen de la répartition planimétrique du matériel archéologique sur le site permet également de douter de l'existence d'un platelage ou d'une toute autre superstructure. Étonnamment, l'ensemble du mobilier présent se trouve concentré entre les piquets/pieux et se fait rare en dehors de l'emprise des bois. Quoi qu'il en soit, son étude s'avère très enrichissante pour la compréhension de ce site singulier puisqu'il présente un évident caractère culturel.

La céramique se caractérise par la présence de gobelets en céramiques fines, de pots en céramiques communes et la présence de deux marques, dont l'une illustre la pratique de la perforation. Ainsi s'observe, comme en 2000, une surreprésentation de formes hautes, répondant à un usage précis, sans oublier la présence de mutilations volontaires.

Les monnaies sont représentées par un nombre relativement important d'*asses/dupondii* et par la présence de deux *sestertii*. Pour la faible zone investiguée, cette surreprésentation de petit numéraire, chronologiquement homogène apparaît étonnante (grande majorité de mon-

naies antonines). Là encore les parallèles typo-chronologiques avec le mobilier découvert en 2000 sont à souligner.

Enfin, le mobilier métallique est quant à lui représenté par des clous de menuiserie et de décoration/protection.

De fait, les ensembles de mobilier découverts en 2012 et en 2000 sont relativement similaires et présentent de nombreuses analogies avec les ensembles en provenance de contextes culturels (sanctuaires et nécropoles). Ainsi, à partir de nombreux éléments de comparaison, il convient de souligner la vocation culturelle de ces ensembles. Ils pourraient témoigner de la pratique du sacrifice (reliefs de faune consommée, couperet de boucher, récipients en céramiques...) et de la *iactatio stipis*. En contexte lacustre, ces deux pratiques sont d'ailleurs largement attestées par la littérature latine et l'archéologie.

La présence de ce riche mobilier, contemporain et planimétriquement en relation avec les piquets/pieux, invite à mettre aussi les bois en lien avec des activités rituelles. Compte tenu des évolutions diachroniques mise en évidence et de leur relation évidente avec le mobilier, il apparaît que les bois ne répondent à aucune logique structurelle. Il est dès lors nécessaire de les considérer comme des éléments autonomes.

Ainsi, deux hypothèses ont été envisagées afin de comprendre leur présence et leur répartition sur le site (parties inférieures de statues en bois à l'image des exemples de Genève ou de Villeneuve ou supports de marqueurs d'offrandes/*Tituli*). Ainsi pourrait s'expliquer, les évolutions chronologiques et planimétriques, l'occupation de l'espace en fonction de l'encombrement, le choix de petits bois, d'essences différentes...

Au final, la campagne 2012 aura permis d'apporter des informations significatives sur la morphologie du site (plan complet), sur les datations et caractéristiques des bois présents et sur la vocation culturelle de ce gisement. Il reste désormais à compléter le corpus de mobilier et de bois datés, afin d'apporter d'autres éléments de compréhension sur ce site tout à fait remarquable.

Sébastien NIELOUD-MULLER
Chercheur bénévole

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
ALLEVES, Grotte de Bange	PION Gilbert	BEN	13	OPP	--	--	
ALLINGES, Château-Neuf	CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne	PRIV	23	SP	MA	★	1
ALLINGES, Château-Vieux	D'AGOSTINO Laurent	PRIV	23	FP		★	1
ALLINGES, suppression du passage à niveau n° 8	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	BRO	★	1
ANNECY, 79, avenue de Genève, angle chemin du Vernet - phase 1 phase 2	GABAYET Franck ISNARD Fabien	INRAP INRAP	19	OPD OPD	A	★	2
ANNECY-LE-VIEUX, le Château	GABAYET Franck	INRAP	19	OPD	--	●	3
BONNEVILLE, aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville	GOY Michel LE NEZET-CELESTIN Monique	INRAP INRAP		OPD	MOD	★	4
CHENS-SUR-LEMAN, le Pré d'Ancy, rue du Léman	NERE Eric	INRAP		SP	BRO -FER MA	★	5
DOUVAINE, les Portes	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	--	●	6
DOUVAINE, les Hutins, route d'Artangy	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	--	●	6
DOUVAINE, rue du Lac	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	MA - MOD	★	6
EXCENEVEX, 10, avenue de la Plage	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	--	●	7
LULLIN, Chef-Lieu	MAUVEAUX Avril	PRIV		SP	--	◆	8
MASSONGY, Champs de la Croix	REMY Anne-Claude	INRAP		OPD	BRO - A HMA ?	★	9
MENTHON-SAINT-BERNARD, 151, promenade du Vieux Port	BROUILLAUD Stéphane	INRAP		OPD	--	●	10
MESSERY, Sergyeu nord, 26, route de la Pointe	BOUVIER Alégria	INRAP		OPD	--	●	11
MUSIEGES, Abri des Douattes	MEVEL Ludovic	AUT	8	FP	PAL	★	12
PASSY-SERVOZ, Premières occupations du col d'Anterne, hameau des Ecuelles, refuge de Moede	REY Pierre Jérôme	AUT		OPP	--	--	

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ◆ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ✂ : opération en cours.

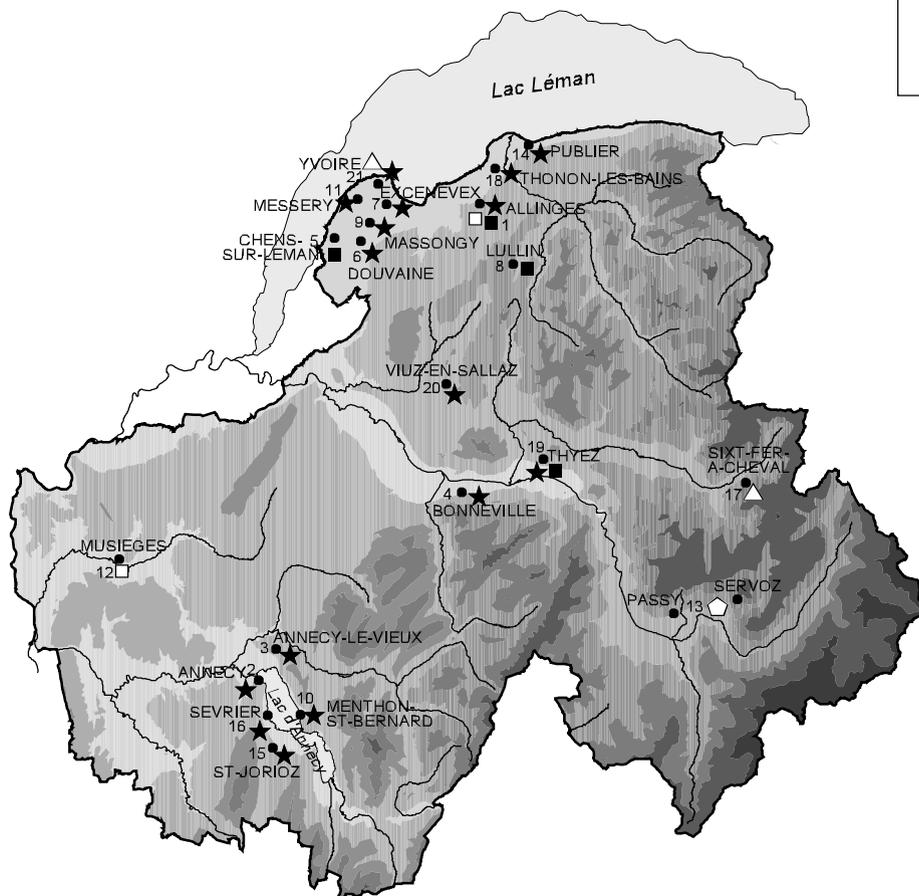
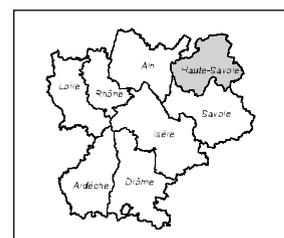
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
PUBLIER, rue de la Confrérie	NERE Eric	INRAP		OPD	--	●	14
SAINT-JORIOZ, le Port, Impasse des Libellules	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	A	★	15
SEVRIER, 123 route de la Planche	VERMEULEN Christine	INRAP		OPD	--	●	16
SIXT-FER-A-CHEVAL, ancienne école de Sixt	GUFFOND Christophe	COL		SD	--	⌘	17
THONON-LES-BAINS, chemin de Charmoisy	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	--	●	18
THONON-LES-BAINS, chemin de Morcy, chemin des Oiseaux	BOCQUET Sylvie	INRAP		OPD	--	●	18
THONON-LES-BAINS, Marclaz	FRASCONE Daniel	INRAP		OPD	--	●	18
THONON-LES-BAINS, route de Drébines	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	MOD	★	18
THONON-LES-BAINS, route de Tully	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	●	18
THYEZ, route de la Plaine	MAZUY Dominique GABAYET Franck	INRAP INRAP		OPD SP	A	★	19
VIUZ-EN-SALLAZ, Allée des Tattes	AYALA Grégoire	INRAP		OPD	A	★	20
YVOIRE, les Bâtardes, RD n° 25	LANDRY Christophe	INRAP		OPD	--	●	21
YVOIRE, Reverriaz nord, Rovorée	LAIDEBEUR Jocelyn	COL		SD	--	◆	21
Sites funéraires au Néolithique en Haute-Savoie	REY Pierre-Jérôme	AUT	12	OPP	--	--	
Réseau de lithothèques en Rhône-alpes (Cf. Interdépt)	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR		★	

Les prospections

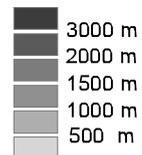
Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. Carte
PASSY-SERVOZ, Premières occupations du col d'Anterne, hameau des Ecuelles, refuge de Moède	REY Pierre-Jérôme	AUT	31	PT	NEO - FER MOD	★	13

HAUTE-SAVOIE



- ★ diagnostic
- fouille préventive
- △ sondage
- fouille programmée
- ◊ prospection thématique

Altitude



Limites adm. et hydrographie issues de la BD CARTO [®]
 © IGN - PARIS - Convention n° 7106
 Reproduction interdite

MOYEN AGE

**ALLINGES
Château-Neuf**

Dans la perspective de sauvegarde et de mise en valeur des deux châteaux d'Allinges suite à leur classement au titre des Monuments Historiques en 2011, des travaux de

restauration et une étude archéologique préventive ont été menés conjointement sur l'enceinte nord-est du plain château de Château-Neuf. Les observations de terrain

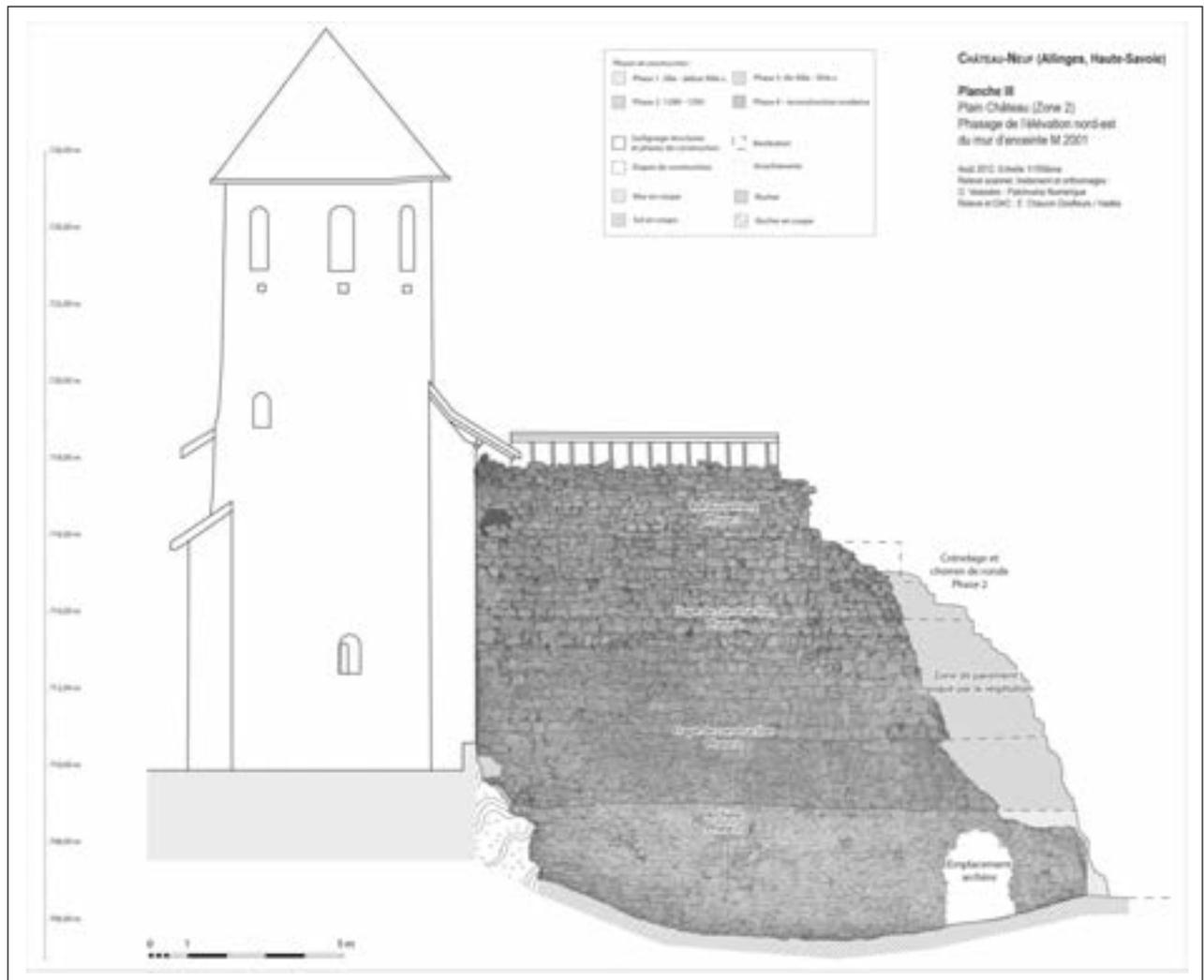


Fig.39 Allinges, Château-Neuf, phasage de l'élévation nord-est du mur d'enceinte (relevés scanner et ortho-images O. Veissière, relevé et DAO E. Chauvin-Desfleurs)

visaient principalement à étudier les aménagements défensifs, à identifier les modes de construction et matériaux employés et à déterminer les différentes phases de construction de cette courtine faisant face au front d'attaque de Château-Vieux.

Château-Neuf se situe à l'extrémité sud-ouest d'une crête rocheuse de 714 m d'altitude dominant un plateau au bord du lac Léman près de Thonon-Les-Bains en Haute-Savoie. Sur cette crête s'étendant sur environ 500 m de long et 50 m de large, Château-Neuf est séparé de Château-Vieux au nord-est par une dépression de près de 150 m. L'organisation spatiale des deux châteaux a été contrainte par la topographie du lieu. Ils sont structurés de manière quasi identique, délimités en trois grandes zones : les bourgs en contrebas des pentes, les plaines châteaux dans les parties intermédiaires et les cours hautes se faisant face en position dominante. De nombreux vestiges médiévaux sont conservés sur Château-Neuf malgré son démantèlement en 1703 sur les ordres du Duc de Savoie et les remaniements des années 1830-1840, liés à l'installation des Missionnaires de Saint-François-de-Sales. La compréhension du site est plus ardue que pour son rival, n'ayant fait l'objet d'aucune étude approfondie récente. La chapelle castrale située dans la cour haute, dont la construction est attribuée à la seconde moitié du XIe s. au moins, est le bâtiment le mieux connu des édifices du château. La vaste plateforme attribuable au plain château ne laisse aujourd'hui percevoir que le tracé de l'enceinte castrale. Certaines courtines ne forment que des garde-corps, mais la courtine ayant fait l'objet de l'étude est conservée sur plus de 12 m de hauteur. Les réaménagements de murs de terrasse au XIXe s. ont probablement participé à la disparition des vestiges de cette zone.

La courtine nord-est, nommée « gros mur » dans les comptes de châtelainie, est encore marquée par le témoi-

gnage des conflits qui se sont déroulés entre 1268 et 1355 opposant les Comtes de Savoie installés à Château-Neuf et les Dauphins du Viennois à Château-Vieux. L'étude menée sur la courtine de Château-Neuf a mis en évidence trois grandes phases de rehaussements successifs. La première phase, conservée sur une hauteur de 3,40 m, était dotée d'archères dont deux sont conservées ; édifiée postérieurement à la construction de la chapelle du XIe s., elle est probablement datable du XIIe ou du XIIIe s. La deuxième phase a consisté en un rehaussement du mur et à l'installation d'un chemin de ronde crénelé, peut-être attribuable à des travaux mentionnés en 1289-1290. Elle atteint une hauteur de 10,40 m. La troisième phase de surélévation est conservée sur 1,50 m et ne permet pas de connaître la hauteur complète du mur, qui était doublé d'un fossé aménagé dans le rocher et d'une palissade. Les mentions de travaux de rehaussement de la courtine de Château-Neuf et les datations ¹⁴C obtenues sur le mur bouclier de Château-Vieux étudié en 2011 concordent : elles sont à mettre en parallèle avec l'évolution des machines de guerre, dont la présence est attestée par les textes et les boulets retrouvés sur les deux sites, pouvant atteindre 70 kg. Les travaux de la seconde moitié du XIIIe s. effectués sur les deux fronts d'attaque signalent la violence des affrontements entre les deux châteaux, en plein essor du conflit Delphino-Savoyard.

L'étude archéologique menée simultanément aux travaux de restauration, allée à une étroite collaboration avec le maître d'oeuvre et architecte Guy Desgrandchamps a permis d'adapter le projet de restauration, afin de préserver les différentes phases de construction de l'élévation et d'en permettre la lecture au public.

Evelyne CHAUVIN-DEFLEURS
HADES

La troisième année d'étude archéologique des châteaux d'Allinges (Haute-Savoie), réalisée dans le cadre du projet européen *AVER - des montagnes de châteaux* (BSR 2010 et 2011) a permis d'achever le programme initialement fixé. A la suite des deux premières années d'intervention, qui s'étaient attachées à réaliser un état des lieux complet des deux châteaux ennemis, à analyser le système défensif de Château-Vieux (figure 40) et à étudier le processus de lotissement de son bourg castral, les recherches de 2012 visaient à achever la fouille des cellules d'habitat (figure 41). Les recherches de terrain engagées depuis 2010 ont permis de faire le point sur l'organisation des deux sites, mais aussi de mettre au jour une partie de l'habitat subordonné à la résidence sei-

gneuriale des Faucigny/Viennois dans le bourg castral de Château-Vieux. En ce sens, les recherches archéologiques et les vestiges mis au jour ont permis de mieux connaître l'architecture des châteaux, mais aussi des maisons médiévales du bourg, fournissant pour la première fois en Haute-Savoie des données archéologiques concernant la morphogenèse d'un village castral perché, développé entre le XIIe et le XIVe siècle, puis brutalement abandonné.

Sur la trentaine d'édifices identifiés dans le bourg castral, les fouilles ont livré des données sur sept d'entre eux (figure 42), conservés sur 0,80 à 1,50 m de hauteur, aux murs parfois encore enduits de mortier de chaux. Outre

des informations sur les dimensions des édifices, allant de 8,90 par 4,20 m à 13,50 par 6,10 m, les recherches ont démontré que ces bâtiments s'étaient développés progressivement, de manière lâche, avant la constitution d'un parcellaire en lanières densément bâti organisé le long d'une rue qui desservait les maisons et permettait d'accéder à la cour haute et à la résidence seigneuriale proprement dite (figure 43). L'architecture des maisons est également mieux connue, certaines étant joutées d'escaliers en façade qui desservaient un étage abritant les pièces de vie, tandis que les rez-de-chaussée semi-enterrés semblent avoir été dévolus à des fonctions plus utilitaires (caves, celliers ou ateliers). À terme, ce renouvellement des données et des connaissances devra trouver une illustration concrète dans la production de restitutions architecturales des différents états du site et des secteurs étudiés.

L'approche croisée des textes et du terrain livre une nouvelle image de la population du bourg castral : les éléments d'architecture recueillis (éléments de portes, jambages de cheminées...) ou le mobilier (boulets de machines de sièges, carreaux d'arbalètes...), mais aussi les traces de l'exploitation du substrat gréseux pour des carrières de pierres et de meules à grain, témoignent d'une population vraisemblablement mélangée qui voyait se côtoyer paysans ou carriers et *milites* vivant dans l'entourage du seigneur.

Toutefois, les recherches engagées n'ont fait qu'effleurer le potentiel d'étude global du site. Sur le plan historique, les comptes de châtelainies de Château-Neuf restent inédits et sous-exploités et recèlent une multitude de renseignements sur les travaux réalisés dans le château, mais aussi sur sa gestion quotidienne, tant sur le plan économique que militaire. Sur le plan archéologique, les différentes études réalisées et en cours ont renouvelé les connaissances sur ces monuments que ce soit en terme de compréhension architecturale que d'évolution chronologique ; mais, comme bien souvent, elles ont soulevé de nouvelles questions autant qu'elles ont apporté de réponses.

Les recherches proprement dites ont été prolongées par la mise en valeur partielle des vestiges mis au jour, sous la maîtrise d'œuvre de Dominique Perron, architecte du patrimoine. Les contraintes liées à l'exposition des vestiges aux agressions extérieures et à la volonté de laisser le site ouvert librement au public ont abouti à une restauration et une mise en valeur partielles, fruit de compromis entre les différents acteurs du projet. Ainsi, les bâtiments ont été en grande partie remblayés de manière à protéger les sols et les structures architectoniques fragiles. Les seuils de portes, les escaliers d'accès aux bâtiments, ont par ailleurs été protégés par un remblaiement de manière à assurer leur conservation, tandis que des fac-similés construits à partir des matériaux issus du site reprodui-

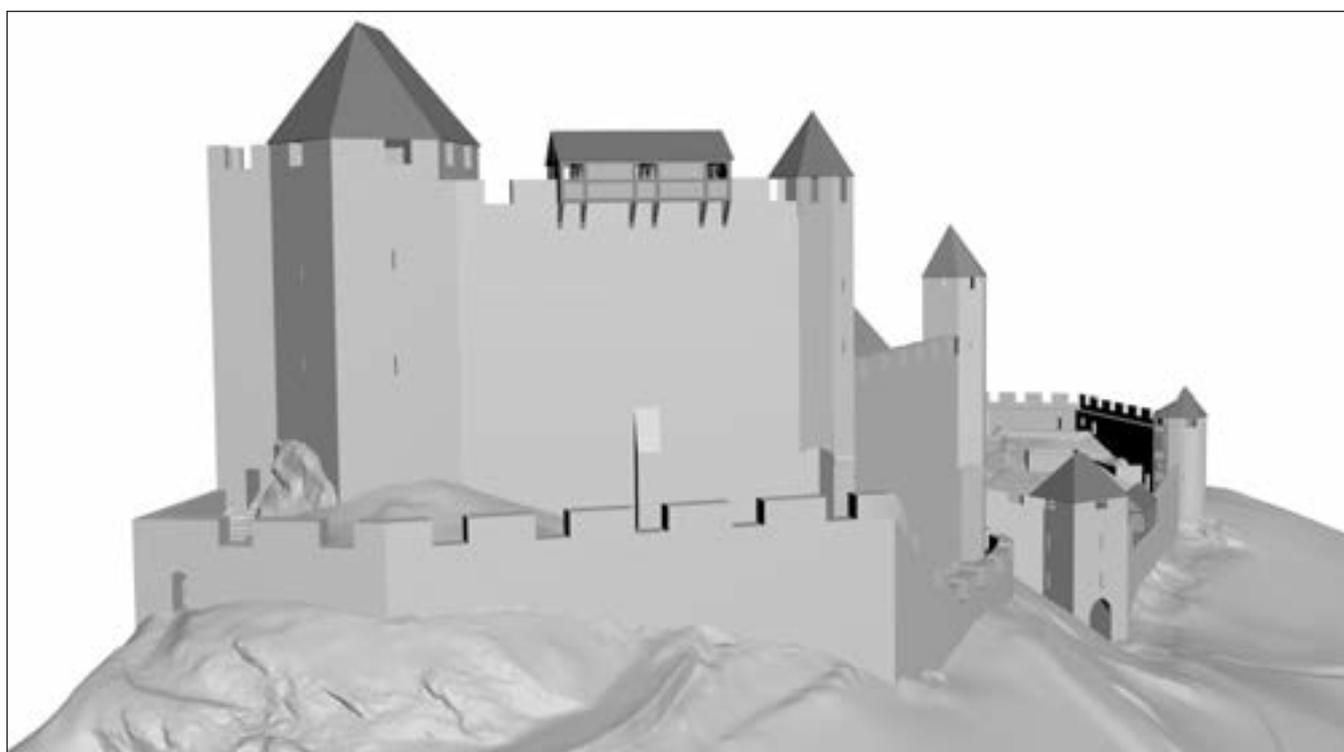


Fig.40 Allinges, Château-Vieux, proposition de restitution du front d'attaque de Château-Vieux au XIVe s. (DAO, E. Chauvin-Desfleurs)



Fig.41 Allinges, Château-Vieux, vue générale de la zone fouillée et des terrasses taillées dans le substrat qui accueillent les bâtiments (cliché, L. D'Agostino)

sent ces éléments d'architecture à la surface du sol actuel. Enfin, les parements des murs ont été cristallisés par de nouveaux enduits, tandis que les arases ont été protégées par une assise d'étanchéité. Ce dispositif permet de dessiner au sol le plan des bâtiments, tout en assurant la protection des vestiges. La présentation au public est enfin accompagnée de panneaux qui sont en cours de réalisation et intègrent le réseau des sites du Geopark du Chablais (projet UNESCO), faisant d'Allinges

un site où se rencontrent les problématiques environnementales, géologiques et archéologiques.

Néanmoins, si le projet *AVER - des montagnes de châteaux* a permis de renouveler les connaissances sur le site et d'initier en partie les travaux de conservation nécessaires pour assurer la pérennité de cet ensemble monumental qui a fait l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques en 2011, l'essentiel reste à faire.



Fig.42 Allinges, Château-Vieux : vue aérienne générale de la zone de fouille dans le bourg castral (cliché, L. D'Agostino)

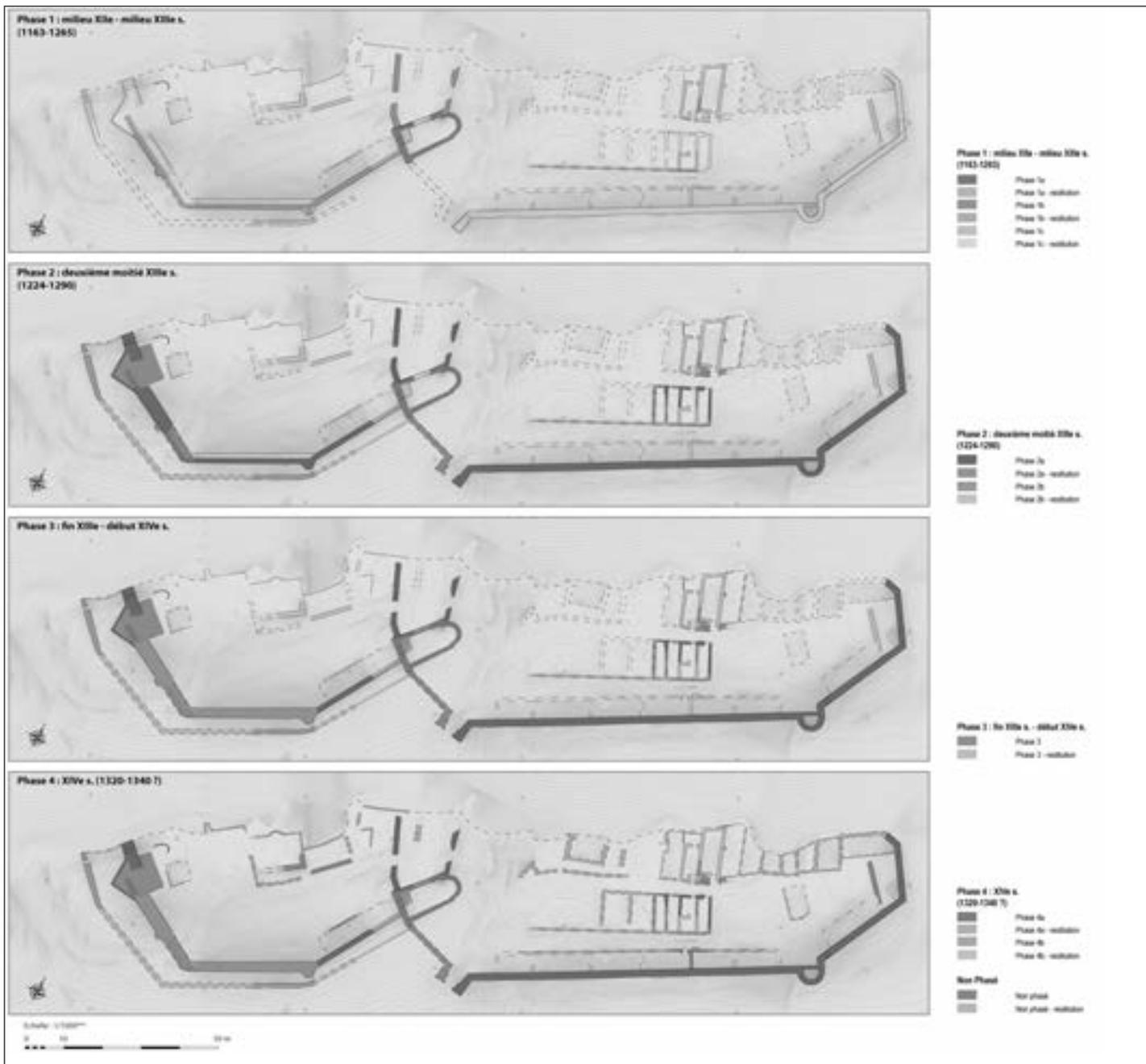


Fig.43 Allinges, Plan par phases de l'occupation de Château-Vieux (fond de plan, O. Veissière - DAO, L. D'Agostino)

Loin d'être achevée, la conservation du site nécessite la poursuite de l'investissement des collectivités locales et des services de l'Etat de manière à prolonger les travaux engagés.

Laurent D'AGOSTINO
HADES

Le diagnostic conduit à Allinges, hameau de Mésinges, en raison de la suppression du passage à niveau n° 68, a permis de documenter l'activité anthropique du secteur. Cette phase d'évaluation archéologique concernait plus de 6 hectares répartis sur environ selon une largeur variant de 30 m à 90 m. 71 sondages disposés en quinconce ont été ouverts sur l'emprise des parcelles disponibles représentant une surface d'étude voisine de 8,5% des terrains accessibles. Ce tracé traverse le bas-Chablais. Concernant la topographie, la plaine côtière alterne avec les terrasses fluvio-glaciaires issues du retrait du glacier Wurmien. Les recherches documentaires ne révèlent pas de découvertes très anciennes dans le périmètre concerné par le projet de suppression du passage à niveau n° 68. L'occupation archéologique de la zone prescrite apparaît très tenue. Les quelques

structures mises au jour sont très espacées, pas toujours bien identifiées et souvent mal datées. Le secteur le plus éloquent concerne une structure de plan rectangulaire dont l'arasement n'a pas permis de reconnaître à l'entour un niveau de circulation ni des aménagements associés (aucun trou de poteau, aucune fosse isolée) malgré l'ouverture d'une large fenêtre de décapage. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une structure fossoyée à paroi fortement rubéfiée de bonnes dimensions et dont la datation remonte à l'âge du Bronze moyen /récent. Le fond plat est tapissé de fragments de charbons de bois. Ces données très ponctuelles renouvellent très modestement les connaissances de l'occupation humaine dans le secteur.

Grégoire AYALA
INRAP

Le diagnostic conduit au 79, avenue de Genève, intervient dans un secteur septentrional encore mal connu de l'agglomération antique de *Boutae*. Malgré une faible superficie, la parcelle s'est révélée riche en structures archéologiques.

Outre quelques fonds de fosses mal datés et un puits, deux fossés ont été mis au jour. Le fossé principal s'inscrit globalement dans un système orthonormé, organisé selon l'une des deux grandes orientations du *vicus*. À quelques degrés près, le fossé paraît en effet répondre à la trame nord-sud reprise notamment par la voie de Genève, perceptible au nord du bourg. Le deuxième fossé est orienté à 78°E. Il échappe par conséquent à l'organisation orthonormée dans laquelle est intégré le premier. Pour autant, il semble bien que les deux aména-

gements ont fonctionné de concert, avec sans doute des finalités distinctes, comme le suggèrent leurs différences de largeur et de profondeur.

Sous d'anciens garages, une concentration de dépôts de résidus de crémation en fosses datés entre le premier et le troisième siècle de notre ère constitue une découverte majeure à l'échelle de *Boutae*, en permettant pour la première fois, de localiser la nécropole nord. Sur une surface d'à peine 30 m², six tombes ont ainsi été dégagées en livrant un intéressant, quoique modeste, mobilier céramique, monnaie et verre.

Franck GABAYET, Fabien ISNARD
INRAP

ANNECY-LE-VIEUX

Le Château

En dépit d'une situation topographique favorable, et de la présence dans un proche environnement de vestiges antiques en nombre important, qu'il s'agisse du chef-lieu, probable siège d'une *villa* ou du lieu-dit Le Bouchon, au hameau voisin de Frontenex, le diagnostic n'a pas permis de repérer les traces d'une occupation humaine de

quelque époque que ce soit, exception faite d'un creusement linéaire, sans doute un drain ou plus probablement un fond de fossé, qui n'a pu être daté.

Franck GABAYET
INRAP

BONNEVILLE

Place de l'Hôtel de Ville

Bonneville, aujourd'hui sous préfecture de Haute-Savoie, située au bord de l'Arve entre Genève et Cluses sur la route du grand Saint-Bernard, a été créée au XIIIe s. Son histoire est essentiellement connue par des chartes médiévales des XIIIe et XIVe s. et des vues et plans dressés à partir du XVIIe s. Aucune trace d'un passé plus ancien n'a été retrouvée sur le site. C'est pourquoi à l'occasion du projet de réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville, située au coeur de la ville et sur le même emplacement depuis l'origine, il a été prescrit un diagnostic pour retrouver les premiers niveaux médiévaux, mais également pour aborder la stratigraphie complète du site.

de réponses, encore ne concerne-t-il que l'époque moderne. Un puits et un angle de bâtiment, partiellement dégagés dans le sondage 1, figurent sans doute sur la « *Mappe sarde* » dressée en 1731.

Dans les autres sondages, les dépôts sableux de provenance naturelle qui recouvrent le grès molassique apparaissent sous les sols. Les occupations anciennes ont disparu sans doute probablement effacées par les sols récents de la place.

Quatre sondages ont été ouverts dans les secteurs accessibles de la place. Un seul a apporté des éléments

Monique LE NEZET CELESTIN
Michel GOY
INRAP

CHENS-SUR-LEMAN

Le Pré d'Ancy

Cette intervention archéologique a été effectuée au lieu dit « Pré d'Ancy », dans la section cadastrale B 1108. Elle se situe au sud de la commune de Chens-sur-Léman, en Haute-Savoie. Elle est traversée par un petit ru, sur une parcelle concernée par la construction de 184 logements collectifs et de 2 villas.

la couche végétale. Cependant, dans la plus grande partie de l'occupation, les vestiges se trouvent à moins de 0,60 m de la surface.

37 sondages ont permis d'échantillonner la parcelle à près de 9 % (3508 m²). Plusieurs fenêtres ont été ouvertes aux alentours des structures archéologiques. La plus grosse concentration archéologique se trouve au nord de la parcelle. Le niveau d'apparition des structures est très variable selon que l'on se trouve dans la partie haute ou basse de la terrasse. Ainsi, au plus bas, les structures conservées sont à 1,80 m de profondeur sous

L'occupation la plus récente analysée est datée du XIe s. Elle reste difficile à caractériser. Elle semble s'étendre hors emprise, en direction du sud. Elle est composée d'un empierrement qui peut être aussi bien une stabilisation de terrain qu'un solin de maison, de quelques fosses avec des tuiles.

La seconde phase d'occupation est plus ancienne. Elle se situe dans les mêmes secteurs que l'occupation médiévale mais semble s'étendre légèrement plus au nord. Elle date de l'extrême fin de la période gauloise,

(1er s. av. J.-C). On retrouve une mare, une fosse foyère et une fosse dépotoir. Des aménagements et remblais retrouvés dans deux sondages peuvent dater autant de cette période que de la période médiévale évoquée juste avant : des fragments de tuiles roulées sans signe distinctif pouvant dater des deux période.

Mais la phase d'occupation principale date du Bronze ancien et final. Concernant le Bronze Ancien, une seule structure a été retrouvée mais elle est remarquable. C'est un grand tumulus d'environ 4 m de diamètre. Il se compose de dalles sur champs en pourtour et de dalles accolées à plat à l'intérieur. La partie centrale est vide laissant présager une tombe à inhumation. Dans le secteur de Chens, depuis la fouille de la nécropole de Douvaine en 1908, aucune nécropole du Bronze n'a été fouillée.

Pour le Bronze final, on trouve un ensemble de structures archéologiques installées dans leur niveau de sol. En grande majorité ce sont des trous de poteaux. Ils sont principalement associés à l'habitat mais peuvent servir de supports à d'autres types de structures comme les tranchées de fondations / sablières basses. Il y a 21 TP identifiés durant le diagnostic. Il est certain que nous ne les avons pas tous localisés, ne serait-ce que dans les fenêtres ouvertes tant il est souvent difficile de les voir dans ces types de sols argileux. Tout comme les tranchées de fondations, il faut un nettoyage fin associé à une équipe de spécialistes de la période pour pouvoir les trouver en totalité. Nous pouvons juste supposer la présence de bâtiments.

Durant les deux fouilles que nous avons effectuées en 2008 et 2009 à Chens sur Léman, nous avons pu mettre en évidence, autour des unités d'habitats deux types de structures associées : d'une part des foyers à pierres chauffées et d'autres part des vases de stockages enter-

rés ou semi-enterrés. Durant cette opération, une grande fosse à pierres chauffées a ainsi été dégagée. Mais, contrairement à ce qui est observé généralement dans la région Rhône-Alpes, celles de Chens-sur-Léman, et celle-ci en fait partie, ont livré du matériel et notamment de la céramique permettant de la dater du Bronze final. Le mobilier est recuit à de nombreuses reprises. La particularité de la présente structure tient dans son état de conservation exceptionnel et dans les nombreux aménagements internes qui sont sans doute autant de cupules ayant servi à chauffer des vases une fois les pierres chauffées. Même s'il n'a pas été dégagé, un second foyer de ce type a été supposé dans une seconde tranchée. Tout ceci en laisse présager de nombreux autres. A proximité, on a retrouvé un vase de stockage enterré en partie. L'étude de la céramique permet de voir deux périodes distinctes du Bronze final. Elles correspondent en tout point aux datations de la « rue de Charnage », la fouille la plus proche (à environ 100 m). On trouve des vases du Bronze final I et d'autres datés du Bronze final IIIa. Ces deux périodes sont de premières importances l'une comme l'autre. Elles montrent que le site de la « rue de Charnage », existant aux deux mêmes périodes, n'était pas cantonné à sa seule parcelle mais qu'une véritable trame d'occupation était en place.

Cette opération est la plus grande par sa superficie en matière de surface conservée concernant les niveaux de sol du Bronze final (entre 2 et 3 hectares). On se retrouve face à un aménagement global du territoire de toute la commune et certainement de celles des environs si on se réfère à ce qui se passe au bord du lac Léman (7 occupations contemporaines datées du BF III réparties entre Hermance et Messery).

Eric NERE
INRAP

OPERATION NEGATIVE

DOUVAINE Vers les Portes

La campagne de diagnostic archéologique menée avenue du Lac à Douvaine a été motivée par le projet de construction d'un immeuble de quinze logements.

L'emprise du diagnostic, sise dans la zone de saisine archéologique et à proximité du Manoir Chappuis, protégé au titre des Monuments Historiques, s'étendait sur quelques 1 200m².

Trois sondages ont été implantés sur la parcelle en fonction des contraintes environnementales, et la présence

de trois grands arbres a réduit partiellement l'emprise sondable.

En dépit de l'importance du contexte archéologique et historique du secteur, l'intervention n'a pas permis de livrer de structures ou indices archéologiques

Stéphane BROUILLAUD
INRAP

DOUVAINE

Les Hutins, route d'Artangy

Le diagnostic est situé dans la commune de Douvaine, au nord-ouest du département de la Haute-Savoie. Il est localisé à l'ouest de l'agglomération, au lieu-dit « Les Hutins », à l'angle de la rue du Lac et de la route d'Artangy. L'opération archéologique portant sur 4565 m² de superficie n'a révélé aucun vestige archéologique, hormis une anomalie circulaire de type fosse qu'il est difficile de caractériser (humaine ou géologique). On peut

également attester que le sous-sol fluvio-glaciaire n'a pas été remanié dans ce secteur : la stratigraphie est cohérente et les strates sont *in situ*. Cette zone ne présente donc pas d'occupation humaine.

Anne Claude REMY
INRAP

DOUVAINE

Rue du Lac

Sept sondages ont été réalisés sur la parcelle concernée par le projet. Des poches de galets pourraient correspondre au comblement de fosses d'extraction de sable et gravier mises en place à des périodes indéfinies puisqu'aucun mobilier ne s'y trouvait associé. Cependant, il est possible que ces activités ne soient pas très anciennes. Des ossements d'au moins deux chevaux ont également été mis au jour dans l'un des sondages, et la conservation des ossements ainsi que la présence de traces organiques en phase ultime de décomposition plaide en faveur d'un dépôt récent alors que le talweg semble être lié aux formations morainiques de la période glaciaire.

La présence d'une ou plusieurs structures en creux, repérées dans les deux coupes d'un même sondage, pourrait correspondre à l'axe d'un fossé et de rehaussements annexes. Deux tessons dont un bord datable des X-XIIIe s. étaient présents dans le remplissage initial de cette cavité.

Daniel FRASCONE
INRAP

LULLIN

Chef-Lieu

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

MASSONGY

Champ de la Croix

L'opération archéologique de Massongy est localisée au lieu-dit « Champs de la Croix » qui se trouve entre 429 et 433 m d'altitude. Le terrain s'intègre dans une surface rectangulaire de 225 m de long sur 40 m de large, le long de la route de Genève. Actuellement, le site est une prairie qui présente une pente affirmée au sud-est, de 4 % orientée sud-ouest et relativement plane au centre et au nord-ouest.

Le diagnostic, est situé à 400 m au nord-ouest d'une fouille archéologique ayant révélé la partie thermale d'une *villa* construite dès le début du Ier s. après J.-C. et abandonnée autour des IV-Ve siècle ou durant le haut Moyen Âge. Cet espace est occupé par des bâtiments sur poteaux. Le diagnostic effectué sur une emprise de 4 828 m², a révélé, en contrebas de la butte morainique, un paléosol (?) présentant du mobilier céra-

mique protohistorique (âge du Bronze/premier âge du Fer ?) et des colluvions contenant de la céramique gallo-romaine (IIIe s. au Ve siècle après J.-C. et/ou haut Moyen Âge).

Aucune structure n'a été repérée dans la totalité du projet, hormis le drain dont la datation est indéterminée et une inhumation de veau récente. Le site, sur le versant

d'une butte morainique, montre une séquence typique d'érosion. La pente de la butte morainique a été adoucie à la fois par des colluvionnements issus de la moraine mais également par des plus récents attestant probablement d'occupations en amont

Anne Claude REMY
INRAP

OPERATION NEGATIVE

MENTHON-SAINT-BERNARD

151, promenade du Vieux-Port

La campagne de diagnostic archéologique menée 151 promenade du Vieux-Port à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie) a permis de démontrer l'absence d'indice d'une anthropisation antérieure au XXe s. dans ce secteur pourtant très riche de vestiges antiques et médiévaux. La commune est, entre autre, connue pour ses thermes antiques et son château comtal. Seuls, quelques fragments de porcelaine et de faïence contemporains ont

été extraits du sous-sol. Le diagnostic de la parcelle a simplement permis de mettre en évidence les niveaux de l'ancien cône de déjection sur lequel une grande partie de la ville de Menthon-Saint-Bernard est installée.

Stéphane BROUILLAUD
INRAP

OPERATION NEGATIVE

MESSERY

Sergieu nord, 26, route de la Pointe

Localisé sur une terrasse surplombant la rive française sud du lac Léman, entre Genève et Thonon-les-Bains, le secteur sondé de 5000 m² environ, se trouve à 800m de la rive, qui a fait l'objet de la reconnaissance de nombreux gisements sous-lacustres témoignant de la présence d'habitats, entre la période du Néolithique et l'âge du Bronze. Ces indices, auxquels répondent également des sites « terrestres » protohistoriques, antiques et médiévaux attestent pour toutes les périodes d'une

attractivité très forte de cette zone pour le peuplement. Cependant, malgré cet environnement, aucun vestige structuré n'a été mis en évidence dans le secteur sondé où le substrat morainique est atteint à une faible profondeur.

Alégria BOUVIER
INRAP

PALEOLITHIQUE SUPERIEUR

MUSIEGES

Abri des Douattes

La campagne de fouilles 2012 à l'abri des Douattes s'est déroulée entre le 02 juillet et le 03 août. Les 4 premières semaines ont été consacrées aux travaux de terrains (fouilles, relevés, tamisage) et la dernière semaine au traitement post fouille du matériel découvert.

Les objectifs de cette campagne étaient les suivants :

- Poursuivre la fouille de l'US 28 en G3-G4;

- Poursuivre et achever l'exploration des US 20 en CDE 6-7;

- Compléter le relevé de la stratigraphie du secteur CDE 6-7;

- Ouvrir un nouveau secteur à l'est du site (E6-E5-E4) et amorcer l'exploration des niveaux supérieurs de la séquence ;

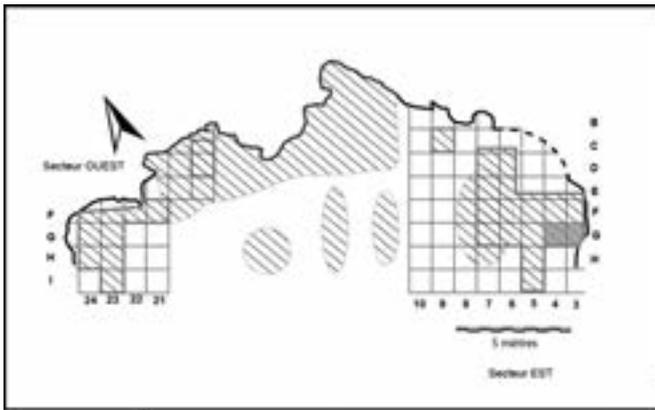


Fig.44 Musièges, Abri des Douattes : Mandibule G4-687 *in situ* et après post fouille (cliché, L. Mevel)

- Compléter l'exploration du secteur ouest par l'ouverture d'un ultime secteur (G22).

L'ensemble de ces objectifs opérationnels a été atteint au terme de la campagne.

■ Le secteur G3-G4

La fouille de l'US 28 (Magdalénien supérieur) a donc été poursuivie cette année. La fin de la fouille en F3 en 2011 a permis de libérer une place supplémentaire pour la fouille de ce secteur et a donc permis d'avancer de manière significative son exploration. On peut estimer que les deux prochaines campagnes seront suffisantes pour achever la fouille en G3/G4, et réaliser les relevés des coupes et les prélèvements sédimentaires/micromorphologiques. Ce secteur a livré cette année un abondant matériel faunique qui a fait l'objet d'une détermination détaillée par Louis Chaix dans le rapport de fouille.

■ Le secteur CDE 6-7

Comme annoncé l'an passé, la fouille du secteur CDE 6-7 a été achevée cette année. Les derniers décapages des US 20 et 21 ont été effectués, permettant de mettre au jour les derniers vestiges lithiques et osseux de ce secteur. Une large passe de vérification a été réalisée au préalable du relevé des coupes stratigraphiques et des prélèvements sédimentaires effectués par Bernard Moulin (figure 45).

■ Le secteur E6-E5-E4

L'un des enjeux principal de cette campagne et plus généralement des 3 années à venir consistait à ouvrir un nouveau secteur à l'est et vérifier, dans un premier temps, le contenu des niveaux supérieurs de la stratigraphie. La campagne 2012 nous a permis d'atteindre l'interface des US 18, 15 et 12 de la stratigraphie de référence E7-4, ce qui correspond à une épaisseur d'environ un mètre de sédiment fouillé cette année. La rapidité de l'exploration de cette partie de l'abri s'explique d'abord par la rareté, voire l'absence, de vestiges archéologiques dans la plupart des ensembles sédimentaires du sommet de la séquence. C'est seulement en fin de campagne, en atteignant les ensembles sédimentaires mentionnés ci-avant, que des vestiges plus nombreux ont été découverts. La prochaine campagne devrait nous permettre d'enrichir les corpus de ces différents ensembles sédimentaires et de statuer sur leur chronologie (Azilien ancien ? Azilien récent ?).

■ Le secteur ouest : G22 et H22

L'ouverture des carrés G et H22 constitue la dernière phase d'exploration du secteur ouest. Nous avons décidé d'ouvrir une bande de 1,5 m sur environ 60 cm pour compléter la fouille de ce secteur. L'emprise minimale de cette ultime fenêtre est liée à la présence d'arbres en périphérie qui ont, sans trop de doute possible, bouleversés les niveaux archéologiques. Au terme de la campagne 2012, nous avons atteint le principal niveau sédimentaire livrant des vestiges magdaléniens (US 12) et récolté plusieurs

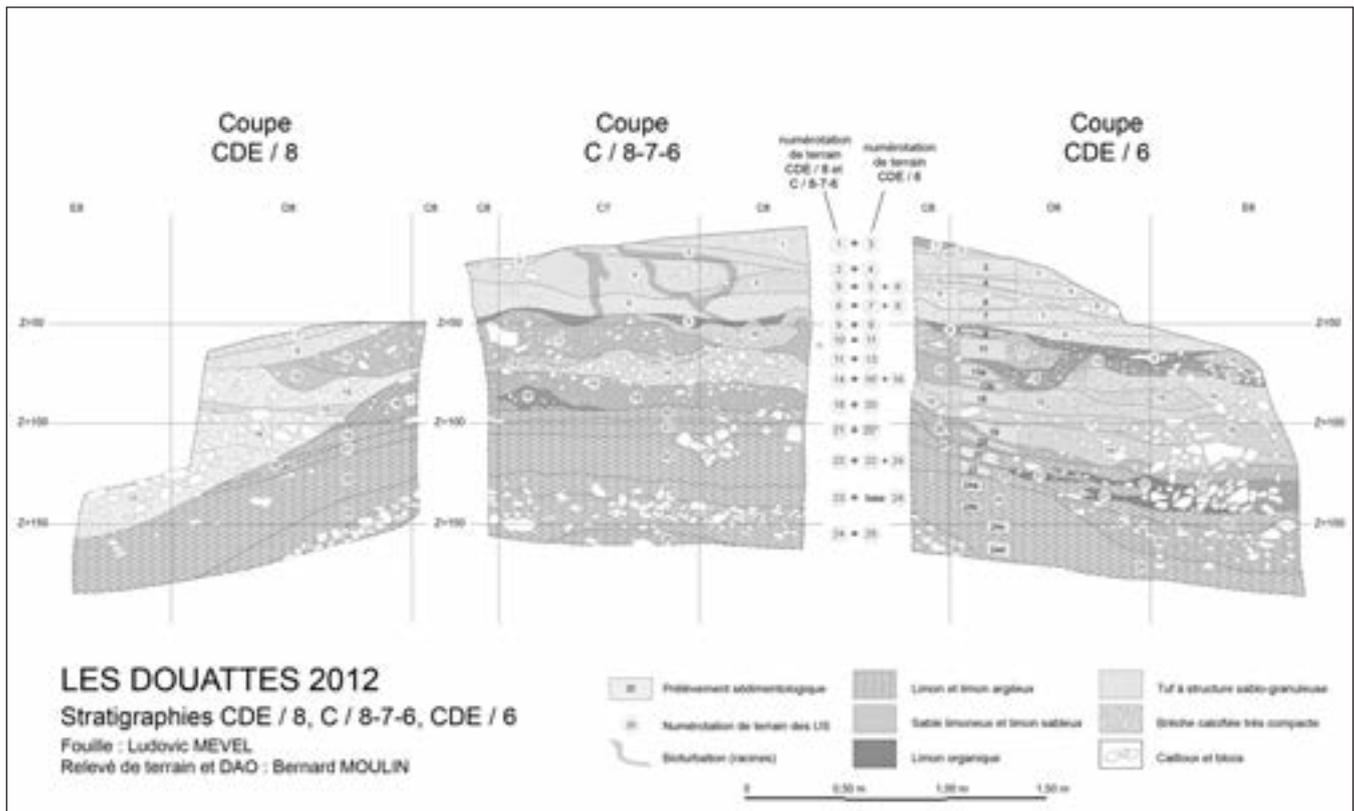


Fig.45 Musièges, abri des Douattes : relevé des coupes CDE / 8, C / 8-7-6 et CDE / 6 (relevé et DAO, B. Moulin)

artefacts lithiques et, plus rare pour ce secteur, osseux. Les deux prochaines campagnes de fouilles permettront de clore l'exploration de ce secteur.

■ Bilan

La campagne de fouilles 2012 a permis de répondre aux objectifs opérationnels que nous nous étions fixés en

2011. Les deux prochaines campagnes devraient nous permettre d'une part de clore la fouille en G3 et G4 et d'autre part d'enrichir nos connaissances des niveaux posténiens, grâce à la poursuite de la fouille en E6-E5-E4.

Ludovic MEVEL
MAE Nanterre, Pré Tech UMR 7055

ANTIQUITE

SAINT-JORIOZ Impasse des Libellules, le Port

Localisé dans le hameau de « La Vieille Église », le projet de construction de deux maisons individuelles « Impasse des Libellules » concerne une surface de 1221m². Aujourd'hui en pré, ce terrain présente une topographie relativement plane bien que légèrement dénivellée en direction du lac, distant de 150 à 170 m, vers l'est.

Les trois sondages ouverts lors de ce court diagnostic, avec une surface d'étude totalisant 106,53m² (8,7% de l'emprise du projet), montrent une stratigraphie homogène. Elle cumule, d'abord, des bancs de sables limoneux alternant avec des sables fins, qui résultent soit d'apport fluvio-glaciaire soit de dépôts latéraux du lac, issus de ruisseaux drainant le versant oriental du Massif des Bauges, dans le cadre d'un cône de déjection. Leur succède une sédimentation graveleuse déposée lors d'épisodes hydriques plus conséquents, peut-être en provenance du Laudon. Les couches sus-jacentes appartiennent aux phases d'occupation puis d'abandon antiques, avec un sommet sans doute remanié par des pratiques culturelles postérieures. Des remontées d'eau s'enregistrent à partir de 80 cm sous le sol actuel, mais ne semblent pas atteindre les vestiges fouillés.

Les sondages révèlent un ensemble de vestiges gallo-romains, très vraisemblablement attribuables au Haut-Empire, voire pour au moins une fosse à la fin du IIe-IIIe s.

Les vestiges regroupent des maçonneries, des radiers ou des solins de fondation, un ou deux drains ainsi que quatre fosses. Si les structures construites s'inscrivent dans une trame *a minima* orthogonale, la position des son-

dages ne permet pas de proposer un plan intelligible des constructions, bien que la cohérence de leurs orientations accrédite leur appartenance à un même ensemble ou une structuration raisonnée de l'espace. Les rares indices mobiliers, et en l'absence de toute trace d'activité artisanale, tendraient à suggérer une zone d'habitat. Toutefois, l'exiguïté de la parcelle ne permet pas encore de définir s'il s'agit d'une *villa* proche des rives du lac ou de la portion d'une agglomération.

Cette occupation antique couvre au minimum une surface de 600 m², mais il semble très vraisemblable que le site s'étende à l'ensemble de la parcelle et qu'il déborde sur les parcelles mitoyennes.

En revanche, aucun indice d'occupations antérieures ou postérieures à la période antique ne s'observe, tant d'un point de vue sédimentaire qu'à travers la présence d'artefacts résiduels. En particulier, pour les périodes médiévales, la parcelle sondée se trouve à proximité d'un prieuré mentionné dès le XIe s. ; elle relève alors sans doute d'activités agro-pastorales.

Le diagnostic fournit les premières données archéologiquement observées d'une occupation antique, dans ce hameau où les mentions anciennes de vestiges et de constructions avaient suggéré à P. Broise, dans les années 1980, un pôle d'occupation, peut-être le centre d'une petite agglomération tournée vers des activités commerciales.

Sylvie BOCQUET
INRAP

THONON-LES-BAINS

Marclaz

Les 23 sondages réalisés sur les deux parcelles concernées par le projet ne recelaient qu'un vestige ancien, mais aucun artefact susceptible de caractériser une occupation humaine. Des remblais récents ont été rapportés sur la partie sud-est du site, sans doute liés aux terrassements préalables à l'aménagement des bâtiments commerciaux et de la route situés en amont.

Seul un aménagement de galets, de forme rectangulaire, mesurant 4,40 m de longueur pour 0,60 m de largeur lacu-

naire, a été mis au jour dans le sondage 16 placé sur le replat au nord de la parcelle 401p. En l'absence de mobilier associé et en raison de sa disposition stratigraphique, cet aménagement ne semble pas avoir été réalisé récemment sans que sa fonction ne puisse être précisée.

Daniel FRASCONE
INRAP

THONON-LES-BAINS

Route des Drébines

La campagne de diagnostic menée à Thonon-les-Bains, route des Drébines, a permis de démontrer l'absence d'indices de toute anthropisation antérieure à l'époque moderne sur le terrain concerné par la construction de 7 bâtiments collectifs destinés à accueillir 59 logements. Au total, 30 sondages répartis sur les 6856 m² étudiés ont pu être réalisés. L'érosion et l'exploitation agricole des terres semblent avoir aplani la microtopographie de la terrasse glaciaire. Ce secteur proche du ravin creusé par la Dranse n'a vraisemblablement pas favorisé d'implantation marquante durant les périodes anciennes, mais la présence de vestiges ne peut être exclue un peu plus à l'ouest, à proximité de l'ancienne chapelle du hameau de Tully, et du tracé de l'aqueduc antique repéré par le

passé à l'occasion de découvertes ponctuelles. Le terrain était en outre encadré aux XVIII^e et XIX^e s. à l'est et à l'ouest, par des chemins menant au ravin de la Dranse, ayant vraisemblablement une origine médiévale. Au bord de l'ancien chemin des Drébines, un sondage a révélé une maçonnerie appartenant à un bâtiment mentionné sur la mappe sarde de 1732 et sur le cadastre français de 1873-1874. L'hypothèse la plus plausible consiste à identifier cette construction comme la forge ayant donné son nom au lieu-dit « Le Clos de la Forge ».

Christophe LANDRY
INRAP

THONON-LES-BAINS

Tully, route de Tully

La campagne de diagnostic menée à Thonon-les-Bains, à « Tully », route de Tully, a permis de démontrer l'absence d'indices de toute anthropisation sur le terrain concerné par la construction de 5 bâtiments collectifs destinés à accueillir 25 logements. Au total, 14 sondages répartis sur les 4222 m² étudiés ont pu être réalisés. L'érosion et l'exploitation agricole des terres semblent avoir aplani la microtopographie de la terrasse glaciaire. Ce secteur proche du ravin creusé par la Dranse n'a vrai-

semblablement pas favorisé d'implantation marquante durant les périodes anciennes, mais la présence de vestiges ne peut être exclue un peu plus à l'ouest, à proximité de l'ancienne chapelle du hameau de Tully, et du tracé de l'aqueduc antique repéré par le passé à l'occasion de découvertes ponctuelles.

Christophe LANDRY
INRAP

THYEZ

Route de la Plaine

La parcelle impactée par les travaux de construction renferme une partie du bâti de l'habitat aggloméré de Thiez précédemment appréhendé par deux fouilles (1994 et 2007) à l'est et reconnu plus au nord avec un diagnostic (2002). L'extension de l'agglomération vers l'ouest est donc confirmée.

Les structures au nombre de 16 sont de natures variées, murs, fosse, fossés, dalles, base de pilier, calage, empierrement. Le matériel recueilli indique une occupation de la première moitié du 1er s. après J.-C. et au cours du 2e s. après J.-C., mais n'a pas permis de caractériser une activité. La concentration des vestiges s'intensifie sur le tiers nord de l'emprise, et seul le quart sud semble n'en

receler aucun. La partie médiane doit cependant être considérée comme positive, le bord nord d'un fossé ou peut-être un bras de l'Arve a été repéré, son bord sud reste à découvrir, et sa nature à préciser. Les vestiges sont généralement peu enfouis, au nord sous seulement 0,20 m de terre végétale, dans la partie médiane sous 0,80 m, plus au sud, sous 0,30 m. Toutefois, la présence de vestiges est envisageable à l'est et à l'ouest de l'emprise à l'endroit où seront implantés les murs de l'habitation, à l'image des structures presque affleurantes repérées à proximité.

Dominique MAZUY
INRAP

VIUZ-EN-SALLAZ

Allée des Tattes

Le diagnostic conduit allées des Tattes, a permis de documenter l'activité anthropique du secteur. S'il ne s'agit pas de la découverte d'un site structuré directement en relation avec le riche contexte archéologique découvert à proximité qui aurait pu en matérialiser sa prolongation, un large fossé bien que partiellement dégagé témoigne d'une présence humaine liée aux premières occupations du secteur que l'on peut situer aux années centrales du 1er s. avant J.-C. Cette découverte alimente la connaissance des implantations archéologiques dans un secteur

déjà réputé avoir conservé les substructions d'une ample *villa* dont l'évolution s'est étalée du début de la période augustéenne jusqu'au seuil de l'Antiquité tardive. Rien dans les dispositions structurelle ou morphologique du fossé dégagé ne permet d'avancer la moindre hypothèse sur sa fonction.

Grégoire AYALA
INRAP

YVOIRE

Les Bâtardes - RD n° 25

La campagne de diagnostic menée à Yvoire aux « Bâtardes », Route départementale n° 25, a permis de démontrer l'absence d'indices d'une anthropisation antérieure à l'époque moderne ou contemporaine sur les terrains concernés par la construction de sept maisons individuelles. Au total, 18 sondages répartis sur les 4859 m² du terrain ont pu être réalisés. La stratigraphie observée correspond au recouvrement caractéristique d'un coteau plongeant depuis le rebord de la terrasse morainique supérieure en direction de la rive du Léman. Hormis quatre aménagements drainants récents, aucune structure ni

aucun artefact n'a été mis au jour. Vraisemblablement, le terrain étudié, au pendage assez marqué, se situe dans un secteur moins favorable à l'implantation humaine que la rive du lac où est sis le bourg médiéval, ou même que le plateau le surplombant, sur lequel sont attestés les indices reflétant l'existence d'un axe viarie antique, ainsi que la nécropole alto-médiévale des Combes.

Christophe LANDRY
INRAP

YVOIRE
Reverriaz nord, Site de Rovorée

Le responsable de l'opération n'a pas communiqué de notice.

NEOLITHIQUE

2E AGE DU FER

PASSY

**Premières occupations humaines
des versants du Col d'Anterne**

EPOQUE MODERNE

L'opération de prospection-inventaire, sur les premières occupations humaines des versants du col d'Anterne, conduite entre 2008 et 2011 dans le cadre de l'ANR Pygmalion coordonnée par Fabien Arnaud (Edytem), nécessitait des compléments de topographie sur certains des sites abordés en sondages les années précédentes. Une courte intervention a permis de procéder à un relevé des structures visibles, complété d'un modèle numérique de terrain, sur le hameau ruiné des Ecuelles dans le val-lon de Villy, sur le site protohistorique de plein air découvert en contrebas du refuge de Moëde et sur les cabanes proches de la galerie de mine de la Chorde, attribuée à l'époque moderne. Sur le site des Ecuelles, deux états successifs du village apparaissent nettement sur le plan obtenu. L'intervention a en outre permis de localiser un

bassin et son canal d'alimentation. Rappelons que les ruines les plus récentes correspondent à des bâtiments d'alpages (étables et fruitière) encore fonctionnels au début du XXe s. En sondage le site a livré un indice néolithique et les traces d'un bâtiment ruiné daté au plus tôt du second âge du Fer. Les quatre sondages réalisés sont cependant bien trop limités pour donner une vision complète des différentes phases d'occupation du site.

Cette intervention marquait la fin des travaux de terrain entrepris dans le cadre du programme ANR Pygmalion. La publication des résultats est en cours.

Pierre-Jérôme REY
UMR 5204 Edytem

Tableau des opérations Interdépartementales

2 0 1 2

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques
MASSIEUX (Ain) GENAY et QUINCIEUX (Rhône), A 46 Section Anse-Genay, élargissement 2 x 3 voies	SEGAIN Ellébore	INRAP		OPD	NEO - BRO FER - A MA	★
Le monde antique rural dans l'Est Lyonnais de Lyon à Crémieu (Rhône et Isère)	COQUIDE Catherine	INRAP	20	PCR		★
Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes	FERNANDES Paul	PRIV	12	PCR	--	★

Les prospections

Commune, Nom du site	Responsable	Organisme	Programme	Opération	Epoque	Remarques
L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (Ardèche, Loire, Rhône)	DELRIEU Fabien	MCC	15	PT	BRO - FER	★

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ❖ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

★ : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté. ⚙ : opération en cours.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (Cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage)

Opérations interdépartementales
2 0 1 2

 NEOLITHIQUE
 AGE DU BRONZE
 AGE DU FER

**MASSIEUX (Ain), GENAY
QUINCIEUX (Rhône)
Autoroute A 46 - Section Anse-Genay
Elargissement à 2 x 3 voies**

 ANTIQUITE
 MOYEN AGE

Cette opération de diagnostic archéologique intervient en amont de l'élargissement de l'autoroute A46 nord, sur la section Anse - Genay, mené par la société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR). Cette section de l'autoroute concerne à la fois le département de l'Ain (01), et plus particulièrement la commune de Massieux, et le département du Rhône (69) et la commune de Quincieux. Cette opération de grande ampleur a été découpée en cinq tronçons, ou « secteurs », qui correspondent à des zones spécifiques du tracé.

Le secteur 1, situé sur la commune de Massieux correspond au lieu-dit « La Genetière », sa superficie est de 0,53 ha environ. Le secteur 2, situé sur la commune de Quincieux, lieu-dit « Les Mouilles », superficie d'environ 0,55 ha. Le secteur 3, situé sur la commune de Quincieux, lieu-dit « Lima ». Sa superficie est d'environ 0,9 ha. Le secteur 4, situé sur la commune de Quincieux, au lieu-dit « Terres de Vaux ». Sa superficie est d'environ 15,45 ha. Enfin, le secteur 5, situé également sur la commune de Quincieux, au niveau du lieu-dit « Prés Dessous ». La superficie de la partie nord est d'environ 2 ha, alors que celle de la partie sud est d'environ 0,44 ha. Sur l'ensemble de l'opération, 381 sondages ont été réalisés.

Toutes les parcelles concernées bordent l'autoroute A46 nord dont elles vont constituer l'extension. Elles correspondent majoritairement à des pâturages ou à des champs, et sont situées en zones inondables. À l'exception du secteur 4 qui présente une butte, les parcelles concernées sont globalement planes. D'un point de vue géologique, les terrains concernés sont situés sur la commune de Quincieux principalement, et s'inscrivent en

aval de la confluence Saône-Azergues dans la vaste plaine bressane méridionale, ou fossé tectonique bressan, drainée par la Saône. Le présent diagnostic se tient majoritairement (secteur 4) sur la terrasse würmienne de Quincieux. Les autres secteurs sont dans le lit majeur de la Saône, noté Fz, soit dans les bras morts encore en cours de comblement (secteurs 1 et 5), soit sur la berge (secteurs 2 et 3).

La présence de l'homme dans ce secteur de la vallée de la Saône est constatée dès la Préhistoire, même si les vestiges observés pour cette période sont rares. Les vestiges les mieux documentés concernent la Protohistoire, essentiellement au niveau des lieux-dits « Grange-Rouge » et « Lima » à Quincieux, qui ont fait l'objet de fouilles réalisées en amont de la construction de l'autoroute à la fin des années 1980. L'Antiquité et le Moyen Age sont représentés ponctuellement, et surtout par des découvertes anciennes.

Les 27,7 ha impactés par l'élargissement de l'autoroute A46 nord représentent donc une large fenêtre spatiale sur les marges de la commune de Quincieux et de Massieux, ainsi qu'un moyen de mieux documenter les occupations préalablement identifiées au niveau du secteur 4.

Cette opération de diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de nombreux faits, dont une grande partie n'est pas ou mal datée. Le secteur 1, situé sur la commune de Massieux, a livré essentiellement des structures à galets chauffés, de datation néolithique. Ces structures sont associées à un niveau qui livre de la céramique susceptible d'être datée de la même période, sans

que nous puissions déterminer s'il s'agit véritablement d'un niveau de sol. Ces vestiges néolithiques sont recouverts par une couche qui a livré de la céramique protohistorique, de datation variable suivant les lots céramiques, ce qui implique soit un fort déplacement de niveaux (lié à des crues ?) soit, ce qui est plus vraisemblable, une difficulté de lecture au sein de cette couche limoneuse et somme toute homogène, qui aurait empêché la reconnaissance d'un autre niveau. La pente naturelle du terrain, d'est en ouest, semble avoir privilégié une conservation des vestiges situés à l'ouest, alors que l'est de la parcelle se révèle plutôt stérile, peut-être suite à un phénomène d'érosion.

Le secteur 2, situé sur la commune de Quincieux, a livré essentiellement des fossés de datation indéterminée. Il pourrait s'agir d'un système parcellaire complexe, car certains fossés semblent être liés, même si ces liens n'ont pu être caractérisés. Tous sont comblés par le même sédiment, et présentent clairement des fonctions drainantes, dans une zone très hydromorphe. Néanmoins, la fonction de marqueurs parcellaires n'est pas à exclure, compte tenu de leur organisation. Les seules fosses découvertes semblent liées à une utilisation récente de ce secteur, peut-être en lien avec des arbres brûlés, sans doute lors de la transformation de cet espace de pâture en cultures.

Le secteur 3, situé sur la commune de Quincieux, a permis de mettre en évidence une unique structure de petit diamètre, un trou de poteau isolé. Notons cependant que nous sommes situés à proximité immédiate du site de Lima découvert lors de la construction de l'autoroute A46, et que cette structure pourrait peut-être être l'unique marqueur d'extension de ce site au nord-ouest.

Le secteur 4, le plus grand secteur de cette opération (15,5 ha environ) situé sur la commune de Quincieux, a permis de mettre en évidence différentes occupations, plus ou moins denses et de datations diverses (Néolithique, âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité, et époque médiévale).

Nous sommes ainsi en présence de différents espaces : un espace partiellement stratifié (à l'est) présentant néanmoins des zones aux vestiges relativement regroupés, un espace présentant une forte densité de vestiges (nord et centre-nord) mais pas ou peu stratifiés, alors que l'on constate à d'autres endroits (centre et est) une dilatation de l'occupation sur une zone peu ou pas stratifiée.

L'occupation la plus ancienne attestée sur ce secteur 4 est néolithique, et semble très dispersée, avec deux fosses identifiées dans l'angle nord-est et un fossé au sud.

L'occupation de l'âge du Bronze (Bronze final 2b/3a) identifiée sur tout le secteur 4 se caractérise par la présence de nombreuses fosses, voire de silos, répartis en batteries un peu partout, avec une prédominance à l'est et au nord. Aucun des trous de poteau découverts n'a pu être daté, ce qui nous empêche de déterminer si des structures d'habitat étaient présentes, mais cela semble

tout à fait possible vu le mobilier céramique identifié. Une fosse de dépôt secondaire de résidus de crémation en vase, datée de la même période et découverte au sud de la parcelle, pourrait correspondre à la suite de la nécropole identifiée sous l'autoroute déjà construite (sur le site Grange Rouge 3).

L'organisation identifiée lors de ce diagnostic, pour la période de l'âge du Bronze, dans les limites des découvertes réalisées, évoque plus un habitat groupé qu'une unique unité d'exploitation de type ferme. Nous sommes donc peut-être en présence d'un véritable terroir organisé, avec plusieurs exploitations. Notons également l'exceptionnel lien existant entre la nécropole et l'habitat qui est rarement identifié pour cette période.

L'occupation de l'âge du Fer (Hallstatt) n'est définie que par une unique fosse, mais il est tout à fait plausible qu'une partie des vestiges datés « protohistoire indéterminée » découvert un peu partout sur le site y participe. La présence de plusieurs sites laténiens découverts sous le tracé actuel de l'autoroute A46 implique que le secteur 4 pourrait également constituer l'extension de ces occupations.

L'occupation gallo-romaine est assez étendue, puisqu'elle va de la bordure nord de l'emprise jusqu'au centre de la parcelle. Elle semble se caractériser par des structures de tailles importantes, correspondant peut-être à des fonds de cabane. Deux datations différentes ont été identifiées, Haut Empire et Bas Empire. La fonction de telles structures reste indéterminée en l'état de nos connaissances. Il est difficile de statuer sur cette occupation, à savoir si elle est ponctuelle, ou s'il s'agit d'une occupation de plus grande ampleur.

Les fossés qui ont été découverts dans cet espace ont souvent livré des fragments de tuile, et pourraient tout à fait constituer des jalons marquants de cette (ces ?) occupation(s) antique(s).

L'occupation médiévale se caractérise par la présence de fonds de cabane et de fosses, essentiellement localisés au nord et au centre nord. Ces structures peuvent être associées à de l'habitat ou à des structures annexes liées à un habitat. D'autres structures ont été découvertes sur le reste de la parcelle, plus isolées. Deux datations ont été mises en avant : haut Moyen âge et Moyen âge classique.

Les découvertes réalisées sur ce secteur 4 mettent en avant une persistance de l'occupation sur les mêmes emplacements (est et nord), ainsi que la conservation différenciée des niveaux qui les séparent (plus importants à l'est). Le réseau fossoyé identifié est complexe et difficile à appréhender, compte tenu du grand nombre de tronçons découverts. Il est possible que nous soyons en présence d'un réseau parcellaire et/ou d'enclos multiples, et de datations diverses. L'ancienneté de l'axe formé par la route qui longe la parcelle au nord est également un élément remarquable, ainsi qu'un possible facteur de concentration des occupations sur la zone nord.

Cet espace semble subir une réoccupation sur plusieurs périodes (âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité et Moyen-âge) qui atteste de son importance à toutes les époques. Cette occupation semble de grande ampleur, puisqu'elle impacte quasi systématiquement tout l'espace sondé sur le secteur 4.

Le secteur 5, situé également sur Quincieux, a livré de nombreuses fosses et fossés, dans un environnement peu favorable à l'observation archéologique (remontée rapide de la nappe phréatique dans les sondages). L'ensemble des structures découvertes semble attester d'une véritable occupation de ces zones aux périodes protohistoriques, avec très certainement une petite installation à la période néolithique. Outre les structures identifiées, notons la présence de nombreux fragments de

céramiques retrouvés majoritairement dans l'us 5039 et l'us 5059, qui attestent d'une occupation aux périodes protohistoriques, voire néolithique, de ce secteur. Par la suite se développe un système fossoyé dont la datation reste incertaine. Du système parcellaire napoléonien, seul subsiste le chemin ST6. Un système contemporain de fossés drainants a également été identifié.

Cette opération a donc permis d'attester le caractère relativement attractif de la terrasse (secteur 4), et des abords de la Saône (secteur 1). Les autres espaces semblent avoir été occupés, ou du moins avoir fait l'objet d'occupations ponctuelles (secteurs 2, 3 et 5).

**Ellébore SEGAIN
INRAP**

Le monde antique rural dans l'Est lyonnais de Lyon à Crémieu (Rhône - Isère)

La rédaction initiale du projet MAREL s'appuyait sur un constat : « le volume des données archéologiques concernant le monde rural gallo-romain est en constante augmentation. La variété des informations recueillies couvre tous les champs d'étude de l'espace agraire, de l'absence de structure au site ou aux vestiges épars, tous types d'occupation confondus. Aucun cadre ne permet à ce jour de rassembler et surtout d'exploiter le potentiel d'études de terrain accumulées depuis plusieurs décennies ».

2012 a été l'occasion de constituer une équipe mixte (INRAP/SRA) et de mettre en place l'architecture de la partie « opération » d'une base de données finalisant dès la fin de l'année la liste du potentiel de la zone d'étude, de l'Est lyonnais, du Rhône aux Balmes viennoises, de Lyon au Plateau de L'Isle-Crémieu. Les 175 opérations de diagnostic ou de fouille, dont la moitié livre des vestiges gallo-romains, ont été géoréférencées en

termes de points centrés sur les emprises et projetées sur un fond administratif et topographique.

L'année 2013 verra la mise en place de la base de données « occupation antique » dont les différentes tables devront proposer des critères discriminants à l'échelle des types d'occupation. La variable chronologique sera également intégrée à ce stade.

Ce projet qui s'inscrit à la fois dans un projet de recherche INRAP et dans le plan quadriennal en cours de l'UMR 5138 devrait aboutir à une base de données finalisée en 2014, l'intégration de la totalité des données débordant probablement sur 2015.

**Catherine COQUIDE
INRAP**

Réseau de lithothèques en Rhône-Alpes

Cette année, le travail a permis de compléter la base de données en Rhône-Alpes et en Auvergne, d'élaborer une carte des formations à silex pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de constituer les bases d'un atlas des microfaciès permettant de mieux discriminer les silex collectés dans les formations positionnées et décrites.

Ces contributions sont en phase avec le besoin d'une vision plus globale. Celle-ci nécessite une connaissance

dépassant les limites régionales, afin de mieux appréhender la circulation des matières premières à grande distance. La possibilité d'analyser avec de nouveaux outils les silex sur plusieurs territoires est le corollaire de tous les efforts entrepris depuis le début de la pétroarchéologie. Cet aboutissement apporte des informations qui doivent être mises au service de tous les acteurs concernés par le sujet. C'est ce défi qui est relevé par les membres du PCR afin de dessiner, de façon plus

précise, la structure socio-économique des préhistoriques.

Les cartes des formations à silex des régions Rhône-Alpes, Auvergne et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont présentées. Il s'agit de documents cartographiques ouverts et à la disposition des chercheurs régionaux et extrarégionaux. C'est un outil évolutif qui doit servir de base à un développement ultérieur. Chacun peut dès aujourd'hui intégrer l'ensemble de ces données à sa démarche cartographique.

Une base de données harmonisée livre désormais des informations précises sur différents types de microfaciès marqueurs présents en Rhône-Alpes, Auvergne, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les représentations photographiques à toutes les échelles et précisément légendées représentent l'apport principal de notre contribution. Cet atlas et son interface cartographique sont un soutien à la communauté des préhistoriens car aucun d'entre nous ne peut acquérir une connaissance intime de toutes les ressources à l'échelle du sud de la France. En outre, les comparaisons avec les échantillons physiques de plusieurs régions sont impossibles. La portée de ce travail encyclopédique n'est pas de tomber dans le piège de diagnoses «sur écran», mais bien de permettre aux archéologues de faire un premier tri, sachant que l'expertise devra incomber à des spécialistes. L'atlas deviendra l'outil de l'expert, qui saura alors où consulter l'échantillon physique.

En parallèle, un groupe de travail continue de développer les méthodes de caractérisation des transformations cristallographiques et structurales liées au vieillissement ou à la chauffe de la calcédoine (Schmidt, Fernandes, Thiry, Piboule).

Ce décloisonnement des pratiques pétroarchéologiques nécessite de contacter un grand nombre d'intervenants. Les contacts noués en 2012 ont été fructueux mais encore insuffisants. La mise en place de ces réseaux de collaboration est un des enjeux de la recherche en pétroarchéologie.

La volonté de finaliser l'atlas des microfaciès dans les deux années à venir devient notre principal challenge, sinon nos autres objectifs sont quasi identiques à ceux de 2011 :

Coordonner les opérations de prospection des gîtes sili-ceux en harmonisant et en améliorant les modes de prélèvement et d'enregistrement des échantillons.

Renforcer les collaborations entre les acteurs de la recherche sur les matières premières siliceuses dans le sud de la France (géologues, archéologues, prospecteurs) en favorisant les occasions de rencontre. La réunion de travail organisée lors d'une séance SPF à Nice en mars 2013 par D. Binder doit servir de tremplin à de nouvelles collaborations.

Dynamiser les recherches sur l'origine des matériaux lithiques préhistoriques en favorisant l'accessibilité aux échantillons. La mise en réseau de bases de données harmonisées devient l'enjeu de la recherche sur les rapports entre les hommes et leur territoire.

La prochaine publication de la thèse de Paul Fernandes devrait permettre de mieux diffuser le protocole de caractérisation prenant en compte la notion de « Chaîne évolutive ». Il permet de décrypter la succession des événements subis par le silex. Les indices enregistrés par ce matériau participent à la détermination des lieux de collectes (chaque silex enregistre sa propre histoire, mais chaque type d'environnement impose une série de traits communs) et à la caractérisation des processus à l'origine de la mise en place de l'unité archéologique du site étudié.

La poursuite de l'effort lexical engagé depuis 2004 par certains membres du PCR permet de proposer un nouvel outil de référence pluridisciplinaire indiquant les correspondances entre les définitions des mots clés. Nous présentons une version plus aboutie que celle de 2010.

Paul FERNANDES
Paléotime

Prospections Interdépartementales
2 0 1 2

AGE DU BRONZE

AGE DU FER

**L'habitat fortifié à l'âge du Bronze et
 au 1er âge du Fer sur le versant
 oriental du Massif Central
 (Ardèche - Loire - Rhône)**

L'année 2012 correspondait à la première phase de ce programme de recherche. Une autorisation de prospection thématique avait été délivrée pour cette première échéance afin de définir puis caractériser le corpus d'étude et de mettre en place une équipe de recherche pluridisciplinaire. Le cadre chronologique de cette étude correspond à l'ensemble de l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer, du Bronze ancien 1 à La Tène A ancienne comprise. Le cadre géographique correspond à la partie rhône-alpine du Massif central constitué également sur son flanc oriental des départements de l'Ardèche de la Loire et du Rhône. L'ensemble des sites fortifiés de manière visible (rempart) ou naturelle (topographie) et possédant une attribution chronologique avérée ou potentielle à l'âge du Bronze ou au 1er âge du Fer, a constitué le corpus de base, préambule de l'étude par 50 sites, constituée actuellement, après le travail de vérification mené en 2012. Le premier travail a donc consisté en la vérification des sites supposés ou avérés dans le Rhône, la Loire et le nord et le centre de l'Ardèche (jusqu'au plateau du Coiron compris au sud) afin de les intégrer ou non au corpus d'étude.

Le sud de l'Ardèche a été traité de manière plus ponctuelle avec des interventions et des vérifications ciblées sur certains secteurs comme le massif de la Dent de Rez ou les gorges de l'Ardèche. En effet l'important travail conduit par Eric Durand sur ces secteurs de 1993 à 2000 avait déjà permis de caractériser le corpus des habitats fortifiés protohistoriques de cette zone et d'éliminer les sites non valables. Ce sont donc au total quarante huit sites supposés ou avérés qui ont été visités au cours de l'année 2012.

A contrario, plusieurs sites inédits ont été intégrés. C'est le cas de l'éperon barré de « L'Aiguille de Morsanne » à

Saint-Remèze et des enceintes du « Pas Chabrol » à Lagorce et de « La Baragne » à Gras en Ardèche méridionale. Il faut également citer l'éperon barré du « Rocher du Cheylar » à Issarlès également en Ardèche, dans la Loire, les enceintes de « Danizet » et du « Clos » à Usson-en-Forez, sites fortifiés inédits découverts en 2010.

Au delà de la constitution du corpus d'étude, un important travail de relevés sur le terrain a été entrepris en 2012. L'intégralité des sites ligériens (huit sites relevés) et rhodaniens (deux sites relevés) possédant des structures défensives observables ont bénéficié d'un relevé topographique conduit à l'aide d'un GPS différentiel à l'exception de l'éperon barré de « Lourdon » à Villerest dans la Loire qui n'a pas été accessible à ces travaux. Quatre sites du nord de l'Ardèche ont été intégralement relevés selon la même méthode.

Comme pour la vérification des sites, nos efforts ont porté prioritairement sur les zones lacunaires en matière de relevés disponibles. Ce sont au total quatorze sites qui ont bénéficié de relevés topographiques concernant principalement les systèmes défensifs mais également parfois des structures à vocation domestique (« Le Chirat Blanc » à Saint-Symphorien-de-Mahun en Ardèche notamment). Dans certains cas, des sites, en contexte forestier dense ou résineux, n'ont pu bénéficier de relevés de profils car le GPS différentiel affichait une imprécision rédhibitoire pour la conduite de ce type de relevé (parfois plusieurs décimètres d'imprécision). C'est le cas de sites comme les enceintes de « Château Bélize » à Pélussin dans la Loire ou du « Châtelard » à Courzieu dans le Rhône. Des relevés en plan ont alors exclusivement été produits.



Fig.46 L'Habitat fortifié à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer sur le versant oriental du massif central : Vue aérienne du site de Soyons (Ardèche)
(Cliché Jean-Claude Courtial)

Dernier axe de travail de cette année, le dépouillement de la documentation ancienne a permis de reprendre l'étude de plusieurs sites à l'intérêt scientifique évident. Ainsi, le site du « Châtelard » à Courzieu (Rhône) où trois occupations correspondant au Bronze final I, Bronze final IIIa et Hallstatt final ont ainsi pu être mises en évidence dans l'emprise du site.

Le « Pic de la Violette » à Périgneux (Loire) a également fait l'objet d'une reprise complète. Les minutes de fouille ont ainsi été dépouillées et synthétisées. Le mobilier hallstattien issu de ces fouilles a été dessiné et étudié (voir notice dans ce volume). Une occupation attribuable au Hallstatt final a ainsi pu être caractérisée sur la partie sommitale du site.

Des études sont aujourd'hui en cours sur d'autres sites dans le cadre de travaux universitaires associés au programme de recherche et ne figurent donc pas dans le présent rapport.

D'autres ensembles plus modestes issus de fouilles anciennes et de ramassages de surface, dans le sud de l'Ardèche, sont également en cours d'étude en collabora-

tion avec le musée d'Ornac. Ces travaux seront finalisés au cours de l'année 2013 et les résultats disponibles dans le rapport 2013 du programme.

Au final, les trois axes de recherche proposés pour 2012 ont bien été menés de manière concomitante. Ce travail a ainsi permis de rafraîchir la documentation de base tout en permettant l'élaboration d'un corpus d'étude qui semble mieux caractérisé et plus apte à servir de base d'étude à un programme plus ambitieux.

La première année de ce programme de recherche a donc permis de mieux caractériser un corpus d'étude qui s'avère très hétérogène.

Cette hétérogénéité se manifeste en premier lieu d'un point de vue géographique. Ainsi, certains secteurs présentent des concentrations de sites tout à fait remarquables (Bas-Vivarais). Cette situation tranche nettement avec d'autres zones qui s'avèrent peu ou pas représentées dans le corpus d'étude (le département du Rhône par exemple). Cette dichotomie semble tout d'abord liée à l'activité archéologique qui a été menée dans ces zones depuis le XIXe siècle. En effet, si l'Ardèche karstique est

parcourue par les archéologues depuis des décennies pour étudier les contextes de cavité ou les monuments mégalithiques, les choses sont bien différentes pour les Monts du Beaujolais et du Lyonnais qui sont de quasi déserts archéologiques pour la Protohistoire ancienne. Cet état de fait perdure encore aujourd'hui et un important travail de détection des sites doit être entrepris dans certains secteurs comme le Haut-Vivarais et le Mézenc en Ardèche, le Massif du Forez dans la Loire et les Monts du Lyonnais et du Beaujolais dans la Loire et le Rhône. C'est au prix de cet investissement scientifique que nous pourrions par la suite disposer d'un corpus de sites plus harmonieusement réparti et de façon induite, plus pertinent en terme de représentativité.

Cette hétérogénéité se manifeste également d'un point de vue qualitatif. Car certains secteurs ont bénéficié de travaux récents et de synthèses souvent publiées. Les travaux d'Eric Durand sur le centre et le sud de l'Ardèche ont ainsi permis de disposer d'une documentation abondante synthétisée. Cet état de fait est suffisamment rare en France pour les habitats fortifiés à l'âge du Bronze et au 1er âge du Fer, qu'il mérité d'être souligné et salué. Mais cette situation tranche de manière d'autant plus significative avec celle d'autres secteurs où les sites documentés sont excessivement rares. Ainsi seul un site dans le Rhône (Courzieu « Le Châtelard ») et un dans la Loire (Périgneux « Suc de la Violette ») ont pu fournir des éléments propres à préciser l'attribution chronologique d'une ou plusieurs occupations. Il en est de même pour le nord et l'ouest de l'Ardèche où seule l'enceinte de Saint-Andéol-de-Fourchades « La Farre » a pu être attribuée chronologiquement. Pour ces trois sites, il est bien évident que les occupations datées n'ont pas été caractérisées d'un point de vue stratigraphique, fonctionnel ou statutaire.

Pour résonner à l'échelle de notre zone d'étude et comprendre les interactions entre les domaines nord alpin et méditerranéen au cours de la Protohistoire ancienne, il conviendra à l'évidence de palier à cette dichotomie quantitative et qualitative des données entre le Bas-Vivarais et le reste de la zone d'étude. Il semble donc nécessaire de porter l'effort principal de nos recherches sur les secteurs actuellement les moins bien représentés dans le corpus d'étude.

Il conviendra également de travailler sur l'attribution chronologique des sites du corpus. Car si, sans surprise, certaines étapes chronologiques sont bien représentées, à l'instar de ce qui est observable ailleurs en France (Bronze final III ou Hallstatt final), d'autres phases sont assez inédites et méritent d'être mieux documentées. Ainsi la chronologie des sites ayant présenté des indices d'occupation pour le Bronze ancien 1 ou 2 devra être précisée et mieux caractérisée. Ces sites prennent en effet place dans un corpus suffisamment modeste à l'échelle nationale pour qu'il soit étoffé de nouveaux sites bien documentés. Pour le Hallstatt final les sites méridionaux de notre corpus d'étude sont relativement nombreux et certains sont même documentés par des fouilles récentes. Leur imbrication dans le contexte culturel méditerranéen est évident comme le démontre leur architecture défensive (présence de tours ou de bastions) et la forte proportion de productions céramiques méditerranéennes (pâte claire massaliète ou céramique grise monochrome). Pour les sites contemporains situés plus au nord ou plus en altitude, les observations sont quelque peu divergentes. En effet si certains de ces sites présentent des éléments architecturaux qui semblent fortement influencés par les pratiques languedociennes comme l'atteste la présence de bâtiments quadrangulaires à soubassement en pierre et de rempart en pierre sèche à parement interne et externe pour le Hallstatt final comme à Saint-Andéol de Fourchades « La Farre ». Les assemblages céramiques démontrent par contre une absence d'éléments produits en Languedoc ou Provence comme à Périgneux « Suc de la Violette » ou Saint-Andéol de Fourchades « La Farre ». Cette dichotomie devra être caractérisée et la fonction de ces sites, en marge de l'axe commercial rhodanien, doit être nécessairement précisée.

Ce travail prendra en 2013 la forme d'une période d'évaluation des sites (sur 3 années) qui devrait permettre d'étoffer le maigre corpus de sites (seize actuellement) attribués chronologiquement. Cette phase d'évaluation devrait également permettre de caractériser le contexte stratigraphique de ces sites et donc le potentiel de documentation qu'ils recèlent en matière de fouille. Ces informations seront par la suite prises en compte lorsqu'il sera temps, à moyen terme, de travailler sur la structuration et le statut de ces sites en les fouillant de manière plus extensive.

Fabien DELRIEU
MCC - SRA
UMR 5138

RHÔNE-ALPES

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

Aver : Anciens vestiges en ruine : *Colloque de cloture du projet*, Aoste, 29 nov. - 1^{er} dec 2012, Alcotra, 2012, 430 p. : ill.; 30 cm

Barraquand, Chaffenet, Gaia 2012 : BARRAQUAND (M.), CHAFFENET (G.), GAIA (R.) - *L'abri du Frochet*, 2012, p. 21-25, *Revue Drômoise* n° 543.

Batigne-Vallet 2012 : BATIGNE VALLET (C. *et alii*) - Les céramiques communes de la région Rhône-Alpes et du sud de la Bourgogne du I^{er} au Ve ap. J.-C. : répartition des groupes morphologiques et diffusion, in BATIGNE VALLET (C.) (dir.), *Les céramiques communes dans leur contexte régional : Faciès de consommation et mode d'approvisionnement*, Actes de la table ronde, Lyon, 2-3 février 2009, 2012, p. 21-36

Béreiziat 2012 : BEREIZIAT (G.) - *Dynamique de peuplement à la fin du Paléolithique supérieur dans le Jura méridional*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 5-21

Bertrand, Leroy 2012 : BERTRAND (E.), LEROY (E.) - *Lyon : Nouvelles données sur la presqu'île antique*, 2012, p. 18-25, *Archéologia*, 495.

Billaud 2012 : BILLAUD (Y.) - Le lac du Bourget à la fin de l'âge du Bronze. Premiers éléments pour une reconstitution de l'occupation des zones littorales, in HONEGGER (M.), MORDANT (C.) (dir.), *L'homme au bord de l'eau : Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, Actes du 135^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS, Neuchâtel, 6-11 avril 2010, 2012, p. 345-361.

Bocquet 2012 : BOCQUET (A.) - *Les oubliés du lac de Paladru : ils dormaient depuis 5000 ans à Charavines en Dauphiné*, Montmélian, La Fontaine de Siloe, 2012, 187 p. : ill., 25 cm, 1 DVD.

Bois 2012 : BOIS (M.) - *Le jeu de paume du château de Suze-la-Rousse*, 2012, *Revue drômoise*, 545, sept, p. 91-98.

Bonnamour, Marconnet, Leleu 2012 : BONNAMOUR (G.), MARCONNET (C.), LELEU (F.) - *Mine d'argent carolingienne à Saint-Martin-Les-Melle*, *L'archéologue*, n° 119, avril-mai 2012, 48-51.

Bouvard, Schmitt, Carrara 2012 : BOUVARD (E.), SCHMITT (A.), CARRARA (S.) - Le coffre de bois antique : aspects taphonomiques et techniques. Exemples issus d'un ensemble funéraire du I^{er} s. apr. J.-C. aux 30-32 rue de Bourgogne, à Lyon (Rhône), CARRE (F.), HENRION (F.) (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?*, Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009, 2012, p. 255-268

Brissaud 2012 : BRISSAUD (L.) - Evolution et organisation des réseaux d'adduction d'eau en rive droite de Vienna, capitale des Allobroges (1^{er} siècle avant J.-C. - III^e siècle après J.-C.) In. *L'eau dans les Alpes romaines : usages et risques (1^{er} siècle avant J.-C. - Ve siècle après J.-C.)* Actes du colloque du CRHIPA, Grenoble 14-16 octobre 2010. Grenoble : cahiers du CRHIPA, 2012, p. 125-166.

Brochier 2012 : BROCHIER (J.-L.), BEECHING (A.) - *Les grottes de la Préhistoire, de l'habitat de l'homme à celui des troupeaux : le cas des grottes bergères du Diois*, 2012, p. 14-20, *Revue Drômoise*, n° 543.

Ceci 2012 : CECI (L.), *Un lot de carreaux de pavement découvert au château de Faucigny, Anciens vestiges en ruine*, Colloque de cloture du projet, Aoste, 29 nov. - 1^{er} dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 373-382.

Chalancon 2012 : CHALANCON (J.), *Aquae Segetae et les sources de Moingt*, 2012, p. 42-52, *La Diana*, tome 71, 1.

Charavines en Dauphiné : Montmélian, La Fontaine de Siloe, 2012, 187 p. : ill.; 25 cm, 1 DVD.

Chauvin-Desfleurs 2012 : CHAUVIN-DESFLEURS Evelyne - *Du relevé de terrain à la restitution 3D : acquisition et interprétation des données archéologiques*. Le

cas de Château-Vieux des Allinges, Anciens vestiges en ruine, Colloque de cloture du projet, Aoste, 29 nov. - 1^{er} dec 2012, Alcotra, 2012, p. 405-412.

Cloppet 2012 : CLOPPET (Ch.) - *Recherches documentaires sur le castellum de Chatelard (Courzieu)*, 2012, p. 5-32, *L'Araire*, 170, sept

Colardelle 2012 : COLARDELLE (R.) - *Grenoble : mausolées et églises, Hortius Artium Medievalium* : Journal of International Center for Late Antiquity and Middle Ages, vol. 18, 2012, p. 273-280.

Colardelle 2012 : COLARDELLE (R.) - Saint-Laurent de Grenoble : un site archéologique devenu musée, in DELESTRE (X.), WIBLE (F.) (dir.), *La valorisation des sites archéologiques*, actes du colloque international de Martigny, 9-11 sept. 2011, Lausanne, *Cahiers d'archéologie romande*, 2012, p. 109-116.

D'Agostino, Chauvin-Desfleurs, Perron 2012 : D'AGOSTINO (L.), CHAUVIN-DESFLEURS (E.), PERRON (D.) - *Le bourg castral de Château-Vieux d'Allinges : principes de conservation, de restauration et de valorisation*, Anciens vestiges en ruine, Colloque de cloture du projet, Aoste, 29 nov. - 1^{er} dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 393-403.

D'Agostino, Chevalier, Guffond 2012 : D'AGOSTINO (L.), CHEVALIER (M.), GUFFOND (C.) - *Les châteaux du Moyen âge en Haute-Savoie, entre recherche et mise en valeur : état de la question et perspectives*, Anciens vestiges en ruine, Colloque de cloture du projet, Aoste, 29 nov. - 1^{er} dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 67-97.

D'Agostino, Guffond 2012 : D'AGOSTINO (L.), GUFFOND (C.) - *Le rôle de la recherche dans la définition d'un projet d'aménagement de site : le cas des châteaux d'Allinges (Haute-Savoie)*, Anciens vestiges en ruine, Colloque de cloture du projet, Aoste, 29 nov. - 1^{er} dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 153-183

D'Agostino 2012 : D'AGOSTINO (L.) - *Saint-Jean-des-Près : les hospitaliers de Saint-Jean et les comtes de Forez à Montbrison*, VIII^e colloque biennal de Pommiers-en-Forez, 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012, p. 25-41.

Deaujard, Fernandes, Guadelli, Moncel, Santagata, Raynal 2012 : DEAUJARD (C.), FERNANDES (P.), GUADELLI (J.-L.), MONCEL (M.-H.), SANTAGATA (C.), et RAYNAL (J.-P.) - *Neanderthal subsistence strategies in Southeastern France between the plains of the Rhone Valley and the midmountains of the Massif Central (MIS 7 to MIS 3)*, Special issue « Hominins subsistence, old world », S. Gaudzinski (éd.), *Quaternary international*, 252, 32-47.

Delannoy, Jaillet, Sadier 2012 : DELANNOY (J.-J.), JAILLET (S.), SADIÉ (B.) (coord.) - *Karts, paysages et préhistoire*, Journée 2012 de l'association française de karstologie dans le Sud-Ardèche, Université de Savoie, Edytem, 13, 2012, 195 p. : ill., 29 cm.

Delomier 2012 : DELOMIER (C.) - *Signes de pouvoirs laïcs et religieux au Moyen âge : quelques exemples en Rhône-Alpes et Auvergne (Lyon, Le Puy-en-Velay, Valence, Pont-d'Ain)*, VIII^e colloque biennal de Pommiers-en-Forez, 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012, p. 43-74.

Demarthe 2012 : DEMARTHE (S.) - *Le chevet de l'abbatiale de Saint-Antoine-en-Viennois et sa place dans l'architecture du XIII^e siècle*, *Hortius Artium Medievalium* : Journal of International Center for Late Antiquity and Middle Ages, vol. 18, 2012, p. 477-487.

Desaye, Planchon 2012 : DESAYE (H.), PLANCHON (J.) - *Inscription de la vouûte de la cathédrale de Die*, 2012, p. 88-90, *Revue Drômoise*, 545, sept.

Desbat 2012 : DESBAT (A.) *Le tonneau à l'époque romaine*, Acte du colloque CERVIN, Vendre le vin de l'Antiquité à nos jours, Féret, Bordeaux, 2012, p. 15-32.

Desbat, Cardoso 2012 : DESBAT (A.), CARDOSO (G.) - Recherches expérimentales sur les fours antiques : les expérimentations de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), in SFECAG, *Actes du congrès de Poitiers*, 17-20 mai 2012, p. 623-634.

- Desbat 2012** : DESBAT (A.) - Lyon, Lugdunum. Les contextes précoces des fouilles du "Sanctuaire de Cybèle" in BARRAL (P.), FICHTL (S.) (dir.) - *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe-le siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne*, Actes de la table ronde tenue à Bibracte, 15-17 octobre 2007, 2012, p. 65-94.
- Desbat, Savay-Guerraz 2012** : DESBAT (A.), SAVAY-GUERRAZ (H.) (dir.) - *Lyon antique*, Paris, Editions du patrimoine, 2012, *Guides Archéologiques de la France*, 135 p. : ill, 21 cm.
- Dumoulin 2012** : DUMOULIN (F.), Protection et valorisation, du site au territoire : l'exemple ardéchois, in DELESTRE (X.), WIBLE (F.) (dir.) - *La valorisation des sites archéologiques*, actes du colloque international de Martigny, 9-11sept. 2011, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2012, p. 99-108.
- Eschbach 2012** : ESCHBACH (F.) - *Nouvelles observations sur les techniques de construction de l'aqueduc romain du Gier : les arches du Plat de l'Air, Chaponost (Rhône)*, RAE, t.61, 2012, p. 133-158.
- Fellague et al 2012** : FELLAGUE (Dj.) avec la coll. de THIRION (Ph.), SOBRA (G.), MASINO (F.) - Le « forum de Trajan » et les vestiges romains sur l'éperon de Fourvière à Lyon (Rhône) In : *Le Forum en Gaule et dans les régions voisines*, 2012, p. 25 à 53.
- Ferrand 2012** : FERRAND (A.-C.) - *Saint-Romain-le-Puy : Naissance et évolution d'une seigneurie ecclésiastique (XIe-XIVe siècles)*, Ville colloque biennal de Pommiers-en-Forez, 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012, p. 89-102.
- Gaillard de Semainville 2012** : GAILLARD DE SEMAINVILLE (H.) - *Briord et le département de l'Ain : une région privilégiée pour l'archéologie bourgogne*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 139-155.
- Gatto 2012** : GATTO (E.) - *Les sépultures de la grotte de Souhait (Montagnieu, Ain) découvertes par MM. Parriat et Perraud à la lumière des méthodes d'études actuelles et d'une mise en contexte*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 59-68.
- GISCLON, FRASCONNE 2012** : GISCLON (J.-L.), FRASCONNE (D.) - *Diagnostic archéologique à la station de Briord, Ain*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 107-129.
- Horry 2012** : HORRY (A.) - La part d'héritage : le cas des céramiques pérennes d'époque moderne et contemporaine in *Nouveaux champs de la recherche archéologique*, Archéopages, h.-s., 2012p. 189-193.
- Horry 2012** : HORRY (A.) - *Poteries de Lyon 1500-1850 : Morceaux choisis du quotidien à Saint-Georges*, Lyon, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2012, 159 p. : ill., 27 cm.
- Hublín 2012** : HUBLIN (M.) - *Du premier Mésolithique à l'Antiquité en Pays de Gex (Ain) à la lueur de la prospection 1988-2004*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 47-57.
- Kurjaz 2012** : KURJAZ Marie-Caroline - *Peuplements et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif Central à la fin du second âge du Fer (160-25 av. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, sous la dir. de J.-P. Guillemet, 2012, 3 vol. : 262 p., 109 pl., 831 fig., 1 CDROM.
- Le Barrier 2012** : LE BARRIER (C.) - *Roanne : le château et donjon, place de Latre de Tassigny*, Ville colloque biennal de Pommiers-en-Forez, 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012, p. 19-23.
- Le Nezet-Célestin 2012** : LE NEZET-CELESTIN (M.) - *Roanne au Moyen âge, du baptistère au donjon*, Ville colloque biennal de Pommiers-en-Forez, 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012 p. 7-18, 6 ill.
- Leblanc 2012** : LEBLANC (O.) - Un ensemble de peinture du Ier s. ap. J.-C. : le site du Garon et la Maison aux Peintures à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), in FUCHS (M.), MONIER (F.) (dir.) - *Les enduits peints en Gaule romaine*, actes du 23e séminaire de l'association française pour la peinture murale antique, Paris, ENS, 13-14 nov. 2009, RAE, 31e suppl., 2012, p. 53-67.
- Lenoble 2012** : LENOBLE (M.) - La valorisation des sites et vestiges archéologiques en Rhône-Alpes. Bilan de 30 ans d'expérience, in DELESTRE (X.), WIBLE (F.) (dir.) - *La valorisation des sites archéologiques*, actes du colloque international de Martigny, 9-11sept. 2011, Lausanne, *Cahiers d'archéologie romande*, 2012, p. 83-98.
- Martineau 2012** : MARTINEAU (J.) - *La place de l'archéologie au sein du chantier de restauration Monuments Historiques : le point de vue de la CIRA Centre-Est*, Anciens vestiges en ruine, Colloque de clôture du projet, Aoste, 29 nov. - 1er dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 225-231.
- Mege 2012** : MEGE (C.) - *Lyon : un dépotoir d'amphores gauloises à Lugdunum (rue Bourgelat, Lyon 2e)*, 2012, p. 88-89, *L'archéo-thema*, 21.
- Mege 2012** : MEGE (C.) - Un ensemble de céramique de la fin du Ier s. ap. J.-C. Place Bellecour à Lyon, in SFECAG, *actes du congrès de Poitiers*, 17-20 mai 2012, p. 755-762.
- Moncel , Daujeard 2012** : MONCEL (M.-H.), DAUJEARD (C.) - *The variability of the Middle Palaeolithic in the right bank of the Middle Rhône Valley (South-East of France) : technical traditions or functional choices ? Special issue « Neandertal Home »*, E. Carbonnel (ed.), *Quaternary international*, 247, 103-124.
- Moncel , Puaud , Daujeard Lartigot, Millet, Theodopoulou, Crégut-Bonnaure, Gely , Vercoûtère, Desclaux, Roger 2012** : MONCEL (M.-H.), PUAUD (S.), DAUJEARD (C.), LARTIGOT (A.-S.), MILLET (J.-J.), THEODOPOULOU (A.), CREGUT-BONNOURE (E.), GELY (B.), VERCOUTERE (C.), DESCLAUX (E.), ROGER (T.) - *La Grotte du Figuier (Saint-Martin-d'Ardèche)*. Bilan des nouveaux travaux sur un site de type Quina en moyenne vallée du Rhône (Sud-Est, France). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 109 (1), 35 - 67.
- Moncel 2012** : MONCEL (M.-H.) (et alii) - *La grotte du Figuier (Saint-Martin-d'Ardèche) : bilan des travaux récents sur un site du Paléolithique moyen et supérieur de la moyenne vallée du Rhône (Sud-Est de la France)*, 2012, p. 35-67, B.S.P.F., tome 109, 1.
- Moulin, Thirault, Vital 2012** : MOULIN (B.), THIRAUT (E.), VITAL (J.) - Quatre années de prospection sur les extractions de cuivre de l'âge du Bronze ancien dans le massif des Rousses en Oisans (Isère et Savoie), in PERRIN (T.), SENEPART (I.), CAULIEZ (J.), THIRAUT (E.), BONNARDINS (dir.) - *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente*, Actes des 9e rencontres méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne (17), 8-9 octobre 2010, Toulouse, *Archives d'écologie préhistorique*, 2012, p. 341-369.
- Moyne, Collardelle 2012** : MOYNE (J.-P.), COLARDELLE (M.) - Châteaux et bourgs castraux dans les marches delphino-savoyardes, au service des ambitions territoriales de deux principautés rivales, in FLAMBARD HERICHER (A.-M.), LE MAHO (J.) (dir.) - *Château, ville et pouvoir au Moyen âge*, Caen, Publications du CRAHM, 2012, *Tables rondes du Crahm*, 7, p. 167-187.
- Nere, Isnard 2012** : NERE (E.), ISNARD (F.) - L'occupation humaine au Bronze final sur les bords du Léman : deux exemples d'habitats à Chens-sur-Léman, "ruie de Charnage" et "Vérite", in HONEGGER (M.), MORDANT (C.) (dir.) - *L'homme au bord de l'eau : Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, Actes du 135e congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS, Neuchâtel, 6-11 avril 2010, 2012, p. 327-344.
- Netter 2012** : NETTER (A.) - *Les châteaux médiévaux en ruine dans les deux Savoie : les raisons et utilisations de leur restauration*, Anciens vestiges en ruine, Colloque de clôture du projet, Aoste, 29 nov. - 1er dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 413-422.
- Nicod et alii 2012** : NICOD (P.-Y. et alii) - Continuités et ruptures culturelles entre chasseurs mésolithiques et chasseurs néolithiques du Vercors, analyse préliminaire des niveaux du Mésolithique récent et du Néolithique ancien sans céramique de l'abri-sous-roche de la Grande Rivoire (Sassenage, Isère), in PERRIN (T.), SENEPART (I.), CAULIEZ (J.), THIRAUT (E.), BONNARDINS (dir.), *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente*, Actes des 9 rencontres méridionales de Préhistoire Récente, Saint-Georges-de-Didonne (17), 8-9 octobre 2010, Toulouse, *Archives d'écologie préhistorique*, 2012, p. 13-32.
- Pechoux 2012** : PECHOUX (L.) - *Lyon, les sous-sols de l'Antiquaille*, *Archeologia*, 501, 2012, p. 31-35.
- Perraud 2012** : PERRAUD (R.) - *La grotte de Souhait à Montagnieu (Ain). Les armatures microlithiques du Mésolithique dans les sites proches*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 23-45.
- Petrequin et alii 2012** : PETREQUIN (P. et alii) (dir.) - *Jade : Grandes haches alpines du Néolithique européen. Ve et IVe millénaires av. J.-C.*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012, 1517 p., fig., 30 cm.
- Poisson, Desgrandchamps 2012** : POISSON (J.-M.), DESGRANDCHAMPS (G.) - *Le château médiéval de Montmayeur à Villard-Sallet (Savoie)*. Archéologie, restauration, interprétation, Anciens vestiges en ruine, Colloque de clôture du projet, Aoste, 29 nov. - 1er dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 361-368.
- Poisson 2012** : POISSON (J.-M.) - La basse-cour : le château hors du château in *Châteaux forts en France : entre fantasmes et réalités*, 2012, p. 60-63, *Dossiers d'Archéologie*, n° 349.
- Pranyies 2012** : PRANYIES (A.) - *Les batteries de foyers à pierres chauffantes de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer. Des vestiges de repas collectifs sur le site de Grièges (Ain) ?*, *Gallia*, t. 69-2, 2012, p. 1-54.
- Prisset, Brissaud 2012** : PRISSET (J.-L.), BRISSAUD (L.), *Le mausolée des thermes des Lutteurs à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, *Hortus Artium Medievalium : Journal of International Center for Late Antiquity and Middle Ages*, vol. 18, 2012, p. 263-271.
- Raynal, Moncel, Daujeard, Fernandes, Fiore, Tagliacozzo, Lecorre-Le Beux, Chacon Navarro, Theodoropoulou 2012** : RAYNAL (J.-P.), MONCEL (M.-H.),

DAUJEAUD (C.), FERNANDES (P.), FIORE (I.), TAGLIACOZZO (A.), LECORRE-LE BEUX (M.), CHACON NAVARRO (G.), THEODOROPOULOU (A.) – Neanderthal land-use related toll-kits at the MIS 5/4 boundary in the South-East portion of the French Massif Central in RUEBENS (K.), ROMANOWSKA (I.), BYNOE (R.) (Eds.), *Unravelling the Palaeolithic CAH010 SYMPOSIUM*, Southampton, 28-29 janvier 2011, *BAR International Series 2400*, p. 53-72.

Rey, Treffort, De Larminat 2012 : REY (P.J.), TREFFORT (J.-M.), LARMINAT (S.) (de) - *Le site néolithique et protohistorique du Châtelard de Bourg-Saint-Maurice (Savoie). Habitat perché et zone sépulcrale au pied du col du Petit-Saint-Bernard dans leur contexte européen*, 2012, 731-765, B.S.P.F., 109, 4.

Reynaud et alii 2012 : REYNAUD (J.-F.) et alii - *Saint-Irénée (Lyon) : une église funéraire des Ve-VIIIe siècles*, *RAE*, t.61, 2012, p. 223-258.

Reynaud 2012 : REYNAUD (J.-F.) - *Du mausolée à la basilique funéraire à Lyon : Saint-Just, Saint-Irénée, Hortius Artium Medievalium* : Journal of International Center for Late Antiquity and Middle Ages, vol. 18, 2012, p. 341-352.

Robin 2012 : ROBIN (L.) - L'artisanat du verre à Lyon-Lugdunum durant le Haut Empire, in IGNATIADOU (D.), ANTONARAS (A.) (éd.) - *Annales du 18^e congrès de l'Association internationale pour l'histoire du Verre*, Thessaloniki, 2009, p. 183-189.

Sadier et alii 2012 : SADIER (B.) (et alii) - *Further constraints on the Chauvet cave artwork elaboration*, 2012, Proceedings of National Academy of Sciences, vol. 109, n° 21.

Serralongue 2012 : SERRALONGUE (J.) - Décor peint et statuaire dans l'édifice majeur du sanctuaire de Viuz-Faverges (Faverges) en Haute-Savoie, in BOIS-LEVE (J.), JARDEL (K.), TENDRON (G.) (dir.) - *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité Ier - IVe siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, actes du colloque de Caen, 7-8 avril 2011, 2012 p. 207-218.

Signes de pouvoir laïc et religieux au Moyen âge - VIIIe colloque biennal de Pommiers-en-Forez, 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012, 120 p. : ill., 21 cm.

Teyssonneyre, Defoulounoux 2012 : TEYSSONNEYRE (Y.), DEFOULOUNOUX (A.) - *Un exemple d'exploitation antique dans le Vercors : les carrières de la Queyrie*, *La Pierre et l'Écrit*, 23, 2012, p. 49-76.

Treffort 2012 : TREFFORT (J.-M.) - *Le Molard Jugeant à Culoz (Ain) : un site majeur pour la Protohistoire du Bugey*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 87-102.

Varenes 2012 : VARENNES (B.) - *Saint-Julien d'Auris-en-Oisans. La destinée d'une église de paroisse montagnarde (XIIe - XIXe siècles)*, *La Pierre et l'Écrit*, 23, 2012, p. 77-99.

Varenes 2012 : VARENNES (G.) - L'occupation de l'agglomération de Tourdan (Isère) à la fin de l'âge du Fer in SCHONFERDER (M.), SIEVERS (S.) - *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin*, 34e coll. intern. de l'AFEAF, Aschaffenburg, 13-16 mai 2010, Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 2012, p. 131-145.

Veissière 2012 : VEISSIERE (O.) - *La base géométrique tridimensionnelle du site de Château-Vieux d'Allinges* : données et représentations numériques, Anciens vestiges en ruine, Colloque de cloture du projet, Aoste, 29 nov. - 1er dec. 2012, Alcotra, 2012, p. 99-104.

Ville colloque biennal de Pommiers-en-Forez - 17 juin 2011, Saint-Germain-Laval, Qualigraf, 2012, p. 25-41.

Vilain et alii 2012 : VILAIN (R. et alii), *Un abri sous roche protohistorique à parois gravées : l'abri du Molard à Lavours (Ain)*, Actes de la première rencontre d'archéologie régionale (Briord, 29 mai 2010), *Cahiers d'archéologie du musée de Briord*, 1, 2012, p. 69-85.

Vital, Benamour 2012 : VITAL (J.), BENAMOUR (P.) (dir.) : *Economie, sociétés et espace en Alpe : La grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Savoie) du Néolithique moyen 2 à l'âge du Fer*, Lyon, ALPARA, Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux, 2012, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 36, 388 p. : 243 fig., 29 cm.

Vital, Convertini, Lemercier 2012 : VITAL (J.), CONVERTINI (F.), LEMERCIER (O.) (dir.) - *Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France*. Résultats du Projet Collectif de Recherche 1999-2009, Oxford, *Hadrian Books*, 2012, 412 p. : 191 fig., 161 pl., 1 CD ROM.

Vital 2012 : VITAL (J.) - Du Rhône aux Alpes : identification culturelle, économies et occupation du territoire à partir de deux études de cas, le site de Fortuneau à Montélimar (Drôme) et la grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Savoie) au Bronze Final in HONEGGER (M.), MORDANT (C.) (dir.) - *L'homme au bord de l'eau : Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire*, Actes du 135e congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS, Neuchâtel, 6-11 avril 2010, 2012, p. 43-64.

RHÔNE-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 1 2

Chronologie

- BRO : Age du Bronze
- CONT : Contemporain
- FER : Age du Fer
- A : Antiquité
- HMA : Haut Moyen Age
- IND : Indéterminé
- MA : Moyen Age
- MES : Mésolithique
- MOD : Moderne
- NEO : Néolithique
- PAL : Paléolithique
- PROTO : Protohistoire
- MULTI : Multipériode

Nature de l'opération

- SD : Sondage
- OPD : Opération de diagnostic
- FPA : Fouille programmée annuelle
- FPP : Fouille programmée pluriannuelle
- OPP : Opération de préparation d'une publication
- OPI : Opération de prospection inventaire diachronique
- PA : Prospection aérienne
- PCR : Programme collectif de recherche
- PTA : Prospection thématique annuelle
- PTP : Prospection thématique pluriannuelle
- MET : Prospection détecteur de métaux
- RE : Relevé d'art rupestre
- SP : Fouille préventive
- SU : Fouille préventive d'urgence
- ETUDOC : Etude documentaire
- MH : Surveillance archéologique dans le cadre des travaux conduits par le service de la Conservation des Monuments Historiques

Organisme de rattachement des responsables de fouille

- INRAP : Institut National de recherches archéologiques préventives
- ASS : Association
- AUT : Autre
- BEN : Bénévole
- CNR : Centre National de la recherche scientifique
- COL : Collectivité territoriale
- EDU : Education nationale
- ETU : Etudiant
- ERA : Equipe de recherche associée au CNRS
- MCC : Ministère de la Culture et de la Communication
- MUS : Musée
- PRIV : Opérateur privé
- SRA : Service Régional de l'Archéologie
- SUP : Enseignement supérieur

RHÔNE-ALPES

Liste des programmes de recherches nationaux

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans)
- 3 : Les peuplements néandertaliens I s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen I. s.)
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 : Magdalénien, Épipgravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et du Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

Protohistoire

- 14 : Approches spatiales, interactions, homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultures associées
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de cultes et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime

29 : Archéologie navale

Index topographique

Aime 199
Aix-les-Bains 201
Alba-la-Romaine 41, 42
Albens 201, 202
Albon 73
Allinges 217 à 222
Ambérieu-en-Bugey 21
Ambérieux 158
Ambierle 121
Ambronay 21, 22
Andrézieux-Bouthéon 121
Annecy 222
Annecy-le-Vieux 223
Anse 157 à 160
Aoste 101
Aubenas 43
Balazuc 44
Ballons 91
Bassens 202
Belleville 161
Berrias-et-Casteljau 45
Bonneville 223
Bonson 123
Brezins 114
Briord 22
Caluire-et-Cuire 161
Ceyzeriat 22
Chalamont 23
Chambéry 203
Chambéon 124
Champagne-en-Valromey 34
Chaponost 162
Charentay 161
Charlieu 123
Charvieu-Chavagneux 102
Chassieu 162
Château-Gaillard 24
Châtenay 114
Châtillon-d'Azergues 189
Chens-sur-Léman 223
Chessy-les-Mines 189
Civens 127
Cleppé 127,130
Cognin 203
Conjux 203, 205, 210
Crémieu 241
Creys-Mépieu 102
Décines-Charpieu 162, 164

Thèmes diachroniques

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique)

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)

32 : L'Outre-mer

Die 75
Divonne-les-Bains 24, 26
Douvaine 224, 225
Engins 114
Entremont-le-Vieux 205
Fareins 26
Feurs 131, 132
Fontaines-sur-Saône 161
Francheville
Genas 165
Genay 237
Gillonnay 114
Grenoble 102
Grospierres 46, 47
Guilherand-Granges 47, 48
Huez 103
La Cote-Saint-André 103, 114
La Fouillouse 121
La Mulatière 190
La Roche-Saint-Secret-Béconne 94
La Tour-du-Pin 104
La Voulte-sur-Rhône 49
Lachau 92
Lans-en-Vercors 114
Larnas 49
Lavours
Le Pouzin 65
Les Chères 155
Les Granges-Gontardes 75
Lullin 225
Lyon 161, 168 à 185, 192
Mably 146
Magneux Hauterive 124
Malataverne 76
Marclopt 133
Marcoux 146
Massieux 237
Massongy 225
Mazan-l'Abbaye 50
Menthon-Saint-Bernard 226
Messery 226
Meyzieu 162
Mirmande 92
Moirans 104
Montbrison 135
Montélimar 78 à 83
Montpezat-sous-Bauzon 66
Moras-en-Valloire 93

Mornant 193
Musièges 226
Novalaise 206
Optevoz 104
Orgnac-l'Aven 50
Oz 115
Panossas 105
Passy 233
Périgneux 136
Peronnas 28
Perreux 146
Pierrelatte 83
Pommiers-en-Forez 137
Pusignan 185
Quincieux 155, 237
Ramasse 29
Riorges 146
Roanne 137, 139, 145
Rochetaillée-sur-Saône 161
Ruoms 52
Saillans 84, 85
Saint-Chamond 141
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs 114
Saint-Fons 193
Saint-Genis-Pouilly 29, 30
Saint-Héand 141
Saint-Hilaire-de-la-Côte 115
Saint-Jean-d'Ardières 186
Saint-Jean-de-Maurienne 207
Saint-Jorioz 229
Saint-Just-Saint-Rambert 142
Saint-Laurent-d'Agny 193
Saint-Laurent-du-Pape 54
Saint-Marcellin-en-Forez 123, 143
Saint-Martin-d'Ardèche 52, 53
Saint-Maurice-sur-Dargoire 193
Saint-Nizier-du-Moucherotte 114
Saint-Nizier-sous-Charlieu 144
Saint-Paul-Trois-Châteaux 86, 87, 95
Saint-Pierre-de-Chandieu 186
Saint-Pierre-la-Palud 186
Saint-Remèze 54

Saint-Romain-en-Gal 187
Saint-Romain-le-Puy 144
Saint-Siméon-de-Bressieux 114
Saint-Vulbas 31, 32
Sainte-Colombe 187
Sainte-Jalle 85, 86
Sainte-Marguerite-Lafigère 56
Saou 87
Sardieu 114
Sassenage 106, 114
Savigny 188
Seez 208
Seyssins 108
Serrières 56
Soyons 67
Sury-le-Comtal 123
Tain-l'Hermitage 88
Taluyers 193
Tassin-la-Demi-Lune 188
Taulignan 95
Ternay 193
Thyez 231
Thodure 114
Thonon-les-Bains 230
Trélins 146
Tournon-sur-Rhône 58
Valence 88, 89
Vallon-Pont-d'Arc 60 à 63
Vaujany 115
Venterol 90
Vienne 109 à 111
Vieu 34
Villerest 146
Villette-d'Anthon 111
Villeversure 29
Viriville 112, 114
Viuz-en-Sallaz 231
Viviers 64
Viviers-du-Lac 209
Voiron 112
Vougy 146
Yvoire 231, 232

Index chronologique

Paléolithique : 44, 52, 53, 60, 62, 67, 76, 124, 155, 161, 162, 226

Mésolithique : 124, 205

Néolithique : 24, 29, 41, 47, 48, 61, 78, 81, 83, 89, 91, 106, 121, 124, 127, 131, 155, 158, 161, 162, 176, 180, 182, 185, 201, 233, 237

Protohistoire indéterminée : 24, 87, 101, 114, 123, 130, 181, 186

Age du Bronze : 29, 32, 47, 48, 50, 56, 61, 82, 83, 86, 89, 94, 108, 115, 121, 124, 127, 131, 155, 157, 158, 161, 165, 176, 177, 185, 202, 203, 205, 222, 223, 225, 237, 241

Age du Fer : 22, 26, 29, 31, 32, 46, 47, 56, 58, 89, 94, 105, 111, 121, 124, 131, 133, 155, 157, 158, 161, 162, 176, 177, 182, 184, 189, 202, 203, 208, 223, 231, 233, 237, 241

Antiquité : 22, 26, 28, 30, 31, 32, 34, 42, 47, 48, 56, 63, 64, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 101, 102, 104,

105, 108, 109, 110, 111, 112, 21, 124, 127, 130, 131, 138, 144, 155, 157, 158, 160, 161, 164, 165, 168, 169, 170, 172, 173, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 193, 199, 201, 202, 210, 222, 225, 229, 231, 237

Haut Moyen Age : 42, 89, 91, 94, 95, 111, 126, 184, 186, 189, 191, 225, 227

Moyen Age : 21, 23, 31, 34, 43, 45, 49, 56, 58, 63, 64, 65, 66, 68, 73, 84, 88, 89, 92, 93, 95, 102, 103, 104, 110, 111, 123, 127, 131, 135, 136, 137, 138, 142, 143, 147, 155, 158, 161, 162, 170, 172, 175, 179, 193, 199, 207, 217, 218, 223, 225, 237

Epoque Moderne : 23, 26, 29, 30, 31, 34, 43, 45, 49, 54, 56, 58, 63, 66, 68, 82, 83, 84, 85, 92, 95, 102, 104, 110, 112, 135, 136, 137, 138, 147, 155, 161, 162, 169, 170, 172, 174, 175, 176, 177, 179, 185, 186, 201, 203, 207, 208, 209, 223, 225, 230, 233.

Epoque Contemporaine : 141, 142, 174, 178, 181, 185

RHÔNE-ALPES

Personnel du Service régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

Nom	Titre	Attributions
LE BOT HELLY Anne	Conservatrice régionale de l'Archéologie	
LENOBLE Michel	Ingénieur de recherche	Adjoint à la Conservatrice régionale de l'Archéologie Histoire
DUMOULIN François	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique de l'Ardèche
FEUILLET Marie-Pierre	Conservatrice du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique de la Savoie
ROYET Robert	Conservateur du Patrimoine	Histoire, Gestion scientifique du Rhône et du nord de l'Isère
BREICHNER Hélène	Ingénieure d'études	Histoire, Gestion scientifique de l'Ain (à partir de juillet 2011)
DELRIEU Fabien	Ingénieur d'études	Protohistoire, Gestion scientifique de la Loire (à partir de juillet 2011)
DEVILLARD Laure	Ingénieure d'études	Programmation et secrétariat CIRA
FRANCOISE DIT MIRET Luc	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique de Lyon et son agglomération (Grand Lyon)
GELY Bernard	Ingénieur d'études	Préhistoire, Gestion scientifique de l'Ardèche et de la Drôme
HELLY Benoit	Ingénieur d'études	Histoire, Gestion scientifique de l'Isère et de Saint-Romain-en-Gal
LAROCHE Colette	Ingénieure d'études	Histoire, Gestion scientifique de la Haute-Savoie
OLLIVIER Laurence	Ingénieure d'études	Histoire, carte archéologique Ain, Savoie, Haute-Savoie et Loire
TARDIEU Joëlle	Ingénieure d'études	Histoire, gestion scientifique de la Drôme
COCCO Fiorella	Assistante Ingénieur	Carte archéologique, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône - cartographie
FRESNE Myriam	Assistante Ingénieur	Carte archéologique, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône - cartographie
CHAPUIS Priscille	Technicienne de recherche	Dépôts, mobiliers et archives de fouilles
BRUN Sylviane	Secrétaire administrative	Cellule édition, PAO et diffusion, secrétariat
COSTE Cécile	Secrétaire administrative	Coordination de l'instruction des dossiers d'archéologie préventive
MULLER Philippe	Secrétaire administratif	Coordination de l'instruction des dossiers d'archéologie préventive et redevance - RAP
TEYSSIER Marie-Noëlle	Adjointe administrative	Secrétariat

Vacataires : Camille Collomb, Pierre Dutreuil, Lydie Lubrano
Stagiaires : Marie Lechenault, Laure de Chavagnac

Liste du personnel établie au 31 décembre 2012



Nous souhaitons, au nom de l'ensemble des membres du service, rendre hommage à Philippe Thirion qui nous a quittés au début de l'année 2013. Avec la disparition de Philippe Thirion, Ingénieur d'études de 1982 à 2012, le SRA de Rhône-Alpes perd un des acteurs témoins de la montée en puissance de l'archéologie dite alors de sauvetage et de la mise en place de l'archéologie préventive.

Deux opérations archéologiques ont marqué la première partie de sa vie d'archéologue. Tout d'abord, aux côtés de Bernard Mandy, la fouille du "Verbe Incarné", à Lyon, vaste quartier de *Lugdunum* où confronté aux balbutiements d'une archéologie manquant cruellement de moyens, il s'est investi sans compter, tant sur le terrain que dans l'analyse des données. Puis plus tard, alors ingénieur en charge de la gestion scientifique du département de la Loire, il a œuvré à la découverte, l'analyse, l'évaluation de nombreux sites qui l'ont passionnés, comme le château de la Bâtie d'Urfé et surtout l'étude et la protection des thermes antiques monumentaux de Sainte-Eugénie, à Moingt-Montbrison.

Conscientieux et passionné, il était toujours prêt à reprendre la truelle à la première demande, sacrifier week-ends et vacances pour sauvegarder des données de terrain, consacrer ses loisirs à la mise en ordre d'archives ou à leur publication. A ces moments là, les heures, les jours, les nuits ne comptaient plus. L'acte administratif dans sa froideur et parfois ses compromis lui était difficile. Il préférait écrire, ce qu'il faisait dans un beau français, aider les autres à rédiger, relire, réécrire, corriger, mais toujours dans la bienveillance et la rigueur. Représentant le SRA dans plusieurs comités de lecture dont, entre autres, la Revue archéologique du Centre, la Revue archéologique de l'Est, la Revue archéologique de Narbonnaise... il aura aidé bien des jeunes archéologues à finaliser leurs manuscrits. C'est à la fois dans la relecture et l'édition des BSR et des DARA qu'il a su donner à Rhône-Alpes le meilleur de lui-même.

Travailleur inlassable, il a enfin, en abordant la retraite en juin 2012, trouvé l'épanouissement. Il pouvait enfin faire de l'archéologie. Il s'était engagé, bien avant son départ en retraite, dans le programme collectif de recherche *Atlas topographique de Lyon antique*, cet investissement lui permettant de reprendre des données vieilles de plus de 30 années relatives aux fouilles anciennes qui n'avaient pu, faute de moyens à l'époque, être publiées, ni étudiées exhaustivement. Cela lui permettait de faire partager sa prodigieuse mémoire et surtout, au sein d'un collectif, de confronter les problématiques, ce qui pour lui était un plaisir. Des conférences et des collaborations à des montages d'expositions lui étaient souvent demandées et il participait à de nombreux projets de valorisation archéologique.

Tragiquement interrompue, cette retraite laisse orphelins lecteurs et auditeurs qui aimaient à entendre et à épouser ses convictions. Nous perdons ainsi, non seulement l'inépuisable artisan des BSR et des DARA, mais aussi un ami cher.

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 BASSE-NORMANDIE
- 16 HAUTE-NORMANDIE
- 17 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 18 PAYS DE LA LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE